
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1959

Volume 124: 1959

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annales>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 124: 1959, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annales/124>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

SAINT VINCENT DE PAUL

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
(LAZARISTES)
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ,

TOME 124 — ANNEE 1959



A PARIS, RUE DE SEVRES, 95

1959

ST. MARY'S SEMINARY LIBRARY
Perryville, Missouri

AU JOUR LE JOUR

(14 novembre 1958 - 18 avril 1959)

14 novembre. — Après un double séjour en Ethiopie, (1925-37 et 1955-59) coupé par un stage au Vietnam-Sud, (1938-54) M. Bringer est de passage à Paris avant de rejoindre Alger, son nouveau champ d'action.

Dans la conférence hebdomadaire du vendredi, il expose, avec la flamme et la sérénité d'un apôtre, le consolant travail qui se poursuit là-bas en *terre abyssine*.

Sa connaissance et son amour du pays, l'évocation des apôtres qui, depuis plus de cent ans, se sont dépensés pour cette attachante mission amènent ses auditeurs à admirer la générosité qui se dépense en un pays qui, sous l'impulsion éclairée de son Empereur, s'ouvre de plus en plus aux progrès sous toutes ses formes.

Dieu ne peut que bénir, à sa façon, les efforts de tant d'ouvriers et d'ouvrières car en un tel milieu les Sœurs de Saint-Vincent, notamment pour les futures mères de famille, ont une part de choix dans cette formation de foyers chrétiens, sagement catholiques.

19 novembre. — Le soir à la chapelle, après le souper, à la surprise générale, M. le Supérieur recommande aux prières et suffrages de la Communauté, le clerc étudiant Jacques Baudé... Une communication téléphonique vient en effet d'apprendre que, au cours de la journée, en Algérie, cet étudiant, sous-lieutenant dans un régiment de parachutistes, a été mortellement atteint...

Quelques jours plus tard on reçoit des informations plus amples. Opérant dans le Sud-Oranais, aux environs d'Aflou, le clerc de la Mission succomba au cours d'un engagement contre une forte bande de deux cent cinquante rebelles sérieusement armés. Les conditions de vaillance et le caractère de cette mort héroïque sont, peu après, dignement soulignés dans un *Ordre du jour* de l'armée, conférant au défunt Croix de la Valeur militaire avec palme et Croix de chevalier de la Légion d'honneur :

Jeune officier qui a fait preuve du plus grand courage au cours de son premier combat, le 19 novembre 1958, au Djebel Metna.

*Engagé dans les premières minutes,
a, avec un total mépris du danger, entraîné sa section au secours d'une unité d'un Bataillon voisin qui était clouée au sol,
a été grièvement blessé à la tête de ses hommes, donnant à tous un exemple de sacrifice et d'abnégation,
a fait honneur aux Troupes aéroportées
est décédé des suites de ses blessures...*

Cet intrépide clerc de la Mission, plein d'entrain, d'audace et d'allant, rêvait des missions étrangères, désireux de travailler pour le Christ, au bien de ces frères inconnus. Dans un insondable mystère, le Seigneur auquel il s'était tout entier donné a agréé cet esprit de sacrifice et de générosité que Jacques Baude avait déjà manifesté, au cours de ses études, pour suivre sa vocation et en vivre pleinement.

Dès le 25 novembre, une messe de Requiem a traduit les prières de la Maison-Mère pour cette jeune victime qu'elle pleure et regrette, trouvant ample matière à édification au cours de la conférence du 12 décembre, qui rappelle quelques détails, sur la valeur et les aspects de cette âme jeune et courageuse.

Le 9 janvier 1959, à *Hazebrouck*, en l'église Saint-Eloi (paroisse de ses parents), ont lieu les obsèques de ce généreux soldat, ramené chez les siens.

Un car, parti de Paris de bon matin, transporte une vingtaine d'étudiants à cette cérémonie funèbre et leur permet de s'unir à ces prières et à l'hommage de la ville et de la paroisse, devant ce deuil spécialement douloureux à tous les cœurs.

Dans les pensées de la foi, les sacrifices demeurent, les œuvres survivent, les exemples entraînent...

23 novembre. — Rentrant du Conclave, et rejoignant *Quito*, le cardinal de la Torre fait une halte de quelque trois jours à Paris. La Maison-Mère qui le connaît déjà est heureuse de le saluer et d'échanger avec lui quelques propos auxquels il se prête avec facilité et entrain.

Le lendemain, notre confrère, Mgr Botero, archevêque de Medellin, en Colombie, après une réunion à Rome de nombreux membres de l'épiscopat sud-américain, consacre cinq bons jours parmi nous. Un chacun le retrouve, toujours aussi souriant, plein d'allant, et rempli d'un zèle apostolique. La question primordiale du recrutement sacerdotal en Amérique du Sud a centré autour d'elle les réflexions et les efforts de la susdite Assemblée prévue et convoquée, depuis nombre de mois, par le défunt pape Pie XII.

Rapports et savantes études ont fait à nouveau le tour de cette angoissante question, largement débattue et amplement considérée. Il se trouve pourtant que Medellin, le diocèse de Mgr Botero, favorise par son passé et tout un ensemble de circonstances, est spécialement béni du Ciel qui lui ménage un recensement satisfaisant et consolant.

Néanmoins, sans prétendre nous apporter des données nouvelles sur un si grave problème bien connu, notre confrère souligne l'urgence de cette question qui alerte l'opinion, dans divers articles et études de revues.

On trouve des échos de ce problème jusque dans la presse quotidienne...

Ainsi, avec le sens d'un noble christianisme, M. Wladimir Formesson qui fut récemment Ambassadeur de France auprès

du Saint Siège, l'exposait peu après dans les considérants d'un de ses articles de presse, qui titre : *L'Amérique latine à la recherche d'un clergé.*

Il est bon pour toute âme chrétienne de se mettre en présence de ces larges problèmes, ne serait-ce que pour y trouver une occasion de prier à cette *intention d'Eglise.*

La population s'accroît à un rythme accéléré sur le globe et ce problème dominera tous les autres dans un avenir qui n'est pas lointain. Le monde catholique enregistre la même progression. Il y a dix ans, il comptait quelque 400 millions d'âmes. On l'évalue aujourd'hui à 480 millions. Mais le nombre des vocations sacerdotales ne suit pas la même courbe ascendante. Un problème redoutable se pose dès lors à l'Eglise. Nul doute qu'il constituera l'une des principales questions que le futur concile œcuménique, si heureusement annoncé par le pape Jean XXIII, devra étudier.

C'est surtout en Amérique latine que se manifeste de façon aiguë l'insuffisance du clergé par rapport à la population. Ces vingt pays, issus de la civilisation chrétienne la plus authentique, ne possèdent pas, ou ne possèdent plus, les cadres ecclésiastiques proportionnés. J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer que ce problème représentait l'une des préoccupations maîtresses du Saint-Siège, quelques chiffres en attesteront la gravité.

Sur les 480 millions de catholiques répandus sur le globe, les vingt pays d'Amérique latine en totalisent environ 160, soit à peu près le tiers. Or, pour l'ensemble de la catholicité, l'on compte environ 374.000 ecclésiastiques (séculiers et réguliers). Mais les vingt pays de l'Amérique latine n'en possèdent en tout que 33.000 environ (18.000 du clergé séculier ; 15.000 du clergé régulier). Ainsi, les catholiques de l'Amérique latine qui représentent 33% de la population catholique du globe ne disposent que de 7% du clergé mondial. A titre d'exemple, j'indiquerai que le clergé italien est à lui seul le double du clergé de l'Amérique latine ; que la France — qui manque pourtant de prêtres — possède 25 à 30 % d'ecclésiastiques de plus ; que le seul diocèse de Malines, en Belgique, compte à peu près autant de prêtres que le Brésil, qui est le pays catholique le plus peuplé du monde. Grosso modo, tels sont les faits.

**

A quoi tiennent-ils ? Les causes sont diverses. Une large partie de la population de l'Amérique latine provient d'immigrants dont la vie spirituelle n'était sans doute pas assez substantielle pour favoriser de nombreuses vocations. Les classes élevées portent la grave responsabilité d'avoir fort peu encouragé leurs enfants à se consacrer à la vie sacerdotale. Mais surtout — oui, surtout — il y a la distance ! Ces populations sont parsemées dans d'immenses espaces. Comment entretenir des foyers de vie spirituelle dans de telles conditions ? Aucune comparaison possible avec nos modes d'existence. Sauf dans les villes,

la vie de paroisse n'existe pour ainsi dire pas. La pratique religieuse se heurte à des difficultés souvent insurmontables dans ces étendues désertiques. Elle se réduit, la plupart du temps, à des « missions » qui passent... Il faut avoir parcouru ce continent pour comprendre tout cela. Hâtons-nous de dire que la hiérarchie de l'Amérique latine, sous l'impulsion du Saint-Siège qui attache une importance capitale à ce problème (c'était l'un des sujets d'angoisse du pape Pie XII !) s'emploie activement à prendre les mesures les plus appropriées. Un organisme central permanent a été créé pour régler ici et là les questions les plus urgentes.

Les évêques d'Amérique latine se réunissent périodiquement pour suivre le développement de ce vaste problème. La première assemblée plénière s'est tenue à Rio en 1955. D'autres lui ont succédé ici et là. Une sorte de croisade s'est instituée. Des résultats fort appréciables ont déjà été obtenus. Les courbes sont nettement meilleures. Cependant, l'effort à accomplir reste immense. Et il est vital...

26 novembre. — La réunion bi-annuelle des cardinaux et archevêques de France amène son contingent accoutumé de nos hôtes éminents.

Par suite de circonstances, au réfectoire (c'est là un centre de réunions), se trouvent aujourd'hui deux Princes de l'Eglise : le cardinal Roques, archevêque de Rennes, et le cardinal de la Torre, archevêque de Quito.

A leurs côtés prennent place plusieurs archevêques, notamment Mgr Guerry, de *Cambrai* ; Martin, de *Rouen* ; Marquès, d'*Albi* ; Duval, d'*Alger* ; Botero, de *Medellin*, etc... L'Europe, l'Afrique et l'Amérique se coudoient confraternellement. Inutile de redire que rien n'est changé à la simplicité des rites et au silence habituel.

27 novembre. — Le cardinal de Paris, rentré du Conclave qui a donné à l'Eglise le pape Jean XXIII, est littéralement absorbé et happé par un labeur accumulé.

D'autre part, quelque peu retardée, la session automnale des cardinaux et archevêques de France, se tient en ces jours et apporte nombre de problèmes. Dès lors, le cardinal a prié de l'excuser dans l'invitation qui lui est adressée pour le pontifical de *la Médaille*.

Providentiellement, en Mgr Botero, de passage à Paris, le ciel, en cette fête annuelle, a mis sous la main le célébrant tout indiqué pour le sanctuaire de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. Mgr Botero accepte avec joie l'offre qui lui est faite. Les cœurs sont unis dans la louange du Seigneur dont les bienfaits sont prodigués sous toutes les latitudes.

Le soir, pour la conférence, M. René Philliatraud entraîne nos âmes en une méditation sur la Médaille, nous montre la simplicité de la Vierge qui nous l'apporte, le don tout simplet

qu'elle nous prodigue, et la candeur de l'âme de Catherine, messagère de ce cadeau céleste.

Pensées avec cœur, ces considérations sont revêtues d'une forme heureuse, que souligne la simplicité d'un tel art.

Nous voici rassemblés une fois encore dans cette chapelle au souvenir des grandes apparitions... Comme le 11 février pour Lourdes et sa basilique, le 27 novembre est la date majeure, le jour le plus renommé de ce sanctuaire... C'est le temps plus spécial de la prière des hommes et de la miséricorde de Marie, le temps aussi pendant lequel, comme des rayons pour la conduite de notre existence, la Vierge nous donne de plus clairs enseignements, lorsque nous venons la visiter...

Aujourd'hui, parmi les leçons que nous pourrons recevoir de sa présence et de ce qui l'accompagne, nous aimerons à entendre l'éloge et l'exemple de cette vertu que l'on a appelée l'Évangile de Monsieur Vincent : nous avons nommé la Simplicité. Pour faire bref, nous dirons que dans cette chapelle la simplicité se manifeste et nous est enseignée de trois manières :

- dans la Vierge qui nous visite,
- dans la Médaille qu'Elle nous donne,
- dans l'âme de sainte Catherine Labouré, messagère de cette célèbre révélation.

**

Simplicité d'abord dans la Vierge qui nous visite. Si l'on nous demandait, ayant lu ces apparitions de la rue du Bac, de noter brièvement nos premières impressions devant les paroles et gestes de Notre-Dame, nous parlerions immédiatement de bonté, de douceur, de politesse, de prévenance ; mais tout de suite, nous dirions encore : la Sainte Vierge ne fait pas de manières. Tout en demeurant belle dans son plus beau, elle se présente avec un naturel qui met à l'aise la voyante ; même pas de début, un peu effrayant, de théophanie qui, à Massabielle, agite le buisson du rocher au souffle d'un vent mystérieux ; ici, tout est calme, discret : on dirait presque sans appareil. Afin d'atténuer la grandeur, toutes les transitions sont ménagées, l'Ange vient d'abord pour frayer le chemin et préparer l'âme. En même temps que l'invitation, on envoie le guide qui, aimablement, conduira...

Evidemment le cœur doit battre un peu fort quand on entend dire : « la Sainte Vierge vous attend », mais au fond, la formule est apaisante. Habituellement les rois et les reines n'attendent pas, ni les grands personnages. Si la Sainte Vierge attend, c'est qu'Elle veut se faire toute avenante, bien à la taille de celle qui est invitée. Et puis, tout doit se passer à la chapelle : on ne peut pas craindre en ce lieu.

Ainsi, dès les premiers détails, tout est choisi pour que l'âme soit bien tranquille : tout le grand décor céleste dans lequel vit habituellement la Vierge Marie est tombé ; tout ce qui pouvait

compliquer les choses et leur donner l'apparence d'une grande réception officielle ; tout ce qui était de nature à embarrasser une âme très simple dans tout un protocole de salutations, tout a été simplifié. La cour céleste est réduite à un seul ange, encore est-il tout jeune, pas très intimidant, le frère sans doute de ceux qui s'envolent autour de Notre-Dame dans les Assomptions de Murillo et qui ne dépassent point l'âge encore tout naïf de l'enfance. Mais, comme si c'était trop encore, si humble que soit son rang dans les bienheureuses hiérarchies, le petit Angè se tient à l'écart, il ne reste plus que deux personnages : Marie et sa confidente, dans une très maternelle et très intime simplicité.

Nous connaissons le reste où tout se passe avec si peu de complications que l'on serait tenté d'employer, en le nuancant malgré tout de respect, le terme de bonhomie. Dans tout ce dialogue, dont chacun peut reprendre en pensée les répliques, et dans lequel il est question des événements les plus graves et des accertissements les plus sérieux, tout se prononce sans vaine rhétorique, avec des phrases sans artifices, comme parlent les bonnes gens qui disent tout droit ce qu'ils ont sur le cœur : « Les temps sont très mauvais. Des malheurs vont fondre sur la France. Le trône sera renversé. Le monde entier sera bouleversé par des malheurs de toutes sortes. » Allez donc chercher des fioritures académiques et des rubans entortillés dans ce style ; c'est clair et adapté à celle qui doit entendre ; la jeune fille de la campagne a compris, cela suffit.

Ainsi, en cette nuit du 18 au 19 juillet 1830, qui fut le prélude à la grande manifestation de novembre suivant, Notre-Dame est redevenue la simple femme de Nazareth, tenant conversation familière avec une voisine de passage dans sa maison. De même, en toutes ses visites, à Lourdes, à Pontmain. Tout comme dans le voyage qu'elle fit auprès de sa cousine Elisabeth ; elles se rencontrèrent sans grand équipage ; et, malgré la solennité ultérieure du Magnificat, elles durent se congratuler et s'entretenir de grandes choses avec des paroles de tous les jours...

O miroir de justice et de simplicité...

*
**

Toute pure, sans affectation dans sa manière de nous rendre visite et de converser, Marie est encore toute simple dans le message qu'elle vient nous porter.

Il y a une manière obscure et confuse d'exprimer ce que l'on veut dire : c'est un style tout embrouillé de formules plus ou moins vaticinantes ; on y affecte les résonances abyssales ; mais comme disait un homme de pensée claire : « plus je creuse, moins c'est profond ».

Il existe aussi une manière toute décolorée, sans vie, une sorte de langage plein d'abstractions, lointain, hautain, distant : on l'applaudit parfois par snobisme, mais, à parler franchement il faudrait dire :

Il y a peut-être quelque chose,
Mais je ne distingue pas très bien.

*

**

Voici maintenant la Médaille. Elle parle pour dire quelque chose. Ni imprécise, ni orgueilleuse, elle vient à nous avec clarté et condescendance, qui sont deux formes premières de la simplicité. Accessible à tous, puisqu'elle entre dans la catégorie des images, cette manière d'instruire que comprennent même les petits enfants. Elle est aussi de la famille de ces vitraux, tels du moins que les voulait le Moyen Age, catéchisme tout fait de lignes et de couleurs, parlant à l'œil et que pouvaient lire ceux aussi qui n'avaient pas la science de l'écriture. La Médaille, elle eut été comprise de cette bonne femme, du temps de Charles VII et de Louis XI, à qui son fils, François Villon, faisait dire cette naïve prière :

Femme je suis, pauvrete et ancienne,
Qui rien ne sais, oncques lettres ne lus...

et qui concluait pourtant :

En cette foi, je veux vivre et mourir,

simplement parce qu'elle avait vu, dans le monastère toute proche, l'enfer et le paradis peints sur les vitraux.

Cette force d'accès que possède la Médaille à cause même de sa simplicité, ceux-là des savent bien qui font le catéchisme à des enfants ou même à des adultes encore aux premiers rudiments et au seuil de la doctrine.

Elle est de la famille des paraboles, divines histoires pleines de couleurs et de vie, où des personnages vont et viennent et parlent, où les choses les plus familières, le geste du semeur, l'oiseau du ciel, la pierre du chemin, passent devant nos yeux.

La Médaille sort de l'inspiration de ce même Dieu qui met de grandes choses, des moissons et du blé et la réalité même de sa présence dans le grain que l'on sème, dans le pain que le prêtre consacre, et qui pourtant viennent à nous tout d'abord dans leur effacement et leur simplicité. Elle est la plus belle, la plus pure, la plus limpide des étincelles tombées des mains rayonnantes de Marie.

*

**

Vous attendez maintenant quelques mots sur celle qui reçut le message. Rien de plus facile que de comprendre cette simplicité de sainte Catherine.

Quels éléments, le plus souvent, troublent une âme et lui font une vie toute mélangée ?

L'ambition, les intrigues, les vaines querelles, les sollicitudes exagérées pour les biens de la terre, l'argent, les couronnes, la gloire qui doit claironner votre nom, et toutes les déceptions qui suivent, et toutes les amertumes des faillites dans des plans trop humains et dans de pauvres rivalités... c'est en cela que les cœurs des humains ont l'habitude de se troubler. Il suffit d'énumérer toutes ces fièvres, toutes ces inquiétudes, toutes ces com-

plications, pour comprendre qu'elles n'ont jamais effleuré l'âme de notre voyante.

Bien plus, dès le commencement de son adolescence, parce que sa mère est morte à la grande ferme de Fains-les-Moutiers, avoir soin de toute une maisonnée, se lever de bonne heure, veiller au ménage, entre temps s'évader jusqu'à l'église ; puis, reprendre tous ces travaux que connaît une maison des champs, qui ne s'arrêtent point avec le soleil parti, mais se prolongent après que la lampe est allumée ; s'endormir dans la paix de Dieu certes, mais avec le souci du jour qui, demain recommencera... de telles occupations ne donnent pas le temps de s'encombrer l'esprit de divagations et de nébuleux vagabondages. Catherine Labouré est simple parce qu'elle est occupée. L'habitude du travail ne donne ni la maladie, ni le loisir de couper les cheveux en quatre.

Elle arrivera au noviciat avec une âme simplifiée : elle y viera uniquement pour Dieu et pour se mieux préparer à servir les pauvres. Et tous ces traits : cette absence de divagation sur les choses inutiles, cette habitude du devoir, ce travail qui lui mobilisait toutes ses forces, cette réduction fondamentale de tout au point de vue de Dieu, lui composaient un cœur pacifié et une âme sans mélange. M. Aladel pourra tout résumer dans ce jugement : sa pénitente était d'une piété simple et droite.

Evidemment, il faut se garder de deux extrêmes qui seraient également fâcheux. Le premier canoniserait le sang-gêne, le laisser-aller, l'incorrection et les baptiserait du nom de simplicité. Les choses ne se passent pas ainsi dans ces jours de 1830, en notre chapelle. Sous des dehors aimables, accueillants, tout y est rempli de politesse, et la simplicité la plus authentique y est faite de réserve et de dignité ; même le moment le plus intime, le geste le plus spontané qui jette la voyante tout près de la Vierge. La petite Sœur Labouré s'y tient à genoux, les distances sont gardées...

Le second des extrêmes croirait que du moment que l'on est simple, on ne peut pas énoncer de grandes vérités. A ce deuxième point de vue, pour être doctrinal il faut nécessairement être doctoral. Il y a sans doute ici une illusion que la Médaille dissipera facilement ; on oublie qu'il ne faut pas se laisser duper à la faiblesse apparente des signes. Pascal, en l'une de ses Pensées, nous l'a dit depuis longtemps : « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis, et quand ils se sont divertis à faire leurs Lois ou leur Politique, ils l'ont fait en se jouant. »

Bien mieux encore que ces grands hommes souriants, la Médaille qui vient à nous sous des apparences familières, nous porte, en même temps très grande profondeur et richesse. Pour le comprendre, il suffira de noter rapidement ceci :

A l'exemple de ce que faisait le Ciel en 1830, le Naturalisme de cette même époque aurait pu frapper sa médaille.

Comme autour de l'autre, il y aurait eu des étoiles : les astres auxquels une certaine partie du XVIII^e siècle finissant avait prétendu s'éclairer. Chacun dans un petit médaillon : Holbach, Helvétius, d'Alembert, Diderot... et toutes les autres lumières de l'Encyclopédie.

Cette médaille aurait aussi porté deux cœurs, mais au lieu d'épines, on les aurait vus couronnés de roses, car ils préféraient les fleurs de la douceur de vivre aux austérités de la pénitence. Ces deux cœurs auraient été celui de Voltaire et celui de Jean-Jacques Rousseau. La croix n'aurait point été absente, mais renversée, telle d'ailleurs que nous avons pu la voir dans notre enfance, aux temps lugubres des inventaires, souvent jetée au sol dans les calvaires qui sont aux carrefours des chemins.

Il y aurait eu encore une sentence gravée, non point celle qui rappelle l'Immaculée Conception de Marie, mais une autre qui aurait nié tout péché originel et affirmé que l'homme naît complètement bon et que pour être vertueux, il suffit de suivre les lois de sa nature. Enfin, au lieu de cette Mère bienheureuse et sainte, on aurait vu, posant triomphalement le pied sur le globe dont elle devenait l'unique reine, on aurait vu l'image lamentable de cette femme que l'on faisait monter sur les autels, qui était bien loin d'écraser la tête du serpent, et que l'on encensait jusque dans les églises sous le nom de déesse Raison.

Ce bref rappel indique les profondeurs doctrinales de la Médaille. Elle est la réponse immédiate et faite sur mesure à tout ce naturalisme qui l'entourait. Et, puisque ces doctrines fausses étaient la négation des plus grands et essentiels mystères de notre foi, il se trouve aussi que la Médaille est la synthèse de tout l'essentiel de ces mystères. Béatitude céleste, péché originel, Incarnation, Rédemption, Médiation de Marie, les grandes vérités de notre Evangile, de notre catéchisme et de notre Credo, la Médaille les contient et les enseigne sous les apparences modestes de quelques images.

Traitant de la « Véritable Grandeur » un moraliste qui, dans son enfance parisienne aurait pu rencontrer saint Vincent de Paul, La Bruyère, a écrit : « La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire ; elle se laisse manier et toucher ; elle ne perd rien à être vue de près ; plus on la connaît, plus on l'admire. Elle se courbe par bonté vers ses inférieurs et revient sans effort dans son naturel. Elle s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir. Elle rit, joue et badine, mais avec dignité ; on l'approche tout ensemble avec liberté et avec retenue. Son caractère est noble et facile, inspire le respect et la confiance. » On ne saurait plus exactement décrire par avance la grandeur avenante de la Vierge de Catherine Labouré et de la Médaille et leur richesse voilée de simplicité.

**

Mais, laissons toutes ces voix. Une seule doit maintenant conclure. Il me semble entendre Monsieur Vincent dont le cœur

se trouve précisément ici, tout proche de l'autel et de l'image de l'Apparition :

« Or sus, nous dit-il, remerciez Dieu, Messieurs et mes chères Sœurs. Remercions-Le d'avoir envoyé sa sainte Mère dans cette chapelle, c'est un bien grand honneur qu'il nous fait. Remercions-la, Elle-même, d'avoir effacé sa majesté et de n'être venue qu'avec des sourires, des mots avenants, des rayons bien-faisants, et surtout avec des paroles toutes simples d'une mère. Grâces encore soient rendues au Ciel des révélations qu'il voulut faire à une humble fille des champs, qui ne savait presque ni A ni B, voulant ainsi nous montrer, par cet exemple et par ce choix, le cas qu'il fait des âmes qui ne s'en font point accroire et qui vont à lui tout bonnement et simplement. Elle était vraiment comme je souhaiterais qu'elles soient toutes, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu faire durer leur Compagnie. Elle me rappelait cette Marguerite Nascau qui vint dans les tous premiers temps et tant d'autres, sans gloriole, sans titres, sans caeli caelorum et qui s'en allaient toutes, à la fin, voir, dans le face à face, le bon Dieu souffrant qu'elles avaient servi et aimé dans les pauvres, comme dans son image et parfaite ressemblance. Certes, je ne m'étonne pas qu'à ces âmes si simples, comme des miroirs tout nets et tout purs, la Mère de Dieu, dès cette terre, se soit révélée, belle dans son plus beau...

« Quant à la Médaille, si je l'avais connue, je m'en serais servi en mes missions ; je l'aurais recommandée à mes missionnaires. Je la trouve tellement pareille à la simplicité que je vous ai si souvent recommandée en vos prédications. Tout y est, voyez-vous, Messieurs, tout y est, fond et forme : richesse dans le fond, simplicité dans la manière de le dire. Il y a même le but, les motifs et les moyens. Le but : c'est le Ciel représenté par les étoiles ; les motifs : ce sont nos péchés figurés par la rédemption de la croix ; les moyens : ce sont encore la pénitence des deux Cœurs et cette même croix, et la grande confiance en notre Mère qui nous offre le secours de ses rayons. La Médaille, c'est vraiment la petite méthode de la Sainte Vierge.

« O Seigneur, ô mon Dieu, si, déjà, j'étais tout étonné et reconnaissant, lorsque, dans un certain Carême, je voyais la petite méthode à la Cour, que sera-ce de penser qu'elle est employée par la Sainte Vierge ! Mais laissons tout cela, qui pourrait nous donner quelque vanité, et disons tout bonnement que moi-même, lorsque je reçus à Saint-Lazare ce bon jeune homme de Madagascar et que je le catéchisai en me servant d'images, j'aurais eu garde de ne pas oublier la Médaille pour procurer la lumière à cette âme encore toute neuve dans les choses de Dieu et à qui il ne fallait que donner, comme dit l'Apôtre, la première nourriture qui sied aux enfants. Ah ! la Médaille, quel trésor pour la Compagnie, quel beau modèle pour nous faire vivre et prêcher en notre esprit de simplicité. »

Enfin, cette simplicité s'achèvera dans la simplification. Ce sera l'aboutissement normal.

A mesure que les années passent et que l'âge vient, l'expérience nous enseigne le déblayage et le balayage de l'inutile et la réduction aux choses essentielles. Peu à peu, toutes les autres images s'effacent, tous les autres signes s'estompent. Alors, prend toute sa valeur, cette divine image qui nous fut donnée par Marie et qui déjà nous fait deviner le Ciel : Signum magnum, apparuit in coelo !...

Puisse cette Médaille, survivant à toutes les autres figures éphémères, être présente auprès de nous lorsque nous devrons partir de ce monde, par la suite des simplifications nécessaires qu'elles nous aura aidés à accomplir, nous entrerons alors dans la bienheureuse simplicité de Dieu...

Amen.

30 novembre. — En ce dimanche (deuxième tour de scrutin pour les premières élections législatives de la V^e République), très sereinement, à la grand'messe, nous entendons le délégué de l'archevêque de Paris qui vient plaider et quêter pour la cause des *Chantiers du Cardinal*.

Toujours d'actualité, cette construction de nouvelles églises ! Depuis une trentaine d'années d'efforts, quelque cent cinquante centres de culte ont été édifiés dans le seul diocèse de Paris. Le programme est loin d'être achevé ; il prévoit encore une cinquantaine d'églises ou chapelles, et l'achat de terrains pour un avenir proche, toujours en mouvement.

L'afflux et le déplacement des populations nécessite une attentive considération de ces phénomènes sociaux et de leurs besoins.

Le prédicateur de ce jour, en évoquant brièvement l'activité de l'Œuvre prêche des convertis... Mais ce sont des vérités qu'il faut sans cesse redire. Aux divers offices de ce jour, la quête témoigne que les fidèles comprennent cette obligation d'Eglise.

4 décembre. — Comme tous les jeudis de l'année, la Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-François-Xavier se réunit au parloir de la Maison-Mère et ébauche son incessante œuvre de charité. Avant la séance et pour l'imprégner du sens chrétiens, les membres passent d'ordinaire quelques instants en prière à la chapelle. Au cours de cette visite, le secrétaire de la Conférence se trouve mal et s'affaisse. On s'empresse autour de lui. L'assistance est saisie. M. Engels, présent dans la chapelle, donne au mourant avec l'absolution, une suprême onction, et dans l'émotion que l'on comprend, on transporte le malade chez lui. Il y expire peu après.

Le Seigneur de la Charité est venu le prendre dans cet acte de générosité au service des pauvres.

6 décembre. — Au *Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul*, la soixantième émission postale de cette année, prévue au Calendrier, la *première journée du timbre Saint-Vincent-de-Paul* (1581-1660), réunit et attire quantité de philatélistes.

Dans leur numéro précédent, les *Annales*, t. 123, pp. 630-632, ont évoqué sans retard cet événement. Il n'y a rien à ajouter. Il suffit ici de se réjouir de l'œuvre artistique que nous a fournie un des meilleurs graveurs de notre temps, M. Jules Piel, renommé dans le portrait. Outre le ministère des P.T.T. de France, la cour de Monaco et l'Angleterre recourent à son habile burin, sans compter maints travaux pour billets de banque étrangers et autres gravures délicates.

C'est un régal de voir l'artiste se pencher sur la planche d'acier doux et là, par une suite de coups assurés, dessiner, graver à l'envers, la reproduction à exécuter.

Muni de la commande officielle, l'artiste dresse d'abord, pour les timbres, la maquette (à peu près 12 à 18 centimètres). Le travail est soumis aux autorités techniques du Ministère et à l'approbation du ministre. Sur les observations ou suggestions qui lui sont présentées, l'artiste retouche, rectifie, amende son projet.

En possession de l'ébauche enfin approuvée, le graveur se met à l'œuvre et sur un bloc d'acier doux de 22 sur 28 millimètres. Son poinçon, habilement et patiemment mené, égratigne ici et là, creuse et accentue les multiples lignes et les nuances de son dessin. La main de l'artiste se reconnaît à ce délicat et minutieux travail de traits plus ou moins poussés qui vont donner une gravure parlante.

L'artiste (grand prix de Rome pour la gravure), malgré son savoir-faire, a pour trois semaines de travail, devant ce cadre minuscule. On imagine le soin attentif, le coup d'œil exercé pour suivre la progression minutieuse du dessin, réalisé ici à la dimension du timbre lui-même. Quand le morceau d'acier doux est ainsi œuvré et délicatement creusé, on le soumet à la cémentation qui le transforme en acier dur. Et le bloc ainsi traité servira de matrice pour cliquer ultérieurement une planche entière de timbres. Evidemment en ses diverses phases, la série de ces travaux tout en précision exige une main-d'œuvre spécialisée, largement outillée, avec des doigts d'artistes. Le tout fait la valeur et la perfection des ateliers du boulevard Brune, car devant la gravure terminée, il faut saisir la couleur qui convient...

Le grand public (et nous en sommes tous), ignore généralement les noms et l'œuvre qui nous procurent de tels travaux d'art. La gravure en taille douce est un procédé qui, dans le passé, a connu des artistes et qui en conserve de nos jours. Nous en avons un dans M. Jules Piel, qui vient de nous donner un vivant saint Vincent de Paul.

7 décembre. — Au diocèse de *Namur*, la maison de *Rochefort* célèbre en ce jour le cinquantième anniversaire de son installation. Pour marquer cette suite d'activités charitables, sous la présidence de Mgr Charrue, évêque de Namur, et devant la sympathique assistance que l'on devine une journée de gratitude voit l'évocation du passé de la maison : un orphelinat, parmi nombre d'autres. Dans son allocution, le P. Everard rappelle les premiers pas, les difficultés et les réussites de la fondation : le tout groupé dans la suite des différentes supérieures qui ont animé la maison et le zèle de leurs compagnes... Six vocations sont sorties de cette œuvre. L'avocat Fasbender souligne la leçon que donne à tous, discrètement efficace, le dévouement et la charité. M. le curé doyen de la paroisse, et M. Menu, directeur des Sœurs de Belgique, redisent à leur tour la gratitude de la paroisse et tout ensemble celle que les pauvres doivent à la fondatrice, Mme Georges Everard. Réconfortante réunion !

Là, comme partout, cette halte sur le chemin de la charité quotidienne, est un réconfort nécessaire sur les étapes d'une charité avisée et vincentienne.

9 décembre. — Pour assister à *Rome*, à l'inauguration de la nouvelle maison provinciale des Filles de la Charité, et pour offrir sans retard ses hommages au Pape Jean XXIII, le T.H. Père se trouve en Italie, du 9 au 17 de ce mois. Plus bas, aux pages 49-58 le compte-rendu de ce déplacement, nous permet de suivre avec profit ces divers événements.

16 décembre. — A l'ouest de *Rome*, *Regina Mundi*, la nouvelle maison provinciale des Filles de la Charité, reçoit entre autres personnages le cardinal Valerio Valeri. Il vient procéder à la consécration de l'autel de la chapelle.

Dans l'après-midi, au cours d'une fort intéressante séance académique, M. Betta, visiteur de Rome, fit défiler quelques souvenirs d'histoire vincentienne, qui relient le présent au passé. Les *Annali della Missione*, en un numéro spécial (n° 1 de 1959), agréablement illustré, nous offrent le film de ces journées, et nous permettent d'insérer quelques données d'histoire de la nouvelle Province romaine des Filles de la Charité. Là, comme partout, le passé est l'aboutissement de nombreux efforts et d'obscurs sacrifices.

Le 8 septembre 1850, sous le généralat du Père Etienne (1843-1874), des Filles de la Charité arrivaient de Paris à Rome. Elles étaient appelées par le prince Alessandro Torlonia, pour assurer la direction de la maison (un orphelinat de filles), et de l'Œuvre, financé par sa générosité, et depuis dix ans confié à des laïques : le *Conservatorio Torlonia*.

Dans la situation vincentienne de l'Italie d'alors, cette fondation romaine des Filles de la Charité comme celles qui suivirent par après dépendaient directement de la Maison-Mère de Paris. Seules, les affaires urgentes étaient traitées et décidées sur place, sous la direction d'une des supérieures des maisons

romaines, mandatée pour cet office. Cela dura, quelque quatre-vingts ans, jusque vers 1930.

A cette époque, lors des Traités, des Pactes du Latran, on commença à envisager une province romaine. De fait, en ce temps, la bonne Sœur Rossignol, précédemment Visitatrice de Turin, fut alors chargée de prévoir et poser les bases de cette nouvelle organisation. A la mort de Sœur Rossignol, en 1933, la province de Rome fut alors érigée et déclarée indépendante. Elle comprenait vingt-deux maisons et deux cent soixante-six Sœurs, avec M. Alcide Marina comme directeur provincial. Sœur Grange, supérieure de la *Maison Saint-Joachim*, au 106 de la via Pompeo Magno, devenait Visitatrice. Cette situation dura jusqu'en février 1951. Pour succéder à Sœur Grange, on choisit Sœur Musitano, précédemment Visitatrice de Naples : elle remplit cette charge jusqu'en décembre 1953, où Sœur Sanchini reçut en mains la direction de la province romaine.

Entre temps huit directeurs provinciaux se succédèrent : Alcide Marina (1933-1936), Giovanni Mussinetti (1936-1947), Ernesto Cassinari (1947-1949), Giovanni Prati (1949-1951), Amedeo Rossi (1951-1953), Salvatore Cenci (1953-1954), Pietro Castagnoli (1954-1956), et Luigi Betta depuis 1956.

Sur la fin de 1953, les Supérieurs Majeurs décidèrent de répartir, en trois provinces, les maisons sises en Italie : Turin, Rome, Naples. La province romaine comptait alors deux cents maisons et mille sept cent vingt-huit Sœurs.

Mais, le 13 juin 1955, intervenait un autre groupement, un remodèlement de la carte des maisons d'Italie. Après études, projets, contreprojets et mises au point, on s'arrêta à l'actuelle division en cinq provinces : *Turin, Sienne, Rome, Naples et Sardaigne* (vice-province autonome). (Cf. *Annales*, t. 121 (1956), pp. 291-292 ; *Croquis cartographique*, pp. 296-297.)

Le 31 mai 1956, on détermina dans le détail la composition respective des deux provinces de *Sienne* et de *Rome*. Cette dernière comprenait le Latium, une partie de la Toscane, l'Ombrie, les Marches et une partie des Abruzzes. Au total, à ce moment, cent vingt-huit maisons, mille trois Sœurs et vingt-deux petites Sœurs au séminaire.

Les besoins fonctionnels de toute province exigent normalement, en marge d'une maison centrale, adaptée, un séminaire, une infirmerie pour les Sœurs anciennes, et une installation pour les retraits annuelles.

Pour Rome, on avait bien une propriété, *la Pisana*, mais elle saurait inadaptée, loin de la ville, difficile d'accès.

Dans la recherche de l'emplacement satisfaisant, une vingtaine de propositions furent examinées : terrain ici trop exigü, là trop ample, un autre trop éloigné...

Sur une suggestion de Sœur Sanchini, Visitatrice, le titre de la maison, *Regina mundi*, fut trouvé et adopté, bien avant la

découverte du site précieux. Après de multiples recherches, on s'arrêta enfin à la *Pinetta Sachetti*, à l'ouest de Rome, proche la *Madonna di Riposo*. Avec une promesse de vente, la première pierre fut posée le 1^{er} novembre 1954 (cf. *Annales*, t. 119-120, p. 288). Le T.H.P. Slattery était alors expressément venu de Paris et la T.H. Mère Lepicard, au lendemain d'une visite en Iran, descendait de l'avion. Le cardinal Valerio Valeri présida la cérémonie. La petite graine était confiée à ce sol béni, et dans le terrain avoisinant, à profusion, avaient été semées des Médailles miraculeuses... Le définitif contrat d'achat avec les propriétaires fut enfin signé le 25 mai 1955. On constata alors que les servitudes de l'urbanisme, pour ménager le cadre aéré et reposant du site, interdisaient toute surélévation de constructions et imposaient la solution de modestes pavillons. On fut alors contraint à de sérieuses excavations pour l'implantation des nécessaires sous-sols, vu que la hauteur moyenne prévue s'établissait à neuf mètres et demi seulement, avec un maximum de treize mètres... De là aussi l'extension des constructions qui couvrent quelque trois mille mètres carrés sur les dix-huit mille de la propriété : le jardin, quelques arbres et les chemins d'accès constituant le reste.

Les travaux commencèrent le 17 octobre 1955 et s'achevèrent le 15 avril 1958. On avait sept pavillons : la *chapelle*, la *direction*, l'*économat*, le *séminaire*, le bâtiment des *retraites*, l'*infirmerie* et les *annexes* (aumôneries et employés).

Le 15 octobre 1958. Mgr Mignani baptisa les deux cloches de la maison : cent dix-sept et soixante-seize kilos, *mi* et *fa* ; et le 21 novembre, Mgr Traglia, vice-gérant du vicariat de Rome, bénit la chapelle.

La maison provinciale fonctionnait déjà depuis le 12 septembre précédent ; le lendemain arrivèrent les seize premières Sœurs du séminaire.

Depuis lors, dans d'incessants travaux d'élégant finissage et de progressive appropriation, on attendait l'inauguration officielle de ce 16 décembre 1958 : grand jour pour la magnifique réussite de *Regina mundi*...

20 décembre. — Progressivement plus fatigué, M. Clarijs reçoit aujourd'hui le sacrement des malades. Dans son séjour à l'infirmerie, il se ressouvient vivement de sa chère mission de Perse. Ces jours-ci pourtant sa vitalité diminue, et le 24 décembre, en la veille de Noël, sur les dix heures du matin, il s'éteint.

Né le 30 juin 1882, à Steenberg (Hollande), Antoine Clarijs poursuivit ses études secondaires à l'école apostolique de Wernhout. Admis à Paris au séminaire interne, il y est ordonné prêtre, le 5 juin 1909. Envoyé en Perse aux lendemains de son sacerdoce, il s'y dépense jusqu'en 1948 ; affecté à diverses postes de la Mission iranienne : *Kosrovan* (1909-1921), *Ispahan* (1921-22 ; 1930-33 ; 1937-48) ; *Tauris* (1922-30) ; *Téhéran* (1933-37).

Reposant à Musinens, près Bellegarde, de 1948 à 1951, il va dépenser par après les dernières flammes de son zèle dans l'aumônerie de Rivet, proche Alger. Rentré à Paris en 1957, il est à bout de forces. L'apôtre attendait avec confiance la récompense du Seigneur.

26 décembre. — Soigneusement monté, révisé et enfin mis au point, conformément au programme entrevu (cf. *Annales*, t. 123, p. 29), l'ascenseur Roux-Combaluzier est aujourd'hui mis en route.

Bien que le Rituel — chose curieuse — ne contienne pas encore de formule spéciale de bénédiction, on entrevoit le sens de cette prière, en évoquant quelques-unes des multiples leçons qu'à longueur de journée nous prodiguent ce fidèle serviteur : *charité* condescendante et discrète, *obéissance* empressée et inlassable, *fidélité* aux appels et ordres donnés, *douceur* dans le maniement des hommes et des choses, *élévation* incessante des âmes et des corps au service du Seigneur, etc...

Ce bon Samaritain est toutefois mis sous la protection divine par l'insigne familial de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

29 décembre. — A Saint-Louis, aux Etats-Unis, en l'Hôpital Saint-Vincent, après plusieurs mois d'une cruelle maladie, meurt notre confrère, M. Joseph Donovan, qui, de 1909 à 1950, consacra toutes les activités de sa vie au Grand Séminaire Kenrick, largement apprécié de ses confrères et des successives générations de centaines d'élèves.

Né à Maryville (Kansas), le 2 mars 1880, il poursuivit ses études secondaires au collège Saint-Vincent à Chicago et, en août 1902, fut admis dans la Congrégation de la Mission, à Perryville. Quatre ans plus tard, le 20 décembre 1906, à Saint-Louis, dans l'ancien séminaire Kenrick, il recevait le sacerdoce. D'un stage de trois années à Rome, à l'Apollinaire, il rapportait un doctorat en droit canon. Désormais, toute sa vie, pendant ses trente-cinq ans d'enseignement, se consacra à l'étude, au charme, du droit et de la théologie, en ce séminaire Kenrick, dont il devint recteur de 1944 à 1950. D'autre part, vingt ans durant, dans le périodique mensuel *Homiletic and Pastoral Review*, dans le secteur canonique et théologique, il assura la rubrique des Questions et Réponses. Cette activité littéraire et son savoir averti lui méritaient une considération et une estime d'ordre international, car il fut peut-être le seul parmi les canonistes américains, dont les travaux sont cités et appréciés, en diverses revues d'audience internationale.

En marge de son enseignement, il se dépensa pour la *Légion de Marie*. Dans ce but, et attiré par cette cause, en 1931, il fit le voyage d'Irlande pour s'informer de divers points auprès de Frank Duff, fondateur de ladite Légion. A son retour aux Etats-Unis, M. Donovan écrivit un article enthousiaste sur cette nou-

velle œuvre qui établit son premier *praesidium* à *Santa Fe* (New Mexico), le 27 novembre 1931. Il vit et appuya dans cette création nouvelle une aide et une collaboration des laïques à l'action sacerdotale. Pour la section locale, il se dépensa comme directeur spirituel du *Comitium*, à *Saint-Louis*.

D'autres œuvres d'aspect missionnaire occupèrent encore son zèle sacerdotal. Car dans sa préoccupation et carrière de professeur, il travailla aux divers services de l'Eglise, au culte de l'Eucharistie. Il s'efforça d'imprégner de ce double amour les multiples générations de ses élèves qui, par delà quelques tics et réjouissantes manies de professeur, appréciaient grandement sa valeur et son zèle. Dans ces deux sources : l'Eglise et l'Eucharistie, il puisa l'aliment et le sens de son existence qui s'écoula studieuse et pleinement sacerdotale.

En 1951, il fit un nouveau et ultime voyage en Irlande. Il allait sur place, traiter, dans la patrie d'origine, les multiples questions et problèmes se référant à la vie de son ami le cardinal John Glennon, archevêque de Saint-Louis, dont il avait entrepris d'écrire la vie. A son retour d'Irlande, des déficiences de santé le contraignirent à abandonner tout aussitôt ses diverses chaires d'enseignement.

En 1956, il fut obligé de solliciter son admission à l'hôpital Saint-Vincent. Il vint d'y décéder après une longue et épuisante maladie, laissant pourtant le souvenir d'un généreux serviteur de l'Eglise, ainsi que le soulignent à l'envie les divers articles nécrologiques que lui consacrèrent quelques journaux de *Saint-Louis*. C'est aussi ce que dit, en quelques mots de cœur, M. Persich, actuel supérieur du séminaire Kenrick, lors des obsèques de l'ancien professeur et recteur de la maison.

31 décembre. — Vingt-quatre heures après le décès de M. Joseph Donovan, la province occidentale des Etats-Unis voyait l'inhumation d'un autre de ses confrères, M. Michel O'Connell, décédé le 29 courant, à l'hôpital du Mont St Rose, à la veille d'accomplir ses soixante et un ans. Il avait en effet le même âge que l'Université *De Paul*, fondée à Chicago, en cette année 1898, qui, le 7 janvier, vit la naissance de Michel O'Connell. Ayant reçu le sacerdoce à Chicago, le 16 septembre 1923, il était aussitôt envoyé à Rome (à l'Angélique). Il en revint docteur en théologie pour recevoir son placement à Saint-Louis, au séminaire Kenrick, comme professeur d'histoire et de patrologie (1925-1932). Nommé en 1932, à l'Université *De Paul*, à Chicago (section des Arts libéraux et des Sciences), il en fut promu président trois ans plus tard, en décembre 1935. Dans les difficiles années de la crise économique de 1935, et au milieu des spéciales obligations scolaires qu'imposait le service de la nation en guerre, il resta président de l'Université jusqu'en décembre 1944. Après un stage de supérieur local à Chicago, il devenait supérieur à Perryville (1948-1951). Hélas ! la maladie le contraignit alors à cesser toute activité, lui qui travailla toujours avec zèle au service du

seigneur et de l'œuvre vincentienne. C'est à Perryville qu'il a été inhumé dans la série des supérieurs de la maison..

5 janvier. — Retour de M. Houfflain, rentrant de son voyage à Madagascar. Parti le 11 novembre (*Annales*, t. 123, p. 382), il assista, dès le dimanche 16, dans la joie générale, à l'intronisation de Mgr Camille Chilouet, premier évêque de Farafangana.

Puis, sous la conduite de M. Clément Cassan, Visiteur du Sud-malgache, M. Houfflain, durant six semaines, parcourt les résidences et postes missionnaires suivant un itinéraire, précisé dès avant son départ.

Cette tournée rapide, fatigante mais consolante, a permis de se rendre compte et d'admirer labeur et résultats consolants des missionnaires et des Sœurs, magnifiques de dévouement. Tout cela est doublé du désir de mieux comprendre et aider la situation.

Ces prises de contact, ces allées et venues, réitérent forcément dans des conditions assez semblables, la visite que fit récemment le T.H.P. Slattery (1^{er} octobre-8 décembre 1956), et dont les *Annales* t. 122, pp. 244-311, ont longuement parlé sous la plume de M. Dulau.

A quelques détails près, ces faits demeurent quasi identiques et le but demeure le même : reconnaître ce qui se fait et vouloir coopérer de son mieux à cette œuvre d'apostolat.

Nombre de lettres, rapidement griffonnées à l'église, permettent par après de tracer et l'itinéraire et le journal, en cours de montage, dans le *Bulletin de la province de Paris*. C'est un des travaux de M. Gonthier.

10 janvier. — A Musineus, dans la chapelle de l'Hospice, ont lieu les obsèques de M. Bertrand Durbon, décédé l'avant-veille, sur les deux heures et demie du matin, terrassé par une crise aigüe d'urémie. Accouru de Fribourg-en-Suisse, pour assister aux derniers instants de son supérieur, M. Genoud chante la messe des funérailles. D'un côté alternent M. Boullier, M. le doyen de Bellegarde et son vicaire, et de l'autre, le chœur des Sœurs en traitement et cure dans la maison. La chapelle rassemble, d'autre part, autour du cercueil de l'aumônier qui eut toujours le culte du beau et de la liturgie, dames âgées et vieillards de l'Hospice.

Après la messe, sous la neige abondante, on conduit au cimetière du bourg ce prêtre affaiblé qui pendant plus de cinquante-trois ans de sacerdoce, trouva moyen de se dépenser, sous l'emprise d'un esprit vif et alerte, malgré une santé débile qu'il resta sagement attentif à ménager.

Né à Soorts, dans les Landes, le 24 octobre 1879, élève au Berceau-de-Saint-Vincent, M. Duhour fut admis à Dax, le 17 novembre 1899 et y reçut le sacerdoce le 17 juin 1905 des mains de Mgr Jacques Thomas. Placé tout d'abord comme professeur à l'École apostolique du Berceau, il s'y révéla excellent professeur

et éveilleur d'esprits. En 1913, il passait à l'œuvre des grands séminaires qui le retint quarante ans durant. Ce fut tout d'abord *Notre-Dame-du-Pouy*, à Dax. Mais les nécessités du temps de guerre l'amènèrent, dès 1915, par delà la Méditerranée, à *Sidi bou Saïd*, à proximité de Tunis. En 1918, il devenait supérieur du séminaire de *Constantine*, que les Lazaristes reprenaient sur les instances de Mgr Bessière. En 1922, et pour seize ans, ce fut Montpellier, sous les supérieurs de M. Archange Castel, de M. Henri Mailhé. En 1938, M. Duhour redevint supérieur à *Troyes*, mais l'année suivante, la guerre contraignit la maison à se replier pour quelques dix mois, sur Angoulême, avant de réintégrer la Champagne. En 1946, ce furent huit ans d'un supériorat à Nice ; puis enfin, l'ultime étape de Musiciens, dans l'air tonique de son site et cadre reposant.

Dans la *Semaine religieuse* de Montpellier, du 17 janvier 1959, M. le chanoine Yvon Pédrico, ancien et brillant élève du grand séminaire, a campé avec bonheur et une sympathique perspicacité, la silhouette de son professeur, l'homme d'esprit et de cœur, M. Georges-Bertrand Duhour.

A celui qui, venu au Grand Séminaire de Montpellier, circule dans ses couloirs, toujours enchevêtrés malgré les meilleurs aménagements, il semble que va surgir d'un détour la silhouette pittoresque de M. Duhour, tant de fois rencontré en ces lieux, durant les seize ans de son séjour en notre ville. C'était, aux jours froids, l'apparition de quelqu'un très vêtu dont toutes les pièces de l'habillement, des pieds à la tête, témoignaient qu'il craignait plus que tout l'épreuve de l'hiver et nous ne nous privions pas de l'en plaisanter, sûrs de la riposte, mais contents de l'avoir provoquée. En d'autres temps, c'était le même homme mais débarassé de tout ce poids adventice, tout en restant large et petit de stature, il s'avancait comme en se coulant le long des murs, les mains accrochées au camail ou délicatement enfouies dans les manches de sa soutane, la tête légèrement haussée, le visage anguleux et long où l'infirmité n'avait pas diminué la perspicacité et la curiosité du regard que filtraient un pince-nez énigmatique et mouvant. C'est ainsi qu'il se déplaçait et que nous l'apercevions, dans les va-et-vient si nombreux d'une vie de communauté; et quand il ne marchait plus, sur la chaire de la classe ou de la salle des exercices, à sa place au réfectoire ou à la chapelle, son attitude figée et quelque peu hiératique nous intriguait et nous amusait. C'est sa chambre surtout qu'il habitait car, finie la récréation et la promenade rituelle, en avant et à reculons sur le perron après le repas, dominée par la haute stature et la majesté de M. Castel, il se retirait chez lui, n'en descendant qu'avec le soleil pour la lecture de son bréviaire qu'il morcelait comme les moines, en notre humble et pauvre cour. En son appartement aux deux fenêtres, il travaillait longtemps et consciencieusement ou recevait qui venait le voir, soupirant un « entrez » qui nous faisait rire, avec l'accueil d'un sourire aussi malin que bon.

Cher et digne M. Duhour ! Evoquer sa figure est réveiller le passé avec une certaine mélancolie, puisque Dieu l'a rappelé

à lui, et c'est de la peine en nos cœurs, une vraie peine, celle d'enfants à qui la piété filiale n'est pas une obligation pénible mais un devoir très doux et aujourd'hui douloureux.

Nous n'aurions pas su qu'il était né dans les Landes que nous nous serions douté de quelque chose, car il extrait beaucoup de finesse dans sa manière de faire, aux deux sens de ce mot qui indique la subtilité de la pensée et l'adresse de l'action. Habileté et souplesse caractérisaient bien l'esprit et l'homme qu'une ascendance paysanne, en un tel coin de France, marquait profondément, au point parfois de surprendre celui qui n'était pas averti ou qui ne réfléchissait pas assez à l'ensemble. Et c'est à ce terroir, sans doute aussi, qu'il faut en partie attribuer l'ironie moqueuse dont il assaisonnait sa conversation ou son enseignement, attiré par le côté plaisant des situations, des choses et des personnes, impatient d'en étaler victorieusement la cocasserie et résistant rarement à la joie malicieuse de la pointe. Il n'est pas dit que telle n'ait pas blessé quelqu'un, que sa position inférieure d'élève ou son esprit moindre laissait désarmé ; il n'est pas dit, non plus, que le jeu ou le feu de la discussion n'ait pas donné, à qui était plus fort et plus avantageusement placé, l'envie de vaincre ainsi ou de ridiculiser un opposant. Cela est humain et l'emploi d'une certaine tactique de moquerie spirituelle n'est jamais complètement inoffensive, tellement est difficile à manier l'instrument très délicat de l'humour et si tentante l'occasion de l'emporter avec brio en ce domaine. Mais il était aisé de se rendre compte que cette malice n'était pas méchante, la taquinerie cachant d'ordinaire l'affection, et qui n'a vu, en tel cas moins heureux, les efforts humbles et charitables pour réparer la casse caustique ?

Avant de finir comme aumônier chez les religieuses de Mustuens où il commençait sa cinquième année de résidence, « l'honnête retirade » comme il écrivait, c'est cinquante ans de sa vie qu'il a passée dans les petits et grands séminaires, au service du sacerdoce, ayant été tour à tour au Berceau, à Dax (Notre-Dame-du-Pouy), à Tunis-Carthage, ensuite à Montpellier, à Troyes, à Angoulême et à Nice, professeur de lettres, de droit canon, de morale. Enfin, supérieur, et même en des circonstances exceptionnelles et difficiles puisque durant la guerre il préside à Angoulême la réunion provisoire de ce séminaire avec ceux de Troyes et de Metz évacués. Ses élèves peuvent dire quelle était la valeur du maître. Je crois que la clarté était la première de ses qualités, il était serci pour cela d'un esprit lucide et logique qui avait tôt fait de débroussailler les questions compliquées pour les présenter en ensembles et résumés assimilables. Lisant beaucoup, et friand intellectuellement des choses qui s'écrivaient, il savait énormément et sans en faire aucun étalage, il l'insinuait dans ce qu'il apprenait aux autres. Aucune soif de nouveautés, et peut-être même une volonté arrêtée d'être en deça de ce qui pouvait se soutenir, non par je ne sais quelle peur de modernisme et non plus pour se ménager un parapet d'orthodoxie, mais par prudence paysanne et amour du terrain solide où se bâtissent les

beaux et bons édifices. C'était plaisir et souvent amusement, de l'écouter et lorsque tout à coup, délesté momentanément de la circonspection intellectuelle coutumière, en classe ou dans un entretien particulier, il se laissait aller à la pente de son esprit, le voyage avec lui était très instructif et c'était tout bénéfique, auprès de cet esprit méticuleusement méthodique, de voir esquisser une synthèse que la plus rigoureuse analyse fondait et où il ne déplaisait pas, au milieu d'excellents aperçus, de se rendre compte que le bon sens surtout y dominait. La direction spirituelle, appréciée puisque beaucoup de séminaristes et de prêtres la lui demandaient, était faite de sûreté doctrinale, de finesse psychologique et de très grande bonté. C'est vers la piété qu'il entraînait ceux qui lui faisaient confiance, vers le travail équilibrant et vers l'abandon à Dieu. Il écoutait beaucoup, se taisait et comprenait, apaisait, arrangeait, réconfortait, tout en stimulant, préférant la mesure et le juste milieu à l'outrance, même justifiée par les plus saintes raisons. On sortait éclairé et calmé de chez lui, prêt au sacrifice se présentant et plus encore à la monotone tâche quotidienne. Paternel et attentif aux besoins comme aux difficultés des jeunes clercs, il était tout près de ceux qui lui avaient confié leur âme et maints traits, qui ne peuvent pas s'écrire sont touchants de tendresse sacerdotale authentique.

Car, en dépit d'un certain extérieur comme froid et distant, et d'un apparent souci d'une autorité hiérarchique à sauver, malgré les flèches de la raillerie, un cœur très bon se cachait en M. Duhour et ce ne sont pas ses seuls dirigés qui ont pu en bénéficier. Peut-être une timidité inavouée le dissimulait-elle, non moins qu'une très grande réserve qui respectait infiniment le partenaire en ce terrain. Que d'agréables conversations avec lui, dans son bureau, sur la route d'une promenade, au cours d'un voyage fait en commun, durant les vacances en une rencontre, de vive voix ou par lettre. La détente amicale permet conseils, confidences, anecdotes, une très franche simplicité d'anime et la chaleur des sentiments est sensible, révélant tout à coup une très profonde affection, nuancée et délicate, qui va jusqu'au dévouement. Comme il était cher à l'ancien directeur du séminaire de Montpellier de revoir les élèves et les dirigés qu'il y avait eus ! Quelle réception à Nice, lorsque sur le chemin de Rome on y faisait halte ! Et depuis sa retraite comme aumônier, comme il aimait retrouver tel ou tel providentiellement et l'entretenir longuement, et comme une lettre attentionnée lui faisait plaisir, l'âge ayant complètement libéré la cordialité foncière de son âme !

Cette âme a paru devant Dieu et une dette de reconnaissance nous presse de prier pour elle. Le diocèse l'a contractée durant les longues années que s'est exercé en sa faveur un ministère discret et fécond, au grand séminaire, à l'officialité, auprès des étudiantes catholiques dont M. Duhour fut quelque temps l'aumônier, et pour tant de consciences de prêtres ou de religieuses dont il a été le guide avisé. Myr Brunhes l'avait nommé chanoine honoraire de sa cathédrale, pour ses vingt-cinq ans de

sacerdoce, lui exprimant ainsi sa gratitude et celle de son clergé, en un geste flatteur pour la Congrégation de la Mission à laquelle aussi il exprimait de la sorte son merci. Car c'est en fils de saint Vincent que M. Duhour, du même pays que son Père, a voulu vivre et a vécu, dans l'effacement d'un service très précieux mais très caché, donnant le savoir de son intelligence riche et vive, distribuant journellement les ressources de sa sympathie toute simple, formant les uns et les autres aux meilleures habitudes de vivre et de penser, attendant de Dieu seul la réussite de son œuvre et la récompense de son travail. Qui vraiment, c'est comme si nous le rencontrions encore sous la cloche, prêts à descendre l'escalier, nous souriant quelque peu narquois, de la race de ces prêtres réguliers et studieux que dons humains et vertu surnaturelles ont rendu sages pour eux et pour les autres. En lui renouvelant notre affectueux respect et notre remerciement sincère, c'est un souvenir ému que nous écrivons en nos cœurs, de celui qui nous a aidés à être prêtres à notre tour. Que Dieu le paie !

11 janvier. — A Curry, dans la solennité de l'Épiphanie, l'École apostolique, célèbre les vingt-cinq ans de sacerdoce de M. Jean-Baptiste Poncey, jadis missionnaire en Chine, toujours plein de vie et sportif... Le jubilaire ariégeois chante la messe. Pour dégager la valeur du sacerdoce, le sermon de M. Eyler apporte de captivantes considérations.

A midi, à l'heure des *santés*, après les confraternelles adresses du supérieur, M. Norbert Feck, et de M. Gonthier, M. Jean-Pierre Fesuelle présente, en strophes alertes, le *stylo* de prix dont la maison fait, en ce jour, cadeau au souriant jubilaire. A notre époque, et de plus en plus, la civilisation devient écrite, la parole cède la place au papier, au style, à l'écriture, au stylo... Toutefois, la *parole*, par la radio, le disque, n'a pas fini, bien loin de là, et son rôle et son vivant rayonnement. Mais toujours entre les doigts et dans les cordes vocales, l'*esprit* demeure irremplaçable !

Bien cher Monsieur Poncey,

*Comment, dans le désert, à cette foule immense,
Aurait pu prêcher, Jean, sans sa voix de stentor,
Sans sa large poitrine et sans ce geste fort
Qui d'un cœur passionné révèlent l'éloquence ?*

*L'éloquence ! voilà la marque des apôtres,
Le signe de l'appel au travail du Seigneur,
Lorsque Dieu vous choisit pour le même labeur,
Il ne vous manquait rien de ce qu'avaient les autres.
Et nous la connaissons, votre parole ardente
Que dans notre chapelle, avec admiration,
Nous écoutons ravis et vibrants d'émotion,
Grave et forte à la fois comme un orgue qui chante.*

*Vingt-cinq années passées à cette tâche digne
N'ont pas encore usé vos nobles instruments ;*

*Mais il faut vous résoudre à des ménagements,
A un certain repos dont votre ardeur s'indigne.*

*Bassurez-vous pourtant... L'intelligence humaine
Vous fournit le moyen, en évitant l'excès,
De poursuivre votre œuvre, avec quelque succès...
« Sans fatigue on écrit ce qu'on dit avec peine. »*

*Voici donc... un stylo — riche en est la matière —
Que la Communauté vous offre en ce beau jour,
Qu'il soit, entre vos mains, un instrument d'amour
Et la voix qui conduit l'âme vers la lumière.*

*Où, la plume est la voix, dans le siècle où nous sommes
Qui fait connaître à tous, sur notre pauvre sol,
Le message du Christ, comme au temps de saint Paul.
Eh bien ! servez-vous en pour le salut des hommes !*

13 février. — A Leyde, M. Eméric van Donzel, Lazariste hollandais, passe son examen *doctorat* ès langue et littérature sémitiques : épreuve finale de scolarité. Pour le titre docteur ès lettres, il faut encore la soutenance d'une thèse, mais le succès de ce jour fait augurer l'avenir avec confiance.

M. van Donzel (arrière-neveu de MM. Jean et Jacques Reynen, d'heureuse mémoire aux Pays-Bas comme en Chine), mettra bientôt son savoir et son dévouement au service de la mission d'Éthiopie. Tout d'abord destiné à la mission de Java, il avait commencé à Leyde, dès 1951, des études d'Indologie, de sanscrit et de langues orientales. Mais, comme l'on sait, la suite des changements politiques a modifié bien des plans : l'accès de cette mission s'avère de plus en plus difficile pour les missionnaires de Hollande. Dès 1955, M. Donzel donne à ses études une nouvelle orientation. On parlait déjà de l'Éthiopie. Tout aussitôt, la langue et la littérature arabes devinrent son étude principale ; il y joignit comme branches complémentaires *histoire, langue et littératures éthiopiennes*, ainsi que *langue et littérature italiennes*.

Pour la première partie complémentaire, relative à l'histoire d'Éthiopie, dès le 26 juin 1958, il passa son examen à l'Université de Rome, devant les professeurs Giorgio Levi della Vida et L. Ricci, dont il avait suivi les cours en 1957-58. L'examen doctoral de ce 13 janvier 1959 à Leyde, portait sur les autres parties annexes (et l'arabe et l'italien). Les examinateurs étaient M. J. Schacht et Mme I. Hijmans-Tromp ; l'un, professeur de langue et littératures arabes, l'autre, professeur-adjoint de langue et littérature italiennes. Le candidat présentait à la Faculté son *Mémoire* requis. Ce travail donne, en traduction française, diverses sections d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque Vaticane [Vat(icanus) ar(abus) 77]. Le codex contient notamment en traduction arabe des chapitres du « *Pré spirituel* de Jean Moschus († 619) (Migne, P.G. 87.3) et des « *contes édifiants d'Anastase le Sinaïte* » († après 700). Pour certains passages de ces textes, l'original grec était jusqu'ici inconnu.

Son directeur d'étude avait demandé à M. van Donzel de traduire ces divers paragraphes, et de les munir de notes suggestives. Or, c'est en poursuivant ce soigneux labeur que notre confrère eut le flair et la chance de retrouver pour plusieurs passages le texte grec à cette heure encore inédit.

M. le professeur Schacht se montra justement satisfait de ce résultat, comme d'ailleurs il l'avait été de son élève, durant tout le cours de ses études. Ce soin et ces résultats valurent sans peine à l'examiné l'honorable mention « *cum laude* ».

Evidemment, ce mémoire, après quelques retouches, sera publié dans un recueil scientifique. Ce sera une joie de le signaler en son temps, comme c'en est une, aux *Annales*, d'offrir au patient et avisé travailleur nos confraternelles félicitations.

17 février. — En cette fête du bienheureux martyr François-Régis Clet, alors que souvenirs et prières montent fidèlement vers Dieu pour la cause chrétienne de la Chine, la Maison-Mère est réunie autour du cercueil de M. Félix Aubé, missionnaire en Chine durant quarante ans, de 1908 à 1948, et depuis huit ans malade à l'infirmerie de Saint-Lazare.

Pour évoquer cette figure, et en dégager la valeur, la conférence de M. Bizart, avec ses données concrètes, est suggestive et édifiante à souhait. Que de leçons, notamment que d'énergie décèlent les derniers jours de notre confrère ! C'est l'aboutissement et la conclusion de toute une vie de **générosité**.

J'aurais voulu confier au bon M. Desrumaux, l'ex-visiteur de M. Aubé en Chine, le soin de vous exposer la beauté et la grandeur d'âme de notre confrère et la fécondité de son activité missionnaire.

Dans l'état de fatigue où il se trouve actuellement, M. Desrumaux s'est contenté de griffonner quelques notes et de provoquer de la part de deux confrères, un Chinois, M. Joseph Chow, actuellement professeur au Berceau, un Italien, M. Bruno, présentement à Bondues, quelques remarques sur la vie et les vertus de M. Aubé, leur collègue et leur compagnon d'apostolat en Chine.

Grâce à ces notes, je pourrai esquisser, camper devant vous la belle physionomie d'un missionnaire dont toutes les forces et toutes les capacités ont été mises au service de la Chine. Sans nul doute, il eût été préférable, à tous points de vue, qu'un ex-missionnaire de Chine vous retraçât le portrait et l'activité apostolique du regretté M. Aubé. Mais parmi les missionnaires de Chine actuellement à Saint-Lazare, seul M. Gunth, a vécu avec lui ou près de lui. On m'excusera donc d'imposer une fois de plus à la Communauté une voix qui n'est plus jeune et une prose trop connue.

Depuis 1950, M. Aubé était à l'infirmerie. Je l'ai donc trouvé là quand je suis arrivé à Saint-Lazare en 1953. Dans mes visites aux malades, j'ai eu de suite l'occasion de distinguer et d'apprécier la rude franchise et la haute conscience de ce missionnaire.

Par ailleurs, originaire du diocèse d'Evreux, M. Aubé aimait à me parler de ses anciennes connaissances, en particulier de son condisciple et ami Mgr Loth, vicaire général. On eut donc la facilité d'échanger bien des idées et des sentiments.

Aussi évoquer son souvenir sera pour moi une manière de lui prouver ma gratitude pour le bon exemple qu'il m'a donné et l'édification qu'il m'a procurée, surtout les derniers jours de sa vie crucifiée.

Dans une conférence ultérieure, je laisserai la parole aux deux Confrères qui ont envoyé à M. Desrumaux chacun leur rapport sur l'activité apostolique de M. Aubé. Ce soir, je me contenterai de donner un bref « curriculum vitae » de ce cher Confrère et d'aborder l'épreuve qu'il eut à subir les dernières années de sa vie, singulièrement ces derniers mois.

C'est un vrai cas de conscience qui s'est posé au malade comme aux docteurs qui l'ont soigné. Ce cas de conscience, Dieu s'est chargé de le résoudre lui-même en rappelant à lui brusquement notre cher Confrère le 14 février 1959. Il sera édifiant pour nous d'examiner de plus près le cas tel qu'il s'est posé à ses docteurs et au malade lui-même.

I. — BREF CURRICULUM VITAE DE M. AUBÉ

A. Le prêtre séculier. — Félix-Charles Aubé est né, le 25 mars 1881, à Notre-Dame-du-Vaudreuil, dans l'Eure, au diocèse d'Evreux. Il était le dernier « d'une nichée de quinze enfants », affirme M. Bruno. Renseignements pris auprès de son condisciple et ami Mgr Loth, vicaire général, le fait est exact.

Enfant de famille chrétienne, M. Aubé fit ses études au Petit Séminaire, puis au Grand Séminaire d'Evreux, dirigés tous deux alors par les Lazaristes. Il fut ordonné prêtre le 29 juin 1905 et, à peine fixé dans son poste de vicaire, il commença à laisser entendre qu'il irait volontiers dans les Missions et demanderait pour cela son admission à Saint-Lazare parmi les Prêtres de la Mission. Il paraît, d'après M. Bruno qui a reçu sans doute des confidences sur ce point, que l'abbé Aubé a souffert pour suivre sa vocation vincentienne, et qu'il n'a jamais pu digérer le mot lancé par son évêque, en l'apercevant à la gare d'Evreux : « Voilà le déserteur ».

Je ne saurais affirmer que tout cela est authentique. Ce que je sais, c'est que l'évêque d'Evreux, Mgr Gaudron, les vicaires généraux, surtout Mgr Loth, ne manquaient jamais d'aller lui rendre visite à l'infirmerie au moment où les prêtres du diocèse d'Evreux faisaient chaque année leur retraite à Saint-Lazare, et qu'avant mon arrivée ici, dès que je venais à Paris, on me demandait toujours des nouvelles du bon P. Aubé... C'était donc un déserteur dont on était plutôt fier.

B. Le Missionnaire Lazariste. — Après un an de séminaire, M. Aubé partit pour la Chine en 1908. M. Loucyck, annonçant M. Aubé, écrit : « Confrère pieux, de grand bon sens, zélé ». Ce

Confrère récut comme missionnaire dans le diocèse de Tcheng-ting de 1908 à 1930.

Je laisse au rapport de M. Joseph Chow le soin de citer les placements et déplacements de M. Aubé. Je note ceci seulement : « En 1931, M. Aubé fut nommé supérieur de Tcheng-ting, mais à cause de sa santé et d'autres motifs, il a donné sa démission. En 1936, il fut placé à Kiao-tch'ai : village entièrement catholique de 1.300 habitants : où j'ai récu avec lui pendant trois ans (1939-1942). M. Aubé a quitté Kiao-tch'ai en 1942 pour Tcheng-ting, où il fut de nouveau nommé supérieur. C'est là qu'il se dévoua avec ardeur jusqu'à son départ pour se soigner à Pékin en 1946 ».

En 1948, M. Aubé rentre en France. Il remplit les fonctions d'aumônier à Garnes après avoir été quelque temps à Sainte-Anne d'Amiens.

En 1950, il entre à l'infirmerie. Il y est mort le 14 février 1959.

II. — DRAMATIQUE CAS DE CONSCIENCE

M. Aubé, souffrant d'artérite sénile, fut envoyé à l'hôpital Saint-Joseph, sur ordre de notre médecin, le 23 janvier de cette année. Au début de février, je reçus la visite du Médecin-Général François Blanc, professeur à la Faculté de Médecine de Marseille. Le Docteur Blanc n'est pas un inconnu à l'infirmerie de Saint-Lazare : il s'est intéressé toujours aux missionnaires chinois : M. Léfaki, M. Castel, et surtout M. Aubé, son Père et ami.

M. Desrumaux me fournit cette note suggestive : « Le Docteur Blanc, nommé à Pékin médecin de la Légation de France, avait été déçu en arrivant de trouver un titulaire à ce poste et voulut se révolter. M. Aubé, soigné par lui à l'hôpital de Pékin, le raisonne et obtient qu'il reste dans cette ville. La reconnaissance et l'affection du Docteur pour M. Aubé datent de cette époque et depuis ne se sont jamais démenties ».

Ce M. Blanc me déclare donc ou parloir qu'on parle d'amputer M. Aubé pour l'empêcher de souffrir et lui prolonger la vie. Il ne croit pas, lui, que cette amputation soit nécessaire et pense qu'avec ses piqûres intraveineuses appropriées, il arrivera au but désiré.

Hélas ! Après examen du malade et consultation avec le Docteur Vic-Dupont, le Docteur Blanc change d'avis, comme on le verra par la pathétique lettre adressée par lui à M. Aubé, le 12 février, donc deux jours avant la mort.

Quoi qu'il en soit, le malade souffre énormément ; il se prépare à l'éventualité d'une amputation possible et il demande lui-même qu'on lui donne l'extrême-onction.

Le 10 février, mardi avant les Cendres, je vais à Saint-Joseph. Le malade se confesse avec un calme surprenant. Il se trouve dans un moment d'accalmie. La Sœur de salle me dit qu'elle a remis à plus tard la piqûre calmante qui risque

d'amortir la lucidité du patient. Longtemps, je me rappellerai cette cérémonie. Calme et conscient, M. Aubé répond aux prières, se prête aux onctions, fait les signes de croix, au point d'émouvoir aux larmes les assistants, les Sœurs surtout. Au moment où je lui donne, après la rénovation des Saints Vœux, l'indulgence plénière « in articulo mortis », il suggère lui-même aux Sœurs de réciter le « Confiteor ».

Cette sérénité, cette force d'âme m'ont fort impressionné et édifié. Il est prêt, archiprêt, ce saint prêtre ! Mais va-t-il se résigner à souffrir atrocement ou accepter l'amputation que le chirurgien Vic-Dupont et le Docteur Blanc trouvent nécessaire ? Ce dernier avait dit à son ami : « Priez, réfléchissez, et acceptez ». Le 12, il lui écrit cette lettre bouleversante qui n'a pas été décachetée et qui est revenue ici après la mort du destinataire, le 14.

Voici la teneur de cette lettre. Elle pose bien le drame, ou le cas de conscience, et fait ressortir la haute conscience et l'esprit chrétien du Docteur :

Paris, le 12 février 1959.

Cher Père Aubé,

J'ai pensé à vous toute cette journée, à la terrible épreuve que vous subissez. Quelle que soit la gravité de la mutilation que représente une mutilation de cuisse, il faut que vous l'acceptiez. C'est le seul traitement qui vous permettra de survivre.

Je sais — moins bien que vous, certes — la valeur rédemptrice de la souffrance, le bon usage que l'on doit faire de la maladie, et que la résignation qui accepte le mal physique est la seule attitude chrétienne valable.

Mais il ne s'agit pas que de souffrance, il s'agit de vie : et le même geste chirurgical calmera vos douleurs et prolongera votre existence. Nous ne disposons pas de nos jours terrestres, et vous ne pouvez abrégér le cours des vôtres, en refusant une opération nécessaire.

Si vous étiez mon père selon la chair, je n'aurais pas d'autres arguments. Que Dieu vous éclaire, Père Aubé. Il vous a aimé et aidé tout au long de votre vie missionnaire. Il ne peut vous abandonner en ce moment.

Acceptez la décision du professeur Vic-Dupont, mon ami, et des chirurgiens de Saint-Joseph. Ils savent ce qu'il convient — en conscience — de faire.

Je vais demander à Jeanne et aux enfants de prier pour vous.

Je vous embrasse avec toute ma pauvre et défectueuse affection et je repense à la vieille Chine où j'ai fait tant de rencontres, je pense à tout ce que je vous dois.

F. BLANC.

P.S. — Montrez ma lettre à Vic-Dupont.

Il se trouva que le malade ne lut pas cette lettre... Il avait prié, réfléchi, et avait, paraît-il, déclaré qu'il refusait l'amputation. Justement, dans la nuit du 13 au 14, le P. Aubé eut une syncope... entra dans le coma, vers 3 heures du matin. Alertés par téléphone, nous le fîmes transporter en ambulance de Saint-Joseph à l'infirmerie de Saint-Lazare et, vers 10 heures, il expirait, le samedi 14, chez nous et chez lui : le cas de conscience était tranché par Dieu, qui ne voulait pas que son prêtre et son missionnaire fût mutilé et amputé. Après la mort de M. Aubé, nous découvrîmes dans les affaires du défunt une série de lettres adressées à des parents et amis. Sur l'enveloppe de chacune d'elles, il y avait : D.C.D. le... et un timbre de 15 francs. J'ai prié M. l'économe d'envoyer ces lettres aux destinataires, en les mettant sous une autre enveloppe. Le Docteur Blanc a eu la sienne. Il l'a même montrée à Sœur Maze qui l'a trouvée admirable. Le Docteur Blanc, à cette occasion, a demandé si le moribond avait reçu sa propre lettre. La Sœur ne sut que répondre. Mais je crois que le Docteur ne m'en voudra pas d'avoir lu cette lettre et d'avoir constaté en cette occasion comment les hommes posent et résolvent certains cas de conscience, et comment parfois, dans le conflit des solutions opposées, Dieu se charge lui-même de résoudre le cas, en donnant à chacun l'impression du devoir accompli.

Il s'agissait de vivre plus longtemps. Le Père Aubé cit et mieux dans le ciel où il demeure glorieux, tandis que ses pauvres restes mortels gisent dans notre caveau de Montparnasse, pas amputés, mais bien déformés.

Dans une conférence ultérieure, M. Gunth qui vécut en Chine plusieurs mois sous la direction de M. Aubé, fournit un ample aperçu de cette vie apostolique. Fort zélé et observant, M. Aubé, rude pour lui-même, se montra parfois âpre comme supérieur de Mission. Mais avec toute son énergie, il endura, pour sa part, les souffrances que le Seigneur ne lui ménagea guère. Quel courageux et vaillant missionnaire !

19 février. — A Rézaïeh, en Perse, M. Pierre Franssen qui, la veille encore, affirmait ne pas aller plus mal que les jours précédents, se lève à l'heure accoutumée. La toilette achevée, il ouvre comme d'habitude la fenêtre de sa chambre à coucher, et se dirige vers son bureau. Se trouvant soudainement fort mal, il s'affale sur le plancher. C'est là que son confrère, M. Jean-Paul Kieffer, revenant de dire sa messe chez les Sœurs peu après six heures et demie, le trouve étendu à terre sans mouvement, sans vie. L'âme, une âme de généreux apôtre, avait quitté la terre pour le ciel.

Après plus de quarante-six ans de dévouement pour la chère mission de Perse où il arrivait en octobre 1912, M. Franssen s'y dépensa avec la ferveur d'un cœur ardent, tout imprégné d'amour de Dieu.

Le vendredi 27 février, à Téhéran, en la capitale iranienne. la Mission Lazariste, soldant une dette de gratitude, célèbre un service funèbre pour son vénéré défunt. Dans l'église où pointent quelques cornettes des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, se trouvent avec nombre de fidèles, les représentants des diverses communautés catholiques de la ville et plusieurs personnalités, notamment les ambassadeurs de France et des Pays-Bas.

Dans le chœur, ont pris place l'archevêque des Chaldéens catholiques de Téhéran, Mgr Joseph Cheikho, et Mgr Lino Zanini, internonce apostolique en Iran. Ce dernier donne l'absoute, après la messe de requiem que chante M. Joseph Le Cunuder, assisté de M. Ouchana, et M. Goyaux, comme diacre et sous-diacre.

Après l'office, devant cette assistance, unie dans la prière et la sympathie, M. le Visiteur explicite les sentiments de tous et dégage quelques-unes des leçons que présente la vie du défunt, totalement dévoué à sa vocation apostolique, de fils de saint Vincent.

Nous sommes réunis dans une prière commune pour le repos de l'âme du regretté M. Pierre Franssen, ancien supérieur ecclésiastique des Lazaristes en Iran, ancien supérieur des Missions de Rézaïeh, Tabriz et Ispahan, ancien curé de cette paroisse de l'Immaculée-Conception, rappelé à Dieu, le 19 février dernier, à Rézaïch, dans sa soixante-dix-huitième année.

En la personne de ce bon prêtre, les Missions Lazaristes d'Iran perdent un membre précieux dont le long ministère fut des plus féconds dans les différents postes qu'il occupa ; c'est une belle et grande figure de prêtre et de missionnaire qui disparaît.

Au milieu des difficultés d'une vie extrêmement mouvementée, comme dans le calme d'une existence presque monastique, M. Franssen n'eut qu'un idéal : accomplir toujours et partout la sainte volonté de Dieu, en se mettant entièrement au service des âmes qui lui étaient confiées.

Il me semble que je manquerais à mon devoir de supérieur provincial des Lazaristes, si je n'évoquais pas son souvenir et si je ne lui disais, au nom du représentant du Saint-Siège en Iran, S.E. Mgr Lino Zanini, au nom de S.E. M. l'Ambassadeur des Pays-Bas et des personnalités ici présentes, au nom de tous mes confrères et des Filles de la Charité de l'Iran, au nom enfin de toutes les âmes auprès desquelles il a exercé son zèle apostolique, un « au revoir » chrétien, qui sera, non pas un éloge que l'Eglise nous interdit, mais une occasion de demander pour lui des prières.

M. Pierre Franssen est né à Tegelen, en Hollande, le 29 avril 1881. A vrai dire, j'ignore presque tout de son enfance, de sa jeunesse et de son adolescence. J'imagine cependant que ce sont les traditions chrétiennes de sa famille, peut-être aussi les leçons et les exemples de quelque vertueux pasteur, qui l'orien-

tèrent vers la vocation missionnaire. Il entra, à l'âge de cinquante-six ans, dans la Congrégation de la mission, dite des Lazaristes. Ordonné prêtre, à Paris, par Mgr Almeyer, le 14 juillet 1912, il fut aussitôt envoyé en ce pays de Perse où il devait rester jusqu'à sa mort, soit pendant quarante-sept ans : longue vie de dévouement, de sacrifices, de souffrances, mais aussi d'ineffables consolations et de joies bien douces, qui lui firent aimer ce cher pays de l'Iran pour lequel d'ailleurs on ne peut qu'éprouver une véritable affection quand on le connaît de longue date.

Placé d'abord à Tabriz, il fut nommé directeur de l'internat de la Mission et chargé des cours de français dans notre école qui comptait alors une centaine d'élèves. Deux ans durant, il s'adonna à cette tâche si délicate de l'éducation et de la formation morale et intellectuelle de la jeunesse.

Cependant, la guerre de 1914-1918 éclatait. Nos confrères de nationalité française étaient rappelés dans leurs pays. Resté seul à Tabriz, M. Franssen parvint, avec l'aide de collaborateurs laïques, à maintenir les œuvres scolaires existantes.

En juin 1918, lui simple missionnaire catholique, devint officiellement consul d'Espagne et de Hollande en Azerbaïdjan. Et voici dans quelles circonstances. La ville de Tabriz était sur le point d'être occupée par des troupes étrangères, les diplomates des nations alliées se trouvèrent dans l'obligation de partir, abandonnant les chrétiens de cette région à leur propre sort ; c'est pourquoi, sur proposition de tous les consuls alliés et sur la demande formelle du ministre d'Espagne en Perse, M. Franssen accepta de prendre en mains les intérêts de ces chrétiens et des consulats alliés. En fait, il fut consul non seulement d'Espagne, mais encore de Hollande, chargé en outre de la sauvegarde des intérêts français, italiens, britanniques et américains en Azerbaïdjan. Lourde charge, grandes responsabilités pour cet humble enfant de saint Vincent qui, seul étranger resté à Tabriz, s'efforça de sauvegarder, au milieu du chaos de la guerre et de l'invasion, tout ce qui portait encore le nom de chrétien. C'est ainsi qu'à Tabriz même, il fut le soutien moral et le protecteur efficace de milliers d'Arméniens grégoriens ou catholiques dont plusieurs lui durent la liberté et même la vie. Que de fois ai-je entendu Mgr Nersesse Melik-Tanguian, alors archevêque grégorien des Arméniens en Azerbaïdjan, rappeler tout ce que lui-même et ses fidèles devaient au dévouement, à la sage et prudente protection de notre bon confrère !

La guerre terminée, les consuls des différents pays alliés rentrèrent à Tabriz et reprirent possession de leurs biens et propriétés que notre cher confrère avait su garder intacts au milieu de la tourmente. Quant à M. Franssen, il abandonna, sans grand regret, les titres et fonctions qui lui avaient été confiés, content d'avoir fait tout son possible pour s'acquitter au mieux de sa charge, remerciant Dieu surtout de s'être servi de lui pour sauver bien des vies humaines. Il ne songeait nullement à recevoir une quelconque rémunération de la part des hommes. Elle lui

fut pourtant accordée quand, en 1933, il reçut, de la part du gouvernement français, la croix de la Légion d'honneur, quand, le 15 décembre 1953, dans les salons de la légation d'Espagne, à Téhéran, il fut fait commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, et quand, au début d'octobre 1954, M. l'Ambassadeur de Hollande lui remit la décoration de l'Ordre d'Orange-Nassau. Les paroles que prononça alors S.E. Myr Forni, internonce apostolique en Iran, traduisent admirablement les sentiments intimes et profonds qui animaient le cœur de notre cher confrère : « Je suis très heureux, disait Son Excellence, que tout cela ait été fait par un missionnaire. Le bon Dieu l'a voulu ainsi ; il peut nous demander de Le servir dans des circonstances tout à fait imprévues et qui importent peu d'ailleurs. Le tout est de Le « Servir ».

« Servir Dieu », Le servir dans la personne des humbles, des petits, des déshérités, ce fut encore le véritable motif du voyage entrepris par M. Franssen, au début de 1921, à la tête d'une trentaine d'orphelins et d'orphelines qu'accompagnaient cinq ou six Filles de la Charité. Les autorités consulaires françaises, craignant, en effet, une nouvelle invasion de troupes étrangères en Azerbaïdjan, avaient très fortement conseillé à nos Sœurs de quitter la ville et de se rendre à Téhéran. M. Franssen ne pouvait les laisser partir seules. Confiant nos deux maisons à l'un de nos confrères, M. Franssen, monté à cheval, quitta Tabriz, le 5 janvier 1921, guidant sa misérable petite troupe à travers monts et vallées, sur des sentiers couverts de neige, en butte parfois aux attaques des maraudeurs et de certains paysans malveillants. Quarante-cinq jours durant, ils allèrent ainsi avant d'atteindre la capitale. Quand, par la suite, M. Franssen nous racontait cette véritable épopée, il ne pouvait s'empêcher d'avoir les larmes aux yeux et il avouait avoir terriblement souffert pendant cette fuite, non pas tant pour lui-même que pour les Sœurs et surtout pour les pauvres enfants qui, pourtant, arrivèrent tous sains et saufs à Téhéran.

Cependant, en Azerbaïdjan, tout était redevenu normal et, en 1923, M. Franssen, de retour à Tabriz depuis deux ans, fut nommé supérieur de notre Mission de Rézaïeh. Sans l'ombre d'une hésitation, notre dévoué confrère se rendit immédiatement à son nouveau poste, sachant bien qu'il n'y trouverait que ruines et misères, tant morales que matérielles.

Avec un courage indomptable, une foi ardente dans les destinées de cette Mission si chère à son cœur, il se mit à l'œuvre ; en quelques années, il reconstruisait les deux maisons des Missionnaires et des Filles de la Charité, élevait une chapelle qui, pendant près de trente ans, servira d'église à la Communauté chaldéenne catholique de la région, créait un orphelinat et une petite école, fondait ce que nous pourrions appeler un « Pré-Séminaire », d'où effectivement sortirent quelques bons prêtres, parmi lesquels deux Lazaristes. C'était là l'œuvre préférée de ce grand serviteur de Dieu qui voulait, avant tout, assurer la permanence du Sacerdoce parmi les chrétiens.

ST. MARY'S SEMINARY LIBRARY
Perryville, Missouri

En 1951, ses supérieurs lui demandaient de venir à Téhéran, comme curé de cette paroisse. Ce lui fut un dur et pénible sacrifice de quitter sa Mission de Rézaïeh, mais comme toujours, il obéit. L'année suivante, il était nommé supérieur de notre maison d'Ispahan où il demeurerait deux ans. En octobre 1954, il était de nouveau placé à Tabriz, puis, vu son grand âge et ses infirmités, retournait, en 1955, dans sa chère Mission de Rézaïeh, où il mena depuis lors une véritable vie monastique, aimant à réciter pieusement, chaque jour, son bréviaire, à célébrer chaque matin la sainte messe, à se préparer du mieux possible à la mort qu'il sentait venir.

J'ai eu l'occasion de le voir, il y a deux mois, à Rézaïeh, et je fus grandement édifié de la manière humble et soumise dont il me parla de son état d'âme, de la nécessité de venir en aide à cette chère Mission de Rézaïeh, de son complet abandon à la divine Providence.

Et maintenant, le bon et vertueux M. Franssen est entré dans son éternité. Notre devoir, devoir de reconnaissance et de charité fraternelle, est de prier pour lui. S'il a, en effet, bien travaillé sur terre, il n'est pas sûr qu'il soit déjà au Ciel, car la responsabilité du prêtre, qui a charge d'âmes, est bien grande devant Dieu.

Que ceux d'entre vous, Messieurs et mes bien chers frères, à qui la prière n'est pas familière, qui ne comprennent pas comment elle peut franchir la grande barrière de la mort pour atteindre, dans le cœur de Dieu, celui qui nous a quittés, retrouvent au fond de leurs mémoires les formules oubliées, afin que tous ensemble, avec nos cœurs plus encore qu'avec nos lèvres, nous nous tournions vers le Tout-Puissant pour Lui dire : « Seigneur, portant témoignage du bien que nous a fait ce prêtre, nous Vous supplions d'oublier ses faiblesses ou ses fautes, de lui accorder le pardon et la paix auprès de Vous. » Ainsi soit-il !

25 février. — « Au Carmel de Lisieux, mort, dans sa quatre-vingt-dixième année, de Sœur Geneviève de la Sainte-Face, Céline Martin, sœur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Née à Alençon, le 26 avril 1869, Céline était l'avant-dernière enfant de la famille Martin. Peu après la mort de son père, veuf en juin 1894, elle rejoignit au Carmel de Lisieux ses trois autres sœurs : les deux aînées Marie et Pauline, et la plus jeune, Thérèse. Céline fit profession le 24 février 1896. En 1946, elle célébra ses noces d'or, et eut le privilège de recevoir la couronne et le bâton jubilaire des mains de Mgr Roncalli, alors nonce apostolique en France (devenu depuis le pape Jean XXIII). Dix ans plus tard, en 1956, Céline fêta son jubilé de diamant, et garda, jusqu'à la fin de sa longue existence, une lucidité et une mémoire exceptionnelles. Après avoir donné au monde, par son pinceau et sa plume, le portrait physique et moral de sa petite sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, elle apporta, ces derniers temps, un témoignage de premier ordre aux Procès informatifs pour les causes de ses parents, les serviteurs de Dieu : Louis et Zélie Martin. »

Sur cette figure d'actualité, la presse a multiplié reportages et souvenirs. Parmi ces articles, les réflexions de Jean Guilton, demeurent, à son ordinaire, savoureuses et susceptibles d'applications pratiques : soulignant notamment la simplicité et la familiarité de telles vies qu'on serait porté à auréoler intempestivement.

A quatre-vingt-dix ans, Céline Martin, discrètement, vient de mourir. J'étais allé la voir dans la pensée, indiscrète peut-être, de toucher sa sœur par un lien tout vif. Cette sainte devenue si vite la plus populaire de toutes, la plus présente à notre humanité, dont j'admire le génie, si difficile à connaître à cause de sa simplicité profonde — je me disais que je l'approcherais par Céline, Sœur Geneviève, qui avait été son inséparable. Car Thérèse avait deux sœurs préférées, Céline et Pauline, sa seconde mère, à qui elle devait sa formation et sa voie, face souriante de son être. C'est par constellations que surgissent les héros et les saints. Celui qui scintille en signale plusieurs.

Mais voici Sœur Geneviève derrière les grilles, colombe noire. De l'oiseau, elle a les mouvements furtifs, sautillants. C'est Ariel. Sa robe ondule. Sa canne dessine des figures. Le souvenir qu'elle m'a laissé est celui de ce primesaut. Enfant, elle avait des espiègleries. On riait beaucoup dans cette grave famille. Héritage du père, sans doute, qui avait une imagination vive : il appelait Céline « l'Intrépide » et Thérèse, je ne sais pourquoi, « l'Enfant de la Bérésina ». Pour m'exprimer sa joie d'exister, Céline me disait joliment qu'elle avait quatre vies en elle. Je me laissai aller à l'interroger sur la peinture. Elle me dit avoir pris des leçons d'un élève de Flandrin, le peintre lyonnais. Je n'osais pas lui avouer que les tableaux qu'elle avait peints de sa sœur avaient trop adouci le visage de la fille forte, robuste et volontaire Normande, comme on le reconnaît à l'énergie de son écriture.

Le problème pour moi était de savoir comment, en ce mois d'octobre 1955, elle se représentait sa sœur Thérèse par-delà la pierre et la gloire. Quelle aventure de voir un être, auquel on est si proche, élevé au-dessus de la condition ordinaire et d'invoker celui que l'on évoque ! Pour elle, je le vis, il n'y avait pas là de mystère. Je lui demandai si elle percevait Thérèse. « Je ne sens rien, répondait-elle ; je ne reçois aucun signe. Elle est pour moi comme inexistante, sauf par son esprit d'abandon, qui était celui de notre famille. » Ainsi, j'imagine, devait parler Jacqueline Pascal, à Port-Royal, après la mort de son frère.

Un jour qu'elle s'effrayait de mourir, Thérèse, ce génie simplificateur, lui avait dit : « C'est comme si on était une goutte de rosée pompée par le soleil. » Céline avait pu croire que sa sœur l'attirerait très vite dans son orbite. Un demi-siècle passa, où l'on vit cette étrange chose : une humble famille française appelée Martin, proposée en exemple au monde, et elle seule survivante.

Je me suis informé de ses derniers jours. Elle s'était fatiguée à témoigner sur son père et sur sa mère, dont les causes sont introduites à Rome. Elle avait aidé à classer, à étiqueter les débris d'objets trouvés dans les cercueils. Elle avait dit alors : « J'ai fini ce que j'avais à faire. » Le cœur défailloit. Il ne battait que trente fois. Naturellement, on la réconfortait en lui parlant des siens. Elle répondait : « Le principal, et de loin, c'est le Seigneur. La famille, c'est secondaire. » Parole bien notable dans sa bouche. On lui annonça le prochain concile. « J'ai toujours prié pour l'unité. J'offre ma mort. »

Je me souciais avoir tenté de lui expliquer ce qui me paraît le propre de sa sœur au milieu des saints. Les spirituels en général, montent de la terre, « ce lieu d'exil », au ciel ; ce que les marxistes leur reprochent. Avec une sorte de préférence mystérieuse, Thérèse aimait la terre, son clair-obscur, ses variétés, ses dévouements, ses labeurs. Elle disait : « Nous n'avons que cette vie pour vivre de la foi. » Ou « Je ne crois pas qu'au ciel on puisse aimer davantage » et la fameuse proposition, si paradoxale : « Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre. » « Je descendrai. » En quoi elle s'apparente à Jeanne d'Arc, dont elle se sentait si proche. Le menton appuyé à ses deux mains croisées sur sa canne, Céline ne me contredisait guère. Et pourtant Thérèse restait sa petite sœur, celle qu'elle avait fait sourire et avec laquelle elle avait joué dans le jardin.

16 mars. — Reportée au lundi, devant la concurrence avec le dimanche de la Passion, la fête de sainte Louise est célébrée, au 140, rue du Bac, par le traditionnel pontifical qu'assure Mgr Paul Marella, nonce apostolique. Le soir, M. Lloret, en une conférence solidement charpentée, dirige les conclusions et les enseignements de cette fête. Montrant le sacerdoce chez Vincent de Paul, éducateur et formateur de prêtres, il souligne en Louise une apostolique collaboratrice du prêtre, une admirable réussite dans la promotion de la femme à l'apostolat. Le texte de cet entretien est publié dans un supplément de l'*Echo de la Maison-Mère* en mai 1959.

22 mars. — En ce jour des Rameaux, la messe est radiodiffusée à partir de la chapelle de la Maison-Mère. Cette année, le fait se reproduit à plusieurs reprises, vu les réparations à l'orgue de nos voisins : l'Institution nationale des Jeunes Aveugles. La retransmission en direct de tout office, de toute cérémonie impose un horaire strictement chronométré. Ainsi la diffusion de cette seule grand-messe des Rameaux doit commencer, après la procession du jour. Vu quelques légères ondées, la cérémonie doit se faire dans l'intérieur de la chapelle. La grand-messe suit normalement. La Passion toutefois est simplement lue en latin par le célébrant, M. Bizart, et non pas chantée par les trois diacres prévus. Le Père Avril dit sans commentaire cet émouvant évangile. A elle seule, cette page reste une touchante prédication. Elle remet, devant les yeux et le cœur de tous, les

dernières heures du Christ : sa passion et sa mort. Le tout est terminé dans les soixante minutes accordées aujourd'hui sur la chaîne de France III.

24 mars. — A Chicago, l'Université De Paul, se faisant l'écho de vivaces sympathies irlandaises, est heureuse de conférer en ce jour le diplôme *honoris causa*, de docteur en droit à l'actuel Président de la République d'Irlande, tout comme, en 1919, il y a quarante ans, nos confrères avaient accordé cette même distinction à M. Eamon de Valera, alors chef suprême de l'Etat irlandais.

Depuis le 16 mars dernier, l'honorable Sean O'Kelly est l'hôte des Etats-Unis où il a été officiellement invité par le président Eisenhower.

Dans la salle des fêtes de l'Université, deux morceaux d'orgue soulignent l'entrée et la sortie des officiels. Au début, on entend la *Marche pontificale*, de Lemmens, et à la sortie, la *Toccata en sol*, de Théodore Dubois.

Au cours de la séance, M. Comerford O'Malley, président de l'Université, souhaite avec bonheur la bienvenue au lauréat de ce jour, et M. Edward J. Kammer, vice-président de l'Université, donne lecture des titres de l'illustre homme d'Etat, Sean T. O'Kelly, président de la République irlandaise depuis 1945, et qui doit achever son second septennat le 24 juin 1959, maximum permis par l'actuelle Constitution irlandaise.

A cette adresse de l'Université lazariste, M. O'Kelly répond avec noblesse. Dans cette page dont les *Annales* sont heureuses de donner la traduction française, on reconnaîtra sans peine la plume du professeur de jadis, tout comme l'information historique du studieux conservateur de la Bibliothèque nationale d'Irlande. On y trouvera le rappel ému de l'œuvre bienfaisante de Vincent de Paul pour l'Irlande et celle de ses fils, soit dans la mère patrie, la verte et noble Erin, soit sur le sol américain, où tant d'Irlandais ont trouvé abri et expansion.

En répondant à l'honneur que l'Université de Paul me fait aujourd'hui, il convient que je rappelle l'une des occasions, entre autres, ou des représentants d'Irlande reçurent le même honneur. Cette occasion remonte à quarante ans et elle est de celles qui doivent rappeler les premiers commencements de l'Association de l'Irlande avec la famille vincentienne, il y a déjà trois cents ans.

La nation irlandaise luttait pour son indépendance, en juillet 1919, quand Eamon de Valera vint en Amérique dans cette grande République de l'Ouest, chercher du soutien pour la jeune République alors en lutte, En 1646, lorsque saint Vincent de Paul nous envoya les premiers prêtres de la Congrégation de la Mission, l'Irlande avait également pris les armes pour son indépendance. Dans la lutte qui suivit, saint Vincent de Paul était intimement conscient des conditions qui y existaient, et nous

nous soutenons avec une profonde gratitude que, dans l'abondance de sa charité, il vint personnellement et directement à notre secours.

Au commencement du XVII^e siècle, quand le vieil ordre gaélique fut détruit, les conquérants décidèrent de détruire tous les vestiges du passé. — non seulement, selon les expressions du Pape Pie XII, « de déposséder le peuple de leurs libertés civiles, mais encore de déraciner de leurs esprits l'ancienne foi ». L'Irlandais répondit en fondant totalement un nouveau monde en exil. Des collègues irlandais surgirent en France, en Belgique, à Rome, à Vienne, à Prague, en Espagne, au Portugal. Des noms irlandais devinrent célèbres en Europe en France, en Espagne, dans l'empire autrichien, même en Russie. Au XIX^e siècle, un Président de la République française, un premier ministre d'Espagne, un chancelier d'Autriche descendaient d'exilés irlandais. Au début du XVII^e siècle aussi, la première émigration irlandaise vers le nouveau monde avait déjà commencé. Les ancêtres de Carrol de Carrolton quittèrent l'Irlande au XV^e ou au XVII^e siècle ; Ambroise O'Higgins devint vice-roi du Pérou, et son fils Bernard, libérateur du Chili.

Quand Vincent de Paul en 1625 commença sa Compagnie, il y avait des colonies de prêtres irlandais à Douai, Lille, Bordeaux et Paris. Quelques-uns d'entre eux eurent connaissance de son travail et treize ans après la fondation de la Congrégation de la Mission, deux prêtres irlandais furent admis à Saint-Lazare-lez-Paris. Par après, il y eut ensuite un courant régulier d'admissions. Quelques-uns des noms rappelés dans ces premières années ne sont pas, j'imagine, inconnus dans la famille vinciennaise : O'Byrne, Barry, Henry, Waters, Maloney, Cogley, Walsh, White, O'Brien, Duggan, Plunkett. Comme la Congrégation s'étendait, nous trouvons des Irlandais dans les nouvelles maisons de France ; et quand un collège fut fondé à Gênes, deux Irlandais y devinrent professeurs.

Pendant ce temps, le peuple irlandais luttait pour son indépendance et saint Vincent envoya les premiers membres de sa Congrégation en Irlande. « Plut à Dieu », écrivait-il à l'évêque de Limerick, « que je fusse digne d'être l'un des leurs ; Dieu sait combien volontiers je voudrais m'y rendre... » et son premier biographe, Mgr Abelly, rappelle l'entrevue qu'il demanda au grand cardinal Richelieu pour obtenir de l'aide en faveur de l'Irlande. Nous savons que Richelieu, quoiqu'il fut surtout intéressé par les affaires publiques, tenait en haute estime Vincent, humble et saint, mais à propos de l'Irlande, il fut inébranlable, empêché par des raisons d'Etat. « Le roi a trop d'affaires sur les bras, Monsieur Vincent, pour entreprendre cette affaire. » Je cite d'après Abelly, le récit que le saint fit de la rencontre. « Je lui disais que le Pape l'aiderait, et qu'il offrait cent mille livres. » « Cent mille livres, répliqua le cardinal, ne sont rien pour une armée ; une armée est une machine. »

C'est une scène mémorable. Le grand et réaliste homme d'Etat, tenant dans ses mains la balance du pouvoir en Europe,

et l'optimisme presque naïf du saint, oppressé par la connaissance de la misère criante et de la souffrance. « Une armée est une machine », Richelieu avait raison, et avant dix ans, Olivier Cromwell donna cette leçon à l'Irlande. Et dans l'agonie de la guerre cromwellienne, les prêtres de Vincent souffrirent avec le peuple irlandais. Dès lors, en Irlande, nous sentons combien nous avons de spéciales attaches à saint Vincent de Paul, le saint universel de l'humanité souffrante, dont l'amour embrasse si bien chaque nation, et dont Voltaire lui-même disait : Vincent, c'est mon saint... Il mérite d'être canonisé et par les philosophes et par les chrétiens. »

Au sortir du terrible creuset de ces temps-là, la nation irlandaise s'éleva vers un idéal de tolérance et de démocratie, et s'engagea à sauvegarder la dignité de l'individu. Nous nous souvenons que Vincent de Paul fut un apôtre de paix, qui détestait les misères et les horreurs de la guerre et qui « était assez courageux », comme l'a dit un de ses biographes, « pour jouer toujours l'ingrate partie de l'aimable maître pacifique entre les diverses parties en dispute » ; nous nous souvenons aussi qu'il fut également honoré par les catholiques et les huguenots ; et qu'il avertit ses missionnaires irlandais d'Ecosse de ne pas engager d'animosité avec les protestants, puisqu'ils révèrent aussi la parole de Dieu.

La charité de saint Vincent s'exerça spécialement envers les réfugiés irlandais, après la guerre de Cromwell. Nous le voyons recevant des prêtres irlandais, écrivant à des prêtres irlandais, au sujet d'Irlandais incorporés dans l'armée française, veillant au bien-être des femmes irlandaises en France, qui y suivaient leurs pères ou leurs maris. Après sa mort, les Lazaristes continuèrent de servir l'Irlande. La persécution les chassa de notre pays au XVIII^e siècle, pourtant à la fin de ce siècle un Irlandais, Edouard Ferris, qui avait servi dans la brigade irlandaise de l'armée française avant d'entrer dans la Congrégation, retourna (en Irlande) pour y devenir professeur au collège de Maynooth, et commença la déjà fameuse association des Lazaristes avec cette Université. Alors le Dr J.K.L. Doyle, évêque de Kildare et Leighlin, qui avait d'abord rencontré des Lazaristes lorsqu'il étudiait à l'Université de Coïmbre, au Portugal, fit des plans pour les amener en Irlande. Et finalement au milieu du XIX^e siècle vinrent les débuts (en 1833) et, en 1848, la fondation de la Province irlandaise.

La roue avait bien tourné. O'Neill, qui conduisit les armées de la Confédération de Kilkenny en 1642 marquait sa descendance du roi Niall qui ravagea les frontières de l'Empire romain et amena saint Patrick comme esclave en Irlande. Il se trouvait dans les desseins de la divine Providence que l'esclave conquît ses maîtres et renvoya les Irlandais en Europe, non comme des marchands ou des guerriers, mais comme des maîtres et des missionnaires. Leurs bateaux découvrirent l'Islande ; ils fondèrent des monastères et des écoles dans toute l'Europe, d'Iona, dans les

des de l'ouest de l'Ecosse jusqu'à Tarente en Italie ; ils pénétrèrent de la côte d'Angleterre à Vienne. En quelques générations, cette petite nation a donné à l'Europe des noms tels que Brendan l'explorateur, Columba l'apôtre d'Ecosse, Aidan l'apôtre de l'Angleterre du Nord, le grand Colomban et son disciple saint Gall, Jean Scot Erigène ce brillant et original philosophe du haut moyen âge, Virgile le « géomètre » de Salzbourg, Sedulius de Liège, savant et poète, Killian le fondateur de Würzbourg. Ils représentaient des siècles, quand, comme l'écrivit Montalembert, le grand historien français du monachisme occidental, « l'Irlande se trouva l'un des principaux foyers de chrétienté du monde, comme de cette science, littérature et civilisation intellectuelle dont la nouvelle foi allait doter l'Europe ».

Ces savants irlandais conservèrent une caractéristique distinctive. Les Irlandais avaient embrassé le christianisme avec empressement, mais ils n'avaient pas oublié leur propre savoir indigène. Dans les premiers monastères irlandais ils achevèrent une remarquable synthèse de leur tradition natale et du savoir chrétien, et donnèrent à l'Europe sa première littérature populaire. Ils devinrent plus qu'Irlandais, ils devinrent Européens. L'héritage celtique s'unit aux autres héritages : le chrétien, le latin et l'hellénique.

Les relations avec l'Europe ne furent jamais brisées. Les invasions Vikings, les interrompirent pour un temps, mais ces guerres furent suivies d'une renaissance du savoir irlandais. Les invasions anglaises transformèrent l'Irlande en un champ de bataille, mais les savants demeurèrent des figures familières des universités européennes ; en effet beaucoup de grandes fondations irlandaises du XI^e siècle en Allemagne et en Autriche restèrent aux mains des Irlandais jusqu'à la Réforme. Au XIII^e siècle, un moine irlandais visita Kiew, en Russie, établit là une mission, revint avec un envoi de fourrures et, avec le produit de la vente, acheta un monastère à Ratisbonne.

Ce fut à une heure obscure de l'Irlande que les confrères de votre Communauté reprirent leur part dans le cycle. L'insuccès de l'insurrection de 1798, l'Acte d'Union, la politique d'éviction, la pauvreté endémique semblaient signifier la fin de la nation irlandaise. Voilà qu'avait déjà commencé le courant d'émigrants irlandais vers l'Amérique, cherchant dans le Nouveau Monde la tolérance qui leur était déniée dans l'Ancien, qu'ils fussent catholiques ou non conformistes. De leur milieu sortirent des hommes comme le commodore Jean Barry, le général Etienne Moylan, Antoine Wayne Sullivan, et tant d'autres se lancèrent dans la défense de la nation conçue dans la liberté, qui leur avait donné un nouveau foyer. Des Irlandais tournés avec un espoir tout nouveau vers la grande République américaine, le courant devint une rivière et fut alors grossi par la grande famine des années quarante (1840), en un flot puissant. La moitié de la nation s'enfuit. A ceux qui survécurent au voyage à travers l'Atlantique, l'Amérique donna l'espoir et un nouveau foyer. Et la façon dont ils saisirent l'opportunité qui leur était offerte

et dont ils s'arquittèrent de leur dette fait partie de l'histoire américaine.

Ici, à Chicago, un Irlandais trouve des raisons d'être fier de la venue irlandaise en Amérique, de même dans cette université. Ici, durant l'été de 1875, vers la nouvelle et dynamique communauté qui s'étendait surgissant des ruines après l'incendie de Chicago, vint M. Edouard Smith, pour établir votre Communauté. Le premier chancelier de l'Université, l'archevêque Feehan, « le prêtre du pauvre », était lui-même fils de parents qui furent la famine d'Irlande, il reçut sa première éducation dans l'une des nouvelles fondations vinciennes en Irlande, à Castelknock. Depuis lors, beaucoup de distingués chanceliers, présidents et professeurs, ont porté témoignage à la contribution irlandaise.

Et maintenant, après quatre-vingt-quatre ans, la fusion de bien des races dans la plus puissante des nations trouve ici un vivant symbole. L'audace, le courage et la persévérance des fondateurs de ce collège et de leurs successeurs ont bâti cette grande université, dont les constructions et la situation sont si représentatifs de Chicago. J'ai lu avec intérêt que dans les règlements d'incorporation il est statué que « nul examen ou nulle profession religieuse n'entre jamais en ligne de compte pour l'admission... ou pour l'élection à un professorat, ou pour une place d'honneur ou pour le traitement ». C'est pour garder cette même tradition que nous, en Irlande, attentifs à notre histoire, ainsi qu'à la stérile misère de l'intolérance, nous avons décrété, dans notre Constitution, que la libre profession et pratique de la religion est garantie à chaque citoyen.

Et maintenant, j'aimerais, de nouveau, vous dire combien je suis honoré et ému en cette circonstance. Je suis particulièrement touché de ce que la collation de ce grade ait été inspirée par l'amour et l'affection de mon pays. La position éminente de votre Université, qui en fait l'un des postes d'avant-garde du savoir en Amérique, rendra cher cet honneur à la nation irlandaise. Il sera même doublement cher parce qu'il provient d'une Université dirigée par les successeurs de ce grand saint, dont le génie d'organisation, la force de volonté et le réalisme, joints à la flamme brûlante de son humanité, en ont fait le saint du monde entier.



Le 9 avril, à la Centrale des Œuvres (67, rue de Sèvres, à Paris), s'ouvre la Session des Sœurs Servantes. En prélude à leur retraite qui va suivre, cette session réunit quelque cent cinquante auditrices pour une riche série de trente-deux leçons, sans compter conférences et témoignages, sur le thème *Apostolat et Action catholique*, les divers conférenciers (plusieurs ont maintes fois traité leur sujet), entraînent les esprits devant quelques aspects des problèmes actuels, dans l'optique des nécessaires études chez les « religieuses de notre temps » (cf. *Vie spirituelle*, avril 1959, pp. 402-415).

Après le chant du *Veni Creator*, le T.H. Père ouvre la session par une allocution, puis, suivant un programme copieusement dosé, on entendra au cours de ces journées, Mgr Barthe, évêque de Monaco, Mgr Ménager, secrétaire de l'Action catholique, les chanoines Gay, Barrau, Fauchet, Lochet, Jean Bonnet, M. Bouchaud, Sulpicien, et cinq Lazaristes, parmi les habitués de ces problèmes : MM. Lloret, Cantinat, d'Aussac, Dodin et M. Bizart, qui clôture le tout par une veillée de prières devant la chaise de saint Vincent. Tout cet enseignement et ces informations fourniront matière à quelques réflexions supplémentaires au cours des huit jours de la retraite de l'Hay-les-Roses, prêchée par M. Duvallier.

11 avril. — A nouveau, la Mission de Perse offre à Dieu un second et lourd sacrifice, peu après M. Franssen, décédé le 19 février. Le cher M. Galaup achève aujourd'hui ses cinquante-cinq années de dévouement dans la province iranienne. Il y a cinq ans, le 23 mai 1954, à *Téhéran*, M. Galaup célébrait ses cinquante ans de sacerdoce. En ce jour-là, confrères et amis entouraient le vénéré jubilaire et lui témoignaient leur cordiale sympathie. De Rome, le cardinal Tisserant et Mgr Montini, au nom du Pape Pie XII, s'unissaient à cette démonstration d'estime et de gratitude. Les *Annales* (t. 119-120, pp. 193-194) ont inséré ces textes et marques de vénération. Ces lignes d'alors rejoignent l'éloge et l'évocation de la vie missionnaire que, au jour des obsèques, rappelle M. Le Cunuder, visiteur de Perse.

Devant la dépouille du cher et regretté M. Jean Galaup, que nous pleurons, il est de mon devoir, devoir de piété filiale et de reconnaissance, de retracer brièvement la vie de ce bon missionnaire et de rendre témoignage du bien qu'il a fait en ce cher pays de l'Iran, durant cinquante-cinq années.

Loin de moi la pensée de faire ici l'éloge de notre vénéré défunt, éloge que l'Eglise nous interdit et que notre confrère, dans sa grande humilité, serait le premier à désavouer.

Mes paroles seront plutôt une forme de prière, un appel à la miséricorde infinie de Dieu. Comme tout homme, même le plus saint, même le plus riche en mérites, le bon M. Galaup, en comparissant devant le Tribunal du Souverain Juge, s'est présenté avec ses défaillances, ses misères, ses faiblesses, mais aussi avec ses vertus, ses souffrances, ses bonnes actions. Pour que celles-ci l'emportent sur celles-là, supplions le Seigneur d'y adjoindre nos prières et nos messes et de prendre en considération les exemples que le cher disparu nous a donnés tout au long d'une vie pleinement sacerdotale, missionnaire et religieuse.

M. Jean-André Galaup est né le 13 avril 1878, à Salvezinès, petit village du département de l'Aude, dans cette riche province du Languedoc, dont il avait conservé l'accent savoureux. Après avoir achevé ses études secondaires au Berceau de Saint-Vincent de Paul, dans les Landes, il entra à Dax, dans la Congrégation des Lazaristes, le 10 septembre 1897, et y fit les vœux, le 21 juin

1901. Ordonné prêtre à Paris, le 3 mai 1904, par Myr Potron, il fut aussitôt envoyé en Perse. Il arriva à Téhéran le 6 juin suivant, et à Djoulfa-Ispahan le 14. Jusqu'au 11 septembre 1915, notre vénéré confrère vécut à Djoulfa, faisant la classe et s'adonnant au ministère parmi la population arménienne, qui aimait l'appeler le « bon Père Jean ».

La guerre de 1914-1918 avait éclaté depuis plus d'un an lorsque le supérieur d'Ispahan, le Père Demuth, fut rappelé en France, en août 1915. On fut obligé de fermer provisoirement la mission de Djoulfa. M. Galaup, réformé pour faiblesse générale de constitution, fut placé à Téhéran, où il demeura trois ans. Après un court séjour en France, il revint à Téhéran et, en 1920, fut de nouveau placé à Djoulfa-Ispahan où il devait rester comme simple confrère d'abord, puis comme supérieur jusqu'en août 1934.

A cette date, sur la demande de la Sacrée Congrégation de l'Orientale, la Mission des Lazaristes de Djoulfa cédait la place au clergé arménien et allait s'établir à Ispahan même. Ce fut pour notre cher confrère un très dur sacrifice qu'il accepta cependant avec grand esprit de soumission. Son Eminence le Cardinal Tisserant, vingt ans plus tard, le 23 mai 1954, le rappelait en termes émouvants, à l'occasion de la célébration de son cinquantième anniversaire de sacerdoce et de vie missionnaire en Iran : « Il n'est impossible, disait Son Eminence, de ne pas avoir présents à l'esprit le zèle et l'esprit de sacrifice avec lesquels, Très Révérend Père, vous vous êtes consacré à votre Mission, au milieu des difficultés de tout genre. Mais surtout votre piété solide a éclaté en cette circonstance : lorsque, pour vous conformer à une directive du Saint-Siège, vous avez cédé volontairement votre champ de travail à Djoulfa en vous retirant à Ispahan, pour commencer dans l'ancienne capitale de ce vaste Empire une nouvelle activité missionnaire. Je me souviens des paroles profondément édifiantes que vous avez prononcées en cette occasion : « Il faut que nous, les Lazaristes, nous répétions les paroles du Baptiste vis-à-vis de Jésus qui commençait sa mission : *Ilum oportet crescere, me autem minui*. Il faut que Lui grandisse, et que, moi, je diminue. »

Ce fut avec cette parfaite soumission d'esprit, faite d'obéissance et de profonde humilité, que, quelques années plus tard, en octobre 1940, il abandonnait la nouvelle Mission d'Ispahan qu'il avait pourtant créée de toutes pièces et à laquelle il s'était consacré cœur et âme.

Depuis, à part un très court voyage en France, en 1947, le bon M. Galaup demeura à Téhéran, menant une vie humble et cachée, exerçant sur nombre d'âmes une influence aussi profonde que discrète, édifiant ses Confrères par sa piété solide, sa grande régularité et son ardent amour de Dieu et des âmes. Pétri de bon sens, guide sûr, il fut, en maintes circonstances, l'homme ou plutôt le prêtre que l'on consultait dans les cas difficiles et qui savait donner à l'un ou l'autre de bons conseils

et de prudentes directives. Son affabilité lui attirait toutes les sympathies aussi bien parmi les chrétiens que parmi les musulmans. Que de fois ai-je entendu certains de ses anciens élèves, occupant de nos jours des postes très élevés, se louer, se vanter presque, d'avoir été à l'école du « bon Père Jean ». Et la parole de S. E. Mgr Montini, actuellement Cardinal de la Sainte Eglise, s'adressant à notre regretté Confrère, à l'occasion de ses cinquante ans de Sacerdoce, me revient à l'esprit : « Dans les tâches d'enseignement comme dans les œuvres d'apostolat, vous avez su, en digne fils de saint Vincent de Paul, vous faire tout à tous et gagner l'estime de tous, au-delà même des cercles catholiques ».

Gardons, mes bien chers Frères, le souvenir de cet humble et modeste prêtre, qui a vécu sans se faire remarquer mais dont les œuvres demeurent : prions pour lui, car la vénération, le respect et la reconnaissance que nous avons pour M. Galaup ne doivent pas nous faire perdre de vue la gravité avec laquelle Dieu juge ses prêtres. Tous sont plus particulièrement comblés de grâces et tous sont chargés par Dieu de plus lourdes responsabilités.

Aujourd'hui, votre présence et votre peine portent, devant le Seigneur, un témoignage sur le parfait missionnaire que fut M. Galaup. A ces marques d'estime, de vénération et de reconnaissance, ajoutons, c'est lui-même qui vous le demande, ajoutons un appel à la miséricorde et à la bienveillance divines dans les prières que nous adresserons à Dieu pour le repos de celui dont le corps va nous quitter, mais dont l'âme restera longtemps vivante parmi nous. Ainsi soit-il.

12 avril. — Translation des reliques de saint Vincent. — Les cent vingt Sœurs Servantes qui suivent actuellement l'intensive session, précédant leur retraite, renforcent le blanc parterre des cornettes qui ondulent dans le chœur et la chapelle entière. S. E. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, pontifie suivant la coutume.

Le soir, à 15 heures, entre vêpres et salut, notre confrère, M. Allain, dégage quelques manifestations de la prudence chez saint Vincent qui, devant Dieu, *envisage* longuement. *se résout* fortement, et *tient* inlassablement. Belles leçons pour nous tous !

15 avril. — A vingt heures un quart, et pour soixante minutes, une veillée de prière, au 95, rue de Sèvres, se tient devant les précieuses reliques de saint Vincent. Une *liturgie de la parole* convie l'assistance (près de deux cents cornettes) autour du thème : la Charité envers les pauvres. Pour mémoire, en voici le rite et le déroulement. Dès le début, aux accents de l'orgue, sur une mélodie aisément familière, le psaume 99 se centre en son refrain : *Allez vers le Seigneur parmi les chants d'allégresse*. Il accompagne l'entrée des Officiants. Viennent tout d'abord les deux acolytes rituels : on sait que, dans la liturgie,

les porte-flambeaux honorent les personnages, les pontifes, les objets vénérés : croix, évangile, etc... Puis ce sont huit chapitres qui précèdent et entourent le Très Honoré Père Slattery.

Chacun étant en place, on entend, proclamées par trois de nos lecteurs en chape, quelques-unes des heureuses et vibrantes paroles de saint Vincent qui vivent au fond de toutes nos mémoires : Aimer les pauvres, en *Jésus-Christ* :

...Tournez la médaille et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu qui a voulu être pauvre nous est présenté par les pauvres. (Édition Coste t. XI, p. 32 ; t. IX, p. 252 ; t. X, pp. 125-126 ; ces deux derniers textes : *Conférences aux Filles de la Charité*, édition 1952, pp. 170, 551.)

Comme Jésus-Christ les a aimés :

Ah mes Sœurs ! de toute éternité vous étiez destinées à servir les pauvres, en la manière que Jésus-Christ les servait ! (Coste, t. IX, pp. 593-594 ; t. X, pp. 127-128 ; édition 1952, pp. 392, 552.)

Pour les gagner à Jésus-Christ :

Voyez quel bien d'aider les pauvres gens à reconnaître la bonté de Dieu ! (Coste, t. X, pp. 512-513 ; édition 1952, p. 503.)

Et l'oraison de la translation des reliques de saint Vincent nous fait demander une participation à cette *charité* que préchent et inspirent toujours ces restes vénérés...

Puis après les lectures, suivant les normes liturgiques, un chant, un répons ! C'est l'exhortation de Léon Chancerel, mise en musique par l'illustre maître de Lyon, César Geoffray :

*O vous tous, gens de la terre,
Qui cheminez si douloureusement,
Ayez d'abord la charité,
Aimez-vous les uns les autres.
Fût-on brûlé d'amour à en mourir
On n'aime pas encore assez,
On n'aime jamais assez.
L'amour est tout qui est Dieu même.
A Dieu pour chacun d'entre vous,
Je demande la grâce de Force pour renoncer le mal,
La grâce de sérénité dans l'oblation,
La grâce de joie dans l'épreuve.
Et que, par la vertu de la Croix acceptée
Par la parole et par le sang de Jésus-Christ.
La terre enfin soit délivrée du mal !
Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il !*

Encore sous l'impression des dires enflammés de saint Vincent, la cérémonie de ce soir nous fait monter aux sources, à cette parole de Dieu que notre bienheureux Père, tout comme des générations de chrétiens, a fortement méditée. C'est d'abord, en brefs extraits, quelques versets d'Isaïe : LXI, 1-4, 6, de Luc IV, v. 16-22 : *Le Seigneur m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux peuples.*

Puis saint Jacques (ch. II, 5-9) nous rappelle la loi royale suivant l'Écriture : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* C'est encore l'Hymne à la Charité, en ce fulgurant chapitre XIII. de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens : *Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien.*

La charité est longanime ; la charité est serviable ; elle n'est pas envieuse ; la charité ne fanfaronne pas, ne se rengorge pas ; elle ne fait rien d'inconvenant, ne cherche pas son intérêt, ne s'irrite pas, ne tient pas compte du mal ; elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle met sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout... Présentement la foi, l'espérance et la charité demeurent toutes les trois, mais la plus grande d'entre elles, c'est la charité.

Enfin, montant toujours plus haut, voici la charte du Maître, au chapitre XXV de saint Mathieu : *Ce que vous avez fait à l'un de ces tout-petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait...*

Devant une telle profusion de textes denses, la brève homélie de M. Bizart souligne heureusement cette page d'Évangile, nous y faisant découvrir le *Décret de béatification* pour toutes les âmes qui ont servi le Seigneur dans la personne des pauvres.

Enchaînant sur le thème de la méditation, une prière liturgique, scandée par un refrain, chanté avec entrain par l'assistance entière : *O Seigneur, envoie ton esprit qui renouvelle la face de la terre.*

I. — *Seigneur Jésus, qui vous présentez à nous sous le signe du Pauvre, donnez-nous une foi forte et lucide pour vous reconnaître sous ce visage !*

Répons : « O Seigneur ! »

II. — *Seigneur Jésus, qui êtes venu apprendre aux hommes à bien vivre, les assistant corporellement et spirituellement. Merci ! car vous nous faites l'honneur de continuer ce que Vous avez commencé !*

III. — *Seigneur Jésus, Protecteur des Pauvres, nous voulons aider les pauvres gens à reconnaître la bonté de Dieu !*

IV. — *Seigneur Jésus, nous avons confiance en vos promesses, et sommes assurés que si vous augmentez notre peine, vous augmenterez aussi nos forces !*

V. — *Seigneur Jésus, multipliez la famille, et ceux que Vous avez appelés, conservez-les en votre nom, sanctifiez-les dans la vérité !*

VI. — *Seigneur Jésus, qui agréez le service que nous rendons à vos Pauvres, et le réputez fait à Vous-même, soyez notre unique, notre seule récompense !*

VII. — *Seigneur Jésus, nous sommes à Vous, et non pas à nous. Accordez-nous la grâce d'être toujours fidèles à notre vocation, d'une fidélité spirituelle et active. Nous nous donnons à Vous pour cela !*

Prière de saint Vincent

O Sauveur qui êtes venu porter cette loi, d'aimer son prochain comme soi-même, qui l'avez pratiquée si parfaitement envers les hommes, non seulement en leur manière, mais d'une façon incomparable, soyez, Seigneur, votre remerciement de nous appeler à cet état de vie, d'être continuellement aimant le prochain, oui, d'état et de profession appliqués à cet amour, employés à l'exercice d'icelui, ou en disposition de l'être, même de quitter toute autre occupation pour vaquer aux actions charitables... O Sauveur que je suis heureux d'être dans un état d'amour pour le prochain, dans un état qui de soi vous parle, vous prie et vous présente incessamment ce que je fais en sa faveur ! Faites-moi la grâce de connaître mon bonheur et de bien aimer cet état bienheureux, que je contribue à ce que cette vertu paraisse en la Compagnie, et présentement et demain et toujours. Amen. (XII, p. 275.)

Enfin, rituellement demandée à genoux, la bénédiction de saint Vincent, donnée par le Très Honoré Père, descend sur l'Assemblée, la Très Honorée Mère, ses Conseillères, les Visitatrices, les Sœurs Servantes ici présentes et, à travers elles, atteint toutes les Filles de la Charité...

Pour clôturer le tout, sur un choral classique de Bach, deux couplets traduisent en prière élargie le thème de cette veillée et de cette session.

*Dans ton amour, Seigneur, sont unis tous les fidèles !
L'Eglise en nous grandit, sa jeunesse est immortelle
Et dans nos vies, par la vertu de l'Esprit
Monte une sève nouvelle.*

*Tant d'hommes droits s'en vont, loin de nous, cherchant tes traces !
Fais luire en nos regards ta tendresse et ton audace !
Pour que partout ils reconnaissent en nous
Quelque reflet de ta Face !*

18 avril. — Il y a juste huit jours, à la suite d'une chute et d'une fêlure du trochanter, M. Léonard Peters était transporté à l'hôpital Saint-Joseph. Rameué hier soir à l'infirmerie de la Maison-Mère, il termine, peu avant trois heures du matin, une vie de générosité et de devoir que couronnèrent, comme il sera dit ultérieurement, de longs mois de souffrances ! Beaux exemples d'inlassable courage et fidélité !

F. COMBALUZIER.

ALLEMAGNE - CARTE DES DIOCESES (Mai 1959)



Maisons des Lazaristes : Köln, Trier, Niederprum, Lippstadt, Henri-Chapelle.

Nombre des Maisons des Filles de la Charité par diocèses : Köln : 27 ; Aachen : 6 ;
Trier : 8 ; Bamberg : 2 ; Fulda : 3 ; Berlin : 4.



ROME (13 décembre 1958). — Le Pape JEAN XXIII reçoit la T.H. Mère LEPICARD,
les Visitatrices l'Italie, et autres Sœurs des Maisons de Rome



ROME (14 décembre 1958). — Le Pape JEAN XXIII reçoit le T.H.P. SLATTERY.
qu'accompagnent sur le cliché M. J. F. (à gauche) et le cardinal A. (à droite) réunis.

ROME

MAISON PROVINCIALE DES FILLES DE LA CHARITE INAUGURATION ET VISITES ROMAINES (10-18 décembre 1958)

Depuis longtemps déjà, la Respectable Sœur Sanchini, Visitatrice des Filles de la Charité de la Province de Rome, comptait sur la présence du Très Honoré Père et de la Très Honorée Mère à l'inauguration de la nouvelle maison centrale de la Province. Sur ces entrefaites, l'élection du successeur de Sa Sainteté Pie XII venait ajouter à cette raison un nouveau motif de se rendre à Rome. Il tardait aux Supérieurs Majeurs de la double famille de saint Vincent d'aller présenter à Sa Sainteté le Pape Jean XXIII leurs hommages et ceux de leurs enfants. C'est pourquoi dans l'après-midi du 9 décembre 1958 un avion d'Air-France emportait vers Rome le Très Honoré Père Slattery, accompagné de M. Dulau, secrétaire général, et la Très Honorée Mère Lepicard, qui voyageait avec Sœur Giamminola, secrétaire italienne. Sœur Todaro, conseillère italienne, devait les rejoindre. La Respectable Sœur Bourraux, secrétaire générale, et Sœur Germain, deuxième directrice du Séminaire, s'y rendaient aussi par voie ferrée.

A l'aérodrome de *Ciampino*, les augustes visiteurs furent accueillis par une importante délégation de Prêtres de la Mission et de Filles de la Charité. A travers la campagne romaine où se multiplient les constructions nouvelles, nous gagnons la ville de Rome où la circulation est encore plus difficile qu'à Paris, ce qui n'est pas peu dire. Nous voici au *Collegio Leoniano*, l'imposante maison centrale des Prêtres de la Mission de la Province de Rome. Une partie en est occupée par la Maison internationale d'études où résident les jeunes prêtres qui viennent de toutes nos provinces suivre les cours des Universités romaines pour l'obtention des grades canoniques. C'est dans cette section du Leoniano que M. le Supérieur général demeurera pendant son séjour à Rome. A la récréation qui suit le souper, le Très Honoré Père est heureux de prendre contact avec ces prêtres étudiants. Cela lui rappelle qu'il y a une quarantaine d'années lui-même préparait à Rome son doctorat en théologie.

10 décembre. — Le Très Honoré Père va célébrer la sainte messe dans la maison centrale des Sœurs, qui sera officiellement inaugurée ces jours-ci. En fin de matinée, accompagné de M. Bisoglio, notre procureur général auprès du Saint-Siège, et de M. Dulau, il commence ses visites aux dirigeants des Congrégations romaines, Cardinaux et Secrétaires. A la S.C. des Religieux nous ne trouvons pas Son Eminence le cardinal Valerio Valeri, qui célébrait avant-hier à Lourdes la fête de l'Immaculée-Conception et n'est pas encore rentré à Rome ; nous le verrons plus tard. Le secrétaire de la Congrégation, le P. Larraona, se montre comme toujours déférent et serviable. M. le Supérieur général voulait ensuite présenter ses hommages à S. E. le car-

dinal Mimmi, secrétaire de la Consistoriale. Mais, tandis que nous faisons antichambre, surviennent plusieurs évêques. L'heure étant déjà fort avancée, nous rentrons à la maison. Nous verrons le cardinal chez lui dans la soirée. Ancien archevêque de Naples, il nous parle avec grands éloges de nos confrères de cette ville. Il s'intéresse tout particulièrement à l'Amérique latine. Sous sa présidence ont eu lieu récemment deux Congrès fort importants, celui des supérieurs de Grands Séminaires et celui de l'épiscopat de cette partie du monde catholique. La situation y est inquiétante, on pourrait même dire tragique. Pour que les fidèles de ces pays eussent le clergé dont ils ont besoin, il faudrait trois fois plus de prêtres que n'en compte l'Amérique latine. Etat de chose d'autant plus angoissant que le protestantisme fait en ce moment un vigoureux effort pour conquérir ces pays où il comptait jusqu'ici fort peu d'adeptes. C'est pourquoi le cardinal Mimmi conjure M. le Supérieur général de faire tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide à ces régions. Il sait que nos confrères y ont la direction d'une trentaine de séminaires. Dieu veuille que le recrutement de nos provinces de l'Amérique du Sud et des provinces qui fournissent toujours leur personnel à quelques-unes d'entr'elles permettent d'intensifier encore leur activité et de répondre à tous les appels de l'épiscopat de l'Amérique du Sud !

Dans la même soirée, nous allons saluer Mgr Gonfalonieri, secrétaire de la S.C. des Séminaires et Universités, qui vient d'être nommé cardinal. Il nous reçoit avec une touchante simplicité et se plaît à évoquer la T. H. Mère Emilie Maurice, pour qui il professe une grande vénération. Rentrés à la Maison internationale, nous avons le plaisir d'y rencontrer M. Taggart, Visiteur de la Province orientale des Etats-Unis. La maison centrale de la Province se trouve à Philadelphie, dont l'archevêque, Mgr John O'Hara, vient d'être promu au cardinalat. M. Taggart s'est donc joint à l'importante délégation de fidèles de Philadelphie qui ont accompagné leur archevêque à Rome, où il recevra le chapeau ces jours-ci.

11 décembre. — Nous allons saluer Son Eminence le cardinal Pizzardo, préfet de la S.C. des Séminaires et Universités. Comme nous allions pénétrer dans ses appartements, il en sortait lui-même, une feuille à la main, avec cette allure rapide et décidée qu'on est surpris de lui voir garder à quatre-vingt un ans passés. Il nous dit d'entrer dans la salle de réception où il nous rejoindra dans quelques instants. Le cardinal accueille le Très Honoré Père avec une cordiale simplicité. Il s'enquiert de notre recrutement. A ce sujet, il nous dit qu'on a peut-être exalté outre-mesure l'excellence du genre de vie des Instituts séculiers. Ils ont, certes, leur rôle bienfaisant et nécessaire. Mais la vie religieuse proprement dite garde sa raison d'être et sa supériorité. D'ailleurs, seuls des groupements comme les grands Ordres et les Congrégations religieuses peuvent prendre en mains des œuvres comme les grands hôpitaux. Il y faut, en effet, une vie commune, un contrôle des sujets, une pratique de l'obéissance

qu'on ne saurait requérir des Instituts séculiers. Cependant Son Eminence reconnaît que les circonstances actuelles demandent quelques adoucissements aux observances, un genre de vie moins strict dans certains domaines.

Même accueil très cordial chez Mgr Samoré, secrétaire de la S.C. des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires. Nommé secrétaire de la Congrégation pour l'Amérique latine, il est tout pénétré, lui aussi, de l'urgente nécessité d'assurer à ces pays le clergé nombreux et bien formé qu'il lui faut. Les deux Congrès, qui ont réuni ces derniers temps à Rome les Supérieurs des Grands Séminaires et les évêques de l'Amérique du Sud lui ont permis de s'en convaincre davantage encore. Mgr Samoré souhaite vivement que des religieux et des religieuses de langue anglaise ouvrent des collèges dans ces régions. Faute, en effet, d'établissements secondaires catholiques, les parents se voient obligés de confier leurs enfants à des collèges protestants. Et tout naturellement, les élèves qui veulent continuer leurs études aux Etats-Unis sont dirigés vers des écoles protestantes, au grand détriment de leur vie chrétienne, et même de leur foi. Mgr Samoré nous cite le cas d'un jeune homme de Colombie, fervent chrétien, qui, ayant fait un séjour de trois ans pour ses études aux Etats-Unis, en est revenu ayant perdu la foi, au désespoir de sa pieuse mère. Et ce n'est pas seulement la vie spirituelle personnelle de ces jeunes qui est en jeu. Reentrant dans leur pays avec des diplômes très appréciés, ils obtiennent facilement les places les plus importantes dans tous les domaines d'activité et constituent l'élite qui dirigera bientôt les affaires publiques et privées. Il y va donc de l'avenir du catholicisme dans les pays d'Amérique latine. Aussi Mgr Samoré exprime-t-il le désir que nos provinces des Etats-Unis leur envoient des professeurs. Les Filles de la Charité, elles aussi, seraient les bienvenues pour l'instruction et la formation des jeunes filles dans les Collèges.

En fin de soirée, nous allons offrir nos hommages à Mgr Julien Sulpicien français, doyen du Tribunal de la Rote, qui vient d'être nommé cardinal. Il nous raconte qu'il doit à un Lazariste sa vocation sulpicienne. C'est, en effet, à la fin d'une retraite faite à Saint-Lazare qu'il fut dirigé sur Saint-Sulpice par M. Louwyck. Mais il a d'autres liens, plus étroits, avec la famille de saint Vincent. Sa tante, Fille de la Charité, jadis supérieure de la maison de Châtillon, était la providence des Prêtres de la Mission qui allaient refaire chez elle leurs forces ; et sa propre sœur, elle aussi Fille de la Charité, est supérieure à l'Hôpital de Dax. Tout cela explique la cordiale simplicité avec laquelle nous accueille le nouveau prince de l'Eglise. Le cardinal remercie le Très Honoré Père d'avoir cédé à la Rote notre jeune confrère polonais, M. Antoine Czapla, à qui a été confié le rôle important de défenseur du lien auprès de ce tribunal suprême et dont le travail est si apprécié.

12 décembre. — A la fin de la matinée nous allons saluer le cardinal Valerio Valeri qui vient de rentrer de Lourdes. On nous

disait que ce voyage l'avait fatigué. En fait, nous l'avons trouvé plein de vie et paraissant jouir d'une bien meilleure santé que l'an dernier. Le cardinal nous reçoit avec cette cordialité souriante qui met tout de suite à l'aise et qui atteste sa grande bienveillance pour notre double famille. De cette bienveillance il a donné une preuve, en acceptant de consacrer l'autel majeur dans la chapelle de la maison provinciale des Filles de la Charité de Rome, mardi prochain, 16 décembre. A propos de Lourdes, le cardinal se défend en riant d'avoir annoncé que le Pape y clôturerait l'année mariale. Il s'est bien gardé de parler aux journalistes, car il sait leur puissance de grossissement et de transformation de ce qu'ils entendent dire.

Le soir, nous allons faire visite au cardinal Wyszynski, archevêque de Varsovie. Il loge dans une maison de religieuses polonaises. En l'attendant nous admirons sur une table, dans le petit parloir où on nous a introduits, un magnifique ostensor que le Souverain Pontife lui a offert pour le sanctuaire de Notre-Dame de Czestochowa. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie est en argent doré et mesure plus d'un mètre de haut. Il est de style gothique, et des statuettes d'ivoire entourent l'ouverture dans laquelle se fixe la lunule. Le cardinal témoigne beaucoup d'intérêt à la double famille de saint Vincent et à ses œuvres en Pologne. Il demande au Très Honoré Père de se rendre, s'il le peut, dans ce pays pour se rendre compte personnellement de la situation. Il envisage avec confiance l'avenir religieux de la Pologne et il nous en donne les raisons. Je suis frappé de la gravité de son visage sur lequel passe à peine un fugitif sourire. On sent un pasteur tout pénétré de ses responsabilités, et que le sort des âmes dont il a la charge ne cesse de hanter.

13 décembre. — Mgr Sigismondi, secrétaire de la S.C. de la Propagande, nous reçoit ce matin, et notre entretien avec lui est particulièrement intéressant. Il connaît bien notre Maison-Mère où il avait son confesseur quand il faisait partie du personnel de la Nonciature, au temps de Mgr Valerio Valeri. Sa simplicité souriante est d'autant plus appréciable qu'on sent tout de suite un homme d'une valeur exceptionnelle. C'est un plaisir de l'entendre nous dire son sentiment sur la situation de l'Eglise dans certains pays du monde et juger avec une grande liberté d'esprit, sans exagération d'ailleurs, certains personnages très haut placés. En même temps, on aime le voir se prononcer pour une spiritualité classique, traditionnelle. Il fait sa retraite annuelle avec les prêtres de Bergame, pour entendre le prédicateur parler simplement sur les thèmes habituels au lieu de se fatiguer à suivre d'érudites et nuageuses considérations sur le « *Christ intégral* ». Mgr Sigismondi connaît parfaitement son champ d'action. Il est bien renseigné par les vicaires apostoliques et les évêques des régions qui relèvent de la Propagande, et chaque pays de mission a dans ce dicastère quelqu'un qui s'en occupe tout spécialement. Avant l'entrée de Monseigneur nous avons pu feuilleter sur la table près de laquelle nous étions assis un magnifique *Atlas des Missions*, édité cette

année même à la Typographie Vaticane. Le tout nouveau diocèse de Farafangana y est déjà indiqué. Mgr Sigismondi nous donne d'intéressants détails sur les à-côté du récent Conclave et nous rapporte quelques anecdotes concernant le nouveau Pape. Jean XXIII ne s'est pas encore fait à l'idée qu'il est le Souverain Pontife, et quand il entend l'expression « *Saint Père* », il regarde autour de lui comme s'il s'agissait d'un autre.

Dans la soirée, nous apprenons que nous serons reçus en audience par le Pape, demain dimanche à 12 heures. Après le souper, les étudiants de la Maison Internationale nous offrent une charmante séance. C'est chez eux la coutume de célébrer la fête nationale des différents pays qu'ils représentent. Les étudiants des deux provinces des Etats-Unis ont voulu différer le « *Thanksgiving Day* » (Jour de la Reconnaissance) qui est leur fête nationale, afin d'y associer le Très Honoré Père. Tandis que sur des tables ingénieusement décorées on nous sert des spécialités U.S.A., des groupes d'étudiants se succèdent près du piano pour nous faire entendre des chants de leur pays auxquels s'associent tous les étudiants. La présentation est faite, accompagnée de commentaires, par un jovial confrère des Etats-Unis dont l'italien est savoureux. « *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* ». L'atmosphère est vraiment fraternelle. Les anciens de la *Casa* constatent avec bonheur que la tradition se maintient ; mais la supputation du nombre d'années qui se sont écoulées depuis le temps où ils étaient eux-mêmes étudiants leur fait constater qu'ils ne sont plus jeunes. Heureusement, on a l'âge de ses artères et surtout de son tempérament !

14 décembre. — Nous sommes donc convoqués au Vatican pour midi. Mais l'horaire des audiences est toujours approximatif. Hier, celle accordée à la Très Honorée Mère a été notablement retardée par l'entretien du Saint-Père avec Son Eminence le cardinal Montini, qui a duré une heure. La même chose nous arrive, et c'est seulement vers deux heures que le Pape se rend dans la salle du *Tronetto*, où l'attendent, avec le Très Honoré Père, MM. Lapalorcia et Knapik, assistants généraux, M. Dulau, M. Bisoglio, les Visiteurs de Rome, Turin et Naples, M. Taggart, visiteur de la Province orientale des Etats-Unis, quelques confrères du Leoniano, M. Burm, supérieur de la Maison Internationale, et les étudiants de cette maison. Nous nous agenouillons dès que le Souverain Pontife apparaît. Mais il nous fait lever aussitôt et donne l'accolade au Très Honoré Père. Il évoque ses souvenirs de Paris, notamment la première séance de prises de vues du film *Monsieur Vincent*. Il parle en termes admiratifs de notre saint Fondateur et nous dit combien il a été heureux de voir, la veille, tant de cornettes entourant la Très Honorée Mère. Après nous avoir parlé pendant un bon quart d'heure, le Pape nous donne sa bénédiction et nous laisse charmés de tant de simplicité et de bonté. L'heure officielle de son repas est, nous a-t-on dit, midi et demi. A quelle heure mangera-t-il aujourd'hui ? Et il doit en être ainsi à peu près tous

les jours. Quel assujettissement ! C'est bien le « *Servus servorum Christi* ».

Le Très Honoré Père et ses compagnons vont prendre leur repas chez les Sœurs du *Bambino Gesù*. Elles ne se doutaient pas alors que quelques jours plus tard, elles recevraient chez elles le Souverain Pontife en personne ! Nous allons ensuite à la nouvelle maison centrale des Filles de la Charité. Le Très Honoré Père y est attendu par une délégation des Enfants de Marie. Malgré une pluie battante, elles sont venues en grand nombre. M. le Supérieur général procède d'abord à la bénédiction de leur fanion. Puis à lieu le salut du Saint-Sacrement. Nous nous rendons ensuite à la belle Salle des Fêtes de la maison. La présidente des Enfants de Marie lit une belle adresse de bienvenue au successeur de saint Vincent. En son nom et au nom de ses compagnes, elle lui dit leur gratitude pour la joie que leur cause sa présence parmi elles et pour les grâces spirituelles dont sa bénédiction sera le gage. Elle lui demande d'apporter leur prière à la Vierge Immaculée de la rue du Bac pour qu'en elles revivent la pureté et l'esprit d'apostolat des vierges romaines Cécile et Agnès. M. le Supérieur général remercie les Enfants de Marie des sentiments qu'elles lui ont exprimés en termes si délicats. Il les exhorte à vivre continuellement sous le regard de leur Mère du ciel, avec le souci filial de modeler leur âme sur la sienne. Leur mission est vraiment belle et bien importante pour l'avenir de leur pays et la prospérité de l'Église.

15 décembre. — C'est aujourd'hui le jour du *Consistoire secret*. Les cardinaux sont convoqués de bonne heure au Vatican, où le Souverain Pontife leur soumet la liste des nouveaux princes de l'Église. Leur assentiment obtenu, il envoie des messagers porter aux destinataires le billet de leur nomination. Pour donner plus de solennité à cette cérémonie, les nouveaux cardinaux se groupent par deux ou trois, en divers points de Rome, le plus souvent dans les collèges ecclésiastiques, ou au siège de quelques Congrégations romaines. Autour d'eux se groupent leurs parents, leurs amis, leurs compatriotes, et souvent une importante délégation des fidèles de leur diocèse. Nous allons tout d'abord au Collège américain des États-Unis où trois cardinaux, que le Très Honoré Père connaît bien, attendent leur billet. Ce sont le cardinal O'Hara, archevêque de Philadelphie, le cardinal Cushing, archevêque de Boston, le cardinal Cicognani, délégué apostolique à Washington, qui a déjà un frère dans le Sacré-Collège. Le vaste réfectoire du splendide édifice peut à peine contenir la foule de ceux qui sont venus apporter leurs hommages aux nouveaux cardinaux. Parmi eux se trouvent bon nombre de diocésains des archevêques de Philadelphie et de Boston. Pour chacun des trois cardinaux le billet qui lui notifie sa nomination et le décret qui l'admet dans le Sacré-Collège sont lus d'abord en latin, puis traduits en italien. C'est le cardinal Cicognani qui, au nom de ses collègues, après avoir remercié le messager pontifical, exprime sa gratitude envers le Souverain Pontife pour la dignité qui leur est conférée.

L'assistance est alors admise à offrir ses hommages aux trois élus. Puis nous allons en hâte à la Sacrée Congrégation de la Propagande, où le billet doit être remis aux cardinaux Castaldo, archevêque de Naples, Döpfner, évêque de Berlin, et König, archevêque de Vienne.

Nous arrivâmes au moment où le cardinal Castaldo allait prendre la parole pour dire sa gratitude et celle des deux cardinaux qui se trouvaient à ses côtés. Ce remerciement prit l'allure et les proportions d'un discours, que d'ailleurs on écoutait avec plaisir, à cause de la distinction de la forme et de l'élevation de la pensée. De plus, le cardinal Costaldo honore de son amitié, notre Assistant italien, M. Lapalorcia, et il est très bienveillant pour la double famille de saint Vincent. Nous l'avons constaté, l'an dernier, lors du voyage du Très Honoré Père à Naples. Il est déjà midi quand nous quittons le palais de la Propagande. Heureusement, le cardinal Tardini est presque seul quand nous allons lui offrir nos hommages à la Secrétairerie d'Etat. Quand nous arrivons à la *Domus Mariae*, où est descendu l'archevêque de Milan, le cardinal Montini, la réception officielle est déjà terminée. Mais nous avons la bonne fortune de rencontrer Son Eminence dans un corridor, et Elle reçoit avec beaucoup de bonne grâce nos félicitations. Le cardinal se dit très heureux du travail que font dans la ville et le diocèse de Milan les fils et les filles de saint Vincent. Nous pouvons saluer également à la *Domus Mariae*, un nouveau Prince de l'Eglise, le cardinal Urbani. Dans l'après-midi, le Très Honoré Père et M. Bisoglio reprennent leurs visites aux cardinaux nouvellement promus.

16 décembre. — C'est de bonne heure que commence la belle cérémonie au cours de laquelle S. E. le cardinal Valerio Valeri procède à la consécration de l'autel majeur dans la chapelle de la Maison centrale des Filles de la Charité. De nombreuses Filles de la Charité de Rome et de la province ont répondu à l'invitation de la Respectable Sœur Sanchini, visitatrice. Les Visitatrices des Provinces de Sienne, Turin et Naples étaient là aussi. On notait également la présence de nombreuses Dames de la Charité ayant à leur tête la présidente nationale, la comtesse Gravina Giustiniani. Le Père Larraona, secrétaire de la S.C. des Religieux, était aussi présent. Un livret, édité par la maison Desclée, permettait aux assistants de suivre les cérémonies si belles, si instructives, et de s'associer aux prières et aux chants. Photographes et cinéastes prirent de nombreuses vues, notamment pendant les rites si expressifs des purifications, des onctions et de l'encensement de l'autel. La consécration terminée, le cardinal célébra la messe de la Dédicace où se poursuivaient les leçons que nous venions d'entendre et qui sont si bien de nature à inspirer la vénération pour nos églises et la confiance dans les prières qu'on y adresse à Dieu.

Nous allons prendre le repas de midi chez nos confrères du *Léonien*, et nous sommes heureux de revoir le cher Monsieur

Fugazza, qui fut longtemps Assistant général de langue italienne et qui fait actuellement bénéficier de sa longue expérience et de son dévouement souriant les élèves de l'École apostolique de Sienne. Aussitôt après le repas, nous revenons à la Maison centrale des Sœurs pour le salut du Saint-Sacrement et la séance qui doit suivre. Son Eminence le cardinal Ottaviani, pro-secrétaire du Saint-Office, préside le salut. Puis nous gagnons la magnifique Salle de conférences de la Maison centrale. Un très beau programme nous y attendait. Il comportait deux parties séparées par un discours de circonstance. Le programme prévoyait quelques mots du Très Honoré Père pour terminer. Mais le cardinal nous fit l'agréable surprise d'une vibrante allocution qui clôturait tout naturellement la séance. Comme il convenait dans une séance pour l'inauguration d'une maison consacrée à « *Marie, Reine du Monde* », tous les chants étaient en l'honneur de la Sainte Vierge. Ils furent exécutés par le « *Coro Polifonico Romano* », sous la direction du maestro Gastone Tosato. Le chœur était composé d'une quinzaine de jeunes gens et d'autant de jeunes filles, tous en habit et joignant la simplicité à la distinction. L'exécution fut parfaite. Timbres agréables, heureux équilibre des voix, rythme impeccable. Et, ce qui ajoutait au charme de cette audition, l'âme des jeunes chanteurs et chanteuses passait visiblement dans leur voix. Les applaudissements chaleureux qui suivirent l'exécution de chaque morceau et l'ovation qui leur fut faite à la fin du concert étaient bien mérités. La soprano soliste, Lucia Vinardi, et les deux harpistes, Giuliana Albisetti et Valeriana Sorrentino, furent aussi justement acclamées. La soliste joignait dans son chant une agréable simplicité à un art consommé : et ce fut un régal d'entendre les sons cristallins qui jaillissaient sous les doigts des harpistes. Les chants de la première partie étaient empruntés au répertoire polyphonique italien des XIII^e et XIV^e siècles, tandis que deux compositeurs contemporains, F. Curschman et G. Capocci, fournissaient les trois prières à Marie pour soprano et chœur, qui constituaient la deuxième partie du concert.

Entre les deux parties de cette fête musicale, M. Betta, visiteur de la Province de Rome des Prêtres de la Mission, et directeur de la Province romaine des Filles de la Charité, nous donna une conférence très intéressante. Après avoir dit sa reconnaissance et celle des Sœurs à Dieu qui avait permis la réalisation d'une œuvre qu'il paraissait impossible de mener à bonne fin, et à la Vierge Marie sous le patronage de qui elle a été mise, il remercia tous ceux dont la sympathie agissante et la collaboration avaient contribué à la construction de cette belle maison centrale. Puis il nous raconta à grands traits l'histoire de la Province romaine des Filles de la Charité, nous fit connaître les démarches, les travaux que nécessita cette entreprise. Et comme rien ne pouvait remplacer ici l'éloquence des chiffres, il en lut trois pages auxquelles j'emprunte les données suivantes qui donneront quelque idée de l'œuvre accomplie. La maison a soixante-quatre mètres de façade et un périmètre externe d'en-

viron six cent quarante mètres. Sa hauteur moyenne est de neuf mètres cinquante et sa hauteur maxima de treize mètres. On ne pouvait dépasser ce chiffre parce qu'il ne fallait pas cacher la célèbre *Pinetta Sachetti*, dont la ligne gracieuse est un des éléments intangibles du paysage, et qui est si gracieuse à voir de la terrasse du Pincio. Il a fallu extraire quarante-six mille cent mètres cubes de terre pour creuser les fondations et faire les nivellements nécessaires. On a employé mille trois cent soixante tonnes de ciment, neuf cent mille briques, mille cinq cents mètres carrés de marbre. La maison compte quatre cent vingt portes et six cents fenêtres. Elle possède plus d'une centaine de lavabos, un ascenseur et deux monte-charges. Il faudrait un expert en la matière pour détailler l'installation toute moderne de la cuisine et de la buanderie.

La chapelle, qui est le cœur de cette maison si vivante, a été, comme il se devait, tout particulièrement soignée. Elle peut contenir environ cinq cents personnes. Ce n'est pas excessif, car les retraites amèneront à la maison centrale un nombre assez considérable de Sœurs ; et, dans ce quartier en pleine construction, ce lieu de culte servira de chapelle de secours pour les fidèles plus rapprochés de la maison des Filles de la Charité. L'édifice joint la simplicité à la grandeur et sa décoration est sobre et de bon goût. La façade est en travertin. Plafond à caissons, pavé en marbre ; vaste tribune d'un bel effet décoratif. Les vitraux des côtés illustrent les litanies de la Sainte Vierge. Ceux de la façade contiennent les blasons de Pie XII, du cardinal Valerio Valeri, des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. Les stations du Chemin de la Croix, en marbre, sont l'œuvre du sculpteur Mario Pelletti, à qui on doit également le maître-autel, qui se détache sur un rétable de marbre rose avec une très expressive Vierge puissante offerte par les Sœurs de la Province de Rome.

Prié, à la fin de cette séance, de dire quelques mots, le cardinal Ottaviani s'y prêta de bonne grâce. Il rendit un chaleureux hommage aux services rendus par les Filles de la Charité. Mais il lui plut de souligner que, joignant la contemplation à l'action, elles savaient faire de leur existence un continuel acte de religion. Très délicatement, Son Eminence dit que telle serait tout spécialement la fonction des Sœurs qui achèveront leur existence à l'infirmerie de la Maison centrale, et qui couronneront une vie de généreux dévouement aux pauvres et aux malades par l'apostolat plus précieux encore de la prière et du sacrifice. Ainsi, le quartier dans lequel se trouve la Maison centrale, et que l'on désignait jusqu'ici du nom peu rassurant de « *Vallée de l'Enfer* », méritera de s'appeler la « *Vallée du Paradis* ».

Des personnalités civiles et religieuses avaient assisté à cette belle séance. On y voyait Mme de Margerie Roland, épouse de l'ambassadeur de France auprès du Vatican, M. Mazza, sous-secrétaire d'Etat, et M. Buciarelli qui représentait le Président du Conseil, M. Fanfani. M. Giuseppe Togni, ministre des Travaux publics avait envoyé un télégramme de félicitations. Empêché,

Mgr Samoré s'était excusé. Mgr Barbetta, Président de l'*Oratorio di San Pietro*, était là, ainsi que Mgr Touvet, secrétaire particulier du cardinal Feltrin, archevêque de Paris, qui représentait Son Eminence.

Tout s'était vraiment réuni pour la réussite de cette journée d'inauguration. La Province de Rome peut la marquer d'une pierre blanche, comme disaient les Romains de jadis, « *albo signanda lapillo* ». C'est un avenir de féconde activité qui s'ouvre pour la maison centrale. Le travail ne lui manquera pas dans ce quartier en plein essor. Les Sœurs qui l'habiteront se sentiront presque à la campagne tout en se trouvant à quelques minutes de Saint-Pierre dont la coupole domine de façon si imposante leur horizon. Elles sauront apprécier le sort privilégié qui leur est ainsi fait. Le *Maquificat* qui montait des cœurs en ce 16 décembre 1958 ne cessera de dire leur reconnaissance au Seigneur de la Charité.

Deux jours plus tard, M. le Supérieur général regagnait Paris, heureux de ce séjour à Rome qui fut un peu court mais qui lui a donné bien des sujets de consolation.

Pierre DULAU.

DIOCÈSE DE NINGPO DE 1927 à 1958

Dans le *Petit Messager de Ningpo*, M. Nestor Boucherie, de janvier 1931 à décembre 1938 (cf. *Revue Histoire des Missions*, 1939, pp. 165-170), a publié des notes sur la vie de Mgr Reynaud, Vicaire Apostolique, elles vont jusqu'à la mort de l'évêque, survenue le 23 février 1926. Le 23 décembre de cette même année, Mgr Defebvre était nommé Vicaire Apostolique à la place du vénéré défunt, et en 1946, par suite de l'établissement de la Hiérarchie, il devenait premier évêque de Ningpo. Le 16 juin 1953, Mgr Defebvre était arrêté par les autorités communistes, et, après dix mois de prison, reconduit à la frontière de Hong-kong avec MM. Prost et Corcuff, ses missionnaires, et M. Deymier, Visiteur de la province méridionale de Chine. A ces quatre prisonniers il était interdit de rentrer en Chine.

Dans la mission de Ningpo, que s'est-il passé pendant ces trente années, de 1927 à 1958 ? Nous allons essayer de donner quelque idée, nous excusant de ne pouvoir, dans beaucoup de cas, indiquer les dates exactes ou détails précis. Nous avons dû laisser à Ningpo la plupart des documents concernant l'histoire du diocèse et nous écrivons de mémoire, ce qui nous oblige à omettre bien des faits intéressants.

Le 16 août 1926, après la mort de Mgr Reynaud, la Sacrée Congrégation de la Propagande divisa le territoire de la mission en deux parties inégales : quatre préfectures civiles restaient au Vicariat de Ningpo : Ningpo, Shaohing, Wenchow et Chuchow,

tandis que celle de Taichow constituait le nouveau vicariat qui prenait le nom de la préfecture : Taichow. Le 28 octobre 1926, Mgr Joseph Hou. C.M., nommé à la tête de la nouvelle Mission, était sacré à Rome par Sa Sainteté le pape Pie XI. En mars 1927, il revenait de Rome et prenait possession de son siège et le 1^{er} mai à son tour il consacrait le nouveau Vicaire Apostolique de Ningpo. Les deux évêques étaient de vieux amis, ils avaient fait leurs études ecclésiastiques ensemble au séminaire de Kashing et ensuite pendant plus de onze ans avaient dirigé le grand séminaire de Ningpo. Mgr Defebvre était ainsi le premier évêque étranger sacré par un autochtone. A la cérémonie assistaient comme co-consécrateurs : Mgr Faveau, Lazariste, Vicaire Apostolique de Hangchow, et Mgr Simon Tsu, Jésuite, Vicaire Apostolique de Haimien au Kiangsou, l'un des six élus de Pie XI. De nombreux prêtres des Missions de Ningpo, Hangchow, Taichow et même de Shanghai étaient aussi présents.

La cérémonie eut lieu dans l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs. On était alors en grande effervescence dans la région, le président Tchiang Kai Shék venait de rompre avec le gouvernement communiste de Hankow, dirigé par le Russe Borodine et les deux armées, nationaliste et rouge, campaient aux environs de Shanghai : cela n'était guère rassurant. A la place de l'église Notre-Dame de l'Assomption, en la ville de Ningpo, qui tenait lieu de cathédrale, on avait donc choisi celle de Notre-Dame des Sept Douleurs, au faubourg de Kiangpeh, au port de Ningpo. De la sorte, on évitait les allées et venues nombreuses des étrangers présents au sacre. Tout cependant se passa dans le calme le plus complet.

Une question urgente se posait alors. Mgr Hou n'avait pas de grand séminaire mais il avait un bon nombre de théologiens et de philosophes qui jusqu'alors étudiaient à Ningpo. Mgr Costantini, délégué apostolique, avait décidé que ces jeunes gens resteraient sur place. D'autre part, Mgr Faveau, gêné par le manque de local suffisant, demanda à Mgr Defebvre de recevoir les grands séminaristes de Hangchow dans le séminaire Saint-Paul, de Ningpo. M. Legrand, directeur à Hangchow, fut nommé provisoirement à la tête du nouveau séminaire central. Et tout s'arrangea ainsi. Pendant des années, le grand séminaire de Ningpo forma les futurs prêtres de trois missions et même de quatre, quand fut érigée, en 1933, la préfecture apostolique de Lishui.

A l'automne 1927, M. Bonanate, venu de Kian, au Kiangsi, prit la place de M. Legrand, dont Mgr Faveau avait besoin à Hangchow. Il fut aidé par MM. Nugent, Vonken, Tchao, Lazariste chinois, et Joseph Deymier, prêté par Mgr Faveau. En 1928, M. O'Hara vint de France et prit sa part du labeur commun.

Mgr Defebvre commença dès novembre la visite de son Vicariat, aussi longtemps qu'il fut libre, chaque année, il passait par plusieurs résidences d'où il rayonnait dans les chapelles pour y donner la confirmation. Ces voyages se faisaient par tous les moyens de communication : à pied, en chaise à porteur, en bar-

que, en petit vapeur, en pousse-pousse, en char à bœufs, en brouette, en chemin de fer dans la partie occidentale du vicariat et peu à peu en autobus, selon que les routes commençaient à s'ouvrir au trafic. Chaque année, il tint à aller dans la région de Wenchow où l'évangélisation continuait à faire de consolants progrès. Le voyage se faisait en vapeur par mer. Comme le Vicariat de Ningpo était divisé en deux tronçons depuis l'érection de celui de Taichow et que les bateaux de Ningpo à Wenchow faisaient ordinairement escale pendant la journée à Haimen, lieu de résidence de Mgr Hou, cela procurait une heureuse rencontre aux deux évêques et aux anciens élèves du Séminaire Saint-Paul. Du côté de Hangechow, il y avait aussi facilité de visites. Les résidences des deux côtés du fleuve Tsientang, qui forme la limite, n'étaient pas éloignées les unes des autres et l'évêque de Ningpo en profitait pour prendre une journée de détente en passant la rivière quand il était en tournée par là, il pouvait ainsi causer de bien des affaires avec l'évêque de Hangechow.

Mgr Defebvre marqua le premier anniversaire de son sacre à Chuchow qui plus tard devint le centre de la mission de Lishui. Il profita de son passage pour bénir solennellement l'église que M. Salon avait construite quelques années auparavant. C'était une magnifique église avec un élégant clocher ; elle fut détruite en grande partie par les bombardements lors de la guerre japonaise. Le voyage de Chuchow se fit par le fleuve de Wenchow, sur une distance de cinquante kilomètres environ. Ensuite il fallut prendre une barque et remonter lentement le torrent. Cela prit deux jours, on naviguait en caravane, à la voile quand le vent était favorable et au loin le spectacle de ces voiles blanches rectangulaires faisait penser à une procession de nombreuses bannières. Quand le vent ne pouvait aider, on marchait à la gaffe, et quand on râclait le fond les bateliers descendaient dans l'eau pour traîner la barque sur les cailloux. C'était lent, en revanche à la descente on filait agréablement et dans les rapides l'allure était celle d'une automobile marchant à trente ou à cinquante kilomètres à l'heure. De chaque côté, le spectacle des montagnes boisées était de toute beauté. Le soir tombé, les barques s'arrêtaient en groupe afin de passer la nuit ensemble, dans une plus grande sécurité, car il va sans dire qu'on avait à se protéger contre l'avidité des brigands. M. Fraser William, nommé plus tard protonotaire apostolique, était alors curé de Chuchow avec deux missionnaires canadiens comme auxiliaires. Plus tard, la *Société de Saint-François-Xavier*, de Scarborough, au Canada, put envoyer bon nombre de missionnaires. Les paroisses se multiplièrent et, en 1932, fut érigée la Préfecture apostolique de Lishui, avec Mgr Cecil Mc Grath comme titulaire, pour devenir diocèse, en 1948, avec Mgr Turner comme premier évêque.

Rentrant en Chine, Mgr Faveau avait ramené le cercueil de Mgr Reynaud, réclamé par les chrétiens de Ningpo. On hésita longtemps sur l'endroit où l'on érigerait le tombeau du véné-

défunt. Fallait-il le mettre dans une église ou au Malou, au milieu des œuvres établies par l'évêque ? Il y avait là les deux séminaires, le Collège Saint-Joseph, la vaste maison Saint-Vincent avec des centaines de malheureux, orphelins, infirmes et vieillards, la Maison-Mère des Sœurs du Purgatoire. Le tombeau n'aurait pas été délaissé, certes, on pensa l'ériger dans une chapelle que l'on édifia dans le jardin des séminaires. On trouva cependant que l'endroit n'était pas bien choisi et l'on décida de faire le mausolée dans l'église de Notre-Dame des Sept-Douleurs. On ne pouvait penser à celle de Notre-Dame de l'Assomption, dans la cité, car une vieille coutume locale interdisait l'entrée des cadavres dans les villes.

Un jour des missionnaires étaient entrés dans le chantier d'un tailleur de pierres. Le patron vint à eux et très gentiment leur expliqua la provenance de magnifiques pierres, au grain très fin, qui, bien polies, ressemblaient au marbre. Elles venaient d'une carrière ouverte autrefois par Mgr Reynaud qui, par ordre du gouvernement chinois, avait dû la céder à une compagnie locale. Interrogé par nous, l'évêque confirma cette assertion. La mission voulut que le tombeau fût fait de ces pierres et c'est ainsi qu'après sa mort Mgr Reynaud reprit possession de ce qui lui revenait. Il fallut quelque temps pour faire ce tombeau et, en 1928 seulement, on put solennellement y déposer les restes de notre évêque toujours regretté.

En 1927, nous avions dans le Vicariat de Ningpo, quatorze Lazaristes étrangers et un prêtre séculier belge, M. Boucherie. M. Boisard venait de mourir en France d'une tumeur au cerveau. Mgr Defevre avait gardé comme vicaire délégué M. Jean-Baptiste Lepers, nommé en 1915 par Mgr Reynaud. M. Buch était resté procureur de la Mission, office qu'il occupait depuis 1910. A Ningpo-Ville, M. Dumortier dirigeait la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption avec quelques prêtres chinois. M. Pech venait de quitter la mission de Taichow et était le vicaire de M. Lou à Notre-Dame des Sept-Douleurs. M. Ibarruthy, à la tête du petit séminaire, avait comme collaborateur M. Engels et quelques prêtres chinois. M. Dontan faisait ses premières armes avec M. Aroud à Wenchow. M. Nugent avait laissé sa paroisse de Ninghai pour l'enseignement au grand séminaire, tandis que M. Clovis Delafosse, aidé de M. Pruvot, dirigeait la paroisse Saint-Michel de Tinghai, et M. Boucherie celle de Shenkiamen où l'on allait créer le pèlerinage à la Reine du Rosaire, dans l'archipel Chusan. A Wenchow, nous avions M. Cyprien Aroud pour quelques mois encore ; il était aidé de M. Prost, qui devait prendre sa succession après son départ. Deux autres Lazaristes étrangers travaillaient aussi dans cette région. M. Marqués, à Yungkiachang, où il venait de terminer, non sans peine, la construction d'une résidence capable de résister à tous les vents du large, et M. Paul Vonken, à Pingyang. Partout le travail apostolique se faisait en collaboration étroite avec un clergé chinois qui augmentait chaque année.

Ce travail apostolique était aussi grandement favorisé par l'aide des Filles de la Charité, qui avaient six maisons dans le

Vicariat : deux à Ningpo avec en plus la crèche municipale qui venait de leur être confiée, un orphelinat avec hôpital et hospice pour vieillards à Tinghai, capitale de l'archipel Chusan ; un hôpital et une crèche à Wenchow. Les Religieuses du Purgatoire avec leur maison-mère avaient six maisons comportant écoles, ouvroirs et hospices.

La vie de la Mission eut ses remous comme tous les autres Vicariats, mais nous étions en révolution larvée. Que de fois en ouvrant le journal local le matin nous apprenions que nous étions indépendants, grâce à un gouverneur ou un général mécontent, mais quelques jours plus tard, parfois même le lendemain, on nous annonçait que tout était dans le calme, le meneur ayant obtenu satisfaction ou ayant été effrayé par les menaces du Gouvernement central. Une ou deux fois, il y eut lutte entre les troupes de celui-ci et les soldats des rebelles : ce fut toujours sans conséquence grave pour la Mission, sinon pour les populations rurales. Il n'en fut pas ainsi de même partout. A la fin de 1929, les provinces du nord-ouest furent réduites à la famine parce que le fameux général protestant, Feng yu shiang, en révolte, avait pour se protéger fait sauter les ponts du chemin de fer. Ses troupes avaient de quoi manger, mais il n'y avait pas de ravitaillement pour la population civile.

Les progrès de l'évangélisation continuèrent dans le Vicariat, parfois un peu lents dans certaines parties : rapides ailleurs, ainsi à Yüyao et dans le district de Wenchow. En 1927 dans cette dernière préfecture il n'y avait que trois paroisses : Wenchow, Pingyang, Yungkiachang. Peu à peu, grâce à l'augmentation des prêtres chinois, Monseigneur put créer de nouveaux centres avec prêtre résidant. Ce fut d'abord Fungling, dans les montagnes au nord de Wenchow, où M. Prost avait construit une gentille église dédiée à la Vierge Puissante. Un curé avec vicaire fut installé à Hungkiao, gros marché de la sous-préfecture de Yotsing. Dans la moitié de ce territoire on parle la langue de Taichow et dans l'autre celle de Wenchow. A Juian, dans une grande maison chinoise, une chapelle fut ouverte, centre d'une nouvelle paroisse. Dans le sud de cette sous-préfecture, s'étend une plaine de 400 kilomètres carrés environ, le long d'un fleuve, au pied des montagnes du Fukien, c'est le *Kiangnan* (sud du fleuve). Il y a là une population très dense, aisée, vivant de la culture et de la pêche. Les catéchumènes affluaient. Une église fut construite à Tsiengkou, dédiée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et au bout d'une dizaine d'années, on pouvait compter sept mille baptisés et catéchumènes. Et pourtant l'évangélisation n'était pas facile. Dans ce coin on parle trois langues différentes, celle de Wenchow, un dialecte du Fukien et le « *man hoa* », différent des deux autres. Des villages, distants de dix kilomètres à peine, ont leur propre dialecte. Les prêtres chinois eux-mêmes devaient pour travailler apprendre ces langues. L'instruction religieuse en souffrit car nous n'avions pas encore de prêtres originaires du Kiangnan. Les femmes qui ordinairement ne quittaient pas leur village ne connaissaient que leur patois, tandis que beau-

coup d'hommes, à cause de leur commerce, parlaient aussi la langue de Wenchow. La grâce de Dieu travailla ces populations et c'était un vrai charme de traverser cette plaine où, sur le bord des canaux, à chaque instant on apercevait des images religieuses dans les maisons ou sur les portes. Au bout de quelque temps, une petite paroisse fut aussi établie à Wouzié, au nord de Tsiengkou où les chrétiens étaient nombreux.

De Tsiengkou, en traversant trois rangées de montagnes, on arrive dans une petite plaine en pointe, entre la mer et le Fukien, et là aussi une chapelle devint paroisse à Pumen. Chose curieuse, alors que tout autour on se servait d'un dialecte du Fukien, dans le bourg muré de Pumen on parlait la langue de Wenchow, et Monseigneur put une fois faire une petite instruction en cette langue pour remplacer deux prêtres fatigués par les quarante-cinq kilomètres de montagne qu'ils avaient fait dans la journée.

Entre temps, une église avec résidence avait été construite à Kanmen dans l'île de Yüehwan et un prêtre y était installé. Dominant des deux côtés la mer au milieu des îlots ; Kanmen est le port de la sous-préfecture de Yüehwan. Ce territoire avait été évangélisé par les missionnaires de Haimen, mais comme civilement il appartenait à la préfecture de Wenchow, il n'avait pas été inclus dans le nouveau Vicariat de Taichow et faisait partie de celui de Ningpo.

Après 1940, une nouvelle paroisse fut créée à Wentchy, gros marché situé sur la rivière de Wenchow, à l'endroit où le torrent finissant permettait à un petit vapeur d'accoster. Des Lazaristes polonais furent chargés de cette chrétienté aux confins de la Mission de Lishui.

Enfin en 1948, la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc, en dehors de la porte du Sud à Wenchow, fut aussi érigée en paroisse.

Des Lazaristes polonais étaient venus au secours des prêtres de Wenchow en 1933, on put ainsi multiplier les paroisses. MM. Kurtyka, Ciemala, Gielinski, Sitko, Paciorek, Baba, Brzoska, Wieczorek, Grabka, Stefanowicz, Serzysko, Sawicki ainsi que les deux frères Coadjuteurs Cieplak et Prinz, arrivèrent les uns après les autres. Ce dernier fut tué en 1937 à Tchengtzingfu avec un Mgr Schraven et plusieurs prêtres par les Japonais. En 1948, nos confrères polonais quittèrent le diocèse de Ningpo, plusieurs allèrent travailler au Kiangsi et au Hopei dans la mission de Shuntseifu, d'autres rentrèrent en Pologne et certains se rendirent en Amérique.

Pendant que Wenchow voyait le nombre des paroisses passer de trois à douze, la région nord du Vicariat faisait aussi des progrès. De la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sortirent celles de Kwanhaiwei et Shihpu ; à Shaohing trois nouveaux centres furent créés : Sinchang, Lingpu et Djingandi dans la plaine du Sodi en face de Hangehow. Yüyao fut divisé et Siaoloudeu devint paroisse dans le nord de la sous-préfecture. Avec les anciens centres de Ningpo-ville, Ninghai, Tinghai (deux paroisses) et de

Shenkiaman, cela portait à quatorze les paroisses de ces deux préfectures de Ningpo et Shaoching, au lieu de neuf en 1927.

Il faudrait pouvoir parler du développement des deux séminaires pendant cette période. Malheureusement les renseignements précis font défaut, les archives étant restées à Ningpo aux mains des communistes. Chaque année, l'évêque avait la joie d'ordonner un ou plusieurs prêtres, c'est ainsi que le nombre des nouveaux prêtres chinois, séculiers et lazaristes, monta jusqu'à plus de quarante pour le seul diocèse de Ningpo. En 1948, Mgr Riberi, Nonce Apostolique, pour un meilleur rendement, conseilla le transfert du Grand Séminaire Saint-Paul à Kashing où il fut réuni au scholasticat des Lazaristes, il y resta jusqu'au commencement de 1949 où, devant l'avance des communistes, sur la proposition du Supérieur du *Collège Brignole Sale* de Gênes, ils furent envoyés dans cette ville. Peu à peu ils y reçurent l'ordination sacerdotale. Ne pouvant retourner en Chine communiste, ils continuèrent leurs études dans les universités romaines où ils prirent des grades en théologie ou en droit canon. Actuellement ils sont répartis un peu partout, même aux Etats-Unis et au Canada, où ils exercent leur ministère dans l'exil, loin de leur patrie. Que Dieu leur accorde de pouvoir retourner en Chine !

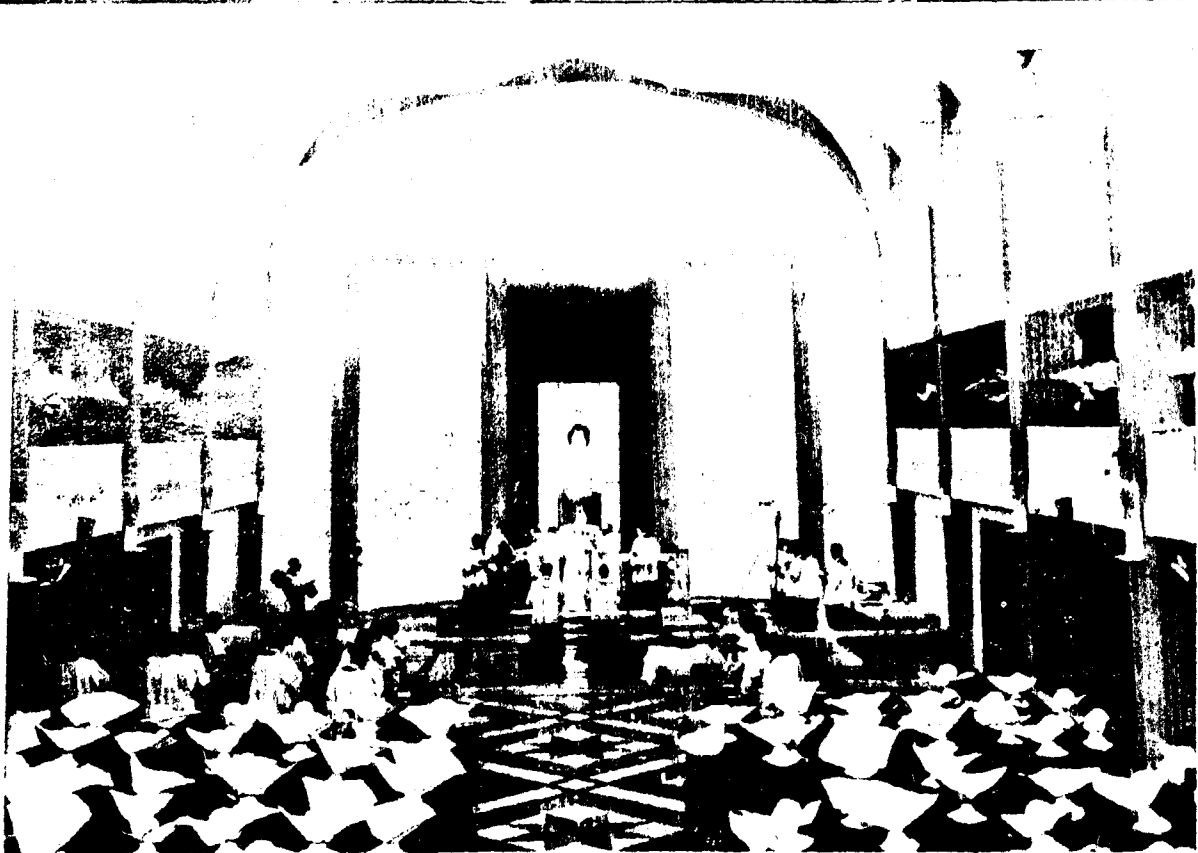
En 1952, le peu de petits séminaristes qui restaient à Ningpo commencèrent leurs études philosophiques sous la direction de prêtres chinois et d'un lazariste français, M. Brossard. Les dernières nouvelles qui datent de 1954 nous faisaient savoir que les cours continuaient mais depuis lors aucun renseignement ne nous est parvenu à leur sujet. Que sont-ils devenus ? Aucun évêque n'est en liberté qui puisse les ordonner prêtres.

De 1927 jusqu'en 1948, les *Sœurs* indigènes dites du *Purgatoire* virent leur nombre augmenter dans les deux diocèses de Ningpo et de Taichow, mais l'arrivée des communistes fut fatale à la Société. En 1952, par mesure de prudence, on fit quitter aux religieuses leur habit de communauté, plusieurs d'entre elles rentrèrent dans leur famille. Autant qu'on le put, on essaya de continuer les œuvres au ralenti à Wenchow et à la Maison-Mère. En 1955, époque où, après le collège Saint-Joseph, les deux séminaires, la Maison Saint-Vincent des Filles de la Charité furent fermés, la Maison-Mère des Sœurs du Purgatoire fut confisquée à son tour par les rouges. Toute nouvelle à leur sujet a cessé de nous parvenir, nous savons seulement que les religieuses durent se réfugier dans une partie de l'ancien orphelinat de filles en ville de Ningpo.

Nous ne savons non plus dans quelles conditions se trouvent les églises, les presbytères et les autres couvents du diocèse. Que sont devenus les prêtres ? A notre connaissance plusieurs d'entre eux sont en prison. Pour les autres qui sont encore, soi-disant en liberté, dans quelles conditions vivent-ils, combien sont-ils, quel ministère peuvent-ils faire ? Nous l'ignorons. Certains échos nous ont appris qu'en général la ferveur et la fidélité des prêtres et des chrétiens se maintenaient. Il faut prier beaucoup pour que cela continue.



ROME. -- Chapelle de la Maison provinciale (21 novembre 1958)
Mgr Luigi TRAGLIA bénit la chapelle. *A sa droite* : M. BRUSCHINI ; *à sa gauche* : M. FEL.
A genoux (près du porte-croix) : M. BILLOCHIO ;
debout, près du porte-crosse : M. MUSANTE, cérémoniaire.



ROME. Chapelle de la Maison provinciale des Filles de la Charité (16 décembre 1958)
Le Cardinal Valerio VALENTI consacre le maître-autel.

Dans les locaux laissés libres par le grand séminaire on essaya d'ouvrir un collège de filles dirigé par les Sœurs Missionnaires du Sacré-Cœur qui avaient à Kashing une œuvre florissante, nous fûmes bientôt obligés de le fermer à cause du danger croissant.

André Defebvre, évêque de Ningpo.

★

NINGPO

EMPRISONNEMENT DE MGR DEFEVRE

(16 juin 1953)

Monseigneur venait de finir son action de grâces après la messe et portait son seau sanitaire pour le vider quand la maison fut envahie par une trentaine de policiers qui montèrent à l'étage, se précipitèrent sur l'évêque, le saisirent par le col de la soutane, lui mirent les menottes et, alors seulement, lui demandèrent s'il était *Tai-ai-ta* (son nom chinois). Puis on prit sa photographie et on le fit descendre après lui avoir montré l'ordre d'arrestation, on le lui mit sous les yeux deux secondes et il fut impossible à Monseigneur de voir autre chose que le sceau rouge des autorités. Tout aussitôt, Monseigneur fut mené devant la porte de la chapelle, par cinq ou six soldats ou policiers, tous armés de fusils ou de revolvers. Un camarade sortit alors pour lire aux prêtres, séminaristes et religieuses chinoises l'acte d'arrestation. Tous protestèrent et se bouchèrent les oreilles. Fureur des « camarades » ; rien n'y fait, les séminaristes se mettent à chanter en l'honneur de l'évêque ; cris des camarades pour les faire taire ; cris inutiles. Quand Son Excellence sort avec les menottes, tous crient : Vive l'évêque. Effet formidable sur les camarades, housculade, Sœur Thérèse tombe à la renverse ainsi qu'un séminariste, un autre reçoit un coup de crosse sur l'épaule, on lui arrache une manche de sa chemise. Pendant ce temps un camarade, à l'intérieur demande à M. J. Chu (le jeune), de faire taire les séminaristes. « Cela ne me regarde pas », répond M. Chu. Le même camarade vient vers moi : « Faites-les taire », me dit-il, et moi « *Cela leur fait plaisir de chanter, qu'ils chantent...* »

Monseigneur fut d'abord conduit à l'ancien Grand Séminaire et après une demi-heure, une auto le conduisit à la prison. Pendant ce temps un séminariste sorti, quelques minutes avant l'arrivée de la police pour aller au marché, sachant ce qui se passe au séminaire, veut aller avertir *Kangpo*. La résidence est gardée par les soldats. Celle de la ville, de même ; il avertit les chrétiens des deux paroisses, ceux-ci viennent très nombreux au séminaire pour protester contre l'arrestation de Monseigneur. Ils ne peuvent rentrer, sans cesse refoulés par les soldats, ils reviennent en nombre. Ils restent là jusqu'à 11 heures, chantant ou récitant le chapelet. La résidence de *Kangpo* fut gardée et fouillée pendant trois jours, celle de la ville pendant huit jours ; au séminaire l'occupation par les soldats dura quinze jours. Après le départ de Son Excellence, quatre prêtres, MM. Chu, Yao, Fang et Brossard furent enfermés dans l'ouvroir des Sœurs chinoises, gardés par

cinq ou six soldats jusqu'au soir : pas le droit de sortir, pas même pour les nécessités... M. Tcheng, le directeur du séminaire, est enfermé seul, dans la première salle, en entrant, M. Ling et tous les séminaristes devant le séminaire, un séminariste est gardé seul devant la chapelle. A plusieurs reprises les religieuses essaient de sortir pour causer avec les chrétiens qui sont sur la route, impossible : nombreux cris et bousculades de divers côtés. Pendant tout le jour trente à quarante camarades fouillent les chambres de Monseigneur et des prêtres. Le soir, à 5 h. 30, on permet aux religieuses et aux prêtres d'aller à la chapelle : chemin de la croix ; puis les séminaristes, avec M. Ling, peuvent venir aussi, à l'exception de M. Tcheng. Bénédiction du Saint-Sacrement et souper au réfectoire. Dans l'après-midi, on vida les deux puits, et dans celui qui se trouve près de la cuisine des Sœurs on trouva, d'après les camarades, un révolver... tout rouillé et dans l'eau depuis deux ou trois ans... selon eux.

Dans l'après-midi du 16, chaque prêtre eut son « camarade » pour... « causer », cela dura quinze jours. Les crimes des « impérialistes » arrêtés soit à Ningpo, soit à Shanghai, soit à Sinkomen furent le sujet de ces conversations. Même chose pour les séminaristes, un par un et pour les Sœurs, du moins les plus jeunes, et cela sans arrêt durant quinze jours, soit au séminaire, soit chez les Sœurs au P'outsiyeu. Le soir du 16, à 8 heures 30, on nous permit de rentrer dans nos chambres. M. Tcheng fut obligé de dormir dehors pendant huit jours devant la salle d'étude des séminaristes. Après que les soldats eurent quitté les résidences, presque tous les prêtres durent aller, soit au bureau des affaires religieuses, soit à la police pour « parler », cela pendant plusieurs mois, cela continue encore mais moins souvent ; le but est toujours le même : les amener à admettre la culpabilité de Monseigneur et des autres prêtres arrêtés. A propos du révolver trouvé dans le puits, personne ne croit à cette histoire : selon quelques camarades il aurait été trouvé dans le puits, selon d'autres, dans la chambre de l'Evêque. Pour d'autres, Monseigneur l'avait en main au moment de son arrestation. Selon d'autres, il y aurait eu deux revolvers... et quand on leur dit : « cette histoire-là c'est de la blague », un formidable « taisez-vous » est toute leur réponse. Même chose au sujet des trois revolvers qu'ils disent avoir trouvés chez M. Prost...

Le 16, en ville, arrestation de M. Wang Joseph, mêmes accusations que pour les autres prêtres ; la vérité, c'est qu'ils sont furieux contre M. Wang qui a publié son aventure de Ninghai... « un mensonge », disent-ils. Le 16 encore, dans la matinée, M. Che Paul et quelques chrétiens durent aller au bureau des affaires religieuses pour entendre quelques explications sur les causes des événements du matin ; c'est là que pour la première fois M. Tcheng Vincent approuva publiquement toutes ces arrestations, ce qui se renouvela souvent par la suite. Le même jour, vers 11 heures, un séminariste, celui de Haimen, et la deuxième des filles Dou étaient arrêtés pour avoir protesté. Le 22 décembre, tous les deux étaient condamnés, le séminariste à cinq ans de

prison, la jeune fille à deux ans de travaux forcés (prison et rééducation). Leur crime : la Légion de Marie. Tout de suite et dans les mois qui suivirent, les camarades s'acharnèrent sur les chrétiens, soit à Ningpo, soit à la campagne pour les amener à signer contre Son Excellence.

A Ningpo, la résistance fut et resta ferme. Il y a parfois grande réunion des chrétiens, parfois réunion par petits groupes. Alors, un ou deux camarades énumèrent les crimes des prisonniers et s'efforcent d'amener les fidèles à admettre ces crimes, ou bien, et c'est le plus fréquent, les camarades vont chez les chrétiens et y restent parfois des heures... Tous les moyens pour arriver à leurs fins sont bons, y compris les menaces de prison, de privation de travail. En fait des chrétiens ont été chassés des usines où ils travaillaient, pour avoir refusé de signer contre Son Excellence. Au séminaire, le 17 au soir, de 7 heures à 10 heures, grande manifestation dirigée contre les séminaristes surtout. Ce furent les habitants de Ba-so, obligés d'ailleurs, qui vinrent manifester. Parmi les manifestants, deux ou trois seulement étaient chrétiens, tous les autres, païens ; ils proclamaient la liberté de religion pour le passé, le présent et le futur, énuméraient les crimes de Monseigneur, et pendant que les manifestants faisaient tout ce chahut, des affiches étaient collées sur les murs, dans le dortoir des séminaristes, des religieuses et dans les corridors. Le but que les camarades s'étaient proposé en organisant cette manifestation était de provoquer une bagarre et d'arrêter quelques séminaristes : une voiture de la police attendait dehors avec quelques soldats en armes. Les séminaristes se donnèrent le mot : « les rouges, diront ce qu'ils voudront, feront ce qu'il leur plaira, nous, nous garderons le silence ». C'est ce qu'ils firent. Les religieuses, elles, ne purent garder le silence, se disputèrent avec les soldats et les camarades, arrachèrent quelques affiches, d'où bagarre. Les manifestants en général se taiseaient, certains dirent aux Sœurs : « On nous a conduits ici malgré nous, ne craignez pas ». MM. Che et Yao durent se lever, on les conduisit chez les Sœurs dans leur dortoir, puis dans celui des séminaristes pour voir les manifestants. Comédie... M. Teheng fut seul au parloir pendant près de deux heures, avec des camarades et soldats. Leur but était de l'amener à changer de conduite, à admettre les fautes de Monseigneur. « Je suis et serai fidèle à mon évêque jusqu'à la mort » fut toute sa réponse. Vers 10 heures 30 tout rentra dans le calme et la voiture de la police retournait... vide.

Pendant les quinze jours que dura l'occupation du séminaire, les soldats qui habitaient l'ancien Grand Séminaire, entraient chez nous comme dans un moulin. En général ils furent assez corrects. La pression sur les chrétiens durait encore au mois de mai 1954. Elle fut plus violente en décembre 1953 : il fallait en finir avant la fin de l'année, au dire des camarades... Réunion par-ci, réunion par-là, discours des camarades, des progressistes (ils sont très peu nombreux), peine perdue. Il fallait avoir des signatures, on trouva de nouveaux moyens pour se les procurer.

a. Les camarades vont chez les chrétiens, soi-disant pour faire le dénombrement de la famille, ils prennent les noms, qui seront donnés comme étant ceux des accusateurs de Monseigneur.

b. Ou ils demandent aux chrétiens s'ils veulent que M. Wang J.-B. devienne leur évêque puisque Monseigneur est en prison et ne peut plus accomplir son office.

c. Ou bien ce sont les progressistes, très peu nombreux, qui font des réunions de chrétiens, par l'intermédiaire des camarades, surtout de ceux du bureau des affaires religieuses. On dit aux catholiques : « M. Wang J.-B. est en danger, nous devons le protéger, le voulez-vous ? » La demande est sur une feuille, tandis que les noms s'inscrivent sur une autre...

d. Les mêmes progressistes disent qu'ils vont demander au Gouvernement la libération de M. Wang Joseph : « Voulez-vous nous aider ? » Certains s'inscrivent mais toujours sur une feuille séparée, si bien que sur l'autre feuille les organisateurs peuvent écrire tout ce qu'ils veulent.

e. Ou bien ils disent : « Il faut que cette année 1953, la fête de Noël soit plus solennelle que l'année précédente ; il faut que M. Wang J.-B. forme un comité pour cela ; on va le lui demander, voulez-vous signer ? »

Et c'est par ces divers procédés qu'ils sont arrivés à obtenir des signatures. Un jour, les camarades de la police centrale demandaient à M. Wang J.-B. de prendre la tête du mouvement « contre les impérialistes et pro Patria » ; refus évidemment de M. Wang qui ajouta : « Je ne veux avoir aucune relation avec ces faux chrétiens qui n'ont de chrétien que le nom ; ils trompent les gens, et sont capables de vous tromper aussi. » Comment cela ? M. Wang leur dit alors les moyens que ces progressistes avaient pris pour ramasser des signatures... Silence des camarades...

M. Wang J.-B. mis au courant de ce qui se passait, avertit immédiatement les chrétiens de faire attention et de refuser toute signature, c'est ce que firent, en général, les catholiques ; ceux qui, plus tard, signèrent, le firent malgré eux par peur et après des discussions sans fin. A Noël, nouvelle tempête ! quelques chrétiens suspects, poussés par les camarades, se présentent à la table de communion pendant la messe de minuit ; on leur refuse la communion. Après la messe, bazarre, dispute entre progressistes et chrétiens, séminaristes et religieuses. Pendant ce temps un progressiste téléphonait à la police. « Pourquoi je vous ai refusé la communion, leur dit M. Wang J.-B. vous le savez très bien, ce n'est pas parce que vous êtes patriotes, nous le sommes aussi bien que vous... » Quand la police arriva, sans doute pour faire quelques arrestations, tout le monde était déjà parti. Les jours suivants, plusieurs prêtres furent appelés à la police : « Pourquoi avez-vous refusé la communion à ces chrétiens ? Vous dites la messe pour des traîtres et vous refusez la communion à ces chrétiens patriotes. » — « La loi n'interdit pas

aux traîtres de se marier... Quant à ces faux chrétiens, eux-mêmes savent très bien pourquoi nous leur refusons la communion, ce n'est pas parce qu'ils sont patriotes. En leur refusant la communion, nous faisons notre devoir : le droit canon défend de donner la communion aux indignes. » C'est alors que les camarades dirent que le droit canon lui-même, est « *faïndoug* », c'est-à-dire « réactionnaire ».

Pendant les mois de décembre 1953, janvier, février, mars 1954, pression formidable sur les chrétiens de Ningpo et surtout dans les deux anciennes maisons de Sœurs. En ville, la Sœur Joseph, seule depuis de longs mois, est expédiée au *Malou* soignant pour se reposer, on l'enferme dans la chambre des Sœurs, avec défense de sortir, elle peut seulement aller à la chapelle le matin : la raison de cette punition ? On disait qu'elle était responsable de la résistance du personnel de la ville. Dans cette maison les orphelines se montrèrent superbes jusqu'au bout. Au début, tout le monde, sans aucune exception, refusa de signer. En février et mars, jour et nuit, on les malmena, « brutalisa », certains faiblirent. Mais une vingtaine de filles furent expédiées à Si-men, dans une pauvre maison où règne la pauvreté, la malpropreté : qu'eurent-elles à souffrir là-bas ? On ne le sait pas, on peut le deviner... Toutes, deux ou trois exceptées y sont encore... de même des aveugles, ces filles firent l'admiration de tous les chrétiens : pour Pâques tous les signataires voulurent se mettre en règle.

Au *Malou*, la résistance fut belle pendant de longs mois, mais peu à peu beaucoup faiblirent. A la fin on ne distribuait plus la communion, l'unique Sœur de cette maison recevait la sainte communion à la sacristie avant la messe. Les deux autres Sœurs étaient parties en février.

Au *Malou*, un pauvre vieux fut tenu à genoux toute une journée devant la chapelle, mains liées derrière le dos, sans nourriture, puis fut envoyé à Si-men où il resta deux ou trois jours, enfin il alla à la campagne chez son gendre. Un aveugle fut très malmené puis déclara que l'évêque était méchant : victoire... le lendemain, une grande réunion était organisée où cet aveugle devait accuser l'évêque devant tout le monde, le moment de parler venu, on le conduisit sur l'estrade et là il dit : « Hier, je me suis trompé en disant que l'évêque était méchant. — A qui as-tu parlé ? — A personne, c'est ma conscience qui me reproche mes paroles d'hier. » Fureur des camarades et des progressistes.

Au *Malou* encore, on interdit à M. Tcheng Pierre du séminaire, d'aller dire la messe : le lendemain on le chassa, deux progressistes, un de la ville et l'autre de Kangpo, étaient là pour donner un coup de main. Deux jours après, c'était M. Ling qui subissait le même sort : motif : ils ne sont pas patriotes. Une chrétienne eut ses habits déchirés, on lui cracha au visage et on fit la même chose à sa fille.

A deux reprises, M. Tcheng Pierre dut aller à la police, la première fois durant quinze jours, de 6 heures le matin à 9 ou 10 heures le soir : la seconde fois, pendant vingt-sept jours, de

7 heures le matin jusqu'à 10 heures le soir... pour réfléchir. Tous les séminaristes durent y aller du 13 au 27 décembre, soi-disant pour « *o-zit* », c'est-à-dire « étudier ». Dans quatre grandes réunions en ville on accusa M. Delatosse, pour l'obliger à demander son exil... bien en vain.

Henri BROSSARD.

Relation écrite à Hongkong par M. Brossard qui, ayant quitté Ningpo le 22 avril 1954, arriva à Hongkong le 24, deux jours après Mgr Defebvre.

M. CHARLES VAN GINNEKEN

4 octobre 1888-26 novembre 1958.

La Province de Belgique perdait, le 26 novembre 1958, l'un de ses vaillants missionnaires, M. Charles Van Ginneken, Supérieur de la Maison Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse à Lessines.

Sa belle figure demeurera longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et tout particulièrement des missionnaires qu'il a formés à l'œuvre des missions.

M. Charles Van Ginneken naquit à Achterbroek, hameau de Kalmpthout, dans la province d'Anvers, le 4 octobre 1888.

Ses parents étaient d'honnêtes cultivateurs. Sept enfants prenaient place au foyer. La mère avait surtout à cœur de leur donner une solide éducation chrétienne. Le chapelet et la prière du soir étaient récités en commun, malgré le dur travail de la journée. Puis chacun des enfants devait se présenter, un à un, au père et à la mère, qui les bénissaient d'un signe de croix sur le front. Plus tard, venu le temps des fiançailles chaque dimanche soir, c'était un spectacle édifiant de voir jeunes gens et jeunes filles à genoux, côte à côte, réciter la prière du soir avant de se quitter. Ces pieuses pratiques sont toujours en honneur dans la famille.

Charles étant pieux et bien doué, le Curé du village proposa aux parents de lui faire continuer les études, et, si telle était sa vocation, devenir prêtre. C'était le rêve de la pieuse maman, heureuse d'offrir un fils à Dieu.

Envoyé à l'école apostolique de Wernhout, dirigée par des Missionnaires Lazaristes, exilés de France, il se révéla de suite bon élève, arpillé à l'étude avec l'ardeur et la persévérance des gens de la terre. Il remporta souvent les premières places. Il brillait par une mémoire exceptionnellement fidèle. A cinquante, soixante ans et plus, on l'entendait encore citer des règles de syntaxe grecque ou latine, des odes d'Horace, des vers de Virgile, Oenelle, Racine, Molière.

Durant ses humanités, sa mère le conduisit, à plusieurs reprises, en pèlerinage à Notre-Dame de Montaigu. Toute sa vie, il

gardera le souvenir de cette foule en prière, agenouillée aux pieds de Notre-Dame, comme il gardera en son cœur une tendre dévotion envers la Reine du Ciel.

En septembre 1909, il quitta les siens pour entrer au séminaire de Saint-Lazare, à Paris. Il y passa des jours heureux sous la direction du Père Louwyck. Il voulait devenir un vrai fils de saint Vincent. Toute sa vie, il gardera un souvenir ému de la bonté du T.H.P. Fiat à son égard.

Et le 16 janvier 1916, il est ordonné prêtre à Panningen, par Mgr Schrijnen. Nommé professeur à l'école apostolique de Wernhout, il enseigna quelques mois seulement. Engagé volontaire de guerre, il réussit à rejoindre l'armée belge sur l'Yser. Citons ces quelques lignes écrites par l'un de ses camarades des tranchées, le Docteur Paillet : *« Quand je fus désigné pour le 2^e bataillon du 21^e de ligne, j'y trouvais attaché comme brancardier, le Révérend Père Charles Van Ginneken. Humble tâche qu'il accomplissait avec dévouement et sérénité.*

« Toujours d'humeur égale, prêt à rendre service, ses camarades étaient sûrs de trouver en lui le soutien moral et physique dont ils avaient besoin et à l'occasion, à la veille de quelques durs moments, le discret secours religieux qu'ils auraient désiré.

« Nous étions versés à la même compagnie et je distinguai vite chez lui, l'homme cultivé dont les préoccupations savaient s'élever au-dessus des seules nécessités physiques de la vie purement animale, que nous égrenions alors au jour le jour. Son cœur s'ouvrait à l'immense fraternité et à la charité qui furent l'un des plus beaux traits de la vie quotidienne des tranchées chez ces artisans humbles et sans gloire d'une victoire que chacun poursuivait avec opiniâtreté, au long des saisons qui pourtant se succédaient, elles aussi, sans nous la donner.

« S'il ne fut jamais téméraire, il accomplissait toujours avec une scrupuleuse simplicité, et quelles que fussent les circonstances, les besognes les plus humbles et les plus dures de la vie de soldat.

« En accomplissant chaque jour avec calme et humilité tous les actes de la vie quotidienne du soldat et en les offrant généreusement au Seigneur, n'est-il pas à ranger dans la cohorte multiple des saints inconnus au calendrier des hommes, mais auxquels Dieu a réservé ses plus belles récompenses ! »

La guerre 14-18 terminée, il est placé à la résidence de Liège, comme missionnaire missionnant.

Un prêtre, a-t-on dit, doit aimer et se donner. Ce fut sa vie : il aimait, il se donnait.

Il aimait son travail.

Il était dans sa voie. La vie du missionnaire lui plaisait. *« Non recuso laborem »*, je ne rechigne pas devant la besogne, disait-il souvent. Ce n'était pas simple formule. Pour procurer le bien des âmes, jamais il n'a refusé un travail. Il était toujours

prêt à rendre service. Tel confrère éprouvait-il quelque difficulté pour accepter telle prédication, telle retraite ou se rendre à telle mission paroissiale ? M. Van Ginneken répondait présent, c'était le bon soldat du Christ, M. Léonard Peters, longtemps son Supérieur à Liège, le savait et en usait largement.

Sa robuste santé de fils de la campagne lui permettait de se dépenser sans compter. Dieu seul connaît le bien réalisé auprès des âmes à l'occasion des centaines de retraites et missions paroissiales dont il fut l'organisateur éclairé et le prédicateur applaudi.

Durant les jours difficiles de la guerre 19-15, M. Van Ginneken resta, pour ainsi dire, à la pointe du combat apostolique.

À Liège, pendant des mois, bombardements aériens et bombes volantes par centaines semaient la destruction et la mort. Qu'importait le danger, il n'en continuait pas moins son ministère auprès des âmes. Les travaux de prédication terminés, il repartait aussitôt, pour courir les chemins, fermes et magasins, en quête de ravitaillement.

Après la guerre, missions et retraites reprennent aussitôt. Sous son heureuse impulsion, de 1945 à 1952, la maison de Liège retrouvait son activité d'antan. Ce furent des années de plein rendement, on ne chômait pas !

Il aimait particulièrement les *Missions paroissiales*.

C'est notre œuvre, disait-il, l'héritage reçu de saint Vincent.

En 1947, élu député de la Province de Belgique à l'Assemblée générale à Paris, les lèvres lui brûlaient de plaider la cause des missions paroissiales. Il le fit aux applaudissements de tous les confrères présents.

Que de fois, n'a-t-on pas dit de lui : « C'est un missionnaire. » Missionnaire, il l'était de toute son âme. Formé à l'école des Fockenberche et des Courdent, il fut comme eux, « l'ouvrier apostolique, providentiellement taillé pour la noble besogne des redressements spirituels. Il fit bien partout, et partout aussi il fit du bien ».

Il avait un genre particulier, bien personnel, de prêcher, une manière directe de parler, vibrant de conviction, avec un petit accent flamand nullement déplaisant. Il excellait à retenir l'attention par des comparaisons familières, des traits vécus, et avec cela, une étonnante faculté d'adaptation à l'auditoire, quel qu'il fut. Sa foi profonde et simple touchait les âmes, les portait vers Dieu.

Si on a peine à croire qu'on n'entendra plus sa voix, il nous reste tout au moins le souvenir de sa piété si simple et si édifiante, de son zèle infatigable, de sa bonté rayonnante.

Il avait compris le génie de saint Vincent, d'avoir créé la soudure entre une profonde vie intérieure et une intense vie d'apostolat. Sa vie absorbante, en effet, ne l'empêchait pas d'être une âme inférieure.

Sa spiritualité n'était guère compliquée, simple comme son âme et toute sa personne. Il aimait Dieu parce qu'il était bon et miséricordieux. Il aimait la Sainte Vierge parce qu'elle était Mère et toute pure. Il aimait saint Vincent parce que Fondateur de la Congrégation de la Mission, modèle de charité, père des pauvres.

Il aimait ses Confrères.

Il les aimait, non pas d'une charité diplomatique, mais d'une charité sincère, fraternelle. Il créait autour de lui, une chaude atmosphère de sympathie et de détente. Ses remarques souvent originales, malicieuses et taquines suscitaient de prompts répliques. C'était sa façon bien personnelle de favoriser un courant de charité communicative parmi ses Confrères, d'aimer et de se faire aimer.

Il était fier de sa maison, fier de ses missionnaires. « Elle est belle notre maison », se plaisait-il à dire. « Elle est belle par son architecture, mais bien plus belle par ses missionnaires ! »

Qui ne se souvient de la franche gaieté des récréations ? C'était la saine détente ! Taquineries et même espiègleries créaient des situations amusantes, dont il était souvent l'instigateur inaperçu. Il était heureux du bonheur de ses missionnaires et sa figure s'épanouissait dans un bon rire d'enfant. Alors il était en verve !

Quand dans l'intimité de la vie de communauté, il disait : « Je suis simple », il ne pouvait mieux se définir. Cette bonne simplicité à la saint Vincent, lui était précieuse. Elle lui donnait une inépuisable faculté d'admiration et d'émerveillement qui lui procurait bien des sympathies. Volontiers, il distribuait des fleurs, des éloges et n'était nullement surpris d'en recevoir.

S'il y avait quelques fibres de vanité dans son cœur, il y avait surtout la charité.

Homme au grand cœur, il trouvait pour chacun des paroles aimables, si aimables parfois, avec une telle simplicité d'expression, qu'il provoquait un irrésistible sourire de joie reconnaissante chez son interlocuteur. Il suffisait de quelques instants pour ressentir son extrême délicatesse, sa fine sensibilité.

Un prêtre de ses amis, disait : « Le Père Van Ginneken, c'est du bon pain. » C'était du pain appétissant, toujours disponible, du pain qui aimait être mangé, du pain savoureux et nourrissant.

Comme Notre-Seigneur, qui se fit pain de vie pour les âmes, M. Van Ginneken s'est donné généreusement, sans compter. Il a réalisé cette profonde définition du Père Chevrier : « Le prêtre, c'est un homme mangé. » M. Van Ginneken l'a compris : il a aimé, il s'est donné !

Il aimait la Communauté des Filles de la Charité.

Chargé pendant la guerre 40-45 de la visite trimestrielle de nombreuses maisons de Filles de la Charité, il s'en acquittait scrupuleusement. Qu'importaient les longues attentes dans les gares ou sur les routes, qu'importait le danger toujours présent

des bombardements, des inspections, des arrestations ! Témoin ce fait peu connu. A l'offensive Von Rundstedt, dans les Ardennes et la vallée mosane, les routes, comme en 40, s'encombraient d'un flux d'évacués. Dans le tohu-bohu général régnait la maladie de « l'espionniste ». Une soutane sur la route, c'était un ennemi déguisé, et de la pire espèce. Traversant le pont de Huy pour se rendre à l'hôpital, dirigé par les Filles de la Charité, M. Van Ginneken était arrêté comme espion et quelque peu malmené. Conduit au poste sous la menace d'une mitrailleuse, l'officier lui demanda ses papiers. Ils lui parurent d'autant plus suspects qu'il n'y comprenait rien à la langue française. Après de multiples interrogatoires et quarante-huit heures de détention, il était libéré.

Les Filles de la Charité de la Maison Centrale d'Ans avaient élu domicile dans leurs caves. Cependant les caves situées du côté de la rue avaient été réquisitionnées comme abris publics et de nombreux habitants du quartier s'y étaient réfugiés. Malgré le danger permanent des bombes volantes, M. Van Ginneken, de grand matin, gravissait la côte, vingt-cinq minutes à pied, et la sainte messe était célébrée dans la cave-chapelle, qui rappelait les catacombes avec la ferveur des premiers chrétiens.

Il gardera certainement une place de choix dans le souvenir et les prières de nombreuses Filles de la Charité pour qui il fut le prêtre au cœur bon et dévoué, le digne fils de saint Vincent.

Il aimait l'Association des Enfants de Marie. Pendant des années, il lui consacra le meilleur de son dévouement.

Les Enfants de Marie de Belgique ne peuvent oublier les recollections, les retraites, les journées mariales, qu'il organisait pendant la guerre au prix de quelles difficultés !

Il leur réservait toujours bon accueil, des paroles d'encouragement, des conseils paternels. Combien lui doivent d'être restées fidèles à leurs convictions chrétiennes et mariales ! Combien dont il a dirigé les pas vers le jardin privilégié de la Communauté des Filles de la Charité.

Il aimait la Sainte Vierge.

C'était l'un des traits dominant de sa vie : une grande dévotion à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

La Vierge Marie, il l'aimait et la priait avec la simplicité d'un enfant. Il l'avait établie Gardienne et Reine de la maison. Son image était partout et son nom revenait sans cesse. Si on le rencontrait dans les corridors, au jardin, à la chapelle, il avait les doigts entrelacés du chapelet.

« Comme il aime la Sainte Vierge », n'est-ce pas l'éloge le plus éloquent, si souvent entendu à son sujet ?

La parole de saint Bernard, « *de Maria, numquam satis* », peut lui être appliquée. La Vierge Marie, il l'a tant prêchée et glorifiée ! La Médaille Miraculeuse — il l'a tant distribuée ! — tant imposée ! — Il l'a tant expliquée ! — tant aimée !

Durant les derniers mois de sa vie, ce lui était une réelle joie de parler de la Vierge Marie aux fidèles réunis à l'occasion de l'exercice de la Neuvaine Perpétuelle à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

Trois semaines avant sa mort, il écrivait pour la Revue de la Médaille Miraculeuse, un article intitulé : « Une place d'honneur dans notre maison. » Cette place d'honneur qu'il réservait à Notre-Dame, la Sainte Vierge la lui a offerte dans sa maison du Ciel. La Vierge Marie est venue le chercher le 26 novembre, pour aller célébrer près de son trône, la belle fête de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, patronne de notre maison de Lessines. Notre-Dame a voulu montrer par là, combien M. Van Ginneken a été son apôtre et son héraut !

Toute sa vie, toute son âme, se résument dans sa dernière parole, prononcée sur son lit de souffrance, quelques heures avant sa mort : « Sainte Vierge Marie, j'accepte, j'accepte ! » Je ne doute pas que cette bonne Mère lui ait fait un accueil des plus maternels !

Durant plus de trente-cinq ans, M. Van Ginneken résida à Liège, la rieuse « *Cité ardente* », qui avait conquis son cœur.

Après un si long laps de temps, la pensée d'un changement l'attristait quelque peu, il alléguait quelques raisons pour en retarder l'échéance. Le changement redouté arriva. Nommé Supérieur de la Maison Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse à Lessines, comme un bon soldat du Christ, il partit courageusement. La secousse fut très rude pour le vieux chêne transplanté, le bon caractère liégeois l'avait trop marqué. Il souffrait ! Plus jamais, il le sentait bien, il ne retrouverait le bonheur qu'il avait goûté à Liège : le bonheur de « fine qualité », qui comblait de joie et de paix son âme de missionnaire et réchauffait ceux qui l'approchaient. Il luttait ! Il voulait travailler jusqu'au bout, et ce lui était si pénible de ne plus missionner. Il devait s'adapter au nouveau milieu, à Lessines, pays de carrières de porphyre, où la bonne semence évangélique trouve bien peu de bonne terre pour fructifier.

Durant les dernières années de sa vie, Dieu l'a fait boire à petites gorgées, le calice de la souffrance physique et morale. Il l'acceptait avec sérénité, mais peu à peu il s'affaiblissait.

Pendant la sainte messe, il eut une syncope, il dut s'aliter. Hélas ! il ne devait plus se relever. Huit jours plus tard, vers trois heures du matin, sans agonie, sa belle âme quittait cette terre.

D'aimables lettres, toutes frémissantes de pieux souvenirs, nous sont parvenues à l'occasion de son décès. Je m'en voudrais de ne pas en citer quelques lignes :

M. le Chanoine Delbecq. — « *Je me souviens de lui, depuis mon enfance, la première fois qu'il est venu se fixer à Liège et j'en garderai le souvenir d'un Lazariste exemplaire par son sens du devoir, sa piété, son zèle et son esprit joyeux.* »

Mgr Lecouvet. — « *Le diocèse de Tournai conservera pieusement le souvenir de ce religieux exemplaire, dont la vie fut empreinte de tant de piété et de bonté.* »

Mgr Kerkhofs. — « *L'Evêque de Liège s'associe de tout cœur à vos prières pour le cher défunt et se soutiendra de lui au Saint Sacrifice de la messe. Il eut maintes fois des contacts avec lui et garde de lui un fidèle et reconnaissant souvenir. Avec vous, il a la ferme confiance que ce prêtre aussi pieux que zélé aura reçu tôt ou tard sa grande récompense. En Dieu, il demeure uni à tous ceux qu'il a aimés sur terre, il leur est reconnaissant de leurs suffrages, intercède pour eux auprès de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, et se réjouit d'avance de les recevoir tous un jour dans la bienheureuse maison de notre Père des Cœurs.* »

Ses funérailles furent célébrées le 29 novembre, en notre église Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. Tous les membres du clergé des environs ont témoigné par leur présence leur sympathie au cher défunt et à ses confrères. Malgré les communications difficiles pour atteindre Lessines, Filles de la Charité et Missionnaires, venus en grand nombre, formaient un imposant cortège.

M. Menu, Visiteur de la Province de Belgique, chanta la messe des obsèques. Jamais peut-être depuis son érection, notre église n'avait connu cette perfection dans l'exécution des chants liturgiques, éloquente expression de l'émotion des cœurs.

La dépouille de M. Van Ginneken repose à présent dans le caveau, légué à notre maison par notre regretté confrère et ami, M. Henri Desmet et les membres de sa famille, originaires de Lessines. Qu'ils en soient remerciés !

Du haut du ciel, M. Van Ginneken a pu voir l'union des missionnaires autour de son cercueil. Nous avons la certitude qu'il intercédera auprès de Dieu pour nous obtenir la grâce de poursuivre l'idéal, qui fut le sien : Missionnaire de saint Vincent de toute son âme, apôtre de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse !

Il nous aidera à réaliser ce qu'il a si bien fait toute sa vie : Aimer et se donner !

Il peut compter sur nos prières, il a gardé « une place d'honneur » dans notre cœur.

Romain LAURENT.

BELGIQUE

MAISONS DES FILLES DE LA CHARITE SOEURS DE SAINT-VINCENT DE PAUL) REPARTIES PAR DIOCESES

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES

ANVERS. — Crèche Bethléem.

Œuvres : Crèche - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Internat (filles) - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

ANVERS. — Maison Notre-Dame.

Œuvres : Ecole professionnelle - Ouvroir - Bonne Garde - Midinettes - Service de Soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse - Procure des Missions.

BALEN-NÉTHIE. — Hôpital Sainte-Odrada.

Œuvres : Internat (garçons et filles) - Maison de repos (hommes et femmes).

BALEN-USINES. — Asile Saint-Joseph.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ouvroir - Clinique - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

HOBOKEN. — Institut de l'Immaculée Conception.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Internat (garçons).

WESTERLO. — Maison Saint-Louis.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ecole moyenne - Ecole professionnelle - Maison de repos (hommes et femmes).

BRAINE-L'ALLEUD. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Service de soins à domicile.

BRUXELLES. — Clinique Saint-Etienne.

Œuvres : Clinique - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

BRUXELLES. — Crèche Cardinal-Mercier.

Œuvres : Crèche de jour - Consultation de nourrissons - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

PAYS-BAS ET BELGIQUE - DIVISION PAR DIOCESES



Maisons des Lazaristes en Belgique : Liège, Louvain, Visé, Hoving-Lessines.

Maisons des Lazaristes aux Pays-Bas : Eeide, Eindhoven, Lindenheuvel, Nieuw-Einde, Panzingen, Rumpen, Susteren, Wernhoutsburg.

BRUXELLES. — Crèche Royale Marie-Henriette.

Œuvres : Crèche et internat - Consultation de nourrissons - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ecole de puériculture - Service de soins à domicile - Œuvres de jeunesse.

BRUXELLES. — Maison de l'Enfant-Jésus.

Œuvres : Consultation prénatale - Consultation de nourrissons - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ecole moyenne - Section familiale - Centre de Santé - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

BRUXELLES. — Maison de la Providence.

Œuvres : Internat (filles) - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

BRUXELLES. — Crèche Sainte-Marguerite.

Œuvres : Crèche de jour - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

BRUXELLES. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Crèche de jour - Jardin d'enfants - Service social - Bonne Garde - Midinettes - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

HAL. — Maison Saint-Sauveur.

Œuvres : Service de soins à domicile - Dispensaire.

HÉVERLÉ. — Ecole Saint-Louis. - Séminaire Flamand.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

LOUVAIN. — Institut de la Sainte-Famille.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Internat (garçons) - Service de soins à domicile - Œuvres de jeunesse.

MONT-SAINT-JEAN. — Ecole Sainte-Anne.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile.

NIVELLES. — Hôpital général.

Œuvres : Hôpital - Maison de repos (hommes et femmes) - Service de soins à domicile.

★

DIOCÈSE DE LIÈGE

ANS. — Maison Centrale Saint-Vincent. - Séminaire Français.

Œuvres : Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

ANS. — Maison de la Providence.

Œuvres : Internat pour filles - Ecole spéciale - Dames pensionnaires.

ALLEUR. — Ecole Saint-Vincent.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

ANDRIMONT. — Maison de Retraite.

Œuvres : Maison de repos pour hommes et femmes.

CHAUDFONTAINE. — Ecole Sainte-Marie.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile - Dispensaire.

COINTE. — Asile de la Vieille-Montagne.

Œuvres : Clinique - Maison de repos pour hommes et femmes.

DISON. — Maison Saint-Laurent.

Œuvres : Hôpital - Maison de repos pour hommes et femmes - Internat garçons et filles - Service de soins à domicile.

ENSIVAL. — Maison Sainte-Elisabeth.

Œuvres : Maison de repos pour hommes et femmes - Dispensaire.

FLEMALLE. — Maison Notre-Dame.

Œuvres : Consultation prénatale - Consultation de nourrissons - Service de soins à domicile.

GRACE-BERLEUR. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

HERSTAL. — Dispensaire Sainte-Barbe.

Œuvres : Clinique - Dispensaire.

HERVÉ. — Maison Sainte-Elisabeth.

Œuvres : Internat (garçons et filles) - Maison de repos (hommes et femmes) - Œuvres de jeunesse.

HUY. — Clinique Reine-Astrid.

Œuvres : Internat (filles) - Ecole garde-malades - Clinique - Dispensaire - Dames pensionnaires - Maison de repos (hommes et femmes).

JEMEPPE. — Maison de retraite.

Œuvres : Maison de retraite (hommes et femmes).

JEMEPPE. — Maison Sainte-Agnès.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Service de soins à domicile - Dispensaire.

LA REID. — Home Gobert.

Œuvres : Home pour tuberculeux.

LIÈGE. — Maison de la Providence.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ecole professionnelle - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

LIÈGE. — Maison Saint-Jean.

Œuvres : Service de soins à domicile - Dispensaire - Bonne Garde - Midinettes.

LIÈGE. — Maison Saint-Victor.

Œuvres : Pouponnière - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile - Œuvres de jeunesse.

MONTÉGNEE. — Home Springuel.

Œuvres : Maison de repos pour hommes.

OUGRÉE. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Service de soins à domicile - Œuvres de jeunesse.

SERAING. — Hôpital Cockerill.

Œuvres : Hôpital - Maison de repos « hommes » - Service de soins à domicile.

TILLEUR. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile.

VERVIERS. — Hôpital de Bavière.

Œuvres : Hôpital - Ecole d'infirmières.

VERVIERS. — Maison de la Providence.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Dames pensionnaires - Service de soins à domicile - Œuvres de jeunesse.

VERVIERS. — Maison Saint-Joseph.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Internat pour filles - Œuvres de jeunesse.

VERVIERS. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Consultation prénatale - Consultation de nourrissons - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

WINTERSLAG. — Clinique Sainte-Elisabeth.

Œuvres : Clinique - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

DIOCÈSE DE NAMUR

CELLES. — Ermitage Saint-Hadelin.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire.

DINANT. — Maison Saint-Jean-Baptiste.

Œuvres : Hôpital - Maison de repos (hommes et femmes).

ROCHEFORT. — Maison du Sacré-Cœur.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Colonie scolaire - Service de soins à domicile.

SERINCHAMPS. — « Dunes et Bruyères ».

Œuvres : Colonie scolaire pour garçons et filles.

DIOCÈSE DE TOURNAI

BELOEIL. — Maison de Charité.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile.

CHIMAY. — Maison Saint-Joseph.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Crèche - Home pour enfants - Maison de repos (hommes et femmes) - Service de soins à domicile - Dispensaire.

HAUTRAGE. — Dispensaire Saint-Joseph.

Œuvres : Consultation de nourrissons - Jardins d'enfants - Ecole primaire - Clinique - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

OBOURG. — Institut Saint-Vincent.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Internat (filles) - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

THIMEON. — Institut du Sacré-Cœur.

Œuvres : Maison de retraite pour hommes et femmes - Service de soins à domicile.

THUIN. — Maison de retraite hommes et femmes.

DIOCÈSE DE GAND

GAND. — Maison Saint-Bavon.

Œuvres : Internat filles, - Ecole professionnelle - Bonne Garde - Midinettes - Service de soins à domicile - Œuvres de jeunesse.

GAND. — Maison Saint Jean-Baptiste.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Internat filles - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

GAND. — Maison Saint-Joseph.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

GAND. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Crèche - Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ecole d'apprentissage - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

MELLE. — Home pour enfants moralement abandonnés.

OOSTAKKER. — Institut Maertens Sotteau.

Œuvres : Internat (garçons) - Jardin d'enfants.

DIOCÈSE DE BRUGES

BRUGES. — Maison Marie Immaculée.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ecole d'apprentissage - Ouvroir - Internat garçons et filles - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

BRUGES. — Maison des Saints-Anges.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire - Ecole professionnelle - Ecole de dentelle - Ouvroir - Œuvres de jeunesse.

BRUGES. — Maison Saint-Vincent.

Œuvres : Jardin d'enfants - Ecole primaire et professionnelle - Ouvroir - Service de soins à domicile - Dispensaire - Œuvres de jeunesse.

COURTRAI. — Home Béthanie.

Œuvres : Bonne Garde - Midinettes - Service de soins à domicile.

OSTENDE. — Dispensaire Saint-Vincent.

Œuvres : Internat (filles) - Ecole professionnelle et ménagère - Bonne Garde - Service de soins à domicile - Dispensaire.

OSTENDE. — Ecole Saint-Vincent.

Œuvres : Crèche - Jardin d'enfants - Ecole primaire.

OSTENDE. — Sanatorium Saint-Vincent.

Maladies osseuses (hommes, femmes, enfants).

WENDUIN. — Maison Notre-Dame des Blanches Dunes.
Colonie pour filles (permanente).

★

P.S. — La Province des Filles de la Charité de *Cologne* possède, en Belgique, trois maisons. Au diocèse de *Liège* : BUTGENBACH (maison de charité ; hôpital) et XHOFFRAY (vieillards) ; au diocèse de *Namur* : BENO-GOCVY (maison de charité).

— La même province allemande dirige en outre, en *Suisse*, quatre maisons au diocèse de Fribourg — Lausanne, Genève ; *Tacel* (trois maisons : hôpital, pensionnat, orphelinat) ; *Imfang* ; *La Vilette* (hospice : *Bruderklausenheim*).

(Mai 1959.)

PAYS-BAS

LES MAISONS DE FILLES DE LA CHARITE REPARTIES PAR DIOCESES (avec date de fondation)

ARCHEVÊCHÉ D'UTRECHT

AMERSFOORT. — Hôpital catholique (15 septembre 1954).

BAAR. — Maison provinciale. Séminaire interne (1^{er} décembre 1956).

DIOCÈSE DE ROTTERDAM

's GRAVENHAGE (LA HAYE). — Maison pour vieillards (21 septembre 1953).

N.B. — Diocèse érigé le 2 février 1956, auparavant relevait de Harlem.

DIOCÈSE DE HARLEM

DIEMEN. — Ecoles, vieillards (28 août 1933).

DE WEERE. — Ecoles (22 octobre 1945).

DIOCÈSE DE BOIS-LE-DUC ('s HERTOGENBOSCH)

BUDEL. — Œuvres sociales de la zinguerie Dor (28 nov. 1932).

TILBURG. — Ecoles (4 novembre 1919).

N.-B. — Maison centrale (19 juillet 1927 au 1^{er} avril 1935)
avec Séminaire.

VELDDRIEL. — Ecoles (18 septembre 1905).

DIOCÈSE DE RUREMONDE (ROERMOND)

BOCHOLTZ. — Ecole, vieillards (12 novembre 1910).

LINDENHEUVEL. — Maison des mines (26 octobre 1926).

NUTH. — Maison des mines (29 novembre 1920 au 1^{er} avril 1935).

N.-B. — Maison Centrale (du 1^{er} avril 1935 au 31 mars 1959).
Maison pour vieillards (à partir de 1935).

PANNINGEN. — Cuisine au Séminaire Saint-Joseph et asile paroissial (5 mai 1958).

RUMPEN. — Maison des mines : écoles, pauvres (1^{er} juillet 1919).

SUSTEREN. — Ecoles, vieillards (8 avril 1902).

VENLO. — Sanatorium pour Cheminots (15 mai 1930).

DIOCÈSE DE BRÉDA

WERNHOUTSBURG. — Cuisine de l'Ecole apostolique (28 octobre 1946).

Au total : seize maisons, réparties dans tous les diocèses, sauf dans celui de Groningen.

(Mai 1959.)

ANTOINE PÉREYMOND
13 janvier 1811 - 19 janvier 1890
Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Flour
de 1853 à 1889

Trouvée à Ninègue parmi les papiers laissés par M. Hubert Meuffels, cette notice de M. Antoine Péreymond a sa place tout indiquée dans nos Annales. (Voir t. 55 [1890], pp. 246-252. Lettre de Mgr de Saint-Flour après la mort de M. Péreymond ; t. 64, pp. 335-337).

Érites par M. François Nicolaux, ces pages présentent une saveur édifiante qui reflète bien la délicatesse d'âme de ce vénérable confrère. Né à Celour (Cantal), le 22 janvier 1835, il fut reçu à Paris, dans la Congrégation de la Mission, le 11 mars 1855. Ordonné prêtre en Église Saint-Sulpice le 18 juin 1859 il y a deux cent ans., M. Nicolaux fut aussitôt placé au Grand Séminaire de Saint-Flour. Il y resta quarante-quatre ans jusqu'au 10 août 1903.

La vénération sympathique de M. Hubert Meuffels, lui aussi depuis sept ans professeur au Grand Séminaire de Saint-Flour, lui offrit alors un refuge et un abri dans la maison ouverte à Pannongen (Hollande), et dont M. Meuffels recevait la direction. Dans ce harre de paix, M. Nicolaux passa les dix dernières années de sa vie. Il y mourut le mardi 30 septembre 1913. Les Annales, dans des notes qui sont à relire, ont évoqué avec bonheur et sympathie cette figure discrète (t. 79 [1914], pp. 190-207).

On retrouve l'auteur, M. Nicolaux, dans ces lignes qu'il a consacrées à son ancien Supérieur de Saint-Flour (a). — F. GR.

★

En 1853, le P. Etienne, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, confia la direction du Grand Séminaire de Saint-Flour à M. Péreymond, supérieur du Grand Séminaire de Tours. Cette même année, M. Antoine Fiat se présentait pour la première année de théologie : il avait suivi de cours de philosophie donné au Petit Séminaire de Pléaux.

À la fin de 1889, M. Péreymond prit sa retraite dans la maison, et il ne conserva que le titre et les fonctions de Visiteur. Depuis la rentrée du mois d'octobre, il fit de sa nouvelle chambre une solitude pour se préparer à la mort. Il n'y fut guère distrait que par les nombreuses modifications apportées au Règlement. Ce fut sa dernière épreuve. Il était mûr pour le Ciel.

Il a vu passer sous ses yeux et il a porté dans son cœur trente-six générations sacerdotales jusqu'à ce que Jésus-Christ, modèle du prêtre, fût formé en elles. Il peut se féliciter, comme

(a). Sauf la 7 bis, qui est de M. François Nicolaux, les autres notes sont dues à la complaisance et au savoir de M. Trin, curé de Labrousse (Cantal).

saint Paul, d'avoir une brillante couronne. Un grand nombre de ces étoiles brillent encore sur la terre. On compte trois évêques : Mgr Lamouroux (1), évêque de Saint-Flour ; Mgr Pagis (2), évêque de Verdun, et Mgr Usse (3), évêque de Selge, vicaire apostolique de la Birmanie septentrionale. Il a eu une joie plus intime : pendant douze ans, il a pu donner le nom de Père à l'Élu de l'Assemblée générale du 4 septembre 1878 qu'il avait vu s'élever de la tonsure jusqu'au diaconat. C'est avec une émotion filiale que nous voulons essayer de saisir les traits marquants, caractéristiques du fils spirituel du vénéré M. Le Go et du disciple du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. A cette école, il s'était revêtu de l'esprit de saint Vincent de Paul et de l'air de famille des saints Prêtres de la Mission.

Tout son extérieur était grave, calme et plein de religion. Le caractère le plus marqué de son talent était la solidité de jugement, fortifiée encore par l'habitude de la réflexion. Cela lui donnait un air un peu froid et sévère. C'était comme une ombre qui voilait la bonté pour ceux qui ne la voyaient qu'en passant ou à distance. Pourtant il ne s'inspirait, dans toute sa conduite, que du désir de faire du bien à tous. Dans les délibérations, il n'examinait que les faits bien établis et il écartait les soupçons. Dans les conversations, il avait soin de ne pas juger. C'était son secret pour être juste et charitable. Ceux qui lui confiaient leurs difficultés et leurs peines ne tardaient pas à reconnaître le sérieux intérêt avec lequel il les écoutait, et le sincère dévouement avec lequel il leur donnait conseil et appui. Il était très patient pour traiter les infirmités spirituelles. Son esprit droit, son caractère ferme et sa vertu solide lui assuraient, sous le regard de Dieu, la force de se posséder au milieu des tempêtes que soulèvent parfois, dans les Communautés, certains mauvais courants. Il savait attendre, remonter à la cause en tenant toujours ferme le gouvernail. Puis il prenait conseil et agissait. Les inférieurs n'avaient qu'à se ranger autour de lui, chacun à sa place : il prenait la responsabilité et donnait l'assurance. Il aimait l'église, la chapelle du Séminaire. Pendant les saints offices, lorsqu'il officiait ou à sa stalle, il gardait une modestie parfaite. Elle s'harmonisait avec sa gravité naturelle et la

(1) Mgr Lamouroux (Jean-Marie-François). Né à Murat le 25 février 1834, vicaire général de Saint-Flour, sacré le 29 septembre 1892, évêque de ce diocèse et mort le 12 juillet 1906.

(2) Mgr Pagis (Jean-Pierre). Né à Pléaux le 16 juillet 1835, il resta longtemps professeur de philosophie au Petit Séminaire de cette ville ; il était curé de Salers lorsqu'il fut nommé en 1882 évêque de Tarentaise ; transféré à Verdun en 1887, il usa ses forces à prêcher la Croisade de Jeanne d'Arc ; en 1896, il prit comme auxiliaire Mgr Le Nordez, ne s'entendit pas avec lui, démissionna en 1901 et mourut à Chaussenac (Cantal), le 18 novembre 1908.

(3) Mgr Usse (Antoine-Marie-Joseph). Né le 7 novembre 1860 à Saint-Saturnin, entré en 1882 aux Missions Étrangères de Paris, sacré évêque titulaire de Selge et vicaire apostolique de la Birmanie septentrionale le 1^{er} avril 1894, mais son épiscopat fut malheureux ; il démissionna en 1899 et vint mourir chez un ami au Chesnois-Auboncourt (Ardennes), le 21 avril 1905.

vivait. C'était une belle tenue spirituelle. Ce léger crayon remplacera sa photographie en tête de cette courte notice.

M. Antoine Pyreymoud est né à Riom-ès-Montagne, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mauriac (Cantal), le 13 janvier 1811.

Riom-ès-Montagne, abrité contre les vents du sud par une colline, repose dans une large et riche vallée. De belles prairies sont arrosées par la *Véronne* et le ruisseau de *Sarrazins* qui se réunissent au fond du bourg. Aux divers points de l'horizon, on aperçoit les dessins pittoresques et variés des monts du Cantal et les cimes élevées du pic de Sancy, du Mont-Dore et du Puy-de-Dôme. Ces montagnes forment en permanence le cadre grandiose de ce tableau, si riche de charmants détails pour le touriste. A chaque excursion, il trouve de nouvelles échappées de paysages, des points de vue pleins de surprise et de contrastes. Pendant l'hiver, la neige couvre le sol ; si le ciel est sans nuages, le panorama est éblouissant ; si la neige tombe et si le vent souffle avec violence, c'est une vraie tempête : on dirait l'océan déchaîné sur les montagnes immobiles. C'est le déluge annuel et bienfaisant qui couvre surtout les hautes montagnes. Ces neiges et ces glaces forment comme un linceul, symbole de la mort, et elles préparent les richesses du printemps. La vie, la mort, la résurrection sont partout dans la nature ; mais la transition est plus marquée dans les pays où l'hiver est rigoureux. C'est une leçon saisissante du livre de la nature.

C'est là que M. Péreymond commença à connaître, aimer et adorer le Dieu des montagnes et des collines, le Dieu des neiges et des glaciers, le Dieu de la sérénité et du silence et le Dieu des orages, des foudres et des tempêtes : ce fut son premier livre. Ce livre, écrit de la main de Dieu, tient la première place dans les premiers développements de l'intelligence ; il donne les premières images. Sans doute les choses visibles, le ciel et la terre, révèlent partout les choses invisibles ; mais l'expression a de riches variantes d'un pôle à l'autre ; elle imprime son cachet au génie de chaque peuple et au caractère des hommes les plus remarquables.

Le père de M. Péreymond, Georges Péreymond, avait épousé Marie Malbec, du hameau de Roc-Marie. Georges n'était pas riche, mais il était intelligent et ami du travail. C'était surtout un homme de caractère et un fier chrétien.

Marie Malbec était une personne accomplie ; elle était d'un caractère doux, un peu timide. A ce bon naturel s'alliait une piété peu commune. Elle sortait d'une maison patriarcale. Un curé de Riom disait : *Quand on entre dans cette maison, on se croirait en Paradis !* Le père de Marie Malbec était estimé et vénéré comme le type de l'honnête homme et du bon chrétien.

Pendant la tournée pastorale de 1834, Mgr Cadalen (4), évêque de Saint-Flour, entendit parler de ce respectable vieillard,

(4) Mgr Cadalen (Jean-Pierre-Marie). Né à Alban (Tarn), le 31 octobre 1788, il était vicaire capitulaire d'Albi lorsqu'il fut nommé à Saint-Flour ; il y mourut prématurément le 17 avril 1836 après deux ans d'épiscopat.

âgé de 109 ans, de haute taille et qui se tenait encore bien droit. Il voulut le voir : un de ses petits-fils, Etienne Péreymond, alla le chercher au hameau de Roc-Marie, à trois kilomètres, mais le vieillard eut besoin de s'asseoir deux fois sur le chemin. Arrivé devant Monseigneur, il se mit à genoux pour recevoir sa bénédiction. Monseigneur le releva aussitôt, en lui disant : « *Oh ! c'est le vieillard qui doit bénir le premier* ». Et Sa Grandeur tomba à genoux. Le vénérable patriarche hésita, pleura et bénit enfin le chef du diocèse. L'ange du diocèse bénit à son tour comme l'ange qui avait lutté avec Jacob. C'était le *Nunc dimittis* du père de Marie Malbec. Il mourut ou plutôt s'éteignit peu de temps après le 2 mai 1834. Il fut administré par M. Chabrat (5) curé de Riom. Il avait sa pleine connaissance. M. Péreymond était alors au Séminaire interne, depuis le 24 mars. Il dut s'établir un commerce intime entre le jeune séminariste et le nouvel élu.

Georges Péreymond et Marie Malbec eurent dix enfants. Antoine était l'aîné. Le deuxième, le quatrième, le sixième et le huitième moururent en bas âge. Ces deuils à intervalles réglés étaient sanctifiés par les parents : ils avaient la consolation de donner des anges au Ciel.

Le père Georges (on lui donnait ce nom) était un excellent père de famille. Il veillait sérieusement sur ses enfants. Il voulut que la mère n'eût d'autre souci que le soin de l'intérieur de la maison. Elle était un modèle de piété, et sa tendresse ingénieuse formait l'âme de ses enfants.

La prière, en élevant les âmes à Dieu, était un lien de famille : le matin, le père Georges faisait exactement sa prière, et la mère présidait celle des enfants. Le soir, la prière se faisait toujours en commun, en outre on récitait le chapelet. Pendant les soirées d'hiver, le père Georges lisait lui-même la vie des Saints. Ces exercices pouvaient paraître longs aux enfants : mais il se gardaient bien de témoigner de l'ennui. Nul ne savait mieux se faire obéir que le père Georges.

En faisant de sa maison une maison de prière, il en faisait un lieu sanctifié par une présence particulière du bon Dieu, et il le savait. Comme on dit bien : *Notre père qui êtes aux Cieux*, quand l'innocence des enfants, malgré leur légèreté, se joint à la foi des parents. Alors, l'exemple est sérieux et salutaire. Les enfants aiment le Dieu de leur père, comme les enfants d'Israël aimaient le Dieu de Jacob.

Le saint jour du dimanche et les jours de fête étaient bien les jours du Seigneur, et on était heureux de les lui offrir. Les habits modestes de la campagne, mais plus propres, et qui n'étaient pas les habits du travail, étaient les livrés du maître qui, pendant la semaine, donne le pain de chaque jour. Les

(5) Chabrat (Pierre-Xavier). Né le 26 avril 1798 à Chambres, il était vicaire à Saint-Martin-Valmeroux lorsqu'il fut nommé curé-doyen de Riom-ès-Montagne en 1831 : il mourut en fonctions le 12 juillet 1860.

cloches étaient la voix des anges ; elles annonçaient la Sainte Messe, mystérieuse vision du Ciel.

A neuf ou dix kilomètres de Riom se trouve le pèlerinage de la *Font Sainte* (6). L'ouverture solennelle se fait le 2 juillet, fête de la Visitation. Ce jour-là, on porte la statue du pèlerinage de l'église paroissiale à la chapelle solitaire sur la montagne : *abit in montana*. Ce jour-là et pendant trois mois, les familles se font un devoir de s'y rendre et d'y conduire les enfants. M. Péreymond s'en souvenait, et il a accepté d'y prêcher le 2 juillet 1854. Son cœur payait une dette.

En 1822, M. Péreymond fit sa première communion ; on peut présumer que ce fut un beau jour. Il préparait le grand jour de la première messe, comme l'aurore prépare le plein midi. Ce sont des grâces qu'on reçoit sur la terre, mais le ciel seul en dira le prix. Seul un séraphin pourrait écrire l'Évangile de Jésus, pain des anges et hostie du prêtre.

M. Péreymond grandissait dans cette sainte atmosphère de la famille. Il était pleinement formé aux habitudes chrétiennes, à la maison et à l'église. A cette première école, il recut les exemples édifiants et les leçons autorisées du père et de la mère et du pasteur de la paroisse, M. Lescure (7). Ce prêtre zélé conçut et réalisa le projet d'ouvrir une école publique de français et de latin. Il obtint pour cela de garder M. l'abbé Juillard qui venait de faire de sa philosophie au Grand Séminaire de Saint-Flour. L'ouverture se fit au mois d'octobre 1824. Ce fut pour M. Péreymond l'occasion providentielle de commencer ses études. M. Lescure et M. Juillard, après avoir sondé les intentions d'Antoine, firent la proposition au père Georges. Celui-ci en fut très heureux. Son ambition était d'avoir un prêtre dans la famille ; mais il avait reculé jusqu'ici devant les dépenses qui lui semblaient être bien au-dessus de sa modeste fortune. M. le curé et M. l'abbé Juillard (7 bis) étaient les anges du bon Dieu. Ils montraient le chemin et l'appuyaient.

M. Péreymond, sérieux et réfléchi, travailla beaucoup. Le maître le pressait. Un instant, on craignit que sa santé ne fût ébranlée. Le père Georges, qui ne péchait pas par un excès de tendresse dans l'éducation de ses enfants, en fut inquiet et il en fit la remarque à M. Juillard. Celui-ci répondit : « *Vous me*

(6) Pèlerinage de la Font-Sainte. Pèlerinage très fréquenté dans le nord du Cantal pendant l'été avec une pittoresque fête des Bergers ; il est entré dans la littérature par le récit de Joseph Maléque dans « Augustin ou le Maître est là » ; la statue de la Vierge se trouve en l'église de Saint-Hippolyte le restant de l'année.

(7) Lescure (Antoine). Né en la paroisse de Saint-Christophe le 24 octobre 1766, il était curé de Menet lorsqu'il fut nommé (en 1818) curé de Riom où il mourut le 25 octobre 1830.

(7 bis). M. l'abbé Juillard fut instituteur public à Riom, pendant trois ans. En 1827, il reprit ses études ecclésiastiques. Après avoir été ordonné prêtre, il fut nommé professeur au Petit Séminaire de Saint-Flour. Le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre était Supérieur. M. Juillard, avec son esprit original, son caractère très ouvert, son âme ardente et complètement

Facez confié ; cela me regarde, j'y veillerai ». Ainsi s'écoula l'année 1824-1825.

En 1825-1826, M. Péreymond alla au collège de *Mauriac* comme élève de quatrième. Une année d'études n'était pas une préparation suffisante. Le programme des classes précédentes avait été mal rempli. Aussi il fut gratifié des dernières places aux premières compositions. Mais, avant la fin de l'année, il prit la tête du cours et il s'y maintint ; en philosophie surtout, il montra sa supériorité. Il avait un goût prononcé pour l'étude, mais, pendant la récréation, il se livrait volontiers aux divers jeux.

Il commit, un jour, une faute contre la discipline. Il était externe, comme beaucoup de ses condisciples. Il se permit, avec trois d'entre eux, d'aller jouer au billard pendant l'étude. Tout à coup, M. Mazagot (8), principal du Collège, ouvre la porte de la salle. Ils ne répondirent pas aux sommations et ils évitèrent, en faisant le tour du billard, la correction que M. le Principal semblait disposé à leur infliger sur le champ. Alors, M. le Principal leur déclara qu'il les mettait à la porte du Collège. Les quatre joueurs furent d'abord bien marris ; mais ils finirent par se consoler, en reprenant leurs parties de jeux. Ils voyaient bien que le renvoi n'était pas sérieux ; mais ils ne se pressaient pas d'aller trouver M. Mazagot. Ils craignaient d'être punis.

tournée vers les choses de la piété, sa parole facile et imagée, s'attacha beaucoup à son Supérieur. Ils récitaient le bréviaire en commun. M. Juillard profitait de ces occasions pour lui demander l'explication de certains passages de la Sainte Ecriture, surtout des Epîtres de saint Paul ; et il jouissait de ces conversations. C'étaient des conférences spirituelles, sans apprêt, mais très instructives. Elles avaient été préparées par ses leçons du Grand Séminaire. C'est M. Juillard qui a fourni, à notre vénéré confrère M. Vauris, tous les détails qui concernent cette période de la vie du bienheureux Perboyre. C'était un plaisir de l'entendre sur ce sujet.

En quittant le Petit Séminaire, M. Juillard fut nommé vicaire à la paroisse Saint-Vincent (**Saint-Flour**). Son zèle, sa piété le désignèrent bientôt aux Supérieurs ecclésiastiques qui le nommèrent Supérieur des Frères de Saint-Viateur.

Quand M. Péreymond fut nommé Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Flour, M. Juillard était curé-doyen de Sainte-Christine, à **Saint-Flour**. Il visitait souvent son ancien élève. Ordinairement, les confrères étaient présents. Il avait toujours des questions à poser, non sur les choses du temps (il ne lisait aucun journal) mais sur des cas de théologie morale, sur la grâce, sur les indulgences. La réponse la plus courte était la meilleure ; il faisait ensuite tous les frais. Il disait parfois en montrant M. Péreymond : « Ah ! si j'avais deviné qu'il serait un jour mon supérieur, comme j'aurais profité de mes avantages quand je le tenais sous ma férule ! ». Puis il ajoutait : « Considérez-le bien : il était aussi sérieux à 14 ans qu'il l'est aujourd'hui ».

M. Juillard fut nommé chanoine en 1878 par Mgr Baduel. Il avait une grande dévotion aux âmes du purgatoire ; en faisant appel à la piété des fidèles, il a fait une fondation de messes quotidiennes à la cathédrale.

(8) Mazagot (Pierre). Né à Ally en 1792, prêtre en 1820, fut curé de Saint-Cernin de 1841 à 1867 ; c'était un prêtre original, combattif, qui faisait profession à peu près publique de ne pas croire au dogme de l'Immaculée-Conception ; il prit sa retraite en son pays natal, composa un « Essai théologico-philosophique sur la Providence » dont le premier volume (472 pages in-8°) parut en 1875 ; son auteur mourut le 5 juin 1879.

Cependant, M. Péreymond savait qu'il devait y avoir une foire à Mauriac et que le père Georges y serait. Cette pensée le rendit sage et un peu diplomate. Il alla trouver M. le Principal, sans lui laisser paraître ses craintes et sans demander grâce d'une manière positive, il se contenta de lui dire, d'un ton poli et modeste : « *Monsieur le Principal, je viens pour connaître la décision que vous avez prise à notre sujet. Nous regrettons de perdre le temps. Si vous ne pouvez pas nous recevoir, nous irons au Petit Séminaire de Plénux* ». Alors, M. le Principal s'écria : « *J'ai voulu simplement vous donner une leçon. Je ne veux pas mettre à la porte les quatre meilleurs élèves du cours. Allons ! soyez sages et allez en classe* ». L'amnistie était accordée...

M. Péreymond racontait aussi un accident de voyage. Aux vacances de Pâques, il partit à pied pour aller à Riom. La distance était de 35 kilomètres. Le temps était mauvais, et il y avait de la neige. Lorsqu'il approchait du terme, une impression de froid et de fatigue le saisit graduellement. A plusieurs reprises, il fut obligé de s'arrêter. Il se reposait quelque temps, en s'appuyant sur son bâton ; mais il eut assez d'énergie pour ne pas céder à la tentation de s'asseoir : il aurait été saisi par un sommeil mortel. Enfin, il se trouva près d'un petit village où il a des parents. Il fait un dernier et pénible effort. A peine a-t-il mis le pied sur le seuil de la maison qu'il tombe évanoui. On s'empresse, on le réchauffe avec précaution ; bientôt il revient à lui : il était à une petite distance du foyer. On prépare une boisson fortifiante. Dès qu'il l'eut prise, il se trouva dans son état normal, la fatigue avait disparu. Pour le témoigner, il marche à grands pas, à la satisfaction de ses parents. Après les avoir remerciés, il reprit le chemin de Riom où il arriva sans encombre.

Après la rhétorique, M. Péreymond fit le voyage de Saint-Flour pour obtenir son admission au Grand Séminaire. On exigeait alors qu'on eût fait le cours de sciences dans les établissements secondaires. A *Mauriac*, le cours se complétait en philosophie. Sur la recommandation du vénérable M. Lescure, curé de Riom, M. Grappin fit une exception en faveur de M. Péreymond.

Le jour de la rentrée, trois rhétoriciens se présentaient dans les mêmes conditions, et sans avoir prévenu. Il fut décidé qu'ils ne seraient pas reçus. Mais, pour ne pas avoir deux poids et deux mesures, on retira la faveur accordée à M. Péreymond, en lui exprimant les regrets qu'on éprouvait.

Il reprit donc le chemin de *Mauriac*. L'année de philosophie écoulée, M. Lescure, curé de Riom, le retint pour son école publique. Il remplaçait M. l'abbé Charreyre (9) qui avait succédé à M. Juillard et qui désirait poursuivre son cours de théologie au Grand Séminaire.

(9) Charreyre (Jean-François), Curé de Collandres en 1850, de Menet de 1856 à 1896 ; il se retira dans cette paroisse et y mourut le 9 mars 1903.

M. Péreymond avait toutes qualités pour remplir les fonctions pédagogiques : il pouvait former même à la calligraphie.

Sa conduite, de l'aveu de tous, fut d'une régularité parfaite : elle fut édifiante, comme le constate M. l'abbé Charreyre. Il était grave et modeste comme un novice. Était-ce simplement un effet de son naturel sérieux et réfléchi ? Il y avait un secret plus profond, et on ne sait comment il avait pu y être initié. Une de ses nièces, Fille de la Charité, nous le fait connaître. Elle rapporte le témoignage de sa mère : « *Dans sa jeunesse, lorsqu'il se préparait à la prêtrise, il était d'une modestie rare, d'une excessive mortification jusque là qu'il couchait sur la dure et qu'il usait de la discipline et du cilice.* (Un cilice a été trouvé, après sa mort, dans sa chambre à coucher. Comme il était devenu trop étroit, il avait été allongé avec des ficelles. Il porte les empreintes de stigmates qu'il a imprimées. On le conserve.) *On put le constater un jour qu'il avait oublié de serrer ces instruments.* » Sa sœur Marguerite, en religion Sœur Vincent, supérieure des Filles de la Charité d'Alexandrie, a rendu le même témoignage, et elle ajoutait : « *Nous le trouvions trop sévère ; il ne nous regardait même pas, nous, ses sœurs ; il nous parlait à peine. Jamais il ne se serait permis de caresser ses neveux et nièces qui étaient dans la maison* ». Et pourtant, il aimait beaucoup à jouer avec ses condisciples, lorsqu'il était au Collège. C'était toujours sa manière de prendre les récréations. Cette réserve et cet abandon partaient du même principe. C'était une règle bien sage ! Ils sont rares, les jeunes gens qui la suivent avec une si grande perfection. Cela rappelle saint Louis de Gonzague.

A la fin de 1830, M. Lescure, étant mort, fut remplacé par M. Chabrat, véritable apôtre. C'était le frère de M. Chabrat (10), évêque en Amérique. Il fut tout heureux de trouver son école publique si bien dirigée. Il s'attacha à M. Péreymond et la confiance fut réciproque.

M. Péreymond fut instituteur à Riom de 1830 à 1832. Au mois d'octobre 1832, il entra au Grand Séminaire de Saint-Flour. M. Chabrat annonçait la nouvelle à M. l'abbé Charreyre en ces termes : « *Je l'apprendrai une nouvelle qui te fera plaisir. Péreymond s'en va au Grand Séminaire cette année. C'est un futur Lazariste, tu le verras* ».

Il entra donc au Grand Séminaire avec la pensée d'être missionnaire. En mûrissant son projet, il fut un séminariste édifiant. Il aimait la théologie. Elle donnait une vraie satisfaction à son esprit judicieux et profond et à sa piété solide. Il échangea quelques lettres avec M. Delteil qu'il avait connu à Mauriac. Enfin, au mois de mars 1834, il alla le rejoindre.

(10) Chabrat (Guy-Ignace). Frère du curé de Riom. Parti en 1810 avec Mgr Flageet pour les Etats-Unis, il fut son coadjuteur à Bardstown mais, atteint d'une maladie des yeux, il se retira en 1847 à Chambres, son pays natal, et y mourut le 22 novembre 1858 (« Dictionnaire de Biographie Française »).

Après avoir pris conseil, il crut prudent de partir sans avertir son père. Celui-ci aurait fait le voyage de Saint-Flour ; et le fils, d'une volonté très ferme, ne se sentait pas néanmoins la force de lui résister. Le père Georges avait toujours obtenu une obéissance sans réplique. S'il était heureux d'avoir un prêtre dans la famille, son rêve était de l'avoir près de lui. C'est le grand désir de beaucoup de parents chrétiens. Ils font appel à la piété filiale et à la reconnaissance par les sacrifices qu'ils ont faits. Le cœur du divin Maître prévoyait ce grand obstacle quand il disait : « *Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi* ». Quand Jésus dit à une âme : « *Suis-moi* », comment résister à cette invitation qui est une élection de son cœur. Il faut accomplir le sacrifice méritoire et béni qui prépare à tous les sacrifices, quelquefois au martyre. Aussi il vaut mieux n'être pas orphelin pour que la vocation soit plus éprouvée. Et pourtant Jésus aime les orphelins et il les appelle à lui pour les faire entrer dans une des plus heureuses familles de la terre.

Arrivé à Paris, M. Péreymond fit partir sa lettre. Il tâchait d'être persuasif pour son père, et tendre pour sa mère, si bonne, si sensible. Il aurait voulu faire tomber sur ses chers parents la rosée du Ciel, et ce fut un coup de foudre ! Un jour que le père Georges était à la forêt, pour marquer les arbres qui devaient être coupés, il pensait à son fils, parti sans le prévenir ; sa douleur fut si violente qu'il faillit tomber, frappé de vertige. Aussitôt il se reprocha ce sentiment de désolation ; il se mit à genoux pour dire au bon Dieu qu'il se soumettait à son adorable volonté. Il acceptait le calice. Il alla jusqu'à promettre de ne faire aucun reproche à son fils et de ne se plaindre à personne. Il se releva fortifié ; le fils avait prié. On ne sait rien de la mère au pied de cette croix ; elle dut bien s'unir à Marie désolée, c'était sa patronne et sa mère ; elle était très pieuse. M. Péreymond ne tarda pas à apprendre que le sacrifice était consommé. Le père songea dès lors à faire étudier ses deux autres fils, Etienne et Jean. Etienne interrompit ses études après la quatrième. Jean est mort, clerc minoré ; il donnait de belles espérances.

Entré au Séminaire interne le 24 mars 1834, M. Péreymond conçut une grande et filiale estime pour M. Sallergne, Supérieur général. Il ouvrit son âme au vénérable M. Le Go. MM. Le Go, Billiet et Boullangier, qui avaient supporté la tourmente révolutionnaire, représentaient avec la plus édifiante simplicité l'ancien Saint-Lazare. M. Le Go, directeur du Séminaire interne et assistant de la Maison-Mère, donnait tous ses soins au nouveau berceau de la Petite Compagnie. On le vénérât. Il avait, pour sous-directeur, le bienheureux Perboyre. M. Péreymond prit pour modèle le futur martyr et il reçut ses leçons avec une religieuse attention. Quels furent ses progrès ? L'histoire d'un édifiant séminariste est, toute proportion gardée, difficile à faire, comme celle de Jésus à Nazareth. Elle lui ressemble

beaucoup, c'est une vie de paix, de silence, sous le voile d'une certaine obscurité. C'est un long et très actif recueillement : comme Jésus, il est soumis. L'assujettissement de chaque jour et de chaque heure est le grand secret de formation et de confirmation dans la vertu. Ce secret est ancien ; c'est celui du Cénacle. Les habitudes du séminariste sont le ressort caché de toute la vie. C'est là que M. Péreymond a puisé son grand esprit de foi et qu'il s'est revêtu de modestie et d'une édifiante gravité. C'était l'empreinte surnaturelle de cette céleste enfance.

Son tempérament sanguin-bilieux ne pouvait pas porter la modération comme fruit naturel : c'était une vertu acquise qui embellissait et fortifiait son énergie naturelle.

Oh ! Séminaire interne, vous gardez dans nos souvenirs le secret de nous rendre meilleurs ! Le directeur surtout nous apparaît comme l'ange de ce paradis terrestre ! Il n'a pu toucher si souvent et si délicatement nos âmes sans nous révéler la sienne ! Quand M. Péreymond nous parlait de M. Le Go et du bienheureux Perboyre, nous pensions à M. Chiachon, à ses prières ardentes et à ses exhortations enflammées. Une enveloppe délicate et sensible voilait à peine une âme séraphique. Il a fait revivre le bienheureux Perboyre. Au reste, dans ce petit ciel, il y a toujours un ange choisi par une ineffable Providence.

Au mois de mars 1835, M. Péreymond passa du Séminaire interne aux *Etudes*. Il terminait sa deuxième année de théologie. Il eut pour professeur de morale M. Beaufrils. Il en parlait avec éloge.

Le départ du bienheureux Perboyre pour la Chine fut un événement mémorable pour la Congrégation et très édifiant, très touchant pour la Maison-Mère. C'était le père spirituel, avec l'aurole divine d'une très éminente vertu qui disait adieu pour toujours à ses enfants. Il y eut des larmes comme à Milet, au départ de saint Paul. Mais le saint missionnaire aurait voulu en revoir quelques-uns, non en France, mais en Chine. En embrassant M. Péreymond, il l'invita à le suivre, un peu plus tard. Cette parole demeura toujours gravée dans l'âme du disciple. Celui-ci rappelait volontiers ce souvenir. Le saint martyr semblait l'attirer, surtout du haut de la croix. Nous avons connu ces détails par un Confrère qui était désigné pour aller en Chine. M. Péreymond l'aimait beaucoup. Il lui fit cette confidence pour le presser de ne pas invoquer les raisons de santé qu'on avait fait valoir, avec certificat de médecin à l'appui ; et comme il croyait que ce Confrère avait inspiré ces démarches auprès du Supérieur général, il lui en fit des reproches. Ce n'étaient pas la chair ni le sang qui parlaient. Quand il fut exactement renseigné, il se montra satisfait. Il ajoutait néanmoins, à propos du certificat du médecin : « *Ils sont si faciles et si heureux de rendre service, ces chers docteurs !* ». Ce genre d'ironie lui était familier.

Ordonné sous-diacre au mois de septembre, M. Péreymond fut envoyé au collège de Montolieu pour enseigner la philosophie. C'était une rude tâche. Le programme était chargé : et puis, pour des raisons qui ne trouvent pas leur place ici, le supérieur gardait sa chambre et ne s'occupait que des rapports extérieurs. M. Péreymond prêta son concours dévoué à quelques confrères qui s'employaient avec zèle et intelligence au maintien de la discipline. Ils délibéraient souvent et agissaient de concert. Une nuit, M. Péreymond entendit du bruit dans le dortoir (on avait éteint les veilleuses). Il s'avance doucement, les bras couverts. Un élève arrive en courant et tombe dans ses bras. Il le tient solidement. Pris en flagrant délit, cet écolier de 17 à 18 ans s'écrie : « *Monsieur, ce n'est pas moi...* ». M. Péreymond répondit : « *Je ne vous nomme pas, mais nous verrons dans un instant* ». Après avoir entendu ce dialogue, tous les élèves regardaient leurs lits. A partir de cette nuit, on fut sage au dortoir...

Aux vacances, M. Péreymond fut appelé à Paris. Il fut ordonné diacre, au mois de septembre 1836.

Au mois d'octobre, il fut nommé professeur de philosophie au Grand Séminaire de Châlons. Mgr de Prilly était évêque. Ce digne et saint prélat était très charitable : il faisait lui-même la visite des pauvres et il n'allait pas les mains vides. Il avait aussi un grand zèle pour la formation des séminaristes à la piété. Il suivait les exercices des retraites, il faisait quelques conférences et il présidait les lectures spirituelles. C'est Mgr de Prilly qui imposa les mains à M. Péreymond pour l'ordination de la prêtrise, en 1837. Pendant la retraite, M. Péreymond assistait aux lectures présidées par Monseigneur. Un jour, il fut appelé à rendre compte de la lecture qui venait d'être faite : elle était prise dans le *Pastoral* de saint Grégoire. Cette lecture était pleine de détails symboliques. Il ne les avait guère retenus. Il s'attachait donc à la pensée dominante et il commençait à faire des considérations générales, lorsque la voix perçante du prélat se fit entendre : « *Monsieur le Directeur, ce que vous dites est bien, mais ce n'est pas le compte-rendu de la lecture que nous venons d'entendre !...* ».

M. Péreymond racontait aussi qu'il prêcha, plus tard, un sermon sur l'enfer, en présence de Monseigneur. Vers la fin, le saint évêque s'écria : « *Assez, assez...* ». M. Péreymond ne disait pas que Monseigneur aurait ajouté : « *Vous nous glissez d'effroi* ». C'est ce que rapporte la tradition.

En 1839, à la fin de l'année scolaire, il renouvela la demande d'aller en Chine. M. Poussou lui répondit qu'il faisait du bien dans les Grands Séminaires et qu'on ne jugeait pas utile de l'envoyer aux missions étrangères. Une nouvelle lettre lui apprit bientôt qu'il était nommé professeur de philosophie au Grand Séminaire de Sens.

Sur la demande de Mgr de Cosnac, archevêque de ce diocèse, la Congrégation fut appelée à reprendre la direction du

Séminaire qu'elle avait eue depuis 1675 jusqu'à la Révolution. Il était dirigé par les prêtres du diocèse. M. Flagel fut nommé supérieur. Il se fit remarquer par sa parole familière et sa persuasive bonté.

C'est surtout par la bonté que les nouveaux professeurs gagnèrent pleinement l'affection et l'estime des séminaristes. L'un d'eux, M. Delaplace, leur rendit ce témoignage dans une lettre adressée à un ecclésiastique du diocèse, après la première retraite. Cette impression dut le préparer à entendre l'appel de Notre-Seigneur : « *Veni, sequere me !* ». Il ne tarda pas à faire sa demande pour être reçu dans la Congrégation de la Mission. Après l'ordination de la prêtrise, il partit pour la Chine, fit un excellent stage apostolique et fut sacré évêque. Ses supérieurs lui confièrent le Vicariat si important de Pékin.

Le mouvement était donné. M. Poulin ne tarda pas à le suivre. M. Péreymond louait son intelligence et sa facilité pour s'assimiler tout ce qui était l'objet de ses études. Ce qui surprend, c'est la fidélité de M. Poulin à souhaiter la fête à M. Péreymond qui ne répondait guère qu'aux lettres d'affaires. Il dut faire exception pour M. Poulin. Il le méritait : dans ses lettres, l'esprit et le cœur se donnaient le mot. Pourtant un contemporain a avoué que M. Péreymond obtint surtout un succès d'estime. Il imposait trop par son air grave et austère pour être aimé. On savait son exactitude à faire observer le règlement et on le craignait. Après une année de philosophie, il fut nommé professeur de dogme (1840-1842).

En 1842, il fut transféré comme professeur de dogme à Amiens. M. Brioude y était supérieur depuis 1837. A cette époque, le Séminaire subissait une crise très douloureuse. Le choix fut très heureux. La physionomie sympathique du vénérable M. Brioude ; sa bonté enveloppante et sa piété aimable le firent accueillir comme l'*ange de la paix*. On aimait sa conversation bienveillante et très instructive.

M. Péreymond fut heureux sous sa direction. De 1843 à 1849, il fut professeur de morale et il se livra à un travail opiniâtre.

A cette époque, Mgr de Salinis était évêque d'Amiens. M. l'abbé Gerbet était son grand vicaire et l'homme de sa droite. Ces deux hommes d'un vrai mérite ne se désintéressaient pas de la direction des études du Grand Séminaire. M. l'abbé Gerbet, dans les séances publiques, critiquait souvent les thèses classiques. Il exposait ses idées. C'était encore, plus ou moins, celles d'un passé récent, celles du journal *L'Avenir*. La liberté, mal définie, fascina longtemps les meilleurs esprits. Ces brillantes critiques en présence de la communauté n'étaient pas de nature à flatter l'amour-propre de M. Péreymond ; mais il sut toujours garder un *silence respectueux* et très édifiant. M. Gerbet était un ecclésiastique très éminent, comme penseur et comme écrivain ; peu à peu, ses idées se modifièrent. Il s'inspira davantage

de la bulle *Mirari vos* de Grégoire XVI et de tous les actes pontificaux. Lorsqu'il fut évêque de Perpignan, il rédigea, sur le désir de Pie IX, un travail préparatoire au *Syllabus*. Ce fut le travail le plus complet.

A Amiens, M. Péreymond fut très apprécié comme professeur et très aimé de ses pénitents. C'est dans l'intimité de la direction qu'il se révélait. Quand son âme avait touché aux âmes, elles comprenaient le sérieux intérêt qu'il leur portait. C'était le Père toujours grave mais dévoué. On nous écrit que quelques ecclésiastiques de la ville s'adressèrent à lui. Ce fut le principe d'un nouveau courant entre le clergé et le séminaire. Les prêtres aimaient davantage la *maison natale*, et ils se rappelaient avec plus de joie l'imposition des mains de l'évêque et leur *promitto*.

En 1849-1850, Mgr Morlot, archevêque de Tours, un peu plus tard cardinal, confia la direction de son Séminaire à la Congrégation. Il souhaitait que le supérieur eût au moins quarante ans d'âge. M. Etienne lui dit : « *Celui que j'ai choisi n'a que trente-neuf ans* ». Monseigneur se contenta de dire : « *Il aura quarante ans l'année prochaine* ». Il en avait déjà la maturité : d'ailleurs, c'était l'homme qui semblait le mieux fait pour être supérieur. Après l'investiture, cela lui était si naturel qu'il n'eut jamais l'air de le faire paraître.

La prise de possession fut facile. M. Péreymond faisait l'éloge du caractère, de la docilité et de la politesse des séminaristes de Tours.

A la fin de la première année, la reddition des comptes fit naître un petit incident. M. Péreymond avait déclaré à Monseigneur l'Archevêque que, d'après les privilèges de la Congrégation de la Mission, on ne rendait les comptes qu'à Sa Grandeur. Monseigneur ne fit aucune réflexion. Le jour fut fixé, mais à l'heure dite, les trois vicaires généraux se présentèrent. M. Péreymond crut devoir renouveler, en leur présence, l'observation qu'il avait déjà présentée à l'archevêque. En sa présence, c'était délicat ! « *Si l'en est ainsi* », dit un des vicaires généraux, « *nous n'avons qu'à nous retirer !* ». « *C'est mon avis* », reprit M. Péreymond... Sans rien ajouter, les vicaires généraux saluèrent et sortirent. Le salut fut très frais, pour ne pas dire froid. Après cela, les relations furent correctes, mais la glace n'était pas rompue.

Si M. Péreymond racontait cet incident, ce n'était pas pour s'en glorifier. Il avait voulu sauvegarder le privilège, mais il aurait pu le faire en usant de manières plus respectueuses et plus courtoises. Il est vrai, il y eut surprise ; d'ailleurs, la diplomatie parlementaire lui était peu familière.

Le 14 août 1850, pendant l'Office de Tierce, M. Péreymond fut installé comme chanoine honoraire de l'Eglise métropolitaine de Tours, suivant les cérémonies accoutumées.

Pendant trois ans, on n'eut qu'à se féliciter de l'esprit des séminaristes. M. Péreymond fut d'ailleurs bien secondé. Il

n'oubliait pas surtout le précieux concours qu'il avait trouvé en la personne du professeur de dogme, M. Léon Forestier. C'était un confrère très capable, un parfait modèle de régularité.

M. Péreymond s'était attaché nos Frères coadjuteurs. Il aimait à s'incliner vers les petits. Il savait avoir pour eux des attentions et des égards. Si parfois, lorsqu'il demandait un service à l'un d'eux, celui-ci lui disait : « *Monsieur le Supérieur, j'aurais besoin de ce temps pour faire lecture spirituelle !...* », il répondait : « *Mon Frère, faites votre lecture spirituelle...* ». Souvent, il était persuadé que tout *pourrait se faire*, comme aurait dit le Frère Cachau ; mais il n'insistait pas afin de ne pas malédifier.

L'acte le plus important de l'administration de M. Péreymond fut la construction de la chapelle de la maison de campagne. La façade présente une croix blanche, sculptée à jour et accompagnée de deux clochetons. Cette façade gracieuse est en harmonie avec l'ensemble du pieux et élégant sanctuaire de bon style gothique. Il aima ces sortes d'œuvres jusqu'à la passion ; nous le verrons à Saint-Flour.

Nous avons déjà dit que son frère plus jeune, Jean avait fait ses études et était mort clerc minoré. Il entra d'abord au Grand Séminaire de Saint-Flour, mais une maladie intérieure le minait, et l'on pensa que le climat de la Touraine serait plus favorable à sa santé. Il passa au Séminaire de Tours un an et demi environ. La maladie continua ses progrès et il se retira dans sa famille. M. Péreymond apprit sa mort avant de monter en chaire, pour donner une instruction de la retraite de la Trinité. Il offrit son sacrifice à Dieu (ce sacrifice était grand !) et il se rendit à la chapelle pour donner son instruction ; cette prédication eut de la ressemblance avec celle de Saint-André !

En 1853, M. Fabre, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Flour, prit sa retraite. Il avait passé une partie de l'année à Condat, pour suivre le traitement que lui prescrivait M. Baraduc, médecin d'une certaine notoriété. M. Lacombe, professeur de morale, fit l'*interim*, et la Communauté était très satisfaite. On aimait et on estimait le Père Lacombe.

Quand M. Fabre eut donné sa démission, M. Etienne nomma, pour le remplacer, M. Baudier, professeur de morale à Tours. Mgr Morlot exprima le désir de conserver M. Baudier. Alors, le choix de M. Etienne tomba sur M. Péreymond et M. Baudier resta à Tours avec le titre de supérieur.

A la première lecture spirituelle, M. Péreymond dit à peine quelques mots, et il fit passer un livre de lecture au séminariste qui était le plus près de lui. Cela ne surprit pas les nouveaux ; mais, en récréation, les anciens faisaient circuler de groupe en groupe cette question : « *Où est M. Fabre ?* ».

M. Fabre fut professeur de morale de 1829 à 1838. En 1835, il fut nommé supérieur à la place de M. Grappin, choisi comme Assistant de la Congrégation par l'Assemblée qui nomma

M. Nozo Supérieur général. C'est M. Fabre surtout qui réagit, depuis 1829, contre le rigorisme zallican qui avait des affinités avec le jansénisme. La doctrine de Bailly fut placée à celle de saint Liguori. Son manuel classique avait été remplacé bien avant qu'il ne fût mis à l'Index. M. Brioude avait donné la même direction aux études théologiques, à Cahors, à Châlons et à Amiens. On peut dire que la Congrégation fut la première à suivre le mouvement donné par Mgr Gousset et Mgr Bouvier... Ce retour est le plus important du XIX^e siècle, et il a préparé les esprits à la définition du dogme de l'infaillibilité papale.

La direction de M. Fabre a laissé une profonde empreinte. Il captivait par le prestige de son beau talent, par sa parole vivante et instructive. Il était très bon, mais comme sa bonté n'avait rien de vulgaire, on avait pour lui un affectueux respect. C'était là sa persuasive autorité.

Chez M. Péreymond, l'autorité était plus austère. Elle était justifiée par les principes de la foi : *Qui vos audit me audit*, et persuadée par l'exemple. On est heureux de constater de semblables contrastes : *stella a stella differt*. Nous avons entendu dire par des prêtres anciens : « M. Péreymond fait revivre M. Grappin ». Comme autrefois, les uns étaient pour Paul et les autres pour Apollon...

En arrivant à Saint-Flour, M. Péreymond devint tout à fait l'homme de Mgr Lyonnet (11), nommé en 1851 et préconisé en 1852. C'était pendant le congé de M. Fabre, pour raison de santé.

Mgr Lyonnet le nomma aussitôt vicaire général. Il multiplia les exercices publics au Séminaire (thèses et questions). Il y en eut dix en 1853-1854 : trois pour la morale, trois pour le dogme, trois pour la philosophie et un exercice pour la prédication. Mgr Lyonnet se faisait un plaisir d'y assister et il posait toutes les questions d'après le programme qu'on lui remettait d'avance.

Il interrogea un jour sur la conversion de la Gentilité au christianisme. Il présenta quelques objections en termes clairs et en forme. Il s'appliquait à montrer que tout, jusqu'à l'excès du mal, avait préparé ce grand événement. Le séminariste qui fut désigné reprit tout doucement chacun des arguments (12). A

(11) Lyonnet (Jean-Paul-François). Né le 11 juin 1801 à Saint-Etienne. Il était vicaire général de Lyon lorsqu'il fut élu évêque de Saint-Flour en 1852 et évêque de Valence puis, en 1865, archevêque d'Albi. Il mourut sur ce siège le 24 décembre 1875 ; on lui doit plusieurs traités de théologie et des livres d'histoire, biographies surtout.

(12) Le séminariste orateur-historien est Anziade « Jean-Grégoire ». Né le 21 février 1829 à Oradour, prêtre à Saint-Flour le 17 mai 1856, il fut envoyé à l'école des Carmes, à Paris, puis nommé vicaire à Notre-Dame de Paris en 1859 et vicaire à Saint-Denis-du-Saint-Sacrement de 1866 à 1907. Il mourut à Paris le 27 février 1917. Il resta fidèle à ses goûts de séminariste puisqu'il écrivit : « Napoléon et Blois » (récit sur les origines chrétiennes) et « Impossible de nier la divinité du Christ », pour réfuter l'œuvre de Renan.

chaque instance, il fit ressortir les difficultés surhumaines que rencontra la religion apportée au monde par N.-S. J.-C. Il rappela comment elle était une folie pour les Gentils et une menace pour la civilisation et la religion païennes. Les Césars, chefs du pouvoir temporel et spirituel, devaient la combattre à outrance, et ils le firent avec le puissant concours de la haine populaire, habilement entretenue, et de la Philosophie qui se considérait comme la reine du monde. La lutte dura trois siècles alors que l'Église était dans son berceau. Tout cela fut dit avec entrain et une certaine pointe d'ironie que voilait un léger sourire.

Monseigneur fut enchanté. Séance tenante, il propose d'envoyer ce séminariste à Paris pour recevoir les grades de la Sorbonne, et le candidat partit pour la capitale, après l'ordination de la prêtrise, en 1856. Il prit les divers grades jusqu'au doctorat en théologie. Il n'est pas rentré dans le diocèse. Après avoir occupé divers postes à Paris, il fut vicaire à Saint-Denis-du-Sacrement.

A l'exercice de la prédication, il se produisit un nouvel incident : ce fut un succès tout nouveau. Le diacre qui fut désigné choisit pour sujet : *L'œuvre de la propagation de la foi*. L'action du jeune orateur fut naturelle et très animée. Le zèle apostolique de Monseigneur se trahit par un témoignage de pleine satisfaction. En outre, cette conférence avait touché la fibre patriotique de Mgr Lyonnet, Lyonnais d'origine, il montra surtout son enthousiasme, en exprimant le désir d'entendre et de faire entendre cette conférence à la cathédrale, avant la Trinité. M. Péreymond se contenta de dire : « *Monseigneur, ces jeunes gens ont besoin de leur temps pour leurs études* ». Cette raison, qui en voilait une autre plus sérieuse, fit tomber l'enthousiasme : il n'en fut plus question.

Ces visites très fréquentes de Monseigneur au Grand Séminaire et son entente visible avec le nouveau supérieur lui conféraient une investiture des plus significatives. Dès lors, il lui était facile de diriger le Séminaire. Il était posé et il savait tenir le gouvernail, d'une main sûre et faite pour le commandement. Il a formé les générations sacerdotales qui, durant trente-six ans, se sont succédé de 1853 à 1889.

Que dire de cette vie ? C'est celle de Nazareth. Pour saint Joseph, l'Évangile ne signale que les trois jours d'absence et sa qualité d'ouvrier.

M. Péreymond avait 42 ans quand il arriva à Saint-Flour. Il avait une taille avantageuse, une forte constitution. Sa physionomie avait l'expression habituelle du calme et du recueillement ou de la réflexion. L'âge modifia cette figure et, outre les changements ordinaires, il la rendit plus paternelle. Tel un vin généreux perd, en vieillissant, les restes de verdeur.

M. Péreymond a été supérieur du Grand Séminaire, sous l'autorité de Mgr Lyonnet, de Mgr de Pompignac et de Mgr Baduel.

Sous Mgr Lyonnet, il jouissait de la confiance la plus entière. Il s'appliqua surtout à établir et à maintenir la discipline. Il fit imprimer et approuver par l'évêque le *Règlement*, tel qu'il se trouvait dans le *Directoire*. Il le fit observer avec zèle. Il considérait ce moule ecclésiastique comme indispensable pour la formation du prêtre. Les Ordres religieux ont toujours eu un noviciat, en harmonie avec la fin de l'Institut. Il en fallait un pour le clergé séculier. Depuis le Concile de Trente, tout le monde y poussa, et le Père Bourdoise le disait bien haut. Saint Vincent en fait une double *Somme* : la *Somme de la Charité*, par de charitables Institutions et de sages Règlements pour toutes les œuvres de bienfaisance, et la *Somme de la formation des clercs*, grâce aux moyens prescrits par les Conciles généraux et surtout particuliers. Cette dernière présente le plan d'études et l'ensemble des exercices de piété. Telle est la meilleure *forma cleri*. Ce n'est que le noviciat des études étonnantes du zèle et de la piété. Ce noviciat fini, plus ou moins bien, on doit regretter qu'il y ait si peu de profès dans le ministère ordinaire. A qui la faute ?...

Comme saint Vincent, M. Péreymond voulait que les élèves aient entre les mains un auteur classique pour les divers cours. Cet auteur, même médiocre, si le professeur l'explique et le fait apprendre, donnera la science compétente.

Il est vrai, on se plaint beaucoup des manuels devenus classiques. Plus on a raison sur ce point, moins il paraît sage de laisser ou d'imposer au professeur la charge de composer un cours. M. Péreymond ne s'en serait pas reconnu capable.

Selon la recommandation formelle de notre *Directoire*, il se faisait une règle de suivre la doctrine de saint Thomas. Son auteur préféré était Billuart, commentateur très estimé de *L'Ange de l'École*. Il tenait beaucoup à la forme syllogistique. A ses yeux, c'était le meilleur instrument pour déterminer le sens précis d'une proposition. Avec une simple distinction, un terme écarte l'ombre et un autre montre la vérité sous son vrai jour. Saint François de Sales admirait le merveilleux *laminoir* qui, selon l'explication de saint Thomas, saisit les sensations et, en les dépouillant de tout ce qui est sensible, forme les idées. On doit aussi estimer le *laminoir* qui, dans les déductions, du connu à l'inconnu, assure la précision et la netteté de nos jugements. Quand le terrain est ainsi préparé, chacun peut le mettre en œuvre selon les ressources de son intelligence et de son imagination. C'est ainsi que le Père Laçordaire s'est souvent élevé très haut, en traduisant saint Thomas, dans les Conférences de Notre-Dame.

Cicéron a immortalisé le syllogisme dans son discours : *Pro Milone*. D'après ses souvenirs de la Maison-Mère, M. Péreymond aimait à citer M. Sallorgne comme parfait argumentateur. Mgr Lyonnet, malgré le bégaiement, le lui rappelait. Les méthodes nouvelles ont d'autres tendances, et c'est peut-être leur moindre défaut.

En 1857, il y eut de nombreux changements au Séminaire. Le Père Etienne proposa à M. Péreymond la supériorité du Grand Séminaire de Cambrai ; mais, le 24 juin, Mgr de Pompignac fut choisi comme évêque de Saint-Flour, en remplacement de Mgr Lyonnet, nommé à Valence. Celui-ci garda l'administration jusqu'au 18 août. Mgr Lyonnet, de concert avec Mgr de Pompignac, demanda au T.H. Père de conserver M. Péreymond. Le 18 août, le Chapitre le nomma second vicaire capitulaire : M. Jalabert était le premier. Mgr de Pompignac prit possession le 27 octobre 1857 (13).

M. Sudre fut choisi pour la supériorité du Séminaire de Cambrai. M. Valette Sylvain fut nommé professeur de morale à Albi, et M. Dunay professeur d'histoire à Carcassonne. Ils furent remplacés par trois jeunes professeurs. Le professeur de philosophie passa au dogme. Les titulaires de tous les cours étaient renouvelés.

En voyant les vides qui étaient faits parmi les directeurs, les séminaristes orphelins, en assez grand nombre et on peut dire l'élite, firent une démarche collective auprès de M. Péreymond pour le prier de vouloir bien entendre leurs confessions et recevoir leurs directions. Il y consentit et il gagna beaucoup dans l'estime générale. Il excellait dans la direction. On ne vit plus seulement en lui l'homme de règle, on vit mieux l'homme de Dieu dont parle saint Paul ; on ne l'appellera plus que *le Père*.

Sous l'administration de Mgr de Pompignac, M. Péreymond exerça une grande influence. Il n'y eut pourtant plus les mêmes sympathies, mais les rapports furent toujours très bons. Mgr de Pompignac avait été membre de la Communauté de Saint-Sulpice et supérieur à *Vabres* (Séminaire des philosophes). Il avait des idées larges et justes sur l'administration des Séminaires et il réservait au supérieur une entière liberté. Il se distinguait par une grande bonté et il ne laissait guère paraître de l'humeur. Dans l'intimité, il lui échappait quelques traits piquants ou plaisants. M. Péreymond en eut sa part. On lui fit porter quelquefois l'odieuse de certaines mesures. Cela a suffi pour qu'on l'ait appelé parfois *l'évêque noir*.

On peut compter les vingt années de l'épiscopat de Mgr de Pompignac comme très bonnes pour M. Péreymond. Il n'y eut jamais aucun conflit avec l'évêque, et son autorité était pleinement acceptée au Séminaire. Les exercices publics continuèrent à avoir lieu, mais ils devinrent moins fréquents. D'ailleurs, Mgr de Pompignac, quoique ancien Sulpicien, laissait toujours au supérieur le soin d'interroger.

Sans perdre de vue la conduite régulière de la maison, M. Péreymond montra son zèle pour la maison de Dieu. Il en

(13) De Pompignac (Pierre-Antoine-Marie). Né à Saint-Flour le 2 juillet 1802, Sulpicien, employé dans les séminaires du diocèse de Rodez, il revint à Saint-Flour pour raison de santé, fut nommé vicaire général et recueillit la succession de Mgr Lyonnet en 1857 et mourut à Mauriac le 16 mai 1877 en cours de tournée pastorale.

aimait la beauté et il aurait voulu la réaliser. Grâce à une large libéralité d'un excellent confrère, il lui fut donné de transformer une grande salle de *Béguis* (14), en une chapelle de style roman. Ce n'est point la chapelle de la maison de campagne de Tours, et le temps a déjà beaucoup endommagé ce travail.

Une difficulté plus sérieuse se présenta. La chapelle du Grand Séminaire avait besoin d'être réparée. L'architecte diocésain présenta un plan très beau, déjà exécuté à *Aurillac*, au couvent de l'Enfant-Jésus. C'était le plan de son maître en architecture. La grosse difficulté était de trouver les fonds nécessaires. M. Chopy, économiste très avisé, trouva le moyen de la résoudre. On se mit à l'œuvre. C'est l'ancienne chapelle agrandie et richement transfigurée. C'est un très beau sanctuaire gothique pour un Séminaire. Les sculptures, faites à Volvic, sont bien fouillées et d'une gracieuse variété. Seize croisées sous meneaux sont remplies par des vitraux à un seul grand personnage. C'est M. Péreymond qui a fait le choix des sujets. Ils représentent la vie apostolique et la vie pastorale. Depuis le bon Pasteur jusqu'à saint François de Sales et saint Vincent, il y a là les plus beaux modèles. En 1890, on y a ajouté le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. On pense avec joie qu'il s'est préparé dans cette maison et dans cette chapelle à cueillir la palme du martyr. Il y prêche encore la plus belle de ses instructions : on chante en son honneur : *Oh ! qu'il est beau d'être martyr !*

Pendant toute la durée des travaux de construction et de restauration, M. Péreymond faisait de fréquentes visites à la chapelle en désordre et il les prolongeait assez souvent. Après la formation des âmes, temples du Saint-Esprit, c'était l'œuvre qu'il aimait le plus. Les pensées de la foi l'animaient, comme David et Salomon. Il croyait à la réalisation de ce qu'ils n'avaient vu qu'en figure :

*Quam dilecta mihi tua sunt altaria Iesu
Tu panis vite tu mihi vita Dei...*

En 1899, on a placé un très bel autel de marbre. C'était nécessaire pour le saint des saints de la maison de Dieu.

La chapelle était à peine achevée, et M. Péreymond se mettait à l'œuvre pour commenter la Bulle *Apostolicæ* qui renfermait toute la législation sur les censures *latae sententiæ*. Cet important document de Pie IX, publié en 1869, faisait disparaître de très nombreuses obscurités et difficultés : mais les lois les plus claires doivent être sagement comprises et elles donnent lieu à des divergences d'opinions pour les interpréter. Les commentaires ont été nombreux. Le travail de M. Péreymond fut souvent interrompu, et il ne fut imprimé qu'en 1881. Dans l'intervalle, il fit paraître la brochure intitulée *Expositio constitutionis : Universi gregis* (1875). En outre, il fut chargé de

(14). Béguis. Maison de campagne du séminaire installée dans un ancien chalet à 7 kilomètres de Saint-Flour.

mettre en harmonie les Statuts du diocèse de Saint-Flour avec la Bulle *Apostolicae Sedis* de Pie IX et le Concile de Bourges, tenu au Puy (1873). Le commentaire de la Bulle *Apostolicae Sedis* forme un volume in-8° de 272 pages. Ce travail reçut un éloge très explicite et sans réserve de Mgr Colet, archevêque de Tours. Le docteur François Santi, professeur de droit canon à Rome, donna son avis, en indiquant plusieurs amendements dont l'auteur fait mention. Voici sa déclaration : « *Pergratum mihi fuit perlegere opus a clarissimo auctore exaratum quod revelat profundam et amplam de rebus canonicis scientiam, simulque sinceritate et copia doctrinae maxime commendatur. Quare arbitrari magnum obrecturam fore canonici juris cultoribus utilitatem si idem opus in vulgus edatur* ».

Ce livre est peut-être un peu trop taillé à l'antique. Aujourd'hui on aimerait une composition plus conforme à celle de Gury, de Lehmkuhl ou de Ciolli. D'autre part, l'aspect typographique serait plus ajouré. Cela guide et soutient l'attention. Ce qui lui a manqué surtout, c'est un parrain autorisé et un éditeur connaissant bien l'industrie de la réclame.

Cet ouvrage a été vendu presque à huis-clos, chez l'économiste du séminaire. Plus tard, il y eut un dépôt chez Palmé, mais celui-ci s'y intéressa peu. A la faillite de cet industriel, le dépôt fut retiré. L'heure commerciale était passée ! Néanmoins, ce travail est un des plus considérables qui aient paru sur cette matière. Il est très souvent cité dans la *Nouvelle Revue Théologique* du Père Piat sous cette rubrique : le *Commentaire de Saint-Flour*.

En 1873, un Concile de la Province de Bourges fut tenu au Puy. M. Péreymond y assista en qualité de théologien de Mgr de Pompignac. Le métropolitain, cardinal de la Tour d'Auvergne, présidait. Avant l'ouverture, il avait fait le voyage de Rome pour soumettre les principales difficultés. L'acte le plus important fut le rétablissement du concours pour la nomination des archiprêtres et des curés-doyens. On apportait quelques tempéraments aux Règles canoniques, surtout pour les dix années qui suivraient le Décret du Concile de 1873. A Bourges, il y a eu quelques essais. A Saint-Flour, on a choisi les examinateurs et ils ont prêté serment à la suite d'un synode ; mais il n'y a jamais eu d'examen. Les autres Provinces de France n'ont pas suivi cette initiative. On a sans doute trop d'ambition pour se faire inscrire comme candidat au concours !...

Dans ce concile, le métropolitain, en promulguant la Bulle *Apostolicae Sedis*, mit le plus grand zèle pour faire accepter la déclaration suivante : « *Quapropter promulgantes Constitutionem Apostolicae Sedis declaramus nos tenere episcopos nullatenus posse a censuris in praememorata Constitutione Summo Pontifici speciali modo servatis absolvere propria auctoritate etiamsi impedimentum advendi Papam sit perpetuum : tunc scribere debent* ».

M. Péreymond prit plusieurs fois la parole pour combattre l'insertion de cette clause. Le cardinal se contentait de répondre qu'il avait l'avis formel des Congrégations romaines. Pour M. Péreymond, cela ne suffisait pas pour changer la jurisprudence. Il fallait un acte législatif. Les évêques votèrent la clause proposée par le Métropolitain. Conformément au droit, le Concile de la Province de Bourges (1873) fut soumis à la révision et à l'approbation du Souverain Pontife. Au retour, la clause *etiamsi* était supprimée. Ce coup de ciseau fit un sensible plaisir à M. Péreymond.

Sans doute Rome désire introduire une jurisprudence nouvelle ; et on avait dit au métropolitain qu'on cherchait le moyen d'atteindre ce but. En cela, il ne se trompait pas. Mais il y mit trop de zèle ! La déclaration du Concile provincial de Bourges ne pouvait pas changer la jurisprudence de l'Eglise universelle. C'était vraisemblablement la signification du trait de plume qui supprimait la clause. Ce n'est qu'en 1886, treize ans plus tard, que Rome, par un Décret spécial s'appliquant à l'Eglise universelle, trouva le moyen d'établir une nouvelle jurisprudence...

Quoique Rome n'eût pas donné satisfaction au métropolitain, il ne put s'empêcher de dire, à *Murat*, dans une nombreuse réunion d'ecclésiastiques et en présence de Mgr Baduel, évêque de Saint-Flour, que M. Péreymond, supérieur du Grand Séminaire, était gallican. M. Péreymond en riait, mais tout de même il en était un peu vexé, vu que les auditeurs n'avaient pas la clef de l'énigme.

En 1876, le 23 décembre, tombait la cinquantaine de prêtre de Mgr de Pompignac. La veille, le Séminaire alla à l'évêché pour offrir ses respectueux et affectueux hommages au bien-aimé prélat. M. Péreymond ne dit que quelques mots, et il céda la parole au diacre qui devait lire le compliment, en disant : *« Oportet illum crescere, me autem minui »*. Ce cher abbé a bien réalisé les espérances de son supérieur : il était en 1903 curé archiprêtre et chanoine titulaire de la cathédrale (15).

Le jour de la fête, il y eut Grand-Messe et le soir, à Vêpres, on eut un discours prononcé par M. Barbe, missionnaire de Toulouse. Le clergé était fort nombreux. Les agapes se firent au Grand Séminaire. Mgr Coste, évêque de Mende, était le seul évêque présent. En répondant aux compliments et en s'humiliant, alors que la réjouissance était une belle louange, Mgr de Pompignac porta son regard sur le déclin de sa vie. On ne croyait pas sa fin si prochaine. Il mourut en tournée pastorale, à *Mauriac*, après avoir célébré la fête de Notre-Dame des Miracles.

Mgr de Pompignac appartenait à une des plus honorables familles de Saint-Flour. Le château de Pompignac, non loin de Lougrasse, canton de Ruines, date du XIII^e siècle. Il occupe un site très pittoresque, sur des précipices boisés. Son frère,

(15) Ce cher abbé : Jean-F. Ponderoux, né à Albepierre en 1855, prêtre en 1878, curé de la cathédrale de Saint-Flour, décédé le 22 mars 1925.

jurisconsulte et orateur distingué, fut procureur du roi sous Louis-Philippe.

M. l'abbé de Pompignac, après avoir fait ses études de philosophie et de théologie à Saint-Sulpice, entra à la *Solitude*. Après cette année de noviciat, il fut nommé professeur d'Écriture sainte à Rodez et, plus tard, supérieur des philosophes, à Yabres. Quand il eut quitté la Communauté de Saint-Sulpice, il fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Flour et grand vicaire général honoraire. On lui a élevé une belle statue en marbre, dans une des chapelles de la cathédrale : il est à genoux.

Les élections des vicaires capitulaires offrirent un intérêt tout particulier. On invoqua un ancien privilège qui autorisait le Chapitre à nommer directement six vicaires capitulaires (deux *titulaires*, quatre *honoraires*). En conséquence, MM. Jalabert et Broquin furent nommés vicaires capitulaires, et M. Bouange, curé de Saint-Géraud d'Aurillac, Péreymond, Amiel et Lamouroux eurent le titre de vicaires capitulaires honoraires. Tout cela était inspiré par un savant calcul administratif : M. Péreymond devait être le théologien et le canoniste du Conseil ; M. Lamouroux (futur évêque de Saint-Flour), avait la mission de surveiller les actes administratifs de Mgr Jalabert qui, d'après un mot de Mgr de Pompignac, *aimait à expédier promptement les affaires du diocèse*.

Au lieu de remercier, M. Péreymond pensa qu'il était de son devoir de déclarer que cette élection n'était pas conforme aux Règles canoniques qui fixent le nombre des vicaires capitulaires, et qu'il ne voyait pas qu'on pût invoquer un privilège tombé en désuétude depuis le Concordat, si toutefois il avait eu quelque valeur. Il s'en ouvrit à un membre du Chapitre. Cette résolution troubla d'abord le bonheur de quelques élus. Cette opposition, après un moment de surprise, les rendit canonistes.

La convocation du Conseil ne se fit pas attendre, et M. Péreymond s'y rendit. Il demanda la parole et il donna lecture de sa déclaration. Sans rien contester, M. Jalabert rendit hommage aux principes invoqués par M. Péreymond, ainsi qu'aux intentions du Chapitre qui avait cru pouvoir user d'un ancien privilège, afin de témoigner sa bienveillante estime pour les quatre vicaires capitulaires honoraires. Il proposa donc le moyen suivant de conciliation : « *Je crois, dit-il, que mon élection est régulière. Celle de M. Broquin doit l'être également. S'il y a quelque doute pour MM. Péreymond, Amiel, Lamouroux, je leur délègue tous mes pouvoirs* ». C'était un *perinde valere*.

M. Péreymond donna son assentiment, et il fut exact à se rendre aux réunions du Conseil.

Il se fit pourtant un travail secret contre lui. Le T.H. Père Boré lui écrivit : « *Des évêques et des archevêques sollicitent votre changement. Je ne crois pas devoir l'accorder, mais je vous*

incite à donner votre démission de membre du Conseil. M. Péreymond se conforma aussitôt à ce désir.

La consécration de Mgr Baduel (16) se fit à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). M. Péreymond y assista. Quelques jours après l'entrée solennelle du nouvel évêque dans sa ville épiscopale, les séminaristes furent admis à lui offrir leurs sentiments de piété filiale et à redire de cœur : « *Benedictus qui venit in nomine Domini* ». Un diacre était chargé d'être l'interprète de ces sentiments. La réponse fut bonne. Monseigneur ne formula qu'un désir, relativement au concours du Séminaire pour les dimanches et fêtes à la cathédrale. En conséquence, on n'envoya plus seulement une députation, mais la Communauté y assista. Deux ans plus tard, Monseigneur revint, *proprio motu*, sur cette mesure. M. Péreymond n'avait rien demandé.

Sa Grandeur profita de la première entrevue pour offrir à M. Péreymond des lettres de grand vicairé. Celui-ci dut dire à Sa Grandeur celle-ci le savait sans nul doute) qu'il avait dû donner sa démission par obéissance et qu'il avait besoin de l'autorisation de ses supérieurs. Monseigneur se chargea de faire les démarches voulues, et la réponse de M. Boré fut favorable. Mgr Baduel était un évêque pieux, zélé. A sa mort, le peuple disait : « *C'était un saint* ». Il eut toujours beaucoup d'égards pour M. Péreymond. La période de 1877 à 1889 fut excellente.

En 1884, on célébra la belle fête des noces d'or du vénéré supérieur. Ce fut une fête de famille : on ne fit aucune invitation. Au jour marqué, il y eut une messe solennelle. On se rendit ensuite à la salle de récréation, décorée avec art par MM. Reilher et Vachette. M. Péreymond donna d'abord lecture d'une lettre du T.H. Père Fiat. Elle venait détruire l'espérance donnée quelque temps auparavant. On comptait sur la présence du Très Honoré Père aux fêtes jubilaires de son ancien supérieur. Le compliment était préparé. Pourquoi ce changement ? La raison n'était pas banale : Le Très Honoré Père *dut faire passer le cœur par la tête*. En lui faisant suivre ce chemin, il n'a pas retrouvé le chemin de l'Auvergne et de Glénat : *il n'en est resté que la douce souvenance*.

Après cette communication, on entendit le compliment et les diverses cantates. Au réfectoire, un séminariste, lauréat des Jeux Floraux de Toulouse (17), donna lecture d'une belle poésie. M. Pouget, supérieur du Petit Séminaire, porta un toast plein d'à-propos. Certaines interruptions de M. Péreymond firent jaillir des répliques imprévues et très applaudies. Le soir, à la fin de

(16) Baduel (François-Marie). Né le 6 décembre 1818, curé de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), sacré le 21 novembre 1877, décédé le 16 mai 1894.

(17) Le Séminariste lauréat des Jeux Floraux de Toulouse était Courchinoux (Francis), né le 13 septembre 1859 à Saint-Mamet, entré au Grand Séminaire en 1880, prêtre en 1885, fondateur de la « Croix du Cental », écrivain de talent, mort le 19 octobre 1902.

la récréation, on chanta l'hymne des secondes Vêpres de la fête de Saint-Vincent : le triomphe de la terre se réunissait à celui du Ciel.

En 1888. M. Péreymond avait donné sa démission : mais elle ne fut acceptée qu'en 1889.

Il prit sa retraite au Grand Séminaire de Saint-Flour, après trente-six ans de supériorité. Du mois d'octobre 1889 au 19 janvier 1890, il fit sa préparation à la mort. Les modifications nombreuses apportées aux habitudes du Séminaire, lui causèrent quelques ennuis. Ce furent les dernières épines de sa couronne de mérites.

Au mois de janvier 1890, il fut atteint de l'influenza qui fit alors sa première apparition. La Communauté fut licenciée. Le 19 janvier, il reçut la sainte communion ; et pour cela il était demeuré à jeun, ne se croyant pas assez malade pour la recevoir en viatique. Un peu plus tard, il se leva et récita les Petites Heures. Quand le médecin fit sa visite, il le trouva occupé à arroser quelques pots de fleurs dans sa chambre. Il lui ordonna de se remettre au lit. Le médecin avait constaté le progrès de la paralysie des voies respiratoires et il ne lui donnait que quelques heures de vie. Tous les Confrères étaient couchés, retenus par l'influenza, à l'exception de M. Peschaud. Celui-ci proposa au malade de recevoir l'extrême-onction : la respiration était gênée. Il répondit : « *Je suis un peu fatigué, mais je ne suis pas malade ; je connais assez la théologie pour dire que le sacrement ne serait pas valide !...* ». M. Peschaud répliqua sans ménagement : « *Vous avez déjà le râle !* ». M. Péreymond prit l'avis d'une personne présente ; il n'hésita plus. Il s'associa aux prières de l'Eglise : il avait toute sa connaissance et il n'avait pas conscience du danger imminent ! Quelques minutes plus tard, il rendit son âme à Dieu.

Le surlendemain, 21 janvier, eurent lieu ses funérailles. Les séminaristes n'étaient pas rentrés. L'hiver répandait librement le froid et la neige. La ville se montra fort sympathique et fut bien représentée à l'office. *Requiescat in pace !*

M. PÉREYMOND, SUPÉRIEUR, SES MOYENS D'ACTION

Nous avons laissé entendre suffisamment que M. Péreymond avait les qualités naturelles et surnaturelles d'un bon supérieur de Grand Séminaire. Il était appelé à former les âmes d'élite de la Sainte Eglise, le *pusillus grex* du diocèse. Comme les douze apôtres, les séminaristes ont besoin d'être formés pour devenir *forma gregis*. Il faut un maître de novices-prêtres qui puisse dire sans trop de confusion : « *Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ* », mais surtout : « *Imitez Jésus-Christ lui-même que vous devez représenter* ». Sans doute, tous les exercices que présidait M. Péreymond contribuaient heureusement à cette formation ; mais il manifestait surtout son action

par les exercices de l'oraison et de la lecture spirituelle, par le Conseil et par les avis et corrections.

1° *Oraison.* — Dès l'entrée au Séminaire, M. Péreymond s'emparait des séminaristes par la méditation. C'était une édifiante nouveauté. Pendant les quinze jours qui suivaient la retraite annuelle du commencement de l'année, il faisait les méditations à haute voix. Il suivait la méthode qu'il expliquait ensuite tous les mercredis (c'était la méthode du *Veni mecum* publiée par M. Grappin). Les nouveaux l'apprenaient par cœur ; avant chaque répétition d'oraison, il y avait un compte-rendu. La parabole de la semence était le thème de ces méditations. Les divers traits de cette parabole, appliqués à la vie du Séminaire, ne seront jamais oubliés de ceux qui les ont entendus pendant quatre ou cinq ans. Ces applications magistrales s'adaptaient parfaitement à la vie du séminaire. On aurait pu croire que c'était la *Parabole du Séminaire*. Une partie de la semence tombe le long du chemin, un autre sur un terrain pierreux, une autre sur un terrain couvert d'épines, une autre enfin sur la bonne terre. Quelques grains rendent cent pour un, d'autres soixante, d'autres trente. Ainsi il saisissait au vif les diverses catégories de séminaristes. La semence était une graine choisie et très variée : semence des sciences divines ; semence de vie régulière et sanctifiée ; semence de piété embrassant dans une juste proportion vie active et vie contemplative.

Après cela, une de ses jouissances, c'était de présider les répétitions d'oraison. Il savait donner un encouragement et même un éloge avec une réserve qui lui enlevait tout venin. Il tirait ensuite les conclusions. Celui qui était appelé à faire la répétition d'oraison n'était pas averti.

2° *Lecture spirituelle.* — Il semble difficile de diriger cet exercice mieux que M. Péreymond. A vrai dire, le plan qui revenait chaque année devenait un peu monotone pour les anciens ; mais quel bien pour les jeunes dans cette première explication claire, simple, judicieuse du règlement, à laquelle était consacré le mois d'octobre. Cette première explication terminée, un choix très heureux de livres spéciaux fournissait, pour le reste de l'année, un commentaire du règlement ; seules les lectures préparatoires aux fêtes liturgiques interrompaient la marche ordinaire. Avant la fête de la Translation des Reliques de saint Vincent, on lisait quelques chapitres de ses vertus par Abelly.

L'usage était de consacrer les deux tiers du temps à la lecture. Le reste du temps était pour avis et gloses. Il demandait aussi de loin en loin la répétition de la lecture qui venait d'être faite.

Ses avis étaient souvent accompagnés d'un mot pour rire. Il appliquait la maxime *Castigat ridendo mores*. La première année, il y eut un moment où ces railleries furent accueillies assez froidement ; on avait fait circuler le mot : « *Pourquoi*

riens-nous ? C'est de nous que nous rions !... ». Peu à peu, cette impression disparut et on prit goût au sel gaulois, à *la Dupin*. Du reste il le ménageait et le distribuait à propos. Parfois, il laissait passer plusieurs jours sans desserrer les lèvres. Etant donné le soin qu'on lui savait d'éviter l'inégalité dans ses habitudes, on faisait un examen de conscience ; on se disait : *« Il doit y avoir quelque chose »*, et ce jugement n'était pas faux. L'avis ne tardait pas à venir, plus sérieux et plus salutaire. Un jour, le silence voulu de M. le Supérieur fut interrompu par cette seule phrase : *« Messieurs, le Séminaire ne marche pas et plusieurs d'entre vous savent pourquoi ! il faut qu'il marche... »*. Et on fit la lecture. Quelques jours après, félicitations de ce qu'on a compris, et retour de la bonne humeur.

En donnant les avis, M. Péreymond était admirable de maîtrise de soi. Il signalait les infractions : il donnait les motifs et les moyens de les éviter. S'il plaidait les circonstances atténuantes, c'était pour montrer que la pauvre nature devait toujours être surveillée. Il ne disait jamais un mot qui sentît le manque de respect ou la partialité. On eût dit qu'il avait pour résolution foncière : *être juste avant tout*. Cette haute idée de justice lui inspirait des ménagements et le rendait respectueux à un degré surprenant dans un homme dont le fond du caractère ne semble pas avoir été la cordialité délicate.

D'ailleurs, un grand esprit de foi ne lui permettait pas d'oublier, dans la pratique, que les séminaristes étaient un dépôt sacré qui lui était confié dans des desseins de la plus haute importance. C'est-à-dire pour être élevés à l'incomparable dignité du sacerdoce. Dans les instructions, il montrait si bien l'excellence du sacerdoce ! Il voyait déjà le *prêtre en fleur* ! A ce titre, les séminaristes jouissaient de sa surnaturelle estime : il ne pouvait s'empêcher d'être Père. On finit par le bien comprendre, et on ne l'appela plus que *le Père*.

Aussi, le jour des noces d'or, on lui disait : *« Nous attendons ce jour pour vous offrir avec plus de joyeuse allégresse nos sentiments de religieuse révérence et de filiale tendresse. Nous avons dans votre cœur « la place des enfants dans le cœur de leur père », et personne n'y est à l'étroit : non angustiamur in te. A notre tour, nous vous aimons de l'affection forte et pure qui unit les fils à leur père : ce titre, que nous aimons à vous donner, est celui qui traduit le mieux tous nos sentiments »*.

Il se promenait rarement avec les séminaristes, mais il traversait la cour pendant les récréations, et il s'arrêtait dans le premier groupe qu'il trouvait sur son chemin pour causer et se récréer. Il posait des questions, il interpellait tantôt l'un, tantôt l'autre. On ne tardait pas à entendre des explosions d'hilarité, et le cercle grossissait. Il passait ainsi trois quarts d'heure et une heure. On se mettait à l'aise. Ce n'était plus le supérieur dans sa chambre.

3° *Le Conseil.* — Le Conseil est le grand ressort pour la direction d'un séminaire. M. Péreymond en avait la plus haute idée. La circulaire du Père Etienne sur ce sujet était pour lui la parfaite expression des règles données par saint Vincent. Et ne s'en écartait que sur un point, au sujet des appels. Tout en reconnaissant que le supérieur avait le droit, après avoir consulté le Conseil, de ne pas suivre son avis, il s'était fait une loi de conformer toujours son vote à celui de la majorité, et il disait : « *L'expérience m'a montré que c'était le parti le plus sage.* ». Aussi, les consultants, qui savaient quel était le poids de leur vote, ne se prononçaient qu'après de consciencieuses réflexions.

Avant chaque appel, il exposait brièvement et très clairement les antécédents du sujet, et cela avec une fraîcheur de mémoire qu'il conserva jusqu'à la fin. Sur sa demande, chacun faisait librement ses observations ; jamais de contestations. Après cela suivait le vote. Il y ajoutait le sien et déclarait l'appel ou le non-appel. Il ne se réservait que le privilège, à égalité de voix, d'avoir voix prépondérante.

Dans les Conseils ordinaires, il communiquait les remarques qu'il avait faites sur les manquements au règlement et sur ce qu'il avait observé en faisant la tournée dans les corridors, et il demandait à chacun de dire ce qu'il avait remarqué. Son exposé préalable déliait les langues. Chaque mois, il prenait la liste et on faisait une revue.

Le mardi soir, jour du Conseil, il ne donnait aucun avis, en lecture spirituelle. Il ne voulait pas donner à penser que cela avait été dit au Conseil. Il croyait que les avis sont moins utiles lorsqu'on peut remonter à la source, et il ne craignait pas la responsabilité.

4° *Les avis et corrections.* — Il se réservait le soin de ce devoir. Il faisait appeler chez lui : il donnait les avis, il écoutait les explications avec attention, sans oublier que les enfants d'Ève cherchent à s'excuser. Puis, sans rejeter *a priori* toute excuse, il donnait surtout des avis quand on allait chez lui pour les appels. A ceux qui n'étaient pas appelés, il donnait les motifs du non-appel et ordinairement il les traitait avec bonté et les encourageait. S'il devait montrer plus de sévérité, il laissait voir le sérieux intérêt qu'il portait à ceux qui l'obligeaient à agir ainsi. Avec ceux qui étaient appelés, il était beaucoup plus libre. Il commençait par leur dire : « *Mon ami, vous êtes appelé... Après cela, disait-il, je puis faire toutes les observations ; elles sont bien reçues !* ».

S'il y avait des infractions plus sensibles au règlement, il ne se pressait pas, il commençait par se bien renseigner. Il faisait une enquête, il avait soin d'empêcher l'entente préalable entre ceux qui devaient comparaître. Il était excellent juge d'instruction. On le trouvait à son bureau, la plume à sa portée. Il interrogeait sur les faits et posait des questions sur les circonstances.

Quand il avait vu tout le monde, il comparait et contrôlait. Quelquefois, il en faisait rappeler quelques-uns. Il arriva, mais rarement, qu'on lui fit des observations déplacées ; il les notait, mais il ne les relevait pas sur le moment ; quand il avait formé le dossier, il réunissait le Conseil. Pour les sanctions, surtout si elles étaient graves (comme non-appel ou renvoi), il se conformait à l'avis de la majorité.

La cause était instruite et jugée : il prononçait avec le calme et la gravité d'un président de tribunal. Il pouvait se glisser pourtant un peu de cette émotion qui semble dire : « *Vous m'avez fait de la peine* ». Il possédait une force morale bien édifiante : il possédait son âme dans la patience et la douceur.

Lorsque les séminaristes allaient chez lui, le premier abord était assez froid mais, selon les circonstances, il trouvait ensuite le mot encourageant et même la bonne et paternelle plaisanterie.

Chose étrange, certains séminaristes bons, mais un peu espiègles, ne redoutaient pas d'être pris en défaut par M. Péreymond lorsqu'il sortait gravement de sa chambre. En face d'un manquement à la règle, loyalement perpétré, il n'avait qu'un souriant : « *Otez-vous de là, mon ami !...* ». Un jour, on s'amusait et on se bousculait dans une chambre. Il entend du bruit et il entre aussitôt. L'un des co-chambristes prend son livre de classe et dit à M. Péreymond : « *Monsieur le Supérieur, M. N... soutient que l'auteur veut dire telle chose dans ce passage. Je crois que le sens de l'auteur est plutôt celui-ci...* ». M. Péreymond prit le livre et examina le passage. Sans être dupe, il fut agréablement frappé de la présence d'esprit de cet élève et lui répondit : « *Vous avez raison, mon ami* ». Puis, s'adressant aux trois séminaristes, il ajouta, en souriant : « *Faites moins de bruit* ».

M. PÉREYMOND, SA DIRECTION ET SES PÉNITENTS

M. Péreymond a toujours inspiré, surtout aux nouveaux, une crainte respectueuse. Beaucoup surmontaient cette impression, soutenus par la confiance des anciens. Ils étaient frappés par les conférences de trois heures sur le sacrement de pénitence. Il entraît déjà dans leur intérieur et il leur donnait les moyens de se retrouver dans leur conscience qui, dans le premier trouble de l'examen, leur apparaissait comme un labyrinthe. Il donnait des notions et des explications, et il émaillait de traits piquants, qui faisaient sourire et même rire. Cette manière d'applaudir n'était pas rare. Ces conférences, quant au fond, étaient rigoureusement les mêmes tous les ans. Deux fois seulement il se fit remplacer et les anciens le regrettaient. Les conférences du remplaçant furent jugées bonnes ; mais elles ne fournissaient pas les mêmes occasions pour détendre l'esprit.

Il avait donc, chaque année, une assez ample moisson de pénitents. Pour ceux-là, il devenait directeur sans cesser d'être supérieur pour le for externe. Ces divers devoirs ne se conciliaient

pas facilement. Le *Directoire* prévoit la difficulté. Néanmoins, on ne s'aperçut guère que le directeur ait gêné le supérieur ni que le supérieur ait gêné le directeur, en cet homme qui était la discrétion incarnée.

Le pénitent de M. Péreymond découvrait en lui comme deux hommes au caractère tranché. Le supérieur demeurait pour lui ce qu'il était pour tout le monde, toujours réservé et même un peu froid ; mais le directeur était encourageant et presque affectueux. Il s'appliquait à mettre ses pénitents dans le moule ecclésiastique du règlement du Séminaire. Pour les mieux guider dans cette voie, il leur démontrait, par *a* plus *b*, les maximes fondamentales de la perfection ; il inculquait surtout l'esprit de foi et la pratique de la présence de Dieu (comme il aimait peu les séminaristes *ad oculum servientes*). Tout cela du reste faisait l'objet d'instructions publiques. Il avait donné un aspect claustral à l'intérieur du Séminaire, en faisant graver, aux endroits les mieux éclairés de chaque corridor, les divers textes des Livres saints qui rappellent la présence de Dieu. Il n'en reste plus qu'un seul, les plâtriers ont fait disparaître les autres. Un de ses pénitents nous écrit : « *Aux heures de lassitude, M. Péreymond avait de ces mots qui pénètrent et qui sont pour le resserrement du cœur ce qu'est le souffle pour la bulle de savon* ». Ainsi, M. Clin-bon calmait certains troubles en disant : « *C'est une tempête dans une coquille de noir !* ».

Cet ancien pénitent ajoute : « *L'heure où l'on bénissait surtout l'Esprit Saint de la grâce de l'aveir choisi pour guide de son âme, c'est l'heure de l'appel au sous-diaconat : Il faut avancer, mon ami ; je l'ai décidé devant Dieu, et il faut avancer sans crainte : la Providence vous appelle au sacerdoce !* ».

Nous ignorons s'il fut aussi catégorique envers tous ses pénitents admis au sous-diaconat.

Notre correspondant continue : « *Cette décision était donnée avec fermeté si douce que, plus tard, dans les anxiétés de la prière, on se sentait porter à dire à Dieu avec confiance : Si je suis sous-diacre, c'est vous qui l'avez voulu, Seigneur ! Vous savez combien votre ministre, parlant en votre nom, fut affirmatif. Je l'ai écouté* ».

L'œuvre de la formation se poursuivait encore, et le sage directeur profitait de la sécurité que procurent à tout bon séminariste les serments définitifs pour polir encore plus son ouvrage. Il exigeait des pénitents promus aux ordres sacrés une régularité plus généreuse encore, un bon exemple encore plus constant !

Ces grandes qualités du directeur furent bien appréciées le jour des noces d'or : celui qui fit le compliment disait : « *Au milieu de cette famille qui se réjouit de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, quelques-uns ont pu approcher de plus près votre cœur et en comprendre mieux sans doute la générosité et la bonté. Ceux-là, je le sais, sentent une reconnaissance plus vive*

et un amour plus profond. Vous avez été pour eux le père qui corrige sans blesser, l'ami fidèle qui console et qui soutient, le frère charitable qui veut bien partager le fardeau pour l'alléger à son frère. En leur nom et au mien, laissez-moi vous remercier encore et affirmer plus haut leur affection et la mienne ! ».

M. PÉREYMOND ET LES LÉVITES DEVENUS PRÊTRES

La mission du directeur est-elle finie au moment où il descend les degrés de l'autel avec un nouveau prêtre qu'il a assisté pour la première messe ?... Hélas ! oui, trop souvent, mais par la faute du pauvre oiseau sorti du nid ! Non, lorsqu'il conserve le souvenir du Séminaire : il doit être sûr d'y retrouver des maîtres qui demeurent ses meilleurs amis, et un père, son Ananie : *nemo tam pater*. Si saint Paul ne put vivre auprès d'Ananie, il ne l'oublia point.

C'est avec bonheur que M. Péreymond revoyait ses spirituels. Quels étaient ses sentiments en retrouvant ses âmes, aimées entre toutes ? C'est le secret du ciel ! S'ils revenaient par lettre au Séminaire, le montagne où Dieu a voulu choisir sa demeure préférée, les réponses de M. Péreymond étaient courtes, d'une limpidité remarquable. Il répondait à tout. Dans les cas difficiles, il ne refusait ni ses conseils ni son appui ; mais il n'aurait pas accepté l'office de simple avocat. Il aimait à être charitable lorsque c'était juste ou sagement miséricordieux ; la droiture et la discrétion étaient ses guides. C'est une grande élévation d'âme qui ne cherche point le terre à terre de la popularité.

M. PÉREYMOND ET SES CONFRÈRES

Ce que nous avons dit du *Conseil* montre bien la confiance qu'il leur témoignait. Il aimait la règle et pourtant il n'était pas minutieux pour la faire observer. Il donnait quelques avis de loin en loin, mais sans humeur, et souvent comme quelqu'un qui plaide les circonstances atténuantes. Un jour, il voulait inviter un Confrère à une plus grande exactitude pour le lever du matin : « *Monsieur N., donnons-nous la main ; nous avons besoin, vous et moi, de nous encourager à une plus grande fidélité au lever de quatre heures...* ». Tout le monde riait et non pas sans profit... On ne connaîtra jamais les avis paternels qu'il a donnés dans l'intimité. C'était en souriant ou avec une très humble gravité.

Quelles furent ses distractions ? Il nous a dit quelquefois : « *Les meilleurs moments de ma journée sont ceux que je passe avec vous pendant les récréations !* ». On voyait que c'était un sentiment spontané ; on était même surpris de le lui entendre exprimer : il évitait avec soin tout ce qui ressemblait à un compliment.

Il aimait bien les jours de congé à la maison de campagne de *Bègues*. Il s'est beaucoup occupé de planter des arbres. Le succès n'a pas toujours couronné ses soins assidus.

Au Séminaire, il avait une belle collection de lauriers-roses. Tous les jours, après déjeuner, il les visitait, et chaque pied attirait son attention. C'était sa distraction favorite. On aurait dit qu'il voyait dans ces fleurs le gracieux symbole des séminaristes, ces autres plantes du jardin de l'Église et dont le soin avait été l'œuvre de sa vie.

Il fut visiteur pendant 13 ou quatorze ans. Les visites bien faites valent une retraite, et, sous certains rapports, elles exercent plus d'influence qu'une retraite sur la marche d'une maison. Nous avons pu en juger surtout par les visites de M. Bourdarie. Or, M. Bourdarie et M. Péreymond avaient de grands traits de ressemblance. Beaucoup de confrères ont été contents de lui dans l'intimité. Il a même dégagé, une fois surtout, des situations un peu tendues.

*

**

Tel est le souvenir imparfait de la vie de M. Péreymond. Il s'appliqua à bien tracer son sillon. Après quinze ans de professorat, il fut nommé supérieur. Il l'a été à Saint-Flour pendant trente-six ans. C'est là surtout qu'il a profité de ses travaux et qu'il les a continués. Il fut théologien de marque et savant canoniste, comme en témoignent les éloges de Mgr Colet, archevêque de Tours, du canoniste Santi, professeur de droit canon à Rome, et des Pères du Concile du Puy où il assista en qualité de délégué du diocèse de Saint-Flour.

Nota bene. — Il a joui longtemps d'une bonne santé, mais pendant les vingt dernières années de sa vie, il a payé un douloureux tribut à la souffrance : il avait fréquemment des crises de coliques néphrétiques. Son énergie naturelle et chrétienne dissimulait les plaintes de la nature. Il a éprouvé aussi plusieurs accès de goutte. Il faudrait ajouter à ces souffrances de violents maux de dents ; mais on les compte peu parmi les infirmités. La dernière maladie qui a amené le dernier soupir a été pour lui une vraie sœur de charité qui lui a voilé la mort en lui disant qu'elle était là !

Si nous jetons un coup d'œil sur les dyptiques des supérieurs des Grands Séminaires que la Congrégation a pu reprendre après la Révolution, au cours du XIX^e siècle, on y lit les noms de MM. Tripièr ; Lhomond ; Brioude ; Grappin ; Chossat ; Vicart ; Flagel ; Péreymond ; Baduel ; Denis ; Dazincourt ; Wenés ; Girard Joseph ; Bourdarie ; Deltail ; Gaillard ; Fabre ; Peyrac ; Maurat ; Mourrut ; de Liniers ; Laplagne ; Anglade ; Amourel ; Irlandès ; Lacombe Pierre ; Le Guennec ; Laurent Jean ; Chevalier ; Sudre ; Girard Louis ; Vayrières ; Tournier ; Bernard ; Dumay ; Dibou ; Guéneret ; Valette François, etc.

Ils sont tous la couronne du restaurateur de la Compagnie, de M. Etienne. Au milieu des tristesses présentes, le souvenir de ces hommes distingués par leur talent et leurs vertus doit nous consoler. Ils sont les représentants de la Congrégation pour l'Œuvre des Grands Séminaires au XIX^e siècle. Nous les avons presque tous connus. Heureuse la mère qui a élevé tous ces enfants ! Oh ! je l'aime ! C'est ma mère ! Nos ennemis peuvent bien nous envoyer sur les rives des fleuves de Babylone. Nous pleurerons, mais nos larmes seront notre meilleure prière pour la France et pour eux. Nous pleurerons nos péchés. A l'exemple de saint Vincent qui parlait ainsi par humilité, nous y trouverons une cause de nos épreuves, la seule qui doit nous affliger ; les autres sont comprises dans la huitième Béatitude. Nous nous souviendrons de notre chère Sion, ce paradis terrestre des Prêtres de la Mission. Nous garderons surtout la suprême espérance de voir la Mission du Ciel. Je me suis réjoui en entendant dire : « *Nous irons dans la maison du Seigneur* ». Après l'exil, la patrie ! La patrie, quel nom plus doux à l'oreille des pauvres exilés ? *Veni Domine Iesu* (Apoc. XXII, 20).

*Et vitam sine termino
Nobis donet in patriam !*

François NICOLAUX.

ROTTERDAM

AU ZOO — LE CERF DU PÈRE DAVID

En juin 1958, le n° 6 de *Blijdorp Geluiden* (Echos de Blijdorp, [Bulletin du jardin zoologique de Rotterdam]), présentait la photo d'une biche du Père David, avec son faon. Une brève légende fournissait ces données : « *Le petit faon du Père David se porte à merveille. Déjà il commence à se débarrasser de sa robe de jeunesse tachetée. Cette naissance rarissime nous a grandement réjouis. Les « milus » ou cerfs du Père David sont une des espèces animales qui ont deux pieds dans la tombe et qui ne sont préservées de leur extinction totale que par les soins des jardins zoologiques.* »

Grâce à la bienveillance du Directeur de « Blijdorp » Rotterdam, le Docteur A.-C.-V. van Bemmél, il nous est permis de compléter ces lignes par d'autres détails, qui ne manqueront pas d'intéresser les confrères d'Armand David, le savant Lazzariste bien connu (1826-1900).

La présence d'un jeune couple de ces cerfs à Rotterdam daté du mois d'avril 1956. Ils proviennent du troupeau bien connu de *Woburn Abbey*, en Angleterre. Le 6 mai 1958 naquit le faon, une petite biche, et en cette année 1959, une nouvelle naissance est attendue.

D'autres données, concernant la découverte de M. David, et signées Docteur A.S., se trouvaient déjà rassemblées dans le même *Bulletin*, au n° 9, septembre 1956. Nous passons sur l'histoire de la découverte en 1865, qui a été racontée encore dans les *Annales* de 1945-46 (tomes 110-111, pp. 345-346). Ces pages sont à relire. Nous ajoutons ici ce qui regarde et les soins donnés à la conservation, et la description assez détaillée du cerf lui-même.

« L'on sait qu'en 1912, le zoo de Pékin possédait encore quelques individus de l'espèce. Hélas ! à la fin de la première guerre mondiale, ils étaient tous morts sans laisser de progéniture. En Europe, vers 1900, on pouvait en voir quelques exemplaires dans les jardins zoologiques de Paris et d'Anvers.

« C'est surtout grâce aux soins éclairés du duc de Bedford, de ce temps-là que la race dudit cerf n'est pas éteinte. Le duc se rendit compte du danger qui la menaçait. Il acheta en 1898 tous les cerfs alors existants, — au total dix-huit — et les réunit dans sa grande propriété de *Woburn Abbey*, dans le Bedfordshire. De tels efforts eurent un plein succès. En 1914, sa harde comptait déjà quatre-vingt-huit animaux ; en ce moment leur nombre s'approche des quatre cents, tous dans les meilleures conditions. Ils descendent tous d'un seul mâle, qui ne souffrait pas de rival auprès des biches.

« Il y a encore quelques années seulement, il fallait aller à *Woburn Abbey* pour voir des cerfs du Père David. En 1944, le précédent duc résolut de céder quelques individus à des jardins zoologiques qui s'avèreraient aptes à les recevoir : en effet, à nos cerfs il faut « du large ».

« Le duc avait réfléchi au grand risque qu'il y avait à garder en un seul endroit cette espèce animale si rare. Une épidémie ou quelqu'autre catastrophe suffisait pour exterminer le troupeau en peu de temps. Le cas, certes, n'était pas chimérique.

« Le cerf du Père David n'a pas seulement une exceptionnelle histoire : sa structure ainsi que son genre de vie lui assu-



L'Elaphurus davidianus

rent une place à part parmi ses congénères. Adulte, il dépasse la taille du cerf ordinaire, et son physique est plus robuste. La tête est passablement longue et fine, les pavillons de ses oreilles sont petits. Ses pattes sveltes et fortes se terminent en sabots grands et larges, qui rappellent ceux du renne, et scandent la marche d'un claquement tout à fait semblable. La queue assez longue finit en touffe.

« La croissance de son bois sort également de l'ordinaire. Son développement se rapproche plus de celui du chevreuil que de celui du cerf ordinaire. Dès le mois d'octobre, les bois commencent à tomber. Les plus vigoureux tiennent jusqu'en décembre. Six mois plus tard les ramifications neuves sont au complet.

« La forme diffère sensiblement de celui de toutes les autres espèces de cerfs. Les branches principales bifurquent presque immédiatement. La tige antérieure (tige de l'œil), également en fourche, ne pousse pas de bras en avant, mais celui-ci prolonge pour ainsi dire la tige principale, tandis que l'autre bras s'incline en arrière, et porte, si le bois est bien développé, quelques boutons. Les biches, comme chez la plupart des espèces de cerfs, n'ont pas de bois.

« Les cerfs du Père David, en général, sont des animaux doux, peu ombrageux. Au temps du rut cependant les vieux cerfs sont inquiets et jaloux. Scrupuleusement ils tiennent leurs biches à l'œil et ne mangent pas en ce temps. Le rut se manifeste à partir de la mi-juin et pendant le mois de juillet, parfois encore au mois d'août. Cette époque étant peu tardive, les bêtes peuvent se remettre et affronter l'hiver sans inconvénient. D'ailleurs le climat de l'Angleterre leur sied fort bien. Originaires de régions marécageuses, il ne faut pas s'étonner qu'ils recherchent les fonds humides. Des heures entières, ils peuvent être les pieds dans l'eau. Ils se délectent à palatger dans la boue, qu'ils prennent sur leur bois pour s'en asperger le dos. Ils ne sont pas exigeants pour la nourriture : les herbes et le foin sont leur principale alimentation.

« Les cerfs adultes du Père David sont des animaux très forts, qui se laissent difficilement prendre sans être blessés. Aussi les jardins zoologiques ne reçoivent du duc de Bedford que des individus jeunes. Aussitôt alarmés ils s'enfuient à la façon des antilopes, la queue en l'air. La gestation dure environ dix mois. Leur faon unique est mis bas, en avril ou mai, le premier-né d'ordinaire en leur troisième année, rarement en la deuxième année.

« Les faons manifestent un grand penchant à l'indépendance. Très vite ils quittent leur mère pour se joindre à leurs compagnons d'âge. On assure qu'il est fort intéressant de voir une harde de quelque vingt ou trente faons jouer ensemble. »

Docteur A. S.

P. S. — Le panda géant et M. David.

A côté de la présente vedette de cette note, l'*Elaphurus davidianus*, il convient à nouveau de rappeler que les *Annales* de 1945-1946, pp. 345-347, ont raconté et montré, avec illustration londonienne à l'appui, une autre illustre découverte d'Armand David, le panda géant, *Ailuropoda melanoleuca*, découvert à Moupin, en mars 1869. Cet animal curieux, que les Chinois appellent *Sinung-Mao* chat ours, demeure fort rare, comme il reste extrêmement sympathique... Le P. David le fit connaître à l'Europe.

CHINE

EXPERIENCES ET SOUVENIRS COMMUNISTES (1948 - 1953)

DÉPART DE TIENTSIN

C'était le 18 novembre 1948 : Curé de Notre-Dame des Victoires (*Wang hai loo*), cette grande église brûlée deux fois, en 1870 et 1900, après mon déjeuner du matin, je m'assis à mon bureau, et doucement bercé par le sifflement cadencé du vent du nord-ouest, phrase par phrase, j'alignais sur le papier mon sermon du dimanche : à la fin de chaque paragraphe, je levais les yeux vers la cour de la résidence, geste machinal de vieux missionnaire. Tout à coup j'aperçus la silhouette de Mgr de Vienne, mon évêque. Rien de bien grave, me dis-je : étant Supérieur des Lazaristes de la Mission, je m'attendais à recevoir quelque nouvelle intéressant les confrères ou la paroisse, sans plus.

— *Bonjour, Monsieur Cény, me fit-il. Je viens vous dire que aujourd'hui même un bateau américain part de Tientsin pour Shanghai, que M. Siguret, le Consul de France, désire que vous le preniez sans faute, et que moi-même je le désire tout autant que lui... Dépêchez-vous donc de vous préparer pour ne pas le manquer.*

— *Excellence, répondis-je, je comprends très bien les raisons de l'ordre que vous me donnez. Vous pensez que les Rouges vont prendre Tientsin et vous croyez préférable, en vue d'éviter des ennuis à la Mission, que je ne sois pas là pour les recevoir ; cela, à cause d'un certain rapport que, un jour, j'ai donné à un officier américain afin de l'édifier sur les faits et gestes des Rouges. Cependant, je puis vous assurer, Excellence, que je ferai tout pour ne pas créer des ennuis à la Mission.*

L'ordre était formel : je devais partir. Mes raisons ne servaient à rien. Son Excellence, d'ailleurs, tourna les talons.

Je passai, au plus vite à mes vicaires, comptes temporels et comptes spirituels et leur donnai les principaux renseignements utiles.

J'e mis dans une valise les objets les plus nécessaires et deux heures après l'ordre reçu, je quittai, en secret, la résidence et l'église du *Wang hai loo*.

Dans la soirée, je pris congé de Mgr de Vienne et m'acheminai vers le bateau.

Malgré le secret gardé par moi, des chrétiens connurent mon départ et vinrent au bateau, les larmes aux yeux, me faire leurs adieux.

Le 22 novembre, j'arrivai à notre Procure de Shang Hai où je trouvai plusieurs confrères se disposant à retourner en leur pays natal.

M. Deymier Joseph, Visiteur des Lazaristes du Sud et Directeur des Filles de la Charité, me dit : « *Que pensez-vous faire : rentrer en France ou rester en Chine ? A mon avis, ajouta-t-il, ce serait plus prudent de partir.* »

Je savais que c'était aussi la pensée de mon Visiteur, M. Tichit.

— *Je le sais bien, répondis-je. Cependant, si vous me laissez libre, je resterai. Si j'ai commis des fautes contre le Communisme, il me jugera. Après tout, mourir pour mourir, j'aime mieux mourir en Chine où je suis depuis quarante-huit ans.*

— *Alors, s'il en est ainsi, ajouta aussitôt M. Deymier, voudriez-vous aller prêcher la retraite successivement à trois maisons de Filles de la Charité ?*

— *Entendu, j'accepte. Donnez-moi seulement un peu de temps pour me préparer.*

Pendant que je préparais mes retraites, je tendais l'oreille vers le Nord et j'apprenais que Tientsin était pris, que Pékin l'était aussi et que les Rouges s'avançaient vers le Sud... Fin janvier je pris le bateau pour Wenchow.

A WENCHOW, TINGHAI, NINGPO, SHANGHAI ET WENCHOW

Je prêchais d'abord la retraite aux Filles de la Charité à l'Hôpital Jean-Gabriel-Perboyre, puis j'entreprenais celle de la Crèche Municipale : Mgr Defebvre, venu pour visiter ses prêtres séculiers, me remplaça pour les deux dernières conférences : pendant ce temps je prenais le bateau pour Tingtai où je prêchai la troisième qui se termina le 25 mars.

Je me trouvais là aux Hs Chou san. M. Corcuff, curé de Chen Kia Men m'invita à passer une journée chez lui, simple distraction. J'eus le bonheur de voir une église bâtie par Mgr Reynaud, dédiée à la Sainte Vierge et destinée à servir de pèlerinage, dans un site d'azur « Reine des Mers et Reine des Cieux ».

Rempli de cette vision, je pars aussitôt à Ningpo prêcher la retraite à l'hôpital, où. Sœur Giuglio était supérieure.

Et voilà Pâques 1949 passée : Mgr Defebvre doit se rendre à Shang Hai pour de là aller assister à l'enterrement de Mgr Fa-veau à Kashing. Je l'accompagne.

A Shang Hai, la ville est toute aux rumeurs de la prochaine arrivée des Rouges. Impossible à Mgr Defebvre de se rendre à Kashing où Mgr Deymier seul conduit les obsèques du premier Evêque de Hang Chow. Le dernier bateau pour Ningpo est sur le départ. Vite Mgr Defebvre le prend.

La pensée me vient aussitôt de l'isolement dans lequel vont se trouver les pauvres Sœurs de Wenchow, n'ayant pour confesseur qu'un prêtre chinois, connaissant peu le français et je dis mes craintes à M. Deymier, lequel m'exprime à son tour le désir de me voir voler à leur secours.

Aucun bateau pour Wenchow. Et voilà Shang Hai occupée. Je vais tous les jours aux quais, je finis par trouver un bateau. Je vais trouver la direction et discute les conditions : elles sont dures, trente dollars argent et les faux-frais moyennant quoi j'obtiens le droit de chercher un endroit dans ce navire rempli comme un œuf.

Je prends mes bagages et pour les Sœurs remèdes et provisions et en jouant des coudes, tout en criant « *Kie kouang, kie kouang* » (place, place), j'arrive à loger mes effets et ma personne au milieu de la foule pressée comme anchois en caque.

Nous partons. Je ne puis bouger d'un pouce et le voyage dure... six jours.

Le 11 juin 1949, dans la nuit, je débarquai. Wenchow était « libérée » et la loi martiale était en vigueur. Je heurtai une sentinelle qui m'interpella. J'essayai mon mandarin. C'était un sars du Shantung. Il me laissa passer.

Je me rendais alors directement chez un catéchiste nommé Chen et je passai le reste de la nuit chez lui.

Le lendemain, je célébrai la messe dans l'église paroissiale de M. Chen et me rendis ensuite chez les Sœurs de l'Hôpital auxquelles j'avais promis mon retour si leur Directeur le permettait.

A WENCHOW POUR DE BON

Une fois à l'Hôpital Jean-Gabriel-Perboyre, je fus avisé d'aller me présenter à la police pour annoncer mon retour et demander un permis de séjour. Je dus répondre à force questions. Mais le permis fut accordé.

Quelques jours après, la police vint à l'hôpital pour compléter son dossier sur mon compte : *d'où venez-vous, que faites-vous, pourquoi voulez-vous rester ici ? Et combien de temps ? « Tout cela, comprenez-vous, est en vue d'assurer votre protection. »*

En surface, il n'y avait pas trop d'agitation à l'hôpital. Mais le travail de sape allait son train. Quelque chose se préparait.

Au début de 1950, formation de cellules parmi les nurses et les employées. Sous la direction d'agents, des réunions secrètes se prolongeaient le soir jusque tard dans la nuit. Les Sœurs étaient complètement exclues du cercle. Mais elles n'avaient pas de peine à deviner ce qui se passait, à voir la transformation des esprits qui se produisait. Au début, les meilleurs des employés venaient leur dire ce qui se passait. Puis ils se turent. Enfin ils évitèrent les Sœurs.

Les têtes chaudes se lancèrent dans le mouvement. Ils se donnèrent aussitôt un air de suffisance, puis de mépris et de haine à l'égard de la direction de l'hôpital.

En fin de compte, au bout de peu de temps, au moins extérieurement, tous les employés, hommes, femmes, grands, petits, se firent loin des Sœurs et de moi.

Pendant que les activistes chauffent ainsi le cerveau des employés, la police pénètre dans tous les recoins de l'hôpital. Rien n'échappe à son investigation minutieuse.

Après cela, les Sœurs sont requises de faire un inventaire de tout ce qu'il y a dans l'hôpital, la maison des Sœurs et la chapelle : meubles, lits, lingerie, instruments de chirurgie, médicaments, tout y passe.

On ne peut plus toucher à rien. L'hôpital n'a plus de droits. Mais il a des devoirs. Tous les trois mois, voilà la feuille des impôts qui arrive. Et ces impôts sont lourds.

Les Sœurs, sous les ailes de leurs cornettes, se prennent la tête pour réfléchir.

Pendant ce temps, j'ouvre mes oreilles aux bruits du dehors : depuis février 1949, le curé de la paroisse Saint-Paul avait lancé le mouvement de la *Légion de Marie*. C'était sur mon conseil : le mouvement avait bien pris, les Légionnaires étaient nombreux.

Ces Légionnaires, en fin d'année 1950, voulurent célébrer en grande pompe la fête de l'Immaculée Conception, après une préparation soignée, on commença un triduum.

Dans la cour de la résidence, on avait construit un grand kiosque orné de fleurs, de banderoles, et d'inscription, le tout avec un éclairage *a giorno*, qui attira un grand nombre de païens.

La nuit venue, il était presque impossible de circuler tant l'affluence était grande.

Les chrétiens, autour de la statue de l'Immaculée, avaient disposé quantité de bancs. Les fidèles s'y appuyaient, à genoux, pour réciter, sans répit, le chapelet.

C'était une belle réussite, tant pour l'expression de la confiance des chrétiens en Marie, que pour marquer la vitalité de la religion catholique.

Les communistes furent piqués à vif.

Le 8 décembre, il y eut réunion des écoles moyennes : on y discuta des moyens à prendre pour contrebattre l'influence des chrétiens.

Dans cette après-midi du 8 décembre, vers 3 ou 4 heures, alors que l'on se préparait à clôturer la fête, on vit soudain arriver par une rue étroite et excentrique, drapeaux rouges en tête, tambours battants, plusieurs groupes de jeunes des écoles secondaires. Ils criaient à tue-tête : *à bas la religion, opium du peuple !* Arrivés dans la cour de l'église, ils se mirent à déchirer les affiches et les images placardées avec soin. Ils se dirigèrent vers la statue de la Vierge pour la renverser, mais les

Légionnaires se rangeant coude à coude autour de la statue protégèrent bravement la représentation visible de la Vierge qu'ils honoraient.

La jeunesse des écoles, au préalable chauffée à blanc, très visiblement était venue pour provoquer un incident ; non seulement les affiches en l'honneur de la Mère de Dieu avaient été lacérées, mais à leur place des slogans antireligieux furent placardés.

Les Légionnaires maîtrisèrent leurs nerfs et ne répondirent pas.

La marée des envahisseurs se retira.

Restaient les affiches diffamatoires : un orage providentiel, la nuit, avec pluie et vent, les décolla.

« Tu la troubles », disait le Loup à l'Agneau. « Vous avez indûment organisé une manifestation et sans autorisation au préalable », dirent les policiers à M. Sou, vicaire général et curé de la paroisse et ils l'emmenèrent séance tenante. Pendant la manifestation « spontanée » des étudiants, ils s'étaient tenus cachés, prêts à intervenir immédiatement au milieu du trouble. L'occasion ne leur avait pas été donnée. Et voilà que, à la faveur de la nuit, à 8 heures du soir, ils accomplissaient l'arrestation préméditée.

SAISIE DE L'HOPITAL ET MISE DES RESPONSABLES SOUS SURVEILLANCE

À l'hôpital, tous les employés obéissaient aveuglément aux consignes des dirigeants du syndicat : diminution des heures de travail, amélioration de la nourriture, jours de congé, élévation des salaires et prise en mains de la direction.

Montant des impôts augmenté de trois mois en trois mois.

Visites journalières de la police.

Les clients ordinaires appauvris et effrayés ne viennent qu'en petit nombre et pour peu de temps.

Les finances de l'établissement sont à sec.

Les Sœurs écrivent à leur Maison centrale de Shanghai pour obtenir des subsides.

« Surtout pas de subsides des impérialistes ! » clament aussitôt les communistes. C'est une action criminelle !

Vers le milieu d'avril 1951, les employés de l'Hôpital, maintenant bien lancés, collent des affiches sur les murs extérieurs et sur les colonnes des vérandas : caractères noirs sur papier blanc, vert ou rouge ; les inscriptions disent : « Vive Mao tse tung qui nous a libérés ! » - « Vive l'Armée révolutionnaire ! » « Vive le Communisme ! » - « Que le peuple prenne vite l'Hôpital ! » - « Il faut que nous soyons vite, vite, libérés ! »

Le 6 mai 1951, vers 8 heures du soir, je me trouvais assis devant ma table en train de faire un peu de lecture ; tout à coup,

J'entends du bruit dans la cour et, regardant, je vois un groupe de policiers armés de revolvers, accompagnés d'employés de la mairie, qui fait irruption dans le quartier des Sœurs. C'est le moment où elles prennent leur récréation avant de se rendre à la chapelle pour leur prière du soir.

Au même instant, sur la porte de ma chambre, on frappe, à coups redoublés comme si des cambrioleurs faisaient irruption. J'ouvre et me trouve face à un groupe de jeunes qui, aussitôt, m'interroge sur mon existence passée ; chacune de mes réponses leur ouvre de nouvelles perspectives et provoque de nouvelles questions tant et si bien que, à la faveur de quelques minutes de répit, j'entends sonner 11 heures.

— *Puis-je, leur dis-je, me coucher, maintenant que vous êtes munis de notes concernant mon passé ?*

— *Oui, me fit l'un d'eux.*

Ils quittèrent alors ma chambre, se retirant correctement.

Aussitôt que les importuns eurent tourné les talons, je me déshabillai et m'étendis sur mon lit en tâchant d'entrer dans le recueillement et le sommeil.

Mes esprits se calmaient tout doucement, quand ma porte résonna brusquement sous le martelage de coups de poings.

La jeunesse fait de nouveau irruption : « *Allons, en bas du lit ! Habillez-vous et suivez-nous !* »

J'obéis. A peine habillé je suis conduit dans une petite chambre de la section des hommes, un cabinet !

Pendant ce temps, les Sœurs, de même façon, devaient déménager rapidement et, emportant les objets les plus nécessaires, étaient séquestrées dans un local situé dans la section des femmes.

Là, tout comme moi, elles furent surveillées jour et nuit.

Et, monde renversé, c'était le personnel qui était chargé de cette besogne.

Dès le début, les communistes avaient introduit des nurses payennes, qui les avaient mis au courant de tout et avaient pris, peu à peu, en mains les rênes de l'établissement ; maintenant, c'étaient elles les patronnes. Aussi, les petites nurses chrétiennes, autrefois si gentiles, si affables, si dévouées aux Sœurs, tout à fait dans leurs petits souliers vis-à-vis des nouvelles autorités, se montraient, à l'égard des Sœurs, médisantes et même méchantes. Et les pauvres Sœurs trouvaient d'autant plus acides les piqures venant de la langue de ces jeunes filles que ces dernières, autrefois, de leur bouche, ne distillaient que sucre et miel, mais elles surmontaient cette amertume, par esprit de foi, et pardonnaient bien volontiers à ces esprits tournés et à ces volontés faibles.

Pour ma part, j'étais plutôt isolé : le 20 mai, deux policiers arrivent dans ma chambrette, font eux-mêmes un petit paquet des objets à mon usage et ils me prient de les suivre.

Je suis conduit à la Mission catholique, dans une chambre préparée d'avance, près de la porterie.

M. Sou, après un séjour en prison, se vit obligé de dire *amen* à cette façon d'agir.

Dans ma petite chambre, l'installation était très simple : un petit bat-flanc pour dormir et une couverture pour me couvrir, un bol pour ma nourriture et un seau hygiénique.

Je ne voyais que le boy chargé de m'apporter mes repas et le policier qui, devant ma cellule, montait la garde jour et nuit.

Personne pour troubler ma quiétude. Heureusement, j'avais pu garder quelques livres ; je pouvais donc lire un peu, mais rien pour écrire. Vie de silence et de prière !

Au bout de quelque temps, faute de mouvement, la circulation se ralentit et mes jambes enflèrent. Le policier fit un rapport et après avis favorable, j'eus la permission de me promener un peu dans la cour extérieure de la résidence. A cette occasion, je voyais bien des gens aller et venir, mais tous m'évitaient comme un pestiféré.

Avec le temps, on est Chinois ou on ne l'est pas, mon policier se permit quelques absences. De pieuses chrétiennes et de bons chrétiens eurent tôt fait de repérer le moment où ces absences se produisaient et ils en profitaient pour me glisser, en cachette, par le portier, qui de la nourriture, qui des douceurs, qui du tabac, et ainsi mon menu variait un peu.

J'avais un autre avantage : les Sœurs, elles, au nombre de treize, étaient logées au réfectoire de la résidence, dans la cour intérieure ; elles faisaient leur possible pour me passer ce qui pouvait m'être utile et je pouvais, moyennant inspection par le policier de toute correspondance secrète, leur envoyer mon linge à laver.

Pendant ce temps, les autorités s'occupaient bien plus de moi que cela ne paraissait : des renseignements sur mon compte étaient demandés de tous côtés.

Fin 1951, la presse de Wenchow, reproduisant un article d'un journal de Tientsin, révélait que Seu Yi Fang (mon nom chinois), avait dû quitter Tientsin en 1948, sur l'ordre du consul de France et de Mgr de Vienne, à cause d'un rapport remis par moi à un officier américain, sur les agissements des communistes.

A l'hôpital, des investigations minutieuses avaient lieu. On soulevait les planchers, on grattait les murs, pour contrôler des rumeurs disant que les Sœurs avaient caché des documents et de l'or.

En privé, et dans les réunions, on interrogeait les employés de l'hôpital, sur mes rapports avec les externes pendant mon séjour ; il apparaissait, à cette occasion, de fait, que des personnes appartenant autrefois à la classe bourgeoise, maintenant

aux prises avec les rigueurs du nouveau régime, en vue de se faire « passer » pas mal de choses, étaient venues me voir, posant en sympathisants, et m'avaient posé certaines questions auxquelles j'avais donné des réponses contraires au « nouvel esprit ». Ces réponses, ramassées délicatement en faisceau, et agrémentées, avaient été présentées comme un bouquet à la police, pour adoucir la rigueur de cette dernière.

La chemise de mon dossier commençait à s'entiler notablement.

Le 23 décembre 1951, un groupe important de policiers, quelques-uns avec des mitraillettes, les autres avec des *Mausers*, envahit subitement la résidence de la Mission où les Soeurs et moi étions internés. Fouille minutieuse dans tous les coins : les policiers vinrent dans ma chambrette, et c'était pour la troisième fois, pour chercher des documents secrets. A cet effet, ils soulevèrent tout le plancher ; ne trouvant rien, ils prirent sous le bras tous les livres de religion que j'avais.

Le soir, ils emmenaient en prison le procureur de la Mission, M. Tehai Simon, le nouveau curé de la paroisse, M. Teheng Michel, et M. Fang François, docteur en droit canon et secrétaire de la Légion de Marie.

Quelques jours plus tard, le journal de la ville déclarait avoir brisé un complot impérialiste en arrêtant les trois prêtres fondateurs et administrateurs de l'organisation réactionnaire, la Légion de Marie.

M. Teheng Michel était poitrinaire. Après quatre mois de prison, dont vingt jours de menottes aux poignets, qui furent tellement serrés qu'ils en restèrent creusés, il fut remis en liberté surveillée, avec obligation de faire régulièrement à la police des rapports sur les visites qu'il recevait, et évidemment, sur les visiteurs. Les deux autres furent condamnés aux travaux forcés, l'un pour quatre ans, l'autre pour cinq ; ce dernier, M. Fang François, étant ancien étudiant de la Propagande, fut qualifié de « Chien courant des Impérialistes ».

EN PRISON PROPREMENT DITE

Le 10 janvier 1952, les policiers entrent dans ma chambre, vers huit heures du matin, et, comme si jusque-là j'avais été libre, m'annoncent mon arrestation, motif : anticommuniste, espion, propagateur de fausse doctrine. Je suis emmené en compagnie de la Soeur Crippa, la supérieure de l'hôpital.

La Soeur Crippa devant, moi derrière elle, les policiers nous accompagnent : nous défilons à travers la ville. La cornette, et la marche assurée de la Soeur Crippa attirent les regards. Cela me fait moins remarquer, car je vais clopin-clopant, et me laisse distancer, ce qui me vaut quelques bons coups de crosse.

En arrivant à la prison, nous sommes fouillés. On nous enlève tous nos objets de piété : médaille, croix, etc... Puis, chacun est conduit dans sa cellule.

Je suis conduit au numéro 2. Je trouve là deux anciens officiers de l'armée nationaliste, l'un de l'infanterie, l'autre de la cavalerie, tous deux anciens diplômés de l'École militaire Wang-poa, près de Canton. Officiers Kouomintang et nationalistes, ils avaient été ensemble instruits sous la direction générale de Kiang Kai Sheck, l'actuel chef de Formose.

Le commandant aux entraves est chef de cellule. Il me fait asseoir sur le bat-flanc, le dos contre le mur, et me pose une série de questions sur mes fautes et crimes contre le « régime ».

Notre cellule a quatre mètres de long sur trois mètres cinquante de large : une petite fenêtre donne sur la cour ; elle est munie de barres de fer ; une autre, avec grille de bois, donne sur le couloir, dans lequel circule une sentinelle armée. La nuit, une lampe fixée au plafond du couloir et tournée vers l'intérieur de la cellule nous envoie, à travers le grillage de la porte, une lumière suffisante pour le petit carré que nous occupons.

Nous avons nos « commodités » : dans un coin se trouve une petite construction en briques ; elle renferme une tinette qui est tous les jours retirée, nettoyée et remise.

Le matin, la literie est pliée et rangée.

Le nécessaire de toilette comprend brosse à dents, pâte dentifrice, savon, une cuvette et un essuie-mains.

Un baquet d'eau froide pour laver la vaisselle, qui consiste en un bol et une paire de bâtonnets, plus un plat pour recevoir la nourriture.

Cette dernière est apportée dans le corridor ; aussitôt que la porte est ouverte, celui qui est de « soupe » se précipite dans le couloir et reçoit pour chacun une ration de riz bien délayé et noir, et un petit bol de légumes salés ou de fromage de soja mariné.

Dès que la nourriture est apportée sur le plat profond, chacun en remplit son bol, s'assied sur le bat-flanc, prend délicatement les grains de riz à la pointe de ses bâtonnets et les porte à sa bouche, piquant de temps à autre quelques petits carrés de légumes salés qui se trouvent dans un bol commun. Après le repas, on nettoie la vaisselle et on la range.

Deux repas par jour, un dans la matinée, un dans l'après-midi. Le menu est invariable.

Tous les jours on balaie la chambre, on époussette la poussière.

On raccommode ses habits et on les lave.

Le reste du temps, on s'abîme dans le silence : deux thèmes sont fournis à notre continuelle méditation : la gravité de nos crimes et l'excellence de la doctrine communiste.

Le soir, à 9 heures, tout le monde se couche.

Pendant la nuit, les gardiens vont et viennent dans le corridor ; de temps en temps, ils ouvrent le guichet de la porte et,

à l'aide d'une torche électrique, se rendent compte si chacun reste bien allongé sur son lit.

Je dois dire que, eu égard à ma barbe et à mon âge, on m'a relativement bien traité. Je fus dispensé des petites corvées de chambre. Pour que j'écrive ma confession, on m'apporta chaise et table, ce que l'on ne fit pas pour les autres. Voyant que je m'affaiblissais, de jour en jour, on me permit, lorsque mon procès fut à peu près tiré au clair, de me coucher un peu avant les autres. Plusieurs fois on me donna quelques morceaux de pain, on me permit d'acheter des oeufs, des remèdes, etc... Ces dépenses furent soldées par notre procureur de Shanghai.

Je partageais en frère avec mes codétenus, mais en cachette, car c'était strictement défendu : entre codétenus il ne doit y avoir aucune sympathie. Il faut au contraire, se surveiller et se dénoncer. La ferveur dans la dénonciation donne la mesure de l'attachement au parti.

L'AVEC DES CRIMES

Après quelque temps passé dans le cadre de vie ainsi décrit, une nuit, je suis brusquement éveillé et conduit dans une salle devant trois juges : une forte lumière tombe sur mon visage et m'éblouit et me voilà harcelé de questions : j'ai l'impression que l'interrogatoire n'en finit pas et je sors de là persuadé que l'on sait tout et que je n'ai qu'à écrire ma confession.

Le juge-président, si je puis lui donner ce nom, a écrit devant moi en rouge le schéma de ma confession : il contient treize articles, dont je me souviens « grosso modo ». Les voici :

Date de naissance, l'endroit, études primaires, études secondaires, philosophie, théologie, date et endroit de ces études, qui m'a envoyé en Chine, pourquoi ai-je été envoyé, chacun des endroits où j'ai été, et, enfin, tout ce que j'ai fait en chaque endroit ?

Plume en main, il s'agit de dérouler sur une feuille blanche tout mon « *passé criminel* ».

Arrivé dans la cellule, je me mets donc à écrire : le chef de la chambrée fait de son mieux pour m'« aider ». Cela consiste à dire : « ce n'est pas suffisant : vous avez fait bien plus que ça ! »

En même temps que, le jour, en chambre, j'écris ma vie criminelle, la nuit, je suis appelé devant le juge qui, prenant pour thème ce que j'ai écrit, passe tout au crible, élargit le sujet et provoque des aveux. Demandes et réponses sont mises par écrit par le greffier qui se trouve à côté du juge.

A la fin de la séance, quelquefois lecture est faite de ma déposition, quelquefois non. De toute façon, je suis requis de signer. Je signe.

Ce n'est pas toujours le même juge. Le premier me passe à un second, celui-ci à un troisième, puis je reviens au premier.

Pendant les interrogations, je n'ai jamais été frappé, mais tout était fait pour briser en moi toute résistance. D'abord, j'avais toujours une forte lumière sur les yeux ; la voix du juge, par moments, se faisait menaçante ; alors je m'embrouillais, je perdais la mémoire et tournais en rond. Soudain cette voix revenait au calme, puis se faisait douce, bienveillante, encourageante : « allons, soyez simple, avouez bien simplement, bien clairement, et le Gouvernement, dans son extrême bienveillance, vous pardonnera ; il ne demande que cela. » Cette douceur liquéfiait mes os autant que l'éclat de voix. Alors, le juge frappait un grand coup de poing sur la table et mettait à proférer des injures. J'étais comme cloué.

Les interrogatoires étaient toujours volontairement prolongés. J'en sortais littéralement ahuri.

Nuit après nuit, toutes les questions qui n'avaient pas, au sens du juge, reçu de réponse suffisante étaient reprises et remises sur le tapis. Au fur et à mesure que nous avançons surgissaient de nouveaux problèmes, auxquels je devais répondre. Certains d'entre eux étaient pour moi du tout nouveau. De sa voix, tour à tour, douce, sévère, menaçante, le juge me faisait tourner en rond, sous l'éclairage électrique et, complètement déboussolé, je me reconnaissais coupable de chacun des crimes dont j'étais accusé, sans d'ailleurs, sur le moment, réaliser la gravité des choses.

Revenu enfin dans ma cellule, lorsque je me trouvais étendu sur le bat-flanc, et que j'avais rabattu sur moi la couverture, je me disais : « Je me suis reconnu coupable de crimes abominables ; comment cela ? »

COMMENT J'ÉTAIS VENU A PLAIDER COUPABLE ?

Il ne m'était pas difficile de découvrir que cela remontait à mon arrivée en cellule. Dès mon arrivée, en effet, j'avais été pris en mains par le chef de chambrée. C'était un prisonnier, tout comme moi : avant le gouvernement communiste, il était commandant de cavalerie dans l'armée nationale ; il était père de six enfants. Possédant une belle fortune, il avait eu tous ses biens expropriés. Depuis dix-huit mois en prison et les fers aux pieds.

A mon arrivée donc, il m'interroge brusquement :
— Quel est le motif de ton arrestation ?

Je réponds naïvement : « je suis innocent ! Je suis en Chine depuis quarante-huit ans ; j'ai toujours aimé les Chinois, j'ai tâché de leur faire le plus de bien possible, soit au point de vue philanthropique, soit surtout au point de vue spirituel, et cela non seulement vis-à-vis des chrétiens, mais vis-à-vis des non-chrétiens, tout aussi bien.

— Comment, tu te crois innocent, après que le Gouvernement du peuple t'a mis en prison ? Et tu oses dire que le Gouvernement du peuple te calomnie ?

— Non, je ne dis pas cela, mais je dis que le Gouvernement a été mal informé.

— Le Gouvernement, mal informé ? Mais, camarade, c'est le peuple qui renseigne le Gouvernement et le peuple ne peut pas se tromper. Les yeux de la foule voient clair. Tu ne vas pas tout de même prétendre que tu es plus intelligent que les autres, que tu as raison contre tous et que le Gouvernement, mal informé, t'a mis en prison sans raison ! Pense un peu, le Gouvernement a agi avec le maximum de prudence ; il a recueilli sur toi toutes informations utiles, puis il a réuni un grand nombre d'officiels de la police, lesquels ont tenu conseil, peut-être, vingt ou trente fois. Ce n'est que lorsque ta culpabilité a été évidente que l'on t'a arrêté, et maintenant, ici, dans la prison du peuple, tu viens dire que tu es innocent, que tu n'as rien fait ?

— Il me semble, cependant, que je sais mieux que quiconque ce que j'ai fait !

— C'est vrai, c'est parfaitement exact que tu sais très bien ce que tu as fait et ce que tu n'as pas fait, seulement, vois-tu, me fait alors mon mentor de la voix dure et calme de quelqu'un en possession d'une science inconnue du profane, ces actes que tu as pesés, tu les vois avec les yeux d'un « réactionnaire » et ta conscience déformée ne perçoit pas les crimes que tes actes passés renferment ; lorsque ton cerveau sera éclairé, lavé, et que tu auras réfléchi, alors tu comprendras tes crimes abominables.

— Pour moi, répondis-je, ce sont d'odieuses calomnies qui ont attiré sur moi de graves soupçons !

Je me mets alors à raconter à mes codétenus mon mode de vie en Chine du Nord ; aucune opposition systématique à aucun Gouvernement, mais la recherche du bien du peuple, soulagement de ses misères, instruction des enfants dans des écoles gratuites, etc...

Mes auditeurs souriaient ironiquement.

Le mentor m'interrompt brusquement : « Moi aussi, dit-il, à mon arrivée, je parlais de la sorte, moi aussi je n'avais rien fait de mal, je me croyais plus blanc que neige. Quelle illusion ! Heureusement que le Gouvernement, dans sa mansuétude, m'a tiré de là en me mettant ici pour me remettre dans la bonne voie. Ah ! je commence à voir clair ! Je sais, en tout cas, que je suis un ennemi du peuple, un criminel qui mérite cent fois la mort ! »

« La mort, la mort... c'est l'anéantissement... Eh bien, nous avons tous mérité cela, et pas seulement la mort, mais la mort dans les tortures..., voilà ce que chacun de nous doit savoir : après cela, on ose encore discuter. En tout cas, je te préviens : ou tu plaides coupable ou tu es fusillé, tu vas paraître devant les juges ; réfléchis..., surtout réfléchis... » Telle était la péroraison du chef.

Après cela, je comparais devant les juges : « Vois-tu, me disent-ils, il ne faut surtout pas te faire d'illusion et croire que

nous sommes dans l'ignorance sur ton compte ; nous connaissons parfaitement tous tes crimes. Pas n'est besoin pour nous d'apprendre quoi que ce soit de ta bouche ; ton dossier est là, sous notre main. Le Gouvernement peut donc te condamner et tu es perdu pour toujours. Dans son extrême clémence, il veut te donner une chance... une dernière chance... tu entends bien, une dernière chance. Cette chance est au prix d'une parfaite sincérité dans l'aveu complet de tes crimes ; c'est la condition strictement requise pour que tu aies la vie sauve. Le Gouvernement est loyal, il est généreux. Si tu es sincère, tu seras pardonné et libéré, sans aucun doute ; nous te le promettons en son nom. Mais il est juste ; tout entêtement est puni avec la plus grande sévérité. Tous les détenus qui, ici même, ont montré une loyale franchise ont été rachetés et sont sortis grandis devant le peuple, voilà l'exemple à suivre. Maintenant, tu es libre de faire le contraire, mais ce sera à tes dépens, chaînes aux pieds, menottes aux poignets, station debout dans la chambre, sans sommeil, sans nourriture, suspension par les poignets et en définitive !... une balle dans la peau ! Retourne en chambre et réfléchis... »

Je revenais dans ma cellule pour... réfléchir ; c'était bien l'endroit pour cela, en effet ; au début, surtout, tout est si bien ordonné vers l'examen de conscience que le règlement prescrit de rester assis sur le bat-flanc, le dos tourné contre le mur, avec défense de s'assoupir, et défense de parler aux codétenus ; en principe, il est même interdit de prier intérieurement, étant considéré comme péché, de la part d'un « criminel » d'intercéder auprès d'un être céleste, en vue de sauver sa peau.

L'esprit constamment en présence des crimes, le prisonnier doit réfléchir pour découvrir tout ce qu'il a fait contre le peuple et en mesurer la gravité. Cela s'appelle « *fan chen* », « tourner et retourner son esprit » et la prison elle-même s'appelle « *Fan Chen Souo* », maison de retraite !

Le silence n'est interrompu que par les exhortations des codétenus qui les prodiguent pour se « racheter ».

Il n'est troublé que par les cris que l'on entend venant des cellules voisines : « Je parlerai, je parlerai..., épargnez-moi pour cette fois » et la voix se perd dans les pleurs et les gémissements.

« Réfléchir », au sens marxiste du mot, ne consiste pas en un songe-creux. Le fruit de la réflexion doit être la découverte de crimes ; chaque jour de réflexion doit en apporter de nouveaux.

Quels crimes ? Il n'y a que l'embarras du choix : les codétenus, le chef, les juges, déroulent, à longueur de journée, le catalogue marxiste des crimes politiques. Chacun de ces crimes de la longue nomenclature s'appelle en langage « réactionnaire » un « *chapeau* ». Il y a le « *chapeau* » « impérialiste », le « *chapeau* » « réactionnaire », etc... Il faut en prendre un et se le mettre sur la tête, c'est le premier pas ; une fois le chapeau

sur la tête, on est officiellement un coupable, un ennemi du peuple, il n'y a plus alors qu'à dire, sans broncher : Moi, un tel, « *Tou Ou* », réactionnaire, ou « *Ti Kouo Tchou Yi* », impérialiste ! Cela s'appelle « porter le chapeau » « *Tai Mao Tse* ».

Pour quelqu'un ayant conscience d'avoir fait quelque bien pendant sa vie, quelle répugnance à se résigner ainsi à s'avouer un espion, un réactionnaire ou un impérialiste, un ennemi du peuple : on préférerait dix fois la mort ; et cependant, le silence, l'exhortation continue, et surtout, surtout, la menace de tortures... C'est un spectre qui paralyse !

Lorsque le bateau fait eau, on se jette dans les flots. Lorsque l'avion est en flammes, on se jette dans le vide, ainsi fait le malheureux prisonnier ; il se déclare criminel, et on verra ce qu'on verra ; il n'y a pas d'autre voie ouverte devant lui.

Donc, « je suis un criminel », et après ?

LA LONGUE SÉRIE DE CRIMES

Lorsque le prisonnier s'est mis sur la tête le *chapeau* de « réactionnaire » ou celui d « impérialiste » et que, il a appris à dire sans froncer les sourcils : « je suis un ennemi du peuple, j'ai fait les cent coups contre la société, contre le Gouvernement », tout n'est pas fini ; c'est alors que commencent les difficultés, car il faut vider tout son sac devant le juge.

Les juges, par devers eux, avaient un dossier ; ce dossier était constitué par l'ensemble des accusations qu'ils avaient reçues sur mon compte, par les renseignements qu'ils avaient pu trouver ; c'étaient autant de points de repaires, autant de thèmes sur lesquels étayer leurs interrogations.

Jeus d'abord à faire face à la question suivante : j'avais monté, à l'hôpital, un complot contre le gouvernement.

— Raconte-nous le complot de l'hôpital, me demande le juge.

— Quel complot ? fis-je, étonné.

— Allons, ne fais donc pas l'intéressant, raconte-nous le complot de l'hôpital, le complot que tu as tramé dans l'ombre, avec d'ex-membres du Kouomintang, pour renverser le Gouvernement, etc...

— Mais je n'ai tramé aucun complot avec des membres du Kouomintang ; tout au moins, je ne m'en souviens pas !

— Et le groupe de membres du Kouo min tang qui est venu de Formose te voir à l'hôpital ? Tu sais, ces employés du ministère de la Guerre : Ma André, Kia Simon, Kiou Joseph, qui sont venus, un soir, dans ta chambre tenir conseil. Ils t'ont demandé des renseignements. Tu les leur as donnés et tu leur as indiqué comment il fallait s'y prendre pour débarquer, la nuit, sur la côte, pour rencontrer à un point précis les agents que tu leur destinais.

— Mais, c'est invraisemblable !

— Il ne s'agit pas de vraisemblance. Il s'agit d'avouer.

A force de tourner en rond autour de cette affaire d'espionnage des gens du ministère de la Guerre de Formose et n'arrivant pas, faute de preuves positives du contraire, à m'en dépêtrer, je finis par avouer que j'avais reçu ces messieurs, et que je les avais renseignés sur les moyens de s'y prendre pour filer les communistes sur la Chine occupée par ces derniers.

La chose était mise par écrit et je signalais, foi d'espion sur le chemin de la repentance !

Une autre fois, il s'agissait de ma correspondance ; j'étais accusé d'entretenir, avec des gens de Canton, des espions cela va sans dire, une correspondance secrète par lettres écrites à l'encre sympathique.

Vas-y pour la correspondance à l'encre sympathique : je signalais encore noir sur blanc.

— Sais-tu combien de fois *Ko leang tchen* (nom chinois de la Sœur Crippa, supérieure de l'hôpital), s'est servie de son poste émetteur ?

Abasourdi par la question, je répondis que à l'hôpital il n'y avait jamais eu de poste émetteur.

— Peux-tu alors te porter garant que *Ko leang tchen* ne s'est pas servie de cet appareil ?

— Oui, dis-je, je m'en porte garant.

Le juge me donna une feuille de papier sur laquelle j'écrivis ma dénégation et je signalai.

— C'est bien, dit le juge, retourne dans ta cellule : on verra plus tard.

Le lendemain, dans la nuit, je suis appelé devant le juge.

— Puisque ce n'est pas la Sœur Crippa, me dit-il, d'un ton sévère, qui se servait de l'appareil émetteur à l'hôpital, c'était donc toi.

— Mais, répondis-je dans ma candeur naïve, je n'ai jamais manipulé un appareil émetteur de ma vie !

— Tu oses nier, en affectant un air de candeur ? Faites entrer le témoin, dit-il à la sentinelle de garde.

Je vis alors entrer l'ancien directeur de l'usine électrique de Wenchow, un bon chrétien et un ami, ancien diplômé de l'*Aurore*.

— C'est toi-même qui as reçu l'appareil des mains du Père Wang et qui t'en es servi pour transmettre tes renseignements ! me lança à la figure le témoin.

Le juge fit un signe au prisonnier de se retirer et se tournant vers moi, me dit : « Après cela, tu oseras encore mentir et ne pas reconnaître ton crime ! Retourne en ta cellule pour réfléchir, et préparer une bonne confession, ou gare à toi ! »

Pour apaiser les juges, je dus entrer en de longues explications sur mon ignorance à propos de cette question.

Bien sûr, le pauvre directeur de l'usine m'avait accusé, poussé lui-même par la terreur.

D'autre part, cette affaire avait été montée à l'avance, avec documents à l'appui, et voici comment :

Au moment où les communistes prirent possession de l'hôpital, les policiers fouillèrent tous les recoins. Ils découvrirent, dans les ferrailles, un vieil instrument muni de fils électriques.

Ils allèrent aussitôt trouver la Sœur Crippa, séquestrée dans un autre pavillon, et lui dirent : « Vous dites toujours que vous n'avez pas d'appareil émetteur pour communiquer avec l'extérieur : eh bien ! en voilà un !

— Mais, dit la Sœur, c'est un vieux thermocautère électrique inutilisable !

— Pas du tout, fit le policier, c'est bien un appareil émetteur !

La Sœur fut aussitôt photographiée avec son vieil appareil à la main. Et le lendemain, la photo de la Sœur tenant la pièce à conviction à la main parut dans la presse de Wenchow.

Après cela, alors que tout Wenchow connaissait l'appareil émetteur de l'Hôpital Jean-Gabriel Perboyre, comment pouvais-je encore nier l'existence de cet appareil ?

D'ailleurs, je dois avouer que je n'aurais jamais osé nier cette évidence, si seulement j'avais vu que la « vérité » était faite depuis longtemps. Mais c'est ce que je ne savais pas. Car je n'ai appris l'histoire de la photo que plus tard, à ma sortie de Hong-Kong.

Oralement et par écrit, je dus reproduire tout au long mes relations avec l'officier américain que j'avais connu à Tientsin après la guerre. Il est probable, à voir les renseignements que possédaient déjà les communistes sur cette affaire, que le brave officier s'était servi d'un secrétaire plus ou moins communiste, qui avait livré les « secrets ».

A l'hôpital, dans mes affaires, on avait trouvé un diplôme émanant de M. Depreux, ministre de l'Intérieur, m'accordant une médaille de la « Reconnaissance ». Avec ce diplôme se trouvaient des lettres de félicitations qu'à cette occasion m'avaient envoyées M. Meyrier, ambassadeur de Chine, et M. Siguret, consul à Tientsin. Je dus fournir des explications sur ce diplôme.

Je fus également interrogé sur mes relations avec M. Royère, consul de France à Shanghai. Je pus affirmer que je n'avais jamais entretenu de correspondance avec lui. J'avais seulement demandé à des tiers d'obtenir de lui des secours pécuniaires en faveur de cinq Françaises mariées à des Chinois et domiciliées dans la préfecture de Wenchow, lesquelles étaient avec leurs familles dans un grand dénuement.

— Oui, c'est entendu, disaient les juges, mais tu demandais à ces dames des renseignements, en retour, que tu classais et commentais pour les envoyer, ensuite, au consulat.

— Je n'ai leur avoir demandé quelque renseignement que ce fut. Je sus que les maisons de ces Françaises furent fouillées et que l'on ne trouva rien.

— L'essentiel, me dit le juge par manière de revanche, est que nous possédons les étrangers et que nous sommes en mesure de leur faire payer cent ans d'humiliation.

Je fus obligé de faire un long rapport sur le Vatican et ses « activités ».

— Connais-tu le citoyen de Monaco, Ribéri, qui se prétend internonce en Chine ? As-tu correspondu avec lui ? Lui as-tu fourni des renseignements pour le Vatican ?

Puis vinrent les interrogations sur mes relations avec les anciennes autorités chinoises : je ne pouvais cacher que j'avais toujours été en très bons termes avec elles, et cela depuis de longues années.

Après la première guerre mondiale, la Chine passa par de mauvaises années d'inondation, de sécheresse, de famine, et autres misères.

Comme tous les autres missionnaires, je fis tout ce que je pus pour aider les populations des campagnes à surmonter ces épreuves.

Les sous-préfets firent sur moi des rapports élogieux et en quelques années je reçus les cinquième, quatrième, et troisième degrés de « l'*Epi d'Or* », correspondant à chevalier, officier et commandeur de la « *Légion d'honneur* ». Cela était bien suffisant pour convaincre les communistes que j'étais affilié à la « Clique des Réactionnaires Chinois » et cela me valait d'être traité comme eux de « brigand ».

Au bout du compte, j'étais affublé de plusieurs « *chapeaux* » : j'étais un « Espion international », un « Impérialiste », un « Gredin couvert du manteau de la religion », un « Réactionnaire », un « Brigand », etc., etc.

Il y avait là de quoi cent fois me conduire au poteau ; heureusement que le Gouvernement du peuple était là pour me protéger contre la vindicte populaire qui, mise au courant de mes crimes, m'aurait écartelé sur-le-champ.

Vers le milieu de mai mai 1952, le juge me dit un jour : « si tu veux obtenir le pardon du Gouvernement il te faut écrire un aveu général, suivi d'un regret sincère à l'égard des crimes énormes dont tu t'es rendu coupable vis-à-vis du Gouvernement populaire de Chine. »

Me servant de formules stéréotypées en usage, j'écrivis le dit aveu, en trente-cinq points.

Après cela, il ne restait plus qu'à connaître mes dispositions à l'égard du régime communiste ; là mes états de service n'étaient pas brillants.

Pendant la guerre, j'avais visité les prisonniers incarcérés par les Japonais, dont plusieurs communistes, et j'en avais converti un certain nombre.

A propos de la guerre de Corée, je leur disais qu'elle avait été entreprise sous la pression russe, qu'elle entraîna pour la Chine des dépenses formidables en argent et des pertes considérables de vies humaines. Cela uniquement pour une démonstration de force.

Je leur disais que, à mon avis, les Empereurs K'ang Shi et K'ien Loung, au lieu de déclarer la guerre à l'Amérique, auraient dû déclarer la guerre aux Russes pour leur reprendre les territoires de l'Amour, de la Mongolie et du Sing Kiang.

Le juge me fit mettre tout cela par écrit, puis, mon papier sous les yeux me demanda des explications, mais il se garda de toute réflexion.

Après cela, à part deux ou trois interrogations, d'ailleurs assez bénignes, on me laissa à une autre occupation.

L'ENDOCTRINEMENT

La prison communiste n'a pas seulement pour but de nettoyer la conscience chargée de crimes du pauvre pénitent qui se dessèche dans la cellule, il faut aussi lui inculquer les bons principes qui doivent l'aiguiller sur la bonne voie et le prémunir contre de nouveaux errements.

A cet effet, j'avais, à tout moment, à ma disposition le chef de la cellule, le commandant repent. Je n'avais qu'à lui ouvrir mon âme au sujet de mes doutes, de mes hésitations sur un point de « doctrine », et il trouvait aussitôt le remède.

D'ailleurs, il n'attendait pas mes ouvertures. Il les prévenait. Et assez souvent le remède était appliqué là où il n'y avait pas de plaie du tout.

Le moyen employé dans notre cellule, pour inculquer les bons principes était la lecture.

Le gardien-chef de la prison me passait livres et revues. Et tous les deux ou trois jours il venait me demander de lui rendre compte.

Il fallait que tous les prisonniers sachent que, en Corée, les Américains menaient une guerre bactériologique, destinée à supprimer non seulement le genre humain, mais toute vie sur la planète.

Je reçus une brochure illustrée destinée à emporter la conviction des lecteurs sur les destructions massives opérées par les microbes, lancés par les Américains en territoire Nord-Coréen et en Mandchourie.

Quelques jours après, on me demanda mon opinion sur cette sauvage façon de faire la guerre.

Je répondis que la guerre ainsi décrite était totalement condamnable, mais je doutais fort que ce fut le genre employé par les Américains en Corée.

Je reçus une forte algarade pour oser mettre en doute ces rapports.

Cependant, comme j'étais étranger, missionnaire, âgé, on ne poussa pas les choses plus loin.

Cela n'aurait pas passé, s'il s'était agi d'un Chinois. Là, il aurait fallu qu'il professe une conviction profonde.

Le courant général destiné à inspirer de nouvelles énergies dans les cerveaux récemment lavés circulait du pôle positif au pôle négatif. Le régime communiste source de tout bien, le régime réactionnaire ou impérialiste source de tous les maux. Le mot d'ordre était : enfoncez-vous bien ça dans la tête !

Bien sûr, toutes sortes de livres et revues décrivaient l'état de prospérité dans laquelle vivait le peuple chinois depuis que, par un coup de baguette magique, Mao Tsé Tung avait apporté partout la prospérité et fait fleurir même les déserts !

Il ne tenait qu'à une conversion complète pour que les prisonniers aillent, dans la « société », jouir du bonheur de six cent millions de Chinois !

EN ATTENDANT...

En attendant, les conditions sanitaires de la cellule n'étaient pas brillantes. Tous les jours, pendant que nous dévorions la littérature qui promenait nos esprits dans le pays du rêve, de temps en temps nous recevions sur les pages immaculées des punaises qui tombaient d'un plafond fait de planches disjointes. Comme ces dames habitaient au galefas, nous étions impuissants à les balayer. La seule chose qui nous était permise était d'exercer sur elles notre vengeance au moment où elles tombaient sur nous, ce qui arrivait aussi pendant la nuit au moment du sommeil.

Peut-être que ces visiteuses étaient attirées, car il y avait d'autres êtres qui se promenaient dans nos couvertures : c'étaient les poux. Le chef et moi leur faisons tous les jours une chasse sans merci. Nous les traquons dans les doublures des couvertures, des habits. Nous les cherchions dans les fentes des bois, partout, partout, sans jamais donner le coup décisif. C'était à désespérer. Et voilà que, au printemps 1952, la direction de la prison nous donne du D.D.T. et nous enjoint de tuer non seulement les punaises et les poux, mais aussi les mouches et les moustiques. Du coup voilà ces insectes disparus. Ce fut pour nous presque un regret, car cela nous supprimait une distraction.

Le médecin de la prison que j'allais trouver me donna quelques pilules fortifiantes. Mais je continuais à décliner.

Un beau jour, je fus pris et transporté à l'Hôpital. C'était l'Hôpital Jean-Gabriel-Perboyre, où j'étais aumônier, avant la mise en prison.

Je me trouvais dans l'ancien dortoir des Sœurs, transformé en salle de malades de sept lits, lits occupés par des gens du parti, des soldats et des ouvriers. J'étais donc bien gardé.

J'étais traité comme malade et je reçus la consigne de rester au lit. D'ailleurs, je ne pouvais plus guère marcher ni me tenir debout.

Alimentation liquide, lait, jus de viande, etc. Visite du docteur tous les jours.

« Que faire en un gîte à moins que l'on ne songe ? » Je songeais à la vicissitude des choses ici-bas : voilà, me disais-je, l'hôpital Jean-Gabriel Perboyre, en 1913, fondé par les Filles de la Charité et leur appartenant : terrain, bâtisses, installations, instruments, médecines, le tout valant certainement, au bas mot soixante mille dollars argent. Maintenant, c'est le « *Kung Jen Yi Yuen* », ou l'hôpital des Ouvriers, ainsi appelé pour les besoins de la cause. Car, au moment de la confiscation, il fut, soi-disant, saisi par les employés, lesquels étaient supposés mettre ainsi fin à de nombreuses années d'exploitation impérialiste !

Après quelques jours de soins assidus à l'« Hôpital des Ouvriers », je fus déclaré guéri de toutes mes infirmités, retapé et remis à neuf.

Je n'avais donc qu'à revenir à la chère cellule.

Le chef converti m'attendait de pied ferme : « Eh ! bien, tu es guéri, me dit-il, et à qui le dois-tu ? — Je le dois aux soins du docteur. — Non, non, cent fois non, c'est à la grande générosité du Gouvernement du Peuple que tu le dois. — Ah ! oui, c'est parfaitement vrai, fis-je, en faisant semblant de donner dans le panneau. C'est le Gouvernement du Peuple. C'est le Gouvernement du Peuple, source, en pays communistes, de toutes les faveurs, de toutes les grâces ! »

NOUS SOMMES « EXPULSÉS »

Le 22 août 1952, fête du Cœur Immaculé de Marie et Octave de l'Assomption, la Sœur Crippa et moi sommes appelés devant le juge. Il nous dit que l'ordre est donné par la Capitale de nous « expulser » et conduire jusqu'à la frontière de la Chine.

Après la prise d'une photographie de nos personnes, nous eûmes à préparer nos petits bagages. Pour le long trajet à parcourir, nous avons heureusement à y ajouter, reçu de la Procure de Shanghai, un appréciable viatique.

Le 26 août, le gardien-chef entra dans la cellule de la Sœur Crippa, située à côté de la mienne, et la réveilla. Il vint alors à la mienne, appela mon nom et dit : « allez ! levez-vous, prenez vos affaires. »

Préstemment, je me levais, réunissais mes affaires et disais secrètement adieu à mes codétenus, puis je sortis de la cellule.

On nous conduisit dans une salle où le chef communiste nous fit ses dernières recommandations : obéir en tout aux policiers

chargés de nous. défense de parler à qui que ce fut durant le voyage, etc...

Je lui dis : « durant ma prison, vous m'avez causé deux gros chagrins : vous avez dit que j'avais feint la maladie, et vous avez devant moi tourné la religion en ridicule. »

Il écouta... gravement et... ne répondit rien.

Intérieurement, je pardonnai à ceux qui m'avaient accusé, aux juges et aux gardiens, y compris le chef converti par la force.

Nous gagnons la porte : là, deux pousses nous attendent, qui nous prennent et nous conduisent au grand fleuve *Ngeou Kiany*. C'est au petit jour ; sur la route, nous rencontrons seulement un bataillon de soldats.

Arrivés au bord du fleuve, nous avons la joie de trouver la Sœur Jean-Gabriel en habit religieux et deux Sœurs chinoises, Sœur Marie et Sœur Louise, en habits noirs.

Un jeune prêtre, M. Tchou, est là, ainsi que plusieurs jeunes chrétiennes qui ont osé venir nous faire leurs adieux.

M. Tchou m'aide à marcher ; nous montons sur un petit vapeur, qui, en une demi-heure de traversée, nous conduit de l'autre côté, à la station des autocars.

Je remarque que l'autocar qui doit nous conduire est une vieille *Chevrolet*, munie d'un gazogène et marchant au charbon de bois. J'en conclus que l'essence est sans doute devenue rare.

En tout une quarantaine de passagers. Notre groupe en comprend sept : la Sœur Crippa, la Sœur Jean-Gabriel, la Sœur Marie Yeu, qui, par extraordinaire permission, accompagne la Sœur Jean-Gabriel, moi-même, et nos trois policiers armés de mitraillettes. Adieux aux amis et nous démarrons.

En suivant la route qui longe la côte sur un parcours de cinq cents kilomètres, nous devons nous rendre à *Hang Tchéou*, capitale de la province.

La *Chevrolet* se met alors à dérouler un parcours ondulé en horizontale et en verticale. Le paysage est superbe : collines boisées de pins, de bambous, de toutes sortes de fleurs, vallées garnies de rizières, et sur les hauteurs, de nombreux arbres fruitiers.

Arrivés devant un fleuve, nous devons le passer sur un bac.

Nous grimpons maintenant et après un tournant nous marchons sur le bord d'un précipice qui nous donne le vertige, et nous voyons, au loin, une cascade qui roule du haut en bas des paquets d'écume.

Cette région de Wenchow est très variée ; en général, elle est montagneuse avec quelques plaines, surtout le long de la mer. Elle est arrosée par de nombreux cours d'eau, dont trois de plusieurs centaines de kilomètres, en particulier le *Ngeou*, qui

vient de la préfecture de *Tchoutchéou*. La plaine est traversée par d'innombrables canaux qui servent à l'irrigation des rizières, et aux communications. Le pays est très agréable et tout irait bien si, de juillet à octobre, il n'y avait pas à craindre les typhons dévastateurs.

La population est dense : en général rude, mais sympathique. Elle se livre à la culture du riz ou d'autres céréales, selon le terrain. Sur le bord de la mer, elle tire de la pêche de quoi vivre à son aise. Les hommes ne craignent pas la mer, ce sont de hardis marins comme tous les Chinois de la côte.

Le pays, par le jeu des montagnes et des vallées, est morcelé. Le langage est divers. Chaque sous-préfecture, surtout dans le *Tchoutchéou*, peut se vanter d'avoir son dialecte particulier. Certaines en ont jusqu'à trois ou quatre. Dans celle de *Ping Yang*, par exemple, la plaine de quatre cents kilomètres carrés de superficie, formée d'alluvions, de dix en dix kilomètres, les femmes, qui ne quittent guère leur village, ne peuvent communiquer qu'entre elles ; seuls, les hommes, plus habitués aux voyages, peuvent se faire comprendre. Certaines petites villes murées, anciens camps militaires, parlent une langue incompréhensible hors des murs. Dans les ports, c'est la tour de Babel : un petit chrétien sachant quatre dialectes servait d'interprète, dans une localité, à Mgr Defebvre, dans la tournée de confirmation.

ADIEU, WENCHOW !

En le traversant, ce pays, surtout après des mois de réclusion, me paraît fort beau. Peut-être parce que je suis affecté d'une diarrhée qui va durer tout le voyage, je me sens amorphe, je vais d'une idée à l'autre et j'ai le cœur rempli de tristesse. Dans le très intime de mon âme, je fais mes adieux à cette belle Mission de Wenchow, et j'évoque son glorieux passé.

La Mission fut ouverte en 1884 par M. Procacci. M. Louat lui succéda et, en 1902, M. Cyprien Aroud prit la direction des œuvres.

Les développements ne tardèrent pas, grâce au travail dévoué de M. Aroud et de M. Zi Mathias, Lazariste chinois, et bien vite Wenchow compta une chrétienté nombreuse. En 1910, fut érigée la Mission de *Ping Yang*, en 1912 celles de *Yung Kia Tchang* et de *Tchou Tchéou*, qui devint en 1923 Préfecture apostolique, sous le nom de *Lishui*, confiée aux Missionnaires canadiens de Scarborough.

Les Filles de la Charité arrivèrent à *Wenchow* en 1913 et ouvrirent l'Hôpital Jean-Gabriel-Perboyre. En 1919, elles s'installèrent à la Crèche municipale, appelées par le préfet de la ville : l'évangélisation profita beaucoup des soins donnés aux malades par les Filles de la Charité, soit à l'hôpital, soit dans les familles. L'Hôpital Jean-Gabriel-Perboyre, fondé par la Sœur Claire Deville, eut de la vogue et ne fit pas du tout mauvaise figure auprès des deux hôpitaux protestants. La Crèche muni-

cipale, qui végétait avant l'arrivée des Sœurs, reprit vie et mérita les éloges des autorités civiles.

Les Sœurs chinoises, dites du « *Purgatoire* », s'étaient, dès 1895, installées à Wenchow. Elles y ouvrirent un orphelinat de filles, un catéchuménat pour femmes et une école qui compta bientôt de nombreuses élèves ; bientôt, cette œuvre essaima à *Ping Yang*.

Le gros appoint pour l'évangélisation fut constitué par les écoles. Peu à peu Wenchow eut plusieurs établissements primaires où l'enseignement du catéchisme tenait la première place. Vers 1924, un collège primaire s'ouvrit qui allait devenir secondaire au moment de l'invasion communiste. *Ping Yang* eut aussi un collège primaire. Dans chaque résidence paroissiale, et même dans les chapelles, on trouvait une école pour les chrétiens, mais où les païens pouvaient envoyer leurs enfants et ils l'aimaient.

Les fidèles prirent aussi une grande part dans l'évangélisation : à Wenchow surtout des cercles s'organisèrent, élémentaires sans doute, mais qui contribuaient à la formation religieuse et missionnaire d'un bon nombre. En même temps dans cette ville, en différents quartiers, on ouvrit des oratoires où le soir, un prêtre allait présider la prière et donner une instruction ; ces réunions étaient très suivies. Il y avait aussi une société de secours aux chrétiens pauvres, calquée sur les Conférences de Saint-Vincent de Paul.

La prédication était intense. M. Aroud avait créé un corps de catéchistes et son exemple fut suivi par les autres curés ; ces catéchistes étaient suivis de près par les curés en charge ; chaque année ils étaient appelés à la résidence du prêtre pour une bonne retraite. Entre les ouvriers évangéliques, il y avait une grande émulation, chacun donnait tout ce qu'il pouvait.

M. Cyprien Aroud était la cheville ouvrière ; au commencement de 1928, menacé de cécité, il dut retourner en France.

Depuis 1884 jusqu'en 1949, se dévouèrent à cette mission, les confrères étrangers suivants : MM. Procacci, Louat, Cyprien Aroud, le vrai fondateur, Tisserand, Marquès, Salon, Boisard, Pierre Vonken. Alphonse Aroud, Kurtyka, et une dizaine de Lazaristes polonais.

Pendant que, dans la Chevrolet au gazogène, nous cheminions le long de la mer, à travers ce paysage contemplé maintes fois par nos vaillants missionnaires, j'admirais cette belle page d'histoire religieuse de Wenchow.

Et maintenant, me disais-je, que va-t-il rester de tout cela ?

Après tout, Dieu seul tient la clef de l'avenir.

PÉRIPÉTIES D'UN LONG VOYAGE

Sur notre route, nous traversons beaucoup de villages et de petites villes ; en passant, je vois leurs noms inscrits sur des

poteaux. Mais, j'ai oublié ces noms. Il y en a un cependant que je n'ai pas oublié, c'est celui de *Ling Hai*, sous-préfecture où nous nous arrêtons le soir de notre première journée de voyage. Nous logeons dans une auberge.

On donne aux Sœurs une chambre, et moi, je couche dans une petite alcôve, après avoir pris un peu de nourriture.

Autour de moi, des voyageurs étendus, attendent le sommeil, causent entre eux ; plusieurs parlent le mandarin et je puis les comprendre. Dès qu'il s'agit du Gouvernement, ils s'échauffent et lancent des malédictions. Heureusement pour eux que je n'étais plus obligé de les dénoncer !

L'église de la paroisse catholique est juste à côté de l'auberge. Mais je n'entends sonner l'*Angelus* ni le soir, à mon arrivée, ni le matin avant le départ. Le curé ne vient pas me voir. Pourtant je sais qu'il a été averti par lettre de Wenchow de mon passage. Ne connaissant personne, je ne puis m'informer de ce qui lui est arrivé.

Le lendemain matin, vers six heures, après avoir rapidement déjeuné et après avoir reçu de Sœur Marie une bonne injection d'huile champhrée, pour me remonter un peu, nous reprenons la « Chevrolet au gazogène ».

Même paysage enchanteur que la veille. Mais le trafic devient plus intense. Nombreux camions et autos. La voie maritime étant fermée à la navigation par la flotte de Kiang Kai Shek, cette route, dont la construction commencée, dans le temps, par les nationalistes, et continuée durant la guerre par les Japonais, était restée inachevée, a été ouverte par les communistes, en vue de rétablir les communications entre le nord et le sud de la Province.

Dans la soirée, nous passons par *Chao Shing*, dont nous apercevons la belle église catholique.

A cinq heures du soir, nous traversons le célèbre pont de *Hang Chow*, qui sert au chemin de fer, aux piétons, aux cycles et aux autos.

A notre arrivée à la station des autocars, nous sommes pris en charge par nos trois policiers qui nous conduisent, à travers la ville, à la police de la capitale de la province.

Bien des curieux regardent cette conduite peu ordinaire, mais tous paraissent très bien comprendre de quoi il s'agit.

Ils ont peut-être été les témoins, un ou deux mois auparavant, de l'expulsion de Mgr Deymier, évêque de *Hang Chow* même et de la Sœur supérieure de l'hôpital. Et les témoins ont pu raconter la scène à d'autres.

Arrivés à la police, nous sommes remisés au corps de garde, pendant que les policiers vont au bureau présenter les papiers, signalant notre arrivée.

Au bout d'un certain temps, arrive l'ordre de nous conduire à la prison. Là, on nous donne, à la Sœur supérieure et à moi, une

chambre à chacun. Dans mon réduit les moustiques pullulent, je ne puis fermer l'œil de la nuit. Comme j'ai de l'eau à ma disposition, j'en profite pour laver mon linge de corps, plein de sueur malodorante.

Le lendemain, 28 août, vers trois heures de l'après-midi, on nous appelle ; je m'attends à ce qu'un officiel du Gouvernement vienne, en grande pompe, nous lire une sentence d'expulsion. Rien de cela. On nous conduit directement à la gare. Une fois que nous sommes là, on nous fait asseoir sur les degrés d'un escalier en pierre, sous la pluie.

Là, devant la place, nous voilà exposés devant le public. Je suis tout à fait équipé pour poser ; assis sur la marche de l'escalier, je tiens de mes deux mains sur mes genoux une cuvette, comme moi de la classe, dans laquelle se trouvent mes objets personnels de la prison : serviette, peigne, brosse, etc...

« Voilà, semblent dire les communistes, les diables d'étrangers ! »

Pendant ce temps, Sœur Marie Yeu (1), malgré sa fatigue, s'en va prendre nos billets. Nous pouvons entrer en gare ; c'est un bâtiment moderne, nouvellement construit. Il est vaste, bien organisé, et ressemble assez à une gare d'Europe.

Le hall de la gare est littéralement rempli par la voix d'un haut-parleur. Ce dernier annonce l'heure des trains et leur destination. Entre temps, il distribue aux voyageurs de la propagande communiste, donne des nouvelles ou recommande des produits pharmaceutique ou autres.

Voici maintenant notre train qui entre en gare. Escortés de nos policiers, nous montons dans un wagon. Il n'y a ni voiture de première, ni voiture de seconde ; toutes les voitures se ressemblent. C'est l'égalité... dans une société nivelée. Le banc qui sert pour s'asseoir, sert aussi pour dormir, et quarante-huit personnes peuvent ainsi dormir dans un wagon ; le train comprend quinze wagons, plus un wagon-restaurant.

Vers cinq heures du soir, le train se met en marche pour *Quanton*. Pendant la nuit, nous roulons à travers la Province du *Tchekiang*, et le matin, nous sommes dans celle du *Kiang Si*. Les gares que nous apercevons au passage sont plus ou moins grandes selon l'importance des villes qu'elles desservent, et cela permet ainsi de se faire une idée de ces villes.

Quand on a connu la Chine de l'ancien régime, il n'est pas difficile de voir qu'il y a une différence et qu'il y a progrès matériel. Quant au progrès moral, on ne peut guère en parler ; il faut plutôt parler de recul.

Toute la journée du 29, nous roulons nord-sud, dans la province du *Houann*, et dans la nuit du 30, nous entrons dans celle du *Kouang Tung*. Il me semble que, ici, beaucoup de paysages

(1) Sœur Marie Yeu est actuellement en prison, — à moins qu'elle ne soit morte.

ressemblent à ceux que nous avons contemplés de notre « Chevrolet au gazogène » en traversant le *Tchekiang*.

Le 30 août, vers dix heures du matin, nous arrivons à *Canton*. Nous sommes conduits à la Police. Là aussi, on nous fait asseoir sur les degrés en pierre d'un petit kiosque, dans une cour intérieure. A l'intérieur du kiosque, il y a des bancs et personne n'est assis dessus. Mais vous pensez bien que l'on ne va pas nous permettre, à nous anciens ennemis du peuple, encore sous la garde de la police appartenant à la prison dont nous sortons, de nous asseoir sur les bancs destinés à recevoir les représentants du vrai peuple. en train de se réjouir. Sur notre escalier de pierre nous restons assis plus d'une heure.

Enfin, un employé du Gouvernement, voyant nos mines fatiguées et nos traits tirés, dit au policier de l'escorte de nous conduire dans une auberge.

Nous montons en pousse, et le policier va de l'avant pour en trouver une. Arrivés à une grande avenue, nous descendons de pousse, nous nous asseyons sur le bord d'un trottoir et attendons : finalement, on nous conduit dans une auberge située pas loin de la gare : là, je puis me nettoyer un peu, me laver et me reposer.

Le lendemain 31 août, nous reprenons le train ; nous voyageons par une chaleur humide très fatigante ; à onze heures, nous arrivons à la frontière entre la province du *Koang Tung* et les « *New Territories* » des possessions anglaises de *Hong-Kong*. Un policier, peu au courant, au lieu de nous conduire directement vers l'est, nous fait, au contraire, faire un grand tour vers l'ouest, et cela à marche forcée.

Enfin, nous arrivons à la Barrière !

LE MONDE LIBRE...

Devant la *Barrière*, nous devons attendre : je puis m'asseoir. Mes bagages ont été examinés à *Wenchow*, avant le départ, et la police a scellé les valises. à *Hang Chow*, où les scellés ont été brisés, mais il faut maintenant que la douane communiste visite tout. C'est tout de même vite fait, car nous n'avons rien de compromettant et le volume de nos affaires est bien réduit. En même temps que nos bagages, on transporte aussi ceux des pasteurs protestants ; eux, ils ont des montagnes de « *tung si* », à côté desquelles ma valise passe pour très négligeable. Grand bien leur fasse... Ils partent d'eux-mêmes, emportant tout ce qu'ils veulent ; tandis que nous... nous voilà exsangues, avec une petite valise à la main ! Que la volonté de Dieu soit faite !

Vers quatre heures de l'après-midi, nous passons la *Barrière* sur laquelle flotte l'« *Union Jack* ». Le Père Poletti, curé de la paroisse voisine, des Missions étrangères de Milan, du diocèse de Hong Kong, est là avec un frère coadjuteur de Mary-Knoll. Ils viennent à nous ; on se salue, et je m'exerce un instant à respirer en liberté. Je me sens plus ou moins hébété, comme quel-

qu'un qui sort d'un long cauchemar. Quant à la Sœur Crippa, de pouvoir parler en italien avec le Père Poletti, elle ne peut retenir ses larmes.

On nous conduit prendre quelques rafraîchissements : une tasse de café me remonte le cœur et me donne un peu de jarret.

Nous prenons alors le train du côté britannique, traversons les « *New-Territories* » ; en peu de temps nous sommes à *Kow Loou*, avec la mer à gauche et les maisons à droite et nous arrêtons au débarcadère, devant le ferry-boat : nous montons sur ce dernier, traversons en dix minutes le détroit et nous voilà sur l'île *Victoria*, dans Hong Kong proprement dit.

Le Frère de Mary-Knoll prend charge de moi pour me conduire à la Procure des Lazaristes, tandis que le Frère Mariste Conrad, que j'ai connu jadis à Tientsin, et que je viens de rencontrer sur le ferry veut bien se charger de la Sœur Jean-Gabriel et de la Sœur Crippa, supérieure de l'Hôpital de Wenchow, pour que cette dernière soit conduite à l'Hôpital Saint-Paul, chez des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, afin d'y recevoir les soins nécessaires à sa santé bien éprouvée.

A la descente du ferry, le bon frère de Mary-Knoll appelle un taxi ; nous y montons et en route pour *Stanley Beach*, n° 20, villa *Louissette*.

Les confrères de la Procure, M. Moulis en tête, me reçoivent les bras grandement ouverts ; ceux qui sont là de passage en font autant.

Ces derniers sont MM. Dulucq et Claessen, du Kiang-Si, arrivés depuis quelques jours ; de ce même Kiang Si, un troisième était aussi arrivé, c'était M. Zéman, mais, après être entré à l'hôpital en très mauvais état, il venait d'y mourir.

Le mot d'ordre dans cette maison est : oublier le passé et se refaire au désir de vivre et de reprendre le travail !

Je suis dorloté et soigné « aux petits oignons ».

Cependant, malgré la fatigue dont je suis accablé, je n'arrive pas à dormir. Ça viendra, me dit-on, il ne faut pas désespérer !

En effet, le calme, le bon air, une nourriture excellente, me font du bien ; je me sens revivre.

Un as du volant, M. des Lauriers, me saisit, me monte en auto et me dit : « Tenez-vous bien ! » A travers les sinuosités de la route obligée de contourner les nombreuses convolutions du terrain de l'île *Victoria*, lancé à toute vitesse, j'ai l'impression d'être parti pour une équipée de tobogan. Nous arrivons en pleine ville : « Eh bien ! me dit mon confrère californien, ça va maintenant ? »

Et, de ce pas, il me conduit faire un tour : quartier commerçant, port, cafés, restaurant, cinémas, les choses et les gens défilent devant mes yeux comme au cinéma. Je n'arrive pas à fixer ma vue, ni ma perception, ni ma mémoire. Qu'avez-vous

vu ? me demandait-on à mon retour. J'ai vu trop de choses mais n'ai rien retenu, dois-je répondre.

Passons maintenant aux choses sérieuses. On me conduit, M. William O'Hara, au consulat de France pour mon passeport, à la police de Hong Kong, pour mon permis de séjour. ,

Pendant ce temps, les procureurs passent mes frusques en revue : les vieux habits, rapiécés je ne sais combien de fois, lavés et relavés au point d'en être déteints, sont déclarés être de la classe, réformés même. Je regarde partir, d'un œil attendri, ces vieux amis, qui m'avaient suivi tout le long de ma carrière en prison, sans parler d'un long usage déjà fait dans la vie civile : « Vous n'allez pas encore les remettre ? — Non », fais-je.

On me fait l'héritier des vêtements de M. Zéman, et on me revêt d'une douillette toute neuve.

Ce n'est pas tout. Une fois que je suis ainsi nippé de neuf, on s'aperçoit que j'ai encore à mes pieds, une paire de souliers chinois, que mes confrères appellent des espadrilles. Je n'ai jamais porté que ça durant mes quarante-huit ans de Chine. C'est si commode. Les souliers chinois faits d'étoffe sont doux, se plient de manière élastique à la conformation du pied, ne blessent pas, ne serrent pas, ne portent pas à faux sur le chemin, ne buttent pas sur le pavé qui remille, n'alourdissent pas la marche, n'ont pas besoin d'être cirés. Mes confrères me disent que je dois quitter les espadrilles, pour mettre à la place de lourds souliers en cuir. Ceux-ci ne pèsent aux pieds, dont je heurte toutes les aspérités du chemin ; mais voilà, d'après les idées reçues, en Occident, ce sont ces souliers en cuir, directement descendus pourtant des brodequins portés par l'homme des cavernes, qui sont le dernier cri. Ce que c'est que les idées reçues, les idées toutes faites !

Il me reste encore à orner ma figure d'une paire de lunettes neuves : ces dernières sont en écaille de je ne sais quoi, à moins que ce soit du plastique. En tout cas c'est léger et ça vous donne un air...

Tout mon costume est à jour. Quant à mon esprit, mes confrères font ce qu'ils peuvent, en me passant journaux et revues, pour le mettre à la mesure de l'« Homme nouveau ».

Je remarque aussitôt que les sens de ce dernier se sont aiguïsés : longues descriptions de vedettes de cinéma, dont les zestes sont étudiés, le corps assoupli et la diction douce à entendre.

Ce même cinéma, en transportant le spectateur successivement dans toutes sortes de situations, lui a donné l'impression que sa vie, à lui, se passait dans un monde extraordinaire et il n'est pas rare de voir, dans les nouveaux romans feuilletons, un narrateur dire : « J'avais une soit de tous les tonnerres. »

Mais le langage religieux s'est amenuisé, vaporisé : et les âmes aujourd'hui trouvent dans la religion de quoi se « ressour-

cer », se donner un « *enrichissement* », se créer une « *certaine teneur d'âme* ».

Après mon séjour en prison, ou entre quatre murs, j'entendais tous les jours, marteler les principes marxistes : « L'homme, dans les pays capitalistes, est exploité par l'homme, l'homme est enchaîné et réduit à l'esclavage, pire qu'une bête », etc... je trouvais le monde bourgeois plutôt plaisant, sans doute superficiel, mais pas méchant, plutôt bon enfant.

Et, jour après jour, je me serais habitué facilement à la douce vie qui nous était faite à la Procure. Mais il me fallait partir pour laisser la place à d'autres, qui, comme moi, étaient épuisés du continent chinois.

ADIEU, CHINE ! JE GAGNE L'EUROPE...

Hong Kong est possession britannique et tout y est réglementé comme si on était en Europe. Mais *Île Victoria* n'est qu'à deux kilomètres de la presqu'île de *Kow Loon*, et, à *Victoria* même, quatre-vingt-dix pour cent de la population est d'origine chinoise, en grande partie de Canton, et tant qu'on y est on a l'impression de n'avoir pas encore quitté la Chine, au sens large du mot.

Eh bien ! je dois maintenant la quitter. Pourtant j'y ai passé toute ma vie de missionnaire : je laisse là-bas, en beaucoup d'endroits, des âmes qui sont venues à la foi par mon intermédiaire et qui me sont, un peu humainement peut-être, restées attachées. Je les salue toutes de loin.

M. Claessen part le premier pour Rome et la Hollande. M. Dulucq le suit à quelques jours d'intervalle, pour se rendre à Dalat, en Indochine.

Les deux Sœurs prennent le bateau pour Singapour, et il est entendu que je prendrai l'avion pour les rejoindre.

En cette année de grâce 1952, le 10 septembre au soir, M. les Lauriers me prend en voiture, me fait traverser *Île Victoria* à son allure ordinaire, et, toujours en voiture, grâce au « *Vehicles Ferry* », également, le détroit : à *Kow Loon*, il me conduit à « l'*Hôtel Miramar* ». Nous y passons la nuit. Le matin, nous allons célébrer la messe à la paroisse voisine, après laquelle je suis porté à l'aérodrome de *Hong Kong*.

Je prends un avion de « *Cathay Air Lines* ». Derniers adieux à M. des Lauriers, et, encore une fois, adieu, chère Chine !

Escale à *Bang-Kok*, simplement pour s'approvisionner en carburant.

Arrivée à *Singapour* par une pluie battante. Heureusement, prévenu de mon arrivée, le Père Lavel, des Missions étrangères de Paris, est là : inspection par la douane et par le service sanitaire ; ces messieurs sont corrects.

Nous filons vers la Procure. C'est un bâtiment solide et bien compris ; tout y est disposé pour le repos ; nous y resterons deux jours.

Le Père Lavel s'offre à me conduire au cimetière de la Mission. C'est un samedi après-midi ; il est heureux de couper un peu à ses occupations absorbantes. Le Père Della Ferrata, Salésien, chargé de conduire trois jeunes Siamois au Séminaire de la Propagande, nous accompagne.

Nous allons droit vers la tombe de M. Joseph Gasté, décédé en mer pendant son voyage de retour ; cette tombe est encore toute fraîche. Nous récitons un *De profundis*, et je fais mes adieux à la tombe de ce cher confrère.

Le lendemain, dimanche 14 septembre, vers cinq heures du soir, nous allons prendre le bateau. Notre groupe comprend le Père Ferrata, ses trois séminaristes siamois, et moi.

Nous trouvons sur le pont nos deux Sœurs, Filles de la Charité, des Franciscaines, et deux prêtres appartenant à la Société de Saint-Paul d'Abbe, en Italie, lesquels, sur ordre des communistes, ont dû quitter Naukin.

Nous sommes logés, les Sœurs dans une cabine, nous dans une autre, en classe C. Le bateau qui va nous porter est le *Surriente*, de la Compagnie Lauro, de Gênes. Il fait, pour la dernière fois, le voyage Australie-Naples.

Après *Colombo*, le capitaine a la gentillesse de nous mettre dans des cabines plus commodes.

Durant le parcours, nous pouvons célébrer la messe tous les jours.

Le voyage se fait sans incident et les uns plus tôt, les autres plus tard, nous arrivons sains et saufs à destination.

EN FRANCE, ON M'INTERROGE... SUR MA RÉÉDUCATION MARXISTE

A force de parler du péril communiste, d'un côté, et de le présenter comme l'aboutissement nécessaire et remède infaillible de tous les maux de l'autre, on a habitué le Français moyen, le Français de la rue, à un état d'âme dans lequel la crainte est mitigée et l'espoir ralenti, parce qu'on les considère comme lointains ; on ne tressaille de crainte ou de joie que lorsque le pays passe par des moments « difficiles ». La tactique des communistes est de tout faire pour endormir la classe bourgeoise, tout en poussant activement le travail de sape, et la classe dite « bourgeoise » ne demande qu'à fermer les yeux au péril. Dans ces conditions, si l'on ne veut pas passer pour mauvais prophète, il faut suivre le conseil du proverbe chinois : « *ne parlez jamais de tremblement de terre dans la maison d'un marchand de faïences.* »

Mais, en privé, des gens conservant aigu le glaive de leur esprit m'ont demandé : « La rééducation de la prison a-t-elle opéré en vous une transformation ? »

Réponse : « Oui, si j'avais dû rester plus longtemps dans cette ambiance, ma pensée se serait modifiée.

— Pourquoi ?

— En prisons communistes plusieurs forces agissent sur le détenu d'une manière permanente. Le milieu : pas de communication avec l'extérieur. C'est la cellule, le gardien, le juge et soi-même ; l'influence du climat, froid en hiver, chaud en été, toujours déprimant ; débilitation physique venant d'une nourriture très pauvre, tous les jours, même riz cuit à l'eau ; absence d'air, absence de mouvement. Tout cela amène le dépérissement de la santé et diminue la volonté. Celle-ci est soumise à l'épreuve du supplice de la goutte d'eau ; la doctrine servie tous les jours et gavée, les exhortations sont de tous les jours et les menaces aussi, pression des codétenus, pression de l'ambiance, de la collectivité.

De la collectivité surtout (même une collectivité réduite). C'est le poids de la masse qui donne valeur et efficacité à tous les moyens utilisés.

Dans mon cas, les examens de conscience, les interrogatoires orageux où les questions étaient accentuées à coups de poing sur la table sans aller toutefois jusqu'aux coups sur mon corps), tout cela n'aurait pas eu de prise sur moi, si j'avais pu jouir de certains moments de repos, avoir des pauses. Il n'aurait été ainsi permis de me reprendre psychologiquement, de faire le point, de prendre conscience de l'évolution mentale qui se produisait dans mon intérieur, de reprendre le contrôle et redevenir maître de moi.

Ces temps, réellement libres, m'étaient interdits, impossibles. Après les séances de choc des longs interrogatoires de nuit, j'étais, à mon retour dans la cellule, repris en charge par le chef de la cellule ou par les codétenus et souvent par tous ensemble. Ainsi harcelé, je n'arrivais pas à me ressaisir.

Cette pression constante empêchait tout retour sur moi, tout contrôle et jugement personnel.

J'avouais donc ce que l'on m'inculquait être des crimes et petit à petit, sans m'en apercevoir, la conscience de la collectivité se substituait à ma conscience individuelle. Une volonté affaiblie et constamment martelée finit par revêtir une nouvelle personnalité. C'est, au moins, la conclusion que je tire de mon expérience.

Aussi, conscient de cette limitation de la personnalité dans les actes accomplis dans les circonstances ainsi décrites, de tout cœur je pardonne à tous ceux qui m'ont accusé à faux ; je les comprends, je les excuse. Ils étaient comme moi sous le régime de la frayeur.

Je pardonne aussi à mes juges, policiers et gardiens de la prison. Ils étaient au service d'une idéologie athée et fausse.

Que Dieu leur pardonne et les éclaire !

Et que Dieu écarte de la France le péril communiste !

RÉSISTANCE DU PEUPLE CHINOIS

On m'a demandé : quelle résistance le peuple chinois offre-t-il au communisme ?

A mon avis, pour juger de la question, il faut faire une différence entre la conquête militaire de la Chine par les armes et l'asservissement sous la domination des principes marxistes.

Pour ce qui est de la première, on peut dire que les armées communistes n'ont rencontré qu'une résistance très réduite.

Plusieurs facteurs entrèrent en jeu : à la faveur de la guerre sino-japonaise, des guérillas communistes s'étaient répandues dans toute la Chine du Nord, et cela jusqu'au Yang Tsé Kiang, au centre. Les Japonais occupaient bien les lignes de chemin de fer, mais c'étaient les communistes qui occupaient réellement le pays. A la fin de la guerre, ils avaient un million d'hommes dans les armées régulières rouges, et les milices locales en comptaient le double. Les Russes, devenus les maîtres de la Mandchourie, après la capitulation des Japonais, passèrent toutes ces armes aux communistes chinois. Et c'étaient des stocks formidables que les Japonais avaient ammassés là. Ils croyaient à la neutralité de la Russie, et dans leur idée c'était le bastion où ils pourraient résister jusqu'au dernier soldat.

Et c'était l'armement léger qui convenait le mieux au système de guerre adopté par les communistes chinois : guérillas à travers toute la Chine.

S'établissant solidement sur des montagnes, où ils avaient postes de commandement militaire et gouvernements locaux civils, ils rayonnaient dans tous les sens, donnant l'impression qu'ils étaient partout à la fois, et faisant une propagande effrénée.

Au sud du Yang Tsé Kiang, ils ne s'établirent que dans des bases importantes. Toutes les forces actives opéraient au nord de ce fleuve. Les positions du sud étaient chargées d'opérer des sorties destinées à clouer sur place un nombre considérable de troupes nationalistes.

Dans le nord, ils tenaient toute la campagne : aussitôt l'armistice signée sur le *Missouri*, les équipes préparées d'avance coupèrent les lignes de chemins de fer et entourèrent les garnisons japonaises qui durent se frayer une route, comme elles purent, pour gagner la côte.

Avec les « tigres », ou avions de transport, du général Claire-Crenault, Kiang Kai Shih transporta des troupes nationalistes à *Tsing Tao*, *Tche fou*, *Tientsin*, *Pékin*, *Paoting Fu*, et, lorsque les Russes eurent évacué, à *Moukden*, *Sseu ping Kai* et *Tchang Tchouen*, en Mandchourie.

Ces centres devaient servir de base pour reconquérir tout le nord de la Chine. Habillage, ravitaillement, armement, camions, venant du Pacifique ou directement d'Amérique s'accumulaient. Et l'on disait : Vous allez voir ce que vous allez voir !

Les nationalistes dirent aux communistes : Nous sommes les plus forts. Mais comme vous avez participé à la guerre contre le Japon, nous consentons à traiter avec vous. Les communistes, sautant sur l'occasion, entrèrent en pourparlers. Ils firent

trainer ceux-ci et ne perdaient pas une minute dans leurs préparatifs. Cette trêve dura du 1^{er} janvier 1946 à la fin de l'année.

En 1947, les forces s'affrontèrent au *Shang Tung, Ho nan, Ho Pei*. En fin d'année, les Rouges avaient le dessus.

En 1948, la partie se joua en Mandchourie : en novembre ce pays était conquis. Passant la muraille, les Rouges prirent *Pékin, Tientsin, Su Chow*. Début 1949, ils étaient partout sur le bord du *Yang Tsé*, face au sud.

En avril 1949, le *Yang Tsé* est passé : l'armée rouge se divise en trois colonnes et, presque l'arme à la bretelle, occupe tout le sud.

Le 1^{er} octobre 1949, le Gouvernement de la République populaire de Chine était proclamé.

Pour ceux qui ont suivi de près les événements, il est facile de voir que le départ des Rouges, en Chine du Nord, était meilleur, qu'ils ont su bien s'organiser là où ils étaient, sans chercher à se répandre partout à la fois et sans rien tenir : les nationalistes, eux, se sont étendus, depuis le sud jusqu'à *Harbin*, en occupant quelques villes où ils ont accumulé leur matériel tombé peu à peu entre les mains des Rouges.

Chez les Rouges, il y avait l'ardeur des néophytes. Chez les nationalistes, la corruption en haut, l'indifférence en bas. Ces derniers n'étaient nourris d'aucune idéologie. Les Rouges promettaient la division des terres. Et quatre-vingt pour cent des Chinois, dans le pillage organisé qui leur était promis croyaient avoir quelque chose à gagner. De là, aide de la population, volontaires quittant la terre pour faire le coup de feu afin de hâter le grand soir.

Au fur et à mesure que l'armée rouge avançait, la division des terres était faite : les propriétaires étaient liquidés et les pauvres nantis. Pour les Rouges c'était le vent favorable et pour les nationalistes, le vent contraire : les hordes populaires ont culbuté les armées. Au lieu d'intituler cette page d'histoire : conquête de la Chine par les communistes, on ferait mieux de la résumer par ces mots : effondrement du Kuomintang.

L'ÂME D'UN PEUPLE

A l'occasion de la proclamation de la République populaire, il y eut de grandes festivités : les amis Russes étaient là et tous les satellites aussi ; la Chine était passée dans le « Camp de la Paix ».

Il n'y avait plus rien à craindre : *Kiang Kai shih* était bien à Formose. Mais il était occupé à « lécher ses blessures » Et ses amis américains restaient confondus.

Mao Tsé Tung sortit de sa poche son vrai programme : la socialisation de tous les moyens de production, y compris les terres.

A partir de 1953, les terres furent reprises des mains des paysans, les *kolhozes* et les *sokhozes établis* ; en 1957, tous les paysans travaillaient à la chaîne. C'était tout autre chose que ce qu'on avait promis !

Il est absolument certain que la masse paysanne chinoise, attirée par le mirage de la division des terres, a donné, en grand, dans le panneau communiste. Tous les missionnaires présents peuvent témoigner que les Chinois des campagnes, à cette occasion, perdirent complètement la tête et allèrent tête baissée dans le filet habilement tendu.

Mais maintenant que la réalité est révélée à coups de triques, tous les paysans de Chine font ce qu'on appelle une ventrée de « ts'i », de rage.

Il n'y a aucun doute que la paysannerie, qui compte soixante-quinze pour cent de la population désire se révolter.

Qu'est-ce qui l'en empêche ? La force.

En haut, le parti : le parti est tout puissant. Ce qu'il décide est loi : le Congrès du peuple est réuni de temps en temps pour dire : Amen.

Au service du parti, l'armée et la police.

Le peuple est prisonnier : il doit obéir à la baguette.

Mais, dans le fond il n'est pas conquis. Il subit. Il s'incline, parce qu'il ne peut faire autrement.

Pourquoi, alors, ne se révolte-t-il pas contre la force ? Parce qu'il n'en a pas les moyens. Toutes les armes cachées ont été déterrées. Tous les essais de complots sont découverts par les dénonciations des sycophantes payés par l'Etat.

Pour le moment, pas de révolte possible.

Dans ces conditions, un soulèvement général ne sera possible que, lorsque, tout comme pour le Koumintang, l'appareil de l'Etat sera vermoulu. Il en viendra là par le fait de l'usure provenant de la résistance passive des paysans et des dissensions intérieures qui en seront la conséquence.

L'âme du peuple chinois n'est pas conquise. Ce peuple absorbe, par grosses doses le communisme qu'on lui fait avaler. Mais ne se l'assimile pas, et il le rejettera dès qu'il le pourra.

Combien faudra-t-il de temps ?

Il en sera du régime communiste comme des dynasties étrangères : la dynastie mongole a duré plus de cent ans. La dynastie mandchoue a été chinoisée pratiquement de 1644 à 1911.

La comparaison, cependant, ne vaut qu'en principe. Car, plusieurs facteurs sont différents. Les Chinois d'aujourd'hui savent beaucoup plus de choses et ils savent que le monde libre est prêt à les aider.

LA FOI D'UN PEUPLE

Pour l'ensemble de la nation, on ne peut parler de religion, en Chine, au sens européen d'une croyance individuelle. Le peuple chinois, au cours des âges, a été façonné par les doctrines de plusieurs religions. La morale des Lettrés codifiée par *Confucius*, les croyances *Taoistes*, et surtout les croyances et les institutions *bouddhistes*. Il n'y a pas de Chinois qui soit spécifiquement confucianiste, taoïste, ou même uniquement bouddhiste, même s'il est moine de Bouddha. Mais il est un complexe de toutes ces influences.

La vraie religion des Chinois, c'est ce qu'on dénomme ordinairement en employant l'expression « croyances populaires ». La littérature des missions appelle cela : les superstitions chinoises. La forme confucianiste de ces dernières se nommait autrefois : « *les rites chinois* ».

Toutes les coutumes chinoises sont imbibées de croyances. Dès que l'on touche à une coutume chinoise on touche à une croyance. Le Chinois a le culte de ses coutumes. Quand un Chinois a dit : « *Che ke Fong sou* », c'est une coutume, la chose est tabou.

Or, les communistes ont porté la faux sur le vaste champ des coutumes chinoises ; ils en ont coupé pas mal. Ils sont en train d'en abattre tous les jours. Ils ont besoin de cela pour créer une nouvelle société.

Dès que le régime disparaîtra, les anciennes coutumes repousseront. Car on n'extirpera pas les coutumes du cœur du peuple chinois. C'est sa vie, c'est son âme.

Un Chinois ne se fera pas nécessairement tuer pour défendre son pays, attaqué par un autre pays désireux de partager un peu la richesse matérielle, mais il se révoltera contre quiconque veut supprimer ses coutumes. Aussi, Mongols et Mandchous faisaient tout pour respecter les coutumes des Chinois, surtout celles comportant un caractère religieux.

En vue de se concilier la faveur du monde musulman, les communistes ont tout fait pour éviter de heurter les mahométans. Ces derniers jusqu'à ces derniers temps ont pu conserver leurs écoles où le Coran est enseigné.

Restent les chrétiens. Les protestants chinois, eux, se sont rangés, comme l'on dit, du côté du manche. Madame Song tsing ling, Madame Ly teu ts'uan, toutes les deux protestantes, sont dans le Gouvernement.

Les catholiques sont les plus opprimés. C'est sur eux qu'a pesé et que pèse encore le poids de toutes les mesures de répression.

Ce sont les souffre-douleur du régime.

Il ne peut guère en être autrement. Il y a dans le communisme tant de choses qui contredisent la doctrine catholique, que l'Eglise ne peut se ranger de son côté. Or, dans la sphère d'un

régime d'autorité, qui n'est pas pour est contre ; ce n'est pas neuf. Depuis bientôt deux mille ans il en est ainsi.

Les catholiques souffrent ; les missionnaires sont partis ; les Frères ont dû abandonner leurs écoles, les Sœurs, leur enseignement et les œuvres de bienfaisance. Les séminaires ont tous été fermés.

Le plus dramatique est que toute la jeunesse est élevée dans les écoles sans Dieu. Et les parents, sans s'exposer à des représailles, peuvent difficilement contrecarrer cet enseignement athée.

Sous le coup de la persécution, les chrétiens japonais ont tenu. Je termine par ce souhait : il faut espérer que les catholiques chinois feront de même.

Tous les chrétiens du monde doivent prier pour eux !

Henri CENY.

Prêtre de la Mission.

SAINT VINCENT DE PAUL. ET DAX SON DIOCESE D'ORIGINE

Dax. Ville (et non pas capitale) des *Tarbelli*, dont parle César dans son de *Bello gallico* (Liv. 3, § 27). Bâtie sur les bords de l'*Aturius* (l'Adour), *Aquae Tarbellicae*, sous la colonisation romaine, fut principalement un important nœud de routes dans le sud-ouest de la Gaule. Au troisième siècle, dans la réorganisation de l'Aquitaine et dans l'établissement de la Novempopulanie, la *civitas* perdit son ethnique des *Tarbelli* et devint la *Civitas Aquensium*. Vu ses sources minérales chaudes (la Nêhe, le marais bouillant), et froides, depuis longtemps utilisées, *Aquae* devint Ax. Acqs. qui donna Dax, avec l'agglutination de l'article : Dacqs. Dax.

Sur la fin du III^e siècle, antérieurement au milieu du IV^e siècle, des remparts exceptionnellement épais (4 m. 50 à la base, 4 mètres au sommet), vinrent entourer la ville. Ils furent renforcés de quarante-trois à quarante-six tours, et consolidés à diverses reprises. Au XVI^e siècle, ils furent flanqués de bastions et le tout s'appuyait sur le pont de l'Adour, qui, reconstruit, enjambe toujours les eaux du fleuve, aux crues fécondantes. Murs et tours des remparts ont disparu au XIX^e siècle, de 1851 à 1891, afin d'élargir et aérer cette cité entassée, dont le plan quadrillé et étroit couvrait seulement 12 hectares 60. Observons que le vaste enclos de Saint-Lazare-lez-Paris, que reçut Vincent de Paul, mesurait 32 hectares. (Voir le plan de la ville de Dax en 1638, dans Coste : *Monsieur Vincent*, t. I, pp. 30-31).

L'église : Le christianisme semble s'introduire à Dax, vers la fin du III^e siècle. Saint Vincent reste le premier évêque connu,

quoiqu'il en soit de ses Actes fabuleux bien postérieurs. Sur son tombeau, hors la ville, suivant la législation funéraire, on éleva un sanctuaire : saint Vincent de Saintes. Saintes (*de Sanctis*) rappelle les reliques qu'on y vénérât : celles de Vincent et de Lactus, son frère et compagnon. Dans cette église suburbaine, au sud-ouest de la ville, se trouva la résidence épiscopale jusqu'en 1052, où l'évêque Raimond le Vieux la transféra dans l'intérieur de la ville. Le sanctuaire se trouva démoli dès avant 1523, de même ont disparu les églises toutes proches de *Saint-Eutrope* (porte méridionale), et *Saint-Pierre de Vie* à l'est). Seule reste l'église de *Saint-Paul-lez-Dax*, dont la remarquable abside date du XII^e siècle.

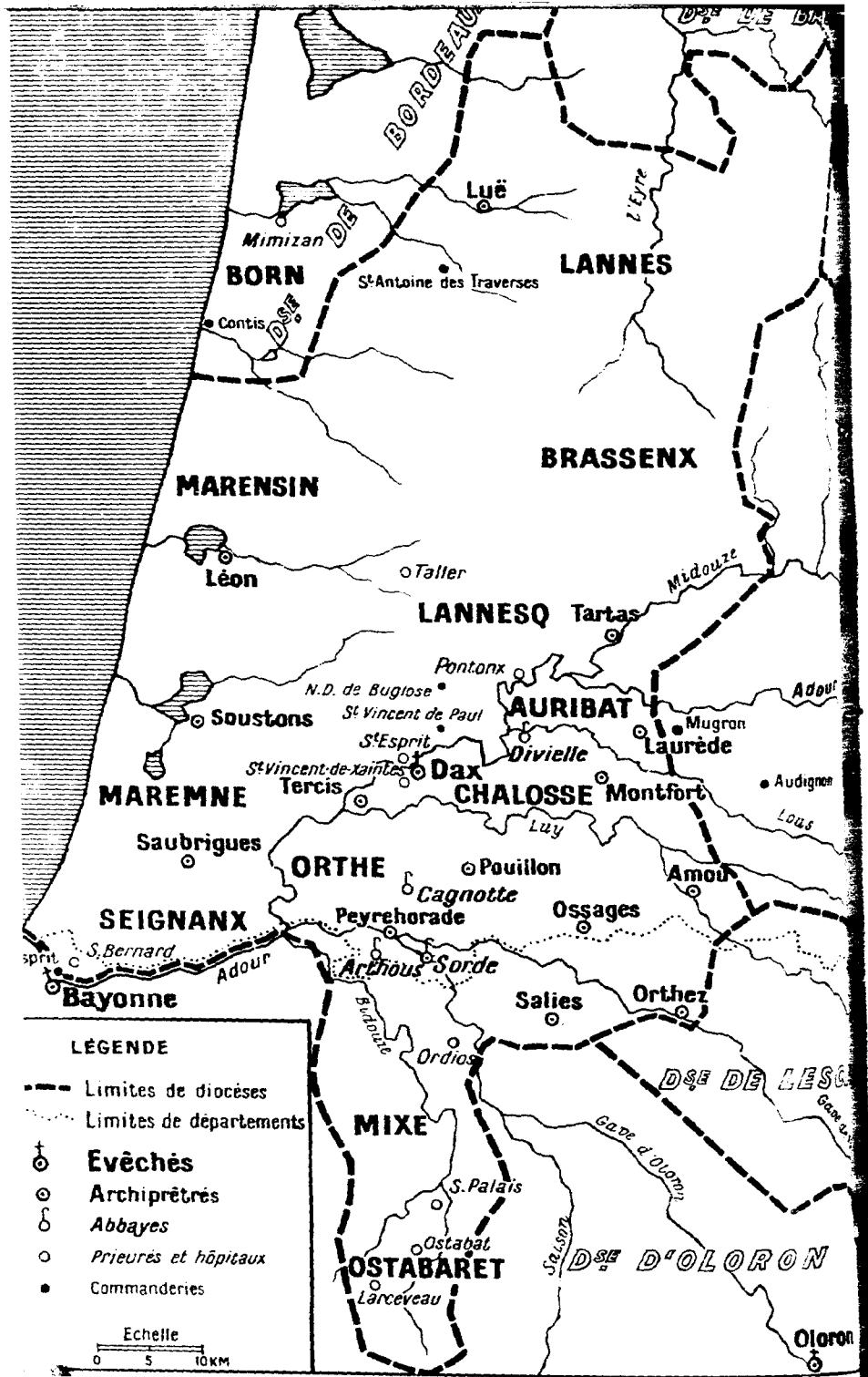
L'histoire. Du IV^e au XV^e siècle, la vie intérieure de la cité, sans en souffrir notablement, fut rythmée par les invasions barbares, la conquête franque, la poussée gasconne, la vague musulmane, la réorganisation carolingienne. Plus sérieuses furent les multiples rivalités de familles et les compétitions et luttes avec les vicomtes du Béarn, suivie de l'union en 1154 à la Couronne d'Angleterre. Prise en 1442 par Charles VII, Dax capitula à nouveau le 8 juillet 1451 et fut réunie à la Couronne de France qui y installa un sénéchal et, plus tard en 1552, une cour présidiale (tribunal pour procès minimes...)

Sa proximité de la frontière d'Espagne fit de la ville de Dax une place de défense. Pour mettre les remparts en état, après 1521, le gouverneur de la ville fit démolir le vieux palais épiscopal et ses annexes ainsi qu'une chapelle de Notre-Dame, placée près le château, situé à proximité du pont.

En 1644, Dax souffrit aussi d'une révolte contre l'établissement d'un bureau à sel. Peu après, la région pâtit des notables méfaits de la Fronde (1650-1653), qui prit une nette allure de guerre civile. Ces deux événements eurent lieu du vivant de Vincent de Paul.

La cathédrale. L'actuelle église Notre-Dame, de style grec, date des XVII^e et XVIII^e siècle et fut totalement terminée en 1894. C'est la quatrième construction ecclésiastique sur cet emplacement où succédèrent à la primitive basilique mérovingienne, 2^e une basilique romane, élevée au début du XI^e siècle ; et 3^e une basilique gothique construite dans la seconde moitié du XIII^e et au début du XIV^e siècle. De cet édifice, on possède un dessin d'ensemble, daté de 1612, et l'on a transporté le portail principal dans le nord du transept de l'actuelle église du XVIII^e siècle.

La solidité de cet édifice gothique du XIII^e siècle fut compromise par les diverses modifications et destructions exécutées par ordre militaire. En 1623, le clocher s'effondra ; en 1638, la nef chancelle, pour s'écrouler en 1644. Sans retard on se mit à reconstruire, mais on interrompit les travaux en 1653, on les reprit entre 1683-1719 ; nouvel arrêt en 1727 par l'écroulement du clocher neuf. La consécration eut lieu le 17 janvier 1755. (Cf. *Annales*, t. 119-120, pp. 308-312).



BORN Mimizan, Contis, St-Antoine des Traverses

LANNES Luë, L'Espe

BRASSENX

MARENSIN Léon, Taller

LANNESQ Tartas, Midouze

AURIBAT Pontaux, N.D. de Buglose, St Vincent de Paul, Divielle, Mugron, Laurede, Adour

MAREMNE Soustons, Saubrigues, St Vincent de Xaintes, Tercis, Dax, St Esprit

CHALOSSE Montfort, Audignen, Lous

ORTHE Pauillon, Cagnotte, Peyrehorade, Luy

SEIGNANX S. Bernard, Bayonne, Adour

MIXE Arthous, Sorde, Ossages, Amou, Salies, Orthez, Ordias, S. Palais

OSTARÉT Ostabat, Larceveau, Saison

DSE DE LESSE Gane

DSE D'OLORON Oloron

Les évêques de Dax au début du xvii^e siècle. Durant la vie de Vincent de Paul, le siège de Dax fut occupé par quatre titulaires : *François de Noailles* (28 septembre 1556-20 septembre 1585), ce fin diplomate de haute naissance fut employé par la Cour à de lointaines ambassades. Evidemment, Vincent, qui avait quelque quatre ans à la mort de l'évêque, n'eut pas affaire à lui... mais en ce temps la lutte sournoise, puis la guerre ouverte entre la reine de Navarre et Montluc portèrent dévastations et ruines dans le pays landais. Comme successeur de François, le Roi nomma son frère Gilles de Noailles, dès 1585, mais la Cour romaine fut réticente dans la concession des bulles canoniques, aussi Gilles résigna son évêché, le 10 août 1597.

Le siège de Dax fut alors vacant de 1597 à 1598. C'est la période des ordinations de Vincent : tonsure et Ordres mineurs (20 décembre 1596) dans la collégiale de *Bidache* ; sous-diaconat (19 septembre 1598) et diaconat (19 décembre 1598), dans la cathédrale de *Tarbes*.

N.-B. — *Bidache*, alors au diocèse de Dax, se trouve sur la carte à l'ouest d'*Ordios*, proche la Bidouze, sur la rive gauche.

Jean-Jacques du Sault devint évêque de Dax (25 mai 1598-25 mai 1623). Vingt-cinq ans d'épiscopat !... C'est lui qui, canoniquement appela Vincent de Paul au sacerdoce, lors de la prêtrise reçue à *Château-l'Evêque*, proche Périgueux, le 23 septembre 1600. Son frère, *Philibert du Sault*, lui succéda, en 1623, jusqu'au 2 novembre 1638. C'est sous cet épiscopat que l'on découvrit à *Buglose*, une statue qui avait miraculeusement échappé aux pillages et destructions des bandes protestantes. Une chapelle édifiée en ce lieu fut l'origine du pèlerinage landais, qui reçut d'amples développements au cours du xix^e siècle.

Jacques Desclaux (11 avril 1639-4 avril 1658) fut à maintes reprises en rapport avec Vincent de Paul (voir table des œuvres de saint Vincent, édition Coste).

Enfin, *Guillaume le Bour*, nommé évêque de Dax le 26 mai 1659, fut transféré à *Périgueux* le 15 décembre 1666 et y mourut peu après, au début de février 1667.

Le diocèse. Depuis le xv^e siècle, l'évêché de Dax, comme nombre d'autres, offre une histoire complexe, dans la détermination de ses limites. Tel que l'a connu Vincent de Paul, le diocèse a été définitivement fixé à la fin du x^e siècle. Ses frontières artificielles demeurent compliquées, de par l'histoire et la géographie ; la carte ci-jointe en est témoin.

Aux approches de 1789, il comptait deux cent quarante-trois paroisses, dont soixante-six en Basse-Navarre et Béarn. Dans la partie méridionale du diocèse, l'agréable Chalosse, où l'Adour reçoit les gaves pyrénéens, on trouvait notamment les abbayes bénédictines de Sorde et de Cagnotte ; les Cisterciens étaient, en 1132, à *Divielle* ; ce monastère, vers 1200, passe aux Prémontrés, déjà établis à Arthous, vers 1168, etc...

De multiples commanderies, templiers, établissements hospitaliers, prieurés-hôpitaux, se dressaient jadis, dans la traversée des Landes sablonneuses, sur la route conduisant à Saint-Jacques de Compostelle...

Les Franciscains (Récollets), étaient déjà à Dax avant 1211 ; les Capucins s'établirent à Dax, en 1641, puis dans le diocèse, à *Orthez*, *Tartas*, *Vicua-Boucau*. Les Barnabites prirent la direction du Collège de Dax, en 1631.

L'évêque Bernard d'Abbadie d'Arboucave (3 mai 1692-11 décembre 1732), établit les Lazaristes à *Buglose* (les Lettres patentes sont de juillet 1706). Cette maison ouverte en 1704, sous M. François Watel, demeura jusqu'à la Révolution, centre missionnaire et second séminaire diocésain. Le premier séminaire avait été établi en 1669, au château de *Saint-Pandeton*, par l'évêque Hugues de Bar (7 mars 1667-1671). Devant de multiples difficultés, cette fondation cessa en 1706 et fut remplacée par *Buglose*.

En 1737, lors de la canonisation de saint Vincent de Paul, des fêtes magnifiques eurent lieu à Dax, sous Mgr Louis-Marie Suarez d'Aulan (natif d'Avignon, 8 déc. 1696 ; nommé par le Roi, 7 septembre 1736 ; démissionnaire dès nov. 1771, car son successeur, Charles-Auguste le Quien de la Neufville, est nommé par le Roi le 24 novembre 1771 ; meurt le 11 avril 1785).

Les Filles de la Charité, en 1710, reçurent en charge le service de l'Hôpital Saint-Esprit... En 1779, cette maison reçut comme Sœur Servante, une Lorraine, Sœur Marguerite Rutan. Baptisée à Metz (paroisse Saint-Etienne), le 23 avril 1736, entrée dans la Communauté, le 23 avril 1757, elle fut successivement placée à *Pau*, *Agde*, *Autun*, *Brest*, *Fontainebleau*, *Blangy-Troyes*. Le 9 avril 1794, elle était guillotinée à Dax. Sa cause est introduite. *Annales*, t. 122, p. 585.

Pouy, village natal de Vincent de Paul, est devenu *Saint-Vincent-de-Paul*, par suite de l'Ordonnance royale de Charles X, 3 décembre 1828. (Sur cet acte, voir *Annales*, t. 106-107, pp. 48-59.)

En 1845, Mme de Luppé fonda à Dax une maison de Mission (Notre-Dame de Pouy). Le Père Fiat y ouvrit un séminaire interne le 27 septembre 1881. Cf. *Annales*, t. 103, pp. 242-249 ; t. 110-111, pp. 133-140.

N.B. — Sur *Dax*, on trouvera, entourant le croquis cartographique ci-joint, une esquisse d'histoire ecclésiastique dans l'article de M. Ch. Higeunet, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, fasc. 78 (col. 127-140). La bibliographie qui l'accompagne permettra de pousser plus avant des recherches souhaitables.

F. CR.

SAINT VINCENT DE PAUL et notre temps. (1)

Il existe des lieux en France où l'on peut connaître une directe et immédiate proximité avec ce saint Vincent de Paul dont j'ai le périlleux honneur de vous entretenir ce soir. Je pense à ce berceau de Pouy, près de Dax, dans la forêt landaise, où il naquit sous le règne du roi Henri IV ; à cette chapelle parisienne de la prison Saint-Lazare dressée dans ce qui fut sa chambre ; à cette maison-mère des prêtres de la Mission où, dans une autre chapelle, ses reliques sont exposées, et où un musée a recueilli des objets lui ayant appartenu. Il est d'autres lieux où il n'est pas moins présent dans les institutions qui continuent son œuvre et dans des âmes qu'anime toujours son inconfusable charité. Cahors est un de ces lieux privilégiés. Cahors, au centre d'une province qui tient aux origines de la France religieuse avec son pèlerinage de Rocamadour ; Cahors, siège d'un diocèse qui s'enorgueillit à bon droit de la naissance du pape Jean XXII, et du souvenir du vénérable Alain de Solminihac, son évêque, à qui mon église parisienne Saint-Sulpice doit la pose de sa première pierre, et où furent formés l'intelligence et le cœur de Fénelon : Cahors nous offre le visage même de Vincent de Paul en tant de ses prêtres qui eurent pour maîtres les Lazaristes, seuls éducateurs de ses séminaires pendant plusieurs siècles, en même temps qu'il nous rappelle, celui de Louise de Marillac, sa réplique et son reflet féminins, en tant de ses religieuses qui perpétuent parmi vous depuis trois siècles l'insigne œuvre de bienfaisance qu'évoquait ce matin Son Excellence Mgr Chevrier avec son haut sentiment des valeurs surnaturelles. Nous sentons tous, plus ou moins confusément, que s'ils sont, ces prêtres et ces religieuses, au service de la pensée ou de la maladie et de la misère, ils sont investis d'une autre mission qui n'était pas la moindre au regard de leur fondateur : rappeler à chacun, de siècle en siècle, l'impérieux devoir d'aimer et de se pencher sur autrui.

(1) Conférence donnée au théâtre municipal de Cahors, le 3 mai 1959, lors du tricentenaire de l'envoi des Filles de la Charité, par saint Vincent de Paul, en novembre 1658.

Le secret du rayonnement.

Aussi bien, s'il est vrai que l'exercice de leurs tâches relève du domaine religieux, il ne saurait être rigoureusement inclus dans ce domaine. Et, en fait, nous constatons qu'en France Lazaristes et Filles de la Charité bénéficient, même dans les milieux incroyants, d'une attention exceptionnelle, comme Vincent de Paul lui-même. Ils se sont imposés à l'estime et au respect universels. Et ce ne sont pas de seules considérations intéressées qui dictent à leur égard cette attitude. Les soins des Sœurs, chacun peut en avoir besoin, et je sais qu'il est écrit dans l'Ancien Testament : « *Honore le médecin à cause de la nécessité* », ce qui pourrait être vrai, tout autant, pour les auxiliaires du médecin. Non, ce respect et cette estime me paraissent tenir à l'obscurité volontaire, à l'effacement résolu, au désintéressement total, à l'absence d'ambition, même légitime, dont font preuve les enfants de Vincent de Paul. J'ai été très frappé, en lisant un des admirables ouvrages que Jean Guilton a consacrés à M. Pouget, que ce prêtre-paysan, devenu l'un des premiers penseurs de notre temps, avait choisi d'entrer chez les Lazaristes parce que ceux-ci n'aiment pas qu'on parle d'eux. Je devrais, en conséquence, me taire à leur sujet : ils me permettraient, pour une fois, d'agacer, d'irriter peut-être leurs oreilles et leur modestie... Je ne l'aurais pas fait du vivant de saint Vincent, à supposer que j'eusse été son contemporain, car il avait mis en garde, non pas ses fils mais ses filles, contre les Cadurciens dont il écrivait : « Vous verrez des gens qui sont presque toujours en colère ». De précédents contacts avec Cahors et votre accueil même, Mesdames, Messieurs, m'ont appris que Monsieur Vincent avait été ou mal informé, ce qui est fort possible, ou que les Cadurciens, ce dont je veux douter, ont beaucoup changé depuis le xvii^e siècle.

Saint Vincent de Paul, qui a secouru tant d'infortunes, a connu, lui, l'infortune de ce que les trois mots de son nom, réduits parfois à deux mots (Depaul étant écrit en un seul mot), soient devenus trop familiers, et qu'on les articulant sur le mode admiratif il nous semble nous être à jamais acquittés de notre dette envers sa mémoire. Cette simplification est trahison. Je ne suis pas sûr, d'autre part, que les spectateurs du beau film intitulé *Monsieur Vincent*, et ils sont légion, si émus, si bouleversés qu'ils aient pu être, aient tous saisi ce qui différencie cet homme de Dieu, ce prêtre de campagne, d'un Rockefeller ou d'un Montyon ou même d'un Danilo Dolci. Oh ! ne voyez pas, dans cette saisie

au vol de la mémoire de noms profanes, un désir de les écraser par un tel rapprochement et une telle comparaison. Tout don de soi est respectable. Toute charité mérite l'éloge. Et, comme disait fort bien Léon Bloy, un *geste d'amour n'est jamais ridicule*. Mais tout de même Vincent de Paul était autre chose qu'un philanthrope ou qu'un porte-parole de *squatters*. La charité, pour lui, ce n'était pas seulement l'aumône ou ce geste — le premier qu'en mon enfance il me fut donné de surprendre sur une image — de porter dans ses bras un petit garçon abandonné. L'aumône — il est banal de le dire — ne résume pas, ne contient pas toute la charité. Elle n'en est qu'un des aspects sommaires et occasionnels. Nous verrons tout à l'heure comment il instruisit les hommes de son temps, et, à travers eux, ceux de tous les temps à venir, de la signification plénière, totale de ce don plénier et total de l'être humain à l'être humain.

La Présence du Saint.

Déjà, en regardant ses portraits, que ce soit celui de Simon François, conservé à la Bibliothèque des estampes, où le sourire, si bon, est un peu contenu mais où une flamme grave consume le regard, ou celui de Simon de Tours, qu'on peut voir à Paris dans la maison des Lazaristes, et où le sourire est large, et l'expression du visage, ouverte et pénétrée de la plus accueillante bonhomie, en regardant ses portraits, dis-je, on entend l'invitation à imiter celui qui fut vivant. L'équivalent de ce livre de l'imitation du Christ qu'un moine flamand avait composé un siècle plus tôt. Que ne donnerions-nous pas pour l'approcher, découvrir ses traits réels, entendre les inflexions gasconnes de sa voix, rebelle aux élégances et aux subtilités des cours où il lui fut permis d'accéder (encore qu'il ne faille rien exagérer sur ces élégances et ces subtilités au temps d'Henri IV et de la reine Margot !). Ce sera le miracle du magnétophone comme c'est celui du cinéma de pouvoir disputer et de ravir à la mort les traits et les accents d'un homme, ces espèces matérielles, éclairées par des rayons spirituels, que nous vénérions à la lumière de l'incarnation divine, restituant au corps des fils d'Adam son autorité dégradée et sa dignité perdue. Vincent de Paul est si simple, dans sa hauteur et dans sa grandeur, avec toute l'envergure de sa pensée et toutes les ressources de son bon sens, qu'il est aisé de l'imaginer présent. Si simple, mais d'une simplicité d'une telle espèce que lorsqu'il pénétrait au milieu d'une assemblée on ne voyait plus que lui, avec ou sans sa toque, avançant avec tranquillité, ne prenant jamais aucun biais pour accomplir

une démarche, soumettre un projet, aborder un problème, mais allant droit au but, sans s'égarer, sans s'encombrer de détails et de superfluités, fonçant avec un courage serein et discipliné qui se passait d'exces, d'écarts et de violences. Au surplus, ayant cette supériorité sur tant d'autres qu'il envisageait tout de suite, avec un réalisme d'homme des champs qu'il était resté, les moyens pratiques de faire aboutir ce à quoi il tenait vraiment et qui lui paraissait importer.

Ce saint Vincent, je l'ai rencontré comme tout le monde, ou, du moins, en ai-je le sentiment, dans cette église de la rue de Sévres, à Paris, qui porte le nom de ses fils, les Lazaristes. Au milieu d'un va-et-vient de religieux qui n'est jamais bruyant, vingt, trente visages — que Dieu me pardonne mes distractions ! — m'ont aidé à me composer son visage, à lui, inoubliablement.

Et si j'interroge des hommes qui lui ressemblent ou qui me paraissent particulièrement aptes à le comprendre et à l'interpréter, j'arrive à parfaire ce souvenir, à compléter cette représentation ineffable.

Deux éloquents témoignages.

Voici le témoignage d'un grand prélat de chez vous, d'un prêtre demeuré inséparable, inséparable de ce Quercy et d'un terroir quercynois qui s'appelle Castelnaud-Montrâtier, d'une paroisse quercynoise qui porte le nom de saint Aureil, et dont un ancien élève, qui fut curé de Saint-Aureil et qui est curé d'une paroisse de Cahors, M. l'abbé Gabriel Delpech a pu écrire : *il est en or, en or pur*. J'ai désigné Mgr Calvet, biographe de saint Vincent de Paul, commentateur littéraire de saint Vincent de Paul, et (puis-qu'il n'est pas là, je puis bien le dire), un des membres du haut clergé de France qui nous rappelle le mieux Monsieur Vincent. Mgr Calvet nous dépeint ainsi son modèle :

Il a un don très personnel, le don d'humanité. Il est difficile, il faut l'avouer, de se persuader que le dernier des hommes, perdu de misère et de vice, est réellement notre frère, et il est difficile de l'aimer d'une pente naturelle du cœur et d'une vraie tendresse. Vincent a ce don. Il aime l'homme ; il aime le visage humain ; d'autant plus beau à ses yeux qu'il est plus travaillé par la douleur. Dès lors, sa charité chrétienne n'est pas une vertu apprise, ce n'est pas l'exercice de la vertu commandée et pratiquée comme un devoir dur, elle est la sublimation d'un sentiment naturel très spontané et très fort. C'est ce qui donne à sa voix quand il

parle des pauvres gens des champs, des mendiants, des malades, des enfants abandonnés, ces inflexions tendres, ces inflexions maternelles, qu'il est le seul à avoir rencontrées dans ce siècle de raison rigide... Avec lui, il ne nous est pas donné de faire des découvertes spirituelles. Il est simple, il est clair, il est sensé, il est pratique pour nous, gardant pour lui le secret profond d'un amour qui commande ses paroles et ses actes. Il pique peu notre curiosité. Il nous invite au travail et nous offre un instrument d'action, maniable, adapté à la vie de chaque jour.

Voici maintenant un autre témoignage, celui de M. Pouget, du Père Pouget, avec qui Mgr Calvet offre aussi quelques traits de ressemblance, tous deux terriens, tous deux hommes de science, tous deux fidèles à la royale simplicité, tous deux clairvoyants en tant de domaines, en dépit d'une vue diminuée chez l'un, et chez l'autre éteinte longuement avant sa mort.

Saint Vincent de Paul, disait M. Pouget à Jean Guilton, dans son langage sans apprêts et parfois cru, saint Vincent de Paul est rien moins que mystique. Dans les campagnes, il y avait des ignorances épouvantables à la suite des guerres de religion. Les pauvres prêtres n'avaient rien pour y vivre. Il fit des missions dans les campagnes. Après, il fit des séminaires, presque malgré lui. On leur apprendait l'oraison, les cas de conscience, pour qu'ils puissent aller confesser, aller faire le catéchisme. Et c'est encore le besoin qui lui fit faire ça. L'évêque de Beauvais le poussa. On ne peut dire qu'il fut initiateur ; quand il voyait un besoin quelque part, il fallait en plus que l'autorité lui fit une demande. Au fond, avoir des projets, c'est facile ; le difficile, c'est de les exécuter. Lui, tout ce qu'il a entrepris, il l'a réussi. Il est le premier — je cite toujours M. Pouget en son parler pittoresque — qui ait flanqué les religieuses dans la rue. (Il veut dire qui ait pensé qu'il fallait qu'elles aillent au devant de toutes misères pour y porter remède). Sa mystique, il n'en a pas, sauf imiter Notre-Seigneur. « Notre-Seigneur a fait telle chose, je ferai de même ».

Les combats intérieurs du futur Saint.

Si simple que soit notre Saint, on s'abuserait étrangement à son sujet, en croyant qu'il fut tout d'une pièce, sans problèmes personnels, sans combats, sans évolution. A vrai dire, il revenait de loin. Non pas qu'il ait eu à opérer dans sa vie une conversion brutale comme saint Augustin ou le Père de Foucauld. Mais il eut à effectuer cette conversion,

plus malaisée, plus difficileuse, peut-être, qui est celle que la plupart d'entre nous ont à accomplir, le passage d'une vie repliée sur soi à une vie tendue vers autrui, et non pas à demi mais pleinement et sans retour. Ces choses s'écrivent à la légère et sans peine. Les réaliser, c'est une autre question. Un jour, une phrase lue, une parole entendue, un spectacle surpris nous portent à un regard plus lucide sur nous-mêmes. Une minute illuminante, dit à peu près Pascal, pour être éternellement en joie. Ils le savent, ces Pères Lazaristes, elles le savent, ces Filles de la Charité qui ont pratiqué l'option décisive. Mais il y a des duretés obstinées, des accommodations de la nature et de l'amour-propre, dont on ne se peut ou dont on ne se veut déprendre. Vincent de Paul, gardien de pourceaux, dans la lande, précepteur chez un avocat de Dax, étudiant à Toulouse, ordonné prêtre — il en convint — avec des soucis humains, trop humains, captif en Barbarie, voyageur à l'œil imaginaire, aumônier de la reine, semble s'être installé dans l'honnêteté, l'honorabilité, la convenance, et puis un jour, il est mystérieusement foudroyé et changé. Foudroyé, c'est peut-être beaucoup dire : en tout cas, dans le secret et sans éclair ni tonnerre, Dieu l'a marqué pour être son saint. Ou plutôt Vincent a répondu, une fois pour toutes, à l'exigence de sainteté qui lui a été manifestée au plus intime du cœur et de la raison.

Ce qu'on sait, c'est qu'auprès de la reine Margot vivait un théologien assailli de doutes, porté au blasphème, visité par des pensées obscènes, hanté par le suicide. Vincent de Paul, sensible au plus profond, à cette épreuve qui lui fut révélée, la prit sur lui-même, et dès lors ce malade et cet obsédé fut guéri. Pendant quatre années, Vincent de Paul porta cette croix accablante, ce joug épuisant. Il n'était plus que l'ombre de lui-même. Il n'en sortit qu'en faisant le vœu de se consacrer entièrement au service des pauvres. La paix lui revint en retour de cette consécration sublime.

Mais, chaque étape de sa vie antécédente avait servi son dessein. Sous une trame apparemment médiocre, une existence souterraine, un accomplissement secret ayant pour départ les grâces reçues au foyer de ses parents, celles d'une solitude sauvage dans sa tâche de berger ou de porcher, celles de naïves prières ou d'innocents élans d'enfant, et tant d'autres, avaient, jour après jour, façonné le prêtre futur, et préparé le saint qui bientôt laisserait, à son insu, surprendre sa lumineuse épiphanie. Pour qu'il arrivât à ce don absolu de lui-même, d'inesestimables rencontres, l'avaient insensiblement détaché de ses égoïsmes et de son esprit terre-à-terre.

Comment le « grand siècle » fut « grand ».

Le XVII^e siècle n'était pas un siècle parfait, mais c'était tout de même un siècle peu ordinaire, et même un grand siècle. Les livres d'histoire nous le disent, mais ils ne disent pas tout. Ils consignent les révolutions, les complots, les batailles, les guerres, les traités de paix. Comment les négliger quand ils bouleversent le sort d'un pays, voire le sort du monde ? L'histoire n'est pas constituée de ces seuls événements. Dieu écrit avec une encre souvent invisible, et l'amour que lui vouent ses amis est un facteur qui intervient aussi, et parfois décisivement, dans la conduite des Etats. C'est pourquoi, contrairement à une opinion trop aisément reçue, il n'y a pas, en toute rigueur, de sens de l'histoire. La prière — et je ne parle pas là de vagues patenottes interminables machinalement dévidés — est une fusée qui atteint toujours son but. Et c'est peut-être, en dernier lieu, la souffrance offerte par quelque inconnu, au fond d'une prison, qui a fait, en 1944, changer le sort du monde. Pour en revenir au XVII^e siècle, le plus admirable et le plus efficace fut peut-être ce redressement moral et spirituel entrepris par quelques pionniers. François de Sales crée la Visitation. Mme Acarie va introduire le Carmel en France. Mme Acarie dont le salon avant qu'elle ne se fit religieuse (elle devait devenir la bienheureuse Marie de l'Incarnation), était une intelligente et brillante officine de vie spirituelle. Nul n'était surpris de voir ses servantes s'entretenir de mystique avec leur maîtresse. Le cardinal de la Rochefoucauld réforme Clairvaux. Rancé réédifie spirituellement La Trappe. M. Olier va fonder le séminaire Saint-Sulpice. Le cardinal de Bérulle crée l'Oratoire.

Avant d'avoir pris en charge l'épreuve de théologien hanté et désespéré, Vincent de Paul avait eu la faveur de rencontrer précisément ce Bérulle. Ah ! certes, ils ne se ressemblaient pas. Vincent, c'était la paysannerie à l'état pur, Bérulle représentait une aristocratie solennelle. Vincent qui avait été ébloui par Rome, où il avait séjourné, mais sans plus, s'émerveilla de découvrir en ce personnage, l'incarnation même de la sainteté. Un de ses biographes, Mgr Calvet, observe : *« il avait rencontré de belles âmes, mais il n'avait jamais vu de près un saint authentique, et c'est peut-être cela que son âme exigeante attendait pour quitter tout ce qui n'est pas de Dieu. Il se lia à Bérulle, sans discuter, comme à un chef de qui on attend des ordres plus que des conseils, des ordres qu'on exécutera même si l'on n'en comprend pas la portée. Bérulle devient son directeur, non pas son ami, ni*

même son confesseur. Le docteur le dépasse par l'éminence de sa doctrine, le mystique l'éblouit par la sublimité de sa contemplation, l'homme l'intimide par l'ampleur de sa personnalité ; il voudrait donner son cœur qu'il ne pourrait pas ; il donne son adhésion. Il remet sa volonté entre les mains du saint... Pendant quelques années, Bérulle va le travailler, le mouvoir, et le préparer ainsi à devenir ce qu'il doit être, un souple instrument de Dieu. »

C'est Bérulle qui fit de Vincent le curé de Clichy, puis l'aumônier des Gondi, où, au nom de l'humilité, il impose autour de lui des changements de vie, des réformes sur lesquelles il ne transigera pas. Mais, si utile puisse-t-il être de parler aux grands, et ce prêtre, en tant que tel, se doit à tous, — à l'image du Christ qui s'asseyait à la table des riches quand il fallait — il aspire à se mêler aux petites gens, à l'humble peuple des campagnes, à cette foule pareille à celle que le Christ enseignait et dont il eut tant pitié. Mme de Gondi le comprend et il l'accompagne dans ses terres, en Picardie. Elle ne soupçonne pas qu'elle va ainsi lui permettre de créer ses Missions. En effet, en ces terroirs, la misère spirituelle est profonde. Tel prêtre, et le cas n'est pas rare, ignore jusqu'aux formules de l'absolution et marmonne n'importe quoi. En 1632, l'attribution qui lui est faite, à Paris, du prieuré Saint-Lazare, procure à Monsieur Vincent le moyen de doter son apostolat d'un cadre à la mesure de ses ambitions initiales. Le prieuré Saint-Lazare occupait l'emplacement d'une léproserie établie sous le règne de Louis le Gros, et se trouvait sans emploi lorsqu'il fut offert à l'homme de Dieu. Il en fera le quartier général de ses Missions.

La Mission.

Ces Missions, ou plutôt *la Mission*, comme on disait dès cette époque, avait pour but la constitution d'une société de prêtres en vue de l'évangélisation des campagnes. Les missionnaires agissaient avec une simplicité qui appartient à la manière même de Monsieur Vincent. Rien de spectaculaire. Rien de majestueux ou d'emphatique. Il fallait, en bien des cas, repartir de zéro. Venus avec un modeste chariot transportant un mobilier non moins modeste, ces congréganistes cherchaient gîte dans une maison aussi pauvre que possible, assistés d'un coadjuteur pour les soins matériels. Et leur enseignement commençait, tout direct, tout familier, pour aboutir à un vivant dialogue, et ils ne repartaient qu'après être parvenus à remettre en marche des paroisses jusque-là somnolentes ou éteintes. C'est ainsi qu'appelés par le grand

évêque Alain de Solminihac, des missionnaires vinrent à Cahors où fut créé le premier séminaire de plein exercice. On en fit un séminaire modèle, rayonnant jusque dans une campagne qui, contrairement à la cité gardienne de science et de foi, connaissait les affres d'une désagrégation toujours plus accusée, devant l'atonie et l'impuissance d'un clergé peu instruit, peu digne dans ses mœurs, et peu soumis à l'autorité légitime.

C'est l'honneur de Cahors et du Quercy d'avoir été à l'avant-garde de la réforme catholique, et c'est leur chance et leur victoire d'avoir vu, grâce aux cadres constitués par les Lazaristes, des générations de prêtres marquer de l'heureuse empreinte du saint fondateur des générations de séminaristes.

La Charité.

La *Mission* n'allait jamais sans la *Charité*. Bénéficiant de circonstances qu'il ne cherchait pas à violenter, qu'il attendait, au contraire, avec une insigne patience, Vincent de Paul créa les Charités, doublant ainsi l'œuvre de prédication d'une œuvre d'assistance sociale. Les Dames de la Charité devaient se tenir à l'affût de toutes les manifestations de la misère pour s'employer à les combattre et à y remédier. Elles appartenaient souvent à ce qu'on appelle le plus grand monde, et je ne dis pas qu'il n'y eut pas chez quelques-unes ce que nous appelons aujourd'hui du snobisme pour y occuper une place et y tenir un rang. Il y eut aussi chez la plupart un élan tout sincère qu'il faut avoir l'équité de reconnaître et d'admirer. Monsieur Vincent, qui possédait le don de toucher les cœurs, était parvenu à des résultats surprenants. Un jour, la femme du président Lamoignon dit à une amie : « *Ne pourrions-nous pas, à l'imitation des disciples qui allaient à Emmaüs, dire que nos cœurs ressentaient les ardeurs de l'amour de Dieu, pendant que Monsieur Vincent nous parlait ? J'ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme vient de nous dire.* »

Louise de Marillac.

Ce qui importait, c'était, non pas les agents de la Charité, mais l'institution elle-même. Pour éviter une sclérose possible, qui eût pu être la conséquence d'un changement de mode, Monsieur Vincent attendait l'heure H, lui permettant de parfaire son entreprise et lui assurer une durée. Une femme de grande classe, qui deviendra, en quelque sorte sa doublure, et qui est inséparable de son nom comme Claire

l'est de François d'Assise, Scholastique de Benoit, Mme Chantal de François de Sales, vivait sous sa direction depuis un certain nombre d'années quand, par intuition, il comprit qu'elle pourrait, qu'elle devrait être la pierre d'angle de l'institution nouvelle. J'ai nommé Louise de Marillac, veuve d'Anoine Le Gras. Elle se verra confier la responsabilité de filles venues de nombreux villages pour remplir auprès des pauvres et des malades les tâches requises par leur état et leurs besoins, et que rebutaient telles dames peu habituées à les remplir. Et c'est là encore un des sublimes chapitres du grand siècle, un de ceux par quoi justement ce siècle fut grand : ces remous spirituels, emportant le flux des générosités — Monsieur Vincent avait vu accourir vers lui, de Suresnes, alors en pleine brousse, une simple paysanne, Marguerite Naseau, le priant d'utiliser ses services, pour « *faire les saignées, les lavements, panser les plaies, faire les lits et veiller les malades qui sont seuls et qui tendent à la mort* » (je cite un document du temps). D'autres filles de même condition imitèrent cette femme au grand cœur, et Vincent de Paul fût-il aussi comme contraint à une fondation nouvelle, qu'il ne pouvait d'ailleurs organiser sans le concours d'une auxiliaire de la classe et de l'envergure de Louise de Marillac, l'envoyée indispensable non moins providentielle que la jeune Marguerite Naseau.

Les Filles de la Charité.

C'était le point de départ de la société charitable qui deviendra, en 1633, la société des Filles de la Charité, plus connues sous le nom de *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*, et qui, en 1659, apporteront à Cahors les bienfaits de la révolution pacifique et silencieuse accomplie par un amour tendu vers toute souffrance et tout abandon. Elles ont rendu de si éminents et innombrables services au monde qu'elles jouissent, comme je l'ai dit, d'une affection universelle. Elles ont à ce point forcé, par tant de mérites accumulés, les attentions divines que l'une d'elles — et c'est la récompense terrestre de toutes — a été jugée digne, en l'an 1830, de voir de ses yeux, dans une chapelle parisienne de la rue du Bac, le visage de la Mère de Dieu et de recevoir la révélation de la Médaille miraculeuse.

Le recrutement des Filles de la Charité devait s'élargir peu à peu. Toutes les classes de la société ont voulu être représentées dans la milice charitable, entraînée par la petite vachère de Suresnes, en attendant d'être gouvernée par Louise de Marillac. L'ambition de Vincent de Paul pour ces servantes des pauvres était très élevée. Dans une de ses con-

férences, je relève ces mots qui demandent à être pesés et qui vont loin : « *Voyez-vous, mes filles, leur dit-il, qui dit charité, dit Dieu ; vous êtes Filles de la Charité, donc vous devez vous former à l'image de Dieu.* » Ce n'est pas, dans sa pensée, une figure de rhétorique, un symbole quelconque. Chaque Sœur de Saint Vincent de Paul est appelée à reproduire le visage divin. Et cela non pas dans la clôture d'un monastère, mais au delà des grilles, en plein champ de bataille humain, dans la rue, dans les taudis, dans les hôpitaux, armées de la force et de la pureté de Dieu. » « *Elles n'auront pas, précisait Monsieur Vincent, d'autres monastères que la maison des pauvres. Pas d'autre cellule qu'une chambre de louage. Pas d'autre chapelle que l'église paroissiale. Pas d'autre clôture que l'obéissance. Pas d'autre grille que la crainte de Dieu. Pas d'autre voile que la sainte modestie.* » Et même pour sauvegarder l'esprit de liberté qu'il voulait à la base de son institution, Monsieur Vincent n'imposa point de vœux perpétuels : l'engagement, par promesse privée, n'étant valable que pour un an.

Un Saint pour notre temps.

Mesdames, Messieurs, j'en ai fini avec la biographie rapide et un peu survolée de saint Vincent de Paul, bien que sa vie ne s'arrête pas là, mon dessein n'ayant été que de rappeler, à grands traits, la genèse de son action pour aboutir aux fondations essentielles de son entreprise missionnaire et charitable. Ce que je voudrais marquer maintenant, c'est à quel point il est de notre temps. Sans doute un saint dans l'immense cycle que déroule à nos yeux la liturgie, demeure-t-il actif après sa mort et sa canonisation. Chaque jour de l'année est consacré à l'un ou à plusieurs d'entre les saints. D'ailleurs sont-ils tellement séparables ? En tous cas, un grand nombre n'ont pas de participation *extérieure* active aux événements actuels et ne comptent pas une postérité spirituelle qui prolonge leur existence. Tel n'est pas le cas de saint Vincent de Paul, et je suis frappé de constater à quel point, depuis une cinquantaine d'années, on se tourne vers lui pour l'interroger, le consulter, le découvrir, non pas « tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change », car j'ai le sentiment que dès ici-bas il faisait rayonner ses traits éternels, mais tel qu'il était vraiment, corps et âme, sous les yeux de ses proches.

L'hommage des Lettres.

C'est le mérite de l'abbé Henri Bremond d'avoir mis en lumière, dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux*

en France, que le xvii^e, loin de se résumer comme le voulait Sainte-Beuve, dans le sévère et presque inhumain Port-Royal, élevait très haut le flambeau de la spiritualité avec des personnages fidèles à l'orthodoxie de l'Église tels que Vincent de Paul. Presque en même temps, Mgr Calvet, plus proche de son intimité peut-être parce qu'il est homme de terroir et d'esprit paysan, l'a mis au premier rang de ceux qu'il appelle les *Pères de l'Église de France*. Paul Renaudin n'avait qu'à suivre la pente de sa générosité naturelle et son sens des rédités terriennes pour nous retracer la vie intérieure et extérieure du petit père des Landes devenu pasteur d'âmes innombrables. René Benjamin, qui appartenait à une autre famille intellectuelle, se souvenant des épreuves de la guerre, vécues avec son cher *Gaspard*, magnifiait l'apôtre héroïque penché sur toutes les infortunes. Henri Lavedan, qui précédemment se plaisait surtout à décrire les mœurs du Boulevard, décidait un jour de nettoier sa plume et de dépeindre Vincent de Paul, traçant au milieu de l'épaisseur des égoïsmes humains, les boulevards de la charité. Victor Giraud, ému d'admiration devant ce miroir de Dieu, interrompit ses *Maîtres de l'Heure*, pour présenter, à son tour, un Maître de l'Heure qui, bon écrivain lui aussi, de goût sûr et de ton direct, éclipsait tant d'autres écrivains par ce qui passe toute littérature. Et je devrais citer encore autrement qu'en indiquant leurs noms, Georges Goyau — trop négligé aujourd'hui, et qui possédait éminemment une âme à la ressemblance de celle de saint Vincent, — Léonce Collet, Joseph Malègue, Henri Pourrat, Jean de la Varenne, Daniel-Rops qui vient de présenter les textes choisis du Saint par le P. Chaulumeau. Mais comment oublierai-je le monument de science hagiographique que nous donna un grand Lazariste, Pierre Coste, éditeur de la correspondance et des conférences du saint fondateur de sa Congrégation, et qu'il intitula *Monsieur Vincent, le grand saint du Grand Siècle* ? C'est la source à laquelle tous les autres ont dû puiser, et à laquelle auront recours après eux les nombreux biographes nouveaux que va susciter la commémoration prochaine du troisième centenaire de la mort du saint.

L'hommage de l'Écran.

La survivances de saint Vincent de Paul dans le domaine de la création littéraire ou artistique s'est encore manifestée avec éclat par le film dont je parlais tout à l'heure où Pierre Fresnay représentait, avec un incontestable souci de fidélité, ce personnage d'exceptionnel format. Je l'ai dit déjà. Ce film n'est pas sans défauts, mais il convient de reconnai-

lie, et je ne pense pas qu'on en puisse faire un meilleur éloge, qu'il créa dans certaines salles, ainsi que j'ai pu le constater, une atmosphère inhabituelle au cinéma. Le silence était absolu, comme dans une église. Un ange passait. Bien des yeux étaient embués de larmes. Le meilleur de chacun était touché et ne demandait plus qu'à se communiquer. Ils le savaient, ces solliciteurs qui, à la sortie (fait inhabituel encore ou assez rare au cinéma), se pressaient pour recueillir les espèces sonnantes et trébuchantes de cette haute émotion. Ah ! voyez-vous, l'humanité, surtout, lorsqu'elle est privée d'un climat surnaturel, garde encore sa capacité de dépassement et sent bien que ce ne sont pas les théories et les morales à la petite semaine qui peuvent l'aider à s'accomplir : ce que chacun possède en soi de préservé et d'intact se libère alors et voudrait se donner à un Etre représentant la plénitude de ce qu'il détient partiellement. L'âme aspire à retrouver sa patrie. L'amour aspire à pénétrer au sein même de tout Amour. On ne cherche plus un Dieu qui représente une abstraction, mais un Dieu qui soit une Personne.

L'hommage des Œuvres sociales.

Tout ce qui se révèle, à une haute ou basse échelle, de généreux et de charitable aujourd'hui, porte le sceau de saint Vincent. Les *Conférences* qui se sont groupées sous son nom il y a plus d'un siècle connaissent aujourd'hui une expansion qui, pour ne pas être bruyante, n'en est pas moins effective et efficace. Le Secours catholique, le mouvement créé par l'abbé Pierre, et tant d'autres réalisations nouvelles du même genre, au service des réfugiés, des migrants, des victimes des révolutions, des guerres, de la famine, des catastrophes de tous ordres, font immédiatement penser à l'attitude des bras ouverts de ce pasteur d'âmes. Sans doute la charité existait-elle avant lui, et, après avoir reçu sa définition parfaite des lèvres du Christ, avait-elle été explicitée à merveille par saint Paul et saint Jean. Et, au Moyen Age, François d'Assise était-il apparu comme la physionomie la plus proche de celle de Jésus que le monde ait pu connaître. Mais Vincent de Paul, — sans effacer quoi que ce soit, sans faire oublier qui que ce soit, — intervient pour des temps nouveaux, avec un langage à la fois ancien et nouveau. Loin de clore un cycle, il semble se tenir à l'avant-garde du monde moderne, et rien, dans son langage, dans ses méthodes et dans ses œuvres, ne nous laisse l'impression d'être périmé.

Le Saint de l'ère atomique.

J'oserais le croire : Vincent de Paul, et, en le désignant, j'entends bien désigner aussi tous ceux qu'anime son esprit, est, par excellence, le saint de l'ère atomique. Bergson, on le sait, disait qu'il faudrait un supplément d'âme pour faire face aux démesures du monde moderne. Depuis la mort de Bergson, ces démesures ont pris des proportions gigantesques, et l'expression, *supplément d'âme* nous paraît faible et insuffisante aujourd'hui. Il faut des âmes extraordinairement dilatées, des âmes de feu, et, en même temps, simples, fortes, équilibrées, joyeuses, optimistes comme l'était celle de saint Vincent, pour correspondre aux exigences du monde actuel. La charité est un de ces mots faciles, recouvrant des réalités très difficiles, dont les intellectuels probablement abusent (il est si commode d'écrire sur la charité), et qui requiert beaucoup d'effacement et de discrétion. Il ne s'agit pas seulement d'écrire. Il faudrait pouvoir vivre comme on écrit.

L'homme d'aujourd'hui connaît mieux la matière, domine mieux la nature, est mieux capable, hélas ! d'agir sur autrui et jusqu'au viol de la conscience et de l'intelligence. Il vit suivant un rythme précipité, accéléré, dans un contact, par les sons, les voix, les images, avec l'univers tout entier. Il sait instantanément le sort de ses semblables les plus éloignés de lui géographiquement et n'ignore pas que tel fait les concernant peut retentir sur son existence elle-même et commander son propre destin. Et en même temps, que ses horizons s'élargissent et que son information s'universalise, il se sent de plus en plus le prisonnier de sa spécialité, car il n'y a plus place dorénavant sur notre planète pour des esprits universels. « *Le monde est devenu trop grand pour nous* », écrit Oppenheimer, et Jean Rostand n'exagère d'aucune façon en affirmant que l' « *homme est devenu un dieu avant de savoir qu'il est un homme* ». L'homme est vertigineusement lancé dans une aventure, sans qu'on sache s'il pourra jamais limiter et dominer sa propre puissance.

Ce monde nouveau en état de gestation bouleverse nos conceptions, nos traditions, nos habitudes. Les responsabilités de l'éducation se sont accrues en même temps que les difficultés de l'éducation se sont multipliées. La désagrégation de beaucoup de familles n'est pas une rareté, même dans ce qu'on appelle le meilleur monde. La jeunesse est exposée, plus peut-être, qu'elle ne le fût jamais. L'argent est roi. Le confort est la préoccupation numéro un de la plupart, et certains ont quelque excuse à s'en émerveiller et à y tenir pour avoir trop longtemps connu les humiliations et le dé-

goût d'intérieurs médiocres ou misérables. La délinquance juvénile, la criminalité juvénile se développent et, même dans des sphères sociales, où elles étaient naguère inconnues et même impensables. L'ennui de vivre, le dégoût d'aimer, l'absence de but et d'idéal se trahissent dans beaucoup d'aveux. La France a connu une crise politique dont elle a failli périr. Mais, ce qui domine tout, c'est une crise morale et intellectuelle qui attend encore des remèdes, des solutions, et, en premier lieu, une dénonciation qui ne soit pas négative mais constructive. Car il est trop commode de dénoncer pour dénoncer, de démolir sans songer à réédifier. Une affirmation a retenti, au lendemain de la guerre, à laquelle il n'a peut-être pas été assez répondu : « *L'enfer, c'est les autres* » (1). On a eu raison de s'en scandaliser. Mais il nous appartient à nous de prouver le contraire.

Je suis sûr que la réforme intellectuelle et morale viendra et s'accomplira. A bien des indices, on perçoit qu'elle se dessine. Elle trouvera ses maîtres, ses guides, ses missionnaires. Mais, quoi qu'il en soit, dans le monde de demain, un saint Vincent de Paul garde sa place, et non seulement sur le chemin des pauvres et des affligés, mais dans toute la vie sociale, car ce monde a surtout besoin d'amour.

Ce monde a besoin d'amour.

L'intelligence, d'abord, doit se tourner vers l'amour.

Je suis tout le premier à condamner un certain état d'esprit bien-pensant. Mais, ne confondons pas. Il y a des bien-pensants coupables et inexcusables dans leur satisfaction béate, leur égoïsme, leur hauteur méprisante à l'égard d'autrui, leur stupide volonté de vivre en vase clos, d'ignorer ceux qui pensent mal, de fuir cette table des pécheurs à laquelle le Christ ne dédaigna point de s'asseoir.

Mais, j'entends encore Paul Claudel, de sa grosse voix monotone, me disant à propos d'autres bien-pensants : « *leurs détracteurs ne les valent souvent pas, car ils ont multiplié, sans pharisaïsme, de hauts exemples, et donné, sans calcul, à l'Eglise et à la patrie des serviteurs innombrables, tandis qu'il est bien porté chez d'autres de critiquer sans servir.* » A force de dénoncer la malfaisance des honnêtes gens, on en est arrivé à détourner la jeunesse du conseil pascalien : *apprenons à bien penser*, et à la porter à penser mal et à agir mal. Mais, qui ne voit que l'honnêteté élémentaire ne suffit plus ? Il faut la dépasser pour affronter notre épo-

(1) J.-P. Sartre.

que. Les vertus naturelles représentent une base à respecter et à maintenir : quand on les tient, tout est permis, tout est possible.

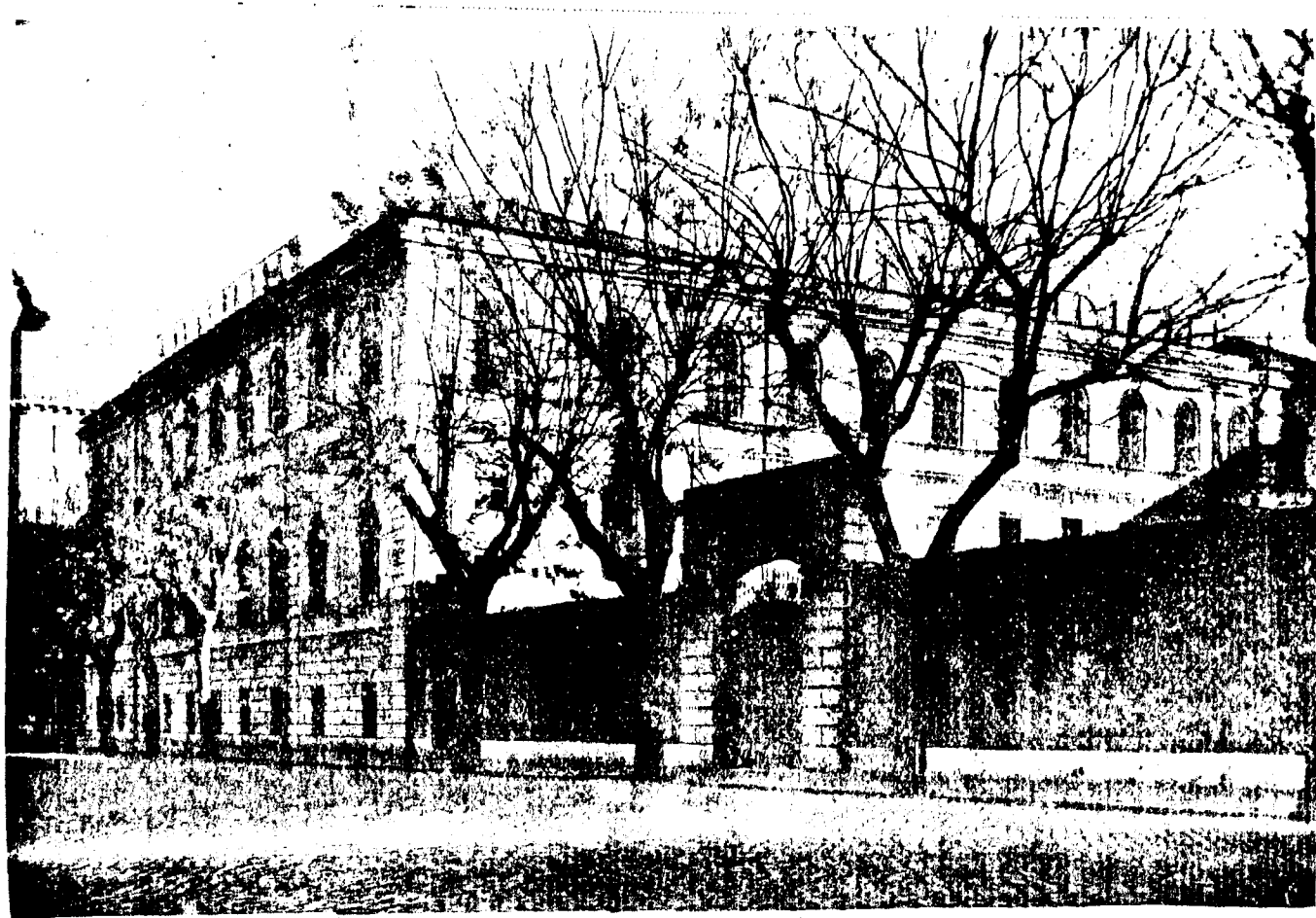
L'opinion publique, et celle de l'élite en particulier, oublie trop à ce sujet le pouvoir dont elle dispose. Le succès des malfaiteurs intellectuels tient, pour une part, à l'abdication de ceux qui surprennent les périls et, devant leur énormité, s'imaginent impuissants. La presse, la littérature, le cinéma, la radio et la télévision auraient une toute autre tenue si ceux qui s'affligent de leurs déviations osaient s'affirmer.

Je songe parfois à la solitude de ceux qui, selon le mot mémorable du maréchal de Lattre, se refusent à subir. Car ils sont plus nombreux qu'on ne le dit généralement, les jeunes, qui ne subissent pas. J'ignore beaucoup d'associations, de groupements, de milieux, mais, dans un domaine que je connais un peu, le domaine littéraire, je ne constate pas sans espoir, par exemple, que l'auteur le plus lu en France et le plus traduit à l'étranger, est Saint-Exupéry, dont l'œuvre, sans être totalement nôtre, débouche sur le spirituel et peut acheminer à des paliers supérieurs. C'est une grande erreur de ne voir que les tares d'une époque, comme c'en est une autre de les ignorer. La confusion qui nous entoure est telle que nous ne pouvons nous représenter exactement l'état des cœurs et des esprits. Nous sommes peut-être au départ d'un élan vers une rénovation. Mais la clé de l'avenir, c'est Vincent de Paul qui nous l'apporte, non pas qu'il représente à lui seul toute la charité, mais il lui a conféré un sens nouveau, il l'a dotée d'un style qui n'existait pas avant lui et qui commande le monde moderne. Charité envers les déshérités du monde, qui ont faim et soif de nourritures terrestres et de justice humaine. Charité envers les intelligences, détournées de leur fin et aspirant à l'épanouissement dans la lumière. Charité contre les violences, contre les exactions, contre les attentats à la dignité de l'homme, dans le respect des lois légitimes et des données de l'expérience et du bon sens. Saint Vincent de Paul se reconnaîtra de plus en plus en des formules peut-être inédites d'une charité capable encore d'approfondissements et d'élargissements, cernant ce monde en danger de mort pour le sauver.

Je voudrais, Mesdames, Messieurs, terminer par cette remarque. Nous fêtons en ce jour trois siècles d'activité des Filles de la Charité dans votre cité. D'autres commémorations semblables sont prévues ailleurs. Nous avons un enseignement à retirer d'une telle journée... Comment les incroyants

comprendraient-ils le sens du service rendu par ces religieuses quand nous-mêmes nous n'accomplissons pas toujours l'effort de remonter aux causes, aux origines, à la raison d'être... On parle avec justice de désintéressement et de l'esprit de sacrifice des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. On jugerait plus lucidement encore le merveilleux don d'elles-mêmes qu'elles font à la société, si l'on voyait qu'elles cherchent moins une récompense dans l'au-delà, qu'un *accomplissement* parfait de leur personnalité dans la possession de ce Dieu en qui réside le secret de leur vie. Notre hommage à leur dévouement serait stérile et indigne d'elles si leur exemple ne suscitait, chez quelques-unes une imitation à la lettre. Et je ne parle pas seulement pour ces femmes à la vie vacante, et à la vocation incertaine qui, apprenant, comme saint Vincent, à lire dans le visage humain des abandons et détresses qui appellent le renoncement à tout ce qui n'est pas la charité active. Je pense à chacun d'entre nous, qui avons sans doute à nous instruire encore sur le support d'autrui, sur la générosité du langage et des jugements, sur la consécration à des œuvres sociales qui n'ont jamais assez d'ouvriers. Une journée de commémoration comme celle-ci, ce ne doit pas être une apothéose sans lendemain. C'est une page qui se tourne pour une nouvelle page qui va s'écrire. De même que Dieu est, en quelque sorte, plus jeune chaque matin, la vie chaque matin est nouvelle. Il est requis de chacun de devenir un être nouveau à chaque lever de soleil.

Louis CHAIGNE.



M. LEONARD PETERS
21 août 1876-18 avril 1959)

Pour évoquer la figure de M. Léonard Peters, décédé le 18 avril 1959 (voir supra p. 47), notamment supérieur de Dax (1920-1926), visiteur et directeur des Sœurs de Belgique (1926-1947) (Annales, t. 110-111, pp. 315-319), et assistant général de la Congrégation de la Mission (1947-1955) (cf. Annales, t. 102, pp. 468-490), deux conférences ne furent pas de trop. Après quelques témoignages de M. Castelin, M. Bizart qui a longtemps connu et particulièrement apprécié ce cher confrère, lui a rendu le témoignage suivant, avec cœur, avec âme.

LES DERNIERS JOURS.

Pour apprécier à sa juste valeur le bon et vénéré M. Peters, il faut savoir se libérer de la vision un peu pénible qu'il donnait de lui-même les derniers mois de sa vie.

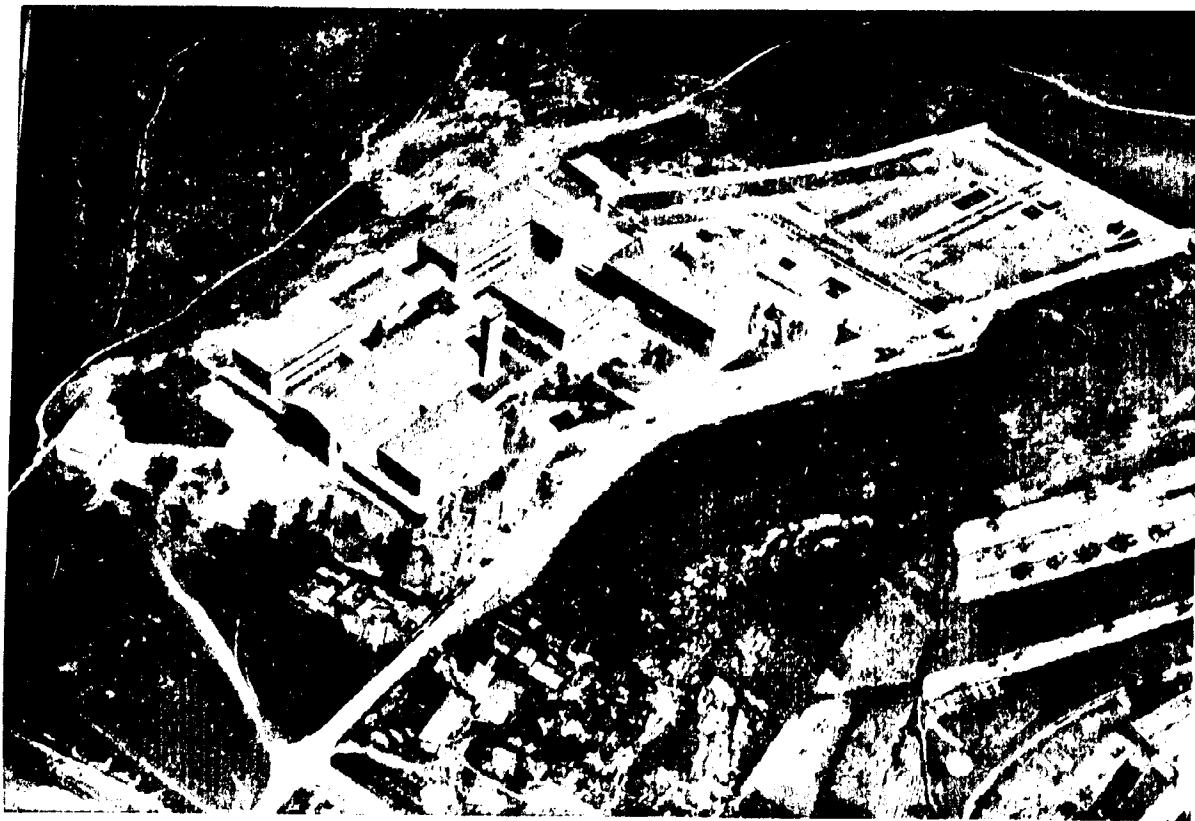
Ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'on le voyait, depuis quelque temps, aller, d'un pas lourd et trainant, à travers les corridors de la Maison-Mère, la tête basse, le buste incurvé, l'ardo fripé à la main, en quête d'un renseignement à obtenir sur le jour où l'on était, l'office qu'il fallait réciter, etc...

C'était plus pénible encore pour moi qui l'avais connu solide et judicieux aux différentes époques de sa vie, de le voir comme égaré et perdu, me demandant avec une simplicité et une humilité touchantes de vouloir bien l'accueillir, de lui donner quelque travail, comme s'il venait d'ailleurs et que la Maison-Mère ne fût pas sa maison.

Très vite il se ressaisissait et réalisait qu'il était à Saint-Lazare et non à Liège, et qu'il avait ici son domicile habituel et sa chambre. Il était plus réconfortant de le voir avec un prêtre, étranger à la maison, s'en aller du côté de son bureau pour y recevoir ce prêtre et le confesser sans doute.

Jusqu'à la dernière minute, avant la chute qu'il fit devant la porte de la salle d'oraison, le samedi 11 avril à midi, il fut un confesseur exemplaire, à la mémoire fidèle dans l'énoncé des paroies sacramentelles. Je pus encore m'en rendre compte moi-même le matin de ce samedi, tandis que je lui faisais ma confession hebdomadaire pendant l'oraison. J'avoue que depuis un certain temps je contrôlais avec attention sa petite morale et surtout la formule de l'absolution. Ce matin-là, pas une hésitation. Une seule chose me surprit : c'était la veille de la fête de la Translation, et aucune allusion ne fut faite à saint Vincent de Paul. J'en conclus, à part moi, qu'il avait perdu, une fois de plus, la notion du temps. Il vivait dans l'immédiat et ne pouvait plus relier la minute présente avec celle qui précédait ou celle qui allait suivre.

L'épreuve qu'il sentait douloureusement était tout autant pour lui que pour nous qui l'avions connu si différent, et si précis dans ses souvenirs.



ROME. — Maison provinciale des Filles de la Charité (*Regina Mundi*)
Vue aérienne (décembre 1958)

I. — LE TEMPS DES ÉTUDES PRÉPARATOIRES AU SACERDOCE ET AU MINISTÈRE

Mais, reprenons la vie du bon M. Peters à ses débuts et suivons-en les étapes successives. Nous aurons ainsi l'occasion de contempler et d'admirer une belle personnalité, et une riche activité : un exemplaire remarquable de prêtre et de lazariste, bien doué, parfaitement équilibré, apte à la conduite et à la formation des autres.

Léonard Peters est né le 21 août 1876, à Wahlhausen, au Grand Duché de Luxembourg, dans une famille profondément chrétienne qui comptait onze enfants, dont deux moururent en bas âge.

Il avait un oncle, Pierre Peters, originaire de Wahlhausen, lui aussi, et admis dans la Congrégation comme frère coadjuteur en mai 1867. Ce frère fit les vœux à Paris le 19 juillet 1870 (le jour même de la déclaration de guerre) et passa toute sa vie à Loos-lez-Lille, de 1869 au 15 décembre 1891.

Cet oncle avait déjà fait connaître les Lazaristes à son neveu Nicolas Peters, de cinq ans plus âgé que Léonard (cf. *Annales*, t. 101, pp. 263-265). Il fut encore sans doute à l'origine de l'envoi de ce dernier à l'école apostolique de Wernhoutsburg en Hollande, où Nicolas l'avait précédé.

1. *Études secondaires à Wernhout.*

Mais auparavant on avait envoyé Léonard étudier le français pendant un an ou deux à Bailleul, à l'orphelinat de garçons tenu par les Filles de la Charité. Là, je crois, il fit la connaissance d'Albert Narguet et noua avec lui une amitié qui ne s'attêdit jamais.

À *Wernhout*, Léonard Peters fut un élève sage, un modèle : studieux, sérieux, consciencieux, et déjà foncièrement pieux.

Il n'avait rien de brillant, ni dans l'art d'écrire, ni dans celui de la déclamation ou de la lecture, mais assez régulièrement il se classait parmi les premiers de son cours. Il jouissait d'une mémoire très sûre, ce qui — avec l'application acharnée au travail — lui valut d'être plus apprécié par le professeur de rhétorique d'alors, M. Dubois, que tel prestigieux littérateur et causeur, Ernest Sarloutte, par exemple.

Sur la question chant, sports, jeux, patinage, le jeune Léonard ne semblait pas doué pour émerger. Il était de ceux dont on ne parlait guère, mais qu'on estimait beaucoup.

Il prit la soutane le 19 juillet 1896, et fut admis au *Séminaire interne de Paris*, le 7 septembre suivant, par M. Alfred Louwyck, directeur en charge.

2. *Études supérieures à Paris et à Rome.*

Au séminaire, comme aux études, Frère Peters se distingua par ses qualités foncières de piété, d'amabilité, de serviabilité et d'acharnement au travail. Il n'appartenait pas au groupe des

bricoleurs, des amateurs, des artistes en herbe et autres dilettantes. On le trouvait parmi ceux qui suivaient volontiers les cours particuliers de M. Pouget pour l'hébreu et pour les sciences. Par le directeur des Etudes, le bon M. Delanghe, il était tenu en singulière estime et affection.

Quand il fut ordonné prêtre à Saint-Lazare par Mgr Potron, le 24 mars 1902, en la fête de la Sainte Trinité, on chuchotait entre nous qu'il pourrait bien être désigné pour aller à Rome prendre les grades en théologie. En fait, il y fut envoyé avec MM. Suylen, Roussel, Dehock, et, en deux ans, grâce à son assiduité au labeur et à sa mémoire tenace, il trouva le moyen d'obtenir un double doctorat en philosophie et en théologie, et une licence en droit canonique.

De ses études supérieures et de ses succès il ne parlait jamais. Mais il restait en correspondance avec les étudiants de Paris et il nous racontait dans ses lettres, ses entrevues avec le P. Genocchi et autres célébrités romaines d'alors. Les questions scripturaires le passionnaient, tout comme les problèmes d'histoire et de dogme soulevés par les tenants de ce que Pie X appellera bientôt « les Modernistes ». Mais, au milieu de cette effervescence, M. Peters restait sage, prudent et doctrinal. Nous étions très curieux de savoir ce que l'on disait dans les milieux romains sur tous ces problèmes délicats. M. Peters, très averti, nous servait d'agent de liaison entre les professeurs de Rome et nos maîtres de Saint-Lazare, MM. Pouget et Jean notamment. On travaillait ferme aux études, et l'on était fier des professeurs qui nous guidaient dans l'acquisition des sciences bibliques et théologiques.

II. — PLACEMENTS ET OFFICES DIVERS

1. *Italie et Sicile. Larino et Piazza Armerina.*

En 1904, si je ne me trompe, le Pape Pie X avait confié à la Congrégation, la direction de quelques séminaires dans le sud de l'Italie et en Sicile. Sous l'influence des lois sectaires contre les congrégations, nous avions dû quitter les grands séminaires dont nous avions la charge en France. Plusieurs confrères et supérieurs appréciés, tels M. Verdier, M. Durand, M. Frasse, M. Misermont, M. Narguet, M. Briffon, M. Dubus et d'autres avaient accepté de mettre leurs talents et leur dévouement à la disposition du Saint-Père et de la Congrégation des Séminaires dans plusieurs établissements de l'Italie du sud et de la Sicile.

Larino, près de Campo Basso.

M. Peters, à la rentrée de 1904, fut placé à *Larino* sous l'autorité de M. Misermont. Il aimait à rappeler, en petit comité, comment, en 1904, avant de partir à Larino, il nous accueillit à la Maison Internationale, MM. Bayol, Catteau et moi, et nous fit faire connaissance avec la cuisine italienne (*spaghetti et vino dei castelli*), là-haut à « Monte Cavo », où il nous avait emmenés en excursion, pour libérer notre supérieur, M. Debruyne et son assistant, M. Fontaine, de notre présence un peu gênante, lors

d'un grand repas offert à Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. Nous étions ravis d'ailleurs de prendre notre liberté et de laisser notre place aux invités protocolaires de la Maison Internationale : Mgr Tiberghien, Mgr Glorieux, Mgr Vanneufville...

Il faut bien l'avouer, la vie était plutôt dure dans les séminaires de *Larino*, *Noto*, *Caltagirone*, *Piazza Armerina*, *Girgenti* etc... Aussi c'était un charme pour nous, pendant les vacances de Noël ou de Pâques, de revoir parfois nos condisciples à la Maison Internationale et de les entendre raconter les aventures de leur vie de professeurs et leurs exploits dans le maniement délicat de la langue italienne.

Piazza Armerina.

A *Larino*, M. Peters ne resta que deux ans. En 1906, il fut placé en Sicile, au séminaire de *Piazza Armerina*, sous l'autorité de M. Misermont. Il resta dix ans dans ce séminaire perdu au centre de la Sicile. A plusieurs reprises, de *Noto*, où j'avais été placé en 1906 chez M. Verdier, je suis allé le voir. Le voyage était des plus pittoresques alors. A un moment donné, il fallait prendre la voiture postale à deux chevaux, flanquée de deux carabiniers chargés de la police des routes. Pour nous, les jeunes, c'était une nouveauté, et, au terme du voyage, chez M. Dubus à *Piazza Armerina* depuis 1907, comme chez M. Durand à *Caltagirone*, on se délectait à entendre nos aînés nous raconter des histoires qui nous auraient donné le frisson, si nous n'avions déjà appris nous-mêmes à ne pas nous émouvoir pour si peu... par exemple lorsque sur les murs du séminaire nous lisions, tracé en grandes lettres : « *Errica il vespro siciliano* », et autres aménités de ce genre.

2. De 1916 à 1926, nous trouvons M. Peters à *Dax*. Après la déclaration de guerre, en 1914, il avait fallu quitter, peu à peu, les séminaires de Sicile. Au surplus, les plus jeunes professeurs français avaient été mobilisés dès le début. Luxembourgeois, M. Peters avait pu rester et être placé à *Dax* comme professeur et sous-directeur d'abord, et, à partir de 1920, comme supérieur.

Lorsque, en 1925, N.T.H.P. Verdier envoya les étudiants de Saint-Lazare à *Dax* et me désigna moi-même pour être un de leurs professeurs, nous nous trouvâmes tous, maîtres et élèves, sous la ferme autorité d'un supérieur qui, depuis 1920, avait donné sa mesure et connaissait parfaitement le milieu d'acquois. Ce supérieur, M. Peters, ne manquait pas de prestige, puisque bientôt le bruit courait que l'évêque de *Dax*, Mgr de Cormont, voulait faire nommer le supérieur de Notre-Dame-du-Pouy évêque auxiliaire de son diocèse.

Qu'en était-il au juste ? M. Peters était trop discret pour laisser percer quoi que ce soit de ces tractations. Quoi qu'il en soit, en général les étudiants acceptaient de bonne grâce l'autorité de leur supérieur, qui, dans la fermeté, savait rester compréhensif et bon, d'autant que les professeurs étaient d'accord pour soutenir cette autorité.

3. Liège.

Peut-être voulut-on garder à la Congrégation M. Peters, sollicité et contrarié par les démarches de Mgr de Cormont ? Toujours est-il qu'en 1926, un an après mon arrivée à Dax, on nous prit notre supérieur pour le placer à Liège en Belgique et faire de lui à la fois le supérieur de la maison de Liège, le visiteur de la Province Franco-Belge, et le directeur des Filles de la Charité de Belgique. Le cumul des titres était assez courant à cette époque. Il fallait laisser aux prescriptions du droit canonique, promulgué en 1918, le temps d'être mieux comprises dans leur esprit.

Cette situation se prolongea durant presque vingt ans, jusqu'en 1945. M. Peters, à cette date, ne garda plus que la charge de visiteur et de directeur. A l'occasion des retraites prêchées à Ans-les-Liège, j'ai pu, à diverses reprises, constater à quel point il était apprécié et par les confrères et par les Sœurs. Manifestement, il savait organiser et gouverner. N'avait-il pas à son actif la piété profonde, le jugement sûr, la discrétion et la prudence ? Avec des qualités de ce genre, pas n'est besoin d'être un causeur agréable, un prédicateur éloquent. Il suffit d'être humble, patient et dévoué pour organiser et préparer une province autonome. C'est, je crois, à M. Peters que la Province de Belgique doit son existence et sa prospérité.

Voir dans les *Annales*, t. 110-111, pp. 315-319 : Jubilé de M. Peters, par *Henri Desmet*.

III. — LE QUATRIÈME ASSISTANT GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION (1947-1955) ET LA MISE A LA RETRAITE (1955-1959)

La vingt et unième Assemblée générale, réunie à Paris, du 2 au 18 juillet 1947, élit notre T.H. Père Slattery comme Supérieur général et lui donna comme quatrième assistant de la Congrégation, M. Peters, déchargé de ce fait de son office de visiteur et de directeur des Sœurs.

Le nouvel assistant fut installé dans la dernière chambre du couloir qui débouche sur la Procure, non loin du petit escalier qui mène directement à la porterie. Cet escalier sera bien connu des prêtres nombreux qui, peu à peu, choisirent M. Peters comme directeur de conscience. Est-ce indiscret de dire que parmi ces prêtres il y eut des personnalités marquantes ? Il est mieux de faire leurs noms.

En dehors du grand Conseil du lundi et des visites faites par les confrères étrangers qui profitent de leur passage pour traiter certaines affaires du ressort de ce Conseil, les Assistants généraux n'ont pas d'office spécial et peuvent rendre de nombreux services, du point de vue spirituel, au clergé et aux religieux qui fréquentent la Maison-Mère.

M. Peters fut, avec M. Goidin, le modèle du confesseur assidu et recherché. Quel bien n'a-t-il pas fait ! Il sortait assez peu et

restait habituellement dans sa chambre. On était donc à peu près sûr de le trouver chez lui. Aussi eut-il une clientèle fidèle de dirigés qui furent la plupart bien déçus de ne plus le trouver à son poste vers la fin d'avril dernier.

Sur l'activité spéciale de l'assistant général, je n'ai rien à dire. M. Castelin aurait pu nous en dire un mot. Il ne l'a guère fait. Qu'il me soit permis d'avouer que M. Peters et M. Romans étaient les assistants que nous aimions consulter.

La vingt-deuxième Assemblée générale, du 30 juin au 14 juillet 1955 ne renouvela pas son mandat d'assistant général à M. Peters.

Je dois déclarer qu'il en fut ravi et qu'il ne manqua pas de m'en faire la confidence. « Je n'ai plus qu'à me préparer à la mort, me disait-il, à faire un peu de bien par la confession des prêtres et de nos confrères et frères ; cette part reste belle et elle me suffit ; c'est mon office désormais. »

Depuis, on le vit toujours régulier, effacé, fidèle à tous les exercices ; oraison, bréviaire en commun, offices au chœur, chapitre, etc...

Lorsque, ces deux dernières années, je lui disais, le voyant traîner et chanceler, que je le dispensais de l'assistance à certains exercices, de la récitation du bréviaire en commun, de la présence au chœur, il me regardait presque de travers, comme si je voulais l'écartier de la communauté.

Sur l'insistance de certains, je lui laissai entendre qu'il serait mieux soigné et plus tranquille à l'infirmerie. De ce jour, il s'imagina que l'on voulait se débarrasser de lui. Cette idée l'obséda, surtout les deux ou trois derniers mois avant sa mort, et il en souffrit beaucoup.

Il savait pourtant bien à quel point, je l'estimais et je l'aimais. Il me le rendait du reste, il le prouva en réglant avec moi toutes ses affaires d'argent et en me confiant toutes ses intentions pour les transmettre en temps voulu à M. le Visiteur de la Province de Paris.

Hélas ! peu à peu sa mémoire se brouillait ; il lui était difficile, à certaines heures, de distinguer le réel avec ce qu'il avait dans l'esprit et dans le souvenir, et, comme je l'ai dit au début de ces remarques, il souffrit d'une sorte de méfiance, même vis-à-vis de ceux qui l'aimaient le plus.

Sur la fin de cette belle vie, je n'insisterai pas. Tous ont présents à la mémoire : la chute qu'il fit le samedi 11 avril, la brisure du *trochanter*, le transfert à l'hôpital Saint-Joseph, l'impossibilité de l'opérer..., l'administration de l'extrême-onction par M. Castelin..., le retour à l'infirmerie de la Maison-Mère, et la mort dans la nuit du 17 au 18 avril, une mort plutôt douce, sous la garde de M. l'économe qui le veillait.

CONCLUSION

S'il me fallait préciser la *caractéristique* du cher M. Peters, je ne serais pas embarrassé. Sans doute, je devrais me délier de la sympathie qu'il m'a toujours inspirée. Cependant, très différends de tempérament et de genre, nous avons toujours communiqué au même amour de la Congrégation, à la même amitié pour certains condisciples ou confrères. Toute sympathie ou amitié mises à part, en toute objectivité, je dois déclarer que la caractéristique de M. Peters était la simplicité et l'humilité. Loyal et vrai, il l'était jusqu'à la brutalité, me disait quelqu'un. Oui, peut-être... Mais il n'était pas que loyal et vrai. Il avait aussi un cœur d'or, et c'est pourquoi il avait l'amitié si délicate et si fidèle : il possédait également une piété éclairée et profonde qui le mettait au-dessus de l'humain pur. C'était un prêtre, c'était un missionnaire lazariste de tout premier plan. Il avait pour la Compagnie un amour de fils reconnaissant et dévoué. L'ensemble de ces qualités solides et constantes nous empêchera d'oublier sa mémoire et nous forcera à le considérer comme un vrai, un *authentique fils de saint Vincent de Paul*.

La plus grande grâce, dans la vie, est d'avoir le bonheur de rencontrer dans nos maisons des âmes de grande valeur intellectuelle, morale et spirituelle. Ce fut pour moi, en tout cas, une grâce exceptionnelle d'avoir eu au séminaire interne un directeur comme M. Louwyck, aux études un directeur comme M. De-laughe, et des professeurs comme MM. Pouget et Jean.

Ce fut encore une grâce d'avoir comme premier supérieur un maître tel M. Verdier, et ensuite d'avoir été sous les ordres d'un M. Durand à Albi, d'un M. Peters à Dax, d'un M. Bévière à Icos-lez-Lille... Quelles belles et grandes âmes, quels saints missionnaires ! Comme, en comparaison, on se trouve petit, et comme l'on regrette de n'avoir peut-être pas assez profité de leur exemple et de leur influence spirituelle.

Ce soir, ce m'est un devoir de dire et de redire un merci du cœur à ce bon et saint M. Peters qui, à Dax et à Paris, fut pour moi un si bel exemple de piété, de simplicité et d'humilité vinctienne. Dieu veuille lui rendre tout ce qu'il a fait de bien à mon âme de prêtre et de Lazariste.

Paul BIZART.

ANGERS

VOYAGES ET SEJOURS EN ANJOU DE LOUISE DE MARILLAC (1639-1646) ET DE VINCENT DE PAUL (1649)

A deux reprises, sainte Louise de Marillac se rendit à Angers. Une première fois, sur la fin de 1639, pour y aller installer les Filles de la Charité (1). Devant cette première fondation, loin de Paris, Vincent de Paul encourage Mademoiselle Legras et lui trace son itinéraire. Elle prendrait le coche de Châteaudun, ferait ses dévotions à Notre-Dame de Chartres et de là descendrait jusqu'à Orléans pour emprunter le *coche d'eau* et descendrait ainsi la Loire, après un pèlerinage à Notre-Dame de Cléry. Ainsi fut fait. Après Tours et Saumur, ce fut encore le troisième pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers... (Cf. Uzurcau : *Andegaviana*, 31^e série, pp. 251-256).

(1) Cette fondation d'Angers fut vivement souhaitée et préparée par la Présidente Goussault, si attachée et si dévouée aux œuvres vincentiennes. « Grande servante de Dieu, grande sainte, elle aimait beaucoup votre Congrégation », atteste Vincent de Paul lui-même (« Conférence aux Filles de la Charité », édition 1952, pp. 352, 544). Mme Goussault, née Geneviève Fayet, appartenait à la riche bourgeoisie de l'Anjou, où elle possédait à Bourgneuf un domaine important (Coste, « Monsieur Vincent », t. I, pp. 339-342).

Son mari Antoine Goussault, seigneur de Sauvigny, Président de la Chambre des Comptes, meurt en 1631, à l'âge de quarante-sept ans. Après dix-huit de mariage, elle lui avait donné treize enfants dont cinq seulement survécurent à leur père.

Dès 1632, avant la fondation de la Compagnie des Filles de la Charité, Mme Goussault, charitablement liée à Mlles Legras et Potailhon, formait avec elles, écrit Monsieur Vincent, « une bonne petite Compagnie ». Riche, belle, extrêmement bonne, d'un esprit agile, d'un caractère engageant, elle mande d'Angers, le 16 avril 1633, une lettre à Monsieur Vincent, ravissante en son genre, où on la trouve « sympathique et ouverte. »

En juillet 1634, lors de la première Assemblée des Dames de l'Hôtel-Dieu à Paris, elle en est élue présidente. Ame de choix et d'allant, pleine d'initiative, c'est elle qui pousse pour l'envoi des Sœurs à l'Hôpital d'Angers ; elle gagna à son projet l'abbé de Vaux, cheville ouvrière de la fondation, après la mort de cette illustre angevine. Elle meurt, en effet, le 20 septembre 1639, à Paris, en son hôtel de la « rue du Roi-de-Sicile », rendant sur les Filles de la Charité un étonnant et prophétique témoignage que Vincent, à maintes reprises, a redit, pendant plus de vingt ans, avec émotion et sainte ferveur. (« Conférences », édition de 1952, pp. 144, 352, 388, 401, 544, 845-846, 902-903.)

« La bonne Mme la Présidente Goussault est morte en ce désir (de votre sanctification), oui, mes filles, elle est morte en pensant à vous. Elle mourut un soir, le matin du même jour, elle me dit : O Monsieur, j'ai pensé toute cette nuit à nos bonnes filles. Si vous saviez en quelle estime je les ai. Oh ! que de choses Dieu m'a fait voir à leur sujet (p. 144). Monsieur, j'ai vu, toute la nuit les Filles de la Charité devant Dieu ; ah ! qu'elles se multiplieront et feront du bien ! Ah ! qu'elles seront heureuses ! » Cela s'entend, concluait Vincent, en 1653, si vous êtes bonnes et si vous travaillez à avoir votre esprit, alors Dieu sera glorifié par vous, car il se tient glorifié de nos bonnes œuvres. Travaillez donc de toutes forces à acquérir ces vertus de charité, d'humilité et de simplicité, ne cachant jamais rien à vos supérieurs » (op. cit., p. 401).

Après quatorze jours de voyage (ce qui demande aujourd'hui cinq heures par le train), Louise se trouvait à Angers (2) le 6 décembre 1639. Elle fut reçue et logée chez l'abbé Guy Lasnier, abbé commendataire de Saint-Etienne de Vaux (près Royan, vicaire général d'Angers 3, et archidiacre d'outre Maine [l'actuel numéro 3 de la rue de l'Evêché] (1603-1681). Après plusieurs semaines de démarches et d'efforts, Louise put enfin signer le contrat qui confiait aux Filles de la Charité le service de l'hôpital Saint-Jean, cette antique fondation du XIII^e siècle, désaffectée en 1865, devenue *Musée archéologique*. Le 1^{er} février 1640, les Sœurs s'installèrent avec Mademoiselle Legras dans l'hôpital Saint-Jean qu'elles ont continué à servir depuis lors, en divers logis : histoire de trois siècles d'inlassable charité. L'ouvrage, en effet, a vu bien des jours de dévouement, de martyres, de sacrifices, qui se poursuivent encore dans un autre cadre renouvelé. Le 25 février 1640, après dix semaines de séjour angevin, Mlle Legras prenait le chemin du retour : l'abbé de Vaux lui prêta son carrosse jusqu'à Tours, une voiture de louage l'amena jusqu'à Orléans d'où elle regagna Paris par le coche public.

A nouveau, six ans après, en 1646, Louise de Marillac se rendant à Nantes pour y installer ses premières Sœurs, faisait halte à Angers, du vendredi 3 au lundi 6 août. Un mois plus tard, rentrant de la fondation de Nantes, Mlle Legras repassait par Angers et s'y arrêta les 7 et 8 septembre. De ce voyage de 1646, pour la fondation de Nantes, nous avons un compte-rendu rédigé par Louise de Marillac. C'est un des premiers spécimens de ces nombreuses *Relations* publiées depuis, un peu partout et notamment dans nos *Annales*. Ces notes de voyage charitable peuvent être relues car elles se trouvent insérées dans l'édition autographiée des *Lettres de Louise de Marillac*, au tome III, pp. 261-273.

Trois mois avant ledit voyage, en juin 1646, M. Antoine Portail avait fait à Angers la visite de la maison des Sœurs. Il y laissa, au nom de Monsieur Vincent, les avis et recommandations qui, pour la première fois, sont ici mis à la disposition de la Communauté (4).

(2) Sur les Filles de la Charité à Angers (outre Pierre Coste, « Le grand saint du grand siècle », t. I, pp. 465-471), on trouve divers études et renseignements dans la série des « Andegaviana » du chanoine Uzureau.

Ainsi, 7^e série, pp. 326-351, « Les Filles de la Charité d'Angers » ; 9^e série, pp. 27-48, « Etablissement des Filles de la Charité à l'Hôpital d'Angers » ; 9^e série, pp. 482-487, « L'Hôpital Saint-Jean d'Angers en 1841 » ; 11^e série, pp. 471-485, « Les supérieures de l'Hôtel-Dieu d'Angers (1806-1911) » ; 14^e série, pp. 397-405, « Sœur Celler, supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Angers (1769-1837) » ; 19^e série, pp. 346-350, « Les fêtes de la béatification et de la canonisation de saint Vincent de Paul à Angers » ; 27^e série, pp. 172-176, « Saint Vincent de Paul en Anjou (1649) » ; 31^e série, pp. 148-152, « Les deux voyages de Louise de Marillac en Anjou ».

(3) Joseph Grandet, « Les saints prêtres français du XVII^e siècle », 3^e série (1898), pp. 176-190.

(4) En soi ces Conseils et cette doctrine, vu des textes parallèles et apparentés, sont connus de par ailleurs. Toutefois, ils gardent leur valeur,

AVIS DONNES AUX FILLES DE LA CHARITE D'ANGERS
DE LA PART DE MONSIEUR VINCENT,
GENERAL DE LA MISSION, PAR M. PORTAIL
(1-15 juin 1646)

1. Elles se représenteront souvent que Dieu les appelées et unies ensemble pour honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ en la personne des pauvres, par le service corporel et spirituel qu'elles leur rendent, et que le vrai moyen pour bien s'acquitter de ce devoir, et par conséquent faire leur salut, est l'observance de leurs Règles.

2. Toutes les fois qu'on fera lecture de leurs Règles, elles seront soigneuses non seulement de les bien écouter, mais encore de les bien entendre, pensant en même temps aux défauts qu'elles auront commis contre icelles et aux moyens de s'en corriger, et outre cela elles les prendront pour sujet de leur oraison, tous les premiers dimanches du mois, après qu'on les leur aura lues.

3. En toutes leurs actions particulièrement quand il faudra servir les malades, elles tâcheront d'avoir une pure intention de plaire à Dieu, se gardant bien d'y chercher leur propre satisfaction ou l'estime du monde.

4. Elles n'auront aucune attache aux lieux ni aux emplois, ni aux personnes, non pas même à ses parents, ni à son confesseur, mais seront toujours prêtes de tout quitter de bon cœur quand on le leur ordonnera.

5. Elles feront tout leur possible de vivre en une grande union avec leurs Sœurs, et de ne jamais se dépitier, ni murmurer, ni se plaindre d'elles, ains supporter les imperfections les unes des autres, chassant soigneusement toutes ces pensées d'aversion qu'une aurait à l'autre, comme aussi les amitiés particulières.

6. Si, par infirmité, l'une avait contristé l'autre, elle lui en demandera pardon sur le champ, s'il se peut commodément, et l'autre souffrira de bon cœur et humblement cette humiliation, se mettant aussi à genoux.

7. Elles feront aussi en sorte que la douceur et la cordialité paraissent toujours en leurs paroles et en leurs visages, non seulement entre elles, mais encore avec les externes, tâchant

même si pour certains points et applications (confession, direction, communion), la discipline s'est un peu modifié. Mais l'esprit et l'attitude d'âme n'a pas bougé : de tels conseils sont toujours à la base des vertus de la vie religieuse et de l'esprit de la Communauté. Il faut toujours venir aux sources, se « ressourcer » suivant l'expression à la mode qui traduit une vérité, redite sagement depuis des générations d'une autre façon : retour à l'esprit primitif.

Il y a donc intérêt de présenter et d'insérer dans le trésor de nos « Annales » cette page vincentienne qui est ici présentée avec une orthographe modernisée pour ne pas gêner l'usage ni l'emploi.

De même, à propos d'Angers, sans gonfler intempestivement le recueil de pièces d'archives, insérons ici également à l'occasion du tricentenaire de saint Vincent et de sainte Louise quelques glanes angevines qui doivent trouver place dans la correspondance de Mlle Legras.

néanmoins de ne jamais abandonner le respect qu'elles doivent avoir l'une à l'autre, particulièrement à l'égard de la *Seur Servante*.

8. Elles se garderont bien de contester ensemble, et chacune aimera mieux suivre l'avis de sa *Sœur* que le sien propre, en toutes choses qui ne sont point péché.

9. Elles se garderont bien de communiquer ses tentations, mécontentements et autres peines intérieures à ses *sœurs*, encore moins aux personnes de dehors, mais seulement à la *Seur Servante* ou à son directeur, et cela au plus tôt, sachant d'avoir une grande confiance à leur ouvrir le cœur, et pour mieux s'acquiescer cette confiance, elles se présenteront, une fois le mois, à leur *Seur Servante* pour lui faire sa communication.

10. Elles seront exactes à donner avis promptement à la *Seur Servante* des défauts de quelque conséquence qu'elles auront remarqué en leurs *Sœurs*, et seront bien aises que leurs propres fautes lui soient pareillement découvertes afin qu'elle y mette remède de bonne heure.

11. Si elles remarquent aussi quelque désordre dans l'hôpital, soit parmi les malades, soit parmi les domestiques ou autres, elles en avertiront aussi la *Seur Servante*, afin qu'elle en donne avis charitablement à Messieurs les Administrateurs.

12. Et afin que la *Seur Servante* ne soit de pire condition que les autres *Sœurs* : dès qu'une *Sœur* aura vu en elle quelque défaut considérable et d'importance, elle lui fera la charité de l'en avertir humblement, non par elle-même, mais par l'entremise de l'Assistante à laquelle elle le dira tout bonnement et en vue de Dieu, se gardant bien d'y procéder par passion.

13. Elles n'écriront, ne feront écrire ni enverront aucune lettre sans en avoir eu la permission de la *Sœur Servante*, ni ouvriront celles qu'on leur envoie sans la même permission. Si pourtant quelqu'un veut écrire au Général de la Mission ou à la Supérieure de la maison de Paris, elle le pourra faire sans que ladite *Seur Servante* la lise, laquelle rendra aussi fermées celles qui s'adressent à quelque particulière de la part dudit Général ou de la Supérieure de Paris.

14. Elles garderont en tout temps la sainte modestie particulièrement dans les salles et en présence des externes, se gardant bien surtout des légèretés, particulièrement de se toucher l'une l'autre, même par jeu ou signe d'amitié, si ce n'est quand la charité le requiert, comme quand il est question d'embrasser avec cordialité celles qui sont nouvellement reçues, ou viennent des champs, ou qu'on n'a pas vu dès longtemps et semblables occasions, et alors il est permis de se baiser à la joue, mais non jamais à la bouche.

15. Elles seront plus soigneuses de garder le silence qu'elles n'ont fait par le passé, particulièrement le matin avant l'oraison, et le soir après les prières, et durant l'heure dédiée pour honorer la mort de Notre-Seigneur. Que s'il est nécessaire de parler ce sera à voix basse et en peu de paroles.

16. Elles feront en sorte que leurs récréations soient toujours assaisonnées de modestie aussi bien que de gaieté, mêlant les entretiens de piété et d'édification avec les indifférents mais innocents, s'abstenant à cet effet de parler des affaires du monde, des nouvelles du temps, de la conduite des supérieurs et supérieures, des défauts d'autrui, même de certaines imperfections et incivilités dont les Sœurs se pourraient offenser, si on les raillait, quoiqu'elles ne doivent pas les prendre en mauvaise part.

17. Surtout elles seront exactes à obéir à la Sœur Servante, lui soumettant non seulement la volonté mais encore le jugement, et ne faisant ni omettant rien sans sa permission, autant qu'il sera possible, particulièrement en ce qui regarde les pénitences corporelles, la confession, la communion et certaines pratiques extraordinaires de dévotion. Elles en feront de même à l'égard de leur directeur pour ce qui est du spirituel et aux Administrateurs pour en ce qui regarde le temporel de l'hôpital, le tout conformément à leurs Règles.

18. Elles obéiront aussi à la Sœur Assistante et auront recours à elle pour les permissions et besoins quand la Sœur Servante sera malade ou absente.

19. Elles seront soigneuses de garder l'ordre de la journée, faisant fidèlement tous leurs petits exercices tant spirituels et corporels, précisément aux lieux marqués, autant que faire se pourra ; particulièrement l'oraison, les examens et la lecture spirituelle, de sorte néanmoins que le service des pauvres soit préféré à tout autre exercice et seront diligentes à se lever et s'habiller pour être des premières à l'oraison.

20. Elles s'étudieront sur toutes choses à bien faire leurs confessions, se gardant bien d'y aller par coutume ou par scrupule, ou par attache ; et pour obvier à tous ces inconvéniens, elles tâcheront de s'ajuster à la pratique et méthode dont l'on use en la Compagnie qui est que, dans les confessions ordinaires, on s'accuse seulement de trois défauts de ceux qui sont plus importants ou qui donnent plus de confusion et dont l'on a plus de regret et de désir de s'amender. Et s'il est expédient d'en dire davantage, elles en demandent permission au confesseur et l'on conclut toujours par un de la vie passée dont l'on s'est déjà accusé et on diversifie autant qu'on le peut, en sorte que les confessions soient différentes les unes des autres.

21. Elles se souviendront de la recommandation qu'on leur a souvent faite de ne point s'arrêter sans permission avec les personnes de dehors, comme aussi avec les malades, mais particulièrement avec les serviteurs domestiques. Si pourtant quelque honnête personne leur demandait quelque chose, elles tâcheront de leur répondre avec respect et cordialité, mais en un mot lui feront trouver bon de s'adresser à la Sœur Servante. S'il est nécessaire aussi de dire un mot de consolation ou d'instruction aux femmes fort malades, elles le feront en la vue de Dieu.

22. Elles s'étudieront d'avoir un grand support à l'égard d'elles-mêmes en leurs propres imperfections, se gardant bien de se décourager pour les défauts où elles tomberont, ains s'en humilieront et feront des nouvelles résolutions de s'en corriger, avec confiance que Dieu leur en fera la grâce.

23. Elles liront ou entendront lire, tous les mois, ces avis et feront ensuite leur oraison dessus, comme il est dit des Règles; et surtout elles tâcheront de les mettre en pratique.

Avis donné par moi en la visite d'Angers de la part de M. Vincent, l'an 1646.

PORTAIL.

Pour sa part, Vincent de Paul visite les Sœurs d'Angers en 1649. Les troubles de la Fronde, durant la première partie de cette année 1649, contraignent Vincent de Paul à une vie spécialement mouvementée. Dans un climat de tension politique, Vincent quitte Saint-Lazare et Paris le 14 janvier. Non sans difficultés il se rend à Saint-Germain-en-Laye, où la Cour se trouve réfugiée. Vincent y voit la Reine et Mazarin. Dans une audace charitable, il demande au ministre de quitter la France pour le bien de la paix. L'héroïque tentative fut vaine, car, la Reine, conseillée par le parti qui l'emporta, s'irritait contre ceux qui passionnément de Saint-Germain, Vincent, ne pouvant rejoindre Paris, se décide à utiliser ces loisirs forcés. Il se rend à Villepreux. De là, il rejoint la ferme de Fréneville (commune de Valpuiscaux), où il amène avec deux chevaux, tout un troupeau de quelque deux cent quarante moutons, sauvés du pillage de la ferme d'Orsigny (commune de Saclay). A Fréneville, tout un mois, froid et neiges retinrent Vincent de Paul assiégé (c'est son mot). Devant les mouvements des troupes et gens de guerre qui battent la campagne, Vincent pousse à nouveau son troupeau de moutons, mais pas bien loin, car au-delà d'Etampes il est obligé de le laisser aux bons soins de personnes amies... Il parvient à Orléans le 24 février... et grâce aux deux chevaux, sauvés d'Orsigny, il va de l'avant et arrive enfin à la Mission du Mans, le 2 mars. Il y restera une quinzaine et y fait la visite. Puis, pour récupérer du déficit des revenus des Aides, il se dirige vers Angers. C'est en sortant de Durtal, au-delà de la Flèche, au gué du Porame, sur le ruisseau de Pouillé, gonflé par les pluies, que son cheval sautait sous lui. Empêtré, Vincent est tiré de cette délicate situation par son compagnon de voyage, Denis Gautier, supérieur de Beihellieu, venu du Mans à ses devants.

Evoquant ces souvenirs, le chanoine Uzureau, dans *Andegaviana* (7^e série, 1939), *Saint Vincent de Paul en Anjou*, pp. 172-176, s'inspire et implicitement de Collet, *Histoire de saint Vincent*, t. I^{er}, 477 et t. II, 239-241), ajoute : *Il (Vincent) remonta à cheral, tout trempé, et gagna dans le voisinage la ferme de la Boilerie. Lévi y vint pour se sécher. Comme on était en Carême, il refusa de prendre quoi que ce soit.*

Tandis que saint Vincent séchait ses habits à la ferme de la Boilerie, le fermier, très à l'aise avec lui, se plaignit d'une her-

nie dont il souffrait cruellement. Notre saint promit de lui envoyer de Paris un bandage dont il éprouverait du soulagement. Il n'oublia pas sa promesse, et à peine rentré à Saint-Lazare, il envoya le bandage avec une lettre pleine de remerciements pour le service rendu précédemment.

L'abbé Uzureau ajoute en note : *Un peintre représenta le saint se séchant à un grand feu, pendant qu'il enseignait le catéchisme aux enfants de la maison. Cette scène charmante laissait voir dans le lointain le château de Durtal. Ce tableau fut conservé à l'hôpital de cette ville jusqu'en 1867, nous dit M. l'abbé Grosbois, mais, au déménagement, ce précieux souvenir disparut.*

Arrivé le soir dans une hôtellerie (peut-être à Suet, près Seiches), il commença, à son ordinaire, par catéchiser les serviteurs de la maison. L'hôtesse, surprise et édifiée, dévina son zèle, et désireuse de lui faire plaisir, elle courut dans le village, ramassa un grand nombre d'enfants qu'elle lui conduisit. Saint Vincent, tout à la joie, divisa son petit monde en deux bandes, en catéchisa une lui-même et confia l'autre à son compagnon de route. La petite instruction terminée, il fit une aumône aux enfants et les congédia, radieux.

Le souvenir de cette dure journée, fertile en incidents, ne s'effaça jamais de sa mémoire. Quelques années après, le jeune missionnaire qui l'avait retiré du ruisseau de Pouillé céda à une tentation de découragement et sortit de la Compagnie ; mais bientôt, reconnaissant sa faute, il insista auprès du saint fondateur pour être admis de nouveau. Saint Vincent, qui faisait tant pour retenir ses missionnaires dans leur vocation mais qui avait pour principe de ne jamais reprendre les transfuges le laissa longtemps sans réponse, puis il lui exprima son regret de ne pouvoir faire une exception au principe qu'il s'était tracé sur ce point. Le pauvre missionnaire, qui connaissait le côté faible de son ancien Père et Supérieur, lui écrivit alors : « Monsieur, je vous ai une fois sauvé la vie du corps, sauvez-moi celle de l'âme ». Vincent ne put résister à ce souvenir et à cet appel : « Venez, monsieur, répondit-il aussitôt, venez et vous serez reçu à bras ouverts ».

Le 19 mars, Vincent parvient à Angers et logé, lui aussi chez le bienveillant abbé de Vaux. Sans retard, il commence la visite et fait transcrire les Avis qu'il laisse (Lettre à Louise de Marillac, Coste III, p. 422). Suivant son programme, sans s'attarder, il quitte Angers le 24 mars et se dirige vers Saint-Méen, où il entreprend la visite. Là encore bloqué par les eaux, il en part le 15 avril seulement, et arrive à Nantes le 18 avril 1649.

La visite de l'hôpital, dirigé par les Sœurs, le met en présence de pénibles accusations qui s'avèrent de pures calomnies : vols, pillage de l'hôpital par les Sœurs. Devant ces dires calomnieux, Vincent a tôt fait d'en saisir le venin. Il réconforte les Sœurs et leur laisse son rapport de visite, inséré au tome XIII de ses œuvres (édition Coste), p. 567. Vincent passe par Luçon

et rejoint Richelieu où il consacre tout ce mois de mai en visite et inspection des missionnaires et des Sœurs. Au début de juin, il peut enfin prendre le chemin de Paris, où il arrive le 13 juin 1649. Parti depuis cinq mois, il y constate combien avaient souffert la maison et l'enclos de Saint-Lazare.

Ruées contre-courants de la Fronde, que comprenait un peu la vue du Bien fait tel et là, dans les diverses maisons de la famille : Richelieu, Nantes, Saint-Méen et Angers... visites dans ces mois d'épreuve de 1649.

F. COMBALUZIER.

★

LETTRE DES ADMINISTRATEURS DE L'HOTEL-DIEU
D'ANGERS A MADEMOISELLE LE GRAS

Angers, ce 15 février 1642.

Mademoiselle,

Nos Sœurs qui servent en l'hospital Saint-Jehan de ceste ville ayant en volonté de leur libérer des insolences des varlets qui servent dedans les salles de ceste maison comme aussy des lavandières de la lessive, nous ont proposé de faire entièrement toutes les fonctions qu'ils font, pourveu que l'on leur augmente de quatre filles qui fera le nombre de douze. Laquelle proposition ayant eu agréable tant pour leur donner contentement que parce que nous avons jugé que Dieu en sera mieux servy et aussy ceste maison, nous vous supplions après que vous aurez pris la peine d'en conférer à M. l'abbé de Vaux auquel nous en escrivons nous envoyer cinq filles, scavoir quatre pour leur aider à satisfaire à ces charges et une en la place de la Seur Elisabeth que nous regrettons, et qu'elles soient de complexion forte. Quoy faisant vous augmenterez les obligations que nous vous avons, priant Dieu qu'il vous aïd en sa sainte et digne garde

et demeurons, Mademoiselle,

vos très humbles et affectionnez serviteurs

Aprvil Aveline P. Laugin Alabit

Maitres Administrateurs de l'Hostel Dieu St Jehan

A Angers ce XV^e feb. 1642.

Suscription : A Mademoiselle

Mademoiselle Legras

à Paris

(Arch. nat. S 6160 ; Angers, pièce 6 bis.)

★

LETTRE DES ADMINISTRATEURS DE L'HOPITAL SAINT-JEAN
D'ANGERS A MADEMOISELLE LEGRAS

Angers, ce 14 mai 1644.

Mademoiselle,

Nous recognoissons de jour à aultre les soingts et affections que vous portez aux pauvres et à la maison de l'Hôpital St Jehan qui nous obligent de continuer nos prières vers Dieu pour votre

santé. Les Sœurs que nous avez fait le bien de nous envoyer sont par la grâce de Dieu arrivées en fort bonne santé. Vostre conduite et vos intentions ne tendent toujours que à bonne fin, et créons que vous ne nous auriez fait ce changement sy n'aviez recogneu que cela fut nécessaire pour le bien des pauvres.

Pous nous, toutes les chauses qui ce pourront pour le main-tien de nos Sœurs, nous vous assurons que nous y apporterons tous nos soingts, y estant antièrement obligez. Nostre Sœur Turgis prandra le soin de nos Sœurs conformément à l'élection que vous en avez faicte, et laursque le temps que vous mandez sera venu vous nous ferez, s'il vous plait, Mademoiselle, le bien de nous renvoyer notre Sœur Magdeleine, la recognoissant nécessaire pour notre maison. Nous prions Monsieur Vincent (1) de trouver bon la demande que nous en faisons, espérant qu'avec le bon ordre que vous tenez, le tout viendra au contentement des pauvres, priant Dieu que (2) le tout soit pour sa sainte gloire demeurant esternellement

Mademoiselle

vos très humbles et très obéissans serviteurs

Pauvert Souin

Berthelot Belot

Pères administrateurs de l'hôpital St Jehan

Angers le XIV^e may 1644.

Suscription : A Mademoiselle

Mademoiselle Legras

à Paris

(Arch. nat. S 6160 ; Angers, pièce 6.)

★

LETTRE DE M. SOUIN, ADMINISTRATEUR DE L'HOPITAL
D'ANGERS, à MADEMOISELLE LEGRAS

28 avril 1645

Mademoiselle,

Le bon exemple des bonnes Sœurs que vous nous avez don-nées dans nostre hospital où j'ay l'honneur d'estre à présent en charge a donné sujet aux aultres hôpitaux circonvoisins d'en désirer de semblables, particulièrement à celui de la ville de Beaufort en Vallée, sihuée à moitié chemin de Saumur, à une lieue de la rivière, à main droite, en dévallant. Et présentement un des Messieurs les Directeurs est en cette ville pour y voir le traité que nous avons faict avecq vous ; ce qu'ayant fait, et considéré la charité de ses bonnes filles, il m'a prié de vous escrire et de vous savoir sy vous luy feriez le bien de leur en accorder deux conformément à notre traité, mais comme cette maison est petite, dans laquelle il se trouve fort peu de malades, ny ayant que quatorze lits, ils vous demandent qu'à l'instar de Paris et des autres lieux où vous en avez envoyé, elles visitent

(1) Orthographié dans l'original : Monsieur Vinsant.

(2) Dans l'original : « priant Dieu que que ».

et assistent les malades dans la ville et forsbourgs, le tout de petite étendue, et que de plus la supérieure se charge d'acheter les menues nécessités, en la décharge des Directeurs et qu'à cet effect on lui mettra argent entre mains dont elle rendra conte aux temps accordés.

Je ne saurais, Mademoiselle, vous exprimer le mérite que vous aurez sy vous luy faites cette charité, et sy vous me faites la faveur de m'accorder la très humble supplication que je vous en fais, vous assurant que c'est un peuple aussy affable et aussy charitable qu'il y en ayt dans la province et aussy bon pais, et que doresnavant sy le revenu de ceste maison d'icy qui n'est à présent que de trois mil livres de rente est bien employé, je m'assure qu'il augmentera pour les pauvres encore que le temps soit infiniment misérable, nous nous en appercevons tous les jours dans notre administration.

J'ay néanmoins toujours grand espérance que Nostre Seigneur n'abandonnera point ses enfans et que vous leur donnerez, s'il vous plaist, le service qu'ils vous demandent.

Cependant, Mademoiselle, je vous baise très humblement les mains et suis comme je dois, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur

Souin.

D'Angers ce 28^e avril 1645.

Suscription : A Mademoiselle
Mademoiselle Legras
à Paris

(Arch. nat., S 6160 ; Angers, pièce 7.)

★

LETTRE DES ADMINISTRATEURS DE L'HOPITAL D'ANGERS
A M. ALMERAS

Angers ce 30 décembre 1668

Monsieur,

Nous avons appris de la bouche de M. l'abbé de Vaux que vous souhaitiés une conclusion de notre Maison de ville. Nous vous l'envoyons, Monsieur, avec prières que vous faisons de nous donner les six Filles que nous vous avons cy devant demandées, deux desquelles seront apothicquairresses et entendront parfaitement à faire les médecines ; les autres quatre seront employées à la dépense et à la cuisine.

Ne croyez pas que nous ve[u]illions les surcharger ; il sera besoing que quelqu'une sache écrire, outre les deux apothicquairresses.

Vous nous obligeriez extrêmement de nous les envoyer au plus tost pour le bien et le mesnage de notre maison. Cela nous

obligera de plus en plus à continuer nos vœux pour votre prospérité et santé et fera tant que nous vivrons que nous aurons l'honneur d'estre.

Monsieur,

vos très humble et très affectionnés serviteurs

De la Cartrie J. Augot

Du Fraizier Davy

Maîtres administrateurs de l'Hospital.

Suscription : A Monsieur

Monsieur Alméras supérieur de la Mission

à Saint Lazare

à Paris.

(Arch. nat. S 6160 ; Angers. pièce 4.)

TEMOIGNAGE DE FRANÇOIS D'ALIGRE
ABBE DE SAINT-JACQUES DE PROVINS (de 1643 à 1712)
SUR MONSIEUR VINCENT

Au début de 1705, sous l'impulsion de François Watel, supérieur général de la Congrégation de la Mission, furent mises en marche les formalités pour la Cause de béatification de Vincent de Paul (Cf. Coste : Monsieur Vincent, tome 3. p. 461). Parmi les lettres et témoignages, ici et là sollicités, on peut mentionner celui de l'austère abbé de Saint-Jacques de Provins, François d'Aligre. Cette pièce, conservée dans le manuscrit français 16827, de la Bibliothèque Nationale, mérite du moins une place dans nos Annales. Inséré dans une correspondance, le ton de ce témoignage ne donne que plus de valeur à cette attestation de la vertu de Monsieur Vincent : fort homme de bien. Sous la plume de François d'Aligre, cette conclusion prend une ample valeur par les considérants qui attestent le sérieux d'un tel jugement.

En antithèse, l'austère abbé de Saint-Jacques de Provins trouve à redire à la foire de Saint-Lazare, où ces messieurs de Saint-Lazare percevaient droits et redevances. Ces rassemblements de marchands, de clients et d'aventuriers étaient, tout comme à la foire de Saint-Germain des Prés, terrain et temps de licence et d'abus, qui justifient jusqu'à un certain point les après récriminations dudit François d'Aligre. La note suivante de M. André Barrault, curé de Verneuil-l'Etang, située avec précision ce digne personnage. Ces quelques notations sont extraites de son article du Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins (Seine-et-Marne), n° 112 (1958). Voir aussi dans Dictionnaire de biographie française, les articles de Michel Prévost : sur François d'Aligre (n° 12), tome II. col. 33-35 ; et son neveu Etienne IV (n° 7) (1660-1725), col. 27-28.

F. C.

FRANÇOIS D'ALIGRE

ABBÉ DE SAINT-JACQUES DE PROVINS (1643-1712)

François d'Aligre (24 décembre 1620-21 janvier 1712) était l'un des fils d'Etienne, le deuxième chancelier de ce nom, dit Etienne III (1592-1677). Le 24 février 1643, il devint abbé commendataire de Saint-Jacques de Provins, prenant la suite de son oncle Nicolas (1624-1636) et de ses frères Louis (1637-1640) et Michel (1640-1643). Bientôt abbé régulier, il le resta jusqu'à sa mort. Il contribua fortement à implanter dans cette abbaye de chanoines réguliers, la réforme entreprise par les membres de sa famille, avec le concours des religieux de Saint-Victor d'abord, puis avec celui des Génovéfains, qui réussirent là où les premiers avaient échoué (1).

François fut, durant près de soixante-dix ans, une des personnalités les plus remarquables de Provins, non seulement dans son abbaye, mais dans toute la ville, où il exerça une profonde influence sociale.

Il étendit même son action au dehors, soit à Saint-Riquier Somme, où son frère Charles était abbé commendataire (1614-1695), soit à Saint-Cyr (Seine-et-Oise) où deux de ses sœurs, Elisabeth et Françoise, furent successivement abbesse (1651-1688; 1688-1719). Conseiller d'Etat, il passa quelques années à Paris (1673-1677), pour aider son père déjà âgé, dans sa charge de chancelier de France.

Mais son activité extérieure, d'ailleurs occasionnelle, ne l'empêcha nullement d'être un abbé exemplaire et un religieux d'une rare austérité de vie. Dans ses dernières années surtout, il fit preuve de grandes mortifications et d'un parfait détachement des biens du monde.

Dom Félibien d'Acaur, bénédictin de Saint-Germain des Prés, auteur d'une Histoire de la Ville de Paris, avait eu l'intention d'écrire la vie de l'abbé François d'Aligre. Il réunit à cet effet des lettres et mémoires conservés dans le ms. fr. 16827 de la Bibl. nat. Les cinquante lettres ont été fournies par deux correspondants de l'abbé de Saint-Jacques. Le premier est son neveu Etienne (1660-1725), fils de Michel, qui avait cédé à son frère l'abbaye de Provins, époux de Madeleine Le Peletier, conseiller d'Etat, et ensuite président à mortier. Le deuxième est Claude le Peletier, beau-père de cet Etienne.

La lettre qui concerne saint Vincent de Paul, de la main même de François d'Aligre, est adressée au « Président Dal-

(1) Cf. André Barrauld, « Les d'Aligre abbés de Saint-Jacques de Provins au XVII^e siècle. La réforme des chanoines réguliers (1623-1643) ». Sans concerner directement François, l'article contient cependant quelques renseignements à son sujet et la bibliographie indispensable à l'étude de sa vie (dans le « Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins », 1958, pp. 10-28).

gre » et par conséquent ne peut être antérieure à 1702, celui-ci étant devenu président à mortier le 18 novembre 1701 (2).

On pourrait s'étonner que François d'Aligre qui avait quarante ans quand mourut saint Vincent de Paul, n'ait eu occasion de le rencontrer qu'une fois, alors que la troisième femme de son père, Elisabeth Lhuillier, fut une grande bienfaitrice des Lazaristes, ainsi que le chancelier, en particulier pour la fondation de l'Hospice des Enfants trouvés, dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine (1674). Mais le grand saint était mort depuis quatorze ans à cette époque.

On a ainsi une preuve indirecte que François d'Aligre ne devait guère sortir, sans grave nécessité, de son abbaye de Saint-Jacques, où il était entré dès avant l'âge de seize ans, puisqu'il fit profession en 1636. En tout cas, dans sa famille, il dut entendre plus d'une fois l'éloge de saint Vincent de Paul.

André BARRAULT.

LETTRE DE L'ABBÉ D'ALIGRE

B.N. fr. 16 827 f. 77

Ce 31 janvier [1705 ?]

La vérité et la sincérité, Mr mon neveu, devant estre le principal caractère d'un chrétien, comment pourroi-je donner un certificat pour des faits qui me sont inconnus. Il est vray que j'ay veu une fois en ma vie Mr Vincent, mais quelle connaissance en ai je pu tirer ou de ses vertus ou de ses deffaults. Il s'agit de faire l'histoire d'un saint et non pas son panégyrique, veu qu'il s'agit de le représenter au public tel qu'il a esté sur la terre. L'on ne reçoit pas dans la justice un tesmoin sur un ouy dire et comment Mrs de St Lazare prétendent-ils faire un grand fond sur des tesmoignages de ouy dire dans une affaire aussy importante que la béatification d'un saint dans laquelle l'on ne doit rien avancer que de très certain. Sa félicité n'en sera ny plus grande ny moindre pour tous nos empêchements à le faire reconnoître saint sur la terre et sy l'on les consultait ils ne les approuveroient pas dans le bonheur dont ils jouissent et dont ils s'estiment indignes. Je ne blasme point ceux qui leur veulent procurer les honneurs divins. Je souhaite seulement qu'ils ne regardent pas plus l'honneur de leur Compagnie que celui du saint. Il seroit mesme à désirer que Mrs de St Lazare retranchassent tous les scandales de la foire de St Laurent où ils paroissent avoir trop de part et j'oserois assurer que cela seroit plus agréable à M^r Vincent que de travailler à sa béatification par des voyes mesme quy ne servent dans le public qu'à en affaiblir la créance. Je suis persuadé que M^r Vincent

(2) Sivant son habitude, qui est celle de quelques autres, l'abbé François d'Aligre ne met généralement pas l'année à la datation de sa correspondance.

Vu qu'au début de 1705 furent mises en train recherches et témoignages pour la Cause de « Monsieur Vincent », il y a tout lieu de croire que cette lettre est du début de cette année 1705. Pour ce cas, la question de datation reste secondaire.

estoit un fort homme de bien, mais ce n'est que sur un bruit commun n'ayant aucune connoissance du détail de sa vie. Je souhaiterois avoir quelque occasion plus favorable pour vous faire cognoistre combien je considère tout ce qui me prive de votre part estant aussi sincèrement que je suis dans tous vos intérêts et votre humble et très obéissant serviteur.

L'abbé de St Jacques.

suscription : A Monsieur

Monsieur le Président d'Aligre, rue Vieille du Temple, à Paris

ACTES DU SAINT-SIÈGE

CONGRÉGATION DU CONCILE.

Association des Enfants de Marie

— Le 12 février 1959 est prorogé pour un autre quinquennat l'Indult de la S. Congrégation du Concile du 27 novembre 1953 n° 4906/53).

De cet Indult, le texte a été donné dans *Annales*, t. 118, p. 515.

Autoriser l'Association des Enfants de Marie dans les paroisses peut être concédé par MM. les Visiteurs de la Mission, à qui il est loisible dans ce but, de déléguer les supérieurs locaux.

N. 39748/D

SACRA CONGREGATIO CONCILII

Beatissimo Padre,

Il Superiore generale della Congregazione della Missione, prostrato ai piedi di Vostra Santità, domanda umilmente :

1° La grazia della rinnovazione del Rescritto della Sacra Congregazione del Concilio del 27 novembre 1953 (4906/53), col quale era stato concesso *ad quinquennium* che i Visitatori della medesima Congregazione della Missione, qua li suoi deputati, possano subdelegare i parroci per istituire nelle loro parrocchie l'Associazione delle Figlie di Marie della Madaglia miracolosa alle condizioni dell' accennato rescritto.

2° La grazia che la stessa facoltà alle medesime condizioni possano i Visitatori concederla anche ai Superiori delle case della Congregazione della Missione alle quali è annessa una chiesa od oratorio semipublico.

Sacra Congregatio Concilii, attentis expositis,

Remo Patri oratori gratiam prorogationis, in forma et terminis praecedentis rescripti, ad aliud quinquennium, benigne impertita est.

Datum Romae die 12 februarii 1959.

P. card. CIRIACI, Praefectus.

P. PALAZZINI, a Secretis.

BIBLIOGRAPHIE

Sainteté de Monsieur Vincent, par Jacques DELARUE. Paris, Les Editions du Cerf, 1959, 223 p.

« Pour connaître Monsieur Vincent et découvrir la forme originale de la sainteté qu'il a vécue et communiquée, il faut le lire et l'entendre » (p. 7). Suivant une telle directive et en quête de cette eau vive, M. Jacques Delarue, supérieur du séminaire des vocations tardives du diocèse de Paris, reste, depuis nombre d'années, un lecteur assidu et avisé de Vincent de Paul. Il avoue et conclut : *Je dois sans doute à Monsieur Vincent une bonne part de ce que je suis comme prêtre, et en cherchant à mieux faire connaître sa sainteté, il me semble acquitter une dette de reconnaissance* (p. 8).

Dans cette ligne, après avoir consacré, le 10 janvier 1946, sa thèse de théologie à la pensée de saint Vincent (cf. *Annales*, t. 110-111, p. 465), sur le sacerdoce : *L'idéal missionnaire du prêtre d'après saint Vincent de Paul*, M. Delarue présente, en cette fin de mai 1959, un livre alerte : *Sainteté de Monsieur Vincent*, 200 pages aérées, d'à peine cent cinquante mots à la page, éclairées de manchettes, ou souvent un mot de Vincent lui-même lance son trait de flamme.

Deux parties : *Une vie menée par Dieu* (pp. 11-69) ; *Une sainteté ouverte à tous* (pp. 73-215).

La biographie de Vincent est habilement réduite à ses grandes lignes que soulignent là encore des sous-titres, dans le goût de notre temps.

1. *Un garçon bien doué et un père avisé ; aventures et mésaventures ; recherches.*

2. *Découvertes : la misère des âmes ; la misère des corps ; une vie menée par Dieu.*

3. *Réalisations : la Mission, Dames de la Charité, Filles de la Charité.*

4. *Un saint ; un humble ; un doux ; équilibré et plein de bon sens ; un cœur dévoré par la charité.*

L'ensemble de l'exposé nous montre Monsieur Vincent : *un saint tout simple et familier, qui n'a connu ni extases ni miracles, qui n'a pas composé de grands ouvrages, mais s'est efforcé de vivre humblement et fidèlement à niveau d'homme, à notre niveau, la mission divine qu'il avait reçue de son Sauveur* (p. 69).

La deuxième partie, pp. 73-215, présente un riche florilège de textes vincentiens, courts, réduits à l'essentiel (avec références à l'édition Coste), groupés en dix paragraphes, centres et thèmes de réflexions :

I. Quelques règles toutes simples.

II. Direction spirituelle.

- III. Dieu veut se servir de vous.
- IV. Primauté et exigences de la charité.
- V. Charité fraternelle.
- VI. Vivre l'Évangile dans la pauvreté et la simplicité.
- VII. Douceur et humilité.
- VIII. Tentation et péché.
- IX. Prière.
- X. La mort.

Dans ces lignes denses qu'il faut méditer ou savourer à petite dose, lentement, pour en imprégner ses journées et son comportement, on retrouve le secret et le sens de cette *Sainteté de Monsieur Vincent*. « *Les deux sources essentielles de cette doctrine sont l'Évangile et la vie ; il (Vincent) veut qu'on mette tout l'Évangile dans toute la vie, et il ne se lasse pas d'approfondir l'un et l'autre avec toute la foi et tout l'amour que Dieu a mis dans son cœur. C'est pourquoi tout ce qu'il nous dit a la simplicité de notre vie de tous les jours et la force pénétrante de la parole de Dieu* » (pp. 73-74).

Vraiment, dans la Collection *Eau vive*, l'ouvrage de M. le chanoine Delarue s'inscrit déjà parmi les heureuses publications qui vont marquer le tricentenaire de la mort de saint Vincent. Un excellent, un vivant livret !

F. COMBALUZIER.

Textes pour l'Histoire sacrée, choisis et présentés par DANIEL-ROPS, de l'Académie Française. *La vie et l'âme de Monsieur Vincent*. Textes choisis par le R. P. CHALUMEAU, Lazariste. Paris. Fayard, 1959. XXXVIII-266 pages.

A maintes reprises, on a souligné et admiré la productivité de Daniel-Rops. A ses ouvrages, fruit d'un labeur méthodique, s'ajoutent *Revue* et *Collections* qu'il dirige et anime, en tête de toute une équipe dûment choisie. A preuve, les cent cinquante volumes de la collection en cours : *Je sais, je crois*, et la série des *Textes pour l'Histoire sacrée*...

Aux pages écrites par Daniel-Rops, pour son *Histoire de l'Eglise*, des compétences trouvent et découpent les textes justificatifs des dires du maître. Dans le présent volume de ce travail on tient un heureux spécimen ! Après quelques extraits sur l'œuvre de Monsieur Vincent, emprunté à *l'Histoire de l'Eglise*, nous avons la préface du présent livre, p. VII-XXVII. Ici et là, dans ce papier, M. Chalumeau vient de piquer des renvois à quarante-sept textes empruntés à l'édition Coste, ici donnés sans les notes et éclaircissements, volontairement restreints de ladite présentation. Mais le lecteur est supposé n'en avoir cure ; il lit et s'édifie au seul contact de ces documents. Pour atteindre la juste mesure des deux cent soixante-quatre pages aérées de la collection, quelques textes spirituels (conférences aux missionnaires et aux Sœurs) emplissent les pages 185-263.

Le travail et le choix sont fort consciencieux : à simple titre indicatif, notons, p. 7, dans la fameuse lettre de la capti-

vité, la lecture : un *marchand, mauvais garnement*, lu depuis Abelly : un *méchant*...

Mais le lecteur, sans relever ces consciencieuses attentions de l'éditeur, s'abreuve sans plus au *nectar des textes*. — F. CR.

Daniel T. McCOLGAN Ph. D. — *A century of Charity*. The first one hundred years of the Society of St Vincent de Paul in the United States. Deux volumes, in-8°, 544 et 550 pages. Milwaukee. The Bruce Publishing Company, 1951.

Après six ans de travail, l'auteur est parvenu à mettre sur pied ces deux volumes qui relatent les débuts et progrès des *Conférences de Saint-Vincent de Paul* aux Etats-Unis. Avec détails, précisions, l'auteur, professeur de sociologie, suit ce phénomène charitable, et relève les circonstances et activités de tant d'âmes chrétiennes qui, là comme en tout pays, se sont sanctifiées et grandies dans les activités de la Charité.

On sait que la première *Conférence de Charité* se tint à Paris, proche l'église Saint-Sulpice. M. Léonce Celier a pu préciser d'après le procès-verbal de Gustave de La Noue, retrouvé après cent vingt ans d'oubli, que cette première réunion se tint le mardi 23 avril 1833, à l'actuel n° 38 de la rue Saint-Sulpice (voir *Annales*, t. 121, pp. 274-277).

Les sept conférenciers de cette assemblée étaient Emmanuel Bailly (le mentor, président de la Société 1836), Frédéric Ozanam, et cinq étudiants, François Lallier, Félix Clavé, Paul Lamache, Jules Devaux, Auguste le Tallandier et Gustave de la Noue...

Dès le 4 février 1834, la *Conférence de Charité* arbora le nom de la *Conférence de Saint-Vincent de Paul*, depuis lors répandu dans le monde entier...

Grâce aux interventions de Bryan Mullanphy et sous les encouragements de John Timon, Lazariste, alors Visiteur des Etats-Unis, la première Conférence américaine s'établit à *Saint-Louis*, cathédrale, le 16 novembre 1845... Et désormais, dans les divers Etats de la République, des fondations se sont multipliées. Dans ces deux tomes, on les voit se dépensant inlassablement, après l'influx de la grâce divine, dans le rayonnement des enseignements et exemples de Vincent de Paul.

Emmanuel DE CATHELINEAU : *Les Litanies de la Vierge. Poèmes*. H. Siraudeau, Angers, 1957. 192 pages.

Sur le thème de chacune des invocations de la Litanie mariale, l'auteur a médité et ciselé des poèmes, traduisant sa maîtrise littéraire et sa dévotion pour la Vierge. Sous des cieux divers, en France, en Orient, dans les épreuves de la guerre et les labeurs de l'enseignement, il a prié en images poétiques, allègrement *rimé* et *trimé* pour Notre-Dame.

Repris, refondus, ces cinquante-deux textes tissent, avec variété de formes et de réussites, les titres de la Vierge auquel

l'auteur, avant l'envoi final, ajoute avec ferveur : *Regina poetarum.*

Sans être donné comme la pièce la plus réussie (certes non), la pièce XLIII, *Regina martyrum*, possède un titre pour comparaitre ici à titre de spécimen. En effet, pour glorifier la Reine des Martyrs, l'auteur, ancien élève des Lazaristes de Saint-Flour, s'est ressouvenu du Bienheureux Jean-Gabriel. Une note précise : *le martyr, évoqué dans ce poème, est le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, Prêtre de la Mission, mort en Chine, le 11 septembre 1810, étranglé et ligoté sur une croix. Comme il fut pendant cinq années (1827-1832) le supérieur du Petit Séminaire de Saint-Flour, il en demeure la plus émouvante illustration et la plus vénérée.*

On comprend dès lors le choix d'une telle figure pour magnifier par un exemple, celle que la foule héroïque des Martyrs reconnaît comme sa reine.

REGINA MARTYRUM

*Toi, que mille douleurs ont sept fois déchirée,
Quand tu vis dans tes bras la merveille expirée
Qui, jadis, enfantine, adorait s'y blottir ;
Toi, que sa Passion, sa croix, son agonie,
Et de ses cris affreux l'ultime symphonie,
Ont faite plus encline et vice à compatir ;
Sous l'horrible gibet, toi, qui restas sereine
Et mieux que sur un trône y parus souveraine,
C'est toi qu'en ses tourments l'avouant bonne Reine
Jusqu'à son dernier râle invoque le martyr.*

*Dès longtemps échauffé par les feux du Calvaire
Il rêvait de s'unir à leur œuvre sévère,
Pour les pauvres païens s'immolant et priant ;
Il tournait ses ardeurs vers l'unique martyr,
Vers l'offrande suprême où l'amour nous attire,
S'y voyant animé par ton œil souriant ;
Et fidèle à te suivre, élisait la souffrance,
A l'âge du plaisir et de l'exubérance,
A cet âge où l'on tend sa voile à l'espérance,
Qui la gonfle et conduit vers un tendre Orient.*

*Mourir martyr était sa constante prière,
La seule ambition de son humble carrière,
Et le but émouvant de ses âpres combats
Et voici que pour lui sonne l'heure inhumaine ;
On le prend, on le lie, au supplice on l'emmena,
Et son âme s'épanche en muets hosannas.
On l'a mis à genoux en des chaînes tendues,
Les bras en croix, la tête et les mains retenues ;
Et sur le madrier broyant ses jambes nues,
Les ralets du bourreau balançaient leurs ébats.*

*Regarde : en la posture où l'on prie à ta porte
Rien d'autre que prier ne l'occupe. Qu'importe*

*Sous le chêne pesant le brisement des os ;
La morsure des coups ; les griffes de l'épine ;
La course des poignards sillonnant sa poitrine
Et sous l'ongle enfoncé la pointe des roseaux !
Qu'importe que devant la foule forcenée
Cette chair moribonde et de sang couronnée
Soit fixée à des pals et, demain, soit donnée
Aux dogues décorants, aux rapaces oiseaux !*

*Il l'implore, l'écoute et méprise le reste,
Poursuivant avec toi le colloque céleste
Et l'évocation du Rédempteur mourant,
Ton haleine en son cœur met un branle magique,
Tes regards une flamme en son masque tragique,
Et l'amère douceur d'un sourire expirant.
Nul tourment ne le trouble et ne tire ses larmes,
La paix intérieure a banni ses alarmes
Et sur lui ta présence a versé tant de charmes
Qu'en l'extase et la mort nul homme n'est plus grand.*

*Voit-il, au cours des temps, sa torture, féconde,
Remuer les esprits et convaincre le monde
Qu'une noble souffrance est un noble bonheur ?
Voit-il ses flancs troués jeter les bonnes graines
D'épis miraculeux dont, un jour, à mains pleines,
Le pécheur repentî sera le moissonneur ?
Voit-il qu'à bien lutter, pour d'autres il achète
La victoire plénière et la palme parfaite,
Et que ce rude effort de sauteur et d'athlète
De lui-même et du Christ est le pareil honneur ?*

*Tout ce qu'il a donné pour le nom de son maître,
La sève de ses jours, les fibres de son être,
Voit-il que Dieu les change en fleurs de paradis ?
Et voit-il, quand le drame est à l'apothéose,
Devenir chaque plaie une éclatante rose
Et son sang, goutte à goutte, un fleuve de rubis ;
Tandis qu'au seuil prochain des portes azurées,
Les anges éployant leurs tuniques dorées,
Les lis aériens leurs corolles moirées,
Dieu l'invite et l'accueille au sublime logis ?*

*Emus par ton exemple, aidés par ta parole,
O Vierge, en la splendeur de l'amour qui s'immole,
Qu'ils sont beaux les martyrs, glorieux leurs combats !
Mais aux rares sommets où triomphent leurs âmes
Oserai-je chercher et cueillir des dictames
Qui soulagent la mienne en les maux d'ici-bas ?
Trop heureuse pourtant et trop favorisée,
Si, te vouant l'épreuve où tu la vois brisée,
Elle baisait la Croix, la Croix divinisée
Par le contact de Dieu qui mourut dans tes bras...*

(Jersey, janvier 1907. Vincennes, septembre 1940.)

Encore une fois maintes autres pièces dénotent, plus visibles, nombre, mouvement et harmonie, mais tout premièrement l'âme... La gerbe reste une prière, où vraiment la poésie fraternise avec la piété...

F. COMBALUZIER.

La notion de certitude selon Ghazali dans ses origines psychologiques et historiques, par Farid JABRE, Lazariste. Paris, Vrin, 1958, in-8 (25 cm.), 475 p., 4.200 fr.

Dans ce solide volume, imprimé sur la fin de 1958, le courageux lecteur tient en mains la thèse principale présentée à Paris, au jury de la Sorbonne, le 17 mars 1956. De cette séance, les *Annales* (t. 121, pp. 35-40) ont déjà parlé. Il suffit de relire ces pages pour comprendre un peu ce tome solide car il n'y a pas lieu de revenir sur un tel ouvrage, fruit de plus de quinze ans de réflexions et d'études. L'importante question philosophique de la certitude que soulève l'œuvre de Ghazali (1058-1111) est ici scrutée à travers l'œuvre de ce maître musulman que saint Thomas d'Aquin († 1274), a connu, à travers des traductions, et qu'il cite sous le nom d'*Algazel*. Les esprits déliés trouveront ici une œuvre de choix que complète la thèse complémentaire : un lexique ghazalien, lui aussi en cours d'impression. Cordialement, confraternelles félicitations !

Nicolas ROOZEN, C.M. — *Rondom de grafzerken in de voormalige Abdijkerk te Susteren*. (A propos des pierres tombales de l'ancienne église abbatiale de Susteren). En vente chez l'auteur, 1958. Prix : 10,50 florins.

Susteren est un village, au Limbourg néerlandais, à mi-chemin entre Ruremonde et Sittard. C'est le lieu de naissance de plusieurs Lazaristes et Filles de la Charité, avec M. *Hubert Meuffels* († 1949) comme chef de ligne. Grâce à la bienveillance du saint curé *Tijssen* (non pas *Thysse*, p. 52), une partie de la population toujours croissante fut confiée à la Congrégation de la Mission (1916), et M. *Meuffels Guillaume* († 1943) y bâtit l'église auxiliaire dédiée à l'Immaculée Conception. Au presbytère assez vaste s'établit aussi un centre de missions populaires et d'autres œuvres, et après la dernière guerre (1940-1945) plusieurs missionnaires y ont trouvé un lieu de repos pour soigner leur santé et s'y occuper encore utilement. M. *Roozen*, ancien missionnaire de Chine, s'est attaché à l'histoire de la vieille église paroissiale, pur style roman, une des plus précieuses de la contrée. Ce n'est que depuis un siècle et demi (1791) qu'elle se trouve église paroissiale : comme église abbatiale elle remonte à saint Willibrord, qui fonda à Susteren (*Suestra*) une abbaye bénédictine. Fépin d'Héristal et son épouse *Plechtrude* s'en firent les grands bienfaiteurs. Ruinée en 882 par les Normands, l'église fut rebâtie en 900 d'après les plans du moine *Sigandre*. L'« *illustris artifex* », puis restaurée une première fois en 1050, d'autres fois encore par après, et tout particulièrement au dernier siècle par le célèbre architecte *Cuijpers* (1888-1892), et après la dernière guerre par *Ir Peutz* (1947).

Jusqu'à la sécularisation du monastère par la Révolution française, l'église abbatiale accueillit entre ses murs nombre d'illustres personnages pour y dormir leur dernier sommeil, sous de somptueuses pierres tumulaires. Ainsi Swentibold, premier roi sur territoire néerlandais et dernier roi de Lorraine, qui mourut, lors de la bataille de 900, sur les bords de la Meuse, non loin de Susteren. Peu de temps après, deux de ses filles, sainte Bénédicte et sainte Cécile, y purent revêtir la dignité abbatiale. Saint Grégoire, administrateur du diocèse d'Utrecht, vint y reposer à côté de sa mère Vastrada ; de même saint Albéric, évêque d'Utrecht.

De bien des églises, sans beaucoup de discernement ni de respect pour leur valeur, on a fait disparaître les pierres tumulaires, qui, à cause de leurs rugosités ne constituaient pas un pavement idéal. Susteren, tout en modernisant son pavement, en a conservé treize qui, par ordre d'ancienneté, pourraient s'échelonner entre 1445 et 1786, toutes de personnes remarquables par leur rang et leur haute noblesse, dont cinq furent à la tête de l'abbaye.

Il est bon de savoir qu'au cours des siècles, l'abbaye connut des époques de décadence. Au XIV^e siècle, ses religieuses sont plutôt des dames séculières, riches et vraiment de haute noblesse, qui y mènent vie facile. Pour leur admission, on requérait des postulantes une lignée de huit quartiers, quatre de la souche maternelle, quatre de la paternelle ; plus tard même on en exigeait huit de part et d'autre. Une anecdote raconte que, dans l'abbaye de Thorn (également au Limbourg), une dame noble demandait son admission, et l'abbesse avec un chanoine s'en furent au parloir pour examiner ses armoiries. C'était un soir d'été, il faisait très chaud, la fenêtre était ouverte et la lune brillait au ciel. Tout à coup l'abbesse se lève et va fermer la fenêtre. « Que faites-vous, dit le chanoine, par une chaleur pareille ! » Et l'abbesse de répartir : « Monsieur, la lune ne peut entrer chez nous ; elle n'a que quatre quartiers ! »

Le livre de M. Roozen, auquel nous avons emprunté les précédents détails, sera un excellent guide pour les visiteurs de l'église de Susteren. Il reproduit — artistement photographiées par l'auteur lui-même — les pierres tombales et quelques autres documents fort utiles. Il suit l'ordre des pierres, telles qu'elles sont dressées le long des murs latéraux, ordre, hélas ! purement arbitraire. On se demande pourquoi l'architecte (?) a procédé de la sorte. N'eût-il pas été raisonnable de les disposer par ordre chronologique, au lieu de les disperser de la sorte : 1634, 1545, 1597, 1626, 1483, 1627, 1589, 1628, 1445, 1611, 1787 ? Les choses étant ainsi, l'auteur fit bien de s'y conformer et d'épargner le va et vient aux visiteurs. Chaque pierre reçoit une explication aussi minutieuse que possible : l'effigie en bas-relief du personnage, ses écussons, les inscriptions, etc... Pour certaines pierres l'usure du temps... et surtout celle des souliers, ont rendu partiellement impossible ou fort difficile le déchiffrement. Parfois l'auteur a été arrêté par les abréviations.

Mais ces quelques lacunes ne diminuent en rien le mérite de son ouvrage, qui d'ailleurs a déjà reçu un accueil favorable auprès de personnes du métier.

Écrit en néerlandais, mais tiré sur papier couché, copieusement illustré, à trois cents exemplaires seulement... pour un public nécessairement restreint, ce livre de cent vingt-sept pages devait coûter assez cher : 10,50 florins. Il nous semble que les connaisseurs ne regretteront pas leur dépense.

Disons pour terminer que les deux confrères qui, en 1916, commencèrent la nouvelle œuvre à Susteren, MM. Meuffels Guillaume et Gussenhoven Louis, durent loger les premiers mois, dans un reste délabré de l'ancien monastère, où rats et souris venaient troubler leur sommeil ; et que, pour obtenir du T. H. Père Fiat les Filles de la Charité, en 1902, le maire lança son argument : puisque la Révolution française, il y a un siècle, nous enleva nos religieuses, c'est à la France que je redemande des Sœurs. Et il eut gain de cause. (Voir *Annales*, t. 123 (1958), pp. 151-163.)

Corneille VERWOERD, C.M.

NÉCROLOGIE

MISSIONNAIRES

1. O'Connell (Michel), prêtre, déc. 29 déc. 1958, *Saint-Louis*; 61, 42.
2. Donovan (Joseph), prêtre, 29 déc. 1958, *Saint-Louis*; 78, 56.
3. Curiel (Jésus), coadjuteur, 26 déc. 1958, *Cuenca*; 27, 6.
4. Duhour (Bertrand), prêtre, 8 janvier 1959, *Musinens*; 79, 59.
5. Girlice (Magno), prêtre, 5 janvier 1959, *Savana*; 86, 71.
6. Martinez (Eusebio), coadjuteur, 20 janv. 1959, *Madrid*; 80, 61.
7. Flaherty (Francis) prêtre, 25 janvier 1959, *Washington*; 58, 39.
8. Jaworek (Jan), prêtre, 4 février 1959, *Cracovie*; 77, 60.
9. Aubé (Félix), prêtre, 14 février 1959, *Paris*; 77, 51.
10. Huc (Amédée), prêtre, 18 février 1959, *Dax*; 84, 34.
11. Franssen (Pierre), prêtre, 19 février 1959, *Rézaviéh*; 77, 51.
12. Azevedo (Joao-Dias), prêtre, 21 février 1959, *Figueiras*; 43, 26.
13. Skowryra (Kazimierz), prêtre, 15 février 1959, *Ignacow*; 49, 32.
14. Hederman (William), prêtre, 19 février 1959, *Armagh*; 38, 20.
15. Vial (Jean), prêtre, 4 mars 1949, *Marseille*; 72, 52.
16. Moulin (Pierre), prêtre, 7 mars 1959, *Montolieu*; 74, 39.
17. Le Sage (Marshal), prêtre, 5 mars 1959, *New-Orleans*; 83, 65.
18. Vega (Julio), prêtre, 19 mars, *Saragosse*; 68, 51.
19. Andreoli (Pietro), prêtre, 28 mars 1959, *Sienna*; 75, 51.
20. Galaup (Jean), prêtre, 11 avril 1959, *Téhéran*; 81, 61.
21. Peters (Léonard), prêtre, 18 avril 1959, *Paris*; 82, 62.
22. Conan (John), prêtre, 16 avril 1959, *Northampton*; 78, 59.
23. Zygmunt (Jan), prêtre, 18 avril 1959, *Araucaria*; 81, 63.
24. Ce'ani (Ermengildo), prêtre, 21 avril 1959, *Rome*; 82, 62.
25. Lora (Jesus), coadjuteur, 24 avril 1959, *Hortaleza*; 82, 61.
26. Martinez (Gratiniano), prêtre, 30 avril 1959, *Bogota*; 66, 45.
27. Lynch (John), prêtre, 28 avril 1959, *Philadelphie*; 59, 39.
28. Sedgwick (Charles), prêtre, 30 avril 1959, *Philadelphie*; 83, 64.
29. Hellbacher (Isidore), coadjuteur, 5 mai 1959, *Graz*; 76, 46.
30. Mochringer (Francis), prêtre, 9 mai 1959, *Brooklyn*; 61, 43.
31. Castel (Fug'ne) prêtre, 24 mai 1959, *Alger*; 74, 54.
32. Goral (Jozef), prêtre, 14 mai 1959, *Abranches*; 85, 66.

33. Perez Nicolas), prêtre, 23 mai 1959, *Madrid*; 51, 31.
34. Fink-Mazzoni (Enrico), prêtre, 22 mai 1959, *Rome*; 78, 59.
35. Mayoral (Antonio), prêtre, 6 juin 1959, *New-York*; 62, 46.
36. Tehang (André), prêtre, 26 février 1959, *Loutai Tsing Ho*; 57, 37.

SCŒURS

- Vidal (Laurence), Maison de Charité, *Auberchères*; 64, 41.
Petit (Marie), Maison de Charité, *Clichy*; 86, 61.
Monchecourt (Hermance), Maison de Charité, *Saint-Maurice*; 86, 58.
Debricq (Marie), de *Versailles*, Hôp. *Saint-Michel, Paris*; 46, 23.
François (Laure), Maison de Charité, *Château-l'Évêque*; 86, 63.
Dervaux (Anne), Maison de Charité, *Clichy*; 88, 66.
Nicault (Augustine), Hôpital général, *Guatemala* (Am. Centr.); 78, 56.
Getz (Marie), Maison du Sacré-Cœur, *Farafangana* (Madagascar); 67, 45.
Kakowska (Euphémie), Maison Centrale, *Varsovie*; 74, 51.
Lubszinska (Sophie), Maison Centrale, *Varsovie*; 74, 51.
Goy (Mary), Priory, *M. B. Hill, Londres*; 80, 54.
Adriano (Marie), Maison Centrale, *Turin*; 80, 57.
Marmorale (Marie), Maison Centrale, *Turin*; 80, 57.
Passoni (Luigia), Maison Centrale, *Sienne* (Italie); 55, 33.
Souza (Rosalba), Collège de la Providence, *Mariana* (Brésil); 72, 49.
Chaudy (Henriette), Maison de Charité, *Montlieu*; 69, 43.
Rexter (Marie), Hospice Greffulhe, *Levallois*; 78, 56.
Bidault (Marie), Maison de Cures, *Vichy*; 77, 57.
Kachani (Mathilde), Maison Centrale, *Beyrouth*; 54, 30.
Bellonviell (Aidegonda), *Vento* (Hollande); 71, 44.
Mililio (Antonia), Institut, *Mirabella, Eclano* (Italie); 77, 52.
Walke (Françoise), Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche); 80, 61.
Brinovar (Thérèse), Hospice, *St-Polten* (Autriche); 47, 23.
Botana (Gabrielle), Maison Centrale, *Buenos-Aires*; 55, 29.
Garnier (Marie), Maison de Charité, *Clichy*; 86, 65.
Fuhge (Anna), Mais. St Joseph, *Monchen Gladbach-Hardt* (All.); 79, 62.
Franzen (Margareta), Maison Centrale, *Cologne-Nippes*; 66, 41.
Federici (Françoise), Hôpital principal, *Turin* (Italie); 68, 47.
Gibrico (Filomena), Institut Imm. Conception, *Naro* (Italie); 48, 29.
Lassalle (Doris), Hôpital De Paul, *Saint-Louis* (Etats-Unis); 45, 18.
Norona (Ana), Foyer d'enfants, *Quito* (Equateur); 66, 43.
Rebolleda (Felisa), Maison St Nicolas, *Valdemoro* (Espagne); 79, 60.
Lopez-Linares (Julia), Collège St Vincent-Ferrier, *Valencia*; 73, 52.
Comas (Concepcion), Foyer Cantabro, *Santander* (Espagne); 89, 64.
Martin (Enriqueta), Hôpital-Asile, *Toro* (Espagne); 63, 39.
Goni (Rafaela), Asile, *Mendigorrria* (Espagne); 69, 47.
Pastor (Maria), Hôpital civil, *Bilbao* (Espagne); 80, 62.
Llaurado (Isabel), Asile St Jean-Bapt., *Barcelona* (Espagne); 89, 70.
Arnau (Maria), Hôpital, *Marchena* (Espagne); 82, 60.
Jimenez (Maria), Hôpital Mora, *Cadiz* (Espagne); 62, 41.
Jannes (Dominica), Hôpital militaire, *Zaragoza* (Espagne); 83, 63.
Martin (Petra), Hôpital, *Cintruenigo* (Espagne); 80, 62.
Araquistain (Francisca), Hospice San José, *Liquitillo* (Espagne); 81, 61.
Catala (Josefa), Hôpital, *Jativa* (Espagne); 66, 38.
Zugasti (Fidela), Ecole N.-D. des Anges, *Comillas* (Espagne); 81, 62.
Rodriguez (Maria), Hôpital provincial, *Oviedo* (Espagne); 80, 59.
Ramirez (Gregoria), Hôpital militaire, *Sevilla* (Espagne); 68, 49.
Bouhey (Marie), Hôpital, *Compiègne*; 69, 45.
Veanson (Lucie), Orphelinat, *Saint-Georges-de-Lisle*; 86, 63.
Bon (Anna), Miséricorde, *Alès*; 67, 42.
Rolland (Marie), Maison de la Providence, *Le Coteau*; 88, 54.
Lasègue (E'isabeth), Hôpital, *Tonneins*; 77, 54.
Ribier (Anne), Maison de Charité, *Montlieu*; 74, 49.
Fay (Marguerite), Maison de Charité, *Clichy*; 84, 59.
Legenne (Marie), Hospice, *Tourn*; 84, 58.
Bousquet (A'ice), Maison St-Vincent, *Châtillon-s.-Chalaronne*; 77, 53.
Lengrand (Marguerite), Hôpital, *Bourdan*; 69, 33.
Treglia (Adèle), Institut Monte Calvario, *Naples*; 73, 51.
Callisto (Maria), Hôpital Pèligrini, *Naples*; 46, 23.
Giordano (Gelsomina), Maison Centrale, *Naples* (de Positano); 60, 23.

- Heremans (Palmyre), Maison Centrale, *Ans-les-Liège*; 48, 24.
 Bradfer (Simonne), Maison Saint-Vincent, *Verviers* (Belgique); 25, 3.
 Blackstock (Anne), Priory, Mill-Hill, *Londres*; 83, 49.
 Duffy (Bridget), Home St Joseph, *Clonsilla, Dublin*; 80, 59.
 Bragan (Mary), Priory, Mill-Hill, *Londres*; 81, 54.
 Garner (Jane), Maison Centrale, *Emmitsburg*; 78, 46.
 Lalama (Josefa), Maison Centrale, *Quito* (Equateur); 82, 60.
 Lema (Francisca), Hôpital général, *Guayaquil* (Equateur); 49, 24.
 Bouchet (Marguerite), Hospice, *Cunhal*; 93, 74.
 Renard (Anna), Maison principale, *Paris*; 84, 64.
 Borderie (Julie), Maison de Charité, *Château-l'Évêque*; 80, 61.
 Gandilhon (Addie), Miséricorde, *Montpebier*; 52, 29.
 Mattar (Paule), Hôpital, *Bethléem*; 75, 51.
 McLachlan (Agnes), Home St Joseph, *Edmonton, Londres*; 76, 52.
 Jarvis (Hélène), Priory, *Mill-Hill, Londres*; 88, 62.
 Burke (Johanna), Priory, *Mill-Hill, Londres*; 84, 59.
 Gross (Christine), Ma son St Vincent, *Dusseldorf-Flingen* (All.); 63, 35.
 Lehr Franziska, Maison Centrale, *Cologne-Nippes*; 73, 46.
 Schruff (Gertrud), Maison Centrale, *Cologne-Nippes*; 87, 62.
 Kijewska (Hélène), Hôpital de l'Enfant-Jésus, *Varsovie*; 52, 27.
 Rozynska (Théophile), Maison St Joseph, *Posnan*; 71, 46.
 Zelma (Cécile), Maison Centrale, *Cracovie*; 82, 59.
 Galenacci (Elisa), Maison de l'Ange-Garde.n, *Firenze* (Italie); 86, 64.
 Flamini (Lucia), Hospice, *Ancône* (Italie); 74, 52.
 Vigna (Angèle), Maison Centrale, *Turin*; 87, 66.
 Filippazzi (Marianne), Hôpital psychiatrique, *Rovigo* (Italie); 74, 49.
 Doufremont (Johanna), Hôpital Secours de Marie, *San Francisco*; 81, 54.
 Droulers (Hélène), Maison de la Providence, *Le Coteau*; 82, 53.
 Revol (Berthe), Maison de Charité, *Montolieu*; 85, 59.
 Cornillon (Pauline), Maison de Charité, *Montolieu*; 62, 36.
 Fournas (Magdeleine) Maison de Charité, *Montolieu*; 70, 45.
 Velraeds (Josephine), Hôpital Le-bazeilles, *Mont-de-Marsan*; 85, 63.
 Servant (Marie), Maison de la Providence, *Le Coteau*; 80, 60.
 Cluzet (Reine), « La Chesnaye », *Athée-sur-Cher*; 80, 59.
 Ory (Marie-Th.), Maison de Charité, *Châtillon-s.-Bagneux*; 92, 69.
 Benoit (Marie), Foyer Sainte-Dévote, *Monaco*; 84, 62.
 Simondet (Marguerite), Orphelinat, *Mouriac*; 70, 47.
 Lemoine (Marguerite), Maison de Charité, *Saint-Brieux*; 77, 57.
 Distexhe (Catherine), Institut du Sacré-Cœur, *Thiméon* (Belg.); 79, 57.
 Giammarini (Assunta), Hôpital, *Ascoli Piceno* (Italie); 61, 38.
 Susterie (Jeanne), Hospice des Artisans, *Istanbul* (Turquie); 72, 54.
 Gonzalez (Josefina), Collège Jésus-Marie-Joseph, *Cadix* (Espagne); 82, 64.
 Perez (Joaquina), Hôpital Mora, *Cadix* (Espagne); 80, 58.
 Casado (Dionisia), Résidence provinciale, *Leon* (Espagne); 92, 71.
 Ayarra (Maria), Maison de Charité, *Burgos* (Espagne); 70, 49.
 Navarro (Toribio), Hôpital, *Cervera* (Espagne); 90, 67.
 Azcona (Nicolasa), Maison de Santé, *Plasencia* (Espagne); 85, 63.
 Magrina (Josefa), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne); 71, 49.
 Soler (Isabel), Collège Jésus-Marie-Joseph, *Cadix* (Espagne); 91, 67.
 Moreno (Maria), Orphelinat provincial, *Valladolid* (Espagne); 62, 38.
 Burrioz (Maria), Asile San Cayetano, *Sevilla* (Espagne); 67, 48.
 Arevalo (Rosa), Maison San Jacinto, *San Salvador*; 56, 30.
 Duroure (Julie), de Saint-Maurice, à Hôp. St-Joseph, à *Paris*; 97, 73.
 Gourmont (Marie), Hôtel-Dieu, *Valenciennes*; 81, 58.
 Lageire (Françoise), Maison de Charité, *Château-l'Évêque*; 81, 57.
 Arangoa (Jacinta), Hôpital, *Onate* (Espagne); 75, 53.
 Casanova (Maria), Colonie Vilaseca, *Torretto* (Espagne); 89, 63.
 Montserrat (Rita), Patronato St Vincent, *Zamora* (Espagne); 80, 54.
 McDonnell (Bridget), Maison du Sacré-Cœur, *Dublin* (Irlande); 90, 71.
 Fagan (Elizabeth), Maison Centrale N.-D., *Eastwood* (Australie); 70, 45.
 Howard (Margaret), Priory, *Mill-Hill, Londres*; 90, 70.
 Battaglia (Virginie), Hôpital, *Bene Vagienna* (Italie); 80, 54.
 Colonnelli (Adalgisa), Hôpital civil, *Arezzo* (Italie); 63, 42.
 Grys (Stanislas), Hôpital, *Kuozoweki* (Pologne); 41, 6.
 Wilczynska (Bronislas), *Leczyca* (Pologne); 68, 48.
 Podgoratska (Stanislas), Maison Centrale, *Varsovie*; 81, 53.

- McLennan (Mary), Ecole Mount St Joseph, *San Francisco* (E.-U.) ; 88, 68.
 Megerle (Marie), Maison Centrale, *Coli* (Colombie) ; 93, 64.
 Ormal (Augustine), Orphelinat, *Stancourt* ; 72, 41.
 Cassier (Yvonne), Maison de Charité, *Clichy* ; 95, 70.
 Comandier (Marie), Hospice, *Madrid* ; 73, 39.
 Anna (Louise), Maison de Charité, *Clichy* ; 77, 51.
 Kurz (Sabina), Maison de Retraite, *Duit* (Autriche) ; 79, 51.
 Wagscheider (Marie), Incurables, *Yveroy* ; 70, 50.
 Zisser (Josephine), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 63, 37.
 Spiegel (Catherine), Contagieux, *Vienne* ; 89, 67.
 Deinan (Sidonie), Maison de la Providence, *Brevilles* ; 82, 48.
 Pozzoni (Elisa), Refuge Gesa Bambino, *Sassare* (Sardegne) ; 73, 49.
 Vanni (Anna), Institut Ste Catherine, *Firenze* (Italie) ; 82, 55.
 Biddini (Agnès), *Monistero Sienne* (Italie) ; 95, 71.
 Comandier (Françoise), *Spod Banja* (Yougoslavie) ; 67, 41.
 Kozakowska (Jeanne), Maison Centrale, *Varsovie* ; 81, 61.
 Sienkiewicz (Hedwige), Hospice, *Czestochowa* (Pologne) ; 80, 54.
 Mergheles (Milaïna), Alénés, *Babruena* (Belgique) ; 83, 61.
 Ruiz (Ramona), Hôpital général, *Guatemala* (Amérique Centrale) ; 82, 56.
 Escovi (Josefina), Hôpital Eugenio Espejo, *Quito* (Equateur) ; 66, 49.
 Salvatierra (Alejandra), Association de Charité, *Leon* (Espagne) ; 70, 59.
 Garcia (Josefa), Miséricorde, *Cartagena* (Espagne) ; 63, 43.
 Borrás (Maria), Hôpital provincial, *Gerona* (Espagne) ; 72, 49.
 Ganto (Léonor), Ecole St Vinc.-de-Paul, *Villaviciosa de Odon* ; 38, 43.
 Alfonso (Teresa), Ecole St.-om-de-Jesus, *Madrid* ; 74, 56.
 Penayorra (Mira), Casa Amparo, *Valencia y Tieltru* (Espagne) ; 43, 17.
 Buella (Isabel), Asile St Vincent, *La Barane* (Cuba) ; 58, 36.
 Malm (Ernestine), Maison de Charité, *Clichy* ; 74, 45.
 Jasseau (Antoinette), Infirmerie Marie-Thérèse, *Paris* ; 72, 48.
 Gamsel (Rosalie), Asile Saint-Vincent, *La Teype* ; 85, 58.
 Lortet (Marthe), Maison de Charité, *Saint-Denis* ; 75, 52.
 Poirer (Françoise), Sanatorium, *Bahnès* (Liban) ; 86, 61.
 Thorez (Marie), Miséricorde, *Alexandrie* (Egypte) ; 87, 60.
 Filippucci (Maria), Hôpital de la Paix, *Istanbul* (Turquie) ; 55, 30.
 Fidalò (Louise), Hôpital, *Beyrouth* (Liban) ; 81, 53.
 Gestì (Maria), Benfaisance, *Muhon* (Baléares) ; 81, 64.
 Aranguren (Joaquina), Asile, *Villasana de Mena* (Espagne) ; 83, 58.
 Juarez (Maria), Miséricorde, *Murcia* (Espagne) ; 52, 27.
 Balley (Marie), Ecole Ste Anne, *Mont-saint-Jean* (Belgique) ; 78, 41.
 Gunzolo (Olimpia), Maison de Retraite, *Morigliano* (Italie) ; 81, 53.
 Sgarra (Cristina), Maison de Retraite, *Morigliano* (Italie) ; 69, 45.
 Gesti (Maria), Maison Centrale, *Beyrouth* (Liban) ; 78, 57.
 Barrera (Josefa), Hospice, *Guyaquil* (Equateur) ; 91, 72.
 Meoli (Maria), Hôpital Rawxon, *Buenos-Aires* ; 61, 19.
 Olaseoaga (Juana), Maison Centrale, *Buenos-Aires* ; 77, 47.
 Sadarrriaga (Elsa), Maison Centrale, *Boyota* (Colombie) ; 51, 28.
 Dhubier (Jeanne), Hospice des Incurables, *Amiens* ; 78, 48.
 Bussière (Suzanne de), Hôpital civil, *Versailles* ; 73, 40.
 Dupont (Marie), Hôpital, *Monaco* ; 79, 58.
 Vaultier (Louise), Saint-Joseph-des-Epinettes, *Paris* ; 86, 64.
 Blanque (Madeleine), Maison de Charité, *Montlouis* ; 85, 58.
 Jarry (Alice), Maison Centrale, *Ans* (Belgique) ; 79, 58.
 Brauweiler (Josephine), Maison Centrale, *Cologne-Nippes* ; 71, 49.
 Liskowski (Maria von), Maison Centrale, *Cologne-Nippes* ; 84, 62.
 Berghaus (Klara), Maison Centrale, *Cologne-Nippes* ; 68, 44.
 O'Callaghan (Anne), Maison Ste Brigitte, *Killernan*, Dublin ; 81, 58.
 Nolan (Bridget), Maison St Vincent, *Manchester* (Angleterre) ; 61, 29.
 Caicedo (Ruperta), Collège St Joseph, *Santander* (Espagne) ; 83, 59.
 Molteni (Clementina), Maison Centrale, *Turin* ; 65, 40.
 Vila (Benedetta), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 69, 46.
 Sian (Rina), Maison Centrale, *Turin* ; 52, 30.
 Sciasca (Marie), Maison de Retraite, *Morigliano* (Italie) ; 84, 59.
 Gieguzynska (Emilie), Maison Centrale, *Varsovie* ; 87, 63.
 Conway (Catherine), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 75, 53.
 Lorca (Angela), Hôpital Van Buren, *Valparaiso* (Chili) ; 72, 51.
 Ortiz (Adélaïde), Hôpital *Talcahuano* (Chili) ; 63, 33.

- Arnold Eugénie), Miséricorde, *Alexandrie* (Egypte); 91, 68 (en 1958).
 Vashin Marie), Miséricorde, *Alexandrie* (Egypte); 81, 60 (en 1958).
 Baudiez Marie), Maison de Charité, *Valenciennes*; 73, 50.
 Lehotre Féliçite), Hôpital général, *Clermont-Ferrand*; 73, 49.
 Castor Marguerite), Maison de Charité, *Quenoy-sur-Deule*; 89, 69.
 Giannou Marie), Maison de Charité, *Montlieu*; 76, 57.
 Binecz Gabrielle), Maison Sainte-Geneviève, *L'Hay*; 94, 68.
 Chaussu Marie), Maison Saint-Michel, *El Biar* (Algérie); 85, 47.
 Soviche Marie), de *Dames*, Miséricorde, à *Beyrouth*, M. Cle; 58, 34.
 Bremier Louise), Maison Centrale, *Fort-Dauphin*; 68, 46.
 Tejero Perpetua), Maison Ste L. de Marillac, *Murcia* (Esp.); 55, 28.
 Jimenez Maria), Hôpital civil, *Malaga* (Espagne); 68, 46.
 Azzerioni Ida), Monistère, *Sienne* (Italie); 89, 69.
 Leitgeber Madeleine), Maison Centrale, *Chelmo*; 82, 58.
 Podsiad Marie), Hôpital Saint-Félix, *Varsovie*; 59, 31.
 Gonzalez Cecilia), Dispensaire, *Tuluá* (Colombie); 80, 43.
 M'Fos Bonifacio), Maison des Enf. Trouvés, *Rio de Janeiro*; 88, 67.
 Almeida Augusta), Maison Centrale, *Rio de Janeiro*; 61, 40.
 Ponce Maria), Hôpital Alvear, *Buenos-Aires*; 82, 45.
 Chabr'er Jeanne), Maison de Charité, *Cligny*; 84, 61.
 Billy Odette de), Mais. de Ch. *Saint-Thomas d'Aquin*, *Paris*; 67, 45.
 Fay Mary), Hospice St Joseph, *Edmonton* (Angleterre); 86, 36.
 Kilduff Mary), Institut des Aveugles, *Liverpool* (Angle.); 69, 48.
 Bruno Angèle), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie); 80, 58.
 Zarzycka Marie), Maison de Retraite, *Lipowa* (Pologne); 77, 53.
 Kleparska Joséphine), Maison Centrale, *Chelmo* (Pologne); 53, 31.
 Amerska Ladislas), Maison Centrale, *Varsovie*; 78, 52.
 Wiczkowek Ladislas), Maison Centrale, *Cracovie*; 78, 55.
 Kovac Anna), Maison Ste Marie, *Raka* (Yougoslavie); 84, 66.
 Jemec Maria), Maison Ste Marie, *Raka* (Yougoslavie); 75, 49.
 Ly Marie), Hôpital St Vincent, *Pékin* (Chine); 58, 38.
 Lopes Engracia), Hôpital Pedro II, *Recife* (Brésil); 85, 60.
 Lopez Eudoxia), Hôpital, *Morón de la Frontera* (Espagne); 76, 52.
 Ormazabal Josefita), Hôpital provincial, *Guadalajara* (Espagne); 74, 48.
 Maczko Josefita), Résidence, *Leon* (Espagne); 68, 47.
 Padomino Matilde), Maternité, *Madrid*; 74, 38.
 Ayala Margarite), Hôpital-Clinique, *Santiago* (Espagne); 63, 37.
 Eposito Laura), Ecole St Michael, *Madrid*; 78, 53.
 Belle n. Maria), Hospice, *La Coruna* (Espagne); 90, 59.
 Pou Barbara), Asile-Ecole, *Carrejo* (Espagne); 86, 61.
 Hernandez Maria), Asile du Sacré-Cœur, *Teruel* (Espagne); 54, 28.
 Garcia Maria), Hôpital, *Rincon* (Cuba); 59, 35.
 Boyer Léonide), Hospice Sainte-Marie, *Montceau-les-Mines*; 65, 42.
 O'Brien Jeanne), Hôpital Saint-Michel, *Paris*; 59, 35.
 Peifferoz Jeanne), Hôtel-Dieu, *Douai*; 58, 34.
 Prost Marie), Maison de la Providence, *Le Coteau*; 83, 63.
 Polak-Luon Marie), Hôpital Bon Secours, *Metz*; 89, 65.
 Courmy Fanny), Maison de Charité, *Montlieu*; 85, 62.
 Michard Marie), Hôpital Saint-Joseph, *Paris*; 58, 35.
 Mounille Berthe), Maison Centrale, *Beyrouth*; 90, 67.
 Moore Margaret), Maison Ste Brigitte, *Kiltiernan* (Irlande); 85, 65.
 Cip. De Bessa), Hospice, *Vha di Padena* (Italie); 86, 65.
 Scorza Maria), Hospice, *Carrara* (Italie); 71, 51.
 D'Amico Pasce), Hôpital psychiatrique, *Naples*; 81, 59.
 Calderola Anne), Hôpital, *Maglie* (Italie); 84, 57.
 Gil Emiliana), Crèche, *Sevilla* (Espagne); 78, 59.
 Ramon Antonia), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne); 71, 51.
 Fernandez Florencia), Hôpital de la Marine, *El Ferrol* (Espagne); 77, 59.
 Ramos Inés), Hôpital, *Linares* (Espagne); 95, 69.
 Solas Mercedes), Hôpital San Carlos, *Madrid* (Espagne); 68, 49.
 Perez Josefa), Infirmerie Santo Domingo, *Jaen* (Espagne); 71, 43.
 Meagher Ellen), Maison Ste Anne, *Saint-Louis* (Etats-Unis); 75, 57.
 Worthington Alysia), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 73, 50.
 Abalo Isabel), Hôpital Pasteur, *Montevideo* (Uruguay); 59, 38.

AU JOUR LE JOUR

(21 avril - 31 décembre 1959)

ENTERREMENT DE M. LÉONARD PETERS.

Ce matin, 21 avril 1959, la Maison-Mère est réunie autour du cercueil du vénéré M. Peters. Déjà, les *Annales*, en leur dernier numéro, ont fourni, p. 179-186, une notice sur ce vénérable confrère. Pour ces funérailles, la messe est chantée par M. Houfflain, Visiteur qui, jadis, comme le cher défunt, fut lui aussi Supérieur de Dax (Notre-Dame du Pouy).

De son côté, à peine arrivé de son Vicariat congolais de Bikoro, Mgr Vandekerchove se fait un filial devoir d'assister aux obsèques de l'ancien Visiteur de Belgique, qui entoura de sa vigilante affection la jeune Préfecture apostolique de Bikoro.



CONGO. — Bikoro, l'église « cathédrale » du diocèse

Mgr Vandekerchove donne donc l'absoute, traduisant la prière et le souvenir fervent de la Province belge : Confrères et Sœurs. Parmi l'assistance, sont également présents M. André Menu, actuel Visiteur et Directeur des Sœurs de Belgique, et M. Louis Genoud, successeur de M. Peters dans sa charge pour les Sœurs

de Belgique, en attendant de recevoir en Suisse le soin des Filles de la Charité.

A côté des membres de la famille se trouvent M. Norbert Feck, Supérieur de Cuvry, et le clerc de la Mission, Frère Fernand Muller, neveu et petit-neveu du défunt. D'autre part, nombre de Confrères et de Sœurs traduisent en prières la gratitude de ceux qui ont bénéficié de l'inlassable dévouement du cher M. Léonard Peters.

~~~~~  
CONFÉRENCE SUR L'INDONÉSIE  
ET L'ESPRIT MISSIONNAIRE (6-7 MAI).

M. Willem Janssen, Visiteur d'Indonésie, se trouve à Paris depuis quelques jours : il nous remet en mémoire le souvenir de cette portion de la famille vincentienne. Au cours d'une apostolique causerie, donnée aux étudiants, il fournit un aperçu suggestif sur l'apostolat en ce milieu javanais, si peuplé. Mais le riche passé



ILE DE JAVA. — Kediri, église Saint-Vincent-de-Paul

de l'archipel indonésien présente actuellement des problèmes complexes aux Missionnaires qui, généreusement, se dépensent là-bas, dans l'hémisphère sud. On le sent pleinement à écouter l'apôtre qui a donné son cœur et sa vie à cette Mission lointaine. (6 mai.)

Le lendemain, 7 mai, fête de l'Ascension, au Séminaire d'Issy-les Moulinaux, sur des thèmes missionnaires, a lieu une journée-

rencontre. Y prennent part plusieurs centaines de séminaristes et de scholastiques de la région parisienne. Cinq sujets font l'objet de carrefours et d'enquêtes, poursuivis en équipe et étudiés au préalable pendant de longues semaines : 1° les revues missionnaires ; 2° les films missionnaires ; 3° prédications et conférences missionnaires ; 4° la leçon des chiffres ; 5° mystique de la Mission.

Sur ces divers sujets, les *Missions Catholiques*, n° 76 (oct.-déc. 1959) ont publié les rapports de synthèse établis respectivement par : 1° les Spiritains de Chevilly ; 2° les Séminaires d'Issy ; 3° les Missions étrangères de Paris ; 4° les Lazaristes de la rue de Sèvres ; 5° le Séminaire de Versailles.

Soixante pages denses de comptes-rendus font toucher du doigt la complexité de ces problèmes qu'on ne peut ici qu'évoquer. Mais l'essentiel est de creuser de telles questions vastes et délicates, et d'essayer d'y répondre. Cela exige curiosité apostolique et souci d'information sérieuse et solide. Ainsi, *la leçon des chiffres*, traduite dans des graphiques et des cartes établis rue de Sèvres, demande attention et réflexion : population du globe, les Catholiques dans le monde, répartition du clergé, urgences missionnaires, nos devoirs...

Ces magnifiques thèmes apostoliques grandissent l'âme et le cœur chrétien...



#### BARCELONE. UN NOUVEAU VISITEUR.

A Barcelone, le 21 mai 1959, jeudi de la Pentecôte, est installé le nouveau Visiteur de la Province, M. Mariano Perez. Il succède à M. Jaime Roca qui, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1946, a courageusement assumé cette charge de dévouement et de générosité. Devant tant de responsabilités délicates ou imprévues, la fonction réclame un entraîneur dans la note vincentienne, conservant une sérieuse compréhension des gens et des choses. On voit dès lors ce que cela représente d'efforts et de don de soi...

Dans leur présentation alerte et soignée, les *Annales* de la Province de Barcelone (1959, p. 111-114) résumant en ses grandes lignes les principaux événements de l'administration de M. Jaime Roca, le *septième anneau* dans la succession des Visiteurs de la Province de Barcelone, érigée par le T. H. Père Fiat en 1902. La même Revue de la Province présente et résume la biographie du huitième Visiteur, installé en ce jour, M. Mariano Perez, qui, à Paris, rendait récemment visite au T. H. Père Slattery.



#### ESQUISSE BIOGRAPHIQUE.

Peu après la naissance de *Mariano*, à Valladolid, le 24 septembre 1891, ses parents s'établirent à Barcelone. C'est là que naquirent ses cadets : deux frères et deux sœurs. A la mort de leur pieuse mère, ces quatre enfants vinrent prendre place dans la famille de saint Vincent : ses deux sœurs, chez les Filles de la



Charité, et ses deux frères, dans la Congrégation de la Mission. Par après, leur père sollicita lui aussi et obtint son admission.

Mariano, l'aîné des enfants, les y avait précédés dès le 31 août 1907.

Admis au Séminaire interne, à Barcelone, il alla le terminer à Palma de Majorque, où il émit ses vœux, le 25 septembre 1909, au lendemain même de ses 18 ans révolus.



**M. Mariano PÉREZ**  
Huitième Visiteur de la Province de Barcelone (21 mai 1959)

Alors, pour éviter une clause de la loi espagnole de Canalejas, contraignant les clercs au service militaire, Frère Pérez quitte l'Espagne le 25 juillet 1913, et part pour le Mexique. Placé d'abord au Séminaire de *Oaxaca*, il fut, au début de 1915, transféré au Séminaire de Tacubaya. C'est là qu'il reçut enfin l'ordination

sacerdotale, le 4 juin 1916. Après un stage de quelques mois d'études aux Etats-Unis, M. Perez fut envoyé au Pérou, dans la Vice-Province barcelonaise. Les Séminaires de Cuzco (1917) et d'Aréquipa (1918-1926) occupèrent son zèle en divers emplois de professeur.

Aux lendemains de la Noël 1926, le Visiteur de Barcelone, M. Comellas, amenait avec lui M. Perez, lors de la visite qu'il allait faire au Honduras. Nommé curé de Trujillo, M. Perez le resta jusqu'en 1930. Il fut alors nommé Vice-Visiteur du Honduras et, tout ensemble, Supérieur de San Pedro Sula. En cette charge de dévouement, il se donna tout entier. Et, même par deux fois, à titre de *Commissaire extraordinaire*, le T. H. Père Souvay, Supérieur Général, le chargea d'aller visiter Guatémala et la Province d'Amérique Centrale...

En 1947, M. Perez retourne au Pérou, comme Vice-Visiteur. Il fut alors notamment chargé de la très délicate mission de passer à la Province madrilène les quelques Maisons barcelonaises, situées dans la République péruvienne. Cela se fit, les 24 et 26 février 1951. Retournant alors au Honduras, M. Perez y redevint curé de Trujillo, pour dix nouvelles années. Nommé par après Supérieur du Séminaire de Tegucigalpa, il dut, pour la seconde fois, reprendre la direction de la Vice-Province du Honduras (1953). Il y ajouta même, en 1956, la fonction temporaire de Provicair apostolique, en attendant le sacre et l'arrivée de Mgr Antonio Capdevila. En 1957, enfin, c'était le retour en Espagne, où, le 6 août suivant, l'attendaient la charge et les fonctions de Supérieur d'Espluga de Francoli, Maison d'études de la Province. C'est là qu'est venu le prendre sa nomination de Visiteur de Barcelone...

Après avoir amplement narré ces événements et ces faits, les *Annales* de Barcelone mentionnent avec joie le pèlerinage, la visite que M. Mariano Perez faisait, le 23 avril dernier, à l'illustre abbaye de Montserrat, « cœur et cerveau de la terre catalane ».



#### MONTSERRAT.

A l'ouest de Barcelone, à une soixantaine de kilomètres, la chaîne du Montserrat, dominant la plaine côtière, profile ses dents de scie (Montserrat : *Montagne sciée*). Le massif abrite cet ancien lieu de pèlerinage que, de nos jours, plusieurs centaines de milliers de visiteurs viennent annuellement admirer, pour y vénérer Notre-Dame, en la splendeur de ce sanctuaire...

En bordure d'une échancrure qui s'entrouvre dans la montagne, le Monastère est construit, à quelque 725 mètres d'altitude, sur une étroite terrasse. Audacieusement accrochés, les bâtiments peuvent pourtant loger jusqu'à deux mille personnes. Rebâtie à plusieurs reprises, l'église le fut encore au XVI<sup>e</sup> siècle. Fortement remaniée depuis, à diverses reprises, elle se compose d'une seule nef. Avec ses 68 mètres de long, 15 mètres de large et ses 33 de haut, le tout offre un vaisseau bien proportionné et élégant. Inévi-



**MONTERRAT (23 avril 1959).** — Le cardinal Eugène TISSERANT, reçu à l'abbaye lors de la consécration du nouveau maître-autel de l'église

tablement, les diverses générations y ont multiplié leurs modifications de détail et ajouté leurs constructions, qu'inlassablement les guides se doivent de détailler... Derrière le maître-autel, deux escaliers conduisent au *Camarin* (ce sanctuaire, cette chambrette de la Vierge noire...). Remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, la statue en *bois polychromé* présente, dans un cadre riche et précieux, le visage d'ébène de la Madone...

Outre la bonne centaine de Moines, pour rehausser la splendeur liturgique de ce haut-lieu de beauté, on y entend les voix d'enfants de la célèbre *Escolania*, ancienne et célèbre école de musique...

Dans leur site rocailleux et pittoresque, parmi des rochers atrocement pelés et poncés, les environs du monastère offrent ici et là, et la variété de magnifiques points de vue, et quantité de chapelles et d'ermitages, dont plusieurs fort anciens sont depuis longtemps abandonnés. Le cadre est vraiment impressionnant.

En marge d'une riche bibliothèque bien connue, et parmi de riches archives et collections artistiques (toiles et œuvres de prix), vit une nombreuse *Communauté* qui compte toujours plusieurs savantes personnalités. Ainsi, l'on sait que le bibliothécaire de la Vaticane, dom Albareda, est moine de Montserrat...

*Le nouveau maître-autel.* Dans la trame et la suite des modifications et embellissements de l'illustre monastère, le 23 avril 1959 voyait la consécration d'un nouveau maître-autel de l'abbatiale, « *le Sinaï, le Thabor, la paroisse de la Catalogne* ».

Dès lors, en ce troisième jeudi d'après Pâques, plus de 1.500 prêtres étaient accourus pour assister à la cérémonie qu'accomplissait le Doyen du Sacré-Collège, S.E. le cardinal Eugène Tisserant.

La vivante et bouillante Catalogne était là, en son entier, avec l'état-major de ses valeurs religieuses et civiles. Pour sa modeste part, la Province lazariste de Barcelone était représentée par M. Mariano Perez, Supérieur d'Espluga de Francoli. Il avait à ses côtés MM. Francisco Roca, José Front et Angel Miserachs.

Le nouvel autel qui est à consacrer aujourd'hui consiste en un bloc de granit, tiré du flanc de la montagne gréseuse. Il pèse quelque 8.000 kilos, et mesure 2,60 m. de long, 1,30 m. de large et 85 cm. de haut. Sur cette magnifique pierre, dûment polie, on a gravé, *sur le devant* :

SUPER HANC PETRAM MARIAE NASCENTI SACRAM  
AEDIFICABO ECCLESIAM MEAM MONTSERRATENSEM

*Vers le haut :*

SUSCIPE ME DOMINE SECUNDUM ELOQUIUM TUUM ET VIVAM

*Au côté droit :*

OPUS JUSTITIAE PAX — OBEDIENTIA ET PAX  
AB ORIENTE ET OCCIDENTE  
TU HONORIFICENTIA POPULI NOSTRI  
PROPTER DOMUM DOMINI

MAIESTATI TUAE DICAT CIVITAS BARCINONENSIS  
POPULUSQUE CATALAUNIAE

*Sur le côté gauche :*

PETRA AUTEM ERAT CHRISTUS  
MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM  
SICUT NOVELLAE OLIVARUM IN CIRCUITU MENSÆ TUÆ  
VENI DOMINE IESU. AMEN. ALLELUIA  
ARA SACRIFICII IN TEMPLO DOMINI  
MENSA DOMINI IN DOMO DEI  
SEPULCRUM MARTIRUM ET ECCLESIA SANCTORUM

La pierre du tombeau des reliques présente, dans un haut relief, le symbole eucharistique du pélican. Ce magnifique travail est dû au sculpteur Juan Rebull. Dans la mesure du possible, on a inséré dans ce reliquaire quelques « restes » des saints de Catalogne, en y joignant ceux de personnages canonisés qui ont visité la sainte montagne ou présentent pour elle un vif intérêt...

Ce nouveau bloc repose sur la pierre de l'ancien autel de la basilique. On y trouve gravé :

SUB ALTARE DEI SEDES ACCEPISTIS SANCTI DEI  
INTERCEDITE PRO NOBIS AD DOMINUM IESUM CHRISTUM

Sur le devant de l'autel, un antependium se présente, orné de magnifiques émaux, travail de Mainar, l'émailliste de Montserrat. Ces pièces sont montées sur un cadre d'argent sculpté, œuvre de l'orfèvre Manuel Capdevilla. Les cinq médaillons des émaux représentent la Cène, les noces de Cana, la multiplication des pains, l'ange du Sacrifice et celui de la prière monastique.

Le tout est un don de la Généralité de Catalogne et de la ville de Barcelone.

Au-dessus de l'autel, la croix d'or et son crucifix d'ivoire sont attribués à Ghiberti (XVI<sup>e</sup> siècle). Ils proviennent de l'antique trésor du sanctuaire. La croix est entourée d'un baldaquin en forme de couronne. C'est un ornement provisoire, dans l'attente d'un autre. Le nouveau, en argent repoussé, déroulera les divers symboles et mystères de l'année liturgique...

★

LA CONSÉCRATION DU 23 AVRIL 1959.

La longue et imposante consécration du maître-autel fut accomplie, suivant tous les rites, par le cardinal Tisserant.

L'assemblée de quelque 1.500 prêtres (étonnante masse chorale où l'on trouvait forcément des voix superbes et étoffées) était entraînée par le chœur nourri des moines du Montserrat. On le sentit bien dès l'Introït : *Terribilis est locus iste...* L'ordinaire fut emprunté à la Messe *Cunctipotens genitor Deus*.

A l'Offertoire, en un régal toujours nouveau et apprécié, on entendit l'*Escolania* : la maîtrise des enfants du Montserrat.

★



**MONTERRAT (23 avril 1959). — La consécration du nouveau maître-autel  
de l'église abbatiale. La cérémonie de l'onction...**

LES ACCLAMATIONS FINALES.

Le Pontifical se clôtura par le chant des acclamations, depuis longtemps classiques, de l'antique évêque de Reims, Hincmar (845-882). Suivant l'usage, ces prières et louanges, légèrement complétées, s'adaptaient à la cérémonie de ce jour. La chaleur des voix méridionales, le dialogue entre schola, chœur et soliste renforçaient la beauté et la tonalité émouvante d'une mélodie entraînant : récitatif prestement enlevé et rendu sans bavure :

Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat (*bis*).

*Enfants* : Exaudi Christe. *Chœur* : Exaudi Christe.

*Soliste* : Ioanni Summo Pontifici et universali papae vita.

*Schola* : Sancte Petre. *Chœur* : Tu illum adjuva.

*Soliste* : Eugenio, Sacri Senatus Decano, Montserratensis altaris consecratori, benedictionis caelestis et gratiae plenitudo.

*Schola* : Christe redemptor. *Chœur* : Tu illum adjuva.

*Soliste* : Sacris Praesulibus ac omnibus Dei ministris hoc festum decorantibus, spiritus pinguedo.

*Schola* : Christe summe sacerdos. *Chœur* : Tu illos adjuva.

*Soliste* : Ecclesiae Montserratensis in novo altari noviter dedicatae progrediens sanctitudo, indeficiens sacrificium.

*Schola* : Sancta Maria. *Chœur* : Tu illam adjuva.

*Chœur* : Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. Ipsi soli imperium laus et jubilatio per infinita saecula saeculorum. Amen.

*Schola* : Tempora bona habeatis.

*Chœur* : Tempora bona habeant redempti sanguine Christi.

*Schola* : Feliciter. *Enfants* : Feliciter. *Chœur* : Feliciter.

*Enfants* : Pax Christi veniat. *Chœur* : Regnum Christi veniat. Deo gratias. Amen.

La noblesse et la simplicité de tels sentiments, l'enthousiasme réchauffé d'un chacun, après une si touchante et si longue cérémonie, tout concourait à rendre plus vibrants, et les cœurs, et les voix.



LES AGAPES FINALES.

A l'issue de la cérémonie, à l'agréable surprise de tous, nombre d'assistants et notamment les 1.500 prêtres qui avaient participé à cette consécration d'autel, furent invités au repas qu'offrait le monastère. Répartis en deux vastes pièces, depuis le cardinal Tisserant et les prélats jusqu'au moindre clerc, tous les convives furent splendidement servis, avec soin et rapidité. On devine aisément ce que cela réclame de dévouement, de préparation et de générosité.

A la fin de ces « *agapes quasi-liturgiques* », l'on eut comme régal et dessert, plusieurs morceaux, tirés du répertoire de la célèbre maîtrise, la séculaire *Escolania* du Montserrat. Une telle journée, de semblables festivités, tout contribuait à sceller à nouveau l'étroite union de l'abbaye et de l'ardente Catalogne.

*Regnum Christi veniat. Amen.*

LOOS-LES-LILLE (31 MAI 1959).

LA DERNIÈRE FÊTE DE NOTRE-DAME-DE-GRACES.

M. MAGENTIE, SUPÉRIEUR, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Quatre discours : M. André Montagne ;  
M. André Lecat ;  
Le T. H. P. William Slattery ;  
M. Raoul Magentie.

En épingleant sur la poitrine de l'énergique Supérieur de Loos, la croix de la Légion d'honneur, le T. H. Père s'est fait une joie de relever l'éclat de cette noble journée.

Sur le point de quitter Loos pour la belle réussite de *Bondues*, l'école apostolique a tenu à souligner aussi une page de son passé ancien et récent : le sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâces. Dans une page soigneusement étudiée et finement brossée, M. Montagne évoque l'essentiel de cette histoire.



A cette évocation de Notre-Dame-de-Loos s'ajoute, en ce jour, la croix de la Légion d'honneur, à titre militaire, concédée à M. Raoul Magentie qui n'a pas hésité à sacrifier sa jambe droite, dont une balle avait irrémédiablement sectionné le nerf sciatique... Son énergie pyrénéenne, son dévouement plein d'allant ressortent de la cérémonie de ce jour. Il n'y a qu'à lire le compte-rendu de ces heures émouvantes. Tout y plaît : la noblesse du fond et le souci de la forme.

Les *Annales* — conformément à leur programme de toujours — se doivent et se font un plaisir *ad perpetuam rei memoriam* d'insérer cette évocation tonifiante :

« Le dimanche 31 mai 1959, en la fête de Marie-Reine, l'Institution Saint-Vincent de Paul célébrera solennellement pour la dernière fois la fête de sa patronne, Notre-Dame-de-Grâces.



« A cette occasion, une Messe d'action de grâces sera célébrée par M. le Supérieur, à 10 h. 30, dans la chapelle de l'Institution.

« Ce même jour, M. Raoul Magentie, Supérieur, sera promu chevalier de la Légion d'honneur, à titre militaire. La croix lui sera remise à 12 heures par M. le Très Honoré Père Slattery, Supérieur Général de la Congrégation de la Mission.

« Les professeurs et les élèves de l'Ecole apostolique sont heureux de vous faire part de ces deux cérémonies et vous seraient reconnaissants de bien vouloir les honorer de votre présence ».

C'est en ces termes qu'étaient libellées les quelques douzaines d'invitations lancées seulement à diverses personnalités de Loos et des environs. L'exiguïté de nos locaux et la volonté du récipiendaire limitaient volontairement les présences.

Préparée minutieusement et dans la discrétion la plus complète, la fête avait été précédée, la veille au soir, d'une cérémonie très simple, mais très émouvante, dans l'équipe des grands. Placée sous l'égide du commandant Mouchotte, cette équipe allait renoncer à son nom, auquel elle était pourtant attachée depuis longtemps. Une autre figure, plus proche, plus familière, et tout aussi conquérante, l'attirait depuis plusieurs mois déjà : Jacques Baude, notre ancien regretté, étudiant de la Mission, sous-lieutenant parachutiste tombé au champ d'honneur, à Aflou, le 19 novembre 1958, allait devenir le patron de l'équipe. La fête de la maison et le passage de Frère Facélina fournissaient l'occasion du baptême. En quelques mots, M. Montagne rappela le souvenir laissé dans l'Ecole par le passage de Jacques et transmit les consignes que sa vie elle-même dictait à ceux qui allaient le suivre et le remplacer.

Profondément recueillie, toute l'équipe chanta le « De Profundis » pour celui qui devenait son guide et son modèle. Après quoi, Frère Facélina, égrenant ses souvenirs fraternels, dégagea le sens de la mort de Jacques et les vertus que sa vie énergique, tout entière donnée à Dieu et à ses Frères, nous laissait en exemple à tous. A son tour, l'Aumônier d'équipe, M. Lecat, dit quelques mots pour présenter l'image du Chef, concrétisée par la photo de Jacques, offerte par ses parents, et qui allait désormais présider dans le local d'équipe. Devant cette photo, sur laquelle M. le Très Honoré Père allait, le lendemain, apposer sa signature, les chefs de patrouille posèrent deux vases de fleurs : des œilletons blancs cueillis quelques heures plus tôt à Hazebrouck, dans le jardin familial de la famille Baude : cérémonie tout intime, sans le moindre éclat, mais qui rappelait éloquemment à nos jeunes ce que la fête du lendemain allait illustrer : le sens du devoir poussé jusqu'au sacrifice généreusement consenti.

...Cependant que les élèves cherchaient dans les dortoirs un sommeil qui, suivant la pieuse formule, « fuyait leurs paupières », on mettait la dernière main aux préparatifs de la fête. Dans la grande salle aux multiples usages, M. l'économiste dressait la table

pour les vins d'honneur. Autour du préau et de la marquise, on fixait les dernières banderolles et écussons tricolores. Au milieu de la cour, le drapeau tout neuf s'essayait à coulisser le long du mât pour la levée des couleurs. Le long des classes, M. Pillot, spécialiste de la stéréophonie, installait un savant dispositif de sonorisation qui devait se révéler parfait, grâce à la technique mise en œuvre autant qu'à la voix grave et à la parfaite articulation de M. Lecat, digne comme un speaker de Radio-Vatican. Tout était prêt. La météo avait reçu la consigne de nous envoyer du soleil. L'aube du 31 mai pouvait se lever.

Curieux comme toujours, attentifs comme rarement, propres comme jamais, nos élèves faisaient la haie devant l'entrée du boulevard de la République pour accueillir M. le Très Honoré Père. Reçu la veille par nos Chères Sœurs de la Maison Centrale de Lille, on pouvait se demander si les Filles de Saint-Vincent n'allaient pas accaparer son successeur à leur profit. Nos craintes étaient mal fondées. Très libérales, elles lui avaient permis, le 30 au soir, une échappée vers Bondues. Très désintéressées, elles feignirent de croire, le 31, qu'il était venu aussi pour nous, et il fut même possible aux confrères de le voir en particulier.

A 10 h. 30, la chapelle était pleine pour assister à la Messe d'action de grâces. Dans le chœur, M. le Très Honoré Père présidait, entouré de M. le Visiteur, arrivé la veille, et de M. Payen, Directeur des Sœurs de la Province. En face, M. Contassot, premier Assistant, qui nous avait aussi procuré l'honneur de sa présence, avait, à côté de lui, M. Milleville, Supérieur des Missionnaires. Derrière les nombreuses cornettes, se cachaient les professeurs, cependant que les élèves, debout et à la tribune, avaient laissé leurs places aux invités. Un bon nombre de ceux-ci, d'ailleurs, avaient dû s'excuser, retenus qu'ils étaient par la procession du Saint-Sacrement qui se déroulait à la même heure dans la paroisse.

Très recueillie, l'assistance dialogua la Messe avec M. le Supérieur. D'une voix grave et lente, M. Thérouse lut les textes liturgiques, et M. Pillot sut retenir l'attention de ses scholistes pour donner au chant toutes ses nuances et en faire une vraie prière. Après l'Évangile, M. Montagne retraça l'histoire de la chapelle Notre-Dame-de-Grâces et de l'École apostolique :

« Monsieur le Très Honoré Père, Mes Chers Confrères,  
« Mes Sœurs, Mes bien Chers Frères,  
« Mes Chers Enfants,

« Derrière cette chapelle, dans un coin d'ombre de la sacristie, se cachent discrètement deux bois sculptés, pouriant très vivants. L'un porte la date du 15 août 1706 et représente Clément de Bavière, électeur archevêque de Cologne, agenouillé aux pieds de Notre-Dame-de-Grâces, Fénelon près de lui. Deux dates se lisent sur la cartouche du second : 1146 - 1857. Dans un symbolisme volontairement anachronique, l'auteur a représenté saint Vincent agenouillé aux pieds de saint Bernard, qui lui remet une

reproduction de l'abbaye de Loos, et Notre-Dame-de-Grâces préside à la scène. N'y a-t-il pas dans ces deux tableaux un raccourci parfait de l'histoire de cette chapelle qui nous accueille aujourd'hui pour célébrer ensemble la dernière fête solennelle de notre Patronne, dans une cérémonie de reconnaissance, teintée, je l'avoue sans détours, de cette mélancolie que jette sur les objets aimés l'appréhension de les perdre à jamais ?

« Que l'Electeur de Cologne n'ait pas voulu d'autre lieu que la chapelle Notre-Dame-de-Grâces pour recevoir le sous-diaconat des mains de Fénelon, nous dit assez de quelle vénération on entourait ce sanctuaire. L'origine de ce culte nous est connue. Le 29 mai 1147, jour de l'Ascension, saint Bernard vint à Loos passer lui-même l'acte d'achat des terres et de la seigneurie de Bernard d'Emmequin. De l'abbaye qu'il fonda (l'actuelle prison), et qu'il gouverna lui-même presque jusqu'à sa mort, la chapelle fut dédiée à Notre-Dame. A mi-chemin entre l'abbaye et la ferme d'Emmequin, les moines fixèrent sur un tilleul la statue de la Vierge, leur Patronne, et ils prirent l'habitude de s'y arrêter pour prier. Bientôt, des miracles s'y produisirent de plus en plus nombreux, qui déterminèrent la construction d'une chapelle, dont l'évêque de Tournai, Mgr de Vendeville, posa la première pierre le 30 mai 1590. Ce n'est pas mon dessein de rapporter l'histoire fastueuse du pèlerinage et des grâces multiples que la Vierge a répandues dans ce sanctuaire. Mais il était bon de rappeler que c'est, ici même, sur l'emplacement du chœur de cette chapelle, que se dressait le tilleul abritant la statue miraculeuse dont vous voyez la reproduction au-dessus de cet autel.

« En 1857, la paroisse de Loos est confiée à la Congrégation de la Mission, et, vingt ans plus tard, M. Eugène Bodin est nommé curé. Il connaît la paroisse : il y a fait un séjour de quatre ans comme vicaire, et il forme aussitôt le projet d'une Ecole apostolique qui, dans cette région encore fertile en vocations, assurera le recrutement des Prêtres de la Mission. Le Supérieur Général approuve, et, aussitôt, M. Bodin se met à l'œuvre. Le 18 octobre 1880, dans quelques maisons attenantes à la cure, quelques élèves sont réunis, que l'on tâchera de loger confortablement dans un proche avenir. Hélas ! les Congrégations religieuses sont bien menacées en France, et, dès l'année suivante, il faut songer à chercher à l'étranger une maison qui puisse éventuellement servir de refuge. M. Louis Dubois est chargé de cette mission et fait l'acquisition d'une grande propriété, à Wernhoutsburg, en Hollande. Le 18 octobre 1882, deux ans jour pour jour après celle de Loos, la maison est ouverte. Elle deviendra bientôt, sous la prestigieuse direction de M. Dillies, une école apostolique magnifique et florissante, dont la prospérité excite notre envie.

« Mais, puisque Loos peut vivre encore quelques années en paix, les élèves y commenceront leurs études avant de se rendre à Wernhout. M. Bodin, audacieux et confiant, construit cette école, dans laquelle nous nous trouvons en ce moment. Il fait des fouilles et retrouve — bonheur inespéré — les fondations de

la chapelle de 1591 : sur elles, il édifie le chœur de la chapelle actuelle, cependant que le reste de l'école s'achève pour recevoir les élèves dans un cadre spacieux, dont la maison d'aujourd'hui ne laisse pas la moindre idée.

« Le 27 septembre 1897, le Très Honoré Père Fiat vient bénir la belle horloge qu'il a offerte et qui règle encore aujourd'hui la vie du quartier. Jusqu'ici, pourtant, l'Ecole apostolique est restée attachée à la maison des Missionnaires. C'est en 1898 qu'elle devient une maison indépendante, et son premier Supérieur est celui-là même qui a fondé Wernhout : M. Dubois. De cette époque, il reste encore un professeur en vie : c'est M. Paul Dupisre, qui jouit, à Saint-Lazare, d'une retraite que lui a bien mérité un demi-siècle de travail au service de la Congrégation. Parmi les anciens élèves vivants, citons les noms de M. Louis Duriez, de M. Paul Bizart, Supérieur de la Maison-Mère, de Mgr André Defebvre, évêque, expulsé de Chine. Parmi les morts, celui de M. Léveque, ancien Visiteur de Turquie. Ces noms disent assez que M. Bodin, en fondant l'Ecole apostolique de Loos, à l'ombre de Notre-Dame-de-Grâces, a bien mérité de la Congrégation et de l'Eglise.

« Le 17 mai 1940, l'armée allemande accentuant son avance vers Lille, l'occupation devenait inévitable. On voulut soustraire à l'ennemi certains documents, et le Supérieur, M. Lebacq, se résigna à brûler quelques archives. Parmi elles figurait le décret d'expulsion de l'Ecole apostolique signé d'un nom trop célèbre : Emile Combes. Le 31 décembre 1903, en effet, il fallait fermer les portes et s'exiler. L'épreuve était attendue. M. Dubois s'estima trop âgé pour la supporter sans défaillance : il se rendra en Belgique, dans l'école transférée à Ingelmunster, mais pour devenir le subordonné de son jeune confrère, M. François Aguius, qui prend vaillamment la direction de la nouvelle Maison. Ce dernier y restera quinze ans et connaîtra les épreuves de la guerre et de l'occupation. Son successeur, M. Thiry, fera, dès 1919, la connaissance amère des difficultés de l'après-guerre, mais tous deux maintiendront l'œuvre, et il en sortira de zélés missionnaires. L'un d'entre eux, Supérieur de la Maison de Mission, est, ce matin, parmi nous. Un autre, parmi ceux qui travaillent dans les missions lointaines, a été élevé l'an dernier à l'épiscopat et dirige un vicariat apostolique du Congo Belge. Ainsi, les deux Maisons issues de Loos : Wernhout et Ingelmunster, ont fourni à l'Eglise des apôtres de choix, et la modeste Ecole apostolique de M. Bodin a été pour ainsi dire la cellule-mère des deux Provinces de Hollande et de Belgique, aujourd'hui en plein essor.

« N'est-ce pas une magnifique revanche de la Providence qui s'est servie de ceux-là même qui voulaient nous faire disparaître pour donner naissance à de nouvelles générations de Missionnaires, infatigables semeurs de christianisme dans tout l'univers ?

« Cependant, notre exil devait prendre fin en 1930. Deux ans plus tôt, M. Bévière, Supérieur des Missionnaires nouvellement réinstallés à Loos, avait formé le projet de racheter le terrain, hélas ! bien amputé, de l'ancienne Ecole apostolique. Sa ténacité

trionpha de tous les obstacles, et bientôt M. Agnius avait la joie de rouvrir l'École qu'il avait fermée en 1903, et de retrouver le mobilier qu'il avait lui-même expédié en Belgique un quart de siècle plus tôt. Depuis, près de trente ans se sont écoulés. M. Agnius est mort. Il n'est pas besoin de rappeler devant les Filles de la Charité, qui ont bénéficié de sa direction, quel était son zèle et combien le rayonnement de cette âme sacerdotale a contribué à sanctifier des générations de séminaristes qui sont passées par ses mains. Ses successeurs, au milieu des difficultés de la guerre et de l'après-guerre, se sont efforcés de continuer son œuvre. Des prêtres disséminés un peu partout dans le monde sont leur plus belle récompense et leur puissant réconfort.

« La Maison a eu ses deuils. Comment ne pas rappeler le souvenir de M. Ribière, si paternel, si humble malgré son grand savoir, et dont la bonté sans limites venait à bout des plus rebelles ? Comment ne pas penser à ces anciens morts tragiquement ? Allen, tué en combat aérien ; Picavet, massacré par les Allemands en plein exercice de la Charité ; Villette, fusillé comme otage ; J.-B. Foucart, récitant son chapelet, face au peloton d'exécution ; plus récemment, J.-P. Leignel, mort tragiquement dans un accident d'aviation ; et surtout, il y a six mois à peine, le sous-lieutenant Jacques Baudé, rêvant de prêcher au loin la paix du Christ, fauché en Algérie par la guerre impitoyable, incarnation de la droiture et du devoir, de l'optimisme et de l'esprit de conquête, que les aînés de cette Maison, dans une cérémonie très simple et profondément recueillie, ont choisi hier comme patron de leur équipe.

« Est-il besoin de citer d'autres faits de l'histoire de cette École ? L'essentiel n'est pas là. L'essentiel est écrit dans un livre que Dieu seul peut lire. C'est l'histoire surnaturelle, l'histoire des innombrables grâces reçues dans cette chapelle, l'histoire de ces heures de prières ignorées, où des maîtres anxieux ont supplié Notre-Dame d'accorder à cet enfant découragé le réconfort, à ce jeune homme indécis et lâche le courage de répondre à l'appel du Christ. C'est l'histoire de ces supplications d'enfants effrayés de leur faiblesse et de l'écrasante invitation d'En-Haut dont ils voudraient peut-être étouffer la voix, mais finalement envoûtés par ce regard maternel de la Vierge tendant vers eux son Fils avec une grâce presque suppliante. C'est encore l'histoire de ces messes de Prémices où le merci rayonnant des Anciens devenus Prêtres excite l'ardeur des jeunes, les décide à reprendre cette longue marche à l'autel qui semble ne devoir aboutir jamais.

« C'est l'histoire, enfin, de ces prières d'action de grâces inlassablement répétées pour tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche ingrate : nos Sœurs, les Filles de la Charité, attentives à nos besoins, empressées dans la recherche des vocations, soucieuses de l'entretien matériel des futurs Missionnaires ; les parents d'élèves ; les habitants de Loos et des environs, dont on ne dira jamais assez la sympathie agissante dont ils ont fait preuve à notre égard. Que de dévouements, souvent obscurs,

*toujours désintéressés, dans ces moments surtout où l'aide qui nous faisait défaut au-dedans nous obligeait à chercher secours au-dehors, en des fêtes un peu trop profanes à notre gré ! A tous, nous avons dit notre merci, par la Vierge, notre Mère et la Patronne de cette Maison, Notre-Dame-de-Grâces.*

*« Tout cela, il va falloir le quitter, et l'on comprend que ce ne soit pas sans regret.*

*« Le 29 mai 1147, saint Bernard lance à Loos le culte de Notre-Dame-de-Grâces.*

*« Le 30 mai 1590, l'évêque de Tournai bénit la première pierre de la chapelle Notre-Dame-de-Grâces.*

*« Le 31 mai 1959, le Supérieur Général vient faire les adieux officiels de la Congrégation à Notre-Dame-de-Grâces.*

*« Comment ne pas se sentir le cœur à la fois serré d'émotion et débordant de reconnaissance ?*

*« O Notre-Dame-de-Grâces, nous allons quitter votre Maison. Mais vous, notre Mère, nous ne vous quitterons pas, puisque nous allons vous retrouver sous un autre vocable, celui de Marie-Reine.*

*« Daignez, ô Notre-Dame, nous garder tous sous votre protection maternelle et toute-puissante. Daignez multiplier chez nous les vocations sacerdotales et missionnaires, animées d'un unique désir : porter au monde la Rédemption que vous avez permise en nous donnant votre Divin Fils.*

*« Amen ! ».*

★

*Maintenant que le Christ et Notre-Dame ont béni cette journée, les cérémonies officielles peuvent se dérouler. Les douze coups de midi sonnent à l'horloge de l'École ; l'ordonnance est parfaite, la ponctualité scrupuleusement respectée. Les équipes forment un carré parfait dans la cour, chaque chef de patrouille portant haut son fanion. Impeccablement alignées parallèlement au préau, de nombreuses Filles de la Charité, et en tout premier lieu, Sœur Gasnier, Visitatrice de la Province. Entre les élèves et la grande salle, les invités sont là, parmi lesquels M. et Mme Gérard Thiriez et M. et Mme Joseph Mulliez, présidents des sociétés immobilières de Loos et de Bondues, des représentants de la famille de M. Magentie, les parrains du nouveau chevalier, M. Gombert et les représentants des sociétés locales, et, en tout premier lieu, les Anciens Combattants et Prisonniers, le clergé des paroisses environnantes : M. l'abbé Lemaire, curé de Notre-Dame-de-Grâces ; M. l'abbé Frénoi, curé de Sainte-Anne ; dans quelques instants, M. le chanoine Mazingarbe, curé de Saint-Paul ; M. l'abbé Barbez, aumônier de l'Institut technique. M. Avinée, maire de Loos, ne pourra venir qu'avec un peu de retard : il s'est fait excuser, retenu qu'il est, pour l'instant, par une cérémonie officielle à la mairie.*

*Au micro, près du mât, c'est d'abord M. Lecat qui prend la parole pour demander au Très Honoré Père de remettre lui-même les honneurs aux patrouilles méritantes :*

« Monsieur le Très Honoré Père,  
« Monsieur l'Assistant Général, Monsieur le Visiteur,  
« Mesdames, Messieurs,

« A la fin de chaque mois, après la proclamation des notes individuelles et des bonifications, les élèves de l'Ecole apostolique de Loos se rassemblent pour la Cour d'honneur des Patrouilles. Comme, actuellement, ils font le carré autour du mât des couleurs.

« Mais, cette fois, M. le Supérieur, le Père Magentic, s'aligne sur la liste des honneurs pour recevoir des mains de M. Slattery, Supérieur Général, la Légion d'honneur. Cette Légion d'honneur a été payée par le sacrifice de sa personne au service de la Patrie.

« Ce ne sera pas une Légion, mais un fanion d'honneur qui sera remis à la patrouille méritante par M. le Supérieur Général. Ce fanion est le prix d'une compétition. Les élèves de l'Ecole ne sont pas de simples numéros d'ordre voués à l'étude et à la discipline, ce sont des « patrouillards ». Ils se nomment Lions, Aigles, Tigres, Ecureuils, etc. ; ils rivalisent entre groupes de huit formant la patrouille ayant un chef pour la guider au bien. Deux patrouilles forment une équipe au sein de laquelle il y aura la patrouille victorieuse par sa moyenne de travail et de conduite. A l'appel du totem de la patrouille victorieuse, le chef se présentera pour recevoir le fanion d'honneur ; le grand honneur aura ensuite le privilège de faire lever les couleurs.

« Nous signalons un événement de l'histoire de nos équipes : hier, l'une d'elles s'est mise sous le patronage de Jacques Baude. Jacques Baude est un ancien élève de cette Ecole. Avant revêtu la soutane pour le noviciat et les études du Grand Séminaire de Paris, il fut appelé sous les drapeaux en Algérie, et il est tombé au champ d'honneur il y a six mois, tué dans un combat contre les rebelles.

« Le sous-lieutenant Jacques Baude, Grand Séminariste de notre Congrégation de la Mission, est désormais un modèle pour nos aînés qui l'ont choisi comme patron, comme exemple du devoir et de la fidélité à l'appel de Dieu.

« A présent, la cérémonie des Honneurs commence. Les chefs de patrouilles vont lancer le cri ».

M. Lecat proclame alors les résultats de cette compétition mensuelle entre équipes ; au fur et à mesure des proclamations, chaque chef de patrouille vainqueur s'approche de M. le Supérieur Général qui lui remet le fanion d'honneur. Le grand honneur est accordé aux Castors, qui l'emportent avec 19 points. L'aumônier de l'équipe Baude reprend alors :

« Le C.P. des Castors va lever les couleurs. En silence, nous regarderons notre drapeau. Pour les couleurs, envoyez ! ».

Sans doute ému par les regards braqués sur lui, peut-être aussi entraîné par la force de l'habitude, le C.P. entonne le chant « Aux couleurs », et le drapeau, que nous devons regarder en

*silence, monte, salué par le chant des patrouilles renforcé par les voix puissantes des anciens combattants présents.*

*Mais tout cela, bien sûr, n'a été qu'un avant-goût de la cérémonie. M. Lecat invite maintenant le Très Honoré Père à procéder à la remise officielle de la Légion d'honneur à M. le Supérieur. Tous deux s'avancent devant le drapeau qui flotte. M. Dujardin, Président des Mutilés, les accompagne. M. Gombert, Président des Anciens Combattants, s'efface délicatement devant M. le Maire, tandis que M. le Très Honoré Père commence, dans un silence impressionnant, l'allocution suivante :*

*« Cher Monsieur Magentie,*

*« Nommé chevalier de la Légion d'honneur, vous avez demandé que je fusse chargé de vous en remettre les insignes.*

*« J'ai vu dans votre démarche un geste de filiale déférence, et, dans l'honneur qui m'était ainsi fait, une occasion très agréable de vous témoigner ma paternelle sympathie et de vous dire mon affectueuse gratitude pour les services que vous rendez à la Petite Compagnie.*

*« C'est donc le valeureux soldat, le glorieux blessé, que le gouvernement de la République Française voit en votre personne et qu'il introduit dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Le chrétien, et à plus forte raison ce doit être vrai du prêtre, sait se garder de deux excès opposés. Il ne divinise pas sa patrie par un chauvinisme étroit qui méconnaît le droit des autres peuples à leur liberté et à leur harmonieux épanouissement. Mais, tout en gardant sa fidélité à l'homme, il évite de tomber dans un pacifisme qui condamne l'idée même de patrie et, sans en avoir toujours conscience, prépare les voies à une internationale qui serait la pire des dictatures.*

*« C'est « dans » et « par » la société que l'homme se perfectionne. Et, en plus de la société primordiale, la famille, dans laquelle il reçoit la vie et qui lui assure sa première formation, il a besoin d'une collectivité plus vaste, mais encore assez restreinte, dans laquelle s'épanouira pleinement sa personnalité. Cette société, c'est sa patrie, dépositaire d'un patrimoine précieux dont il bénéficie, mais qu'il doit aussi enrichir, et, au besoin, défendre, fût-ce au péril de sa vie.*

*« Cet amour de la patrie n'implique aucune étroitesse d'esprit, à plus forte raison aucune hostilité envers les autres pays. Et, même s'il lui faut prendre les armes pour protéger son pays contre un injuste agresseur, le chrétien se défend de toute haine, de toute amertume envers celui qui prend figure d'ennemi sur le plan humain et politique, mais demeure un frère dans le Christ. Et rien ne le dit d'une façon plus éloquente, plus émouvante, que ces pèlerinages à Lourdes d'anciens combattants, où se réunissent des hommes qui, par devoir, se sont affrontés sur les champs de bataille, et qui, maintenant, communient publiquement dans l'adoration de l'hostie et dans l'amour d'une même Mère, la Vierge Marie.*



« C'est dans ces dispositions, cher Monsieur Magentie, que vous avez pris les armes pour la défense de votre patrie. Sous l'uniforme, vous avez donné l'exemple des qualités qui valent au prêtre mobilisé l'estime et l'affection de ses camarades et de ses chefs. A la France, vous étiez prêt à faire, pour Dieu, le sacrifice de votre vie. Heureusement, pour la famille de Saint-Vincent, la guerre ne vous a pas frappé à mort. Mais elle vous a frappé douloureusement dans votre chair. Vous avez vaillamment supporté votre blessure et ses suites. Nous avons tous admiré la force d'âme avec laquelle vous avez continué votre activité sacerdotale dans le professorat et la prédication.

« Et voici que, depuis plusieurs années, vous présidez aux destinées de l'Ecole apostolique de Loos. En vous mettant à sa tête, vos Supérieurs se souvenaient du dévouement, du sens pédagogique dont vous aviez fait preuve comme professeur au Berceau de Saint-Vincent de Paul. Leur confiance était bien placée. Au milieu des soucis que donne au Visiteur de la Province de Paris, comme à bien d'autres, hélas ! la diminution de son personnel, la prospérité croissante des Ecoles apostoliques de son ressort est une raison puissante d'espérer en un avenir meilleur. Il entrevoit le jour où il pourra non seulement fournir aux Maisons de sa Province les hommes dont elles ont besoin, mais aussi répondre aux appels pressants, angoissés, des Provinces qui n'ont d'autre personnel que celui que leur envoie le Visiteur de la Province de Paris. Pour cela, il compte tout particulièrement sur votre Ecole ; la preuve en est dans les sacrifices qu'il a consentis pour lui assurer un nouveau gîte, si bien compris, à Bondues.

« Puisse, cher Monsieur Magentie, l'honneur qui vous est conféré aujourd'hui, ajouter encore au prestige de votre Ecole apostolique, et contribuer ainsi à orienter vers la famille de Saint-Vincent des enfants nombreux ayant reçu de vous et de vos chers Confrères une solide préparation aux travaux de leur apostolat ! ».

★

Des applaudissements nourris saluent la conclusion du discours de M. le Très Honoré Père. Un petit élève de huitième, Alain Chocquereau, s'avance alors, portant sur un coussin blanc la croix que M. le Supérieur Général va épingle sur la poitrine de M. Magentie. La formule rituelle retentit, lente et claire : « Au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur ». Et, quand le nouveau décoré reçoit l'accolade du successeur de saint Vincent, les applaudissements redoublent. M. le Supérieur reçoit des mains d'un autre petit, Daniel Dumortier, un bouquet de fleurs tricolores, cependant que s'élève lentement vers le Ciel un chant patriotique : « Seigneur, accorde ton secours au doux pays que mon cœur aime ».

★

Attendu de tous, le discours de remerciements de M. Magentie n'est qu'une hymne de reconnaissance où personne n'est oublié et que l'indiscrétion d'un magnétophone nous a heureusement permis de recueillir :

« Monsieur et Très Honoré Père.

« Il ne m'appartient pas de relever toutes les paroles élogieuses que vous avez prononcées à mon égard, je reconnais qu'à pareil jour, un père est autorisé à parler gentiment à ses enfants. Je tiendrai simplement à vous signaler, très ému, que la Légion d'honneur n'a été qu'un filial prétexte pour vous posséder. Nous sommes dans une joie, qu'on ne peut pas décrire, à posséder parmi nous le successeur authentique de saint Vincent de Paul. Nous savons que vous êtes chargé, dans le monde tout entier, de quarante mille Filles et de cinq à six mille Fils, qui ne travaillent que pour la Charité. Nous savons vos immenses soucis, et il n'est pas possible de ne pas souligner la générosité avec laquelle vous avez répondu à notre appel. Soyez-en infiniment remercié. Je me suis demandé, avec une certaine angoisse, à un moment donné, ce que saint Vincent dirait de voir un de ses Fils décoré de la Légion d'honneur. Il y en a eu d'autres, et vous en êtes, mon Père, le plus illustre représentant. J'ai pensé, après, que saint Vincent nous pardonnerait, puisqu'il n'envisageait que la proscription des honneurs ecclésiastiques. Il ne s'agit pas ici de camail de chanoine, et vous m'autorisez à recevoir cette distinction. J'en remercie le Gouvernement qui ne connaît pas mes défauts. Je vous en remercie également, et d'une façon très émue.

« Je suis également assez ému de voir l'Assistant Général de la Congrégation, M. Contassot, participer à cette fête de famille. Nous avons décidément tous les honneurs. Egalement, M. le Visiteur de la Province, qui est déjà connu dans la Maison, et dans la région, qui a été maintes et maintes fois pour nous le Père infiniment attentif et auquel je me réserve de manifester par davantage d'obéissance et de dévouement, une reconnaissance bien méritée.

« Mes Sœurs, je me tournerai vers vous ensuite, vous êtes de la famille ; je ne pense pas manquer à quelque loi du protocole, les protocoles sont toujours un peu mystérieux, un peu effrayants, surtout à pareil jour. Ma Sœur Visitatrice, et mes Sœurs, soyez remerciées : vous avez été à toutes les étapes de ma vie. Je suis né sous vos cornettes et je ne me rappellerai jamais avec assez d'émotion ce matin du 21 juin 1940, où, après une nuit passée sur le billard, charcuté par les chirurgiens, relevant d'un sommeil qui avait duré, je crois, douze ou quatorze heures, la première chose que je vis en revenant au monde, pour ainsi dire, en pleine captivité, ce fut une cornette, une cornette de Saint-Vincent de Paul qui se penchait sur moi pour me sourire. Elle est maintenant au ciel, et je me rappelle la réflexion extrêmement émouvante d'un camarade qui était loin d'avoir mes pensées, et qui me dit, vous excuserez, nous sommes dans une audience, dans un auditoire très respectable, mais je vous donne, entre guillemets, une citation authentique : « Mon vieux, toi, tu as réussi, tu as créé l'Internationale de la Charité. Partout où tu vas, tu trouves des sourires ! ». Je vous en remercie, et particulièrement de votre sourire d'aujourd'hui.

« J'espère, Monsieur le Curé de Notre-Dame-de-Grâces, que nous avons été d'acceptables paroissiens. Je vous remercie infiniment de vous être distrait de tant d'occupations pour venir honorer de votre présence cette cérémonie très familiale et dans laquelle nous voudrions voir, c'est le dernier Notre-Dame, Reine du Monde, Patronne de Boudues, nous voudrions voir un adieu, et il est marqué par la fraternité, puisque vous voilà là. Ainsi que M. le curé d'Emmequin, M. le chanoine Mazingarbe, qui est un peu retenu, mais qui va venir, et M. l'abbé Barbez, avec lequel nous entretenons des relations de voisinage, je crois, fraternelles également.

« Monsieur le Maire, vous m'excuserez d'avoir nommé d'abord ma famille. Je vous savais retenu, et je n'avais pas trop osé vous demander. Et, voici que, malgré de nombreuses décorations à épingle, ce matin, vous avez tenu tout de même à venir : croyez bien que toute la Maison en est très honorée, et que nous profitons de l'occasion, nous le ferons encore en tête à tête, j'espère, et d'une façon très claire, pour vous remercier de l'amabilité avec laquelle vous avez toujours accepté nos propositions ou les services que nous pouvions vous demander. Monsieur le Maire, de la part de toute la Maison et de la Congrégation, et, en votre personne, à tous les maîtres qui ont précédé et qui se sont manifestés si compréhensifs pour nous, nous vous disons merci.

« Je m'adresserai à la personne de M. Dujardin, et j'incarnerai en lui « tous les Légions d'honneur, tous les médaillés militaires, tous les croix de guerre, tous les prisonniers, tous les anciens combattants et les représentants des victimes de la guerre ». Monsieur Dujardin, vous m'avez fait un accueil, j'ose le dire, c'est vous qui m'y autorisez, d'ami. Vous ne sauriez croire avec combien d'émotion j'ai reçu, ces jours-ci, votre visite et votre cadeau, préparés d'ailleurs par deux accueils charmants, et vous n'avez pas hésité à accompagner ce cadeau, qui m'a touché extrêmement, de paroles encore plus touchantes. Vous m'avez dit, avec une émotion dans la voix que je comprends, et qui répondait à mon émotion, qui rejoignait la mienne : « Ceci, c'est en témoignage de sympathie », et puis, vous avez osé ajouter, « de franche amitié ». Croyez bien que vous m'avez été au cœur et que je suis très heureux de vous voir parrainer cette remise de la Légion d'honneur. Qu'en vous, tous vos camarades, tous mes camarades, soient remerciés !

« Mesdames et Messieurs, nous ne pouvions pas inviter tout le monde. Peut-être ferons-nous des mécontents, mais notre cœur en sera peiné. La Maison est petite et nous ne voudrions pas donner à cette cérémonie un faste trop extérieur. Ce n'est pas dans l'esprit de saint Vincent de Paul qui nous a fondés, et ce n'est pas non plus, je crois, dans l'esprit de cette croix et de cette Maison. Cependant, nous avons tenu à inviter M. et Mme Brillant. M. Brillant est le Président de notre A. P. E. L. Que tous les parents d'élèves qui m'ont déjà beaucoup manifesté leur sympathie par des cadeaux charmants et des lettres encore plus charmantes, que tous les parents d'élèves reçoivent ici le merci de toute la Maison.

« J'associerai, je les ai déjà associés dans l'amitié, j'associerai dans le dévouement à l'égard de la Maison de Loos et de la future Maison de Bondues, aux quatre-cinquièmes déjà sur pied, M. et Mme Gérard Thiriez d'un côté, M. et Mme Joseph Mulliez-Dufour, d'autre part. J'aurais peur de blesser leur modestie, mais, aujourd'hui, il ne m'est pas permis de me taire et je ne veux pas employer de mots excessifs, je suis pourtant Méridional. Monsieur Thiriez, Monsieur Joseph Mulliez et Mesdames, je vais me restreindre ; peut-être arriverai-je à vous dire des mots plus touchants, en particulier : merci de tout mon cœur, et merci de la part de toute la Congrégation. Notre Père Général est là, il incarne toute la famille, et elle est nombreuse, vous êtes à la base, Monsieur Gérard Thiriez, pour Loos, et Monsieur Joseph Mulliez, pour Bondues, vous êtes à la base de la formation de multitudes de Missionnaires déjà partis, et j'espère d'une multitude encore plus grande qui partira de Bondues.

« J'ai presque fini, et je ne voudrais oublier personne : les Confrères de la Maison, mes chers Confrères, les élèves de la Maison et tout le personnel. Cette Maison, petite, où les classes touchent les chambres des professeurs, permet une vie de famille qui m'a séduit dès le premier jour, et vous ne sauriez croire combien, ces jours-ci, à travers ce que je devinais de la délicate préparation de cette fête, j'ai pu être touché. Il est difficile d'exprimer cela, surtout en public, mais, ce matin, j'ai dit, durant la Messe, à Notre-Dame, de porter à Jésus, qui sait mieux le traduire que moi et le récompenser, le merci pour tous ces services rendus, et en particulier pour ce dévouement inlassable de jour et de nuit, que tout le monde ne reconnaît pas, mais que nous vivons tous les jours, et que nous connaissons. Que les enfants soient remerciés également de tout ce qu'ils ont fait ces jours-ci, des sacrifices de préparation et de la bonne volonté qu'ils mettent à écouter nos conseils.

« Une personne est absente, que je salue de loin : ma mère. Ma mère est une humble ouvrière. J'avais un rêve : la faire venir, et une fois que j'aurais eu la croix, de la mettre sur sa poitrine. C'est elle qui mérite tout. Ma mère a été veuve trois semaines avant ma naissance. C'est une humble ouvrière qui, le soir de son mariage, avait exactement quarante-cinq sous. Elle a travaillé toute sa vie ; elle ne m'a jamais donné que de bons exemples. C'est elle qui est héroïque. Elle ne peut pas venir ; la vieillesse est là, hélas ! la fatigue est là, mais je sais que, de tout cœur, elle est parmi nous. Elle est représentée par une partie de ma famille que je remercie infiniment.

« Et puis, de ma mère, je passe à la Mère de cette Maison. Je suis né, sous le regard de la Sainte Vierge, à Lourdes. J'ai été élevé sous le regard de la Sainte Vierge, dans le creux du vieux chêne, au Berceau de Saint-Vincent de Paul. J'ai retrouvé la Sainte Vierge, à Paris, pour ma philosophie : la rue du Bac. J'ai retrouvé la Sainte Vierge, pour ma théologie, à Dax : Notre-Dame-du-Pouy. Puis je suis revenu au vieux chêne, au Berceau. Et, ma

plus grande joie, la joie la plus profonde que j'aie éprouvée ici, c'est qu'à la première visite que je fis à cette Maison, dans ce Nord qui est si loin de chez moi, ce fut de rencontrer le sourire de la Sainte Vierge, à qui j'ai confié tout mon apostolat sacerdotal. Ce soir, quand la fête se terminera, puisqu'on m'a demandé d'attendre la fin du jour, je confierai cette croix à la Sainte Vierge. C'est elle qui a été aussi à toutes les étapes de ma vie. Et je me rappelle que le 20 juin 1940, alors qu'une rafale malencontreuse m'a rencontré, en première ligne, par un jour de canicule extraordinaire, sur les marches de Lorraine, au pays de Jeanne d'Arc, lorsque j'ai cru que la mort passait, j'ai donné ma vie pour la France, mais à la Sainte Vierge ! Et je crois que, ce soir, elle sera heureuse de recevoir cet humble hommage.

« Et, maintenant, j'en ai terminé. Si j'ai oublié quelqu'un, mon cœur le regrette d'avance. Je pense qu'on ne pourra pas en manifester trop de tristesse. Tout au moins, sachez que tous et tous ceux que vous représentez, je vous remercie infiniment, de ma part, et de la part de toute l'École ».

★

Coupé souvent d'applaudissements chaleureux, ce discours mettait le point final à une cérémonie splendide dans sa simplicité. Sans doute devinera-t-on qu'il y eut quelques compléments. Je n'en fais point mystère. N'ai-je pas dit, en commençant, que M. l'économe avait dressé la table pour les vins d'honneur ?

Mais il n'y eut pas que cela. Les Anciens Combattants offrirent à M. le Supérieur un superbe livre d'art. Les élèves et les professeurs lui firent un cadeau pour la chapelle de Bondues, et ma Sœur Supérieure de l'Institut technique offrit aux invités, dans un cadre de verdure contrastant avec la cour poussiéreuse de notre Ecole, un repas dont je ne dirai rien par discrétion. Car il faudrait vanter les délicatesses du menu et la bonne humeur des convives, il faudrait faire l'éloge d'une hôtesse qui tient à rester dans l'ombre, il faudrait redire très mal un toast qui fut très bien et que chacun devine encore mieux : ce fut une journée où l'union des cœurs fut parfaite, où chacun sentit qu'une récompense officielle bien méritée avait servi d'occasion pour dire merci à la France, bien sûr, mais aussi à la Congrégation, et encore plus à Notre-Dame.



#### TOULOUSE. LA PSYCHOLOGIE DU VIEILLARD ET SA VIE CHRÉTIENNE.

À Toulouse, des Journées régionales de l'Union des Religieuses d'action hospitalière et sociale se tiennent les 6, 7 et 8 juin. Des conférences et des exposés examinent divers problèmes, intéressant l'activité des Sœurs dans les seize diocèses de la Région Sud-Ouest.

Parmi les enseignements, on eut une Journée doctrinale, sur le thème : Présence au monde, séparation du monde. Les jours suivants, les sessionnistes eurent des conférences sur Hôpitaux

et Cliniques, Soins à domicile, Maisons d'Enfants, Foyers de Jeunes. Au matin du 8 juin, on entendit un exposé vivant du Docteur Dardenne, Professeur agrégé de la Faculté de Toulouse, sur la pathologie du vieillard, répercussions de la vie collective sur sa santé. Celle-ci est un héritage complexe où interviennent les apports du passé familial, professionnel et sa constitution psychologique. Ce qui amène, en conclusion, des problèmes d'alimentation, de sommeil, des loisirs, etc.

Après cette leçon, notre Confrère, M. Pierre Causse, de la Maison de Toulouse, dégage *la psychologie du vieillard et comment elle peut l'aider dans l'approfondissement de la vie chrétienne*. Aucune pratique n'est valable à qui n'a pas la foi, et, avant de faire accéder les vieillards à la pratique, il faut les aider à accéder à la foi ou à réveiller leur authentique foi. Voilà un souci vincentien du bien à faire aux pauvres, à leur corps, à leur âme.

Notons que le compte-rendu in-extenso des conférences données lors de cette session se trouve, à Toulouse, au Secrétariat de la Délégation diocésaine de l'U.N.C.A.H.S., 17, rue Saint-Jacques.



#### TOULOUSE. INAUGURATION DE LA MAISON PROVINCIALE.

A Toulouse, le T.H. Père béni et inaugure, en ce 9 juin, la nouvelle Maison provinciale, 16, Grande-Rue Saint-Michel. Pour la Messe, la chapelle se remplit de cornettes, et, proche l'autel, se groupent les Confrères de la Maison et des délégués de la Province ; parmi eux, le Visiteur de Paris qui, longtemps, se dépensa dans les Maisons de Montpellier, Montauban et Dax.

Comme chacun le remarque, l'installation est suivant les actuelles exigences de la technique, qui est là pour faciliter le travail dans l'ordre et l'adaptation. Ce labeur fait partie de l'équipement que, de divers côtés, les circonstances ont permis de moderniser dans les résidences des six Visitatrices, des deux Visiteurs de France et ailleurs...



#### COMMISSION DU C.P.M.I. ETATS DE PERFECTION.

A Paris, au 67 de la rue de Sèvres (23-25 juin 1959), dans le cadre de la vivante Centrale des Œuvres des Filles de la Charité, les cinq membres de l'actuelle *Commission des Etats de Perfection*, au cours de trois jours de réunion, mettent au point quelques rapports destinés au C.P.M.I. Les délégués étudient la collaboration des Religieuses (de nos jours, on parle volontiers de *l'intégration*) au cours des Missions générales : cet aspect actuel et éprouvé de l'apostolat missionnaire en nos régions.

De cette Commission des Etats de Perfection, fait partie notre Confrère, le Supérieur de Marseille, M. Coudron, qui aménage enfin et modernise heureusement la vénérable Maison de Tour-sainte, à Sainte-Marthe.

Lisons ici, dans le résumé de M. Coudron, la marche des travaux pour l'adaptation de la force apostolique des Religieuses, âmes consacrées à Dieu et collaborant à son service, lors des missions générales :

*Le but de cette session était de nous permettre en commun nos différentes expériences dans ce domaine si nouveau et si délicat de l'intégration des Religieuses dans la pastorale d'ensemble au cours des missions générales. Nous voulions également prendre contact avec les Grandes Unions et confronter nos positions avec les leurs, afin de conjuguer nos efforts.*

*La Commission est, pour l'instant, composée de deux Oblats de Marie, un Rédemptoriste, un Dominicain, un Prêtre de la Mission.*

*Elle souhaite instamment recevoir de nouveaux membres, et, si l'un ou l'autre de nos Confrères pouvait s'y joindre, il n'est pas nécessaire qu'il soit Missionnaire, nous en serions très heureux. Mes Confrères de la Commission ont fortement insisté pour que nous trouvions ce renfort.*

*L'un des buts de la Mission Générale est de coordonner tous les efforts apostoliques dans un certain nombre de secteurs, en associant, dans cette coordination, sacerdoce et laïcat. Pendant quelques années, la vie religieuse fut pratiquement exclue de cette coordination.*

*Voici quatre ans, le C.P.M.I. se rendit compte de cette grave lacune et prit conscience que ce monde des Religieuses était également partie prenante et ne devait pas rester en dehors de cette coordination, mais devait, au contraire, y prendre la place privilégiée que, de par sa consécration, la Religieuse a dans la pastorale.*

*Les églises locales, qui profitaient du dévouement des Religieuses dans tant de domaines, éducation dans les écoles, catéchismes, patronages, assistance aux malades, services hospitaliers, sentaient confusément qu'il y avait là une force que non seulement elles ne pouvaient pas ignorer, mais qu'il fallait faire entrer dans l'effort général ; mais comment ?*

*Les délégations diocésaines, qui assistaient à l'effort de structuration pastorale lors des missions générales, souffraient de l'isolement où on laissait les Religieuses et interrogeaient...*

*Beaucoup de prêtres chargés des Religieuses ne comprenaient pas et se sentaient incapables de leur donner une réponse...*

*Les quelques Missionnaires que ce problème intéressait tâtonnaient et faisaient quelques expériences en ordre dispersé.*

*Ils ne découvraient pas seulement un nouveau problème, mais toute une catégorie nouvelle qui, elle aussi, faisait bien partie de l'Eglise, et y avait même une place privilégiée dans cette trilogie : Sacerdoce, Vie religieuse, Laïcat. Allait-elle et pouvait-elle rester en dehors de l'effort général ?*

*Comment et sous quel angle allait-elle s'intégrer, s'insérer dans cet effort ? Ne fallait-il pas que, désormais, traitées en adultes, les initiatives de cette insertion dans la pastorale viennent des Religieuses elles-mêmes ? Sans doute, il fallait les aider à découvrir leur vraie place dans l'Eglise, dans l'église locale, et, dès lors, leurs propres responsabilités dans la mise en place et dans la réalisation de la pastorale. Comme le sacerdoce et le laïc, le monde des Etats de Perfection avait son mot à dire.*

*Les grandes Unions, dont le but était la formation professionnelle des Religieuses, n'avaient pas et ne pouvaient avoir comme optique cette insertion dans la pastorale. Il fallait donc créer un nouvel organisme, qui, en collaboration avec les Unions, aurait ce souci, ce fut la Commission pastorale des Religieuses.*

*Dans toutes les missions générales, cette Commission travaillerait en liaison avec toutes les commissions pastorales et repenserait tous les problèmes en fonction de cette insertion des Religieuses.*

*Comme depuis deux ans des expériences avaient été faites sur diverses régions de la France, la Commission C.P.M.I. des Etats de Perfection, dans sa Session de juin, voulut confronter les diverses expériences, les méthodes suivies par les Missionnaires, analyser les avantages et les inconvénients de telle ou telle méthode et s'efforcer de mettre au point une méthode d'action qui puisse être proposée à tous les Missionnaires qui, lors des missions générales, seraient responsables de ce monde des Religieuses. Elle a chargé son responsable de tracer, à partir de nos discussions, les grandes lignes d'un « Pilotis », que la Commission reverra avant sa parution.*

*La Commission, dans cette même session, voulut aussi voir plus clair dans le mandat que les Religieuses reçoivent, dès lors la place des Religieuses dans l'Eglise, mandat officiel de la prière pour les moniales, mandat officiel à l'action apostolique pour les religieuses actives, mandatées, elles le sont, moins que le prêtre, mais plus que le laïc.*

*Ce mandat n'est pas de faire n'importe quoi. Il s'exprime à travers les constitutions, les Supérieurs religieux et ecclésiastiques... Pour ce travail, la Commission avait fait appel au Père Plé.*

*La Commission voulut encore, dans sa session, confronter ses positions avec celles des Grandes Unions. C'est pourquoi elle avait demandé aux Unions de lui envoyer une responsable pour l'entretenir sur leur propre organisation, leurs méthodes d'action, leurs buts particuliers et comment elles envisageaient elles-mêmes leur collaboration avec la commission C.P.M.I.*

*Les rapports qui furent présentés par les déléguées de l'U.R.E., l'U.C.H.A.S., l'U.R.E.P. et une responsables des Instituts séculiers, furent très enrichissants, la Commission fut heureuse de mieux voir comment nous pouvions nous aider et nous compléter mutuellement.*



*Cette session va permettre aux membres de la Commission de préciser leur méthode, d'avoir plus de contacts avec les Unions, d'aider celles-ci à mieux s'organiser sur des secteurs où elles ne le sont pas assez et là où elles sont à travailler en union plus étroite. Cette action commune aidera à mieux faire comprendre tout le problème au clergé, au laïc et aux religieuses elles-mêmes.*



MORT ET ELOGE DE MGR BERNARDO BOTERO.  
ARCHEVÊQUE DE PAMPLONA (COLOMBIE).  
28 JUIN 1959.

A Medellin, où il avait été transporté de *Pamplona* pour surveiller son état cardiaque, notre confrère Mgr Bernardo Botero est subitement terrassé le 28 juin par une seconde syncope, alors qu'invité chez un de ses oncles, il allait prendre son repas de midi. Il eut à peine le temps de bénir la table, et il s'effondrait. Tout aussitôt on appelle Mgr Michel Antonio Medina, auxiliaire de Medellin, son ancien élève et ami qui, tout ému, lui administre les derniers sacrements. Et, sous les yeux atterrés de ses parents, Mgr l'archevêque de *Pamplona* passait rapidement à une vie meilleure. Depuis longtemps, il était prêt !

Né à *Sonson*, alors du diocèse de Medellin, le 10 juillet 1891, Bernardo était admis au séminaire interne à *Santa Rosa de Cabal* le 14 août 1910 et recevait la prêtrise, le 23 juin 1918, à *Cartago*. Placé, en 1920, au séminaire de *Tunja*, il revenait en 1927 à *Santa Rosa*, avant de recevoir la patente de Supérieur d'*Ibagué* (1931) et celle de *Tunja* en 1938. Ces diverses années de dévouement et de vertus, ces multiples occasions de savoir-faire et d'entregent préparaient ce Prêtre de la Mission aux responsabilités futures. Nommé évêque de Santa Marta en 1944, il était promu à l'archevêché de *Pamplona*. Il en fut le premier archevêque.

Ce qu'il fut en ce dernier poste, — apothéose de son zèle, — un de ses collaborateurs à l'archevêché, M. Raphaël Sarmiento, nous le dépeint, avec ses riches et multiples qualités, de prêtre et de chef. Confiées au *Sembrador* (n° 152), ces lignes, ici adaptées et traduites, dépeignent avec bonheur Mgr Bernardo Botero. D'autre part, ces quelques paragraphes font honneur à l'actuel vicaire général de *Pamplona*.

A travers les lignes de ce portrait, nous retrouvons avec profit et admiration ce confrère que nous avons eu l'occasion de grandement apprécier, lors des journées où il fut l'hôte de la Maison-Mère.

*Aux lendemains de la mort de Mgr Bernardo Botero, ce fut un lieu commun de proclamer qu'il gouverna son diocèse de Nueva Pamplona avec tout son cœur. Il mit en pratique la pertinente observation de Thibon : Si tu veux prouver à ton prochain que tu as raison, montre et prouve lui que tu l'aimes !*

*Formé dès sa prime enfance à l'école de saint Vincent et devenu l'un de ses fils par le choix de sa vocation, il sut comprendre et imiter la vie de son Père, de telle sorte qu'il put faire de son existence lazariste une attentive copie de celle du Saint Fondateur. Les fidèles de l'archidiocèse, et notamment ses prêtres, attestent unanimement cette constatation.*

*Dès le début de son ministère à Nueva Pamplona, il s'attira l'amour de tous par le comportement, plein de vénération et de délicatesse, qu'il eut à cœur de rendre à son vénérable prédécesseur, Mgr Afanador y Cadena. Ce dernier, de son côté, aimait à redire : « Jamais nous ne pourrions suffisamment remercier Notre-Seigneur du don qu'Il nous a fait en la personne de Mgr Bernardo Botero ! ».*

*Un jour que Mgr l'archevêque se trouvait profondément attristé devant l'attitude bien peu respectueuse d'un de ses diocésains, il eut la force d'âme de trouver cette ligne de conduite : « Poussons la patience jusqu'à l'excès, car il ne convient pas d'acculer quiconque à se fourvoyer dans un mauvais pas ».*

*Une autre fois, faisant écho à ces paroles, un prêtre avouait, les yeux pleins de larmes : « Avec ce saint, on ne peut discuter parce qu'il triomphe de nous par le cœur ». Le sien, en effet, était tellement sensible à tout ce qu'il y avait de noble que maintes fois ses yeux s'embaient de larmes, en écoutant la simple relation de quelque trait édifiant.*

*Son palais archiépiscopal, dès lors, n'était pas, pour les prêtres et les laïques, la demeure officielle du chef et du prélat, mais bien la maison du Père...*

*Les prêtres savaient que non seulement, à l'archevêché, ils trouveraient accueil affectueux, conseil prudent et opportun, stimulant et encouragement dans les travaux du ministère, mais aussi table et gîte offerts avec une profonde affection. Les simples fidèles, depuis les plus humbles jusqu'aux plus grands, accouraient vers Monseigneur avec la confiance du fils à l'endroit de son père, et s'ils entraient avec confiance, tous en sortaient l'âme en joie et le cœur en paix. Les mains de l'archevêque ne surent jamais retenir de l'argent, mais seulement elles eurent à cœur de dispenser des dons. Pour notre part, ayant eu la providentielle faveur de vivre à ses côtés, nous avons pu constater à maintes reprises ces discrètes aumônes qui, chaque jour, soulageaient avec délicatesse la vraie misère de pauvres honteux. Le peu d'argent qui, chaque mois, lui restait de ses honoraires personnels versés par la Curie, il le consacrait aux œuvres de bienfaisance sociale. De par ailleurs, son testament est une preuve de cet édifiant détachement : Je laisse mon anneau pastoral au diocèse de Santa Marta qui m'en a gratifié, ma crosse à la Communauté des Prêtres de la Mission et le reste à l'archidiocèse de Pamplona.*

*La charité, règle invariable de son gouvernement, découlait spontanément de sa vie, toute de prières et sacrifices. La modeste*

chapelle de son palais épiscopal vit souvent ces fréquentes visites qui, entremêlées à la tâche de tous les jours, amenaient l'archevêque à se prosterner au pied du tabernacle ou à parcourir les stations du chemin de la Croix, sa dévotion préférée. Quant à sa messe quotidienne, ceux qui y assistaient attestaient unanimement que l'onction du pieux archevêque fortifiait leur foi sur la présence du Seigneur dans l'Eucharistie.

La simplicité de son comportement, l'aimable austérité de sa vie, la sobriété de sa nourriture traduisaient, chacune à leur façon, son noble caractère, formé et basé sur de constantes privations.

Continuellement éprouvé par d'anciennes déficiences de santé qui le conduisirent au tombeau, jamais une plainte ne s'échappa de ses lèvres. C'est pourquoi, quelques jours avant sa mort, comme il ne pouvait cacher les manifestations de la souffrance physique qui le tourmentait, nous pûmes noter un indice certain de leur gravité.

#### L'APOTRE ET LE CHEF.

Il avait une solide formation théologique et des qualités peu communes pour la mettre à la portée de tous. Inoubliables seront, pour les gens de Pamplona, ses derniers entretiens du dimanche à la messe de 11 heures. La cathédrale était alors remplie. En majorité, on y voyait des hommes, désireux d'écouter l'exposé de la doctrine, exprimé en une belle et sobre forme littéraire.

Mgr Botero Alvarez excellait aussi dans la connaissance du passé : histoire de l'Eglise universelle et annales ecclésiastiques de la Colombie !

En son habituelle et courte promenade de chaque soir, nécessaire à sa santé pour le délivrer, au moins durant deux heures, des souffrances du froid, nous nous réjouissions en sa compagnie de son agréable entretien qu'illustrait continuellement le rappel de quelques faits historiques.

Les mouvements d'apostolat laïque trouvèrent en son zèle apostolique un inlassable encouragement. Pour son archidiocèse, il mit sur pied une équipe sacerdotale qu'il pourvut de statuts où il avait coordonné les trois grands mouvements : Action catholique, Action intellectuelle et Action populaire. Cette heureuse rédaction lui méritait le fervent éloge de ses collègues dans l'épiscopat.

Comme administrateur, il montra ses hautes qualités de financier. L'archidiocèse a contracté une immense dette de gratitude envers Mgr Botero Alvarez, parce que, l'ayant pris dans la disette, il lui a procuré une solidité financière.

Particulièrement le Séminaire fut toujours comme la pupille de l'œil : bénéficiant de son talent administratif, il connut des jours de prospérité économique et, grâce à sa munificence, s'embellit d'une artistique chapelle.

*La mort du saint archevêque fut le couronnement de cette paisible vie. Quand lui survint la subite et mortelle attaque, il reçut des mains de son élève et ami, Mgr Medina, les derniers secours de l'Eglise. Et, après l'extrême-onction, il répondit au médecin qui lui demandait s'il souffrait : « Docteur, il n'y a plus rien à faire ! » Et doucement il rendit son âme au Seigneur.*

*Si nous voulions résumer en une phrase l'image de notre très aimé et regretté pasteur, nous pourrions dire : « Il a reproduit fidèlement dans sa vie celle de son Père spirituel, Vincent de Paul ».*



VERGT (DORDOGNE).

CAMP-MISSION DU SÉMINAIRE INTERNE DE DAX  
(JUILLET-15 AOÛT).

L'homme est fait pour travailler... Le temps des vacances apporte aussi son labeur et son enrichissement. Dans nombre de recoins du pays, à la mer, à la montagne, camps et colonies de vacances transforment momentanément le paysage. Quelques villages abritent parfois plusieurs groupes de jeunes... Dans cette atmosphère, la cornette des Sœurs de Saint-Vincent de Paul se multiplie spécialement (tel un étendard de charité) dans les sites les plus reculés.

Cette forme d'apostolat commence à s'étendre en divers pays, et la France n'est pas en arrière dans cette initiative moderne où se dépensent des bonnes volontés de tout acabit : générosités de laïcs, dévouement multiforme de religieuses.

A titre de nouveauté et d'expérience heureuse de cette année, mentionnons que le Séminaire interne de la Mission s'est lui aussi transporté de Dax à Vergt, en Dordogne, avec son équipe de directeurs et son règlement de vie. Les quelques lignes du compte-rendu ci-joint nous permettent de participer à cet apostolat « jeune et conquérant » :

*Les pauvres gens des champs demeurent, évidemment, les privilégiés de l'action et de la spiritualité vincentiennes. Ce fut donc une grande joie et une grâce de choix pour nous tous que cette expérience de camp-mission en Dordogne, de la fin juillet au 15 août.*

*Pauvres gens des champs, nous les avons trouvés et rapidement aimés à Vergt, paroisse de 1400 habitants, en pleine campagne périgourdine, avec ses quarante pratiquants du dimanche et un seul qui fait ses Pâques. Nous étions bien dans une terre de mission où notre vocation vincentienne ne pouvait que s'affirmer et s'approfondir.*

*Bien sûr, il n'était pas question de métamorphoser les novices en actifs missionnaires, le bon sens tout autant que le droit canon nous l'interdisaient. Il fallait trouver une formule qui fût au niveau de nos modestes possibilités, au niveau surtout des exigences d'un Noviciat. Et c'est pourquoi, d'emblée, nous nous*

*sommes orientés vers la formule toute simple et bien vincentienne au témoignage : témoignage de la prière, témoignage de la pauvreté et du travail, témoignage d'une vie commune et joyeuse.*

*Témoignage de la prière, tout d'abord. Notre salle d'oraison, notre chapelle étaient l'église paroissiale, tellement désertée à longueur d'année. Peu à peu, les gens s'habituaient à nous voir sortir de notre maison, située au cœur même du bourg, pour nous rendre à heures fixes et ensemble à l'église. Bien mieux, quelques-uns, de plus en plus nombreux, nous y suivirent : quinze à vingt personnes aux messes du matin, trente à quarante au chapelet médité de chaque soir. Ces chiffres sont éloquents si on les compare à ceux de la pratique religieuse dans la paroisse.*

*Le chant surtout attirait les gens, et tout notre répertoire polyphonique y est passé bien des fois. Le chapelet du soir, médité par chacun des séminaristes à tour de rôle et entrecoupé de beaux chants et d'intentions, fut également de plus en plus et de mieux en mieux suivi.*

*Enfin, les messes du dimanche furent particulièrement soignées. Suivant le rythme habituel du curé, nous participions à trois messes, chaque dimanche, assurant chants, monitions et cérémonies. Pour le 15 août, il y eut même une Grand'Messe avec diacre et sous-diacre, digne des plus belles fêtes de Notre-Dame-du-Pouy, et qui fut une sorte d'événement dans la paroisse.*

*Que de choses il y aurait à dire encore sur ce premier témoignage de la prière... tels ces « Benedicite » polyphoniques et allongés à plaisir (il s'agissait le plus souvent de Psaumes de David), parce que nos voisins sortaient aux fenêtres ou stationnaient devant notre porte pour entendre ces beaux chants... telles encore ces veillées de prière sur le sacerdoce ou sur la Vierge Marie que nous avons données à Vergt et dans les quatre annexes de M. le Curé, etc...*

*Témoignage de pauvreté et de travail. — Un fait est certain : les gens du secteur ne nous ont pas pris pour des touristes en villégiature. Et, pour la mentalité du coin, cette constatation fut des plus profitables. Nous étions logés pauvrement, faisons nous-mêmes notre cuisine (nous avons avec nous le Frère Ballini, des plus dévoués), et chaque jour nous partions au travail. Une église du XIV<sup>e</sup> siècle, toute recouverte de plâtre, à décaper du haut des voûtes au dallage, le chœur d'une autre église à décaper aussi, et enfin l'immense chœur de l'église de Vergt à peindre et remettre à neuf. Ce bilan tout sec suppose un nombre impressionnant d'heures de travail et... d'ampoules aux mains. Car il fallut littéralement gratter et brosser chaque pierre dans une épaisse poussière de plâtre, monter et démonter les échafaudages, transporter des tonnes de plâtras, etc... Bien des gens sont venus nous voir dans les chantiers, dans le bruit des marteaux et des burins recouvert, le plus souvent, par des chants, et, au dire de M. le Curé, ce témoignage fut des plus efficaces, dans ce pays où curé est souvent pour les gens synonyme de bourgeois... Quelle injustice... pour nous qui avons vécu trois semaines avec le curé de Vergt.*

Témoignage d'une vie commune et joyeuse. — *Je ne rapporterai ici que le résumé d'une conversation que j'eus la veille de notre départ avec notre premier voisin, un brave homme de 35 ans qui s'est fait baptiser pour son mariage et n'est pas revenu à l'église depuis. En substance, il me disait : « Je ne comprends pas comment d'aussi jeunes et beaux (sic) garçons peuvent accepter aussi joyeusement de devenir prêtres, alors qu'ils pourraient se faire de magnifiques situations... et pourtant ils ont l'air plus joyeux que n'importe lequel des jeunes gens de Vergt à qui il ne manque rien ».*

*Il est certain que sans faire de ministère proprement dit, nous nous sommes sentis de plus en plus à l'aise avec une population qui, les premiers jours, nous accueillit plutôt froidement. Notre départ fut un véritable événement, alors que notre arrivée avait été des plus discrètes. Une foule d'enfants s'était massée devant notre Maison, une brave femme nous apportait un pot de confitures... bien encombrant au moment du départ... L'un nous proposait l'apéritif, l'autre nous faisait presque promettre de revenir l'an prochain... Personne ne semblait indifférent à notre départ.*

*Bien sûr, rien de bien profond n'a été fait et ne pouvait être fait en trois semaines, mais il est certain que vingt séminaristes transplantés dans une paroisse aux quarante pratiquants se sont rendus sympathiques à tous et qu'ils ont intrigué par leur vie de prière, de pauvreté, de travail et surtout par leur jeunesse joyeuse et donnée.*

*Je n'ai parlé ici que du peu que nous avons apporté aux braves gens de Vergt, par un témoignage tout simple de notre vie de novices, il faudrait encore parler de tout ce que nous-mêmes avons emporté de cette expérience... Certainement infiniment plus que ce que nous avons apporté. Notre prière s'est considérablement enrichie au contact de toutes ces misères concrètes. Que d'intentions jusqu'alors trop vagues et théoriques nous suggèrent maintenant des visages et des situations bien précises.*

*Nous prions mieux maintenant pour les Pauvres, pour les régions déchristianisées, pour les Missions et les Missionnaires, pour les Prêtres jeunes et trop seuls... et, priant mieux, c'est notre vocation vincentienne qui s'enracine de plus en plus, puisque à Vergt, nous avons justement rencontré toutes les raisons qui ont amené saint Vincent à fonder sa Congrégation. Nous ne pouvions désirer de meilleures preuves de l'extraordinaire actualité de l'idéal vincentien qui est le nôtre, comme de toutes les exigences humaines et spirituelles d'un tel idéal. Expérience aussi d'une pauvreté plus authentique et de sa valeur aux yeux de nos contemporains. Expérience encore d'une vie de communauté plus soudée et plus vraie, où chacun se sentait davantage responsable de la marche d'ensemble et du témoignage collectif... etc..., etc...*

*Mais il faut conclure, et, pour ce, nous ne ferons que reprendre la conclusion du cher curé de l'endroit : « Je vous remercie ; j'avoue avoir eu quelque appréhension avant votre arrivée. Dans*

*l'expérience que vous venez de vivre, il n'y a pas eu une seule fausse note ». Ce dernier jugement, le Noviciat tout entier le fait sien. De ce camp, nous conservons un souvenir sans la moindre ombre. Ce fut pour nous une grâce marquante, dont longtemps encore nous vivrons et dont il faut remercier de tout cœur le Seigneur et tous ceux qui nous ont permis d'en profiter.*

*Que le Seigneur nous réserve semblable Grâce... pour les grandes vacances prochaines !*



#### VALFLEURY.

##### RETRAITE DES FRÈRES DE LA PROVINCE DE TOULOUSE.

Au matin du 28 août, à Dax, une auto de la Maison, chargée de Frères coadjuteurs, prenait le chemin de Valfleury. Ainsi commençait un rassemblement des coadjuteurs de la Province, en vue de leur retraite annuelle, faite en commun, sous le regard de la Vierge. Pratiqué de la sorte en divers endroits, cet exercice de règle renferme grâces et avantages que l'on devine aisément. L'autorité de l'Assemblée générale et l'expérience ici et là ont amplement montré ce qu'on pouvait attendre d'une telle modalité pour ces exercices spirituels.

Ces jours, pour ceux qui les veulent bien accueillir et pleinement vivre, sont une source de bienfaits : ces fruits de la retraite pour les âmes principalement.

Devant les journées de Valfleury, la plume d'un Frère a traduit à sa façon ce souvenir et le film de ces grâces de choix. Ces pages permettent de s'associer à cette suite de menus incidents, à l'aspect de cette vie, vue par les usagers.

Notons que, à vol d'oiseau, quelque 600 kilomètres séparent Dax des douces montagnes de la Loire.

*Ce vendredi 28 août, à Dax, quelques Frères de la Province prenaient leur départ pour se réunir à Valfleury, où devait se faire, cette année, la Retraite annuelle. En l'absence de M. le Supérieur, ils furent salués à leur départ par MM. Morin et Rabaux, qui leur souhaitèrent un beau voyage et une fervente retraite.*

*En quelques minutes, ils étaient arrivés au Berceau, où ils devaient prendre deux autres Frères qui montèrent aussitôt en voiture. Un temps particulièrement beau, un voyage plein de charme, tout cela mettait la joie au cœur, aussi s'est-elle manifestée pendant tout le parcours, où les chants des petits Frères rendaient la fatigue du voyage moins pénible.*

Auch. — Bientôt, ils arrivèrent à Auch, où un arrêt était prévu. Ils furent accueillis à la maison de campagne du Grand Séminaire, et purent ainsi se reposer, et prendre fraternellement et joyeusement un repas froid, qui, d'après les échos qui nous sont parvenus, fut très apprécié. Ce fut ensuite la visite de la cathédrale, si riche dans sa sculpture, en particulier la salle du Chapitre où l'on peut admirer les stalles si admirablement tra-

vaillées et représentant, les unes, des scènes bibliques, les autres, les prophètes, et les vertus cardinales, travail où l'art sacré avait toute sa signification.

Nous laissons ces beautés qui nous jettent dans l'admiration et nous reprenons notre route. Nous croisons bientôt la voiture de M. le Supérieur qui est accompagné de MM. Beuste et Bonaffé, ils nous redisent bon voyage et bonne retraite. Mais nous nous réjouissons, car nous approchons de Pibrac ; ce nom n'est pas inconnu pour nous, et nous songeons à cette petite bergère du nom de Germaine qui vécut en ce lieu et devint une grande sainte.

La visite des deux églises nous met en contact avec un groupe de pèlerins venus de Dijon : nous profitons de l'occasion pour nous mêler aux fidèles, et, après avoir pris part à la cérémonie, nous avons la joie de vénérer les reliques de la petite sainte. Coïncidence heureuse, qui nous permet de faire un pieux pèlerinage. Puis, nous partons vers Albi où doit nous rejoindre M. le Visiteur.

Albi. — La joie rayonne sur tous les visages, et le soleil encore très chaud nous permet de mieux goûter le charme des paysages que nous rencontrons sur notre longue randonnée. Nous roulons à bonne allure, et nous arrivons vers 19 heures. M. le Supérieur nous accueille paternellement et met aimablement à notre disposition le Grand Séminaire. Chacun s'empresse de préparer sa chambre, nous visitons cette Maison si pleine de souvenirs pour la famille de saint Vincent.

En effet, depuis près de deux siècles, nos Confrères se dévouent à l'enseignement et à la formation des futurs prêtres, et ils le font suivant la méthode pratiquée par notre Saint Fondateur : Ad cleri disciplinam.

Après un repas tout à fait familial et bien apprécié, M. le Supérieur nous invite à visiter la cathédrale. Au premier abord, on est saisi par l'architecture qui forme l'entrée principale. Ce travail, d'une haute perfection, atteste les sentiments de foi profonde d'une époque soucieuse de traduire la prière et le recueillement de l'âme qui s'élève vers Dieu.

Mais c'est surtout à l'intérieur que se trouve sa véritable beauté, quelle richesse, quelle grandeur, devant tant de magnificence !... L'âme consacrée à Dieu ne peut que s'écrier, avec le psalmiste : Quam admirabile est nomen tuum in universa terra.

Une bonne nuit nous permettra d'affronter les 300 kilomètres qui nous restent à faire. On se lève de bonne heure, et, après avoir fait les derniers préparatifs, nous nous réunissons pour assister à la Messe. Par quelques paroles pleines de délicate attention, M. le Visiteur nous dit que cette Messe est spécialement pour nous ; il confie à Notre-Seigneur la Retraite que nous allons faire, nous nous unissons à lui avec ferveur, nous commençons ainsi la préparation éloignée de notre Retraite. Après une action de grâces bien recueillie, nous nous dirigeons vers le réfectoire, et, sans



*perdre de temps, chacun prend sa valise et retrouve sa place dans la voiture qui doit nous conduire au Puy.*

*Tout comme au départ de la veille, l'ambiance de joie est manifeste ; comment peut-il en être autrement, ne sommes-nous pas les pèlerins de Notre-Dame ?*

*De plus, notre voyage s'effectue un samedi, raison plus grande de nous confier avec plus d'abandon à Celle qui bientôt va nous accueillir. Sous un beau ciel bleu, et avec un soleil radieux, nous continuons notre voyage, le cœur débordant de bonheur.*

*Saint-Flour. — Nous décidons de nous arrêter après Saint-Flour, pour reposer la voiture, bien sûr, qui en a besoin, mais aussi et surtout pour satisfaire l'appétit de nos voyageurs. Programme tout à fait bien compris et presque minuté, mais voilà que, bientôt, nous apercevons, au bas de la route en lacets que nous descendons, une foule de voitures en stationnement ; il y en a partout, que se passe-t-il au juste ? Est-ce une manifestation sportive, est-ce un accident ? Pas de police, personne pour nous donner une solution. Nous continuons tout de même, mais arrivés sans doute à la rue principale du village, il devient impossible, soit d'avancer, soit de reculer ; alors, là, renseignements pris, on nous dit qu'il s'agit d'un important marché annuel, et c'est pour cette raison que nous sommes en si mauvaise posture.*

*Un gendarme en service nous invite à nous garer dans le peu de place qui reste disponible, et nous demande de patienter. Alors, nous assistons à un va-et-vient de gens qui, chargés de paniers, essaient de trouver un passage, puis c'est le défilé de voitures chargées de bœufs qui vont retrouver leur domicile ; il a fallu trois quarts d'heure d'attente pour permettre à M. le Visiteur de pouvoir démarrer.*

*Cependant, nous ne sommes pas au bout de nos peines, car c'est au prix de mille difficultés que nous avons pu sortir du village, où, à chaque instant, on risquait ou de blesser les passants ou de recevoir un coup de corne par les animaux qui arrivaient de tous côtés. Enfin, nous sommes sains et saufs, et nous commençons à respirer, il faut maintenant essayer de rattraper le temps perdu, M. le Visiteur y parviendra ; vers 1 heure, nous pouvons nous mettre à table, nous avons repéré un endroit bien agréable pour nous restaurer, inutile de dire que l'appétit se porte bien, nous le prouvons en appréciant le repas soigné qui nous est réservé.*

*Notre repas terminé, nous rangeons nos ustensiles, puis, après avoir donné un coup d'œil rapide sur la carte, nous continuons et filons vers Le Puy. Cependant, le ciel s'assombrit, et nous craignons d'être retardés par un orage, il n'en est rien, nous dépassons les nuages, et nous arrivons à destination vers 4 heures.*

*Le Puy. — Quel nom évocateur de souvenirs ! A son arrivée, le voyageur est frappé par plusieurs rochers, au sommet desquels il aperçoit, d'un côté, Notre-Dame de France, de l'autre, Saint-Michel et Saint-Joseph, panorama splendide d'une cité entourée*

de montagnes, au milieu de laquelle se trouvent ces saints protecteurs.

Nous nous arrêtons, car une nouvelle occasion nous est offerte de faire un pèlerinage à Notre-Dame et de lui confier, une fois de plus, la fin de notre voyage, et notre prochaine Retraite. Rapidement, nous visitons la cathédrale très ancienne, et qui se présente avec cette particularité d'avoir un clocher à plusieurs étages ; nous rencontrons M. l'Archiprêtre, qui, très aimablement, nous invite à visiter le musée de la sacristie où se trouvent plusieurs vitrines remplies d'objets très anciens.

L'heure s'avance, et il faut songer au départ car, selon l'horaire prévu, nous comptons arriver à Valfleury pour 19 heures. Voyage toujours plein de charme, avec un ciel très serein, la Dauphine marche à vive allure, il faut se hâter car le jour baisse et, plus nous avançons, plus nous apprécions ce calme et ce recueillement que nous éprouverons pendant tout notre séjour à Valfleury.

Bientôt, nous apercevons les usines de Saint-Etienne. M. le Visiteur veut faire un stop à la nouvelle école apostolique de Terre-Noire. Par des chemins encore boueux et encombrés de matériaux, nous arrivons au lieu dit La Roche-Saint-Vincent, La Cotencière. Il est tard, on espère trouver là, sur place, M. Discamps, l'inépuisable organisateur de cette maison, mais, hélas ! nous apprenons qu'il est parti peu avant notre arrivée.

Terre-Noire. — Une visite rapide de la maison nous montre tout le travail qui a été fait. Il convient ici de rendre hommage à ceux qui se sont dépensés sans compter à la restauration et à l'aménagement de l'école apostolique. La Sœur généreuse, MM. Grinneiser et Discamps sont en quelque sorte les architectes de cette œuvre. Frère Puech s'y est dévoué pendant de longtemps et, avec lui, j'adresse aussi mes félicitations à Frère Cèbe qui, avec toute son ardeur, n'a ménagé ni sa peine ni son dévouement ; ici se réalise la belle devise de saint Vincent : « Aimons Dieu, mes frères, mais que ce soit à la force de nos bras et à la sueur de nos visages ».

Merci donc à tous nos chers Frères de la Province, qui ont accepté si aimablement de venir passer une journée à la fin de la Retraite pour aider à la préparation et au nettoyage de cette maison ; devant tant de générosité, saint Vincent, du haut du ciel, doit se réjouir et demander à Dieu avec nous, pour cette œuvre, de nombreuses vocations de missionnaires ; que ce vœu se réalise bien vite, nous le confions à Notre-Dame, ayons confiance.

Nous reprenons la route et, en moins d'une demi-heure, nous arrivons à Valfleury où nous attendent MM. Soustrougne et les Confrères résidents. Accueil très cordial, bien entendu ; rien ne manque pour rendre notre séjour le plus agréable possible : plusieurs chambres sont mises à notre disposition, ainsi que deux dortoirs avec lavabos où nous avons l'eau courante et la lumière, tout a été bien compris et parfaitement réalisé, aussi nous apprê-

*cions un tel confort auquel viennent s'ajouter le calme et le bon air de la montagne.*

*Valfleury. — Lieu de prières, de méditations et de recueillement, pouvions-nous désirer mieux ? Certainement non, nous n'avons tous qu'un seul désir : faire notre Retraite de notre mieux, sous le regard de la Vierge, en méditant sur les vertus qu'Elle a si bien pratiquées, c'est ce que va nous dire M. le Visiteur en commençant la Retraite.*

*La Vierge, dit-il, s'est donnée sans réserve, l'Ange vint lui annoncer la grande mission qui lui sera confiée, elle reçoit ce divin message pendant qu'elle prie, prononce son fiat ; à son exemple, laissons-nous façonner par la grâce qui, pendant notre Retraite, nous sera donnée à profusion ; sous son regard, nous aimerons prier et méditer, elle nous aidera à devenir meilleurs, nous lui confions notre Retraite et toutes les intentions des maisons auxquelles nous appartenons.*

*Nous sommes donc en retraite, les réunions vont se succéder, nous avons la joie de goûter, dans les instructions bien adaptées à notre vie de Frères de la Mission, la parole si prenante et toute apostolique du Père Soustrougne, retenons quelques-unes de ses paroles :*

*Une vie religieuse qui se passerait sans amour ne serait pas une vie religieuse. Puis il nous invite à regarder des modèles. Le saint Curé d'Ars, saint Vincent, sainte Thérèse de Lisieux, saint Jean de la Croix, c'est sur ce thème qu'il va nous aider à vivre désormais plus près de Dieu.*

*Aimer Dieu, n'est-ce pas avoir la grâce sanctifiante, n'est-ce pas vivre d'une vie intérieure intense entretenue par les exercices de piété indiqués par nos Saintes Règles, agir par amour quelle que soit l'action que nous faisons, faire tout par amour, avec joie, avec le sourire, à l'exemple de saint Vincent.*

*Et, pendant huit jours, nous aurons à profusion cette nourriture de la parole de Dieu, super aliment spirituel, avec toutes les grâces et les lumières qui sont promises aux âmes bien préparées à les recevoir ; nous sommes, en effet, dans un lieu tout indiqué pour devenir des âmes transformées.*

*Le dimanche de notre Retraite fut, pour nous tous, une fête qui nous donna la joie de manifester notre piété envers Celle qui nous suivait de son regard maternel depuis le premier jour de notre arrivée. Par anticipation, dans une journée de ferveur, nous nous unissions à la paroisse pour célébrer la Nativité de Notre-Dame. La veille, après plusieurs répétitions de chant sous la direction de M. Sarraf, nous assurons et préparons toutes les cérémonies de ce dimanche. L'église est pleine, et nous sentons, dans tous ces chants, une foule qui prie et qui participe vraiment au Saint-Sacrifice.*

*Malgré sa fatigue, M. le Visiteur chante la Grand Messe, une vraie Grand Messe avec diacre et sous-diacre. Après l'Évangile,*

il monte en chaire — qu'il me soit permis de reproduire ici quelques passages de son discours :

« Chers paroissiens de Valfleury, je vous félicite et vous remercie d'être venus si nombreux en ce jour de votre fête patronale. Vous avez voulu montrer à Notre-Dame votre ferveur, et lui confier vos préoccupations présentes et futures. Vous voyez ici, dans les stalles, des religieux qui, depuis huit jours, font leur Retraite annuelle, ce sont des Frères de la Mission. Notre Saint Fondateur, que vous connaissez bien, a voulu que les Missionnaires, appelés Prêtres de la Mission, soient aidés dans leurs travaux apostoliques, par des auxiliaires ou coadjuteurs, plusieurs ont déjà une longue vie de mérites et de sacrifices au service de la Congrégation et de l'Eglise, ceux que vous voyez appartiennent à nos différentes Maisons de France, mais leur zèle les pousse jusqu'aux pays les plus lointains et les plus durs, l'un d'eux se prépare à partir à Madagascar ; d'autres, nous le souhaitons ardemment, viendront augmenter leur nombre, hélas ! bien minime ; peut-être même que leur passage à Valfleury suscitera l'éveil d'une vocation ; que vos prières, chers paroissiens, soient orientées vers cette intention, vous me le promettez, n'est-ce pas ? — et, privilégiés que vous êtes auprès de la Vierge, vous continuerez à prier aussi pour vos Missionnaires qui, depuis près de trois siècles, se dévouent près de vous, et ont contribué à faire de cette Paroisse un lieu de ferveur et de méditations, où tant d'âmes déjà ont retrouvé la paix et le chemin du Ciel. Puis, M. le Visiteur rapporte l'exemple de Frère Renard, qui, au temps de saint Vincent, parcourait les contrées envahies par des pirates, afin de porter secours à tant de pauvres gens qui fuyaient partout afin d'éviter le massacre de ces bandes armées. Devant tant de maux, saint Vincent ne pouvait rester insensible ; là encore, il fut le grand Apôtre de la Charité. Non seulement, il avait constitué des équipes de Missionnaires pour prêcher et catéchiser, mais il a voulu aussi que les pauvres et les malades bénéficient de sa charité, voilà pourquoi, il a fondé également la Compagnie des Filles de la Charité, qui se dévouent à travers le monde, partout où il y a une misère à soulager : Que de bien elles ont réalisé depuis trois siècles, que de souffrances soulagées, que de conversions obtenues par leurs prières et leurs sacrifices — vous, chers enfants, qui m'écoutez, si un jour vous entendez l'appel du Divin Maître, soyez généreux vous aussi, et répondez avec empressement à la grâce de la vocation ; l'année 1960 sera marquée par le Tricentenaire de la Congrégation de la Mission ; à cette occasion, je vous demande de prier tout particulièrement pour les vocations missionnaires, car plus que jamais, l'Eglise a besoin de prêtres, de missionnaires, de religieuses au cœur généreux, ardent, apostolique ; que la Vierge du Genêt d'Or vous aide, et que, par Elle, de nombreuses vocations fleurissent au milieu de cette Paroisse qu'Elle aime particulièrement ».

La Messe continue par le chant du Credo, repris par toute l'assistance qui, ainsi, proclame sa foi, et dont le recueillement se manifeste pendant toute la cérémonie.

Après cette journée de prières, en union avec la paroisse, notre Retraite touche à sa fin. Avant de partir, nous aurons la joie de participer au pèlerinage de plusieurs paroisses environnantes, nous sommes heureux de nous joindre aux prières des fidèles qui sont venus nombreux se recueillir à Valfleury. Après la cérémonie, le Père Soustrougne nous donne ses dernières recommandations : une fois de plus, il nous exhorte à être des âmes de vie intérieure toujours mieux comprise, en agissant avec amour et joyeusement, c'est-à-dire avec le sourire.

Mais il est temps de partir, les derniers préparatifs se terminent, et, après avoir salué M. le Supérieur et les Confrères de Valfleury, nous mettons le cap vers Marvejols où l'on nous attend à l'Ecole apostolique.

Marvejols. — M. le Visiteur prend le devant, ce qui lui permet de mettre au point et de préparer notre arrivée dans de bonnes conditions. A 9 heures, nous sommes tous réunis autour d'une table bien servie ; nous avons le plaisir de trouver parmi nous, avec M. le Supérieur, MM. Mayssat et Triclot : nous leur disons un très cordial merci pour tout le soin et les délicates attentions que nous avons eues pendant notre séjour, et notre reconnaissance passe la clôture, pour s'adresser également à nos chères Sœurs de l'Ecole apostolique qui nous ont si bien accueillis et restaurés.

Le lendemain, de bonne heure, après avoir entendu la Sainte Messe, nous partons sur Toulouse, où nous nous retrouvons tous le soir, à la Maison Provinciale. La fin de notre voyage n'a pas manqué d'enthousiasme. Nous venions à peine de quitter l'Ecole apostolique, que notre chef d'équipe, M. Triclot, fait signe d'arrêter ; que se passe-t-il ? Nous comprenons vite, car à quelques pas de notre voiture, nous apercevons un monument avec une statue qui paraît être celle d'un animal préhistorique, il s'agit donc — vous le devinez — de la Jameuse bête de Gévaudan. Elle domine sur un socle en ciment. Ses yeux menaçants et ses mâchoires prêtes à dévorer jettent la stupeur et obligent le passant à se tenir à distance, car d'un bond, elle ne ferait qu'une bouchée du groupe que nous sommes...

Sous les regards du loup géant, nous partons vite, car nous allons défiler dans les gorges du Tarn, une merveille à contempler pendant près de 40 kilomètres. Spectacle bien grandiose, en effet, que ces énormes rochers, dont plusieurs semblent menaçants par leur position peu rassurante ; on se croirait sur le point d'être écrasés par leur chute imminente, mais ce ne sont que des illusions d'optique, et heureusement ! Nous arrivons à un tournant, où se trouve un belvédère qui nous permet de contempler de très haut le site splendide que nous avons autour de nous.

Très rapidement, nous escaladons les 200 marches, et nous arrivons sur une plate-forme où souffle un vent d'autan, qui, à cette hauteur, devient glacial. Nous admirons le Tarn qui coule tantôt régulier, tantôt avec un courant fort, en raison des rochers qu'il doit franchir. Encore quelques instants, et nous reprenons

*la route, toujours avec le même charme, et à travers d'énormes rochers.*

*L'heure avance, et à 11 h. 30, nous arrivons à Millau, où nous faisons les provisions pour le repas que nous prendrons au pic du Montalet. Tout a été prévu pour donner satisfaction à l'appétit que nous éprouvions après un voyage aussi intéressant. La voiture stoppe à une localité appelée « Les Vidals ». Quelle surprise d'y trouver M. Bernière, qui se fait un plaisir de nous préparer un repas froid bien substantiel, nous le prenons en plein air, au pied du Montalet. Tout le monde est content, le repas se termine avec un petit vin blanc qui fut bien apprécié, nous étions en bonne forme pour terminer notre dernière étape qui nous amenait à Toulouse vers 19 heures.*

*L'arrivée à la Maison Provinciale fut pour tous une occasion de joie, car plusieurs ne connaissaient pas l'accueil si cordial que l'on réserve à tous ceux qui s'y arrêtent. M. Sabatier, Supérieur des Missionnaires, nous reçut très paternellement, et, pour que rien ne manque, il avait fait préparer un repas — disons-le — d'un jour de fête avec octave ; qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance et l'assurance de nos prières. Nous remercions aussi tous les Confrères de la Maison Provinciale qui se trouvaient présents à notre arrivée, et qui ont été, pour nous tous, très accueillants.*

*Et, nous ne voulons pas oublier Mme Biesse et Mme Ravera, ainsi que Marcel, nos dévouées cuisinières, qui ont contribué, par un menu bien de circonstance, à nous donner cette soirée de joie, à la Maison de Toulouse. Reconnaissance très grande aussi, de tous les Frères de la Province, à M. le Visiteur.*

*Après de si belles journées, que Notre-Dame nous aide à réaliser pleinement les exigences de notre vocation : Etant partout et toujours les auxiliaires de la Mission que les âmes attendent et sur qui compte le Seigneur !*



#### BEAUVAIS. RETRAITE ANNUELLE DES PROFESSEURS DE GRANDS SÉMINAIRES ET D'ÉCOLES APOSTOLIQUES.

En ce début de septembre (1<sup>er</sup> au 10), une cinquantaine de Lazaristes de la Province de Paris sont réunis en l'accueillante Maison de Beauvais. Les exercices spirituels de l'année du Tricentenaire veulent leur enseigner spécialement à travailler à leur perfection, en exerçant leur zèle apostolique dans les œuvres de la famille de saint Vincent.

En diverses méditations d'une demi-heure, M. Franck d'Auscac, accouru de Montpellier, déroule de sérieuses considérations sur nos vocations à l'ordre surnaturel, au sacerdoce, à l'esprit vincentien : incorporation à l'Eglise, à Jésus-Christ, au sacerdoce catholique ; consécration à une médiation pour et par le sacrifice ; vocation missionnaire et vie communautaire ; vœux et modalités diverses en nos différentes activités.

En marge de ces réflexions, quatre carrefours animés permettent quelques échanges de vues entre confrères sur les problèmes de la vocation, de la direction, de l'enseignement de la pastorale.

Ces paroles, sans prétendre tout résoudre en face de ces éternels et difficiles problèmes, attestent que chaque génération doit y apporter effort et générosité.

De par ailleurs, M. le Visiteur évoque les préoccupations de la province et tout ensemble divers projets de l'année du Tricentenaire.

Le 9 octobre, en conclusion de la retraite, un pèlerinage à Folleville permet de revoir cette église qui, pour les fils de saint Vincent, présente cette chaire qui évoque le premier sermon de la Mission en ce 25 janvier 1617 : rappel suggestif de la vocation vincentienne.



#### AIX-LES-BAINS : CORBIÈRES. TOMBEAU DE FERNAND PORTAL.

Déjà trente-deux ans, à pareil jour, le 15 septembre 1927, aux *Corbières*, Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, bénissait et inaugurait le sanctuaire du Christ-Rédempteur qui abrite le tombeau de notre Confrère Fernand Portal, décédé à Paris le 19 juin 1926.

La chapelle se dresse sur la pente, à 700 mètres d'altitude, dominant la ville et le lac d'Aix-les-Bains, au pied de ce mont Revard, dont un audacieux téléphérique atteint le sommet de ses 1.538 mètres, dans une seule courbe harmonieuse.

Dans ce site reposant venaient alors aboutir les nobles désirs œcuméniques du Lazariste Fernand Portal. Elevé par la générosité de Mme Gallice, fondatrice de l'Œuvre des Corbières, ce sanctuaire rassemble et unit encore, par-delà la mort, leurs nobles âmes et leurs restes mortels. Ensemble, leurs cœurs vibrèrent pour ces grandes causes et mirent sur pied notamment les *Dames de l'Union*.

Dans ce cadre, quelque temps, M. Louis Guirard veilla sur un embryon d'École apostolique. Mais l'œuvre s'orienta autrement, vers un orphelinat et aussi ce centre de prières, spécialement pour l'unité des chrétiens : un seul troupeau, un seul pasteur. On y demande la fin des divisions et des schismes, on y prie pour que l'Église visible embrasse tous ceux qui croient à la Mission salvatrice du Christ-Jésus et qui reçoivent au baptême le sceau de sa Résurrection.

L'architecture et l'ornementation de la chapelle ont été ordonnées de manière à rendre plus vivante aux fidèles l'intention qui les réunit ici dans la prière, notamment chaque jeudi où la foi chrétienne commémore l'Eucharistie qui doit consommer dans le Christ l'unité de ses disciples : *Sacramentum caritatis, vinculum unitatis*.

Dans son allure générale, le modeste monument évoque l'Orient chrétien. Le sanctuaire, surmonté d'une coupole à croix d'or, se dresse en forme de croix grecque. Il est précédé d'un vestibule, couronné lui-même d'un dôme secondaire : c'est le narthex, partie de l'édifice réservée aux femmes dans les églises d'Orient. Au-dessus du porche, un bas-relief représente le Christ, entouré des quatre animaux qui symbolisent les Evangélistes. Cette décoration, inspirée du tympan de Chartres, rappelle, par sa manière, des formes d'art qui nous viennent de Byzance. L'édifice tout entier est tourné vers le Levant, suivant une ancienne coutume à laquelle l'Eglise d'Orient demeure encore très fidèle.

A l'intérieur, l'autel porte, gravé, l'antique et classique monogramme du Christ. Au-dessus, en demi-cercle, la formule augustinienne que reprend l'Office de la Fête-Dieu : *Mysterium pacis et unitatis*, Mystère de paix et d'unité. Les vitraux du chœur figurent le Christ au milieu des onze apôtres fidèles : il vient de quitter le Cénacle et adresse au Père la demande suprême : « Que tous soient un comme vous, Père, êtes en moi et moi en Vous ; qu'ils soient, eux aussi, un en nous afin que le monde croie » (Saint Jean XVII, 20-21). A gauche, l'adoration des Mages, symbole de la vocation des Gentils ; hommage anticipé de toutes les nations à Celui qui venait porter la lumière dans leurs ténèbres.

A droite, la Vierge en son Assomption. Célébrant Marie, portée au Ciel par les Anges, la piété s'inspire ici de la dévotion orientale à la dormition miraculeuse de la Mère de Dieu : Secours des chrétiens et Reine de la paix.

Plusieurs peintures murales complètent la décoration : les légendes, en grec et en latin, rappellent le caractère œcuménique de l'Eglise. Saint Joseph, qu'en 1870 le Pape Pie IX proclama protecteur et patron de l'Eglise universelle... Sainte Jeanne d'Arc, qui apprend aux apôtres de l'Unité la docilité et la confiance dans les missions les plus pénibles, car, là surtout, les hommes bataillent, mais Dieu seul donne la victoire... Sainte Thérèse d'Avila, qui, en réformant le Carmel, eut souci de travailler mystiquement à restaurer l'unité de l'Eglise... Saint Cyrille, moine et simple prêtre (+ 869), qui fut apôtre des Slaves, avec son frère Méthode, évêque (+ 885)... Grec d'origine, envoyé par Byzance, Cyrille traduisit en slavon les Ecritures et la Liturgie (863). Son œuvre fut approuvée et bénie par le Pape. Il est ici représenté avec le costume des moines d'Orient, la longue coule appelée *stima* ; il tient dans sa main le modèle de l'alphabet, dit *cyrillique* qui lui est attribué...

Dans un demi-cintre, sur la paroi qui sépare le sanctuaire du narthex, une Vierge aimée des Russes, Notre-Dame du Prompt-Secours.

Dans la crypte de cette chapelle repose donc Fernand Portal. Sur la fin de sa vie, avec Mme Gallice, M. Portal s'occupait ici d'une œuvre de bienfaisance installée dans cette propriété des *Corbières*, et il souhaitait aussi créer, dans ce cadre de montagnes,



un sanctuaire qui serait une source d'amour de Dieu et de la pauvre humanité. Créer un centre de prière à côté d'un lieu charitable lui paraissait réaliser l'idéal chrétien : contemplation et action...

M. Portal désirait donc qu'on vienne supplier pour l'unité du monde chrétien : cause qui lui resta toujours chère et à laquelle il donna le meilleur de son activité. Ami personnel de lord Halifax, comme l'on sait, il avait participé à ces *conversations de Malines* qui, pendant trois ans (1921-1924), réunirent, sous la présidence du cardinal Mercier, une élite de théologiens catholiques et de hautes personnalités anglicanes.

Par-delà la tombe, saint Vincent bénit encore son fils. La vie de M. Portal s'écoula toute entière dans l'atmosphère de la famille vincentienne, et il aimait à redire, qu'à l'école de Vincent, il avait compris ces deux grandes vertus si nécessaires aux ouvriers de l'Union des Eglises : la charité et l'humilité.

Dans cette optique, on comprend mieux cette double tombe, dans la crypte de ce sanctuaire du Christ-Rédempteur :

*Fernand PORTAL (14 août 1855 - 19 juin 1926)*  
*Prêtre de la Mission, Apôtre de l'Union des Eglises*

Madame Octave GALLICE  
(30 juillet 1868 - 19 août 1932)  
Fondatrice de l'*Orphelinat des Corbières*  
*Mysterium Pacis et Unitatis*



#### LE COIN DES JUBILAIRES.

Au cours des vacances de l'été 1959, la Maison-Mère souligne discrètement divers anniversaires de confrères. Ainsi, le 7 juillet, ce sont les cinquante ans de prêtrise de M. Clément ZIGENHORN, missionnaire en Chine, Kiangsi septentrional, au lendemain de son sacerdoce. En 1952, comme nombre d'autres, il dut quitter ses chers Chinois. Après quatre ans d'aumônerie à Moulins-lès-Metz, l'infirmerie de Paris reçoit son aimable serviabilité et apprécie avec gratitude le comportement de ce grand Supérieur de l'infirmerie, ainsi que le souligne M. Bizart.

Le 14 juillet, sans histoire ni incident, c'est le jubilé de Frère RAVERDEAU, qui n'a jamais connu d'autre placement que la Maison-Mère. Aussi, en habitué des gens et des choses, il reçoit avec affabilité et en quelques mots les félicitations confraternelles de tous.

Le 13 juillet, M. François KOHLER, au 140 de la rue du Bac, a tenu de marquer par une messe de gratitude les cinquante années de ce sacerdoce que, le 13 juillet 1909, il reçut à Wien, en Autriche, dans la chapelle du Collegium *Pazmaneum*, des mains de Mgr Fischer Colbrie, évêque de Kassa. Après quelques années de professorat au collège *Saint-Emeric* de Budapest, M. Kohler est admis au Séminaire interne de Graz. Aumônier

militaire de 1915 à 1918, M. Kohler voit, peu après, le soulèvement communiste et, le 21 novembre 1919, dans la chapelle de la Maison Centrale des Filles de la Charité à Budapest, il émet ses vœux. Ce sont alors des années d'apostolat missionnaire à Pilicsaba puis à Lakocsa... En 1926, il est Supérieur de Budapest, puis de Szob. En 1937, il est nommé Directeur national des Dames de la Charité et des Louises de Marillac en Hongrie. Mais son zèle attire sur lui l'attention et la vindicte des maîtres de l'heure. En 1946, il doit s'exiler. La France l'accueille volontiers et lui fournit de l'occupation vincentienne, à Paris notamment. Depuis 1952, dans la proximité de Metz, il multiplie son dévouement à l'aumônerie de Belletanche, et tout ensemble s'occupe de quelques compatriotes hongrois.

Cet anniversaire du 13 juillet nous permet d'exprimer à nouveau la sympathie de tous pour la si noble cause de ces exilés qui souffrent tant loin de chez eux.

Le 17 septembre, à leur tour, M. BALIGAND et M. OLIVERS soulignent, dans la prière et les honnêtes festivités accoutumées, les cinquante ans de vocation. Pour M. Baligand, c'est, encore et toujours, l'excitant travail du professorat et celui du ministère inlassable. Quant à M. Olivers, après les années de Chine, ce sont les fonctions de chapelain dans une maison de Religieuses à Chénée, en Belgique.



#### PONTCHEVRON. SESSION PROFESSIONNELLE ET RETRAITE ANNUELLE POUR MISSIONNAIRES MISSIONNANT.

Dans la maison de campagne de Dax, à six kilomètres de Notre-Dame du Pouy, la trentaine des Missionnaires missionnant de la Province de Toulouse se réunit pour une Session technique et sa Retraite annuelle (13-27 septembre 1959). Sur ce travail et sur la parole souriante de M. André Triclot, toujours en fructueuse activité, empruntons les quelques lignes du compte-rendu où, sous le soleil du Midi, M. Jean Cartoux fait sagement découvrir ce qui se trouve derrière les apparences. Là encore, que de leçons pour nous tous qui, ici ou là, avons à vivre, comme nos Frères ou Sœurs, au service du Christ, à l'école de saint Vincent.

*Du 13 au 27 septembre, les Missionnaires de notre Province, à peu près au grand complet, ont vécu ensemble de salutaires journées à Pontchevron. Le soleil d'automne, qui, généralement en cette tragique saison, incendie, ensanglante les pinèdes meurtries, a manqué au rendez-vous ; cependant, ni lumière ni chaleur, sources de vie, n'y ont manqué à leur âme : Dieu fut là, plus sensible à leur cœur, et sa sagesse évidente à comparer les photos évoquant leurs paisibles vacances d'années d'études à la réalité d'aujourd'hui leur permettait de mesurer d'emblée le chemin déjà parcouru, en marche vers ce séjour d'éternité où la Joie de Dieu sera la leur dans ce vivant repos, mérité par les années de leurs labeurs apostoliques, inlassablement poursuivis.*

Trois jours furent d'abord consacrés à une Session d'études missionnaires, avec pour thème central : la Pénitence. Un « spirituel », dit-on, proclamait naguère, qu'il y avait chez les Missionnaires, plus de sessions que de missions. A la vérité, il aurait pu prendre de la graine pour son propre travail dans les conférences et échanges de vue qui les suivirent.

M. le Visiteur souhaite la bienvenue à tous, et ouvre la Session, et M. Ancel, avec une simple clarté, nous fait à nouveau parcourir, dans la Sainte Ecriture, source première de la Révélation, les étapes de la révélation du sens du péché et de la conscience qu'en prit progressivement le peuple élu. Avec Jésus, le péché est définitivement un refus libre et personnel d'aimer Dieu qui est Amour.

En se convertissant, le pécheur sait, par le sang du Rédempteur, son âme passée de la pourpre du péché au blanc neigeux de l'innocence recouvrée. M. Cartoux nous fit revivre les étapes vécues de la Pénitence publique ou privée dans la primitive Eglise. Il ne faut pas que les notions et classifications des théologiens postérieurs soient exclusives de la conception de la divine amitié que peuvent blesser ou tuer fautes et crimes : elle fut la seule à peu près des trois premiers siècles. M. Vialaret nous entraîna dans une « contemplatio ad amorem » de la Pénitence, telle que nous devons la prêcher actuellement pour être des imitateurs originaux, bien qu'incomplets, de ce que fut complètement le Christ des Evangiles. M. Parès pour les consciences atteintes de troubles pathologiques, M. Morin pour les jeunes adolescents, adolescentes, M. le chanoine Robert (Supérieur des Missionnaires de Buglose, membre combien actif du tiers-ordre vincentien) pour les gens mariés, nous aidèrent à faire l'application des principes acquis et communs à ces catégories diverses.

Enfin, M. Glénadel, dans de longues et intimes confidences, nous fit copieusement bénéficier de sa précieuse expérience du ministère pastoral auprès des religieuses en général et des Filles de la Charité en particulier.

M. Causse sut fraternellement et magistralement nous préciser les orientations actuelles de la Mission et les conclusions qui se dégagèrent de notre Session. Ce laconique compte-rendu, évidemment, n'exclut pas les rapports plus explicites que l'on peut demander à notre Secrétariat.

A commencer par M. le Visiteur et MM. les Supérieurs, nous sûmes tous unir à tour de rôle l'office de Marthe à celui de Marie au service de la vaisselle, entraînés par le réfectoier impeccable de la Session, M. Ducrocq. La lecture, aux soins distingués de Monsieur Vincent, était celle du Journal du Père Loew ; après des soupçons alternatifs de progressisme ou d'intégrisme, elle rallia les suffrages de tous les orthodoxes que nous sommes, avec une admiration acquise pour la clairvoyante générosité de ce fils de saint Dominique en plein sous-prolétariat marseillais. Les chants animés par l'incomparable M. Gibert nous auraient valu la croix

*des chanteurs patentés, si nous n'avions passé l'âge des seuls amusements.*

*M. Triclot avait accepté d'être le prédicateur de notre Retraite. Allaité aux meilleures sources évangéliques apostoliques et mystiques, avec une préférence marquée pour Thomas à Kempis, notre cher Confrère sut nous substantier solidement. Il sourira lui-même agréablement si je dis que son cœur détrempé par une ineffable tendresse pour la Vierge Mère de Dieu et de longues années de dévouement au service des Enfants de Marie a des résonances, des harmoniques qu'on ne retrouve pas toujours dans le cœur des Missionnaires de stricte observance que nous sommes. Mais, qu'il soit remercié pour son humble simplicité, son ingénuité et patient magistère en ces jours de grâce pour nous et de conversion pastorale annuelle.*

*M. le Visiteur, présent pour notre plus grande joie, d'un bout à l'autre de notre séjour lundais, nous recommanda l'attachement intensifié à notre vie de communauté, communauté de vie religieuse et communauté de travail, à la Maison comme en Mission.*

*Notre pèlerinage à Buglose, au Berceau, à Notre-Dame du Pouy, où nous avons chanté une exemplaire Grand Messe, clôtura notre Retraite. Les apostoliques du Berceau ne l'oublieront pas de si tôt, et les agapes abondantes, choisies, qui nous réunirent en cet anniversaire de la mort, précieuse à Dieu et pour tous, du Père dont nous sommes ainsi bien, mieux préparés à célébrer le Tricentenaire.*



DAX. OUVERTURE DE L'ANNÉE DU TRICENTENAIRE  
DE LA MORT DE SAINT VINCENT (27 SEPTEMBRE).

Bien que liturgiquement, de par les Concessions romaines, l'année du Tricentenaire aille du 20 décembre 1959 au 20 décembre 1960, nombre de maisons ont marqué le 27 septembre 1959 par de spéciales cérémonies. Ainsi, à Dax, *Notre-Dame du Pouy* reçoit l'école apostolique du *Berceau de saint Vincent*. Comme de coutume, au début de toute année scolaire, les deux maisons solennisent ensemble ce jour où notre piété filiale se ressouvient de la « mort précieuse » de saint Vincent. Dès lors, dans la chapelle, ce sont dans la splendeur des grands jours, la grand'messe et les vêpres.

Pour marquer un tel souvenir vincentien, le 20 décembre, une veillée paraliturgique accentue la prière. On sait que ce genre de méditations, de prières, a fleuri et proliféré en notre temps. Grand dieux, que de paraliturgies ! De par l'expérience pastorale, la structure de ces réunions s'est peu à peu montée dans un aspect devenu classique où le vocabulaire lui-même revêt une tenue d'actualité. Aussi, après un chant d'ambiance, c'est la prière d'entrée.

Disposée de la sorte, l'assemblée entend un texte biblique, une lecture moderne, et un passage de l'Evangile, le tout suivi

d'une prière communautaire. Cette dernière revêt la forme liturgique, dans cette répétition, ce martèlement qu'affectionnent les cantiques de notre époque, qui sont courts et ponctués de brèves et vivantes acclamations. Les diverses parties de ces célébrations sont soudées par des monitions toujours brèves et denses (donc écrites), par quelques mesures de cantiques et des moments très courts de silence et de méditations. Le tout s'achève par la prière, la bénédiction du président de l'assemblée, à savoir le prêtre revêtu de la chape.

Pour diriger la cérémonie, un *meneur de jeu* (appellation suggestive) règle les attitudes des âmes et des corps. Les grands enfants que nous restons tous se laissent prendre à ce jeu...

Dans cette optique voici, avec ses rubriques, la *veillée*, exécutée à Dax, telle qu'elle est présentée par M. Edmond Ancel, sous-directeur, dans les pages, jeunes et vivantes, de la Revue de la maison : *ma Lucarne*.

*Il faut passer par le Mystère du Pauvre pour entrer dans la spiritualité de saint Vincent comme il faut se faire une âme et un cœur de pauvre pour entendre et comprendre l'Évangile du Christ. C'est à ce mystère et à cette exigence évangélique et vinentienne que nous avons voulu consacrer notre veillée d'ouverture. C'était, nous semble-t-il, le plus court chemin pour atteindre la sainteté caractéristique de notre Père, pour situer aussi nos prières et nos efforts de cette année.*

*Que la veillée nous aide à être, en toute vérité, comme saint Vincent : « Les pauvres, ce sont nos seigneurs, oh oui !... ce sont nos maîtres » !*



VEILLÉE D'OUVERTURE DU TRICENTENAIRE DE LA MORT  
DE SAINT VINCENT DE PAUL  
(Dax, le 20 décembre 1959)

*Entrée, pièce d'orgue. — Entrée du Clergé par le fond de la chapelle, dans l'ordre suivant : croix et deux acolytes (croix et cierges seront déposés sur l'autel), chorale du Berceau (en aubes), deux par deux, séminaire Interne (surplis), deux par deux, un Cérémoniaire, le Narrateur, le Lecteur, le Pauvre, saint Vincent, le Christ (ces cinq meneurs de la veillée seront habillés d'aubes blanches et porteront un livre dans lequel se trouveront les feuilles de leur texte), un Cérémoniaire, le Célébrant avec diacre et sous-diacre (ornements pour le salut du Saint-Sacrement).*

*Arrivés devant l'autel provisoire au centre du chœur, le porte-croix et les acolytes vont se placer derrière cet autel, de façon qu'ils soient face au peuple. Puis, deux par deux, on fait une inclination devant l'autel et l'on rejoint sa place.*

*Introduction.*

*Narrateur* : Nous entrons, ce soir, dans l'année du Tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul. Le 27 septembre 1660 fut pour la France et le monde entier une grande journée de deuil... les Pauvres venaient de perdre un Père. Ce 27 septembre 1660, Vincent de Paul se présentait devant le tribunal de Dieu. Par l'Évangile, nous pouvons, ce soir, revivre ce jugement.

*Christ* : « Alors, le Roi dira à ceux de droite : venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venu me voir. Alors les justes répondront : Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te désaltérer, étranger et de t'accueillir, nu et de te vêtir, malade ou prisonnier et de venir te voir ? Et le Roi leur fera cette réponse : En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »

*Narrateur* : Nourrir les affamés... accueillir les sans-abri... visiter les prisonniers et les malades... préférer les plus pauvres et les plus petits... Telles furent justement les occupations et préoccupations constantes de saint Vincent de Paul et ce jugement d'il y a trois cents ans fut, sans doute, pour lui un triomphe.

Pour entrer dans la prière et dans la joie de ce Tricentenaire, nous allons ce soir consacrer cette veillée aux préférés du Christ et de saint Vincent de Paul, aux Pauvres. Cela nous permettra d'évoquer les plus belles pages de l'Évangile, les plus belles pages aussi de la vie et des œuvres de saint Vincent de Paul... Cela nous permettra surtout de nous préparer nous-mêmes, de façon plus consciente, au jugement du Seigneur qui sera d'abord, nous venons de l'entendre, le jugement de notre attitude vis-à-vis du Pauvre.

Demandons à l'Esprit-Saint de rendre nos esprits attentifs, tout au long de cette veillée ; demandons-lui surtout d'ouvrir nos cœurs à la misère et à la dignité du Pauvre ; demandons-le par l'intercession de saint Vincent.

*Chorale* : *L'Esprit du Seigneur s'étend sur l'univers* (Fiche K 19).

*Première partie : Le Pauvre et le Christ.*

*Narrateur* : Le Pauvre est un des personnages les plus importants de l'Évangile. On le rencontre presque à chaque page... Il est là, à quelques pas du Christ, sur le bord de la route... Parfois timide et anonyme, il est perdu dans la foule, n'osant même pas attirer l'attention du Seigneur...

*Lecteur* : « Une pauvre femme, malade depuis douze ans,

avait entendu parler de Jésus ; venant par derrière dans la foule, elle toucha son manteau. Car elle se disait :

*Pauvre* : « Si je touche, au moins ses vêtements, je serai sauvée. »

*Lecteur* : Instantanément, elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son infirmité. Aussitôt, Jésus en eut conscience et s'étant retourné dans la foule, il demandait :

*Christ* : « Qui a touché mes vêtements ? »

*Narrateur* : Ses disciples lui disaient : Tu vois la foule qui te presse de tous côtés et tu demandes : Qui m'a touché ?

*Lecteur* : Et il regardait autour de lui pour voir celle qui avait fait cela.

Alors la femme toute craintive et tremblante, sachant bien ce qui lui était arrivé vint se jeter à ses pieds et lui dit toute la vérité. Et Jésus lui répondit :

*Christ* : « Ma fille, ta Foi t'a sauvée ; va en paix et sois guérie de ton infirmité. »

*Narrateur* : C'est une Pauvre, perdue dans la foule, que le Seigneur vient de secourir...

*Chorale* : « Je lève mes yeux vers Toi mon Seigneur ».

*Narrateur* : A côté de l'immense foule des malades et des infirmes qui, tout au long des routes font une haie douloureuse au Seigneur, il y a les Pauvres d'argent, ceux qui mendient, ceux qui, malgré leur pauvreté, demeurent généreux...

Un jour, le Christ monte au Temple avec ses disciples. Ceux-ci s'étaient dispersés pour admirer la magnifique architecture des monuments...

*Lecteur* : « Le Christ, lui, s'étant assis devant un tronc, regardait la foule mettre de la petite monnaie... beaucoup de riches en mettaient abondamment. Survint une pauvre veuve qui y mit deux petites pièces. Alors, il appela ses disciples et leur dit :

*Christ* : « En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a mis plus que tous ceux qui ont mis dans le tronc. Car tous ceux-là ont mis de leur superflu, mais elle, vient d'y mettre tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre ».

*Narrateur* : Pauvre d'argent... Pauvre souvent méprisé... Le Seigneur, lui, sait les voir, les reconnaître et même les admirer.

*Chorale* : « Dieu puissant, l'univers entier... ».

*Narrateur* : Les pauvres, au temps du Christ : ce sont les malades, les mendiants comme Lazare, ce sont aussi tous ceux qui ont perdu leur réputation, ceux que l'on se montre du doigt dans les rues, ceux à qui l'on ne daigne même plus adresser la parole... Pour le Seigneur, seuls les orgueilleux ont perdu toute réputation...

*Lecteur* : « Dès l'aurore, Jésus parut dans le Temple et tout le peuple venait à lui... Les scribes et les pharisiens lui

amènent alors une femme surprise en adultère et, la plaçant bien en vue, ils disent à Jésus :

*Narrateur* : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Moïse nous a prescrit dans la Loi de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? »

*Lecteur* : « Ils disaient cela pour lui tendre un piège, afin de pouvoir l'accuser . Mais Jésus se baissant, se mit à écrire avec son doigt sur le sol. Comme ils insistaient, il se redressa et leur dit :

*Christ* : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre ».

*Lecteur* : « Et se baissant à nouveau, il se remit à écrire sur le sol. A ces mots ils retirèrent un à un, à commencer par les plus vieux ; et Jésus resta seul avec la femme qui était toujours là. Alors, se redressant, il lui dit :

*Christ* : « Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? »

*Pauvre* : « Personne, Seigneur ».

*Christ* : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais, ne pèche plus ».

*Narrateur* : A cette pauvre femme, le Christ vient de rendre la paix et la réputation.

*Chorale* : « Gloire au Père en tous lieux... ».

*Narrateur* : le Christ a rencontré, sur sa route, beaucoup de pauvres malades... Il a rencontré des Pauvres, sans argent, sans réputation... Il a rencontré des plus pauvres encore, de ces gens qui, de son temps, vivaient misérablement en marge de la société, en butte à une haine et à une méfiance générale.

*Lecteur* : « Jésus se retirait dans la région de Tyr et de Sidon... et voici qu'une Cananéenne étant sortie de son territoire se mit à lui crier :

*Pauvre* : « Aie pitié de moi, Seigneur, fils de David : ma fille est fort malmenée par un démon ».

*Lecteur* : Mais il ne lui répondit pas un mot. La pauvre femme vint se prosterner devant lui.

*Pauvre* : « Seigneur, viens à mon secours ».

*Lecteur* : Jésus lui répondit :

*Christ* : « Il ne faut pas prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens ».

*Narrateur* : Le Christ voulait ainsi mesurer la Foi de cette pauvre femme et la donner en exemple à toute l'assistance. La femme, en effet, répondit :

*Pauvre* : « De grâce, Seigneur, les petits chiens, vous le savez bien, peuvent manger les miettes qui tombent de la table de leur maître ».

*Lecteur* : Alors Jésus s'exclama :



Christ : « O femme, comme ta foi est grande ! Sois donc exaltée ! ».

Lecteur : Et dès ce moment, sa fille fut guérie.

Chorale : « Louez Dieu, roi du monde ».

Narrateur : Et c'est ainsi que tout au long de sa vie publique, le Christ vécut avec les Pauvres, des Pauvres de tous les milieux, et de tout niveau social et moral... Partout, il les rencontrait et les soulageait dans les corps, dans les cœurs.

Et sur la Croix, sa dernière rencontre sera encore réservée à un Pauvre... un condamné de droit.

Lecteur : « L'un des malfaiteurs suspendus à la croix l'insultait en disant :

N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même et nous aussi !  
Mais l'autre le reprenant lui dit :

Pauvre : « Tu n'as même pas crainte de Dieu, toi qui subis la même peine !

Pour nous, c'est justice, nous payons nos actes : mais lui n'a rien fait de mal... Jésus, souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton Royaume.

Lecteur : Et Jésus répondit :

Christ : « En vérité, je vous le dis, dès aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis ».

Chorale : « Victoire, tu régneras... ».

Narrateur : A chacune des invocations qui vont suivre, tous ensemble nous répondrons : « Ayez pitié Seigneur ! ».

Célébrant :

De tous les Pauvres du monde, ayez pitié, Seigneur.

Des Pauvres qui meurent de faim, ayez pitié, Seigneur.

De tous les enfants victimes de la misère, ayez pitié, Seigneur.

Des malades abandonnés, ayez pitié, Seigneur.

De tous les Pauvres vieillards, ayez pitié, Seigneur.

De tous ceux que la société méprise, ayez pitié, Seigneur.

De tous ceux que nous méprisons, ayez pitié, Seigneur.

De tous les Pauvres, qui sont vos amis, vos préférés, ayez pitié, Seigneur.

De nous tous, qui renions vos amis les Pauvres, ayez pitié, Seigneur.

Des orgueilleux et égoïstes que nous sommes, ayez pitié, Seigneur.

Des Pauvres pécheurs que nous sommes, ayez pitié, Seigneur.

De tous les Pauvres du monde, ayez pitié, Seigneur.

Narrateur : Le Christ n'a donc cessé de rencontrer le Pauvre sur sa route et toujours Il l'a écouté, soulagé, guéri, pardonné... C'est d'ailleurs, surtout pour les Pauvres qu'Il est venu parmi nous... C'est pour les mieux atteindre et sauver qu'Il s'est fait Lui-même Pauvre parmi les pauvres.

A l'heure de l'Incarnation, il aurait pu choisir d'entrer dans un peuple riche, vainqueur et cultivé.

*Pauvre* : Il a choisi l'un des peuples les plus petits et les plus humiliés.

*Narrateur* : A l'heure de l'Incarnation, Il aurait au moins pu choisir la grande capitale Jérusalem.

*Pauvre* : Il a choisi Bethléem.

*Lecteur* : « Pendant qu'ils étaient là, le temps où Marie devait enfanter se trouva révolu. Elle mit au monde son fils, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie... »

*Pauvre* : Il a choisi Nazareth.

*Lecteur* : « Ce jour-là, Philippe rencontre Nathanael et lui dit : Celui dont il est parlé dans la Loi de Moïse et dans les Prophètes, nous l'avons trouvé : c'est Jésus, le fils de Joseph, de Nazareth... De Nazareth !... lui répondit Nathanael... Que peut-il sortir de bon, de Nazareth ! »

*Narrateur* : A l'heure de l'Incarnation, Il aurait pu choisir un milieu familial plus aisé, à l'abri du besoin.

*Pauvre* : Il a choisi des Pauvres.

*Lecteur* : « S'étant rendu dans sa patrie, Jésus enseignait les gens dans leur synagogue, de telle façon qu'ils étaient frappés d'étonnement : d'où lui viennent, disaient-ils, cette sagesse et ces miracles ? N'est-ce pas là le fils du charpentier ? N'a-t-il pas pour mère la nommée Marie ?... »

*Narrateur* : Le Christ a voulu naître dans la pauvreté, dans un peuple et un milieu de Pauvres. Et la belle fête de Noël, dans quelques jours, nous rappellera cette grande leçon : il faut être Pauvre pour comprendre et aimer et respecter les Pauvres.

*Chorale* : « Dans les ombres de la nuit » (Fiche F 78).

*Homélie* : (5 à 6 minutes).

Ami des Pauvres et Pauvre Lui-même, le Seigneur a béatifié la vraie Pauvreté. (Cette Homélie doit faire la transition entre cette première partie et celle qui suit).

*Chorale* : « Le chant des béatitudes » (Fiche P 5).



#### Deuxième partie : *Le Pauvre et saint Vincent.*

*Narrateur* : Comme au temps du Christ, au temps de saint Vincent, le monde des Pauvres est innombrable, varié à l'infini, et le plus souvent abandonné et méprisé...

Comme autour du Christ, les pauvres se presseront autour de saint Vincent pour recevoir de lui le secours et le salut.

Comme le Christ, saint Vincent sera l'ami des Pauvres et il sera Pauvre lui-même.

*Lecteur* : Pauvre, il l'est déjà dans sa naissance, dans sa famille.

*Vincent* : « A bien parler de moi, il faudrait dire que je suis fils d'un laboureur, qui ai gardé les pourceaux et les vaches et ajouter que cela n'est rien au prix de mon ignorance et de ma malice... (IV, 215).

« Fils d'un pauvre laboureur, j'ai vécu à la campagne jusqu'en l'âge de quinze ans... » (IX, 81).

*Narrateur* : Cette expérience de la Pauvreté prédisposait déjà saint Vincent à sa Mission future. Grâce à elle, il saura comprendre le Pauvre, il saura lui parler, il saura lui donner sans jamais l'humilier... Mais l'expérience ne suffit pas... Il ne suffit pas de naître pauvre. A l'exemple du Christ il faut accepter la Pauvreté, il faut choisir la Pauvreté.

Après de sérieuses études et une jeunesse intelligemment menée, Vincent de Paul aurait pu prétendre à une très enviable situation et il y pensa sérieusement ; de Paris, il écrit à sa mère à Pouy, le 17 février 1610.

*Vincent* : « Ma Mère... L'assurance que M. de saint Martin m'a donné de votre bon portement m'a autant réjoui que le séjour qu'il me faut encore faire en cette ville pour recouvrer l'occasion de mon avancement me rend fâché pour ne vous pouvoir aller rendre les services que je vous dois ; mais j'espère tant en la grâce de Dieu qu'il bénira mon labeur et qu'il me donnera bientôt le moyen de faire une honnête retraite, pour employer le reste de mes jours auprès de vous... » (I, 18).

*Narrateur* : Faire une honnête retraite, finir tranquillement ses jours, auprès de sa famille et à l'abri du besoin. Telle fut à un moment l'ambition de Vincent et il avait alors une trentaine d'années. Mais 7 ans plus tard, Dieu mit sur sa route un Pauvre et cette rencontre bouleversa son âme et sa vie. Dans ce Pauvre, Vincent rencontra le Christ.

*Vincent* : « ...Un jour, on m'appela pour aller confesser un pauvre homme dangereusement malade, qui était en réputation d'être le plus homme de bien, ou au moins un des plus hommes de bien de son village. Il se trouva néanmoins qu'il était chargé de péchés qu'il n'avait jamais osé déclarer en confession, ainsi qu'il le déclara lui-même, tout haut, par après. Cet homme mourut ensuite et le lendemain, je fis une prédication et Dieu y donna tant de bénédiction que tous les habitants du lieu firent ensuite confession générale. Ce qui fut cause qu'on continua le même exercice dans les autres paroisses » (XII, 7).

*Narrateur* : Dans ce pauvre mourant, Vincent de Paul a subitement découvert la misère de tous les Pauvres de son temps. Il a perçu un appel et spontanément il y a répondu. Finie, l'honnête retraite. Saint Vincent est entré dans l'engrenage de la Charité. Jamais plus il ne se reprendra. Après ce pauvre vieillard, des milliers et des millions de pauvres afflueront vers lui ; comme le Christ, à tous il répondra. C'est le début d'une vie, invraisemblablement remplie et féconde, au cours de laquelle et sans jamais se lasser, saint Vincent poursuit impitoyablement

la misère sous toutes ses formes et dans le monde entier. Les Pauvres ont trouvé leur Père.

*Pauvre* : En 1617, saint Vincent est curé à Châtillon. Juste avant la Messe du Dimanche, on l'avertit qu'un pauvre homme malade est abandonné dans une grange...

*Vincent* : « Je le recommandai fortement et avec tant de ressentiment que toutes les dames en furent touchées. Il en sortit de la ville plus de 50 ; et je fis comme les autres et (sur la route) je rencontrai des femmes par troupes et Dieu me donna cette pensée : Ne pourrait-on point réunir ces bonnes dames et les exhorter à se donner à Dieu pour servir les Pauvres malades... » (IX, 209).

*Narrateur* : Et voilà fondées les Confréries de la Charité qui se multiplieront dans la France entière et sauveront tant de pauvres et de malades.

*Pauvre* : En 1619, les pauvres condamnés aux galères sont dans la détresse et le plus grand abandon. Saint Vincent accepte c'en devenir l'aumônier général.

*Vincent* : « L'assistance des pauvres criminels ou forçats... Quel bonheur de servir ces pauvres forçats, abandonnés entre les mains des personnes qui n'en ont point pitié ! Je les ai vus, ces pauvres gens traités comme des bêtes ; ce qui a fait que Dieu a été touché de compassion... » (X, 125).

*Narrateur* : En 1625, saint Vincent fonde les Prêtres de la Mission, les Lazaristes pour l'évangélisation des Pauvres gens des champs.

*Vincent* : « ...Instruire les peuples des champs, voilà où nous sommes appelés. Oui, notre Seigneur demande de nous que nous évangélisions les pauvres. Il ne se trouve en l'Eglise de Dieu aucune compagnie qui ait pour partage les pauvres et qui se donne toute aux Pauvres, c'est de quoi les missionnaires font profession ; cela leur est particulier d'être, comme Jésus-Christ, appliqués aux Pauvres. Notre vocation, donc, est une continuation de la sienne. Oh, quel bonheur, mes frères ! Mais quelles obligations de nous y affectionner... » (XII, 79).

*Narrateur* : En 1633, nouvelle étape de l'offensive de la Charité, l'une des plus riches dans l'histoire de l'Eglise, l'une des plus efficaces dans l'histoire de la misère : saint Vincent fonde la compagnie des Filles de la Charité.

*Vincent* : « Vous devez souvent penser que votre principale affaire et ce que Dieu vous demande particulièrement est d'avoir un grand besoin de servir les Pauvres, qui sont nos Seigneurs. Oh oui ! mes Sœurs, ce sont nos Maîtres. C'est pourquoi vous les devez traiter avec douceur et cordialité, pensant que c'est pour cela que Dieu vous a mises et associées ensemble, c'est pour cela que Dieu a fait votre Compagnie. Vous devez avoir soin que rien ne leur manque, tant pour la santé de leur corps que pour le salut de leur âme. Que vous êtes heureuses, mes

Filles, que Dieu vous ait destinées à cela pour toute votre vie... » (IX, 119).

*Narrateur* : Des Confréries pour les Pauvres, des Prêtres de la Mission pour les Pauvres, des Filles de la Charité pour les Pauvres, saint Vincent de Paul consacre toute sa vie, toutes ses forces, tout son génie aux Pauvres.

*Chorale du Noviciat* : « *Pauperes sion saturabo panibus...* »

*Pauvre* : En période de famine et de misère, quantité d'enfants sont abandonnés, déposés au coin des rues de Paris. Immédiatement, saint Vincent réagit, organise l'œuvre des Enfants trouvés, lance des appels.

*Vincent* : « Mesdames, la compassion et la Charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés ; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges ; leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin ; et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez ; l'expérience ne vous permet pas d'en douter... » (XIII, 801).

*Pauvre* : C'est la guerre, avec toutes ses misères, toutes ses injustices, des Provinces entières sont ravagées, les Pauvres meurent de faim.

*Narrateur* : Saint Vincent organise des secours, mobilise toutes les générosités, envoie ses Prêtres et même ses Filles sur les champs de bataille.

*Pauvre* : Il y a encore beaucoup d'esclaves en Barbarie.

*Narrateur* : Saint Vincent y envoie des missionnaires au risque de leur vie et les volontaires sont nombreux.

*Pauvre* : Et la Charité de M. Vincent s'étend toujours plus loin. C'est maintenant Madagascar qui réclame. Les Pauvres de là-bas l'appellent. A eux aussi, il répond et des missionnaires s'embarquent pour la grande Ile.

*Vincent* : « (Vous partez à Madagascar)... O mon plus que très cher Monsieur, que dit votre cœur à cette nouvelle? Vocation aussi grande et aussi adorable que celle des plus grands Apôtres et des plus grands saints de l'Eglise de Dieu. Que vous dirai-je davantage Monsieur, sinon qu'il n'y a condition que je souhaitasse plus sur la terre, s'il m'était loisible, que celle de vous aller servir de compagnon... » (III, 279-285).

*Christ* : « ...J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire. J'étais étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venu me voir... Chaque fois que

vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait.

*Vincent* : « Servant les Pauvres, on sert Jésus-Christ. Vous servez Jésus-Christ en la personne des Pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. Une Sœur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour, elle y trouvera Dieu. Allez voir des Pauvres forçats à la chaîne, vous y trouverez Dieu. Servez ces petits enfants, vous y trouverez Dieu. O que cela est obligeant ! Vous allez en de pauvres maisons, mais vous y trouvez Dieu. O que cela est obligeant encore une fois... ».

*Christ* : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait ».

*Narrateur* : Saint Vincent vient de nous livrer le secret de son amour pour le Pauvre ; il vient de nous livrer le secret de toute sa vie, de toutes ses œuvres : le Pauvre, c'est Jésus-Christ. C'est parce qu'il a donné toute sa vie à Dieu, qu'il l'a toute donnée aux Pauvres.

Ce secret de saint Vincent, recevons-le, ce soir, comme une consigne. A lui seul, il est capable de transformer notre vie. En écoutant ce chant qui sera pour nous comme un appel de tous les Pauvres du monde, demandons pardon au Seigneur de notre égoïsme, demandons surtout la Grâce de retrouver le Christ en tous nos frères et plus particulièrement dans les plus Pauvres et les plus petits.

*Chorale* : « *De Profundis...* » (Z, 129,2).

*Célébrant* : (Tout le monde répondra : Saint Vincent, priez pour nous.)

Pour nous aider à sortir de notre égoïsme, saint Vincent, priez pour nous.

Pour nous aider à reconnaître le Christ dans le Pauvre, saint Vincent, priez pour nous.

Pour nous aider à pardonner, saint Vincent, priez pour nous.

Pour nous aider à donner, sans jamais mépriser, saint Vincent, priez pour nous.

Pour nous aider à respecter les enfants, saint Vincent, priez pour nous.

Pour nous aider à respecter les Pauvres et les vieillards, saint Vincent, priez pour nous.

Pour nous aider à supporter et à soulager les malades, saint Vincent, priez pour nous.

Pour aider à reconnaître le Christ et tous ceux qui souffrent, saint Vincent priez pour nous.

Pour que les vocations Vincentiennes se multiplient, saint Vincent, priez pour nous.

Pour que vos Fils et vos Filles vous soient toujours plus fidèles, saint Vincent, priez pour nous.

Pour que les Pauvres du monde entier soient évangélisés, saint Vincent, priez pour nous.

*Célébrant* : Récite en français l'Oraison du 19 juillet.

*Chorale : Envoie tes messagers.*

Tantum — Bénédiction — Vénération des Reliques (chant Z 118,2).

~~~~~  
MONTOLIEU. JUBILÉ DE M. CHUZEVILLE, AUMÔNIER.

Dans le cadre de la vaste Maison de Retraites, les cinquante ans de vocation de M. Chuzeville viennent jeter une note spécialement joyeuse (14 octobre 1959).

Depuis avril dernier, successeur du digne M. Moulin, brusquement emporté après quelques jours de présence dans cette délicate fonction, M. Chuzeville a, sans retard, montré et prodigué aux vénérables Anciennes de la Maison sa souriante bonté et son inlassable dévouement. Cela vaut mieux que toute autre qualité, et représente l'essentiel de ce service spirituel qui doit éclairer et pacifier les derniers jours d'une vie montante, consacrée à ce Seigneur de la charité, qui est là, tout proche, se disposant à récompenser des cœurs généreux, malgré les déficiences de l'âge et des forces.

Entourant M. Poymiro, Visiteur, quelques Confrères sont présents en ce jour. Il y a là, notamment, M. Piet, Directeur des Sœurs de Marseille, MM. Planchou et Pierre Causse, et M. le curé-doyen de Montolieu.

La prière et la reconnaissance se manifestent normalement lors de la Messe du Jubilaire. A l'Évangile, en quelques mots chaleureux, M. le Visiteur dégage le sens de tout jubilé : coup d'œil en arrière, souvenirs du passé, gratitude devant toute une suite de bienfaits célestes, regards en avant pour l'étape nouvelle qui reste à parcourir et qui trouve sa fécondité dans l'abandon total à la grâce divine.

Ce sont aussi de tels sentiments de reconnaissance que dégage la réunion de l'après-midi, portés sur l'aile ardente de chants et de quelques pièces de vers ou de bonne prose. Dans ce sens, Sœur Hémar, Supérieure de la Maison, traduit la gratitude de toutes les cornettes à l'endroit de leur vénéré aumônier. Celui-ci redit son merci et renouvelle à tous et à toutes l'assurance de son total dévouement. On sait pertinemment que ce ne sont pas là de vains mots... *Deo gratias.*

~~~~~  
LIMOUX : NOTRE-DAME DE MARCELLE et M. JOSEPH POMMIER.  
(15 OCTOBRE 1959).

Venu de Montolieu où il fêtait, hier, M. Chuzeville, M. Poymiro, dans ses incessants déplacements de Visiteur, est aujourd'hui à Limoux pour présider le jubilé de M. Jean-Joseph Pommier. « C'est tout un passé de prédications et d'apostolat », que souligne M. le Visiteur qui, au Bouscat, à Bordeaux, fit ses premières armes de Missionnaire, en compagnie précisément de son aîné, M. Pommier, inlassablement dévoué au labeur apostolique dans les modestes paroisses, auprès des groupements de jeunes...

Evoquant ces souvenirs du passé, distribuant à tous sa gratitude, à son ange du séminaire, M. Georges Bohin, à M. Théodore Kieffer, son Directeur du séminaire, etc., le Jubilaire redit son estime pour l'œuvre des missions et sa sympathie confraternelle. C'est bien le sens et le profit de toute journée de ce genre : ciment de l'affection et de l'union des cœurs.

~~~~~  
PORT SAINT-LOUIS DU RHÔNE : INSTALLATION
DES FILLES DE LA CHARITÉ (17 OCTOBRE 1959).

Parmi les œuvres actuelles de la Congrégation de la Mission en France, la fondation de Port Saint-Louis présente un cachet spécial de nouveauté et d'audace conquérante. La *Communauté missionnaire* (MM. Vialaret et Chapuy) a pris en charge un secteur ouvrier, spécialement digne d'intérêt, et que toute une littérature d'avant-garde (P. Loew, etc.) a célébré et rendu familier à l'attention des apôtres de notre temps (Cf. *Echo de la Maison-Mère* 1959, pp. 274-277). Dans ce port, réservé aux marchandises pondéreuses, vivent et travaillent, de jour comme de nuit, des centaines de débardeurs : ils constituent un monde spécial que les *Annales* ont déjà évoqué. Pour les prendre en charge, l'apostolat revêt ici une forme spéciale : vivre toujours plus près du peuple, se mettre à sa portée, en lui communiquant l'essentiel de l'esprit et de l'enseignement du message chrétien, quasi totalement ignoré, parmi ces transplantés. Tout spécialement dans ce monde ouvrier, le laïcat prend une notable part d'apostolat.

Aujourd'hui, samedi 17 octobre, M. Piet, Directeur des Sœurs de Marseille, vient installer les deux premières Filles de la Charité dont on attend merveille en incarnant simplement, dans un tel milieu, la traditionnelle charité vincetienne.

Leur logement a été préparé (nettoyage et peinture) par le dévouement de généreux artisans. Notre confrère de Toulouse, M. Pierre Causse, qui a tant travaillé pour cette fondation, est là aujourd'hui encore. Il se fait l'interprète de la gratitude paroissiale et augure beaucoup de bien de cette fondation, dans ce secteur ouvrier cosmopolite, en bordure de cette zone industrielle qui, de Marseille à l'étang de Berre, étend ses tentacules ultra-modernes, notamment dans de puissantes installations pétrolières. On sait aussi qu'en d'autres secteurs tout proches, des apôtres ne se privent pas d'audace et de générosité.

L'apostolat cherche ici son équilibre et sa formule : le tout commande de l'audace et du doigté. (Cf. *Annales*, t. 123, pp. 618-620).

~~~~~  
MÉDAILLE DU TRICENTENAIRE VINCETIEN.

Avec quelques autres provinces v.g., les Etats-Unis, qui ont eux aussi un Secrétariat pour le Tricentenaire vincetien, le Secrétariat du Tricentenaire de Paris vient de lancer, en ce début de novembre 1959, l'*Echo du Tricentenaire*. Poly-





Médaille du Tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul  
et de sainte Louise de Marillac (27 septembre et 15 mars 1660)

Paris : Hôtel des Monnaies, gravure de Mme Josette Hébert-Coeffin

graphiées, ces pages bleutées sont un memento qui signale, oriente et clarifie les efforts et manifestations de cette célébration. Heureuse initiative ! Le n° 1, après avoir transmis maints encouragements, ceux de l'épiscopat principalement, décrit la Médaille commémorative du Tricentenaire, œuvre de Mme Josette Hébert-Coeffin, graveur à l'Hôtel des Monnaies. L'illustre et antique maison, que beaucoup ont à découvrir, offre une ample collection de médailles dont les multiples productions, si variées de ton et d'aspect, gagneraient à être mieux connues. Sur l'avvers de la nouvelle médaille (la *Monnaie* avait déjà un Saint-Vincent-de-Paul), se montre la figure énergique de Monsieur Vincent. Sur le revers, Louise de Marillac, qu'entoure, dans une apothéose de charité, l'armée conquérante de la cornette, œuvrant dans une charité multiforme et tricentenaire. Mieux que tous les écrits et plus touchante que les discours, l'œuvre d'inlassable dévouement de la Sœur anonyme glorifie et propage chaque jour le nom, la gloire et l'esprit de Vincent de Paul.

Au cours de l'après-midi du 8 octobre, cette médaille était offerte, déposée à l'*Elysée*, pour être remise au général Charles de Gaulle, Président de la République. Puis, peu après (suivant le protocole), à l'Hôtel de Ville, M. Pierre Devraigne, Président du Conseil municipal de Paris, recevait lui aussi un exemplaire de ladite Médaille vincentienne. Parmi les membres présents à cette cérémonie intime, le compte-rendu signale : M. Raoul Nordling, Consul général de Suède ; M. Mairey, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur ; M. Rouquet, chef de cabinet du Ministre de la Santé ; Mgr Rodhain, Secrétaire général du Secours catholique ; Mme Marciilhacy, Présidente internationale des Dames de la Charité ; M. Pierre Chouard, Président international des Conférences de Saint-Vincent de Paul, et les membres du Bureau du Conseil municipal. En leur absence (voyage en Amérique du Sud), le T.H.P. Slattery et la T.H.M. Lepicard étaient représentés par M. Félix Contassot, Assistant général de la Mission, et Sœur Sémelaigne, Assistante générale des Filles de la Charité.

Pour présenter cette médaille, M. Houfflain, en une brève allocution, souligne que c'est de Paris que se manifesta principalement la généreuse activité vincentienne et que, de là, l'œuvre de Monsieur Vincent se répandit à travers le monde par ses fils et ses filles sans oublier la phalange généreuse des Dames de la Charité, et celle des Conférences de Saint-Vincent de Paul. La Médaille est en quelque sorte une réponse, un merci à la lettre du 19 juillet 1706 du prévôt des marchands et des échevins de Paris qui postulaient la béatification de Monsieur Vincent. (Voir Pierre Coste, *Monsieur Vincent*, t. III, p. 465.)...

M. Devraigne, dans son mot de cordiale réponse, remercie le Comité et félicite l'artiste et son œuvre. Puis, enchaînant discrètement sur un souvenir de famille, signale qu'à sa profonde joie, son fils de 18 ans a été lui aussi attiré par cet esprit de charité, à l'école de saint Vincent...

Preuve (s'il en était besoin) que, malgré quelques dévoyés, la jeunesse de notre temps ne manque pas de cœurs généreux qui savent suivre les nobles exemples et maintenir cette activité charitable dont saint Vincent reste un maître qui mérite de vivre encore dans ce Paris qui se souvient de son passé, comme l'attestent les vitrines du salon Jean-Paul Laurens où va prendre place la médaille de ce jour, parmi les heureux souvenirs et les trophées qui marquent cette noble histoire de la Cité...

Quelques jours plus tard, à Rome, le mercredi 14 octobre, Mme Josette Hébert-Coeffin, au nom de l'Hôtel des Monnaies, et M. Houfflain, au nom du Comité national, sont admis en audience pour offrir au Pape Jean XXIII la médaille vinentienne du Tricentenaire. Après quelques mots d'entretien d'une aimable bonté et de délicate simplicité, Sa Sainteté reçoit l'écrin dont le satin blanc fait ressortir le vermeil de la médaille. Puis, joignant félicitations et compliments à l'artiste graveur, elle souligne, en quelques réflexions, le sens et la valeur de l'œuvre de saint Vincent : *Ah ! oui, la charité est, de nos jours, la chose la plus importante... Alexandre le Grand, tout le monde le connaît. Eh bien ! Vincent de Paul est encore beaucoup plus grand par tout le bien qu'il a fait et continue dans le monde entier.*

Eternelle valeur de la Charité !...



#### SUSTEREN. MORT DE DEUX MISSIONNAIRES DE CHINE.

A Susteren, en Hollande, en ce 12 octobre 1959, funérailles de M. Louis Schmid et mort de M. Jules Ortmans, le premier comptant 81 ans, le second 83. M. Schmid, quelques jours avant de mourir, était encore si plein de vie qu'il avait fait un petit voyage ; M. Ortmans, depuis des mois, devait être soigné par les Filles de la Charité. Tous deux, jadis Missionnaires en Chine, étaient au repos, rapatriés après la guerre, sans possibilité de retourner à leur seconde patrie, où, bien volontiers, ils auraient voulu mourir.

Tous deux y avaient travaillé pendant plus de quarante ans, et cela avec amour : ils étaient des pionniers de la première heure de la Mission de *Yungpingfu* : M. Ortmans y aborda en 1902, M. Schmid en 1905. Avec eux, maintenant, presque toute cette génération première, sauf deux, s'en est allée à la « *Mission du Ciel* » : Mgr François Geurts, MM. Waelen Alexandre, Forsteraan Henri, Willemen François, Scherjon Guillaume, Dekkers Cornille, Mgr Lebouille Eugène, M. Zigenhorn Théodore, et Frère Geerts Antoine (l'une des victimes du massacre de Chengtinfu en 1937). M. Schmid se dévoua d'abord pendant quelque temps au petit séminaire, puis, durant des années, dans le ministère proprement dit. Son caractère jovial, ses yeux vifs, son esprit pétillant faisaient de lui un charmant Confrère. Ses beaux talents et son goût artistique lui gagnèrent tout spécialement l'estime des Chinois, dont il connaissait la langue, de façon peu commune :

il la parlait de façon impeccable et l'écrivait de même. Lorsqu'en 1936, son évêque, Mgr Geurts, le nomma Directeur de l'École des Catéchistes, nouvellement érigée, le choix n'étonna personne : il y avait à former des laïcs qui avaient déjà une certaine culture intellectuelle, et qui, comme maîtres d'école dans un village, feraient le catéchisme aux catéchumènes. Les qualités du Directeur auraient pu contenter au besoin les plus exigeants.

M. Ortmans, pour sa part, sut, lui aussi, s'acquérir une solide connaissance de la langue chinoise. En son temps libre, — jusqu'à un âge avancé — il était toujours à lire, et son dictionnaire n'eut jamais de repos. Si M. Schmid le dépassait pour la prononciation et la belle et artistique écriture, plus d'une fois, pour la connaissance de l'idiome, il consultait le petit Père Ortmans. Celui-ci fut longtemps Directeur du collège de Yungpingfu, Directeur également des *Sœurs de l'Immaculée Conception*, indigènes. Comme M. Schmid, — comme d'ailleurs tous les Missionnaires, — il aimait beaucoup ses Chinois. Il avait un talent particulier pour s'adapter, en des sermons simples et clairs, à la façon de concevoir et de penser de ses auditeurs. Tous deux avaient un grand amour des pauvres, et M. Schmid, qui n'avait pas d'infirmités le retenant au logis, en donnait encore des preuves touchantes pendant les dernières années passées à Susteren. Tous deux encore avaient souffert pour leurs chrétiens, soit au camp de concentration, soit, tout spécialement M. Ortmans, en 1926, lors du bombardement et du pillage de Yungpingfu : il y fut blessé à la jambe. Tous deux étaient de fidèles enfants de saint Vincent. Tant qu'ils purent le faire, ils étaient présents aux exercices de la communauté. Jusqu'à ses derniers jours, ceux qui voyaient M. Schmid dire sa Messe étaient édifiés de la dignité et du respect avec lesquels il faisait ce premier grand acte de la journée.

Tandis que M. Ortmans, usé et sans connaissance, mais en serrant une petite croix dans sa main droite, s'éteignait doucement comme une lampe qui n'a plus d'huile, M. Schmid, lui, alla, en pleine connaissance, au-devant de son Maître. Et même, toujours égal à lui-même, non sans humour. Après une crise de cœur, dans la nuit du 7 au 8 août, on lui avait administré les derniers sacrements, et aussitôt, dans la matinée, on l'avait transporté à l'hôpital de Sittard, à 7 ou 8 km. de là. Pendant la journée, un Confrère lui rendit visite, et, gracieusement, lui dit : « Mais, Monsieur Schmid, vous avez ici une très belle chambre ! ». Et lui de répartir : « Oui, cela va être une mort précieuse (= coûteuse ! ) ». Entre temps, il priaît : « *Misereatur mei, omnipotens Deus, et dimissat peccatis meis, perducat me ad vitam aeternam* ».

Au dernier jour du mois d'avril 1958 était mort, à Susteren, un autre ancien Missionnaire de Chine, M. Jansen Chrétien, qui n'avait encore que 73 ans. M. Schmid, alors, avait taquiné M. Ortmans : « Ah ! ça, Monsieur Ortmans, c'avait été votre tour. Je vous prie de rentrer dans le rang ». M. Ortmans avait répliqué : « C'est moi qui vous enterrerai ! ». Il a eu raison en ce sens que, lorsque nous avons rendu les derniers honneurs à M. Schmid,

dans la matinée du 12 octobre, il était encore en vie. Trois ou quatre heures plus tard seulement, il le suivit dans l'éternité. Qu'ils reposent dans la paix du Seigneur.

~~~~~

CUVRY. MORT ET OBSÈQUES DE M. MARC MERGET.

Avec une foudroyante rapidité, la maladie, déroutant tout effort et tout remède, est venu ravir M. Merget à l'affection des siens, à l'école et à ses confrères. A 35 ans, cette mort prématurée porte un coup fort sensible à la maison.

Lors des obsèques, en l'absence du Visiteur se trouvant à Rome, M. Bizart, premier Consulteur provincial, est venu de Paris en compagnie de M. Allain. M. Bizart chante donc la messe des funérailles, en présence de Mgr l'évêque de Metz et de nombreux prêtres et amis. Avant l'absoute que donnera Mgr de Metz, M. Bizart, en quelques mots sentis, tient à traduire les sentiments de l'assistance. « Pour de justes raisons, l'Eglise interdit — sauf exceptions autorisées — que l'on fasse l'éloge des défunts à la messe des funérailles. Mais aujourd'hui, avec l'autorisation de S.E. Mgr l'Evêque qui, tout à l'heure, va donner l'absoute, devant la soudaineté tragique du décès du cher M. Merget, professeur de sciences au Séminaire Saint-Vincent-de-Paul de Cuvry, je ne saurais m'empêcher de souligner notre peine immense en présence de l'épreuve qui atteint si douloureusement les cœurs de sa mère, de sa sœur, du Supérieur de la Maison, de ses collègues, de ses élèves et de ses nombreux amis. Au nom du diocèse représenté par son évêque, au nom du Supérieur général de la Congrégation de la Mission actuellement absent de France, au nom de M. le Visiteur de notre Province présentement à Rome, au nom de tous les confrères de la Province de Paris, de tous ses compagnons de cours et d'ordination, au nom des Filles de la Charité qui sont nombreuses autour du cercueil, je tiens à déclarer à la mère de M. Merget et à son Supérieur la part que nous prenons tous à leur épreuve et à leur chagrin.

« S'il faut mesurer l'intensité de cette peine à celle de nos regrets, elle apparaîtra bien grande. La Province comptait sur ce professeur d'élite. Ses élèves le mettaient au nombre de ceux qui font l'honneur et la force du Séminaire Saint-Vincent.

« Dieu l'a soudainement ravi à notre affection et à nos espérances immédiates. Tout à l'heure, au *Pater*, nous avons dit *Fiat voluntas tua*. Ce fiat, il nous faudra le répéter souvent malgré nos larmes. Ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance !... Prions pour le repos de son âme claire et vaillante.

« En attendant des jours meilleurs, disons-nous à nous-mêmes que Marc Merget, invisible à nos yeux bien tôt, se trouve plus près du Seigneur Jésus par son âme immortelle... qu'il prie pour sa mère et sa famille, pour le Supérieur de la Maison et ses confrères, pour tous ses amis, et qu'il continue, par sa prière et son action, l'œuvre de formation chrétienne et sacer-

dotale qu'il a inaugurée au Séminaire Saint-Vincent et qu'il a poursuivie depuis son ordination jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, l'âge de son départ à la maison du Père.

« Tout à l'heure, sans en avoir l'air, pour mieux retrouver la physionomie particulière de notre cher défunt, je demandais à un confrère qui l'avait connu plus jeune au *Séminaire*, c'est-à-dire au Noviciat des Lazaristes : « Qu'est-ce qui vous a paru le plus caractéristique en cette belle figure de séminariste ? », il me fut répondu : « *C'était un éveilleur d'âmes !...* ».

« Un éveilleur d'âmes chrétiennes et sacerdotales pour le diocèse et pour la Congrégation. C'est bien tout cela, le cher Marc Merget !

« Nous ne l'oublierons jamais, dans notre mémoire fidèle et dans nos prières constantes, ce modeste mais tenace éveilleur d'âmes, au bénéfice du diocèse et de la famille de saint Vincent.

« Plus près de Dieu, il assurera la relève du sacerdoce missionnaire ! »

Après l'absoute, la conduite au cimetière fut présidée par Mgr Stenger, directeur de l'Action catholique. La dépouille de Marc Merget repose maintenant dans cette portion du modeste cimetière de Cuvry où sont déjà inhumés plusieurs fils et filles de saint Vincent.



WERNHOUTSBURG.
M. JEAN WAMSTEKER, « PROFESSEUR ÉMÉRITE »
(2 NOVEMBRE).

A Wernhoutsburg, en Hollande, dans la matinée de ce Jour des Morts, Frère Kerstens trouve M. Jean Wamsteker gisant inanimé dans une des allées du parc, le chapelet à la main. Comme de coutume, après avoir dit sa messe (il n'en avait dit qu'une des trois permises en ce jour), M. Wamsteker était allé faire son petit tour du parc pour dire son chapelet et faire ensuite un peu d'exercices corporels en râclant les mauvaises herbes. A-t-il été envahi par le coma du diabète dont il souffrait ? Le Frère put constater que ses membres n'étaient pas encore refroidis et se hâta d'appeler un prêtre pour donner l'Extrême-Onction.

Avec M. Wamsteker disparaît de cette école un confrère qui y reçut lui-même sa formation et qui, après son ordination (1915), y fut professeur de grec et d'autres matières, quarante-trois années durant. Pendant deux triennats (1926-1932), il y porta la charge de Supérieur. Après ces années de supériorat, il fut très heureux de reprendre sa place d'auparavant. On dirait que Wernhoutsburg était pour lui et que lui n'était que pour Wernhoutsburg. On sait qu'en 1918 l'école apostolique était à l'agonie et que M. Wamsteker eut même son placement pour l'Algérie. On le revoit avec une barbe déjà commençante. Mais, au mois d'août, il y eut revirement : un nouvel avenir s'ouvrait

pour l'école et l'ordre du changement fut révoqué. En 1940, il fut nommé effectivement pour la chaire d'Histoire ecclésiastique à Panningen. Après une année (sa seule année d'absence), il rentra à Wernhoutsburg pour n'en plus partir, pas même après sa mort.

Son caractère, certes, entraînait pour une part dans cette fidélité au premier poste : une certaine timidité à entrer en contact avec les autres, surtout avec les personnes du dehors, sa répugnance pour le bruit et l'éclat lui faisaient rechercher une vie plutôt retirée. Ce n'est qu'entre nous qu'il se trouvait pleinement à l'aise et donnait alors preuve d'un grand savoir et d'une exquise finesse d'esprit. Il connaissait bien les classiques français, latins et grecs ; il était grand ami et connaisseur de la nature, des oiseaux et des plantes. Ses élèves, de prime abord, étaient peut-être un peu rebutés par son extérieur froid et sévère. Il était homme de règle et de discipline. Mais, à un moment donné, ils découvraient chez lui un cœur sensible et un zèle sacerdotal qui ne voulait que leur plus grand bien. Et ils ne l'ont plus jamais oublié.

Nous avons dit que, depuis quelques années, il luttait avec le diabète. Il n'en parlait pas beaucoup, mais il semble bien qu'il sentait son mal et en souffrait. Plus d'une fois déjà, il n'apparaissait plus à la récréation du soir. Il allait fréquemment dire une prière au tombeau de son ancien Supérieur et ami, M. Corneille de Boer, mort subitement en 1955. Pressentait-il une fin semblable ?

Coïncidence singulière ! Vers le 5 novembre, jour de ses funérailles, parut un nouveau numéro du *Bulletin des Etudiants*, qui présentait à la dernière page une petite poésie de trois strophes, intitulée : « *Vox e Purgatorio* ». Nous la citons en entier :

<i>Saltem vos, amici mei,</i>	<i>Sed praesertim vos, parentes,</i>
<i>Miseremini !</i>	<i>Miseremini !</i>
<i>Tetigit me manus Dei</i>	<i>Deum precibus moventes</i>
<i>Et in flamma crucior ;</i>	<i>Has ut poenas mulceat.</i>
<i>Iusta sed lugenda causa</i>	<i>Mihi chorus angelorum</i>
<i>Porta coeli manet clausa !</i>	<i>Pandat januam coelorum :</i>
<i>Quaenam sors est crucior ?</i>	<i>Lux aeterna luceat !</i>
<i>O vos omnes qui transitis,</i>	
<i>Miseremini !</i>	
<i>Citius, si subvenitis,</i>	
<i>Cernam Dei facient.</i>	
<i>Vobis Iudex largietur,</i>	
<i>Cum sententia dicetur,</i>	
<i>Sempiternam requiem.</i>	

X.

On sut bien vite que le soussigné X. n'était autre que le professeur défunt. Ce n'était pas la première fois qu'il avait ainsi contribué à la petite revue. Il avait pensé à d'autres que lui pour leur prêter sa voix, sans se douter que ses lecteurs l'entendraient comme la sienne propre. Puisse cette voix, par le

moyen des *Annales*, atteindre nombre de ses anciens élèves, dispersés dans le monde entier, et que leur prière lui assure la pleine possession de Dieu, lumière et repos éternels.

LE CARDINAL LERCARO A PARIS :
VISITE A LA MAISON-MÈRE.

Après avoir célébré sa messe 7 heures au 140, rue du Bac, le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, avant de repartir dès ce 20 novembre, fait une courte visite au 95, rue de Sévres : dans son bref et rapide séjour parisien, il a inscrit saint Vincent dans son programme fort chargé. Invité à Paris par les dirigeants du Centre catholique des Intellectuels français, le cardinal Lercaro présidait, le mercredi soir 18 novembre, la première réunion de la XII^e Semaine des Intellectuels Catholiques : le Mystère.

Sept soirs durant, la vaste salle de la Mutualité rassembla l'assistance des grands jours pour entendre traiter successivement par des maîtres de la pensée : le Sens du mystère, Sciences et mystère, l'Homme et son mystère, Mystère et raison, le Mystère poétique, Mystiques et mystère, le Mystère du Christ.

Le 18 au soir, en présence notamment des cardinaux Feltrin et Marella, avec deux interventions du P. Dubarle et de Jean Guilton, le programme comporte une déclaration dont le cardinal Lercaro donna lecture.

Venant de cet archevêque dont la presse mondiale a redit les initiatives et l'activité, ces paroles revêtent un charme, un attrait, une valeur. Elles restent dans la note de cette âme apostoliquement audacieuse dont un livre de Huber : *Le Cardinal reçoit toujours*, a évoqué, il y a plusieurs mois déjà, l'existence et les entreprises. Sur ces pages, une note de Jean Guilton avait déjà tracé des observations, suggestives à relire, en cette soirée et lors de cette aimable visite (*La Croix*, 24 juin 1959) :

J'ai beaucoup aimé la figure de cet évêque évangélique, que Victor Hugo a peint dans les Misérables, d'après un modèle très réel : celui de Mgr de Miollis, évêque de Digne sous Napoléon. L'évêque des Misérables est romantique. Il pose du moins la question de savoir en quelle mesure un évêque de ce temps, modèle du troupeau, doit pratiquer l'Évangile à la lettre. Il peut exister un pharisaïsme de la simplicité, un retour à la lettre qui trahirait l'esprit. L'abbé Boyreau, curé de Notre-Dame-du-Rosaire, me racontait jadis l'anecdote que voici. Lorsqu'il fonda le Rosaire, il voulait, lui si bourgeois d'éducation, donner l'exemple de la vie pauvre. Et il dépensa beaucoup d'argent pour faire faire une vaisselle de bois à la mode de saint François, alors qu'il avait dans son héritage des assiettes bourgeoises qui ne lui auraient rien coûté. Où passe la ligne difficile entre la vraie et la fausse simplicité ? Et comment un prince de l'Église, au XX^e siècle, peut-il (devant Dieu et surtout devant les hommes) suivre l'exemple de Celui qui, me disait sans cesse M. Pouget, « n'avait

pas une pierre pour reposer sa tête ». Et M. Pouget me disait encore : « Moi, si j'étais évêque, j'enverrais au musée de la ville tous ces falbalas et je mettrais ma fierté à vivre comme un travailleur ».

Ce problème délicat m'a fait lire avec un grand intérêt le livre que notre ami Georges Huber vient de publier sur le cardinal Lercaro sous le titre : Le Cardinal reçoit toujours (Editions Le Centurion).

Je me souviendrai longtemps d'un entretien avec M. Huber pendant le Conclave. Perdus tous les deux au sein de la foule romaine, épiant la sfumata dans un pur crépuscule, nous regardions tourner, au-dessus du dôme de Saint-Pierre, des volutes vivantes composées par des milliers d'oiseaux noirs, qui traçaient sur le ciel en train de s'évanouir un nimbe énigmatique. Le peuple poussait des cris d'admiration devant ce présage étrange. Et Georges Huber me parlait du cardinal Lercaro dont il avait le cœur tout rempli. Il me le décrivait par touches exactes : ce cardinal pratique et mystique, humain, céleste, fort, souriant, abandonné, nourri de contemplation, attentif aux courants de l'époque, et dormant déjà prise à la légende par ses inventions d'amour et surtout de simplicité. Je songeais à cette remarque de Paul Valéry, disant à la duchesse de la Rochefoucauld que le don propre de l'Italien est d'entrer d'emblée dans un sujet, dans une situation ou dans une âme par un mouvement de familiarité : ce que le Français, fût-il un saint comme le Curé d'Ars, ne possède pas, même avec Dieu. Le cardinal Lercaro, qui vit pauvrement dans son archevêché, a recueilli à sa table des étudiants et des apprentis, qui tous ont derrière eux des histoires douloureuses. Il leur donne le pain, la gaieté, le conseil. Il les couvre dans leurs fautes ; il les éduque ; les écoute ; il les marie... il se les attache à jamais. « Ces étudiants, apprentis et ouvriers que vous voyez à ma table sont aussi mes bienfaiteurs. Ils maintiennent mon contact avec la jeunesse et la vie. Ils portent les besoins du temps présent. Ils m'empêchent de vivre dans le passé, de contracter de l'artériosclérose ». Lors du décès de sa mère, le cardinal a fait figurer ses jeunes sur le faire-part. Ils sont sa famille. La prière du soir se fait dans une salle de l'archevêché, devenue chambre à coucher. Le cardinal les bénit et il se retire pour son travail.

Que d'hommes différents dans ce prêtre au regard pur et calme, avec un écoulement pacifique de bonté, et surtout une capacité de se pencher attentivement sur chaque cas singulier ! Il y a chez Lercaro un ancien aumônier d'étudiants, un ancien professeur de patristique et d'Écriture sainte et le maître du si méthodique cardinal Siri, un professeur d'Université (et je crois qu'il fait encore un cours de religion dans l'Université de sa ville). Il y a un initiateur dans les voies de l'oraison, conciliant l'esprit marial de Grignon de Montfort et la discipline de saint Ignace. J'ai lu, la plume à la main, le livre synthétique qu'il a consacré aux méthodes d'oraison et qui est le seul de ses ouvrages

à avoir paru en français. C'est dans cette heure d'oraison qu'il puise cette source calme et pure et pacifiante, cette disponibilité à tous les appels : car elle le détache du créé et le rend dès lors sensible au Créateur, qu'il discerne à travers les mille événements du jour. Il y a aussi dans le cardinal un sage réformateur de la liturgie, de la pastorale, notamment du bréviaire qu'il veut alléger pour qu'il pénètre davantage. Il y a un inventeur apostolique en éveil, prêt aux initiatives de la charité moderne, comme le Carnaval des enfants, comme le village des jeunes foyers. Il y a un penseur hardi, comme on a pu le voir dans son intervention récente sur le problème de la tolérance. Il y a l'ami de Georges La Pira, le maire évangélique de Florence. Il habite le présent, parachuté de l'avenir. Prince ? Il se défie de ce mot, bien qu'il soit, lui, prince d'amour. Il dit de lui-même : « Je ne suis pas un prince. Je suis un pauvre qui veut faire un peu de bien ». Moderne définition du prince...

Que ces notes de lecture vous soient un appel pour lire le livre de Georges Huber ! Je ne veux pas vous enlever la joie des surprises. Huber est un patient ouvrier de vitrail, un montagnard, plein d'humour et d'amour, le Giotto de ce cardinal franciscain. Pour décrire ces caractères imperturbables, si ingénus dans leur démarche imprévisible, il faut une sorte de candeur ; Huber n'en manque pas. A vrai dire, tout n'est pas imitable littéralement chez le cardinal Lercaro ; tout n'est pas surtout transposable en France sans adaptation. Comme le cardinal Saliège (qui devint son ami dans les derniers temps), le cardinal Lercaro semble suscité pour secouer nos habitudes, pour nous poser des problèmes, pour faire choc. On peut concevoir d'autres types d'évêque et de cardinal. Mais le fond de la charité est d'accepter sa différence d'avec les autres, de l'enrichir d'amour divin autant qu'on le peut, puis d'accepter, de bénir et même de supporter la différence des autres ; enfin, de faire converger toutes ses voies selon le vœu de l'Esprit, si varié et si un. Le cardinal Lercaro, plus encore qu'un exemple, est pour nous une lumière. Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père, plusieurs manières de porter la robe rouge du sang répandu par charité. Et, par exemple (que Georges Huber me le pardonne !), il m'arrive parfois de concevoir ce Cardinal qui ne recevrait presque jamais, qui, comme le vieux saint Jean dans la solitude d'Ephèse, avec quelques disciples très instruits, travaillerait à former les « apôtres des derniers temps » en repensant l'Eglise de demain et de toujours.

HÉROÏCITÉ DES VERTUS D'ELISABETH SETON.

Rome, Vatican, 18 décembre 1959.

Le vendredi 18 décembre 1959, dans la salle Clémentine, au Vatican, avait lieu la proclamation de l'héroïcité des vertus de la Mère Seton et de Frère Jérémie de Valachie, frère lai capucin.

Dans la salle se trouvaient réunis les cardinaux Gaetano Cicognani, Préfet de la Congrégation des Rites ; Eugène Tisserant, Ponent dans la cause du Vénérable Jérémie de Valachie ; Clément Micara, vicaire de Sa Sainteté et Ponent dans la cause de la Vénérable Seton ; François Spellman, archevêque de New-York ; Louis-Joseph Münch, évêque de Fargo, et Albert-Grégoire Meyer, archevêque de Chicago, ces deux derniers récemment créés cardinaux. En outre, le Sacré Collège était représenté par les cardinaux Valerio Valeri, Préfet des Religieux ; Amleto Giovanni Cicognani, Secrétaire de l'Orientale, et Alfredo Ottaviani, Pro-Secrétaire du Saint-Office.

A leurs côtés se tenaient une vingtaine d'archevêques et évêques, une bonne quarantaine de prélats, les deux postulants des causes de ce jour, le Révérend Père Bernardin de Sienna, Capucin, et le Lazariste M. Louis Bisoglio, Procureur près le Saint-Siège.

Dans l'assistance, en dehors des membres de la famille capucine, conduits par leur ministre général, le Frère Clement de Milwaukee, on voyait le T.H.P. William M. Slattery, Supérieur général de la Mission, qu'entouraient M. John Zimmerman, Assistant général, et les Visiteurs lazaristes de Rome et de Naples, et plusieurs confrères du Léonien, de la Maison internationale et de plusieurs autres maisons. Notons la présence de M. John P. Mc Gowan, le vice-postulateur de la cause de Mère Seton. Récemment nommé et en résidence à Philadelphie, il remplace le si dévoué confrère M. Salvatore Burgio, décédé il y a bientôt quatre mois, le 28 août 1959, après tant d'années de dévouement et de démarches pour cette cause qui marque aujourd'hui une si consolante étape.

En tête des nombreuses cornettes se trouvaient la T.H. Mère Francine Lepicard et Sœur Mary Basil, Conseillère générale.

Venues des Etats-Unis, étaient aussi présentes les Supérieures générales des cinq branches setoniennes des Bonnets noirs (black caps) : Capots noirs. A côté des deux Visitatrices des Filles de la Charité aux Etats-Unis : Sœur Isabel Toohey (Saint-Joseph, Emmitsburg) et Sœur Catherine Sullivan (Marillac, Normandy), se tenaient donc Mère Mary (Mount St Vincent-on-Hudson, New-York), Mère Stella Maria (Mount St Vincent, à Halifax, Nouvelle-Ecosse, Canada), Mère Ellen Marie (St Elizabeth, à Convent, New Jersey), Mère M. Claudia (Seton Hill, à Greensburg, Pa) Mère Mary St Omer (Mount St Joseph, Cincinnati, Ohio).

Renforçant l'assistance de leur nombre, on voyait au complet le Collège américain d'Amérique du Nord avec près de trois cents élèves — et leur recteur, Mgr O'Connor. De plus, c'était les quelque deux cents invités, venus ces jours-ci des Etats-Unis pour l'imposition du chapeau cardinalice des deux nouveaux princes de l'Eglise.

Parmi eux, on remarquait spécialement l'ambassadeur des Etats-Unis près la République Italienne et plusieurs membres de son personnel, etc.

Au total, près de huit cents invités, accourus pour rendre hommage au frère capucin et à cette fleur de sainteté qu'aux débuts du XIX^e siècle nous présente l'Eglise des Etats-Unis...

Mgr Enrico Dante donna lecture des Décrets de la Congrégation des Rites. Pour celui de la Mère Seton, les Annales en présentent une traduction française. Cet éloge officiel, établi par la Congrégation des Rites, vient s'ajouter à quelques pages sur Mère Seton qu'ont déjà insérées les Annales (t. 65 (1900), 246-250, 390-412 ; t. 100 (1935), 16-24, 408-443 ; t. 104 (1939), 751-755 ; t. 105 (1940), 301-304, 452-455 ; t. 112-113 (1947-1948), 328-329 ; t. 114-115 (1950), 57-58, 134-143 ; t. 116 (1951), 238-239, 246-251 ; t. 118 (1953), 436-461 ; t. 119-20 (1954), 179-183.

Pour la cause du capucin Jérémie de Valachie, en décembre 1959, les *Analecta Ordinis Fratrum Minorum Capuccinorum* (vol. 75, pp. 306-309) ont donné les textes de la Congrégation des Rites, imprimés ailleurs aux frais de la Postulation, et lus, dans cette séance du 18 décembre 1959.

Il suffit de savoir que ce futur frère capucin naquit en Roumanie, à Zaxo, en Valachie, le 29 juin 1556 (donc vingt-cinq ans avant saint Vincent de Paul). Jean fut l'aîné des sept enfants de Stoika Costis et de Marguerite Barbat, modeste famille paysanne. Au cours de sa vingtième année, Jean partit pour l'Italie, travaillant et peinant en cours de route. Parvenu à Bari, il y demeura une année avant de se rendre à Naples. C'est là que, le 7 mai 1578, sous le nom de Jérémie, il fut admis chez les Capucins, au titre de frère. En lui brillèrent sans retard et avec constance, les vertus d'un fervent religieux. C'est ce que reconnurent et ses supérieurs, non moins que le sens avisé du bon peuple napolitain, dès avant la mort de ce frère survenue le 5 mars 1625. Sans retard, le 27 septembre 1627, sa cause de béatification fut introduite. Mais, par suite de diverses circonstances, cette cause, comme nombre d'autres, marqua le pas, ainsi que le souligne suffisamment le simple rappel des actes officiels, étapes dans la procédure de la Congrégation des Rites. Décret de *non culte*, en 1681. Six ans plus tard, le 26 septembre 1687, Innocent X annonce la *Congrégation ordinaire*. On attend près de 200 ans et le 12 février 1952 eut lieu la *Congrégation antépréparatoire* ; le 13 novembre 1956, la *préparatoire*, et enfin, en ce 18 décembre 1959, la *Congrégation générale*... et l'héroïcité des vertus, proclamée, comme pour Mère Seton, devant le pape Jean XXIII.

Pour la cause setonienne, voici la traduction française de la pièce lue officiellement dans la solennité de cette séance tant attendue.

★

DÉCRET SUR L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS

Cause de Béatification et de Canonisation de la Vénérable Servante de Dieu Elizabeth Anne Bayley, veuve Seton, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph aux Etats-Unis d'Amérique du Nord.

— *Sur le doute* : Dans cette cause de béatification, peut-on affirmer qu'ont brillé à un degré héroïque, et les vertus théologiques de Foi, Espérance et Charité, et les vertus cardinales de Prudence, Justice, Tempérance, Force, et les vertus annexes?

De même qu'au Ciel brille toujours la magnificence des astres, de même qu'ici-bas la terre respandit sans cesse sous des fleurs, ainsi la Sainte Eglise Catholique, notre mère, ne manque jamais de la splendeur de ses saintes âmes « de toute nation, race, peuple et langue » (*Apocalypse*, VII, 9).

Aujourd'hui donc, les chrétiens qu'abrite le drapeau étoilé de la République des Etats-Unis d'Amérique vibrent sous la vive espérance de voir sous peu monter dans le Ciel de l'Eglise et respandir une brillante étoile : une femme originaire de leur pays.

A propos d'Elizabeth Anne Baylev, veuve Seton, récemment, la Sacrée Congrégation des Rites a examiné si, en cette vie, ont brillé, et à un degré héroïque, les susdites vertus théologiques et cardinales.

Biographie de Mère Seton.

Née à New-York le 28 août 1774, Elizabeth était fille de Richard, remarquable médecin, et de Catherine Charlton, tous deux membres de la religion anglicane dite épiscopaliennne. C'est à l'église communément appelée *Trinity Church* qu'elle reçut — ainsi qu'il paraît assuré — et le sacrement de la régénération baptismale, et les noms d'Elizabeth Anne. A peine âgée de trois ans, l'enfant perdit sa mère et s'attacha dès lors avec plus d'affection à son père qui n'omit rien de ce qui pouvait orner l'enfant des plus sérieuses vertus et qualités. Docilité, grandeur d'âme et vivacité d'esprit marquèrent l'enfant sans retard. Elizabeth Anne, dans le savoir et les arts, grandit aussi dans la foi épiscopaliennne : chaque jour se développa sa piété envers Dieu — et, parmi ses compagnes, elle l'emporta sans peine par ses qualités religieuses et humaines. Son amour du prochain lui méritait déjà le surnom et l'éloge familial de *Sœur de Charité*.

Avant à peine atteint sa vingtième année, elle épousait un commerçant, Guillaume Magee Seton, qu'elle entoura toujours d'une profonde affection. De leur union naquirent cinq enfants que leur pieuse mère, dès avant leur naissance, consacra au Seigneur. Dès leurs plus tendres années, elle s'efforça d'inculquer et d'entretenir soigneusement en leurs jeunes âmes le véritable sens religieux. Dans cette perspective et poussée par un très noble amour pour ses chers petits, la Servante de Dieu n'hésitait pas à assurer qu'elle préférerait les voir morts que souillés du péché.

Parmi ces heureuses dispositions de vertus familiales, le malheur fondit à l'improviste. En effet, sur la fin de 1803, en Italie, à Pise où ils s'étaient rendus dans l'espoir de récupérer une santé compromise, Guillaume Seton fut emporté par la mort. Ce deuil humainement irréparable devint, par la notable



ROME - VATICAN ... Salle Clémentine (18 décembre 1959). Héroïcité des vertus d'Elisabeth Sésen ...

miséricorde divine, le plus grand bien pour l'âme d'Elizabeth. Son cœur, écrasé par la perte de ce cher mari, reçut comme un baume le trésor des vérités de la doctrine catholique. En effet, Elizabeth fut alors adoptée par la famille des Filicchi, originaires de Gubbio, et depuis nombre d'années en relations d'affaires avec Guillaume Seton. Dans cette famille pleinement chrétienne, Elizabeth ressentit alors les premiers appels de la grâce pour sa conversion à la foi catholique, qu'elle se prit à examiner plus sérieusement.

A peine rentrée aux Etats-Unis, dès le 3 juin 1804, la Servante de Dieu se disposa à renoncer à la religion épiscopaliennne. Pour ce faire, sa grande âme n'hésita pas à surmonter avec fermeté les attaques et objections de ses proches et amis.

Cette période de difficultés fut une préparation et comme un noviciat pour sa conversion et ses œuvres religieuses.

Dieu, toujours disposé à se présenter à ceux qui le cherchent, allait au-devant de sa servante qui, de tout cœur et de tout l'effort de son âme, cherchait ce Seigneur qui, magnifiquement, l'illuminait déjà de ses lumières.

Aussi, le jour des Cendres, 14 mars 1805, à New-York, Elizabeth fit solennelle profession de la foi catholique. Dès lors, sans retard, elle prit grand soin, dans les meilleures dispositions d'âme, de profiter de la réception du sacrement de pénitence.

Le 25 de ce même mois de mars 1805, poussée par un ardent amour de Dieu, elle reçut sa première communion et, le dimanche après Pâques de l'année suivante, elle reçut le sacrement de confirmation.

Années de vie catholique.

Devant ce changement de vie, et sa profession de foi catholique, il reste difficilement croyable de constater les nombreuses, les vives et pénibles avanies qu'elle endura de la part de ses proches et de ses amis. Non seulement ils la méprisaient, mais la privèrent de leur fréquentation. Devant ces attitudes, avec force et égalité d'âme, Elizabeth endura tout cela. Afin de pourvoir à ses besoins matériels et à l'entretien des siens, Elizabeth ouvrit une modeste école et institution d'enfants. Et ceux-là mêmes qui constataient avec peine la conversion catholique d'Elizabeth joignirent tous leurs efforts pour écarter les quelques élèves de cette modeste pension. Devant cette âpre opposition, la Servante de Dieu fut contrainte de fermer cette institution.

Mais bientôt, devant une si admirable force d'âme, Dieu récompensa cette énergie dans l'adversité. En effet, dès 1808, M. Valentin Dubourg, Supérieur du Collège catholique de Baltimore, demanda à Mme Seton de venir diriger l'Institution de jeunes filles qu'il se proposait d'ouvrir. Quittant donc New-York qui l'avait vu naître, Mme Seton se rendit à Baltimore en compagnie de ses filles. Elle confia ses garçons au Collège catholique de *Georgetown* où ils poursuivirent heureusement le cours



ROME - VATICAN (18 décembre 1959). -- Décret d'hérésie des vertus d'Elisabeth Seton

de leurs études classiques. A Baltimore, à l'école dirigée par Mme Seton, les élèves accoururent nombreuses recevoir la formation aux vertus civiles et religieuses.

L'Etablissement à Emmitsburg (1812).

Peu après, cette fondation put se doubler d'une école pour la formation et l'instruction d'enfants pauvres. Sans retard, quelques jeunes filles — désireuses d'embrasser la générosité de la vie religieuse, se mirent sous la conduite et la direction spirituelle de Mme Seton. Celle-ci, devant ce groupement de bonnes volontés, pressentit aussitôt le divin appel à la vie religieuse. Sans retard, le 2 juin 1809, sous la livrée d'un saint habit, elle émit ses vœux de religion en présence de Mgr Carroll, archevêque de Baltimore : se mettant, ainsi que ses Sœurs, sous la protection de saint Joseph pour qui elle conservait une très spéciale dévotion. De cette Communauté, la fin principale était d'élever et éduquer les pauvres orphelins. Un digne bienfaiteur, M. D. Cooper, entoura cette nouvelle fondation d'une nette bienveillance. En sa faveur, il lui fit cadeau d'une demeure et d'une agréable propriété sises à Emmitsburg (Maryland). Dans cet endroit, neuf ans durant, Elizabeth vécut et se dépensa avec sa jeune Communauté. Elle lui ménagea un solide fondement : l'esprit et les Règles des Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul. En 1812, l'archevêque de Baltimore approuva les Règlements de la nouvelle Congrégation : Mère Seton fut élue Supérieure générale et, jusqu'à la fin de sa vie, exerça cette charge. Enfin, le 4 janvier 1821, à l'âge d'environ 47 ans, la Servante de Dieu, atteinte par la maladie, remplie de mérites et de vertus, s'endormit pieusement dans le Seigneur.

Les fondations de Mère Seton.

La modeste semence, lancée par la Servante de Dieu, s'est, par la suite, amplement développée. Ainsi, dans les cités des Etats-Unis d'Amérique du Nord, au Canada et dans les territoires de missions, les Sœurs setoniennes de la Charité Saint-Joseph comprennent près de neuf mille membres, groupées en six Congrégations et quelque sept cents maisons.

La renommée de sainteté de la fondatrice, reconnue de son vivant, grandit avec le temps et fut confirmée par des signes célestes.

C'est pourquoi il fut envisagé d'introduire cette cause pour la conduire aux honneurs des bienheureux. Dès lors, dès que cela fut possible, en 1907-1911, l'archevêché de Baltimore commença le procès réservé à l'Ordinaire : il fut alors présenté à la Sacrée Congrégation des Rites. Les écrits de la Servante de Dieu furent examinés, et cette Congrégation, le 15 janvier 1936, décréta que rien ne s'opposait à ce qu'on procédât plus outre.

Aussi, le 28 février 1946, Sa Sainteté Pie XII, de vénéralité mémoire, signa le Décret de la Commission de l'introduction de la Cause. Le 16 juillet 1941, en conformité avec les Décrets

d'Urbain VIII, on constate que les marques et témoignages de culte n'avaient pas été rendus à la Servante de Dieu. Comme on ne pouvait alors interroger des témoins qui auraient connu la Servante de Dieu, l'examen de cette cause fut confié aux soins de la Section historique de la Congrégation des Rites. Celle-ci, s'appuyant sur documents et témoignages, écrits, assemblés de toute part, et d'une valeur et authenticité dûment établies, mit sur pied une ample position, après avoir scrupuleusement suivi les normes exigées dans les causes historiques. Le rapport fut transmis au Promoteur général de la Foi, afin que, suivant les règles du Droit, l'on put discuter sur l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu.

Tout ce qu'exigeait le droit ayant été observé, le 6 octobre 1959, en présence du Révérendissime cardinal Clément Micara, évêque de Velletri, Ponent ou rapporteur de cette cause, on assembla la Congrégation *antépréparatoire*. Le 24 novembre de cette même année, suivit la *préparatoire*, et enfin, le 15 décembre, en présence du Saint-Père, le pape Jean XXIII, se tint la Congrégation générale. Alors, le Révérendissime Cardinal Ponent proposa la discussion : « Dans cette cause de béatification, peut-on assurer que les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité et les vertus cardinales de Prudence, Justice, Tempérance, Force et leurs annexes ont été pratiquées à un degré héroïque ? ».

Les Révérendissimes Cardinaux présents, les Officiers, Prélats et Consultants émis chacun leur avis. Le Saint-Père, devant une si importante affaire, s'abstint de porter sans retard un jugement et en renvoya le prononcé jusqu'à ce jour 18 décembre, recommandant à tous dans ce but de prier et supplier le Seigneur, père des Lumières.

C'est pourquoi, outre les deux Révérendissimes Cardinaux Cajetan Micara, Préfet des Rites, et Clément Micara, Ponent ou rapporteur de cette cause, le Pape manda le R.P. Ferdinand Antonelli, Promoteur général de la Foi, et moi, soussigné, Pro-Secrétaire. Puis, après avoir auparavant célébré le Saint Sacrifice eucharistique, il décréta : « Il est assuré que, pour le cas ici envisagé et dans le but examiné, soit les vertus théologiques de Foi, Espérance et Charité, soit les vertus cardinales de Prudence, Justice, Tempérance, Force et leurs annexes ont été héroïquement pratiquées par la Vénérable Servante de Dieu, née Elisabeth Anne Bayley, décédée veuve Seton ».

Le Pape termina en prescrivant de dresser canoniquement le Décret accoutumé et de l'insérer aux Actes de cette Sacrée Congrégation des Rites.

Donné à Rome le 18 décembre de l'an du Seigneur 1959.

Gaetano, Cardinal CICOGNANI,
Préfet de la Congrégation des Rites.

Enrico DANTE,
Pro-Secrétaire de la Congrégation des Rites.

Après la lecture latine de ce Décret officiel, le Postulateur de la cause de Mère Seton et tout ensemble Procureur général de la Congrégation de la Mission près le Saint-Siège, M. Louis Bisoglio, s'avança devant le trône papal.

Il avait à ses côtés le R.P. Bernardin de Sienne, des Frères Mineurs Capucins, et lut d'une voix claire et émue, l'adresse suivante de reconnaissant hommage au Souverain Pontife. Elle fut écoutée avec une visible satisfaction.

Très Saint Père,

Dieu, qui suscite et orne de ses dons la série des Saints pour la gloire de l'Eglise et le bien de l'humanité et les glorifie comme et quand il le veut, a disposé que Votre Sainteté, à l'aube de Son Pontificat, que nous souhaitons long et fécond, procède à la glorification de deux âmes de choix. Nous venons d'entendre la lecture du Décret de l'héroïcité de leurs vertus : les Vénérables Elisabeth Seton, authentique Américaine, et Jérémie de Valachie, fils de la Roumanie, frère lai de l'ordre illustre des Capucins. Dès lors, Saint-Père, l'Eglise entière, si largement représentée devant votre trône par ses divers peuples d'Orient et d'Occident, vous en témoigne toute sa gratitude.

Le premier et le plus grand miracle de tout Saint est précisément d'avoir atteint les plus hautes cimes de cette Sainteté, par sa constante fidélité à la grâce divine. Comme eux tous, les deux Vénérables de ce jour ont opéré ce miracle.

Vertus et qualités de Mère Seton.

La vénérable Elisabeth Seton, astre nouveau qui monte sur l'horizon de l'Eglise catholique, arrivée au premier niveau de sa glorification, reflète une profondeur et perfection de la surnaturelle beauté qui ravit et enthousiasme. C'est une merveilleuse figure de femme et de sainte qui a su faire surnaturellement fructifier les riches valeurs humaines que Dieu lui avait concédées. Toute la majeure partie de sa vie, qu'elle passa dans le protestantisme, nous la trouvons continuellement assoiffée de vérité et des ascensions spirituelles toujours plus élevées. Noblesse de sa jeunesse qui, parmi de nombreuses souffrances, garda toujours chez elle ses charmes ensorceleurs. Noblesse de sa vie matrimoniale qui, par tout un ensemble de vertus, la rendit gardienne et épouse animée de délicate charité, à l'endroit de son mari que tourmentait une longue maladie.

Elle éprouva et sentit toute la grandeur et beauté de sa dignité maternelle : dans ce sens elle dépensa les soins les plus vigilants pour la meilleure formation morale, religieuse et intellectuelle de ses cinq fils.

Elle sanctifia l'état de veuvage, le consacrant de façon irrévocable au Seigneur Jésus et à sa cause, s'adonnant entièrement au service du prochain pour conduire les âmes à la vérité.

Devenue fille de l'Eglise catholique, ce fut alors une véritable randonnée sur les plus sublimes sommets de l'amour de Dieu. Pour obtenir la suavité d'une exceptionnelle union avec le Seigneur, elle s'élança, comme un géant, sur cette route.

Dans son âme, s'harmonisaient admirablement les formes les plus opposées de la sainteté. Sa vie fut par-dessus tout intérieure, mais, dans ce même temps, elle s'adonnait entièrement aux œuvres extérieures du bien : vie de prière profonde et d'incessante action ; vie de pensées s'élevant à des hauteurs peu communes et tout ensemble livrée totalement au travail et aux multiples fatigues matérielles qui accablent. Fondatrice, éducatrice, excellent esprit d'organisation et tout ensemble remarquable ménagère : femme moralement forte, mais de santé débile ; caractère viril, mais sensibilité et affection parfaite, tout cœur pour les enfants, les bienfaiteurs et les malheureux.

On ne peut qu'admirer en constatant d'une part l'action mystérieuse de l'Esprit sanctificateur multipliant ses appels suaves et énergiques à la fois, ses impulsions et ses touches divines, et d'autre part la prompte, généreuse et joyeuse correspondance que manifeste notre Vénérable.

La Vénérable Seton, authentique Américaine, nous manifeste le véritable visage des enfants de cette grande nation que nous serions portés à apprécier et juger sur les immenses richesses et sur la primauté de la vie économique, industrielle et scientifique. Elisabeth Seton nous découvre l'aspect véritable de cette Eglise catholique d'Amérique, véritable Samaritaine dans les besoins de nombre de nations, mère de cœurs et de saints d'une profonde vie intérieure.

Aussi, dans sa quarante-septième année quand, dans les feux d'un paisible et serein coucher de soleil, son âme s'envola vers son époux céleste, Mère Seton laissait après elle une postérité sainte.

*Fondations de Mère Seton :
les six branches de la Congrégation de Saint-Joseph.*

Le 2 juin 1809, avec une modeste poignée de quelques jeunes filles ferventes, prenait naissance la Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Joseph. Ce modeste grain de sénévé devait devenir un grand arbre. En effet, six Congrégations religieuses de Sœurs sont sorties de la fondation de la Vénérable Mère Seton et la reconnaissent comme leur mère :

1° Les Sœurs de la Charité de Saint-Joseph d'Emmitsburg (dans le Maryland), les filles aînées, qui ont mené à son terme le plan jadis conçu par la vénérable fondatrice. Seule, en effet, la mort de la Mère entrava la réalisation de cette fusion souhaitée avec les Filles de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac. En 1851, enfin, eut lieu cette « union » : elles prirent alors l'habit, les Constitutions et l'esprit des Filles de la Charité. Elles sont devenues les Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui, aux Etats-Unis, comptent deux mille cinq cents membres groupées

en deux provinces et réparties en cent quatre-vingt-dix Maisons. Les Sœurs d'Emmitsburg gardent le tombeau de la Vénérable et commencèrent la cause de béatification et de canonisation. Elles sont ici notamment représentées par leur Supérieure générale et les deux Visitatrices américaines.

2° Les Sœurs de la Charité de *New-York*.

3° Les Sœurs de la Charité de *Cincinnati* qui, à Rome, dirigent le bienfaisant Institut de la Villa Nazareth, fondé par Son Eminence Révérendissime, votre Secrétaire d'Etat.

4° Les Sœurs de la Charité d'*Halifax*.

5° Les Sœurs de la Charité de *New-Jersey*.

6° Les Sœurs de la Charité de *Greensburg*.

Ces six Congrégations, toutes représentées ici par leurs Supérieures générales, forment une légion d'environ neuf mille membres et constituent la magnifique famille de la Vénérable Mère Elisabeth Seton. Il m'est doux d'évoquer ici le mot que, du Ciel, la Mère Seton peut adresser à ses filles : *Vous êtes ma joie et ma couronne !*

Eloge du frère capucin Jérémie de Valachie (1556-1625).

De par ailleurs, *joie et couronne* de l'Ordre Séraphique des Capucins, ce Vénérable Jérémie de Valachie, dont les vertus et les mérites nous réunissent aujourd'hui.

Il reste le fils de cette noble nation roumaine qui a toujours senti torts les liens qui l'unissent à Rome et l'attachent à la chaire de saint Pierre. Vivant parmi des frères séparés et voulant à tout prix mettre en sûreté la pureté de sa foi, Jérémie se décida, à l'âge de 18 ans, de gagner Rome à pieds. Dans l'absolue pauvreté, comme François d'Assise, sans souci des intempéries et des moqueries, il partit, tantôt mendiant, tantôt ouvrier agricole ou manœuvre maçon, selon qu'il en était prié, toujours soutenu par la vision enchanteresse du « trophée de Pierre » à qui Jésus avait assuré : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ».

Parvenu à Naples, où il séjourna quelque temps, attiré par l'austérité de vie des Frères Capucins, Jérémie revêtit l'habit et embrassa avec ferveur la Règle dont, quarante-sept ans durant, il vécut pleinement. Ce fut une existence cachée dans le Christ, établie sur le roc solide de l'humilité, obéissance, pénitence et renoncement total. Sur ces fondements moraux, il éleva l'édifice de la perfection évangélique et franciscaine. Avec la bénédiction de ses Supérieurs, il se donna entièrement aux pauvres, aux malades : en eux, il voyait et trouvait le Christ souffrant. Ceux qu'atteignait une rebutante infirmité demeurèrent ses préférés et ses bien aimés : il n'hésite pas à manger dans leur écuelle, à dormir à même le sol, à côté de leurs grabats. Sa dernière volonté fut un acte sublime de charité : exténué et sans forces, sous une pluie battante, torrentielle, il porte aide et

réconfort à un pauvre infirme. C'est vraiment la charité au degré héroïque, avec tout le cortège de ses vertus filiales.

Et exaltavit humiles ! L'exaltation des modestes ! L'humble Frère Capucin attire à lui non seulement le peuple napolitain qui le proclame saint et recourt à lui comme à un thaumaturge, mais encore l'archevêque, le clergé et les grands de la cité napolitaine qui le vénèrent et sollicitent ses conseils.

Le vénérable Jérémie, trois siècles après sa mort, voit reconnue, en ce jour, l'héroïcité de ses vertus. De la sorte, la Providence fait trouver en cet héroïque Frère Capucin un modèle et un intercesseur pour la multitude sans nombre de nos frères qui, même de nos jours, ont dû abandonner leur pays natal pour sauver leur foi.

*La leçon des deux nouveaux Vénérables :
deux piles du Pont de l'Union.*

La Vénérable Mère Elisabeth Seton et le Vénérable Jérémie sont de nouvelles piles de ce pont providentiel vers la Maison du Père pour nos frères séparés du monde entier que Votre Sainteté, avec tant de charité, ne cesse d'inviter à faire retour à la bergerie du Christ, dans les bras du Père commun.

Saint-Père, la noble nation de Roumanie et l'Ordre Capucin, si riche en saints, vous rendent grâce d'avoir placé sur le chandelier un de leurs fils tant aimé.

L'Eglise d'Amérique, si dignement et exceptionnellement représentée par l'Eminentissime Cardinal-Archevêque de New-York et par deux nouveaux princes de l'Eglise, par la couronne si imposante des archevêques, évêques, supérieurs d'ordres et de congrégations religieuses, — par le Collège pontifical d'Amérique du Nord, — toute cette noble nation américaine, aujourd'hui ici représentée par Son Excellence M. l'Ambassadeur près l'Italie, s'enorgueillit du triomphe de leur illustre compatriote, la Vénérable Mère Elisabeth Seton, et vous remercie de l'avoir aujourd'hui présentée au monde entier, comme un modèle de vertus héroïques.

De particulière façon vous rendent grâces, Saint-Père, les six Congrégations religieuses qui, en Mère Seton, vénèrent leur mère, maîtresse et fondatrice : elles sont toutes dans la jubilation.

Tous enfin font monter vers Dieu de ferventes supplications pour qu'il vous ménage, Saint-Père, de pouvoir imposer sur la tête de nos deux nouveaux Vénérables de ce jour d'autres couronnes encore plus glorieuses.

★

A cette adresse de M. Bisoglio, Procureur général des Lazaristes près le Saint-Siège, le Pape Jean XXIII répond par l'allocution suivante où il exalte la figure des deux Vénérables Serviteurs de Dieu, gloire de l'Eglise catholique, éternellement jeune et féconde dans ses héros et ses saints.

Vénérables frères, chers fils,

Dans sa simplicité, la cérémonie de ce jour nous fournit un motif de profonde joie. De cette salle du Vatican va se répandre en larges ondes, sur le monde entier, cette attention et ce respect que réclame un des thèmes fondamentaux de l'ascèse chrétienne : la sainteté. C'est là une des quatre notes caractéristiques de l'Eglise du Seigneur.

Des circonstances de nature variée nous fourniraient de multiples applications, opportunes et touchantes, mais nous pouvons nous limiter ici à quelques considérations.

Certes, par leurs deux noms, ces nations qui ont produit de tels héros de la foi, sont bien différentes dans leurs conditions sociales, leur âge, leur passé historique. Aujourd'hui, ces deux pays se trouvent providentiellement rapprochés.

Le passé de la Roumanie et des Etats-Unis d'Amérique.

Nous voulons parler ici de la Roumanie, patrie du Frère Jérémie de Valachie, et des Etats-Unis d'Amérique qui nous ont donné Elisabeth Seton. D'un côté, un pays de l'Europe au passé antique : cette Roumanie dont le nom seul évoque ses liens avec Rome, la mère commune de ses nations. De l'autre, cette nation du *nouveau monde*, non plus mystérieux ni fabuleux comme jadis, à l'époque de cette femme généreuse dont nous avons entendu l'éloge, mais qui a dépassé cette période, s'est rapproché de nous et parachève son rôle, son service national et supranational.

Nous nous trouvons aux lendemains de la célébration de ce Consistoire dans lequel, avec des paroles empreintes de tristesse, nous évoquions et avions devant les yeux et le cœur ces pays où, comme en Roumanie, les catholiques se trouvent actuellement aux prises avec les temps d'épreuve permis par la Providence. Aujourd'hui, de son tombeau, l'humble fils de saint François se lève comme pour nous avertir de presser nos pas, de prier avec confiance et de nous donner généreusement au service et à la cause du bien.

Aujourd'hui, aux approches de Noël, chers fils et chères filles, nous sommes heureux de déposer, de nos mains comme des vôtres, dans la crèche de l'Enfant-Jésus, deux fleurs. Elles sont l'honneur et la gloire de notre peuple ; elles attestent la promesse renouvelée de nous enrichir chacun de cette leçon caractéristique qui vient de nous être présentée : nous voulons dire la simplicité et la charité.

Le frère convers capucin Jérémie de Valachie (1556-1625).

1. L'humble frère lai avait jadis demandé un jour à sa chère maman ce qu'il devait faire pour être assuré de son salut éternel. Cette brave femme avait montré à son enfant la lumière allumée sur la montagne : à savoir l'Eglise sainte du Seigneur. Et l'adolescent, dans une hardiesse supérieure à son âge, à son éducation, s'était mis en voyage, et n'avait trouvé la paix qu'après

avoir rencontré sa seconde famille, dans ce jardin choisi de l'Eglise catholique, l'Ordre franciscain, et qui lui donne un homme nouveau, un habit saint, une règle qui s'inspire de cette sublime norme de vie que demeure l'Évangile. Quarante-sept ans, Jérémie se livre à son humble service : toujours joyeux, prompt et généreux. Sous les yeux candides du frère capucin, on admirait le reflet de ces plaines illimitées de sa patrie terrestre, à laquelle il songeait dans sa filiale tendresse. Pourtant, il n'était pas un étranger dans cette terre d'Italie. Le bon peuple napolitain, exquis dans ses jugements et enthousiaste dans ses sympathies, aima toujours, soit durant sa vie, soit après sa mort, ce fils d'adoption.

Tout le secret de la sanctification de cette âme résidait dans la simplicité de ses pensées, de ses jugements, de son travail. Sans cesse il vivait en présence du Seigneur : totalement, il se confiait à Lui et restait disposé à accueillir les inspirations venues d'en haut et les déterminations de l'obéissance. Quelle encourageante leçon pour nous tous !

Cette simplicité et cet habit conviennent à tous ceux qui, s'approchant de Bethléem, veulent conserver la sûreté de se trouver vraiment chez eux, près de la Sainte Famille : demeurant alors certains de saisir les paroles de Marie et de Joseph et d'interpréter le divin silence de l'Enfant Jésus.

Elisabeth Seton (1774-1821) : sa charité, son dévouement.

2. Elisabeth Seton, dans le déroulement de sa vie, nous présente le thème de cette charité évangélique qui a nettement brillé, bien avant sa conversion, dans la fidélité à ses devoirs de femme d'intérieur : épouse dévouée et fidèle, sage éducatrice de ses enfants, courageusement fidèle, dans les bons comme dans les mauvais jours, à l'ensemble des devoirs domestiques. Dans cette lumière resplendissante, elle nous apparaît vraiment digne d'admiration.

Mais quand le dard enflammé de la charité atteignit et transperça son cœur, alors elle ne connut plus d'autre mesure que la parfaite imitation de Celui qui, pour notre amour, s'incarna et mourut sur la Croix !

Les quelque 10 000 Sœurs de la Charité de Saint-Joseph, fondées par Mère Seton, dans la diversité de leurs ramifications, portent et exaltent la même lampe ardente au service de Dieu et des âmes. Leur enthousiasme est une promesse de plus amples, de plus saintes et de plus apostoliques irradiations.

Toutefois, dans la vie d'Elisabeth Seton, même les points secondaires sont une invitation à l'étude et à la pratique de la charité. Ainsi, à titre de respect et d'admiration pour le cher diocèse de Livourne, il nous plaît d'évoquer ici le nom de la noble famille Filicchi, accueillant, conseillant et réconfortant les Seton qui, à la descente du bateau, étaient venus chercher la santé pour le chef de famille. Leurs hôtes procurèrent alors aux

arrivants une preuve de discrétion, de prudence et, par-dessus tout, une marque de cette hospitalité et amitié toujours dignes d'imitation.

Actuelles et permanentes leçons des nouveaux Vénérables.

Par le divin message d'amour, dont les manifestations sont multiformes et ne supportent aucune restriction pour qui que ce soit et devant les difficultés les plus ardues, veuille le Seigneur Jésus préparer la montée de nouvelles générations toujours fidèles aux obligations que comporte la vocation chrétienne.

Dans les derniers mois de cette année 1959 qui touche à sa fin, une de nos constatations les plus douces fut ce contact avec les fils d'Amérique du Nord, accourus à Rome pour y célébrer le centenaire de leur Séminaire pontifical. Depuis quelques années transférée au Janicule, cette magnifique bâtisse présente sa façade et ses vastes baies tournées vers la colline vaticane, la basilique Saint-Pierre et le palais apostolique.

Les entretiens avec les chefs vénérables de ces diocèses américains, la connaissance de nombreux prêtres, partis de Rome et formés aux fonctions pastorales et au service des âmes en leur pays ; la joie sereine de ces jeunes séminaristes aspirant après le ministère spirituel qui les attend chez eux et les amène ici pour leur formation ; enfin la rencontre de ces autres fils d'Amérique qu'il nous arrive de recevoir quasi chaque jour, dans notre demeure, tout a concouru à remplir notre cœur de la plus sincère admiration devant ce qui s'accomplit en Amérique pour l'honneur et le service de Dieu dans la Sainte Eglise. Tout a élargi notre horizon aux plus belles espérances pour le triomphe et le royaume du Christ, selon la prière dominicale : « Seigneur, que votre règne arrive ! ».

Parmi la plus ardente suite de ces émotions les plus imprévues et les plus heureuses de ces rencontres, voici que s'est présentée à notre esprit la noble et caractéristique figure d'Elisabeth Seton que nous avons éprouvée salutaire dans les solennelles réunions de ces jours-ci, telle une première fleur de sainteté de l'Amérique du Nord, tout comme sainte Rose de Lima le fut, en son temps, pour l'Amérique du Sud.

Vraiment, cette très heureuse prévision de la prochaine glorification d'Elisabeth Seton nous dilate le cœur et le remplit d'une singulière allégresse. De grandes nations, tels les États-Unis d'Amérique, aspirent à cette lumière supérieure de la sainteté qui demeure, comme la piété, utile à tout : elle lance en effet des rayons sur les divers et multiples aspects d'ordre spirituel et social : ils sont communs à l'Eglise catholique, mais ils gardent des reflets vifs et brillants pour chaque nation.

Simplicité et charité dans le monde moderne.

Simplicité et charité. La première vertu caractérise la physiologie très attrayante de l'humble frère lai François Jérémie de

Valachie. Le triomphe de la charité reste la grande œuvre d'Elisabeth Seton. De ces deux vertus, le monde moderne a besoin. Il demeure insatisfait par tout un ensemble de complications et de confusions. Il ressent la fièvre de l'égoïsme qui reste la contradiction d'une vie sereine et chargée de fruits, vie de fraternité humaine et chrétienne.

Fasse le Seigneur que l'heureux début dans ces efforts qui tendent à la glorification de deux âmes de choix, accroisse la ferveur spirituelle de la vie religieuse en notre monde actuel.

Sancti tui Domine nos ubique laetificent ! Oui, Seigneur, que tes Saints apportent la joie partout. Que nous encouragent leurs bons exemples. Que nous fortifie, Seigneur, ta bénédiction !

~~~~~  
L'ANNÉE TRICENTENAIRE DE SAINT VINCENT  
ET DE SAINTE LOUISE.

SON OUVERTURE OFFICIELLE (20 DÉCEMBRE 1959).

Fixée au 20 décembre, l'ouverture officielle de l'année tricentenaire a été marquée, à Paris, notamment, par une grand-messe pontificale qui fut radiodiffusée sur les antennes et le programme national de France III. Mgr Julien Le Couédic, évêque de Troyes, fut l'officiant de ce jour. Devant la châsse et les reliques de saint Vincent se trouvèrent réunies les deux Maisons-Mères et quelques représentants des Œuvres Vincentiennes (Dames de la Charité, Fils de la Charité, etc.). Alternant avec les chants de l'assistance entière, les clercs de la Mission assurèrent l'exécution du propre grégorien. Dans le programme strictement chronométré, le P. Avril, dominicain, commentateur de la Radio donna à l'Évangile « sa causerie radiodiffusée » : « *Après trois siècles, saint Vincent de Paul est toujours actuel* ». Médité et soigneusement écrit, ce « *panégyrique par-dessus les toits* » reste une page dense et suggestive. Il doit prendre place dans la série toujours ouverte des éloges Vincentiens et surtout des leçons que les *Annales* sont chargées de conserver et de présenter.

*La sainteté de Monsieur Vincent ne rayonne pas seulement sur son siècle ; comme des ondes qui vont toujours s'élargissant, elle n'a cessé depuis 300 ans de développer son action et elle remplit encore le monde. Non seulement par sa descendance directe : les 6 000 membres de la Congrégation de la Mission et les 46 000 Filles de la Charité qui ont étendu à toute la terre les impulsions de son cœur d'apôtre ; mais encore par toutes les organisations de charité de l'Église universelle, dont Léon XIII l'a institué le patron, parce que toutes, a-t-il dit, découlent plus ou moins directement de lui.*

*Si donc nous inaugurons aujourd'hui, dans cette chapelle où son corps repose au-dessus du maître autel, la célébration de l'année tricentenaire de sa mort — de sa mort au monde et de sa naissance au ciel — ce n'est pas un simple souvenir que nous rappelons, c'est une présence vivante que nous entendons magnifier. C'est une grâce dont nous bénéficions encore actuellement,*

*pour laquelle nous essayons d'acquitter envers Dieu, bien faiblement, notre dette de reconnaissance.*

*Je ne saurais prétendre, dans les quelques minutes dont je dispose, tenter même une sèche énumération des œuvres que suscita sa charité inventive, et dans lesquelles il déversa, sans l'épuiser jamais, le dévouement d'une âme qu'aucune souffrance ne laissa insensible. Je voudrais seulement souligner ce que ses initiatives en tous les domaines eurent de moderne, au meilleur sens du mot, c'est-à-dire, au fond, de si parfaitement adapté à leur objet qu'elles en gardent une permanente jeunesse et qu'aujourd'hui encore elles répondent merveilleusement à nos besoins.*

*Nous devons d'abord à saint Vincent de Paul une rénovation profonde des cadres de l'Eglise : prêtres, religieux et religieuses ont été ré-animés par lui d'un souffle évangélique qui, il faut bien le dire, s'était considérablement affaibli.*

*Sans doute ne fut-il pas le premier à s'aviser de l'état lamentable dans lequel était tombé le clergé de France à la suite des guerres de religion, ni le seul à entreprendre sa réforme : le cardinal de Bérulle, l'abbé Bourdoise, M. Olier, d'autres encore, travaillèrent avec lui à cette œuvre grande et difficile, selon l'esprit et les décrets du Concile de Trente.*

*Cependant on peut dire que l'intervention de saint Vincent fut décisive, et pourquoi ? Parce qu'elle fut d'abord modeste et pratique. Se mettant en face de la réalité, il ne prétendit pas substituer une construction toute faite de son esprit, mais s'attaqua au désordre le plus grave et s'efforça de remédier au mal le plus urgent.*

*On entraîna dans l'état ecclésiastique sans vocation et sans préparation : il institua des retraites préparatoires à la réception des ordres. C'était peu, mais toute la réforme passa par cette brèche : la fondation des grands séminaires vint ensuite et l'organisation des conférences — les fameux mardis de saint Lazare — destinées à compléter l'instruction et à entretenir l'esprit apostolique des prêtres qui reprenaient peu à peu conscience de leur mission. Ce fut une véritable résurrection et l'on peut dire que tout ce qui a été tenté depuis pour maintenir ou remettre le clergé de France en prise directe avec les problèmes d'évangélisation et de pastorale qui se sont posés à lui, tout, y compris la jeune Mission de France, a sa source dans le zèle sacerdotal de Monsieur Vincent.*

*C'est selon la même démarche que nous le voyons progresser dans un domaine parallèle, celui de la vie religieuse féminine. Selon la même démarche, c'est-à-dire que ce sont les besoins qui commandent. Maladie, dénuement, ignorance, famine, la misère du pauvre peuple, tant matérielle que spirituelle, était effroyable en ce siècle qu'on appelle « grand ». Saint Vincent essaya d'abord d'y subvenir par des Confréries de charité, composées de dames du monde et parfois du plus grand monde, dont le dévouement d'ailleurs et la générosité furent souvent admirables. Mais il*

fallait de véritables « servantes des pauvres », libérées de toutes les servitudes mondaines pour pouvoir se consacrer au seul service du Christ en ses membres douloureux. Nous sommes habitués aujourd'hui aux « Sœurs de Charité », c'est même sous cet aspect que la vie religieuse est le plus familière à nos contemporains. Mais sait-on qu'au XVII<sup>e</sup> siècle c'était une révolution, ou plus exactement peut-être, une création ? On ne concevait en effet les religieuses que cloîtrées et saint François de Sales lui-même avait échoué dans sa tentative d'envoyer ses Visitandines visiter — comme leur nom l'indique — les pauvres et les malades dans leurs taudis.

Saint Vincent, lui, ne renonça pas : il ne renonçait jamais. Avec l'aide d'une femme admirable, qui mourut la même année que lui et à qui par conséquent, est consacrée, en même temps qu'à son saint directeur, cette année tricentenaire avec l'aide de sainte Louise de Marillac, dont les restes sont vénérés ici près, rue du Bac, dans la chapelle des Filles de la Charité, il vint à bout de sa fondation, qui commut le prodigieux développement que l'on sait.

Et cette fois encore, nous devons faire honneur à saint Vincent de Paul de toutes les formes de vie religieuse moderne (y compris les instituts séculiers qui fleurissent en notre temps) où nous voyons des femmes se vouer, avec une liberté inconnue des anciens âges, à toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

J'ai insisté sur ces deux points, de la réforme du clergé et de la fondation des Filles de la Charité, parce qu'ils me semblent plus caractéristiques du génie religieux de saint Vincent que beaucoup d'œuvres de bienfaisance, comme celle des enfants trouvés par exemple, ou celle des malheureux galériens, qui ont été popularisés par l'imagerie, et qui ne sont que des applications particulières du zèle dévorant de sa charité.

Dans cet ordre d'ailleurs des réalisations pratiques, puisqu'elles sont innombrables et qu'il me faut choisir, je voudrais signaler de préférence celles qui méritent le plus visiblement le qualificatif de « moderne » à la lumière duquel j'ai voulu rassembler ces brèves réflexions. Ce sont celles où éclate son sens extraordinaire de l'organisation : car s'il y a un mot qui est bien d'aujourd'hui, n'est-ce pas, c'est celui-là.

Eh bien ! saint Vincent de Paul fut un organisateur de premier ordre. Une institution comme celle de l'Assistance publique pourrait — et devrait — en toutes ses branches, se réclamer de lui.

Mais je pense surtout au travail qu'il accomplit (et qui, chose curieuse, est moins connu que beaucoup d'autres de ses entreprises, alors qu'il absorba une grande partie de son temps et de ses forces) pour venir en aide aux provinces ravagées par la guerre ou récemment libérées.

*Nous nous imaginons que les guerres modernes sont plus terribles que les anciennes, parce que les moyens de destruction sont plus puissants. Mais les ravages perpétrés pendant des années et des années par des armées de mercenaires — qu'elles fussent en principe amies ou ennemies n'importait guère car elles ne se distinguaient pas beaucoup des brigands — ces ravages avaient quelque chose de plus affreux que ceux qui sont causés par les procédés mécaniques de la guerre moderne, parce qu'ils étaient le déchainement d'une cruauté plus humaine, à moins qu'il ne faille dire plus bestiale. Et si l'on réfléchit qu'à la guerre s'ajoutaient inmanquablement les deux autres fléaux de la famine et de la peste, on peut imaginer, même sans recourir aux détails épouvantables dont foisonnent les relations historiques, dans quel état se trouvaient la Lorraine, puis la Picardie et la Champagne, après qu'eurent passé et repassé sur elles les armées allemandes, françaises, suédoises, hongroises, croates, espagnoles, flamandes, de la guerre de Trente ans.*

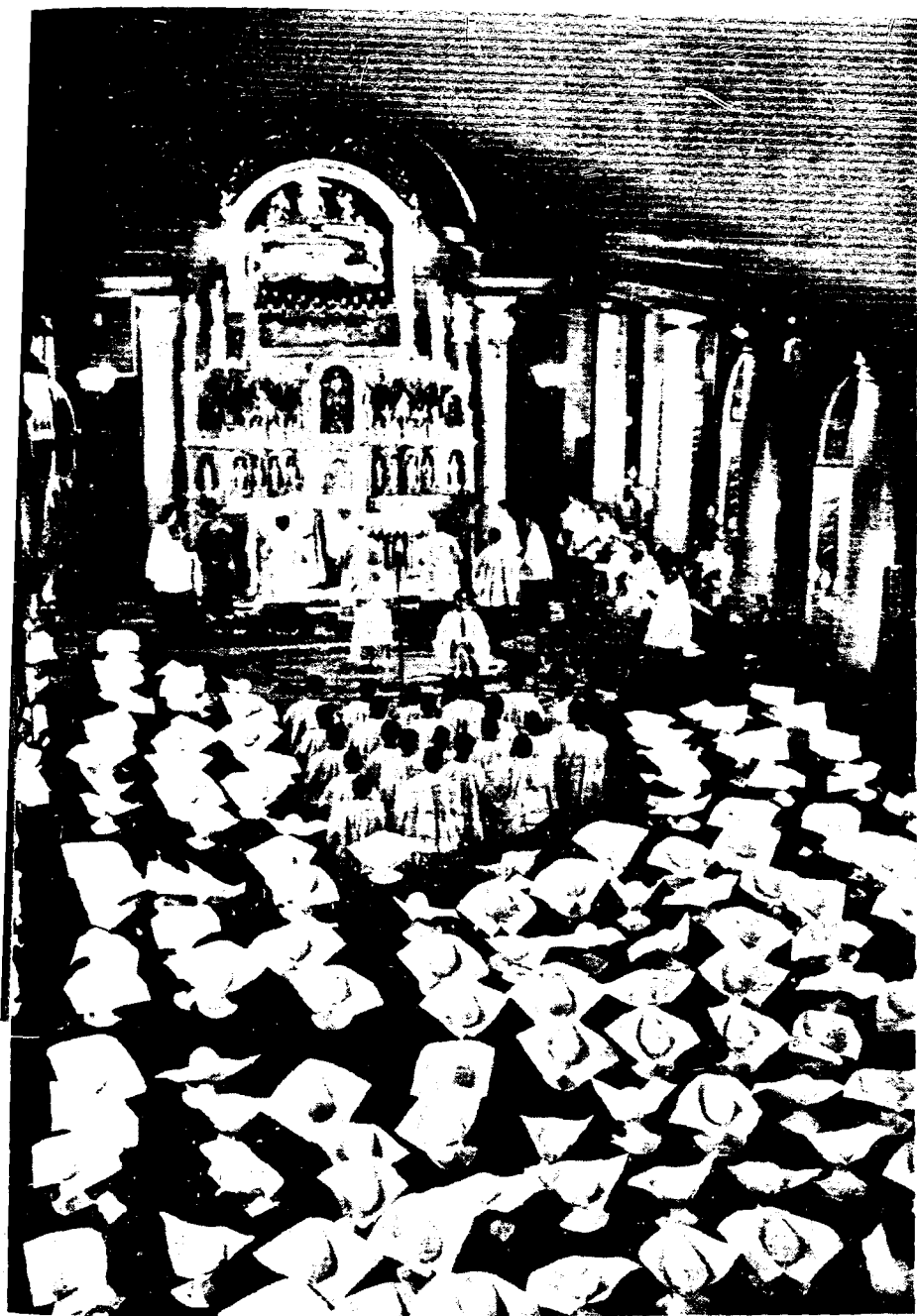
*Or, c'est Monsieur Vincent qui seul, avec les cadres qu'il a formés, ses Dames de la Charité, ses missionnaires, ses Sœurs des Pauvres, collecte les fonds, les fait transporter et distribuer (un seul frère, Mathieu Regnard, appelé frère Renard à cause de sa débrouillardise fit 54 fois le voyage de Lorraine au péril de sa vie). Depuis son quartier général de Saint-Lazare, Monsieur Vincent crée des postes de secours où l'on héberge, nourrit, habille, soigne, des milliers de rescapés, et c'est lui encore qui, la paix revenue, assure la reprise économique par l'envoi de denrées, de semences et d'outillage.*

*Cet effort inouï dura dix ans pour la seule Lorraine et presque autant pour la Picardie et la Champagne, sans parler de l'Île-de-France et particulièrement de la banlieue de Paris qui étaient presque aussi mal en point, après les misères de la Fronde, que les provinces du Nord et de l'Est après les guerres étrangères.*

*Monsieur Vincent apparaît donc non seulement comme l'âme du Secours catholique, qui assurément l'invoque comme son principal protecteur et patron, mais il assumait les tâches qui relèveraient aujourd'hui de plusieurs ministères et il mérita bien d'être salué — c'est le gouverneur de Saint-Quentin qui lui décerne ce titre dans une lettre officielle — comme « le Père de la Patrie ».*

*Pourquoi, demanderai-je en terminant, saint Vincent de Paul apparaît-il si moderne en même temps qu'il sut correspondre si exactement aux besoins de son temps ? N'en doutons pas, la réponse est qu'il se mit, de toutes les forces de son corps et de son âme, au service de la charité, et que « la charité », nous dit saint Paul, « ne passe jamais » (I Cor. XIII, 8). Comme le Christ lui-même, elle est d'hier, elle est d'aujourd'hui, elle demeurera toujours (Hebr. XIII, 8), parce qu'elle est l'Amour.*

*Mais entendons bien la leçon de Monsieur Vincent, qui nous préservera de beaucoup d'illusions : « Aimons Dieu, disait-il, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de*



PARIS (Maison-Mère), 20 décembre 1959. — Ouverture de l'année vincentienne. La grand'messe pontificale

nos visages », et dans son agonie il articulait encore entre deux spasmes : « La main doit être conforme au cœur, et la charité, agissante ». N'est-ce pas aussi le message de saint Jean : « Petits enfants, n'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes et en vérité » (I Jean, III, 18)?

*C'est en définitive le grand commandement du Christ. Celui qui le mettra en pratique, à la mesure des moyens et des grâces qui lui auront été départis, même s'il n'accomplit pas, comme saint Vincent de Paul, des œuvres qui illumineront des siècles, pourra du moins, au moment de sa mort, murmurer comme il le fit d'une voix presque joyeuse, et ce fut son dernier mot : « J'ai confiance. Confido. »*

Le soir, après le chant des Vêpres et avant le salut où cœurs et voix s'unissent dignement dans la louange et la prière, Mgr Le Couédic prononça l'éloge de saint Vincent. Parole élégante et chaude, action oratoire vibrante, gestes harmonieux, tout relevait cette page confiée par l'auteur à l'*Echo de la Maison Mère*. Cette méditation personnelle, ce tableau, même figé dans l'imprimé, parlent à tous les lecteurs, comme il a enchanté ses auditeurs.

#### A propos du sens de l'histoire.

*Des humoristes récents (entre autres Martin-Chauffier) pensent que nous utilisons un peu trop ce que nous aimons appeler le sens de l'Histoire, les tournants de l'Histoire, les heures-clefs, et qu'en tout cas on serait mal venu de parler encore de la sorte devant les événements dont nous sommes les contemporains. Ce serait abuser, disent-ils, de coïncidences souvent fortuites et enfler la voix jusqu'au ton épique pour dire cette vérité très simple que l'avenir, quel qu'il soit, est gros du présent.*

*Tout de même, il y a des périodes où la figure des choses et le dessein humain lui-même se désarticulent et se refont contrairement à leur propre logique interne et de telle manière qu'il est presque impossible de ne pas y voir une coupure et une transposition sur un autre plan.*

#### Les temps modernes.

*Telle nous paraît être cette étape dont il est d'ailleurs difficile de préciser l'origine et la fin car elle ne fut pas uniformément la même au même rythme et à la même heure en Italie, en France, en Allemagne et en Angleterre et qu'on pourrait appeler l'annonce des temps modernes.*

*C'est tout à la fois la brusque interruption dans les milieux universitaires et dans nos classes dirigeantes non seulement des lettres anciennes mais, par elles, d'une philosophie de l'existence et de la vie qui est en contradiction avec celle dont l'homme avait vécu depuis dix siècles. C'est, avec cette crise sourde provoquée par l'Humanisme, celle du Protestantisme qui arrache à l'Eglise catholique son privilège d'universalité comme aussi le critère jusqu'alors incontesté de l'infailible vérité.*

*L'âge ecclésiastical, suivant l'expression si juste de la langue d'aujourd'hui, est terminé. Les esprits cultivés l'ont senti bien avant de s'émanciper grossièrement ou subtilement des règles d'autrefois. Dieu n'est plus objet de contemplation sereine et l'homme n'est plus tendu vers Lui par tout son être. La religion devient pour beaucoup un pur moralisme dont Machiavel et Hobbes se dégagent audacieusement.*

*L'Humanisme dévôt et même mystique n'empêcheront pas ce glissement à la fois insensible et irrésistible que le XVIII<sup>e</sup> siècle développera ensuite jusqu'à son extrême conséquence.*

*Qu'ils s'appellent Descartes ou qu'ils s'appellent Rousseau et quelle que soit la différence de leur mentalité religieuse, les philosophes cherchent en dehors de la pédagogie ancienne les normes de la certitude et, faut-il l'ajouter, il arriva à bien des théologiens qui n'ont pas tous — et il s'en faut — la trempe intellectuelle de Bossuet d'être impressionnés par ces systèmes de table rase ou de sentimentalisme sans principe et sans profondeur.*

Le critère de la vie.

*Si l'on a le droit de parler de rupture, il semble vraiment que ce soit le moment. L'époque moderne est commencée qui met déjà en suspicion l'intelligence elle-même, « l'instrument judicatoire », comme disait Montaigne, qui accrédi-tera à nouveau l'ironique interrogation de Pilate : « Quid est veritas ? » ou qui répondra que la vérité est « un phare aux feux changeants »*

*Une autre valeur va lentement se substituer à celles qui s'en vont et qui ont cessé d'être universelles et universellement admises. Au critère de la vérité va succéder et s'imposer le critère de la vie. Les grands penseurs vont sans doute continuer à éclairer la route mais de trop haut pour que les passants s'en aperçoivent. Ce sont les grands actifs qui vont être définitivement les maîtres de l'heure.*

*Que l'on ne m'accuse pas trop de ce long prologue. Il était nécessaire pour que vous dégagiez de l'imbroglio du temps l'homme dont nous allons commencer à célébrer le troisième centenaire et que sans hésitation vous avez déjà nommé : saint Vincent de Paul.*

Le cheminement de saint Vincent de Paul.

*Nous n'aurons pas la prétention de reprendre sa vie dans le détail ni de refaire l'exégèse des dates, — c'est l'affaire de ses biographes, — mais de montrer comment Dieu, à travers quelques individualités de premier plan comme fut la sienne, dirige vraiment l'Histoire et raccorde souvent dans la soirée les fils que nous avons coupés au petit jour.*

*Vincent est un paysan des Landes et ce premier trait est dès l'abord extrêmement significatif.*

*Il est né en 1581 et il a passé ses premières années dans une de ces familles françaises qui savaient ce que coûtait le pain de*



chaque jour. Et sans noircir le tableau, comme parfois on l'a fait, ou inconsidérément ou pour justifier volontairement des préjugés, il est très certain que la vie des ruraux était alors fort dure, accablée de surcroît par la taille et les impositions de toute sorte.

Pour voir clair, il faut pratiquement et à l'avance expérimenter. Ce sera le destin de Vincent. Cet enfant, cet adolescent a subi à peu près toutes les épreuves que la Providence lui permettra plus tard de guérir. Il a connu les privations et la misère du petit peuple, les tiraillements de l'étudiant boursier, la servitude, peut-être, des galères turques et la condition précaire et terriblement aventureuse des curés de campagne au sortir des guerres de religion.

S'il avait été noble ou grand bourgeois et qu'il lui fût advenu d'être d'Eglise, il lui eût été impossible de se dégager complètement et, comme le disent les Anglais, de réaliser son temps. Il eût été, malgré lui, prisonnier des modes de pensée de sa caste et, eût-il vu parfaitement clair, il n'aurait pu être sans quelque atténuation un véritable réformateur. Il lui eût fallu discuter, tâter l'opinion de ses pairs, reculer parfois savamment et par suite ne pas donner à ses œuvres de choix la structure complète qu'elles exigeaient.

Saint François de Sales a connu toutes les complexités de ce problème. Il a pu parler excellemment la langue de son temps et se familiariser par là avec les intellectuels et les gens du monde mais il n'a pas pu fonder un ordre, ainsi qu'il l'eût souhaité, qui entrât à plein dans la vie des pauvres gens, qui les visitât, qui leur découvrit, en sortant de ses grilles et de son clocher, les richesses de l'action et de la charité chrétienne et missionnaire.

Ce gentilhomme qui n'avait pas d'autre suzerain que le Roi du Ciel et qui l'a dit avec une exquise courtoisie aux rois de la terre, était néanmoins prisonnier de traditions séculaires.

En vérité, on ne peut s'engager à fond que lorsqu'on est entièrement dégagé au préalable.

Vincent de Paul a eu, lui, ce mystérieux et éclatant privilège.

Il n'appartenait pas de naissance à ces classes dirigeantes d'alors qui, sûres de leur sécurité et convaincues que l'ordre établi ne pouvait être que le meilleur, cherchaient à le justifier et à le considérer par des raisonnements et par d'éclatants plaidoyers, sans s'apercevoir que la raison raisonnante avait perdu de son prestige et que, en fait, elle ne mordait plus sur la vie.

Le saint, au contraire, qui se formait dans ce père et dans ce jeune prêtre était obligé comme ses compagnons villageois de modeler sa vie en ouvrant jour par jour à la pioche son rude sillon dans la vieille terre française. Assurément à se pousser et à se placer mais il était trop avisé pour rêver de trop grands emplois et trop près du petit peuple pour songer à s'en séparer.

Pourquoi ne pas le conclure ? Avec ses qualités natives de

sagesse et de mesure et avec son sens de l'époque, il était déjà l'Homme prédestiné.

Vincent, l'homme concret et réaliste.

*Ce n'est pas cependant qu'il eût rompu avec les préoccupations intellectuelles de son temps et qu'il n'ait fréquenté les grands seigneurs des lettres profanes et sacrées. Le cardinal de Bérulle, avec qui l'humanisme chrétien semble avoir atteint son apogée dans la langue et dans l'élan de la pensée, le connaît et l'utilise et, plus encore, comme chacun sait, saint François de Sales.*

*Du reste, ce jeune prêtre a étudié très sérieusement la théologie à Toulouse et il a acquis une fermeté doctrinale qui ne sera jamais prise en défaut, mais, d'instinct et par réflexion, il a compris et il comprendra qu'il n'est pas fait pour les discussions avec ce jansénisme subtil, lequel bientôt empoisonnera son siècle, ni pour les grands sermons d'apparat écoutés ou subis par les gens de la société, mais qu'il est taillé pour l'action. Il en a acquis la certitude quand il visitait les prisonniers et esclaves des Turcs, et c'est pourquoi il s'engage sans plus hésiter dans cette œuvre de préélection des saints : le soin des malades et des pauvres.*

*Il le sait, d'ailleurs, parce qu'il l'a éprouvé dans sa chair : il est là au cœur de la vie, dans cette cohue de misérables qui n'ont pas les moyens de vivre par eux-mêmes et qui sont insensibles à tout raisonnement et à tout argument, fût-ce celui de l'évidence. Jamais, peut-être, aucun saint ne scrutera mieux que saint Vincent de Paul le monde concret, le monde des besoins et des appétits immédiats, et combien celui-ci est fatalement fermé aux vérités abstraites. Il ne l'est ni par mauvaise volonté ni par impuissance. Il l'est parce que, pour pouvoir, même physiquement, écouter un orateur et suivre sa pensée, il faut n'avoir pas l'organisme tiraillé par une faim inassouvie qui bloque sur elle toute les facultés de l'auditeur. Il semble qu'alors on entendrait plus Dieu, même s'il parlait sous une forme sensible !*

*Nous sommes un tout : corps et âme, et la génération de Descartes trichait avec cette formule.*

*On ne peut aller à notre âme que par notre corps. On ne peut aller surtout à notre cœur et le faire palpiter que si déjà il bat à son aise dans un organisme normalement équilibré.*

*Et la grâce a voulu suivre ce canal, elle qui ne détruit pas la nature, mais elle la complète.*

*Aussi bien, la vraie grandeur du message chrétien, ce n'est pas qu'il soit prêché, mais, comme le précise saint Paul, qu'il soit « entendu », et il n'est que trop vrai de l'ajouter : « Ventre affamé n'a pas d'oreille ».*

*Saint Vincent a été un prédicateur et un théologien réaliste. Il a d'abord apaisé la faim du corps pour ouvrir l'autre, celle de l'esprit et de tout l'être. Et, non seulement il a fait œuvre*

*de charité, ce qui doit être le prélude et la fin de tous nos efforts, mais, suivant le mot prestigieux de saint Paul (Eph. 4 15) : « Il a fait la vérité dans la charité ».*

*Il faut le noter, en effet, la charité ouvre la porte à la vérité, mais, quand elle n'est pas une simple philanthropie et qu'elle se confond avec l'Amour de Dieu, elle est elle-même, dans un sens analogue mais profondément réel, la vérité, cette vérité substantielle par laquelle Dieu a voulu se définir. « Deus caritas est ».*

*Et, de la même manière, en changeant seulement de plan, saint Vincent a pénétré le cœur des riches et l'âme sacerdotale elle-même, sans y penser formellement, ce qui est le propre des grands inspirés de Dieu, ou du moins sans l'avoir calculé.*

*Il a découvert aux grands de son époque ce monde de la misère qui entourait leurs hôtels et leurs palais et qu'ils ne soupçonnaient pas. Il les y a fait descendre pour qu'ils comprennent enfin le mot de Notre-Seigneur : « J'ai pitié de la foule ». Le message évangélique des Béatitudes, présenté en d'admirables sermons, peut, hélas ! ne nous séduire que par sa logique et sa cohésion intime, et ne susciter sur nos lèvres que ce cri : « Ah ! que c'est beau ! », et, en sortant de l'église, nous croyons l'avoir assimilé, quand, devant un mendiant qui nous tend la main, nous murmurons à l'oreille d'un ami : « Ah ! regardez-le, regardez ces yeux, quel magnifique Ribéra ! ».*

*Il a, lui, Vincent, jeté ces grandes dames hors de leur salon, dans la rue, dans les taudis, dans les hôpitaux, au seuil des sanctuaires où les enfants abandonnés étaient déposés sur la neige glacée.*

*Il a ouvert leur cœur, et, avec les premières Sœurs de Charité, il leur a fait prendre en pitié ces pauvres petits. Et, qui donc a mieux fait pénétrer l'infailible vérité que ce prêtre qui se moquait pourtant de l'éloquence et qui a pu l'exprimer dans ce dilemme dérivé tout droit de celui de son Maître Jésus-Christ : « Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez ».*

Le sens, le souci du prêtre.

*J'ajoute que le grand saint savait bien, en outre, que le vrai remède à tous les maux, comme l'avait précisé le Concile de Trente, était de former de futurs prêtres dans les séminaires, de les atteindre, faute de mieux, au seuil même de leur ordination, et de veiller sur leurs persévérance au cours de retraites et dans des entretiens familiers, sans dispute scolastique, et, comme disait Monsieur Vincent, « sans fanfare », dans le seul but de leur donner l'amour de Jésus-Christ.*

*Cet homme qui n'a rien écrit, qui n'a voulu se mêler à aucune polémique ; ce tâcheron qui se contentait d'écrire des lettres si pressantes à ses fils missionnaires et à la Supérieure de ses Filles de la Charité, Mlle Le Gras ; ce barbichet au front vite sillonné de rides et aux yeux constamment ouverts, a commencé vraiment l'évangélisation de nos campagnes. Qui plus est,*

*tout en étant précepteur des fils d'un grand seigneur, il a arraché le fouet aux gardes-chiourmes qui fouettaient en cadence les épaules nues des galériens ; il a touché le cœur de Marguerite de Valois, la reine Margot, et ce n'est pas peu dire ; il a été, pendant des années, le conseiller ecclésiastique écouté de la reine régente et il a empêché que le sacerdoce et l'épiscopat ne tombassent dans des mains impuissantes ou indécentes, et il a ranimé la flamme dans les cœurs de jeunes prêtres trop pressés de conquérir des prébendes.*

*Dans cette galerie du XVII<sup>e</sup> siècle, que Philippe de Champaigne avait commencée et que Rigaud a peuplée des portraits des grands commis de la monarchie, de ses diplomates et de ses juristes, en même temps que de ses grands évêques, on ne voit pas le sien, sauf en fouillant les arrière-plans.*

*Et, voici que maintenant, alors que les voix sans rivales se sont éteintes, la sienne a pris de l'ampleur comme celle de ce saint Curé d'Ars que, cette année, nous avons tous écoutée avec autant de ferveur que d'admiration.*

*Vincent de Paul, l'homme d'action qui a remplacé tant de bateleurs de mots creux et inefficaces, nous apparaît à la proue du navire qui cherche sa voie comme le précurseur vrai des temps modernes.*

*Et, peut-être, parce que ces derniers mots ont infiniment de résonance, nous permettra-t-on de les commenter avant de clore ce discours.*

*Ce qui caractérise l'action et, pour mieux dire, la Charité de saint Vincent de Paul, c'est qu'elle a été d'abord réaliste.*

*Le grand saint ne s'est pas contenté de chercher les âmes comme si elles étaient au-delà des corps et que ceux-ci ne fussent articulés avec celle-là que par un lien artificiel. Il a soigné les corps et les âmes. Sans vouloir donner à son siècle pétri de cartésianisme une leçon de philosophie, il lui a tout de même enseigné cette vérité élémentaire qui fait le fond de la psychologie du christianisme, et c'est à savoir que le corps et l'âme ne font qu'un et qu'il faut aller à l'âme par le cheminement des sens.*

*Il n'a pas prêché aux infortunés, pour les consoler ou justifier leur misère, que le corps était une loque, mais qu'au contraire c'était l'instrument conjoint de l'âme et que, comme l'a dit saint Irénée, c'est l'homme tout entier « qui est la gloire de Dieu ».*

*Ce réalisme, il l'a introduit dans le monde comme une lame d'acier. Autrement dit, il n'a pas pris son parti d'une société qui rangeait délibérément les pauvres dans une classe sociale sans en proclamer pour autant, comme l'avait fait Bossuet, l'éminente dignité. Il a combattu, en évitant de monter à la tribune, cette plaie sociale en l'appelant de son vrai nom.*

Vincent : le méthodique, l'organisateur.

*Et parce qu'il savait que c'est, en général, perdre son temps que d'en appeler sur ce point aux arguments, il a agi méthodi-*

quement, ce qui est encore le propre du réaliste. Nous dirions, dans notre langue, qu'au lieu de donner de l'argent à l'aventure, il a organisé la charité.

Ses filles, qui furent et qui sont d'admirables religieuses, sont allées soigner les indigents à domicile.

Les Dames de Charité, il les a embrigadées ; il leur a mis du linge dans les mains après en avoir trouvé. Il les a placées à l'Hôpital, auprès des pauvres. Il leur a fait faire les lits de ceux-ci après avoir sorti hommes et femmes d'une promiscuité odieuse.

Et, parce que, « sans enjamber sur la Providence », mais en travaillant chaque matin avec elle dans une oraison toute tendue vers l'Amour, il était devenu l'homme indispensable, sa charité fut tout naturellement universelle. Quand la Champagne et la Picardie furent la proie des Impériaux et des Espagnols au cours de la Guerre de Trente Ans, ses Missionnaires purent aller sur le théâtre même des combats et apporter du pain à ceux qui, affamés, attendaient la mort. Il était là pendant la Fronde. Il était à Madagascar, avec ses premiers et hardis pionniers. Jamais personne n'a été plus que lui, et avant la lettre, « le Secours Catholique » vivant.

Quelle magnifique fresque on pourrait dessiner de ce tour-nant de l'Histoire ! Richelieu qui poursuit implacablement, malgré les obstacles et malgré ses ennemis et ses amis, l'unité nationale... Turenne et Condé qui se mesurent, hélas ! sous les murs de Paris, et lui, Vincent, qui, dans sa pauvre chambre de Saint-Lazare, est en train de sauver la Patrie !

Vincent : le maître de l'action.

Il termine, mes bien chers Frères.

Notre époque, qui est une magnifique époque, ne paraît pas avoir une tendresse particulière pour le passé. Cette suite épique, qui excitait jadis notre fierté d'enfant et qui nous semblait la trame même de notre histoire, la laisse indifférente, à moins qu'elle n'excite son dédain. Elle a trop souffert, d'ailleurs, des récentes guerillas, pour saluer, comme nous l'avons fait, les combats en pleine clarté et les victoires pures.

D'autre part, la génération qui nous remplace est devenue soupçonneuse à l'égard de toute vérité depuis que ses maîtres d'hier se sont acharnés à lui démontrer, hélas ! qu'il n'y en a pas de transcendante qui puisse vérifier celles qui sont à sa portée.

D'instinct et par un préjugé dont nous portons la faute, elle abhorre et elle hait tous ces doctrinaires, tous ces augures du verbe, qui, d'une manière ou d'une autre, veulent peser sur sa Liberté.

Elle ne veut plus de la parole et elle ne croit plus qu'à l'action.

Dans ce désarroi de la pensée qui est la pire calamité de notre époque, mais dans cet élan généreux aussi qui fait contre-

*poids à tant de faiblesse, un homme peut seul, dans le passé, avoir l'audience de notre jeunesse et lui permettre d'écouter cet enseignement de la vérité par la charité, et cet homme, c'est l'humble paysan des Landes, l'aumônier des galériens et le premier vrai Missionnaire de nos campagnes françaises : saint Vincent de Paul.*

Le programme de cette journée prévoyait, à 18 heures, pour les fidèles — donc en dehors de la Communauté — une troisième cérémonie. Là, dans une paraliturgie de M. Allain et dans une allocution de M. le Visiteur furent évoquées, pour une notable assistance, la figure et les leçons toujours actuelles de saint Vincent de Paul. L'année du tricentenaire était dignement ouverte... Dieu soit loué !

F. COMBALUZIER.



Sainte Louise de Marillac, décédée le 15 mars 1660



## AMÉRIQUE LATINE

★

### VOYAGE de M. N. T. H. P. SLATTERY

(30 juillet - 11 novembre 1959)

#### I. — BRÉSIL.

S'adressant, le 9 d'août 1640, à M. Lebreton, saint Vincent écrivait : « J'attends réponse touchant Pernambouc des Indes. » (Coste, t. II, p. 90). Il s'agissait, à n'en pas douter, de Pernambuco, région située au nord du Brésil, et, à ce moment-là, zone d'intense culture de la canne à sucre, dont le Portugal tirait de gros bénéfices.

On ne sait malheureusement pas de quelles affaires parlait alors saint Vincent ; peut-être d'envoyer là-bas ses missionnaires. Si telle a été la pensée de saint Vincent, ses enfants l'ont réalisée en 1820, quand arrivèrent au Brésil les deux Lazaristes portugais, Leandro Rabello et Antonio Ferreira Viçoso.

Et voilà que, trois cents ans après la lettre de saint Vincent, un de ses successeurs, le T. H. Père William Slattery arrivait à Recife, capitale de l'Etat de Pernambuco, le 31 juillet 1959 :

Le grand Etat du nord du Brésil, avec 90 079 km<sup>2</sup> et 1 700 000 habitants, avait l'honneur de recevoir, le premier de toute l'Amérique du Sud, le Supérieur général de la Congrégation de la Mission ! C'est vraiment un événement historique, cette première visite d'un successeur de saint Vincent aux pays d'Amérique latine. D'ailleurs, plusieurs lettres venues de ces pays arrivaient à Paris pour demander cette visite. Et c'est pourquoi il avait été décidé que le T. H. Père ferait une visite aux provinces sud-américaines, en compagnie de M. Francisco Godinho, Assistant général.

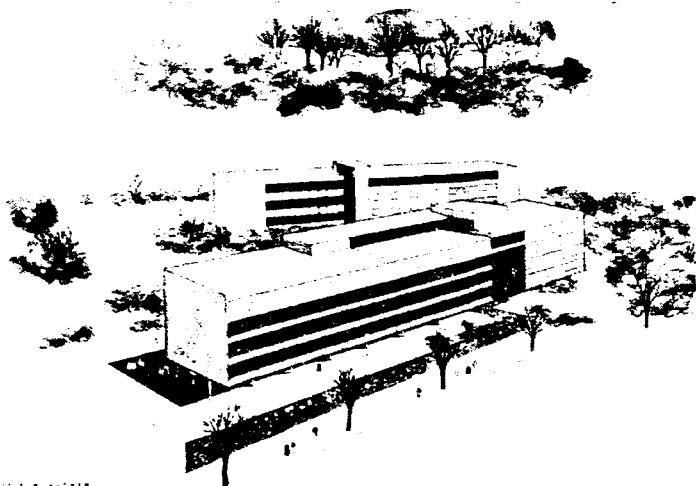
Le 30 juillet 1959, à 17 heures, le T. H. Père Slattery, accompagné de M. José Chaves, jeune confrère brésilien de retour en son pays, prenait, à Orly, un avion de la *Panair do Brasil*.

M. Godinho était parti, quelques jours auparavant, pour représenter le T. H. Père à l'inauguration du nouveau Collège « Saint-Vincent » de la province brésilienne à *Rio de Janeiro*. L'avion du T. H. Père fit une escale à Lisbonne. Pendant ce temps, à l'aérodrome, Confrères et Filles de la Charité ont pu s'entretenir dans une salle mise à leur disposition.

L'avion reprit ensuite son vol, cette fois-ci, pour la traversée nocturne de l'Atlantique. On vole à une grande hauteur ; à bord, quelques veilleuses brillent, les passagers cherchent à se reposer, on fait confiance aux pilotes et aux moteurs, et surtout on se confie à la toute-puissante Providence divine... Le réveil aura lieu dans un autre continent et sous les clartés tropicales !...



31 JUILLET. — Dès le matin, on remarque un mouvement inaccoutumé à l'aérodrome de *Guararapes*, ainsi nommé à cause de la victoire remportée par les Brésiliens sur les Hollandais, qui s'étaient emparés du pays. Des automobiles, des autocars amenaient prêtres, Filles de la Charité, élèves de collège, délégations de différentes Associations avec leurs bannières, etc. Recife, la plus grande ville du nord du Brésil, avec ses 700 000 habitants, avait l'honneur de recevoir la première visite du T. H. Père. Le temps, d'ordinaire mauvais en cette saison, se mit au beau, sous une brise fraîche et une journée claire. De l'avion, le T. H. Père pouvait voir la grande ville serrée entre les rives du



RIO DE JANEIRO. — Le « Collège Saint-Vincent », inauguré le 19 juillet 1959

*Beberibe* et du *Capiberibe*, coupée de quantité de ponts et de rivières, ce qui la fit nommer la « *Venise brésilienne* ».

A l'aérodrome, le tableau attirait les regards. Sur la terrasse de l'édifice flottaient les drapeaux du Brésil, des Etats-Unis et celui de la France. En bas, tout près de l'aérodrome, et par une faveur spéciale, il y avait d'un côté de nombreuses Filles de la Charité ayant à leur tête ma Sœur Marcillac, Visitatrice de la Province du Nord ; de l'autre côté, un grand nombre d'élèves des différents collèges de Recife, ainsi que des Enfants de Marie, des Dames de la Charité, des membres des Conférences de saint Vincent, etc. Plus près de la piste, se trouvaient les Confrères brésiliens et hollandais avec M. Godinho, Assistant général, M. Haazevoet, Vice-Visiteur des Confrères néerlandais, M. Batista,

Supérieur de la Maison brésilienne du Recife, M. le Consul de France.

A 6 heures brésiennes, quatre heures en retard sur Paris, l'avion de la *Panair do Brasil* survolait l'aérodrome et se posait adroitement sur la piste. En haut de l'échelle surgit, souriant et détendu, le T. H. Père, suivi de M. Chaves. Alors M. Godinho, les Confrères et M. le Consul s'approchent de l'avion pour saluer le T. H. Père. Dès que celui-ci se dirige vers les groupes des Sœurs et des élèves, on entend l'hymne national des Etats-Unis joué par la musique de la Force Aérienne. Tout le monde applaudit le T. H. Père, qui salue les Sœurs et les personnes présentes, en serrant, ici et là, des mains tendues vers lui. Dispensé gentiment des formalités douanières, l'auguste voyageur, avec difficulté, se fraya un chemin à travers cette foule pour gagner l'automobile mise à sa disposition. Accompagné de MM. Godinho, Haazevoot et Batista, notre T. H. Père se dirige vers le collège *da Estancia*, tenu par les Filles de la Charité. On traverse une partie de la ville, maintenant déjà illuminée par les premiers rayons d'un soleil tropical, clair et chand, tandis que les rues se remplissent des gens qui se rendent à leur travail.

A la porte du Collège se trouvaient déjà les Filles de la Charité, des élèves et autres personnes pour accueillir M. le Supérieur général. Dès l'entrée, on voit, flottants au vent, les drapeaux des Etats-Unis, du Brésil et de la France ; d'ailleurs, ces drapeaux nous les verrons tout le long de ce voyage. La chapelle est toute en fleurs et en lumières. On entre au chant du Magnificat, exécuté à plusieurs voix. Après une courte adoration au Saint-Sacrement, le T. H. Père se rend à la sacristie pour se préparer à la célébration de la messe, suivie par une nombreuse assistance fort recueillie. On devinait l'émotion qui régnait à la chapelle ; c'était la première messe d'un Supérieur général en Amérique latine !...

A 10 heures, dans la salle des Enfants de Marie, le T. H. Père a eu sa rencontre plus familiale avec les Filles de la Charité de la ville et avec celles qui sont venues des autres Maisons de l'intérieur de l'Etat de *Pernambuco* et des Etats d'*Alagous* et de *Paraíba do Norte*. Une Sœur le salue en français et lui dit notamment : *« Dans la simplicité de nos Maisons, vous ne trouverez ni pierre ni métaux précieux ; la Communauté ne s'est pas enrichie en servant les plus déshérités ; mais nous pouvons vous présenter en abondance ce qui est le trésor de l'Eglise, depuis le temps de saint Vincent. Dans nos dix Maisons de Recife, nos Sœurs ont en charge 1 000 malades, 900 orphelins, 1 500 enfants aux classes externes et le service des pauvres... Nous pouvons vous offrir, M. Notre T. H. Père, le beau diamant de l'obéissance, car le culte de l'autorité est de tradition en nos vieilles Maisons, où les murs épais, en leur austérité monastique, parlent de l'esprit de foi, colonne de la vie religieuse... »* Le T. H. Père a répondu en français, en disant sa joie de visiter le Brésil et de pouvoir connaître les œuvres des Confrères et des Sœurs. Il remercia aussi les Sœurs de la manifestation si cordiale qui lui a été faite

et dont il conservera un très agréable souvenir. Il exhorta les Sœurs à s'adonner toujours davantage à la pratique des vertus qui font les vraies Filles de la Charité, selon l'esprit de saint Vincent et de sainte Louise. Et il termina par ces mots de remerciement en portugais : « *Muito obrigado* » ; et il donna la bénédiction de saint Vincent.

En auto, nous nous rendons ensuite à la Maison de nos Confrères hollandais, à *Apipucos*, où le T. H. Père prend logement. *Apipucos*, quartier dans la banlieue de Recife, et Maison des Confrères néerlandais, se trouve dans un coin paisible, au milieu d'arbres et de silence. Dans cette Maison, se trouve une équipe de missionnaires : d'autres Confrères sont aumôniers et un d'eux a la charge de curé. Autour du T.H. Père, le repas réunit les Confrères hollandais et brésiliens, dans une sereine ambiance de famille.

A 15 heures, était fixée la visite à Mgr Antonio Morais, archevêque de Recife ; malheureusement, Son Excellence, retenu dans une paroisse, ne peut arriver à temps pour accueillir le T. H. Père, qui laisse sa carte de visite. Aussitôt rentré, Monseigneur écrivait une lettre au T. H. Père pour lui dire son regret du retard qui l'avait privé du plaisir de cette visite et rencontre.

Nous remontons en auto, pour gagner la ville voisine *Olinda*, ancienne capitale de l'Etat, placée sur une hauteur dominant la mer. Ancienne ville des Seigneurs de moulins à sucre, elle est aujourd'hui une cité silencieuse, qui garde encore ici et là des édifices témoins de son ancienne grandeur. A *Olinda* se trouve l'Orphelinat *Santa Teresa*, dirigé par les Filles de la Charité, que nous allons visiter. La Maison, ancien couvent que révèlent encore certaines caractéristiques, a été adaptée à sa nouvelle destinée. Les Sœurs et les 200 enfants accourent en hâte à l'entrée, car nous sommes arrivés un peu plus tôt que l'heure fixée. Au passage du Père se tiennent, vers la chapelle, les enfants qui saluent en agitant leurs petits drapeaux. Après la visite à Notre Seigneur, la visite aux Sœurs, qui ont pu s'entretenir avec lui pendant quelques instants. On parcourt la Maison aux longs corridors monastiques, qui semblent moins austères au contact de cette jeunesse pleine de vie.

On a trouvé trop courte la visite, mais il fallait gagner du temps ; car on nous attendait à l'autre bout de Recife, au Collège *Jaqueira*. A l'entrée de l'établissement les 300 élèves applaudissent le T. H. Père. Après une visite rapide au Collège, les sœurs conduisirent le T. H. Père à l'hôpital des Enfants qu'elles dirigent et qui est situé tout proche du Collège, dans la même propriété. Le T. H. Père, accompagné de MM. Godinho, Haazevoot, Batista et Edouard Bassil, parcourt les infirmeries dans un geste d'intérêt pour les pauvres petits malades qui, de leurs lits, l'applaudissent avec ferveur. C'est une Maison qui rend un très grand service à l'enfance pauvre de Recife, et avec d'autant plus de mérite qu'elle est fort peu aidée des pouvoirs publics.

Nous retournons au Collège, pour un salut solennel. Evidemment le T. H. Père donne la bénédiction du Saint Sacrement. Ensuite les Sœurs nous ont offert un diner en famille.

A 18 heures, le programme indiquait une manifestation des Collèges de *Recife* au T. H. Père. Nous allons donc à la grande salle des fêtes remplie de Filles de la Charité, d'élèves et de personnes amies de la Communauté. Le programme, encadré par les hymnes des Etats-Unis et du Brésil, comprenait des numéros fort intéressants ; parmi eux, des danses régionales, v. g. « *le frevo* », danse curieuse et spéciale à cette régions ; mais surtout un tableau vivant « *Prière d'une mère* » sur les vocations sacerdotales, pour rappeler à l'assistance ce grand problème du Brésil.

La journée avait été bien remplie ; il fallait retourner à la Maison des Confrères hollandais pour un repos légitime. C'était la première journée du T. H. Père au Brésil.

1<sup>er</sup> AOUT. — La journée débute par une messe solennelle chantée par le T. H. Père, dans la nouvelle chapelle de l'*Hôpital Pedro II*. Dans ce grand et ancien hôpital, nos Confrères brésiliens depuis plus de cent ans remplissent l'office d'aumôniers.

Le T. H. Père est ensuite reçu par l'administration, les médecins et le personnel ; un de ces médecins le salue en anglais et lui souhaite la bienvenue.

Après la sainte messe, les médecins ont tenu à montrer au T. H. Père les services les plus modernes de l'hôpital.

La Maison des Confrères brésiliens, située à côté de l'hôpital, servit avec joie, au T. H. Père, le petit déjeuner.

Vers 10 heures, ce fut une rapide visite de *Recife*. Nous avons parcouru la vieille ville et la moderne ; petites et antiques maisons et grands bâtiments en ciment armé ; rues étroites et places amples, car la ville offre de tels contrastes. Nous avons visité aussi quelques églises, et surtout *Capela Dourada* (la chapelle dorée), qui appartient au Tiers Ordre de saint François. Cette église, « entièrement revêtue de boiseries sculptées et dorées, est un véritable régal pour les yeux ».

A midi, ce fut un banquet à l'école d'infirmières *Nossa Senhora das Graças*, tenue par les Filles de la Charité. On y voyait le représentant de Mgr l'Archevêque, des membres des Ordres et Congrégations religieuses de la ville, des Confrères et des Laïcs, amis de la Communauté. Comme pendant tout le voyage, on a profité de belles réunions pour prendre des photographies ; cette suite d'instantanés ne traduit, à vrai dire, que le côté le moins spirituel et le moins élevé de ces journées...

Pour remplir le programme arrêté, il ne manquait que la visite à la *Villa da Medalha Milagrosa*. Le Collège tenu par les Filles de la Charité, est situé à une dizaine de kilomètres de *Recife*, sur une petite colline que domine une statue de la Vierge, et d'où l'on a une vue superbe sur les alentours.

A l'entrée de la Maison, le T. H. Père est salué par notre Confrère M. Jean Kuenen, aumônier du Collège, par les Sœurs

et les enfants, tandis qu'une fanfare militaire exécute l'hymne des Etats-Unis. Le T. H. Père remercie les musiciens, en serrant la main de leur chef ; puis se dirige vers la chapelle où le chœur entonnait le *Magnificat*.

Sœur Avelar, Supérieure du Collège, a voulu profiter de la présence du T. H. Père pour lui montrer l'édifice et le terrain que la province Nord des Filles de la Charité mettait à la disposition de M. le Visiteur de la Province brésilienne, afin d'y établir une pré-école apostolique. On parcourt la Maison, assez grande ; tandis qu'en manière de document on prend quelques photographies.



FORTALEZA. — Le Séminaire diocésain

Les Sœurs ont offert ensuite au T. H. Père une réception qu'a suivi un dîner où se trouvent MM. Godinho, Haazevoot, Batista et Edouard Bassil. Après un grand merci pour cet accueil si cordial, l'auto nous ramène à Recife. Ainsi se terminait la visite à *Pernambuco*, qui eut l'honneur de recevoir, en premier lieu, le Supérieur général de la Congrégation dans ce continent sud-américain.

2 AOUT. — Départ pour *Fortaleza*, capitale de l'Etat de Ceara. Nous avons célébré la messe de grand matin, car à 4 h. 30 le T. H. Père, en compagnie de MM. Godinho, Haazevoot et Batista,

devait rejoindre l'aérodrome de *Guararapes*. Dans la ville encore endormie, les lumières des rues se reflétaient dans les cours d'eau et produisaient de jolis reflets. L'aérodrome avait alors peu de mouvement, et ses vastes corridors violemment éclairés se trouvaient quasi déserts. Sur les murs, de grands panneaux de peinture moderne représentaient les productions du pays : canne à sucre, café, coton, élevage, etc.

A 5 h. 15, le haut-parleur invitait les passagers à prendre place à bord du *Bandeirante da Panair*. Après avoir fait ses adieux aux Confrères et Sœurs, qui malgré l'heure matinale étaient venus le saluer, le T. H. Père, accompagné de MM. Godinho, Haazevoort et Louis Bassil, montait dans l'avion. On vole à 3 000 mètres ; au-dessous de l'avion, un immense tapis de nuages ; à bord, on sert des rafraîchissements. Le T. H. Père avait fait connaissance avec la chaleur brésilienne, bien qu'à Recife la température ait été assez modérée, eu égard sans doute à la personne du visiteur ; au *Para*, la chose se passera autrement !

Après 40 minutes de vol, l'avion se pose sur l'aérodrome de *Natal*, capitale de l'Etat de *Rio Grande do Norte* ; ville de 150 000 habitants, port situé au milieu de dunes de sable. A l'aérodrome, un des plus vastes du Brésil, il y avait quelques Filles de la Charité venues saluer le T. H. Père. Elles purent satisfaire leur piété filiale pendant les quelque vingt minutes d'arrêt.

A 6 h. 30, nous repartons, cette fois-ci, pour *Fortaleza*, capitale de l'Etat de Ceara. Comme on vole près du littoral, on peut voir la plage ornée de cocotiers. A mesure qu'on approche de *Fortaleza*, on distingue sur mer les « *jangadas* », espèce de radeau fait de troncs d'arbre, surmonté d'une voile blanche. C'est avec ces fragiles embarcations que les pêcheurs de cette région affrontent la mer, pas toujours commode en ces parages.

A 8 h. 30, voici *Fortaleza* avec ses 400 000 habitants, située sur une étendue très plate et baignée de vive lumière. A l'aérodrome, le spectacle était magnifique : des grands drapeaux du Saint-Siège, des Etats-Unis, du Brésil et de la France déploient leurs couleurs sous un vent qui soufflait fort. Près de la piste, d'un côté deux cents Filles de la Charité ; de l'autre, le Grand et Petit Séminaire, les élèves de l'Ecole apostolique de *Barro Vermelho*. Tout autour, un grand nombre de bannières des Associations présentes : Dames de la Charité, Enfants de Marie, Louises, Benjamins, Infirmières, Croisade eucharistique ; sans parler des élèves des Collèges, etc. Plus près de l'endroit où devait stopper l'avion se trouvaient : Mgr Camurca, représentant l'Archevêque de Fortaleza, le colonel représentant Son Excellence le Gouverneur de l'Etat, le maire de la ville, le commandant de la Région militaire, les vice-consuls des Etats-Unis et de la France, les Confrères brésiliens et les hollandais ainsi que des membres du clergé séculier, etc. Aussitôt que le T. H. Père apparut en haut de l'échelle, on entendit les applaudissements de la foule, et la musique des deux fanfares militaires postées

non loin de la piste. Après avoir salué les autorités, les Confrères, les Sœurs, etc., le T. H. Père a eu du mal pour gagner la voiture officielle, mise à sa disposition pour se rendre au Séminaire diocésain.

A la porte de l'édifice, accueilli par des prêtres et des séminaristes qui nous avaient devancés, le T. H. Père, au milieu des applaudissements et aux accents d'une fanfare de la Marine, pénètre dans le parloir du Séminaire où l'attendaient Mgr d'Archevêque Antonio de Almeida Lustosa et son Auxiliaire Mgr Raimundo de Castro. Le parloir se remplit vite de prêtres, de séminaristes, etc. M. Arruda, notre Confrère et professeur au Séminaire, présente au T. H. Père les souhaits de bienvenue et lui dit la joie de tous devant cette visite si ardemment désirée. Le T. H. Père lui répond en français, en peu de mots, remerciant tout d'abord Mgr l'Archevêque et son Auxiliaire d'avoir eu la bonté de venir le saluer ; ensuite, il remercia l'orateur de ses paroles si cordiales et les personnes présentes. On entra alors au Séminaire où s'établit le contact entre le T. H. Père et les Confrères désireux de lui parler et de l'entendre.

A 10 heures, le T. H. Père se dirige à la Maison de nos Confrères hollandais, au *Bemfica*, dans le quartier de la ville où ils s'occupent d'une belle paroisse et de l'Œuvre des Missions. Là se réunissent les Confrères brésiliens, ceux de *Bemfica* et quelques autres des diverses Maisons de la vice-province hollandaise. Dans cette réunion de famille, les Confrères ont l'occasion de parler au Père et de l'entendre sur différents sujets. Le déjeuner qui complètera cette visite se prendra dans la Maison voisine, le *Dispensario Sagrado Coração de Jesus* (dispensaire du Sacré-Cœur). Au cours de ce véritable banquet offert au T. H. Père, M. Guillaume Vaessen, vaillant missionnaire et vétéran du Brésil, salue en français le Supérieur général au nom de la Communauté présente. Le discours très intéressant s'émaillait de pointes humoristiques, ponctuées ici et là de mots portugais, qui attestent le profond et vivace enracinement de M. Vaessen au Brésil. Le T. H. Père répond en français, pour remercier du repas si délicatement préparé, si aimablement servi et spirituellement assaisonné par les paroles de M. Vaessen. Il dit aussi sa joie de se trouver au milieu de tant de Confrères et de constater leur bon esprit et leur union.

Avant de quitter la Maison, le T. H. Père adressa quelques mots aux Postulantes pour les encourager dans leur vocation.

Vint ensuite une rapide visite à la *Villa Nazaré*, et le T. H. Père bénit les quelques Sœurs, âgées et malades, qui s'y trouvent.

A 17 heures, le T. H. Père est à nouveau à l'église paroissiale des Confrères hollandais, pour célébrer la sainte messe. A l'évangile, M. Gussenhoven, Directeur des Sœurs, présente aux paroissiens le Supérieur général de la Congrégation.

3 AOUT. — Journée consacrée à l'École apostolique des Confrères brésiliens, située à *Barro Vermelho*, à quelques kilomètres de *Fortaleza*.

A 6 h. 30, le T. H. Père, accompagné de M. Godinho, se rend à *Barro Vermelho*, dans l'auto officielle. A l'entrée de la Maison, nous attendaient les élèves de l'École, les Confrères, quelques Sœurs de la Maison voisine, un officier chargé de la circulation et le conseiller municipal de l'endroit. Le T. H. Père descendit de l'auto aux applaudissements des élèves, qui le regardaient avec beaucoup de curiosité et d'admiration : ils avaient raison d'être étonnés : un Supérieur général à *Barro Vermelho* ! c'est une chose fort rare... On va directement à la chapelle où le T. H. Père devait célébrer la messe aux intentions de l'École apostolique. Durant cette célébration, dans une ambiance très recueillie, les élèves font une démonstration de leur science musicale, en exécutant de beaux cantiques.

A 9 heures, séance en l'honneur du T. H. Père. Elle s'ouvrit par un discours du Supérieur de la Maison, M. José Tobias Zico : « L'École apostolique de Fortaleza vit en ce moment son plus beau jour... », et il ajouta : « Après-demain, le 5 août, c'est l'anniversaire de la fondation de cette École. » Déjà dix-sept ans ! Quatre de ses premiers élèves — dont deux lui sont revenus pour lui donner les prémices de leur dévouement — sont arrivés à la prêtrise, pendant que plusieurs autres s'y préparent encore à *Pétropolis*. Et la séance se poursuit avec des discours, latins et anglais, entrecoupés de chansons françaises, brésiliennes et anglaises. Mais le numéro le plus original, ce fut une espèce de classe sur les Supérieurs généraux de la Congrégation. Le T. H. Père, qui ne cachait pas sa satisfaction, a parlé en français, et M. Godinho, à sa demande, traduisit en portugais ses paroles ; le T. H. Père manifesta sa joie de visiter l'École apostolique et de voir l'attachement des élèves à la Congrégation. Il remercia aussi les professeurs du labeur si important qu'ils réalisaient ici, et complimenta les élèves sur le beau programme présenté. Il a tenu à remercier notre Confrère, M. Cabral, du travail accompli en cette École, car il a été l'âme de cette construction et aussi son architecte.

Après la séance, visite de la Maison. Ce grand édifice à un seul étage, a gagné en largeur ce qu'il a perdu en hauteur. La Maison possède de vastes salles, de bonnes classes, de grandes cours de récréation et une ample galerie qui fait le tour de toute la Maison à l'intérieur, etc.

A 15 heures, nous voici d'abord à l'Hôpital psychiatrique *Saint Vincent de Paul*, où le T. H. Père a pu vérifier le dévouement des Filles de la Charité auprès de 400 aliénés, et aussi leur apostolat en d'autres œuvres de jeunesse et de catéchisme.

Puis, c'est la visite du *Patronato da Sagrada Família*, Maison des Filles de la Charité. Il y a dans cette Maison un grand nombre d'enfants pauvres et aussi quelques Aspirantes. Tout ce monde attendait le T. H. Père à l'entrée et l'a reçu avec des



applaudissements, qui témoignaient de la température à ce moment-là. Le T. H. Père cause aux Sœurs et Ma Sœur Visitatrice lui explique la situation de l'œuvre. On nous a offert des rafraîchissements tout à fait opportuns.

A 16 heures, arrêt à l'*Asile Juvenal Carvalho*, où nos Sœurs ont le soin de tout petits orphelins, qui reçoivent le T. H. Père en chantant : « *O Marie conçue sans péché.* » Cette invocation, dans leurs petites bouches, prend une saveur spéciale.

Nous restaient à faire trois visites de courtoisie : Tout d'abord chez Mgr l'Archevêque, qui nous a reçu très cordialement, dans une salle simple de son modeste palais, et s'est entretenu avec le Père pendant quelques instants.

Une autre visite s'imposait au Gouverneur de l'Etat, Dr. Parsifal Barroso, lequel ayant eu toute sa matinée occupée à des audiences déjà arrêtées, a bien voulu faire une place parmi ces séances pour recevoir le Supérieur général. L'accueil fut très cordial et le Gouverneur a dit au T. H. Père tout l'intérêt qu'il porte aux Confrères et aux Filles de la Charité. Le T. H. Père l'a remercié d'avoir envoyé un représentant lors de son arrivée et de sa bienveillance envers la double famille de saint Vincent.

Du palais du Gouverneur, nous passons à la demeure de l'Evêque auxiliaire, Mgr Raimundo de Castro e Silva. Avec sa digne simplicité, il a accueilli le Supérieur général avec beaucoup d'intérêt et d'amabilité. Au cours de la conversation, Monseigneur affirme au T. H. Père : « Saint Vincent fait partie de l'âme du Ceara. »

Et nous rentrons au Séminaire diocésain, après cette septième entrevue : journée marquée surtout par la visite à l'Ecole apostolique, qui symbolise et réalise une des œuvres si importantes pour l'avenir de la Congrégation.

4 AOUT. — A 7 heures, le T. H. Père, accompagné de M. Godinho, se rend en auto au Collège de « *l'Imaculada Conceição* ». C'est un grand Collège dirigé par les Filles de la Charité et un des plus vastes de la ville. Il abrite 1700 élèves, et reste aussi le centre d'autres œuvres et Associations. En outre, pour le moment, cette Maison fait fonction de Maison centrale de la Province Nord des Filles de la Charité. Par là, on peut juger de l'ampleur de cet édifice, orné, d'ailleurs, d'une splendide chapelle.

Devant le Collège, se trouvait une double rangée de Sœurs et de Petites Sœurs. Le Père entre à la chapelle au chant d'un *Magnificat* exécuté avec entrain et cœur. L'intérieur était fleuri et intensément illuminé ; on y voyait des Sœurs, des élèves, des Enfants de Marie, des Louises, des membres de la Croisade eucharistique, des Dames de la Charité, des Petites Sœurs, des Aspirantes, etc. L'assistance était très recueillie et la communion fort longue, car tout ce monde a voulu communier de la main du Supérieur général.

Après la messe, on a fait scrupuleusement le tour de l'intérieur du Collège : tous les corridors et galeries étaient occupés par une double rangée d'élèves dans leur tenue de gala : ces fleurs humaines répondaient heureusement aux jolis parterres du Collège. Au passage du T. H. Père éclatent les applaudissements jusqu'à la cour centrale où il bénit une nouvelle bannière du Collège. Et nous voilà maintenant dans la salle d'honneur, pour la visite aux Sœurs. Une Sœur à habit le salue en français : « *L'ange de la Province a chuchoté à l'oreille du T. H. Père : aller au Brésil, c'est une bagatelle ; maintenant que les caravelles ont des ailes..., et vous voilà, Mon Père, auprès de vos enfants, ayant franchi sans peur cet immense océan...* » Ensuite, M. le Directeur des Sœurs les a présentées au Père, en disant qu'il était content d'elles et de leur dévouement. Il avait cependant une plainte à formuler : « *Ma Sœur Visitatrice n'a pas soin de sa santé.* »

Le T. H. Père répondit en français et remercia M. le Directeur de ses paroles et les Sœurs de leur accueil si filial ; les félicita de leur bon esprit et les assura de ses prières auprès des Reliques de saint Vincent et à la chapelle de la rue du Bac. Il bénit les Sœurs et leur donna une image avec ses paroles : « *Je vous souhaite la plénitude de votre blason.* »

De la jeunesse pleine de vie, on passe aux malades de la « *Santa Casa* », accompagné par M. le Provedor (chef d'administration). Il s'agit là d'un grand hôpital confié aux Filles de la Charité, depuis plus d'un siècle.

Après la visite à la chapelle, le T. H. Père est conduit à la salle d'honneur où le docteur Sucupira salue le Supérieur général au nom de toute l'administration ; et celui-ci répond en français, en quelques mots, disant sa satisfaction de savoir que les services des Sœurs sont si appréciés. Il remercie l'administration de l'accueil si délicat qu'on vient de lui faire. Les médecins ont voulu montrer au T. H. Père les services de l'hôpital, quelques infirmeries, salle d'opération, etc. On a eu aussi l'occasion et de faire une visite aux domaines de notre Confrère M. Guillaume Vaessen, aumônier de l'hôpital, et d'admirer la belle vue sur la mer, ces fameuses « *verdes mares* » do Ceará.

De l'hôpital, nous rendons ensuite visite au « *Patronato Nossa Senhora Auxiliadora* », Maison de nos Sœurs, où sont installées plusieurs œuvres : gymnase Maria-Goretti, école ménagère, jardin d'enfants ; œuvres qui s'occupent d'un millier d'enfants.

A 12 heures, nous voilà à nouveau au Collège da « *Imaculada Conceição* », où les Sœurs offrent au T. H. Père un succulent repas. Dans la salle, ornée de drapeaux, de fleurs et de fruits, prirent place, en plus du T. H. Père, un Jésuite, un Franciscain, un Père du Saint Sacrement, un Salésien, des prêtres du clergé séculier, des Confrères. Au dessert, notre Confrère M. Pantoja, aumônier du Collège, salua le T. H. Père au nom de la Maison. M. Gussenhoven, Directeur des Sœurs, parla au nom de la

Communauté. Le T. H. Père se leva, remercia les prêtres religieux et séculiers de leur présence et les Sœurs de ce splendide repas, manifestation de leur amour filial envers le successeur de saint Vincent.

Une autre catégorie de la Maison méritait et attendait la visite du Supérieur général : les Petites Sœurs du Séminaire. On passa donc à la salle du Séminaire, et on sentit tout de suite la différence d'ambiance. A la joie plutôt expansive du banquet succède le recueillement et le silence du Séminaire. Une des Petites Sœurs lit un compliment au T. H. Père : « *Mon Père, quelle est douce notre joie ! Saint Vincent nous parle aujourd'hui comme à ses filles d'autrefois... leur bonheur était si grand... et le nôtre qui pourra le deviner, Petites Sœurs au Séminaire, à vous entendre, à vous parler...* » Le T. H. Père, dans sa réponse, exhorte les Petites Sœurs à bien profiter du temps du Séminaire, afin d'être plus tard les Sœurs dont ont besoin la Communauté et le Brésil.

Le T. H. Père prend maintenant connaissance d'un des quartiers riches de *Fortaleza*, puisque l'auto nous fait traverser la zone de l'*Aldeiota*, avec ses maisons modernes et élégantes. Nous allons vers l'*Hôpital militaire*, assez éloigné du centre de la ville. Les Sœurs de l'*Hôpital* et d'autres Maisons, ainsi que des malades attendent le T. H. Père. A l'entrée de l'édifice, l'illustre visiteur est accueilli par le lieutenant Padilha, au nom du directeur absent. Cet officier souhaite en anglais, la bienvenue au T. H. Père et le remercie de l'honneur de sa visite. Nous allons à la petite chapelle de l'*Hôpital*, puis l'officier nous fait parcourir les infirmeries et services de la Maison.

A quelques mètres de l'*Hôpital militaire*, les Sœurs ont acheté un terrain pour y construire la future Maison centrale de la Province du Nord. C'est un terrain assez grand et plat, pour le moment éloigné de toutes constructions. A l'étage supérieur du futur édifice, les Sœurs au moment de leurs loisirs, si elles en ont, pourront contempler une belle vue sur la mer, au large de *Fortaleza*. Après avoir entendu les explications de l'architecte, le T. H. Père, entouré de Sœurs, bénit le terrain. Souhaitons que dans ce coin de *Fortaleza* puissent être formées de nombreuses saintes Filles de la Charité, pour ce vaste champ d'apostolat que représente le Nord du Brésil.

De retour au Collège de l'*Imaculada*, c'est un dîner en famille et la manifestation officielle du Collège au T. H. Père.

De fait, à 19 heures, la vaste cour de récréation du Collège était remplie de monde ; la séance est en plein air, rehaussée par un ciel bleu et une brise fraîche, détail apprécié en ces régions tropicales... On a dressé une scène encadrée de drapeaux et de fleurs. A la place d'honneur, se trouve le T. H. Père entouré par Son Excellence le Gouverneur de l'Etat et son épouse. Sont également présentes, les diverses autorités religieuses, civiles et militaires ainsi que de nombreux prêtres du clergé régulier et séculier. La séance commence par le dis-

cours du docteur Deniard Macedo, professeur du Collège, qui brosse l'histoire des travaux des deux Communautés au Ceara, avec une abondante documentation et une note de profonde reconnaissance pour le bien réalisé par les deux familles religieuses. Et se rapportant au Collège, il ajoute : « Sans vouloir blesser la modestie des Filles de la Charité, je dois rappeler qu'ici, dans ce Collège, plus d'un millier de jeunes filles perfectionnent leur formation intellectuelle, morale et chrétienne ; plus de 60 orphelines sont assistées matériellement et spirituellement ; plus de 600 élèves reçoivent l'enseignement dans les écoles gratuites « Jésus, Marie, Joseph », et école Saint Vincent ; plus de 400 vieillards sont visités à domicile par les Louises et les Anges de la Charité. Et on pourrait citer encore les nombreux centres de catéchismes dans les faubourgs, et toutes les Associations qui ont ici leur centre, v. g. Jécistes, Croisés, Benjamins, Enfants de Marie, etc. Pour tout cela, nous vous disons notre profonde reconnaissance. »

Des représentants d'autres Associations ont tenu également à saluer le Supérieur général. On a assisté ensuite à l'exécution sur la scène de magnifiques danses, v. g. les « lanceiros » et la « carnauba » ; puis fut écoutée avec un vrai plaisir la « *Protofonia do Guarani* », célèbre composition musicale d'un grand maître brésilien, jouée par la fanfare des marins. Une parole de M. le Directeur des Sœurs, au nom du T. H. Père, clôtura la séance. Il était 10 heures du soir, mais tout le monde était à la joie...

5 AOUT. — Cette journée sera plus spécialement consacrée aux deux Séminaires diocésains, grand et petit.

Et c'est justice, car il y aura bientôt, en 1964, cent ans que les Lazaristes, sans interruption, dirigent les deux Séminaires, dont le Grand Séminaire a été jusqu'ici le seul de ce genre pour tout l'Etat du Ceara, et a formé nombre de prêtres pour d'autres Etats du Brésil. Cent ans de travaux dans la direction d'un Séminaire ne sont pas chose commune au Brésil, et ils constituent une haute collaboration de la part de la Congrégation à cette œuvre si essentielle pour l'avenir chrétien du pays.

A 7 h. 30, le T. H. Père a célébré la messe pour les deux Séminaires, dont les élèves sont au nombre de trois cents ; à cette célébration assistèrent un grand nombre de Filles de la Charité.

Avant le repas officiel que le Séminaire offre au T. H. Père, celui-ci profite de quelques heures pour rendre de rapides visites.

C'est d'abord l'Ecole d'infirmières « *Saint Vincent de Paul* », dirigée par les Filles de la Charité. Le personnel de la Maison, Sœurs et élèves, attend à la porte. Une des élèves dit un petit compliment au T. H. Père et c'est, peu après, la visite de l'Ecole et de son organisation.

Vient ensuite la « *Casa de Formaço* », pour jeunes filles désirant leur admission dans la Communauté, et poursuivant des études, soit pour l'office d'infirmières, soit pour d'autres spécialités. Là aussi on entend une adresse au T. H. Père, compliment intelligemment court, vu le temps dont nous disposons.

Et nous voilà, à midi précis, au repas officiel. A table prennent place, à côté du T. H. Père : le Gouverneur de l'Etat, le représentant de l'Archevêque, le Maire de la ville, le Recteur de l'Université, des membres du clergé, réguliers et séculiers, des amis de la Communauté, des Confrères et élèves des deux Séminaires. Au dessert, prennent la parole : M. Belchior Neto, Recteur du Séminaire ; puis un Confrère hollandais M. Fernando van Dijk, et M. Gondin, ce dernier au nom des anciens élèves. Le T. H. Père remercie, en français, de l'hommage que lui rendait le Séminaire si nombreux et si plein d'espoirs pour l'avenir ; la présence si honorable pour lui du Gouverneur de l'Etat et du représentant de Mgr l'Archevêque, ainsi que de toutes les personnes présentes ; et il se réjouit aussi du travail des Confrères dans cette œuvre, qui fait honneur à la Congrégation et qui demeure si utile au pays.

Une autre œuvre qui se réclame de l'esprit de saint Vincent allait retenir la visite du Supérieur général. Le Président du Conseil supérieur des Conférences de saint Vincent avait, en effet, invité le T. H. Père à se rendre compte des réalisations des Conférences : deux groupes de Maisons pour accueillir les pauvres. Le T. H. Père entra dans une Maison de chaque groupe, à la joie de leurs pauvres occupants. Dans ces Maisons très simples, mais bien tenues, les habitants paraissaient fort contents. Ce fut ensuite la visite de la *Casa Sao Vicente*, où fonctionne la direction centrale des Conférences. Dans la salle principale, les présidents de quelques Conférences de la ville et d'autres membres de l'Association s'étaient réunis pour recevoir le T. H. Père. Tout d'abord, un conférencier trace un tableau des œuvres de la Société et salue le successeur de saint Vincent. M. Godinho répond au nom du T. H. Père et remercie la direction des Conférences de l'aimable invitation et leur dit la bonne impression du T. H. Père, frappé par le zèle et l'esprit de charité qui animait les Conférences.

Pour clôturer cette journée, à 19 heures, eut lieu la séance solennelle offerte par les deux Séminaires au T. H. Père.

La cour centrale du Séminaire, toute illuminée, était remplie de séminaristes, de Filles de la Charité, nombre d'invités, hommes et femmes ; y assistaient aussi plusieurs membres du clergé régulier et séculier. Les élèves exécutèrent un beau programme fort bien conçu. Et il semble qu'ils ont cherché à le rendre compréhensible pour le T. H. Père, puisqu'il y avait trois discours en latin, anglais et français ; cinq chansons, trois en anglais et deux en français ; cela montre que nos séminaristes n'étaient pas embarrassés, ni par les langues

ni par la musique, car tout a été bien réussi. Aussi le T. H. Père était à l'aise pour féliciter les séminaristes de cette réussite et remercier l'assistance de son aimable présence, et pour souhaiter que le Séminaire soit toujours la pépinière de nombreux et fervents prêtres pour la moisson si abondante du Brésil.

A la sortie de la séance, les séminaristes ont entouré le T. H. Père pour demander des autographes, et tout le monde en voulait ; heureusement, le T. H. Père se prêta de bonne grâce à satisfaire cette jeunesse enthousiaste et sympathique.

6 AOUT. — Départ pour *Belém*, capitale de l'Etat du *Para*. Nous célébrons la messe à 5 h. 30. A 6 h. 30, l'auto nous amène à l'aérodrome. Les deux Séminaires, les élèves de l'Ecole apostolique, des Confrères, la Sœur Marcillac avec nombre de Sœurs nous avaient précédés. En y arrivant, on apprend que l'avion est en retard. Les séminaristes, quelques retardataires sans doute, profitent de ce contretemps pour demander encore au T. H. Père des autographes ; et les Sœurs, pour bénir médailles et chapelets.

L'avion part enfin à 8 h. 45 : avec le T. H. Père se trouvent MM. Godinho, Maazevoot et Gussenhoven. L'avion survole la mer et on peut contempler les longues plages de sables désertes, et plus loin, la forêt qui commence.

Vers 11 heures, l'avion se pose sur l'aérodrome de *Tirirical*, qui sert la ville de *Sao Luis*, capitale de l'Etat de *Maranhao*. A terre, se trouvaient Mgr Fragoso, évêque auxiliaire, les Confrères et quelques Sœurs, élèves de Collège, membres du clergé séculier, etc. L'arrêt d'une demi-heure permit au T. H. Père de faire connaissance avec les Confrères brésiliens qui dirigent le Séminaire diocésain ; et aussi avec les Confrères de la vice-province hollandaise, qui avec une paroisse de la ville, ont en outre charge d'une autre paroisse à l'intérieur du pays, *Saint Joseph de Ribamar*, sanctuaire d'une des dévotions du *Maranhao*.

On repart, et maintenant directement pour *Belém*. A bord, on apporte un second café ; mais, en compensation, on ne nous offrira pas le déjeuner, bien que nous arrivions à *Belém* vers 13 h. 30 !...

Le T. H. Père va entrer en contact avec une autre région du Brésil, que l'on appelle l'*Amazonie*, dont *Belém* reste la porte d'entrée. *Belém* se trouve à 120 km de l'Atlantique et s'étale sur la rive du fleuve *Guama*. Cette ville de 300 000 habitants, toute plate avec ses rues ombragées de manguiers, garde dans ses vieux quartiers un cachet très spécial, avec des maisons revêtues encore « d'azulejos ». Il faut voir, par exemple, ce marché au bord du fleuve, le « *Ver-O-Peso* ». Là, grouille toute une fourmilière de gens de toute couleur, nègres, mulâtres, blancs et même jaunes japonais, qui cherchent à vendre leurs marchandises apportées de l'intérieur du pays par ces innombrables voiliers multicolores qui longent le quai.

A l'aérodrome, pour attendre le T. H. Père, se trouvent Mgr le Vicaire général, représentant Mgr l'Archevêque, les Confrères hollandais, deux Pères Rédemptoristes américains, de nombreuses Filles de la Charité et des élèves des Maisons de Sœurs.

Il fait assez chaud, ce qui est normal en cette région ; mais partout resplendit le vert, qui atteste l'humidité profonde de la région : le pays de fleuves nombreux et de forêts denses.

Après avoir salué les personnes présentes, le T. H. Père et ses compagnons de voyage prennent place dans une voiture des Confrères, et se rendent à la Maison des Filles de la Charité, voisine de l'aérodrome : l'*Educandario Eunice Weaver*. L'œuvre est destinée à recevoir et élever les enfants de lépreux. Ils sont là près de 400 dans ce grand édifice au milieu d'une vaste propriété remplie d'air et de soleil.

Après une visite à la chapelle, on nous conduit à la salle où le déjeuner permet à deux Pères Rédemptoristes de se retrouver avec un de leurs compatriotes.

Nous avons fait presque cinq heures d'avion, de *Fortaleza* à *Belém*. Ce sont alors quelques moments de repos dans une ambiance vraiment agréable, car, en plus d'une journée ensoleillée, nos fenêtres nous ménagent un coup d'œil sur la verdure et les fleurs... Ce cadre, gai et sympathique, contraste avec l'âme de ces enfants de lépreux qui portent toujours avec eux l'ombre triste du sort de leurs parents !...

Avant d'arriver à la ville de *Belém*, nous allons nous arrêter encore dans un quartier bien pauvre : « *Sacramenta* », nom un peu singulier qui, somme toute, ne traduit pas l'ambiance de cette ruche où quelques centaines d'enfants viennent chercher auprès des Filles de la Charité la formation intellectuelle et chrétienne. La Maison n'est pas encore terminée, ce qui ne l'empêche pas de recevoir 1170 enfants à l'école primaire. Au cours de la visite de la Maison, le T. H. Père a l'occasion de voir dans un bassin d'énormes tortues. Rien d'étonnant, d'ailleurs, dans cette région qui offre encore le « *pirarucu* », poisson géant d'environ 2 m. 50 ; le « *poraquê* », poisson-torpille avec ses trois organes électriques de voltage différent, pour mieux régler ses décharges mystérieuses ; les « *Victoria Regis* », énormes nénuphars ; la « *castanha* » (noix du Brésil), dont l'arbre atteint plus de 30 mètres de hauteur, etc.

La Sœur Servante nous offre ensuite un repas auquel prirent part deux Révérends Pères Croisiers, aumôniers de la Maison. La visite à ces deux Maisons a été une visite de famille, sans discours ni protocole.

Nous avançons davantage vers *Belém*. Dans ces faubourgs de la grande ville, les rues étroites sont remplies de gens. Là aussi, avec des cris, ce sont les ébats d'une fort grande quantité d'enfants. Comme il fait chaud, les habitants viennent s'asseoir devant les maisons où il y a un peu plus d'air que dans l'intérieur

de ces pauvres habitations. Nous nous arrêtons au « *Dispensario San Vicente* », où le T. H. Père est invité à être l'officiant d'un salut solennel du Saint-Sacrement. Après la cérémonie religieuse, on présente au T. H. Père des délégations des principales Associations : Conférences de saint Vincent, Dames de la Charité, Enfants de Marie, Louisettes, Apostolat de la prière. On offre alors au T. H. Père deux cadeaux curieux : un crocodile empaillé et une peau de jaguar. Le T. H. Père pourra ainsi, sans trop s'exposer, se faire une idée de ces fameuses bêtes de l'Amazonie !...

Et nous voilà, après ces stations, d'ailleurs agréables, arrivés à la Maison de nos Confrères hollandais. Pendant quelques instants, dans une salle, c'est un premier contact du T. H. Père avec les Confrères, agrémenté par des rafraîchissants (nous sommes au *Pará*, il ne faut pas l'oublier), et relevé, chose naturelle en ce milieu hollandais, par quelques cigares. La maison, à deux étages, est agréable, et on nous a logé au second, où l'on a un peu plus d'air et de fraîcheur. Malheureusement, dans le voisinage, il y avait une radio, qui se faisait entendre non seulement des propriétaires, mais aussi des voisins... et dans la nuit du samedi au dimanche, elle hurla sans arrêt jusqu'à 3 h. 30 du matin... ; trop de gentillesse de nos voisins de nous faire participer à la musique de jazz qui battait son plein !...

A côté de la Maison se trouve l'église de la paroisse confiée à nos Confrères. L'église est grande, très claire et bien aérée. Le dimanche, on a pu remarquer le grand nombre de fidèles présents aux diverses messes.

7 Aout. — Cette journée est consacrée à visiter la ville de *Cametá*, ancienne ville sur la rive du Tocantins, peuplée de 8 000 habitants. *Cametá* est le siège d'une « *Prélature Nullius* » confiée à nos Confrères hollandais et dont l'Administrateur apostolique est Mgr Cornelio Veerman. Dans cette prélature travaillent quatorze Confrères et dix-huit Filles de la Charité ; et les Confrères comme les Filles de la Charité ont un vaste champ d'apostolat, car la prélature s'étend sur une surface de 150 000 km<sup>2</sup>, avec une population de 120 000 habitants. La ville est petite et pauvre, les maisons très simples et basses, pas de gratte-ciel, pas d'embouteillage dans les rues, car les autos, ici, sont des barques avec ou sans moteur ; aussi, *Cametá*, c'est encore une ville où l'on peut se promener sans trop craindre les accidents de la route.

Après la messe dite à 6 h. 15, le T. H. Père, accompagné de MM. Godinho, Haazevoort et Gussenhoven, se dirige vers l'aérodrome. A notre arrivée, deux officiers de la Force aérienne du Brésil se sont présentés au T. H. Père et se sont gentiment mis à sa disposition pour le voyage. Le commandant de la Région avait, en effet, mis à la disposition du T. H. Père un avion militaire pour cette visite des environs de *Cametá*.

Nous partons à 8 h. 20. Journée claire, ensoleillée et chaude. Nous laissons à côté l'île de *Marajó*, plus étendue que la Suisse,



et qui sépare l'embouchure du Tocantins de celle de l'Amazone. De l'avion, on voit un spectacle vraiment grandiose : l'immensité des eaux, car c'est la région des fleuves, des rivières, des marécages..., et à côté la forêt immense avec toutes les tonalités du vert ; on dirait un monde en formation qui sort de l'eau... On aperçoit, ici et là, une maison cachée sous les arbres, une petite barque perdue sur l'étendue des eaux. Le Tocantins est un fleuve coupé par des îles, qui en font autant d'autres fleuves...

Au bout d'une heure de voyage, nous distinguons *Cametá*, petit point sur la rive du Tocantins. L'avion se pose doucement sur le petit aérodrome tapissé de verdure. Nous sommes reçus par Mgr Cornelio Veerman, qu'entourent Confrères, Filles de la Charité et autorités locales : le Maire de la ville et quelques Conseillers municipaux. Tout fut d'une simplicité admirable. Comme il n'y a pas de transport, on se dirige à pied et presque en procession, à l'église paroissiale. Une église simple et assez ancienne, bien située au bord du fleuve, pour être plus près de cette population de pêcheurs. A l'entrée du T. H. Père, on chante le *Magnificat*, qui a ici dans cette petite chapelle et dans un cadre de si grande simplicité, une expression spéciale. Après une courte visite au Saint-Sacrement, nous allons nous reposer un instant dans la Maison des Confrères, placée à côté de l'église. C'est une maison modeste en harmonie avec le reste de la ville, et qui, pour le moment, est la résidence de Mgr l'Administrateur apostolique.

C'est le tour de visiter nos Sœurs, qui nous attendent à leur gymnase « *Dom Romualdo* », situé dans l'autre côté de la ville. Pour y aller, nous passons par la rue qui longe le fleuve et qui semble être une des rues commerçantes ; pas de grands magasins, mais des boutiques modestes, si peu en proportion de la majesté du grand fleuve qui coule tout près.

Les Sœurs nous conduisent à la salle des fêtes, où l'on avait préparé une séance au T. H. Père. Elle commence par un discours en anglais, de notre confrère M. Jean Bonkamp. Ensuite, on a entendu de jolies chansons françaises très bien exécutées par les élèves, avec une aisance que l'on n'aurait pas soupçonnée chez elles ; spécialement, dans l'exécution d'une espèce de prière pour le Brésil. Finalement, M. Gussenhoven a pris la parole pour exposer au T. H. Père les travaux des Confrères et des Sœurs en cette immense région de 400 km de longueur.

On était en visite à la Maison, quand arriva une délégation de la paroisse de *Mocajuba*, située sur l'autre rive du Tocantins et qui venait saluer le T. H. Père. La délégation était composée de deux Confrères, deux Sœurs et un groupe d'enfants, transportés dans une barque que M. le Maire de cette ville avait mise à la disposition des Confrères et Sœurs. Par ce geste, on voit que, dans ces régions, on n'est pas encore aux grandes susceptibilités laïques des grands centres civilisés.

Un déjeuner en famille réunit autour du T. H. Père, Mgr Cornelio et les quelques Confrères présents. Avant de quitter *Cametá*, le T. H. Père a tenu à adresser aux Sœurs réunies dans la chambre de Communauté quelques paroles de remerciement de leur accueil si filial et d'encouragement pour leur apostolat si riche d'avenir, au milieu de ce peuple si réceptif à la foi chrétienne.

A 16 heures, accompagnés des Confrères, des Sœurs, des élèves et d'autres personnes de la ville, nous nous dirigeons vers l'aérodrome, où vient de se poser l'avion militaire ; et, à 16 h. 40, l'avion court sur la piste, gagne la hauteur ; un dernier regard sur *Cametá*, où nos Confrères et nos Sœurs réalisent un apostolat vraiment vincentien. A 17 h. 30, nous étions à nouveau à *Belèm*, après une journée riche pour les yeux et pour le cœur. Le T. H. Père a tenu à remercier les deux pilotes, qui ont été si gentils et si ponctuels.

8 AOUT. — Le T. H. Père célèbre la sainte messe à 7 heures, au « *Dispensario San Vicente* » ; messe à laquelle assistent et communient les Sœurs. Après la messe, réunion des Sœurs à la Chambre de Communauté. Une Sœur salue le T. H. Père, en français, et le Père Gussenhoven ajoute quelques paroles. Le T. H. Père remercia les Sœurs de tout le bien qu'elles font aux pauvres et les exhorta à la fidélité à l'esprit de saint Vincent. Enfin, à la grande joie des Sœurs, le T. H. Père distribua des images, signées de sa main.

En l'absence de Mgr l'Archevêque, le T. H. Père a voulu remercier le Vicaire général de la gentillesse de son accueil à l'aérodrome. Le Vicaire général nous a conduit dans la visite du Palais, où se trouvent statues et tableaux de valeur.

La Cathédrale se trouvant à proximité de l'Archevêché, nous rendons visite à cet édifice vaste, majestueux et artistique.

Après la Cathédrale, nous visitons une autre église célèbre à *Belèm* et dans tout le Brésil, car c'est une des plus belles et plus riches du pays : la *Basilique de Notre-Dame de Nazareth*. C'est une reproduction réduite de *Saint-Paul-hors-les-murs*, à Rome. En marbre le pavé de l'église. Et les colonnes et les murs sont également revêtus de marbre ; partout, de riches mosaïques, sans parler des peintures. A regarder la seule porte d'entrée, on se fait une idée de la majesté du temple ; les deux vantaux sont en bronze, hauts de cinq mètres, larges de 2 m. 50 et d'un poids de 5 600 kilos. Sur le fronton grandiose, représentant le triomphe de la Sainte Vierge, on peut lire la dédicace : *Deiparae Virgini a Nazareth*.

L'après-midi est consacrée aux dernières visites à *Belèm*. D'abord l'*Hôpital militaire*. Sœurs, Vice-Directeur et deux officiers médecins attendent le T. H. Père. Chemin faisant vers la chapelle, un petit groupe de malades chante : « *O Marie conçue sans péché* », et on sentait l'effort que faisaient ces pauvres malades pour chanter dans une langue tout à fait inconnue d'eux : mais le plaisir de faire plaisir soutient les bonnes volon-

tés. Dans une petite salle, M. le Vice-Directeur adresse quelques souhaits de bienvenue au T. H. Père, puis on sert quelques rafraîchissements, car la température est 31°, à l'ombre évidemment !

La ville de *Belém* présente à ses visiteurs l'intéressant *Musée Goeldi*, fondé, il y a longtemps, par un Suisse. Ce musée s'est enrichi de plusieurs remarquables collections. Il s'est doublé d'un parc zoologique si naturel que l'on se croit dans une petite forêt peuplée de « tortues, caïmans, lamantins, tapirs, loutres, cabiais, tamanoirs, jaguars, singes, serpents, oiseaux et poissons de toutes sortes » ; c'est un résumé succinct de la forêt de l'Amazonie.

Il fallut enfin répondre à l'aimable invitation de notre Confrère Tiago Waij et visiter le siège central des « *Cercles Ouvriers* », dont il est l'assistant ecclésiastique pour tout l'Etat du *Para*.

Le Président, un laïc, adresse un discours en portugais et exposa les activités des Cercles et souligne le dévouement du Père Waij. Au fur et à mesure, M. Godinho traduisait pour le T. H. Père le sens des phrases. Comme souvenir de la visite du T. H. Père, M. Waij lui offrit un album en cuir de crocodile fort bien travaillé. Nous avons visité les différentes pièces de la Maison : la chapelle actuelle et la future en construction, le cabinet dentaire, le secrétariat, etc. Le T. H. Père a été heureusement impressionné de la bonne organisation, et surtout du travail que l'on y fait pour les ouvriers, la plupart gens pauvres. Cela reste bien dans la ligne de saint Vincent.

9 AOUT. — Dimanche, donc jour de repos, notre journée sera, de fait, un peu plus tranquille que d'ordinaire. Il est vrai que ce repos ne faisait pas partie du programme, car on comptait partir pour *Rio de Janeiro* le 8 de ce mois ; mais à cause de la réception officielle du T. H. Père par le Président de la République, on a dû renvoyer le départ au 10.

Dans la matinée, nous sommes retournés à l'« *Educandario Alice Veaver* », dans la banlieue de Belém, la première Maison qui nous a reçu lors de notre arrivée ; cela prouve que l'on en avait gardé bonne impression. Après le déjeuner, le T. H. Père a l'occasion de s'entretenir avec les Sœurs réunies à la Chambre de Communauté. De retour à la Maison de nos Confrères hollandais, l'après-midi fut consacré à préparer le voyage pour Rio de Janeiro, le lendemain.

Finie la visite au nord du Brésil, où se trouvent une partie de la Province brésilienne, la Vice-Province hollandaise et la Province du Nord des Filles de la Charité. Le seul regret que l'on sent, après cette randonnée, c'est que dans cette vaste région de l'Amazonie, avec ses 3 579 991 km<sup>2</sup>, soient si peu nombreux les ouvriers apostoliques. Vraiment « *messis quidem multa, operarii autem pauci* ».

(A suivre.)

Francesco GODINHO.

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE GIMMA (Ethiopie)  
ET SON NOUVEL EVEQUE : Mgr FRANS JANSSEN

---

« Une mission au pays des Gallas, mon cher confrère, c'est le *nec plus ultra* des succès que nous pouvons espérer. » C'est ce que, le 5 octobre 1846, Monsieur Justin de Jacobis, écrivait à Monsieur Sturchi, assistant à Paris (cf. *Annales de la Mission* 1847, p. 484). Mais ni au futur Bienheureux ni aux Vicaires apostoliques Lazaristes, ses successeurs, ce *nec plus ultra* n'échut en partage. Dès 1846, arriva Mgr Massaia, avec ses confrères capucins, et le pays des *Gallas* leur fut assigné comme champ d'apostolat. Depuis, plus de cent ans se sont écoulés et les vicissitudes politiques ont balloté missionnaires et divisions ecclésiastiques. En 1913, par Décrets des 28 janvier et 8 septembre, le pays des *Gallas* fut démembré à son tour : la partie ouest en fut séparée sous le nom de « préfecture apostolique de Kaffa », et confiée aux Missionnaires italiens *Della Consolata* (Milan). Le 25 mars 1937, elle fut élevée à la dignité de « Vicariat », désormais appelée *Vicariat apostolique de Gimma*. Quand l'Ethiopie, après la dernière guerre, recouvra son indépendance, la plupart des missionnaires italiens furent priés de se retirer et ceux du Vicariat apostolique de Gimma eurent le même sort. Demeuraient seulement quelques prêtres éthiopiens qui, hélas ! ne pouvaient suffire aux assez nombreux chrétiens, établis ici et là sur l'immense étendue de cette région (243 000 km<sup>2</sup>). Rome, en 1956, leur trouva de nouveaux Missionnaires Lazaristes, fournis par la province de Hollande.

Le 20 juin 1959, une télégramme de M. Bisoglio, procureur près le Saint-Siège, annonçait que Mgr Frans Janssen, déjà Administrateur de Gimma (depuis le 10 janvier 1958), venait d'en être nommé *Vicaire apostolique*. La nomination officielle est datée du 21 mai 1959 (cf. A.A.S. 1959, p. 653). Peu après, Monseigneur exprimait le désir d'être sacré en Hollande, à *Panningen*, où vingt ans auparavant il avait reçu l'ordination sacerdotale. Il fixait même son sacre au 31 juillet, fête du Bienheureux Justin de Jacobis, apôtre de l'Ethiopie. Quelques semaines seulement nous séparaient de cet événement sans précédent pour la maison de *Panningen*. Ce fut dès lors une préparation intense que couronna une belle réussite. La fonction de consécrateur fut offerte au nouvel évêque de Ruremonde, Mgr P. Moors, qui, de très bon cœur, voulut la faire dans l'église paroissiale, vis-à-vis du séminaire, plus spacieuse que notre chapelle et heureusement adaptée à une semblable solennité. Les co-consécrateurs du nouvel évêque furent : Mgr Jozef Baeten, évêque de *Bréda*, et Mgr Willem Bekkers, coadjuteur de *Bois-le-Duc*.

Les cérémonies d'un sacre ont été déjà plus d'une fois relatées dans les *Annales*. Nous préférons consigner ici quelques

détails spéciaux quant à la personne de l'élu, de son Vicariat et de ses prédécesseurs Lazaristes.

Mgr Joannes Franciscus Janssen naquit le 20 septembre 1912, à *Boschkapelle*, province de Zélande, aux Pays-Bas, d'une famille



Mgr J.-F. JANSSEN, Vicaire apostolique de Gimma (31 juillet 1959)

de vanniers qui comptait huit enfants. Il fit ses études secondaires à l'école apostolique de Wernhoutsburg et les couronna par le baccalauréat (examen final devant une Commission de l'Etat).

Admis au séminaire interne de Panningen, le 16 septembre 1932, il y fut ordonné prêtre le 23 juillet 1939. (Signalons ici que trois de ses sœurs portent la cornette des Filles de la Charité.) Un mois plus tard, Monsieur Janssen partait pour le Brésil, où pendant quinze ans il se dévouait, soit aux missions populaires, soit à l'éducation du clergé dans les petits séminaires. De 1947 à 1954, il fut supérieur de Mossoro (Rio Grande do Norte). A la mort prématurée de Monsieur Jean Rijntjes, il lui succéda comme vice-visiteur, le 16 novembre 1954.

Nouvellement accepté, le Vicariat de Gimma ouvrait à Monsieur Janssen de nouveaux horizons. Vers le mois d'août 1956, on fit appel à son expérience pour organiser les débuts lazaristes en ce nouveau champ. Le 10 janvier 1958, un Décret de la Propagande le nommait administrateur, titre et charge intérimaire qui prirent fin le 21 mai 1959, par sa nomination de Vicaire apostolique.

Le Vicariat de Gimma s'étend sur une superficie de 243 000 km<sup>2</sup>. Sa population compte environ 1 000 000 de chrétiens coptes, 500 000 musulmans, 500 000 païens, et 9 000 catholiques. Dans la mission, l'on trouve trois prêtres indigènes de rite éthiopien, deux prêtres indigènes du rite latin, et quinze lazaristes, à savoir Mgr Janssen, deux éthiopiens, un français et onze hollandais. Comme religieuses, il y a neuf Sœurs indigènes et quelques Filles de la Charité de diverses nationalités.

Mgr Janssen est le septième Vicaire apostolique Lazariste en Ethiopie, et la liste mémorable de ses prédécesseurs trouve ici sa place :

1° Mgr Justin de Jacobis, né à *San Fele*, diocèse de Muro, le 9 octobre 1800 ; en mai 1839, nommé Préfet apostolique d'*Abyssinie, Haute-Ethiopie et régions limitrophes* ; arrive à *Adoua* le 29 octobre 1839 ; nommé le 6 juillet 1847, Vicaire apostolique d'*Abyssinie* et évêque titulaire de *Nilopolis* ; il fut sacré nuitamment le 7 janvier 1849, à *Massaouah*, par Mgr Guillaume *Massaia*, capucin, assisté de *Abba Emanot* et de *Abba Gebra*, prêtres de rite éthiopien. Il décède le 31 juillet 1860, dans la vallée d'*Aligadé*. Enterré à *Hébo*, il a été béatifié le 25 juin 1939 (cf. *Annales* 1912, p. 326) ;

2° Mgr Laurent Biancheri, né le 31 décembre 1804, à *Borghetto*, diocèse de *Vintimille*. Arrivé en *Abyssinie* le 13 mai 1842 ; nommé le 28 janvier 1853 évêque titulaire de *Linga* et coadjuteur de Mgr de Jacobis ; fut sacré par ce dernier, à *Halai*, le 2 octobre 1853 ; devenu Vicaire apostolique d'*Abyssinie*, le 31 juillet 1860. Il décéda subitement à *Massaouah*, le 11 septembre 1864 ;

3° Mgr Louis Bel, né à *Castelfranc*, diocèse de *Cahors*, le 27 septembre 1823. Nommé évêque titulaire d'*Agathopolis* et Vicaire apostolique d'*Abyssinie* ; fut sacré à *Paris* (*Maison mère*), le 22 octobre 1865, par Mgr *Alexandre Franchi*, archevêque titulaire de *Thessalonique*, nonce à *Florence*, assisté de Mgr *Guillaume Massaia* et de Mgr *Boutonnet*, évêque de *Basse-Terre* ; il débar-

que à Massaouah le 23 mars 1866, et décède le 1<sup>er</sup> mars 1868, à *Alexandrie d'Égypte* ;

4° Mgr Marcel Touvier, né à *Desnes*, diocèse de Saint-Claude, le 14 octobre 1825. Arrive en Abyssinie le 24 février 1869 ; élu le 29 novembre 1869 évêque titulaire d'*Olène* et Vicaire apostolique d'Abyssinie ; il est sacré à Rome, le 30 avril 1870, par Mgr Alexandre Franchi, et décède à Hourmob, route d'Akrouf, le 4 août 1888 ;

5° Jacques Crouzet, né le 1<sup>er</sup> avril 1849, à *Lansargues*, diocèse de Montpellier. Nommé évêque titulaire de *Zéphire* et Vicaire apostolique d'*Abyssinie*, le 1<sup>er</sup> octobre 1888 ; fut sacré le 28 octobre 1888, par Mgr Jacques-Hector Thomas, assisté de Mgr Géraud Bray et de Mgr de Ponti, auxiliaire d'Ajaccio ; il dut quitter l'Éthiopie, par suite des événements politiques, le 28 octobre 1894 ; nommé, le 16 janvier 1896, Vicaire apostolique de Madagascar-Sud, il rejoint Fort-Dauphin, où il décéda le 8 janvier 1933 ;

6° Mgr Etienne-Sylvain Jouglà, né à *Tourouzelles*, diocèse de Carcassonne, le 10 février 1854. Arrive en Abyssinie le 3 septembre 1879 ; quitte l'Abyssinie en octobre 1894 ; nommé, le 9 février 1895, évêque titulaire d'*Amata* et Vicaire apostolique d'Abyssinie, il refuse charge et dignité ; sa démission est enfin acceptée le 20 mars 1897. Il décède à Salonique, le 4 janvier 1929.

A partir de 1897 et précisément à cause des difficultés particulières de cette mission, la Congrégation de la Propagande, de concert avec Monsieur Fiat, Supérieur général, préféra adopter une forme de gouvernement intérimaire, en attendant que la situation devienne plus nette. Par décret du 28 avril 1897, elle nomme Monsieur Jean-Baptiste Coulbeaux « *Supérieur de la Mission d'Abyssinie* avec des pouvoirs bien déterminés pour son régime ». Le 31 janvier 1902, Monsieur Edouard Gruson lui succéda en cette charge qu'il remplit jusqu'à sa mort, le 21 novembre 1934. Le dernier Supérieur fut Monsieur Paul Gimalac, du 28 novembre 1934 jusqu'à la réorganisation ecclésiastique du 25 mars 1937.

Pendant l'occupation italienne, fut confiée aux Lazaristes italiens la Préfecture apostolique du Tigré, qui compta deux titulaires :

Monsieur Barthélemy Bechis (21 septembre 1937-juin 1959) ;  
Monsieur Salvatore Pane (10 juin 1939-1951).

Depuis, l'Éthiopie a repris son indépendance. Les confrères italiens ont pu rester à *Hébo*, près du tombeau du Bienheureux Justin de Jacobis, leur saint compatriote et le fondateur de la Mission lazarisite. Les confrères français, à partir de 1942, avaient repris la direction d'une école à *Addis-Abeba*, un séminaire et une paroisse à partir de 1948. De 1951 à 1957, il y eut le petit et grand séminaire. En 1957, l'équipe française fut relevée par les confrères de Hollande, qui prennent en charge le Vicariat de Gimma, au pays de Kaffa, c'est-à-dire des Gallas..., le *nec plus ultra* tant rêvé par Mgr de Jacobis.

Restée pour les confrères français et italiens (1938, *Annales* 105, pp. 624-632), une œuvre de rudes consolations, car pleine de croix, puisse cette Mission devenir et rester pour nos confrères de Hollande un terrain de fécond apostolat, pour le nouveau Vicaire apostolique de Gimma et pour ses généreux collaborateurs.

Corneille VERWOERD.

---

## JAPON

---

### LES FILLES DE LA CHARITE ET LEURS ŒUVRES JAPONAISES LEUR CADRE DE VIE

★

Venus au Japon en touristes, certains Occidentaux, de retour dans leur pays, écrivent copieusement sur ce qu'ils ont vu et qui les a impressionnés. Hélas ! ils se trompent bien souvent quand ils interprètent observations et constatations. Pour y réussir honnêtement, là comme ailleurs, cela demande au moins un séjour prolongé et intelligent. Il faut comprendre et pénétrer les apparences. Ainsi l'on rencontre des étrangers qui vivent des dizaines d'années au Japon pour leurs affaires et malgré cela ne connaissent presque rien de la vie japonaise. Ils vivent à côté d'elle... alors qu'il faudrait en vivre !

#### CONTACTS ET INTERPRÉTATION.

Pour le bien et dûment saisir, il est nécessaire d'avoir l'occasion de voir et observer le Japonais chez lui, dans l'intimité : pour cela, il ne suffit pas de participer ici ou là à un repas. Le Japonais ne se montre pas tout entier à l'étranger et surtout ne livre pas facilement à n'importe qui les secrets de sa race et ses coutumes. Sachant voir, le missionnaire qui a gagné sa confiance et qui par sa position même est souvent le conseiller intime de la famille, s'avère pour cela meilleur juge s'il reste un pertinent observateur.

#### MODIFICATIONS ET UNIFORMISATION.

La vie japonaise, dans l'ensemble, a pas mal changé depuis la dernière guerre mondiale. On imite beaucoup les Européens, et partout la vie s'uniformise. Les grands immeubles à 8 ou 10 étages qu'on peut voir actuellement dans nombre de villes, produisent de suite cette première impression. Dans les hôtels, vous pouvez vous faire servir à l'européenne, et l'on vous traite comme chez vous. Dans les rues, hommes et femmes, en été principalement, portent des habits comme chez



rous, souvent à la dernière mode. Pour sa part, le *kimono* devient de plus en plus rare, en public tout au moins. Certes tout cela demeure exact. Mais il faut savoir que rentré chez lui, au moins dans quantité de cas, le Japonais quitte les souliers de cuir et endosse ses habits japonais, s'y trouvant plus à l'aise. Tout cela et mille autres observations prouve que la vie japonaise familiale n'a encore pas autant changé qu'il peut paraître. Cela s'avère encore plus vrai pour les gens



JAPON. — Un geste d'universelle charité

de la campagne où les anciennes coutumes se maintiennent encore presque intactes.

#### LA FEMME JAPONAISE DANS LA SOCIÉTÉ D'AUTREFOIS.

Au Japon, comme quasi dans le monde entier, dans toute famille, la femme joue un rôle prépondérant. Lafcadio Hearn, marié à une Japonaise, qui vécut de longues années au Japon et en parlait la langue à la perfection, a laissé plusieurs livres sur les Nippons dont il connaissait les mœurs comme pas un, et à fond. Il y a cinquante ans, il formulait déjà cette observation : « Les plus extraordinaires produits de l'esthétique japonaise ne sont ni ses ivoires, ni ses sabres, ni ses laques merveilleuses, mais bien ses mères de famille ». Il se trouvait dans le vrai. Que penser de la femme japonaise ? Il faut d'abord savoir que sa position dans la société japonaise n'était pas toujours la même. Il faut pour cela distinguer plusieurs périodes.

#### LA CONCEPTION PAÏENNE DE LA FEMME.

Confucius, le Sage chinois, toujours en grande vénération au Japon, écrivait, 500 ans avant le Christ : « *Hommes et femmes ne devraient jamais s'asseoir dans la même chambre, après l'âge de sept ans* ». Les maîtres bouddhistes japonais ajoutaient : « *La femme est une créature avec l'apparence d'un ange, mais au fond de son être c'est un esprit diabolique* ». Il ne faudrait pas estimer ce jugement par trop exagéré, si l'on se souvient que, en Occident et a peu près à la même époque, Socrate écrivait : « *La femme est la source de tout mal ; son amour est plus à craindre que la haine de l'homme* ».

Que dans cette conception païenne, la femme japonaise fut reléguée à un rang bien inférieur à l'homme, c'est facile à comprendre. Cette situation, on la constate encore aujourd'hui, bien que liberté et égalité de la femme aient été proclamées après guerre. Des coutumes sociales datant de plusieurs siècles ne se déracinent pas par un simple décret et en quelques mois. La mentalité change lentement et bien peu. Si certaines jeunes filles, surtout les étudiantes, osent davantage agir selon leurs droits, cela demeure une exception.

La situation actuelle de la femme au Japon remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, temps de luttes intestines et sans fin. On s'en fait une idée, quand on lit par exemple, les écrits de *Kaibara Ekken*, confucianiste, qui dans son livre *Omna Daïgaku (Le grand savoir des femmes)* a ainsi codifié la place et les devoirs de la femme.

« Elles doivent d'abord suivre les *trois grands préceptes d'obéissance* :

- « 1<sup>o</sup> Obéir à leurs parents, dans leur jeunesse ;
- « 2<sup>o</sup> Obéir à leur mari, dans le mariage ;
- « 3<sup>o</sup> Obéir à leurs enfants, dans la vieillesse. »

Et notons qu'aujourd'hui encore si, dans une famille où se trouvent garçons et filles, le père vient à mourir, ce n'est pas la mère qui devient la première autorité, mais le fils aîné.

Le même écrivain énumère les cinq maladies morales chez la femme : désobéissance, colère et haine, médisance, envie, enfin la stupidité. Il donne également les sept raisons de divorce : désobéissance aux beaux-parents, stérilité, lascivité, jalousie, maladie répugnante, bavardages intempestifs et accusation de vol. Et il insiste encore une fois sur la soumission de la femme envers ses beaux-parents, même si ces derniers éprouvent le besoin de la détester et de la mépriser.

Avec de tels préceptes, le sort de la femme n'était guère enviable et le mari voulant se débarrasser de son épouse et en prendre une autre, pouvait facilement faire valoir un de ces motifs contre lesquels il n'y avait aucune défense possible.

#### LES DEVOIRS DE L'ÉPOUSE JAPONAISE.

Le chapitre sur les femmes mariées demeure intéressant. Elle doit considérer son mari comme son seul seigneur et le

servir en toute vénération. Le grand devoir de la femme jusqu'à sa mort reste l'obéissance... Elle doit considérer son mari comme le Paradis même, et elle ne doit cesser de songer aux moyens de lui obéir, évitant ainsi le châtement du Ciel. Elle ne doit pas céder aux sentiments de jalousie. Elle sera la première debout et la dernière couchée ; elle occupera sa journée à filer, à tisser et à coudre. Elle ne boira thé et saké (vin de riz) qu'avec grande circonspection. Elle évitera les lieux publics et même de visiter les temples jusqu'à l'âge de quarante ans... Au nouvel an et lors des cinq fêtes, elle devra visiter les parents de son époux avant les siens, et elle n'ira nulle part sans la permission de son mari.

#### JUGEMENT SUR CETTE MORALE PAIENNE.

Quelques-uns de ces préceptes semblent raisonnables, mais il faut savoir lire entre les lignes et voir le comportement astucieux de ces épouses. Le mari était donc roi absolu, et la femme sa servante ; lui jouissait de toute sa liberté, et elle n'avait qu'à céder à ses volontés ; elle devait suivre une morale très stricte, et lui ne s'y liait guère. Ekken nous fait sourire quand il termine ainsi son livre : « *Si la femme agit selon les préceptes que nous avons exposés, la vie familiale ne pourra être qu'harmonieuse et la maison offrira un spectacle de paix et de concorde* ». Il oubliait seulement qu'il met tout sur les épaules de la femme, sans faire prendre au mari la moitié de la charge.

#### LES EXIGENCES POUR LE MARI JAPONAIS.

Pour être juste, remarquons cependant que *l'homme japonais*, du XIV<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, devait lui aussi suivre un code rigide, celui de la vie du *guerrier* (Bushidô) qui réglait le comportement des hommes jusqu'en leur moindre détail. Il était, lui aussi, serf d'un Gouverneur, d'un Général ou d'un Daimyo. Ces Grands se faisaient continuellement la guerre, et tout homme valide dans le fief du Grand devait participer à la lutte et se battre pour son seigneur. Aussi l'homme ne sortait jamais sans armes, et le matin, quittant sa maison, il pouvait légitimement se demander si, le soir, il allait revenir chez les siens. Le cas n'était pas rare que, sortant de chez lui pour négoce ou visite chez un ami, il fût massacré en cours de route par des gens du parti rival.

#### L'ESPRIT GUERRIER AU JAPON.

Cet esprit de *Bushidô* fut ainsi imposé et inculqué comme vertu première envers l'Empereur et pour défendre la patrie. Les soldats de la dernière guerre mondiale ont bien montré cet héroïsme sur tous les fronts, mourant bravement et héroïquement selon le pur esprit du *Bushidô*. A présent, on le voit moins, et l'on souhaiterait même un peu plus de virilité aux hommes de notre temps.

#### VILLES ET CADRES DE VIE JAPONAISE.

Comme le pays est ouvert désormais aux gens des autres nations, les Japonais connaissent de plus en plus notre manière de vivre. Dans les grands magasins, on trouve absolument de tout. J'en ai fait l'expérience. Ayant dû quitter la Chine communiste en 1952, mes supérieurs m'ont alors envoyé au Japon. Avant mon départ d'Europe pour Tokyo, j'ai cru prudent de me munir de quelques articles nécessaires ou utiles : un solide parapluie, du linge pour l'hiver, un imperméable, etc. Arrivé à destination, j'ai vite constaté que j'aurais pu me passer de ces divers achats : car au Japon on trouve tout le nécessaire et souvent à meilleur marché. L'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, la France, la Suisse, etc., exportent ici la dernière mode et les plus récentes inventions. De par ailleurs, comme le Japon fait naturellement beaucoup de commerce avec les pays d'Asie, on trouve sur ses étalages les meilleurs produits des Philippines, de l'Inde, de Formose et d'ailleurs.

#### L'INDUSTRIALISATION DU JAPON.

Pour sa part le Japon, fortement industrialisé lui aussi, fabrique d'excellents produits. Il en résulte que tout cela contribue à moderniser la famille japonaise et son cadre de vie. Dans les grands magasins, à sept étages et davantage, l'on rencontre des milliers de femmes circuler, admirer et acheter selon la somme qu'elles peuvent *dépenser*. Dans les sous-sols, on rencontre toute l'alimentation : viande et gibier de multiples sortes, jambon fumé, saucisses, plus de cent variétés de poissons, fruits succulents du pays et de l'étranger. Ainsi en plein hiver on peut acheter de magnifiques raisins de Californie ou d'Australie, sans oublier fruits en conserves, condiments pour tous les goûts, vins et liqueurs, chocolats, bonbons et autres douceurs, en nombre de variétés. Au premier étage l'on trouve articles pour hommes ; au second, vêtements et lingerie pour dames ; au troisième, trousseaux pour enfants, etc. Les étages s'entassent, offrant et prodiguant matériel de cuisine, fourniture de tout genre pour sports, horlogerie, appareils de photo, etc.

Au dernier étage s'étalent les soldes de tout genre : articles à bon marché car passés de mode ou fin de séries. Vous pouvez y consacrer des heures et y retourner sans cesse, on n'a jamais fait le tour de telles occasions qui se renouvellent sans fin. Il en résulte que la famille japonaise de notre temps peut se permettre un confort, totalement inconnu avant la dernière guerre. Seule la question du prix met un frein à cette naturelle fringale. Le salaire du mari est modeste ; plus encore le manque de place au foyer domestique. La famille japonaise doit se contenter généralement de deux ou trois pièces : chambres petites qui seraient vite encombrées si l'on achetait les articles qui se présentent aux acquéreurs éventuels.

La femme japonaise (comme celle de toutes les régions du globe) est surtout impressionnée et attirée par l'arsenal des

arts ménagers modernes : réfrigérateur de tout calibre et de tout modèle, l'appareillage électrique, machine à laver, ventilateur, etc. Les cuisines sont généralement assez primitives même si l'on a installé ici ou là un réchaud ou poêle à gaz.

#### LA CUISINE AU JAPON.

Malgré la supériorité matérielle de l'appareillage moderne, c'est la cuisine chinoise qui reste la plus appréciée avec ses mets variés et délicieux. Mais un bon repas chinois, on ne peut se le permettre qu'aux grandes fêtes de l'année. Pour les jours ordinaires, la cuisine japonaise doit suffire. Elle reste beaucoup plus simple et fait attention surtout aux couleurs et à la variété des condiments.

#### TRAVAUX DOMESTIQUES DE LA FEMME.

Généralement la femme japonaise est très fidèle et très dévouée à son mari, à sa maison, elle l'est jusqu'à la servitude. Elle sait que sa mission est d'engendrer et d'éduquer ses enfants et perpétuer ainsi la famille à laquelle elle est liée par son mariage.

Vivant dans une petite et vieille maison, sans les facilités modernes, la femme japonaise y passe tout son temps. Il est assez rare que son mari sorte avec elle pour un repas ou pour tout autre divertissement. Dans la maison il y a rarement invitation car la place fait défaut. Si le mari doit entretenir ses patrons ou ses amis, il le fait à l'hôtel ou au restaurant de thé sans y mener sa femme.

#### UNION ET MARIAGE.

Le concubinage a toujours existé au Japon, mais n'y a jamais été pratiqué sur une échelle aussi large qu'en vieille Chine. En Orient, le système d'avoir une deuxième femme vient de l'absolue nécessité de continuer la famille dans la ligne mâle. Si l'épouse légitime ne donne pas de garçon, le mari, dans ce but surtout, prend une seconde femme. Mais aujourd'hui cette pratique disparaît de plus en plus, faute de ressources. Le mari en effet a déjà ample difficulté de nourrir sa femme et ses enfants. D'autre part, avoir deux femmes, dans un ménage, ouvre la porte aux jalousies et aux disputes.

#### PATIENCE ET OBÉISSANCE DE L'ÉPOUSE.

La femme japonaise est extrêmement patiente. Elle supporte toute sorte de peine et contrariétés, même les manières dures et arrogantes de son mari. Selon la coutume japonaise, par son mariage, la femme est liée à la famille de son mari et pas seulement à son époux. Une fois entrée dans cette parenté, c'est son devoir et sa mission de continuer et d'épouser aussi la tradition de la famille. A cause de cela, il n'est guère possible qu'une femme divorce car elle se déshonorerait par cet acte, même si tous les torts se trouvaient du côté de son mari. En outre elle aime énormément ses enfants et ne veut

jamais les quitter. Dès lors, elle reste totalement soumise à son mari, même s'il la traite trop souvent en servante et même la tyrannise.

#### LE POUVOIR DU MARI.

Dans la famille le mari est tout puissant. Pour le comprendre il suffit de constater certains usages. Ainsi dans presque toutes les maisons, même assez pauvres, il y a une baignoire dont on se sert quasi tous les jours. Elle est bien deux fois plus grande que celles d'Europe. Pour prendre son bain, le Japonais se lave d'abord à l'eau chaude, mais hors de la baignoire. Après s'être vraiment nettoyé et tout propre, il entre dans le bain. Au fond, c'est pour se rincer et jouir de la chaleur de l'eau ! Cela permet de comprendre que la même eau serve pour toute la famille. Le privilège d'en user le premier revient toujours au père, après lui viennent les enfants, ensuite la femme et enfin les servantes, s'il s'en trouve.

#### LABEUR DOMESTIQUE DE LA FEMME.

Pour diverses raisons, le travail domestique reste onéreux et fatigant pour la femme. Comme sa cuisine est minuscule, elle doit employer des heures pour préparer les repas. Elle se lève tôt le matin pour allumer le feu. Pour chaque repas, elle doit nettoyer et laver le riz et le cuire, car le Japonais aime manger le riz tout chaud, même si les autres plats peuvent être servis froids ou tièdes. Après le repas, la femme doit laver assiettes, bols et coupes qui sont bien plus nombreux que dans la cuisine européenne. Chaque espèce de viande ou légumes, les condiments eux-mêmes doivent être servis dans des bols différents. Pour les nettoyer, elle ne peut compter sur l'aide de son mari, comme cela se présente ailleurs. Le Japonais estime cette besogne comme incompatible avec sa dignité. Dès lors tout retombe sur les bras de la femme. Pour la cuisinière, le seul déjeuner représente, à peu près, deux heures de préparation.

#### LITS ET COUCHETTES.

La manière de dresser les lits exige aussi nettement plus de travail qu'ailleurs. En effet, les lits dressés n'existent pas, puisqu'on dort sur des *tatamis*. Le soir, on apporte matelats, couvertures et l'on prépare à même le sol la couche de chaque membre de la famille. Le matin, il faut tout enlever, tout plier et tout ranger dans un coin, caché par une porte ou derrière une penderie.

#### PROPRETÉ ET ENTRETIEN.

La maison japonaise doit être souvent balayée et époussetée, car, dans les villes surtout, il y a surabondance de poussière. Les rues et ruelles ne sont, en effet, que rarement pavées ou macadamisées. Et sous le trafic intense, la poussière abonde, alors que les fenêtres restent ouvertes. La femme doit prodiguer

vigilance et dévouement pour garder la maison nette car le Japonais aime et chérit la propreté.

Dans la maison, hommes et femmes sont ordinairement habillés à la japonaise, même si, pendant le reste de la journée, on revêt le costume européen. Cette double façon de se vêtir augmente et complique encore le travail de la maîtresse de maison car c'est elle qui doit préparer les kimonos pour le mari, pour ses enfants et pour son propre usage. Et tout ensemble elle doit tenir en bon état et propre ce double vestiaire. Aussi l'entretien de la maison et des enfants prend jour pour jour tout son temps et ne lui laisse jamais quelques journées libres.

#### QUALITÉS DE L'ÉPOUSE JAPONAISE.

La fidélité de la femme japonaise à son mari reste à bon droit proverbiale. Elle ne se rencontre guère ailleurs à un tel point. Aussi que d'histoires touchantes on peut lire dans les livres et il en reste encore de même, aujourd'hui. On cite maints exemples. En 1936, quelques officiers et leurs soldats se mirent en révolte contre le Gouvernement de Tokyo. Quelques-uns, armés de revolvers, fusils et mitrailleuses envahirent alors la maison du vicomte Saito, ancien Premier ministre, pour l'assassiner. Immédiatement la vicomtesse Saito se place devant son mari criant aux envahisseurs : « Tuez-moi, mais épargnez mon mari ! » Et, comme ceux-ci faisaient feu, l'héroïque épouse met la main devant la mitrailleuse jusqu'à ce que, percée de balles, elle s'effondre dans cette héroïque défense. D'autres jeunes révoltés se rendirent également chez le général Watanabe. Le général était déjà étendu à terre quand sa femme arrive et tout aussitôt se précipite sur le corps de son mari pour le protéger. Les assassins alors braquèrent leurs armes sous le corps de l'héroïque femme et achevèrent ainsi leur horrible besogne.

L'histoire japonaise est pleine de tels exemples d'un si noble héroïsme, attestant la fidélité des femmes à l'endroit de leur époux.

#### ESTIME ET QUALITÉS DE LA JAPONAISE.

C'est un fait que nombre d'étrangers, soit diplomates ou autres, vivant au Japon, se marient avec des Japonaises et avouent qu'ils ont trouvé là leur vrai bonheur. La Japonaise, dans la quasi-totalité des cas, aime son mari, lui est dévouée et n'a pas d'autre intérêt que le bonheur de la famille. Et comme elle est toujours souriante, calme et patiente, la politesse même, il est facile et agréable de vivre avec un être pareil. De plus, toute à son travail de maison, elle la tient propre et attrayante. Le mari, après son labeur de la journée, aime alors revenir chez lui et se reposer auprès des siens. En contrepartie, l'inverse est souvent constaté, peu de mariages entre japonais et européenne sont vraiment heureux. Cette étrangère, habituée à une vie plus libre et indépendante,

montre assez vite les dents pour défendre ses droits. Mais l'homme japonais, par habitude et de par la coutume, est porté à exercer l'autorité et voit dans la femme plutôt un être inférieur, ce qui fait surgir conflits et mésintelligences entre les deux époux.

#### LE BONHEUR DES JAPONAISES.

Si, après tout ce que nous avons observé et rapporté, le sort de la femme japonaise semble peu enviable, il n'est cependant pas intolérable. La plupart des femmes mariées semblent vraiment contentes et heureuses. Des coutumes séculaires ont moulé l'épouse de telle façon qu'aujourd'hui encore elle trouve cela très naturel. Si les jeunes filles commencent à réagir contre ces coutumes, leurs mères, élevées selon les anciennes traditions, voient cela avec étonnement et peu de sympathie.

#### L'ESPOIR DONNE DU COURAGE.

Cette vie de dévouement familial aura pourtant sa récompense ; aussi au temps pénible, l'épouse y pense pour se consoler. Quand elle sera vieille et veuve, ses enfants déjà grands et mariés, feront leur possible pour rendre les dernières années de sa vie agréables et confortables. Les veuves sont particulièrement nombreuses au Japon. D'abord c'est un fait que la femme vie relativement plus longtemps que l'homme, mais surtout la dernière guerre a multiplié les veuvages prématurés. La vieille grand-mère reste dans la famille de ses enfants mariés. C'est toujours un devoir sacré pour les enfants de s'occuper et de bien traiter leurs parents lors de leur vieillesse. C'est à ces heures surtout que la maman peut penser, devant ses peines et fatigues ; elle voit alors que son incessant dévouement ne sera pas vain, en ces lointaines années.

#### L'ÉDUCATION DES FILLES.

La jeune fille doit, dès la plus tendre enfance, observer la ligne de démarcation et distinction entre les sexes : elle doit dès lors conserver une certaine retenue, même dans ses rapports avec ses petits frères. Son éducation tend surtout à la préparer à un assouplissement, à une discipline qui servira à développer plus tard une certaine résignation dans l'attitude vis-à-vis de son mari et de sa nouvelle famille.

#### INSTRUCTION DES JEUNES FILLES.

Les jeunes filles d'aujourd'hui fréquentent, presque autant que les garçons, les différentes écoles, et beaucoup poursuivent jusqu'aux études supérieures. Il n'est pas rare de voir des demoiselles munies d'un doctorat ou d'un diplôme supérieur et maniant outre la langue maternelle divers parlars étrangers.

#### LA POLITESSE JAPONAISE ET SES RAFFINEMENTS.

En dehors du programme scolaire, la jeune fille suit ordinairement les cours d'enseignement ménager moderne, et doit



se rendre familières d'innombrables variétés de leçons d'étiquette. La politesse européenne paraît aux Japonais assez rustique. Et celle qu'on inculque à la femme nipponne est poussée au plus haut degré. J'ai sous les yeux la dernière édition d'un livre sur l'étiquette japonaise. C'est un volume de 222 pages. Pour ne donner qu'une faible idée des principaux chapitre on y trouve : Comment se saluer étant debout ou assis sur ses talons ? Comment entrer dans une chambre, dans une maison, comment ouvrir et fermer les portes ? Comment marcher, se tourner, s'asseoir, se lever ? Comment tenir une tasse, boire du thé et manger les petits gâteaux qui l'accompagnent ? Comment se servir de l'éventail ? On y trouve des pages et des pages sur la façon de manger les différents mets japonais. Trente pages pour vous dire comment envelopper un présent, comment l'offrir, le recevoir ? Quinze pages sur la coiffure, comment endosser ses habits et comment les plier ? Onze pages sur la visite d'un temple et la participation aux cérémonies. Quatorze pages sur les rites et coutumes du mariage. Dix pages sur les funérailles ; des précisions sur les fêtes japonaises, le bain, les cérémonies à l'heure du thé, les lettres et comment compter avec ses doigts...

Toute cette étiquette se compose d'innombrables détails qu'il faut savoir et pratiquer pour être un Japonais qui sait vivre. A la manière de saluer, on juge, dès le prime abord, le degré de raffinement de la personne à qui l'on a à faire. L'usage de la poignée de mains est peu répandu au Japon. Les Japonais s'y soumettent, mais assez gauchement, si, le premier, on leur présente la main.

#### LA SALUTATION JAPONAISE.

Le salut japonais correct se présente de la sorte : les pieds sont joints, le haut du corps incliné à 45 degrés, et les mains à plat le long des jambes, tandis que les coudes sont rapprochés du corps. Les femmes font de même mais posent les mains sur leurs genoux. Comme dans les maisons il n'y a pas de chaises, on s'assied par terre, appuyé sur les talons. Dans les familles plus aisées on s'assoit de même, mais sur des coussins. Alors pour se saluer, les mains sont posées à plat sur les nattes devant les genoux, le buste s'incline lentement jusqu'à ce que le front touche le revers de la main. C'est ainsi également que la maîtresse de maison et les servantes saluent leur hôte, avant et après sa visite.

#### RÉGLEMENTATIONS DU SAVOIR VIVRE.

Il y a encore diverses façons de marcher sur les nattes, d'ouvrir et de fermer les portes à glissières, de transporter et de placer, devant son hôte, objet ou plateau, de tenir et manœuvrer l'éventail, de faire des nœuds, d'emballer des cadeaux, de porter un *furoshiki*, ce carré de soie ou de coton destiné à prendre et manier divers objets. Pour chaque chose,

pour chaque mouvement, il faut l'accompagner de paroles et de formules soigneusement réglées par l'usage.

#### LES FLEURS ET LE THÉ.

L'art des arts pour toute jeune japonaise bien éduquée, c'est de savoir l'arrangement des fleurs et les rites de la cérémonie du thé. Tout cela doit s'accomplir suivant les règles les plus strictes qui attestent le raffinement de ce peuple. Dans toutes les écoles et universités féminines, il y a des leçons spéciales et des examens sur de telles matières. A Tokyo seulement, on compte actuellement jusqu'à 20.000 professeurs dans la façon de dresser des bouquets. Cet art, *l'Ikebana*, s'enseigne même aux simples ouvrières d'usine, et cela dans les moments et heures de loisir.

#### L'ART DE FAIRE UN BOUQUET.

Quand les Japonais regardent un bouquet, assez souvent, malgré leur politesse raffinée, ils ne peuvent retenir un léger sourire qui veut dire : « Vous avez de bien belles fleurs, mais vous ignorez leur âme ! » Les Japonais sont peintres de talent, ils savent employer et marier les couleurs de leur palette. Cet art se voit également dans l'arrangement d'un simple bouquet de fleurs qui doit obéir à tout un cérémonial bien réglé. Les styles d'arrangement des fleurs se divisent en plusieurs écoles. La plus célèbre est celle de *Kyoto*, qui a le droit de décerner certificats et diplômes nécessaires aux professionnels. Le comment de ces bouquets me paraît impossible à décrire pour un Européen qui n'a pas suivi les cours de l'école fleuriste. Bien des européennes ont pris goût à cet art raffiné. Il faut notamment que toutes les tiges soient réunies en un seul point de départ, et aucun croisement de branches n'est toléré. Le bouquet se présente à peu près en triangle, en trois gerbes élancées de longueur inégale. La plus haute symbolise *le Ciel*, la médiane *l'Homme*, et la plus basse *la Terre*. Tiges et branches sont toujours impaires, le plus souvent trois ou cinq. Il faut à tout prix éviter la symétrie. On préfère les fleurs en bouton et toujours avec leur feuillage naturel. Et ce bouquet ne se met pas dans n'importe quel vase. Les récipients doivent être adaptés au caractère des plantes : ce seront des bronzes ou des porcelaines, paniers, vases suspendus, d'après tout un code déterminé. De plus, ces bouquets doivent varier suivant la saison et s'adapter à ce qu'ils doivent orner. Si, par exemple, le fond est une scène de montagne, n'y mettez pas des fleurs qui poussent le long de la mer. Si le cadre présente le portrait d'un héros, vous devez y mettre et agencer les fleurs qu'il a préférées.

#### LE COIN, L'AUTEL DES FLEURS.

Dans la maison japonaise se trouve toujours, dans la demeure principale, une alcôve savamment ornée, le *tokonoma*. C'est là qu'on pose sur un socle, un bouquet de toute beauté.

Dès que vous entrez dans cette pièce, saluez tout d'abord ce bouquet puis ce sera le tour du maître de la maison qui sera flatté de votre pertinente attention et de votre bon goût.

#### L'IMPORTANCE DU THÉ.

Le Japonais (c'est bien connu) raffole du thé vert. Le pays est partout renommé par les variétés fines et délicates de diverses sortes de thé. Comme un chacun le sait, le thé, originaire de Chine, est un arbuste peu élevé, à feuilles alternées. Il exige pour sa culture un climat tempéré et régulièrement humide. Pour avoir ce qu'on nomme le thé vert, il faut faire sécher les feuilles immédiatement après leur cueillette. Cet arbuste peut parfois être assez grand. A titre de curiosité, on note que l'arbre de thé le plus gros du Japon se trouve au village d'*Ureshino*. A la base, son tronc mesure huit pieds et demi (près de 2 mètres 50), ce qui est bien considérable pour un arbre à thé.

#### LA CONSOMMATION DU THÉ.

En famille, on boit du thé, vers les dix heures du matin et à trois heures de l'après-midi, et parfois sur les huit heures du soir. On en prend naturellement après chaque repas. Le thé est également servi à tout visiteur, à n'importe quelle heure. Pour accompagner le thé, on offre généralement quelques petits gâteaux, qui diffèrent selon la saison.

#### LA PRÉPARATION DU THÉ.

Comment préparer le thé ? Tout d'abord on verse de l'eau chaude dans la théière et dans les tasses pour les réchauffer, puis l'on jette cette eau. Dans la théière, pour chaque convive, on met à peu près une petite cuillerée de feuilles de thé. Et suivant le nombre des tasses, on verse de l'eau bouillante dans la théière, on couvre et on laisse infuser, pendant une ou deux minutes. La théière, les tasses et les gâteaux sont placés sur un plateau et gracieusement posés devant l'invité du moment qui est assis par terre sur les *tatamis*. L'hôte s'incline légèrement pour remercier et rendre la politesse. Il doit savoir comment prendre la tasse avec ses deux mains, lever avec la droite le petit couvercle de la tasse, le mettre par terre, tenir la tasse de la main droite, mettre la gauche comme soutien au-dessous et déguster lentement l'infusion. Cela fait, il pose la tasse vide sur le plateau et la couvre à nouveau de son couvercle. Si l'on prend un gâteau, il faut le manger tout d'abord et boire le thé ensuite. Les gâteaux secs se prennent avec les doigts, les autres avec des bâtonnets spéciaux.

Selon le dire général, la meilleure eau pour préparer le bon thé serait l'eau vive des montagnes. La meilleure du Japon se puise à la cascade de Yaro. Celle de la montagne de Rokko et celle de Nada sont également fort réputées. Comme aujourd'hui dans les villes, on se sert tout simplement de l'eau

courante, les vieilles japonaises redisent : « Il n'y a plus du bon thé dans les grandes villes ! »

#### LA CÉRÉMONIE DU THÉ.

Si toute jeune fille apprend à faire du bon thé près de sa mère, il y a encore la vraie cérémonie du thé, appelée *Cha-no-yu* que la demoiselle de bonne famille apprend dans les collèges, où il y a toujours une chambre, en style japonais, réservée dans ce but. Les rites sont relativement simples, mais y mettre toute la distinction féminine japonaise est nettement plus difficile. Il y a dans ce but des écoles différentes, mais dans l'ensemble le cérémonial se ressemble fort.

Dans la société distinguée, pour le thé, on réserve ordinairement une petite pièce de quatre nattes et demie, afin de lui conserver la note d'intimité. L'endroit idéal est un pavillon construit tout exprès, dans le jardin de la maison, généralement composé de deux pièces, une salle d'attente et la salle de thé proprement dite. Une petite allée y conduit, artistiquement décorée de rochers, arbres, ruisseaux, lanternes, etc.

Les invités, quatre ou cinq au plus, attendent dans le jardin. Quand le gong retentit, l'hôtesse est prête à les accueillir. On se lave d'abord les mains, on se rince la bouche et l'on pénètre ensuite dans le pavillon par une étroite ouverture qu'on ne peut franchir qu'en se courbant. La chambre est nue, à l'exception d'un *kakemono*, peinture accrochée à la paroi. Sur le parquet, la maîtresse a posé le brasero. Elle apporte une petite jarre d'eau fraîche, la meilleure qu'elle ait pu se procurer, puis une louche de bambou, le rince-bol, enfin le bol muni d'un fouet de bambou et la précieuse boîte à thé.

La maîtresse de maison, tout d'abord avec une spatule, met la poudre de thé vert au fond du bol, verse par-dessus l'eau bouillante, la bat avec une vergette de bambou. Quand le mélange est entièrement recouvert d'une écume verte, le premier bol est offert à l'invité d'honneur qui, après en avoir goûté une gorgée, passe le bol à son voisin, ainsi de suite. Le dernier doit complètement finir la bolée.

La maîtresse laisse ensuite à ses invités le temps d'admirer les ustensiles : le bol à thé, la cuillère de bambou et toute la vaisselle, car souvent ce sont là des antiquités de prix, conservées dans la famille depuis maintes générations.

Souvent la cérémonie suit un banquet où la maîtresse de maison a déjà eu l'occasion de laisser transparaître tout son art culinaire. Cependant cette cérémonie du thé peut avoir lieu à toute heure du jour et de la nuit. Tout en fournit l'occasion ou le prétexte : une nuit de pleine lune, l'arrivée d'un ami, un anniversaire de famille, la première chute de neige, etc.

Dans cette cérémonie, le Japonais trouve un charme particulier : il y montre sa noblesse dans la manière de parler, d'écouter, d'esquisser des gestes très étudiés. Tout cela s'avère le fruit d'une culture de longue date, puisque déjà au xv<sup>e</sup> siè-

cle, on la trouve pratiquée à la cour du shogun Yoshimara, à Kyoto.

#### LE MARIAGE.

Le mariage a naturellement une grande importance dans la vie de la femme japonais. Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, où l'égalité des sexes fut proclamée, les mariages d'amour librement conclus entre garçons et filles deviennent plus fréquents, mais ils restent encore l'exception. La structure familiale a été si fortement moulée au cours des siècles qu'elle ne peut se modifier de si tôt.

Du côté du jeune homme, la famille ne peut s'entourer de trop de précautions avant d'introduire dans la maison, non seulement la femme du fils, mais plus encore celle qui donnera naissance aux enfants, mainteneurs du nom, et celle qui entretiendra le culte des dieux du foyer et le souvenir des morts. Hors de ces fonctions primordiales, la femme devra aussi se montrer en tout temps prête à servir, à aider ou à soigner n'importe quel membre de la famille de son mari. La séparation de sa propre famille est telle, que dans certains endroits on conserve encore la coutume de célébrer, dans la maison qu'elle va quitter, une cérémonie funéraire pour la jeune mariée.

#### LA RECHERCHE D'UN PARTI : LE NAKODO.

Pour ne point se tromper sur le choix à faire et aussi afin de permettre aux deux familles de ne pas s'engager à fond dès le premier abord, pour trouver conjointe ou conjoint qui convienne, on confie les négociations préliminaires à un intermédiaire, homme âgé et expérimenté appelé *nakodo*.

Celui-ci s'informe sur la situation sociale, l'éducation, les goûts et la santé de la personne en question. Sa place dans la famille reste également importante : fils aîné ou cadet, aînée ou cadette, père encore vivant ou décédé, car dans ce dernier cas les responsabilités seront plus lourdes. Le *nakodo* devra de plus se renseigner sur le nom, le prénom et la date de sa naissance. Même le nombre des traits ou caractères avec lesquels s'écrivent les noms sont importants ; car il peut être plus ou moins heureux. Il serait, par exemple, tout à fait regrettable si la fille était née dans le *Hinoe-uma* (cheval de feu), car cette fille brûlerait son mari, en provoquant ou la mort de l'époux ou la ruine de toute la famille. Heureusement, ce drôle de temps n'arrive que tous les soixante ans. Dès lors, malheureuses les filles qui naîtront en 1965, qui sera l'année du *Hinoe-uma* (cheval de feu). Très souvent pour examiner ces divers points, on consultera un devin qui, d'après les astres et les directions cardinales du Zodiaque, pourra indiquer avec précision si le mariage projeté sera heureux ou non.

Une fois que le *nakodo* a conclu que le mariage sera vraiment favorable à la famille et que les deux familles se sont mises d'accord, il organisera l'occasion d'une rencontre

entre les deux jeunes. Ils sont évidemment surveillés des deux côtés. C'est le *mi-ai*, l'entrevue où les futurs époux pourront se voir une première fois et échanger quelques mots.

Si l'entrevue satisfait les deux familles, on procède à un échange de cadeaux, *yuino*, qui correspond à de vraies fiançailles. Cela fait, le mariage sera conclu et aucun des partis ne peut se dérober à une telle conséquence. Assez souvent la famille de la jeune fille envoie à la famille du jeune homme la moitié seulement de ceux qu'elle a reçus : vêtements, saké, seiche, tissu de lin, etc., et sûrement des menus objets qui symbolisent bonheur et longévité. Aujourd'hui, pour simplifier, on transmet une somme d'argent représentant la valeur des cadeaux ; ces pièces de monnaie doivent être enveloppées dans un papier rituel.

#### LES PRÉPARATIFS DU MARIAGE.

Enfin on choisit un jour faste pour la cérémonie du mariage. Trois jours auparavant, les objets de la mariée ont été transportés, en grande pompe ordinairement, dans la maison où désormais elle devra vivre. Elle doit y arriver amplement équipée et pourvue de ce dont elle aura besoin pour toute sa vie. Ce seront donc des séries d'armoires et commodes, des kimonos et autres vêtements, des objets de toilette, toute une literie, tables, batterie de cuisine et mille autres objets qui lui seront nécessaires. Même, on se gardera bien d'oublier le *shamisen*, sorte de guitare à trois cordes, ou tout autre instrument de musique. Des années durant, les parents de la jeune fille ont économisé pour assurer à la future épouse un trousseau digne d'elle et capable de la munir au jour du mariage. Pour cela ils dépensent souvent de fortes sommes. Si dans le vieux temps la fille d'une famille noble emportait quelque cent kimonos de toute beauté, même aujourd'hui, dans les familles de la classe moyenne, la mariée a encore ses deux douzaines de kimonos, sans oublier le coffre à vêtements, souvent vrai bijou de bois rare, magnifiquement sculpté et orné de bronze et d'argent.

#### LE JOUR DU MARIAGE.

Autrefois, la cérémonie *yomi-imi* avait lieu le soir, aujourd'hui elle se fait souvent dans la matinée. C'est toujours un spectacle pittoresque, ce long cortège précédé de lanternes qui précède la mariée dans son plus beau. Ordinairement, mais pas toujours, la cérémonie se déroule dans un temple shintoïste. Les deux familles sont alignées dans une pièce, au fond de laquelle se dresse un autel. Les époux prennent place, face à ce dernier. Derrière eux se tiennent l'entremetteur et sa femme. Le bonzé, revêtu de vêtements blancs, coiffé d'un bonnet pointu, lit d'une voix saccadée une longue litanie et exhorte le couple à regretter fautes et péchés ; il leur demande de rester fidèles à la doctrine des dieux et d'accomplir de bonnes œuvres « avec leurs mains, leur bouche et tout leur

corps ». Puis, se tournant vers l'assistance, il l'exorcise et la purifie et agitant par trois fois un bâton sacré, garni de papiers minutieusement découpés.

Cela fait, l'estremetteur s'avance vers l'autel et vient lire une sorte de serment de fidélité au nom des conjoints. C'est après cela qu'a lieu la véritable cérémonie. Deux jeunes filles, attachées au service du temple, s'avancent vêtues d'un kimono de lin blanc et d'une longue jupe rouge. L'une porte trois coupes blanches en terre cuite, l'autre tient en main un petit pot doré et décoré de papillons qui renferme du saké (vin de riz). Elle présente la première coupe à l'époux et la remplit de trois petites rasades. L'époux boit aussi, à trois reprises également. La même coupe est également présentée à l'épouse et les mêmes gestes sont alors répétés. La seconde coupe, un peu plus grande, est tendue tout d'abord à l'épouse, puis à l'époux. La troisième et la plus grande coupe est enfin présentée d'abord à l'époux, puis à sa femme. C'est à partir de ce moment que les deux prétendants sont vraiment mariés. Cet échange de coupes de vin de riz (saké), par trois fois répété, est appelé le *san-san ku-do* (trois fois trois font neuf). Il constitue l'essentiel de la cérémonie. Il doit s'accomplir même si le couple ne se rend pas au temple et célèbre la cérémonie du mariage dans la maison même de l'époux. Tout le monde japonais comprend l'expression *san-san ku-do*. Elle signifie : ils se sont mariés, car ils ont bu les neuf coupes de vin. Par après, on présente également du saké aux parents et à tous les invités, pour les faire ainsi participer à la joie commune.

#### LE COSTUME DE LA MARIÉE.

Rien de plus beau que la nouvelle épousee dans son costume de mariage. La fille est presque méconnaissable avec son visage peint en blanc et rose. Trois kimonos l'enveloppent. Le premier écarlate, le deuxième blanc, le troisième noir. Tous les trois sont agencés de telle façon qu'on aperçoit les différentes couleurs. Le plus beau est le noir. Il est de soie, richement décoré dans le dos, sur les manches et la poitrine. D'autre part, les manches sont très amples : leurs pans descendent jusqu'aux chevilles. Le kimono traîne à terre sur une trentaine de centimètres, de telle façon que, pour marcher, la fille a besoin de l'aide de sa mère, toujours attentive à soulever constamment le bas du kimono. Ses ornements en fils d'or et d'argent et autres couleurs évoquent les symboles du bonheur et de la longévité, tels le pin, le bambou, la cigogne, etc. La large ceinture, l'*obi*, est particulièrement riche ; elle est nouée dans le dos, de façon à simuler deux ailes de papillons, gages de bonheur. Les cheveux sont artistiquement tressés et disposés selon les règles du vieux temps. Sur la tête, la mariée porte une haute perruque, c'est une véritable architecture de rubans colorés et d'épingles très longues, dorées et de formes bizarres. Autour de cette coiffure est toujours fixée une bande de soie blanche ou rouge, le *tsuno-kakushi* (cache cornes), pour rappeler à la

jeune mariée qu'elle doit éviter la jalousie, figurée par des cornes, suivant la tradition japonaise.

#### LE DINER ET SUITE DE NOCES.

La cérémonie du mariage est suivie de l'inévitable banquet où les familles ont l'occasion de faire plus ample connaissance. La mariée change alors son kimono et son *obi* de cérémonie pour d'autres plus simples qui lui ont été donnés par son mari.

Trois jours après les noces, le couple rend visite aux parents de la jeune femme, c'est le *sato-gaeri*, le retour à la maison.

Notons que dans la classe plus pauvre, la cérémonie du mariage se fait forcément d'une manière plus modeste, cependant cela reste toujours fort beau, car on emprunte alors à une amie plus fortunée son habit de cérémonie gardé parmi les trésors familiaux.

Dans les campagnes, il existe des cérémonies que la mariée ne supporte et n'envisage qu'avec un certain effroi. Quand elle est emmenée en habit vers la maison de l'époux, des jeunes gens lui font subir quantité d'avaries peu agréables : on lui jette de l'eau, de la terre, les enfants la frappent avec des cordelettes ou des baguettes. Parfois elle doit franchir un obstacle, une barrière de deux ou trois pieds de haut ; ce qui reste difficile et malaisé avec les vêtements longs qui l'enveloppent. Pourquoi ces drôles de coutumes. Les uns disent c'est pour éprouver son courage et sa patience ; d'autres pour lui enlever le goût de vouloir se remarier une seconde fois... La plus vraisemblable raison est simplement qu'on veut alors s'amuser un peu. Chaque pays a, dans ce sens, ses coutumes ou ses rites, les unes et les autres parfois moins recommandables et de goût douteux.

#### LA NOURRITURE.

Femme et mariage nous amènent naturellement à la cuisine japonaise. En effet un des principaux offices de toute mère de famille est de préparer, chaque jour, les divers repas pour son mari et ses enfants.

Lorsqu'on pense à la nourriture japonaise, on songe immédiatement au *riz*. Il reste en effet, au Japon comme en Chine, la principale céréale ; les autres cultures : blé, orge, haricot et millet ne viennent qu'après. Le *saké*, l'alcool japonais, se tire du riz et ces deux produits (riz et saké) font obligatoirement partie des offrandes sacrées dans toutes les fêtes et cérémonies rituelles du shintoïsme. L'empereur lui-même dans l'enceinte de son palais, cultive une petite rizière, et l'Impératrice, de même, élève des vers à soie, afin de donner à tous l'exemple des travaux de première importance pour l'homme et la femme.



#### SACRIFICE ET CONSOMMATION DU RIZ.

Dans presque toutes les maisons, on rencontre un petit autel aux dieux protecteurs du foyer domestique. Sur ce *kamidana*, la mère de famille offre en sacrifice quelques grains de riz. Aux jours de fête, on mange du *sekihan* ou riz rouge qui prend cette teinte par sa cuisson avec des haricots rouges (*azuki*). Dans certains foyers, ce riz est préparé de cette façon, le premier et le quinze de chaque mois. Il faut ici mentionner la curieuse coutume de jeter une poignée de riz dans une pièce où, durant la nuit, un enfant s'est brusquement réveillé, tout en pleurs.

On peut affirmer que le riz représente environ les trois quarts de la nourriture quotidienne. Toutefois on peut aussi se procurer du pain partout, et son usage devient de plus en plus répandu, principalement dans les villes. Toutefois comme il coûte relativement cher, les familles moyennes ne le mangent que par exception. C'est quasi une friandise.

#### PRÉPARATION DU RIZ.

Le riz se prépare de la même façon qu'en Chine. Il doit être cuit à l'étouffée avec une quantité d'eau suffisante pour que, au bout d'une heure à feu moyen, les grains ayant absorbé toute l'eau se présentent et demeurent détachés.

Pour le manger plus aisément avec les bâtonnets, on sert, sur des petites soucoupes des condiments salés : tranches de raves, de navets et de concombres, feuilles de choux coupées en petits morceaux. C'est le repas de la plupart des gens de condition modeste. Aux fêtes seulement et lors des occasions heureuses, on y ajoute un peu de viande ou de poisson. A la fin du repas, assez souvent, le Japonais verse du thé chaud dans le dernier bol de riz afin de prendre plus facilement les derniers grains et aussi pour se désaltérer. C'est le *cha-zuke*.

#### LES PLATS JAPONAIS.

Avec le riz, le Japonais sait préparer les plats les plus variés. Les plus communs sont le *sushi* : sur le riz cuit on verse du vinaigre et l'on saupoudre de sel. A Tokyo, on raffole du *nigiri-zushi*, riz pressé en forme de blocs rectangulaires, garni de poisson cru, de pieuvre ou autre poisson de mer. Pour le *maku-zushi*, on met du riz cuit sur une feuille d'algue, on le garnit de poisson taillé en long, et de légumes divers coupés très fins. La feuille d'algue est alors servie roulée. On découpe ensuite en tranches et l'on présente. L'*inari-zushi* est une boulette de riz, garnie de sésame et de bulbes de lotus, enrobés dans une pâte de haricots frits.

Il y a encore toute la série des *domburi*. C'est le nom du récipient : un gros bol de riz garni diversement : œufs brouillés (*tamago-domburi*), œufs et viandes de poulets (*oyako-domburi*), morceaux d'anguille trempés dans le *shōyu* (huile) et grillés sur de la braise (*unagi-domburi*), tranches de bœuf

cuit avec des légumes (*niku-domburi*). Tout cela est très appétissant, mais n'oubliez pas que le substantiel reste encore le gros bol de riz.

Voici encore quelques spécialités de cuisine japonaise : le *sashimi*, poisson cru, coupé en tranches et trempé dans une sauce au shoyu ; les *ni-mono*, poissons et légumes bouillis ; le *mushi-mono*, poisson cuit à l'étouffée ; le *shiru-mono*, soupes à base de pâte de haricots fermentés et de bouillon de poisson.

#### LES PATES ALIMENTAIRES AU JAPON.

Sans être des Italiens, les Japonais font une sérieuse consommation de pâtes, soit le genre nouilles (*udon*), soit deux sortes de vermicelle, le *sômen* à base de blé, et le *soba* à base de sarrasin, préparés avec un bouillon de poisson. Quand j'ai demandé pour la première fois, un plat de *soba* dans un restaurant japonais, j'ai été effrayé. On m'apporta en effet une petite corbeille de bambou, toute pleine. J'ai été vite détrompé car ce *soba* se trouvait sur une litière assez mince, et le dessous était vide. Ayant encore faim, j'ai demandé une deuxième corbeille !

#### RESTAURANTS ET CUISINE VILLAGEOISE.

Dans les moindres villages, l'on trouve d'ordinaire des *udon-ya* et des *soba-ya*. Ce sont des boutiques minuscules, qu'éclairaient des lanternes de toutes formes, montrant, sur des rideaux bleus ou bruns, d'énormes caractères japonais. Même fort tard dans la nuit, vous entendez un air à cinq notes, inlassablement le même : c'est un marchand ambulancier de nouilles qui passe, traînant derrière lui sa voiturette à deux roues : cuisine roulante du *yonaki-soba*.

#### CONDIMENT JAPONAIS.

A tout repas paraissent sur la table les *tsuke-mono*, condiments pour exciter l'appétit ; radis, aubergines, choux, concombres toujours salés ou vinaigrés et coupés en fines lamelles. Mais le condiment, le plus employé, reste le *shôyu*. C'est un liquide à base de haricots de soja, de blé, de sel et d'eau. On laisse bouillir pendant de longues heures dans de grands chaudrons hermétiquement clos. Puis, après, on ajoute d'autres ingrédients, l'on filtre, et l'on met le liquide en bouteilles. On prend vite goût au *shôyu* qui donne aux mets une saveur spéciale.

#### ALGUES ET POISSONS JAPONAIS.

L'archipel nippon est composé de centaines d'îles ; il est donc entouré etompénétré de toutes parts par la mer. Sans les algues et autres produits tirés de la mer, le Japon ne pourrait vivre. Les poissons les plus courants sont la dorade, le thon, la sole, et différents mollusques. Parmi les poissons d'eau douce, la carpe semble tenir la première place. Parfois, je vois paraître sur la table, du requin et de la baleine.

La préparation du poisson est très diverse : grillé, cuit avec

du shôyu, sucré ou assaisonné de saké, de citron ou simplement salé. Parmi les poissons séchés de toutes sortes, les plus communs sont la sardine, la seiche, à quoi il faut ajouter les différentes algues et le *nori*, sorte de mousse de mer. Il y a même une pâte de poisson qu'on vend en forme de saucissons, le *kamaboko*, à la chair ferme et blanchâtre, qu'on découpe en rondelles. Impossible de parler de toutes les sortes de poissons et de leur préparation, on les trouve partout, dans la soupe, dans les bouillons et dans quantité de sauces différentes.

#### LÉGUMES AU JAPON.

Au Pays du Soleil Levant, les légumes sont variés et généralement peu chers. Dès lors on hésite à engager un jardinier, car son salaire mensuel est presque aussi dispendieux que l'achat de légumes sur le marché. Outre ceux qu'on cultive ailleurs : oignons, carottes, choux, épinards, pommes de terre, etc., il y a ceux qui sont propres au pays : algues, bulbes de lotus et d'iris, pousses de bambou, fleurs et feuilles de chrysanthèmes naines et nombre de champignons dont une espèce ressemble à des fleurs en velours. Dans la préparation de ces divers légumes, *shôyu* et *saké* se chargent de relever leur goût et saveur.

#### FRUITS AU JAPON.

Il existe également une grande variété de fruits. Les marchands en sont largement fournis durant l'année entière. Nombre d'excellentes pommes (une trentaine d'espèces différentes), mandarines en quantité dont les arbustes et leurs fruits donnent aux collines un aspect doré : nèfles, poires, etc. Je n'ai qu'à regarder autour de ma modeste maisonnette. Là j'ai planté moi-même, pêcheurs, orangers, citronniers ; et les arbustes à peine haut d'un mètre portent déjà des fruits. N'oublions pas les fraises délicieuses, les pastèques et melons de diverses sortes, figues et châtaignes, pour ne parler que des fruits qu'on vend communément dans la région où je me trouve.

#### PLAT PRÉFÉRÉ AU JAPON.

Dans cette cuisine nippone, quel est le plat préféré des Européens en résidence au Japon ? Pour la grande majorité c'est le *sukiyaki* ; probablement par ce qu'il rappelle notre ragoût de viande, avec cette spécialité qu'on porte le brasero à charbon de bois à même la table. Le plat est ordinairement à base de tranches de bœuf, taillées en lanières très fines. Toutefois on peut employer toute autre sorte de viande : poulet, lapin, porc, canard, faisan et même la chair du sanglier. A la viande, on adjoint une notable variété de légumes, et tout cela mijote encore devant vos narines émoustillées, surtout quand on l'arrose de *shôyu* ou de *saké*.

#### LE POISSON NATURE ET AUTRES PLATS.

Parmi les plats spécifiquement japonais, il faut citer le poisson cru. On emploie pour cela surtout le thon, la bonite

cu la dorade. De prime abord, l'étranger ne l'aime guère, mais, bien vite, on y prend goût. A l'occasion du nouvel an, on mange le *zoni*, soupe au riz bien préparée ; et l'on boit le *toso*, vin sucré dans lequel on met en décoction diverses herbes médicinales.

Et qui n'aime pas l'*anko*, marmelade faite de haricots de soja à laquelle on ajoute quantité de sucre. Une telle composition entre dans la confection de nombre de gâteaux japonais.

Très commun aussi est le *tôfu*, qu'on prépare également avec des haricots de soja dépouillés de leur première peau. Ce plat est également commun en Chine.

#### L'ENFER DES LOCHES.

Et pour terminer avec ces éléments d'art culinaire, il convient de citer le plat *dojo* que les étrangers nomment *l'enfer des loches*. La loche, comme on sait, est un petit poisson de rivière ou de mer. Pour préparer le *dojo*, on met d'abord au fond de la marmite une bonne couche de *tofu* (marmelade de soja), puis on verse de l'eau jusqu'à mi-hauteur, et l'on y jette des loches bien vivantes. Ainsi préparée, la marmite est alors mise sur le feu. Quand l'eau commence à chauffer, les loches deviennent nerveuses et tournent dans la marmite à toute vitesse, mais bientôt, sous la chaleur qui leur rend le séjour insupportable, elles se précipitent et se réfugient dans le fond de la marmite, dans l'épaisseur du *tofu* qui reste encore relativement frais. Mais bientôt *tofu* et loches sont pris et saisis ensemble par l'énergique cuisson. Si le plat peut paraître cruel à quelques sensibilités, il reste néanmoins d'une digestion très facile. Là, comme ailleurs en nombre de circonstances, c'est vraiment la lutte pour la vie !

#### ETIQUETTE ET POLITESSE DES REPAS.

Pour terminer ces lignes d'ordre culinaire, voici quelques prescriptions de la sagesse nippone sur l'étiquette et la politesse dans les repas :

1° Ne buvez jamais du thé fait de la veille ; ce serait en tout cas une grave incivilité d'en offrir à vos invités, car à l'époque féodale on offrait cette sorte de thé aux criminels, au moment de leur exécution ;

2° Ne jetez jamais eau chaude sur eau froide, car c'est de la sorte qu'on fait la toilette funéraire des morts !

3° Ne laissez jamais reposer les bâtonnets dans le bol de riz, mais mettez-les sur le plateau où l'on vous présente les divers mets ;

4° Si on vous offre un deuxième bol de riz, acceptez-le ; c'est politesse ; mais ne vous laissez pas gratifier de quatre ou cinq bolées de riz. Ce serait grossière impolitesse !

5° Avec vos bâtonnets ne prenez pas de différents mets pour les goûter ; chaque morceau des différents mets doit être entrecoupé d'une bouchée de riz ;

6° Avec la main gauche, tenez le bol de riz de telle sorte que si par hasard quelques grains de riz ou une parcelle des divers aliments s'échappe de votre bouche que cela tombe dans votre bol, et jamais sur le plateau ou par terre ;

7° Si l'on vous sert un poisson entier et que la tête soit tournée vers la gauche, mangez-le de telle façon que les arêtes, par vous laissées, gardent la même position ;

8° Quand le repas est terminé, dites : « *Go chiso-sama deshita.* » (C'était vraiment bien bon) et inclinez la tête en signe de gratitude ;

9° Lors d'un voyage si vous dînez dans une auberge, quand au moment de régler la note, le maître d'hôtel ou la servante vous offrent un petit souvenir, portant le nom de l'hôtel, en vous disant : « *Dozo.* » (Je vous prie !), alors ne soyez nullement étonné, acceptez simplement et, vous inclinant, ajoutez aussitôt : « *Arigato gosaimazu.* » (Bien merci du tout). Comme on le voit, l'ensemble de ces préceptes et conseils n'est pas seulement de mise au Japon, il est de tous les pays civilisés et polis.



## L'ENFANT

### L'ÂME DE L'ENFANT ET LE « YUWATA-Obi ».

Selon les croyances populaires, l'enfant reçoit son âme (*icmashi*) le quatrième mois avant sa naissance. C'est l'occasion d'une cérémonie assez touchante, le *yuwata-obi*. Le père remet de la main gauche à sa femme une espèce de ceinture de maternité (ou de grossesse). La femme la reçoit de la main droite. La grand-mère ou la sœur de la femme se rendant dans une autre pièce aident la future maman à s'en entourer le corps, sous le kimono. C'est une longue bande de soie naturelle de huit pieds environ. La remise du *yuwata-obi* a presque toujours lieu le *jour du chien*, car ce dernier garde la réputation d'assurer la santé de la mère. La couleur de la bande est rouge ou jaune : rouge couleur de la joie et de la richesse, tandis que le jaune garde la vertu de disperser les mauvais esprits. Par cette cérémonie, l'enfant est reconnu pour un être vivant, car il a reçu l'esprit humain.

### L'ENFANTEMENT.

La naissance d'un garçon ou d'une fille est toujours une joie pour toute la famille : parents et amis accourent visiter l'heureuse accouchée, et apportent de multiples cadeaux : layettes, boîtes de gâteaux, jouets et, inévitablement, de la bonite séchée, puisque ce poisson symbolise le bonheur !

Dans les vieux temps, la naissance des jumeaux était considérée comme honteuse et de sinistre augure, car l'on croyait généralement que semblable naissance était le propre des animaux. Pour permettre aux jumeaux de vaincre les

calamités futures, dues à une telle naissance malencontreuse, les parents leur choisissaient alors des noms dont la signification restait particulièrement heureuse.

#### L'IMPOSITION DU NOM DE L'ENFANT.

Pour le nouveau-né, le jour le plus important est le septième qui suit la naissance. C'est en ce jour (*O-shichi-ya*) que le bébé est officiellement présenté à la parenté et aux amis. De plus, vers le soir du même jour, il reçoit « son nom de famille ». Dans le choix du nom de l'enfant, c'est le père qui impose sa volonté, mais si l'enfant est une fille, souvent la mère réclame cette prérogative. Pour éviter les disputes à ce propos, on recourt dans ce but à un arbitre ami (le *nazuke-oya*) et son choix est agréé par les heureux parents.

Dans cette journée, le bébé, gracieusement habillé, est tenu dans les bras de la grand-mère qui le montre à tous les invités. Enfin le père proclame le nom de l'enfant. Les invités présentent alors leurs cadeaux et l'enfant est enfin rapporté à sa mère.

En suite de ce choix du nom, vient un banquet familial. On y sert inévitablement du riz rouge et du poisson ; ce dernier doit être présenté avec la tête entière, car le contraire serait de mauvais augure. D'autre part, le *saké* (vin de riz), servi en abondance, a tôt fait de rendre joyeuse toute l'assistance.

#### COMPOSITION DES NOMS JAPONAIS.

Il y a d'abord le nom de famille. Très souvent il est pris de la nature et de la topographie des villes. Parmi les plus fréquents, on rencontre : *ki* (bois) ; *ta* (rizière) ; *yama* (montagne) ; *kawa* (rivière) ; *mizu* (eau) ; *mori* (forêt) ; *mura* (village) ; *machi* (ville), etc. Comme tout cela se dessine d'un seul signe, il faut en ajouter trois ou quatre pour que le nom puisse s'écrire : ainsi *kinura* (bois + village) ; *kawashima* (rivière + île), etc.

A ce nom de famille, l'enfant reçoit, le septième jour, son *prénom*. Très souvent, le premier garçon se nomme *taro* ou *schino*, le deuxième *iro* et le troisième *saburo*. Pour les suivants, on entend souvent : *Haruo*, *Toshio*, *Masao*, *Akira*, etc.

Aux filles, on donne ordinairement un nom de fleur ou de plante : Chrysanthème (*kiku*) ; lys (*yuri*) ; prune (*ume*) ; neige (*yuki*) ; pin (*matsu*) ; bambou (*take*) ; vert (*midori*) ; printemps (*haru*), etc. On trouve encore des noms qui suggèrent vertu ou qualité féminine, ainsi : bonté (*yoshi*), pureté (*kivo*), confort (*yasu*). Depuis l'époque du Meiji, on ajoute « *ko* » ou « *e* » à tous les noms féminins. Ainsi l'on a *Haruko*, *Hamako*, *Yoshié*, etc. Dès lors, *Umeko*, c'est mademoiselle Prune !

#### LA PREMIÈRE FÊTE DE L'ENFANT : LA VISITE DU TEMPLE.

Le *miya-maini* est la première fête réelle dans la vie de l'enfant. Comme c'est une solennité plutôt religieuse, elle signi-

fie davantage et autre chose qu'un prétexte à un joyeux repas et à la réception de cadeaux. *Miya-maina* signifie *visiter le temple*. Donc, le trente et unième jour après la naissance d'un garçon, le trente-deuxième jour si c'est une fille, le bébé est porté au temple pour le présenter à *Ujigami* : gardien et protecteur du quartier où loge la famille.

Habillé d'un kimono de belle soie noire, l'enfant triomphe dans les bras de sa grand-mère ou d'une autre parente. Il va visiter les esprits ancestraux. C'est un véritable procession, car parents et amis de la famille, en habits de cérémonie, les suivent nombreux. La mère est absente, car elle est impure aux yeux des dieux.

Le bonze conduit le groupe devant l'autel, à l'intérieur du temple. Il lit alors des prières et par trois fois agite sur la tête de l'enfant une branche sacrée, afin de chasser les esprits néfastes qui, de l'autre monde, ont suivi l'enfant. C'est aussi un appel de la bénédiction des dieux sur ce tout petit qui, de la sorte, entre sur notre planète, pur et protégé par le *kami* : dieu de la localité.

La cérémonie terminée, l'enfant est amené en visite chez les parents et amis, et c'est le moment de prodiguer des cadeaux. Celle qui porte l'enfant offre des bonbons, en retour le bébé se voit gratifié de nombreux jouets, notamment des chiens en papier mâché, symbole de force et de santé. Retourné en famille, on clôture la journée par un banquet.

#### LE CULTE DE L'ENFANT.

Tous les étrangers venus au Japon sont d'accord pour affirmer que, dans la famille japonaise, l'enfant est véritablement roi. C'est même le tyran de la famille. Chose curieuse, on lui passe tous ses caprices. Il est vrai que sur les nattes dans l'impeccable intérieur familial, il peut aller et ramper partout, sans risquer de se salir. Pourtant on le voit souvent sur le dos de la mère, d'une sœur ou d'un frère plus âgé. Dès la seconde année, chaussé de sandalettes solidement attachées à ses petits pieds, il commence à prendre le large.

#### LE PREMIER REPAS DE L'ENFANT.

Lorsque l'enfant atteint 120 jours, a lieu une nouvelle fête : la première nourriture solide (*tabezome*). A cette occasion, les amis intimes de la famille sont invités. Devant le bébé est placée une petite table couverte de bons petits plats : riz rouge, poisson, légumes, gâteaux, etc. ; les bâtonnets eux-mêmes ne sont pas oubliés. Pour un garçon, tous les ustensiles : bol, plateaux, etc., sont noirs ; pour une fille, tout est rouge à l'intérieur et noir à l'extérieur.

La mère prend l'enfant sur ses genoux et fait semblant de le nourrir : en fait, de tous les plats ainsi présentés devant elle, la maman, avec les bâtonnets, se borne à glisser dans la bouche de l'enfant seulement quelques grains de riz bien cuits.

Tout cela pour signifier que l'enfant a pris pied dans la vie. Cette fête est également pour la mère l'occasion de se montrer en public pour la première fois et tout ensemble de remercier les invités de leur amabilité et de leurs cadeaux. L'enfant est aussitôt emporté dans une autre pièce et le joyeux repas des invités commence allégrement.

LES ANNIVERSAIRES, LORS DES 3, 5 ET 7 ANS.

Les chiffres 7, 5 et 3 sont considérés comme des nombres heureux. C'est là encore l'occasion d'une fête en l'honneur des enfants. La cérémonie a lieu le 15 novembre, quand l'enfant



JAPON. — Frère et sœur, des enfants heureux et bien portants

atteint trois ans : passage et sortie de la première enfance. A cinq ans, le petit garçon n'est plus un bébé mais devient déjà un petit bout d'homme et devra désormais se comporter de la sorte. La fillette qui parvient à sept ans, reçoit alors son premier *obi*, cette large bande autour des reins, cette ceinture qui retient le kimono.

Pour marquer ces anniversaires, les enfants lors de leurs 3, 5 et 7 ans sont emmenés, le 15 novembre, en solennelle procession au temple le plus proche, et là les parents demandent à *kami* de les prendre sous sa protection. Les filles sont drapées dans leurs kimonos tout neufs et resplendissant des plus brillantes couleurs.



Les garçons, de leur côté, sont costumés en petits marins (sympathiques samouraïs). Dans les rues, le spectacle de ces enfants joyeux et colorés attire les regards. A proximité des temples s'établissent des boutiques en plein vent ; elles font des affaires, en vendant biscuits, bonbons, gâteaux et jouets de toute sorte. Les enfants indiquent ce qu'ils veulent et, en ce jour, la bonne maman est si faible qu'elle passe quasi par tous ces petits caprices. On vend également quantité de talismans ou porte-bonheur de tout genre. Pour les garçons, c'est principalement le *kintoki*, l'enfant qui, d'après la légende, fut élevé dans les bois, et y trouve une force extraordinaire. Pour les filles, on achète les deux poupées de bons petits vieux : *Jo*, avec son râteau, et *Uha*, sa femme, un balai en main. Tous deux signifient vie familiale longue et heureuse. Après cette sortie, on trouve à la maison un copieux repas où plats et ustensiles sont rangés par 7, 5 ou 3. Les enfants sont ravis de ce jour du *shichi go san* ; ils n'oublieront pas de si tôt les bons conseils recus et prodigués au temple et par leurs parents.

Il est regrettable que, de nos jours, certaines familles croient que tout ce qui vient de l'étranger est meilleur et commencent à habiller leurs enfants pour cette fête à la manière européenne : ce qui enlève bien du charme à cette festivité enfantine.

#### LA FÊTE DES POUPÉES.

Pour les filles, la fête des poupées est célébrée chaque année le 3 mars. Le mot japonais qui correspond à poupée est *ningyo*, c'est-à-dire image d'homme. Dans les bons vieux temps, ces *ningyo* étaient des porte-bonheur pour se protéger des maladies, calamités, insectes et autres mauvaises influences. Aujourd'hui encore, surtout à la campagne, on peut voir de rudimentaires poupées en paille, placées à la porte des maisons, au coin des champs ou à l'entrée des villages.

Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, s'est introduite la coutume de faire en séries des poupées de la cour. On y trouve l'Empereur, l'Impératrice et leur suite qu'on désigne sous le nom *Daribina*. Aujourd'hui, cette collection de poupées est dressée le 3 mars, dans toutes les écoles. On les rencontre, simples et modestes, dans chaque famille. Dans les grands magasins, on trouve ces séries de différents modules et grandeurs : simples et modestes poupées jusqu'aux œuvres d'art qui sont parfois d'un grand prix, vu leurs vêtements faits de riches soieries.

La série complète comprend quinze numéros. Sur le rayon le plus élevé trônent l'Empereur et l'Impératrice ; sur le second, trois *kanjo*, dames de cour ; sur le troisième prennent place cinq musiciens ; enfin, tout à fait en bas, de ix pages et trois gardes. Parmi ces figurants, l'on trouve quantité d'objets curieux et finement décorés : commodes, palanquins, chevaux, batteries de cuisine, objets de toilette, etc. On dirait un véritable musée de l'ancienne Cour impériale.

Mais cette fête est vraiment belle et touchante, comme je l'ai pu voir plusieurs fois à *Maiko*, dans le jardin d'enfants que dirigent les Filles de la Charité. Là, tous les figurants sont interprétés par les enfants eux-mêmes, de cinq à six ans. Les Dames de la Cour commencent à danser, les musiciens jouent et font beaucoup de musique et de tapage. A la fin, l'Empereur et l'Impératrice, habillés à l'antique façon, rutilants d'or et d'argent, se lèvent, descendent de leur siège et dignement dansent ensemble ; l'Empereur portant l'épée au côté, et l'Impératrice agitant son superbe éventail.

Là encore, on le croit aisément, les parents n'ont jamais assez de cette scène, où bonbons et cadeaux sont évidemment de la partie et soulignent dignement cette fête des poupées...

#### LE MOIS DES CARPES : LA FÊTE DES GARÇONS.

Au commencement du mois de mai, les touristes étrangers visitant le Japon sont surpris et toujours intrigués par cette chose étrange qu'on ne rencontre dans aucun pays. Sur nombre de maisons, au-dessus des toits, flottent de grands poissons, des *carpes*. Il y en a d'habitude deux ou trois ; la plus grande, de couleur plus sombre, mesure bien de trois à cinq mètres de long, les deux autres, de couleur rouge, sont légèrement plus petites. C'est la caractéristique de cette fête des garçons qui, chaque année, se célèbre le 5 mai.

On ne connaît pas l'origine de ce *koi-nobori*. Peut-être parce que c'est le moment de l'année où les insectes s'abattent sur les champs.

Jadis, les paysans, pour écarter ces bestioles, dressaient alors partout des bambous où flottaient des bannières. Ils en plaçaient dans les champs, où des poupées de guerriers au visage grimaçant, tenaient lieu d'épouvantails. Même de nos jours, on en voit encore ici et là. Ces guerriers seraient-ils l'origine de cette fête de garçons ? On ne sait. En tout cas, on la fait remonter au XVII<sup>e</sup> siècle et on la célèbre pour inculquer aux enfants courage et force qui conviennent à leur sexe.

Toute maison, donc, qui a un ou plusieurs garçons, dresse un bambou de grande taille et, par un jeu de cordes, l'on fait monter ces énormes carpes en étoffe, d'où le nom *Koi-nobori* (hisser des carpes). Dans les écoles primaires et les jardins d'enfants, on y procède solennellement. Le maître adresse une allocution de circonstance aux garçons rassemblés devant le mât de bambou. Au signal donné, les garçons se font une joie de hisser ces poissons. Comme la bouche des carpes est grande ouverte, le vent s'y engouffre, les gonfle et les distend. On dirait vraiment qu'elles nagent dans l'air.

Au Japon, la carpe est tout à fait à l'honneur. Elle est le symbole de la force et de l'énergie persévérante, puisque, selon les dires japonais, la carpe sait nager contre le courant, sauter sur les pierres et vaincre les obstacles. Pour le garçon japonais, la carpe est donc le symbole de l'homme fort et énergique.

qui fait face à la vie et doit remonter courageusement le courant de la vie. C'est à cela qu'il pense, quand il voit flotter sur les toits, pendant le mois de mai, toutes ces belles carpes, bouche grande ouverte.

Dans les maisons, on place encore en ces jours-là des poupées, mais ici ce sont des guerriers, au visage grimaçant et revêtus d'anciennes armures. Tout autour sont placés des objets qui préchent le courage et la virilité : cheval, bannières guerrières, lances, sabres, etc.



JAPON. — Amusement de jeunes nippons

On mange également, en ces jours-là, un gâteau spécial, le *kashiva-mochi* : boulettes de riz enveloppées dans des feuilles de chêne, qui communiqueront la force aux garçonnetts. Dans le bain familial, on met en décoction des feuilles d'iris sauvage (*shobu*) qui garde la propriété de chasser maladies et mauvais esprits. Certains paysans cultivent cette plante elle-même sur le faite de leurs toit de chaume, afin d'éloigner de leur demeure la nocive influence des diables.

Notons encore que, si le *hina-matsuri*, la fête des filles, est observée durant toute leur jeunesse, le *ko:nobari* pour les garçons ne se célèbre que jusqu'à leur septième année, car après, ce ne sont plus des enfants mais déjà des hommes !

## LES JEUX.

Comme les enfants du monde entier, les petits Japonais s'amuseut beaucoup, soit dans les rues, soit à l'école sur les terrains de jeux qui sont généralement larges et pourvus d'agres et d'instruments de gymnastique. Comme leurs frères d'Europe et d'ailleurs, les petits Japonais, garçons et filles, jouent à la dinette, à cache-cache, aux divers jeux de balle, etc. Les petites filles sautent aussi à la corde, mais leur manière diffère un peu de l'accoutumée. Ainsi deux d'entre elles tiennent la corde à une hauteur qui augmente progressivement. Le jeu consiste, pour la troisième fille, non pas à sauter par-dessus mais à attraper et atteindre la corde du bout du pied, en exécutant une pirouette et un balancement dans le mouvement d'ensemble du corps.

### LE JAN-KEN-PON.

Un autre amusement d'enfants ravit aussi les adultes eux-mêmes : c'est le *jan-ken-pon*. Ces mots ne signifient rien et sont seulement utilisés pour animer, chaque fois, le jeu de la main droite. Trois gestes sont possible : 1° La main ouverte, symbolisant une feuille de papier ; 2° Les deux doigts (index et médium tendus) figurent les ciseaux, et 3° Le poing représente une pierre. Deux enfants crient en même temps « *Jan ken pon* » et font un geste de leur main droite. Si vous avez fait la pierre, vous gagnez sur les ciseaux, car ceux-ci ne peuvent couper une pierre. Si vous avez fait les ciseaux, vous gagnez sur la feuille de papier, puisqu'ils peuvent la couper ; si vous avez fait la pierre et l'autre la feuille de papier, vous perdez, car la feuille peut envelopper la pierre. Avec ce jeu si simple, les enfants s'amuseut des heures entières, en criant à tue-tête : « *Jan ken pon.* »

Un autre passe-temps favori est le *kinigami* : ou découpage de papier. Bien des boutiques vendent des papiers multicolores. Les enfants y taillent ustensiles, animaux et ornements divers avec une dextérité qui prouve aisément l'habileté et la proverbiale délicatesse des Japonais.

### JEUX ET SPORTS.

Les jeunes gens, surtout les étudiants et étudiantes des écoles supérieures, ont adopté presque tous les sports et les divertissements des Occidentaux. Personne n'ignore que leurs nageurs, lutteurs et gymnastes obtiennent souvent les premières places dans les rencontres sportives internationales. Pour le *ping-pong*, ils sont presque chaque année les champions du monde. Mais c'est le *base-ball* qui jouit de la plus grande vogue. Déjà les enfants des écoles primaires, de leur petite main cachée dans un gant de cuir, manient le bâton et la balle dure. Chaque année, les grandes Universités luttent entre elles en championnat, ville contre ville ; cinquante mille spectateurs sont alors le public ordinaire de ces compétitions. A Tokyo, la famille impériale assiste souvent à la rencontre finale.

#### COURSES ET JEUX DE BILLE.

Les courses de chevaux et de bicyclettes sont également fort goûtées. Le Gouvernement voudrait bien agir là contre, notamment contre les paris, car bien des gens y perdent des sommes énormes, et ainsi ces jeux se font surtout par l'appât du gain et ne sont plus conformes au but de tout jeu qui ne devrait jamais revêtir un aspect de lucre sordide.

#### LE BILLARD JAPONAIS.

A ce propos, il existe pourtant une plaie sociale, la plus regrettable peut-être, c'est le *pachim-ko*, mot qui traduit le bruit des billes roulant sans cesse. Ce jeu est devenu le désespoir des mères de famille. Le mari ou le fils, au lieu de rentrer chez lui après son travail, perd son temps et souvent son argent dans ces passionnants jeux de hasard. Cette mode, cette fureur n'a commencé qu'en 1948. Dans les villes, il y a des rues entières où s'alignent de telles maisons de jeux. On y trouve une grande salle agréablement décorée qui, en longues files et par centaines, contient des tables de cet sorte de jeux qui s'est répandu dans le monde entier sous le nom de *billard japonais*. On achète un certain nombre de billes, on les introduit l'une après l'autre dans une ouverture du haut et l'on manœuvre une manivelle. Les billes commencent à descendre en zigzaguant vers le bas, à travers nombre d'obstacles. Il reste difficile de les faire se glisser dans les trous qui font gagner. Comme prix, les vainqueurs obtiennent des cigarettes, des boîtes de conserves, du savon, etc. Ces paquets de cigarettes coûtent peut-être 30 à 50 yens, mais le joueur a déjà probablement perdu quelque 100 ou 150 yens et que de fois en jouant durant deux ou trois heures il n'a rien gagné. Mais quelle passion déployée dans ce jeu ! Ces salles, surtout vers le soir, sont archi-pleines, les portes sont grandes ouvertes, des jeunes filles aux lèvres d'un rouge ardent vendent des billes. Personne ne parle et l'on entend seulement le bruit infernal des billes. Au Japon, devant une telle passion, que de gens ont demandé l'abolition de ces *pachimko*, véritable peste pour la famille ! Les municipalités pourtant ne font que de vagues efforts dans ce sens ; il semble qu'elles soient plutôt intéressées à la continuation d'une telle passion. Un journal disait qu'à Kobé seule, la municipalité, à titre de taxes sur ces maisons de jeux, perçoit, chaque mois, de 35 à 40 millions de yens ! Les joueurs, là comme partout, oublie totalement le proverbe japonais : *Futokoro to sodam* : tout d'abord, prenez conseil de votre bourse !

#### L'ÉDUCATION.

Sur l'éducation japonaise, on entend les opinions les plus diverses. Les uns vous disent qu'elle est fort sage, et les autres qu'elle s'avère très faible et qu'à cause de cela la jeunesse japonaise manque d'esprit d'initiative. Il est probable que chacune de ces opinions a du vrai. Le plus grave est qu'elle

est tout à fait matérialiste, avec une tendance antireligieuse, au moins en ce qui regarde les écoles gouvernementales.

#### L'AMOUR AVEUGLE DES PARENTS.

Au Japon, les parents aiment leurs enfants à un degré vraiment extraordinaire. Aussi pour nombre d'Occidentaux qui, dans leur enfance, ont savouré quelques taloches, et qui ont même goûté la baguette du maître d'école ou le martinet paternel, cette affection leur semble faiblesse. Ainsi l'enfant est rarement puni et jamais de châtement corporel. Si l'étourderie de l'enfant va vraiment un peu trop loin, le père alors enflé la voix et cela suffit. Quand le tout-petit crie, boude ou exprime sa colère, il y a toujours quelqu'un dans la famille qui s'empresse de le consoler, de sécher ses larmes et apaiser cet emportement par des paroles doucereuses, des bonbons. Ce qui arrive, en pratique, à laisser s'épanouir les quatre volontés et les caprices du petit homme.

#### LA MÈRE NIPPONE TYRANNISÉE PAR SES ENFANTS.

A mon sens, la patience de la mère japonaise est vraiment inégalée. Son enfant reste son tyran, et la douceur maternelle demeure toujours imperturbable. A la moindre expression d'ennui, de fatigue ou d'énervement, elle cajole son petit, lui donne le sein et cela au-delà même de trois ou quatre ans. On le met sur le dos, on lui administre des petites tapes. Que de fois, dans les trains, j'ai contemplé la scène suivante : le petit est ligoté sur le dos maternel. Au commencement, il demeure tranquille, mais bientôt il en a assez du mouvement monotone du train, il voudrait sortir. Il commence à crier, à s'agiter, les larmes coulent. La mère lui parle doucement, cherche à le distraire, rien n'y fait ; le gosse crie toujours davantage, trépigne, tape avec ses petits poings sur le dos de la mère, la tire par les cheveux qu'il a juste devant son nez. Eh bien, il arrive parfois que pour calmer et apaiser son petit bonhomme, la mère consent à descendre du train au premier arrêt, se promène sur le quai avec son doux fardeau, avant de continuer le voyage, en prenant le train suivant.

#### L'ENFANT A L'ÉCOLE.

L'enfant japonais aime beaucoup se rendre en classe et conserve un grand respect pour ses maîtres. Il n'en est pas ici, comme en Europe, où généralement l'enfant s'empresse de quitter et d'abandonner l'école en courant, et criant sa joie de sentir la classe enfin terminée. L'école finie, les enfants japonais, souvent, ne retournent pas de suite chez eux mais s'amuse entre eux sur les terrains de récréation. Tout les retient à l'école !

Si, pendant la leçon, l'enfant n'écoute guère ou s'amuse avec son voisin, le maître le reprend doucement. Si le mauvais garnement va un peu trop loin, c'est après la classe que le maître prend l'enfant à l'écart et lui explique sa regrettable

conduite, lui montre qu'il ne doit pas recommencer de la sorte. Cette manière semble excellente, car, il faut le redire, généralement les enfants japonais sont sages et disciplinés durant leurs heures de classe. Il me semble que le maître européen a bien plus de peine à tenir ses dix élèves que le Japonais devant une classe de plus de cinquante écoliers.

Tout ce que leur maître leur affirme reste sacré : *magister dixit*, le maître l'a dit. On comprend dès lors que l'influence des professeurs sur la jeunesse japonaise reste grande. Cela présente pourtant un certain danger, si le professeur adoré par ses élèves, reste hostile à toute religion, ou se montre, comme c'est souvent le cas, quelque peu teinté de doctrines marxistes. Que penser si le maître ose affirmer gravement (et le cas n'est pas inouï) qu'aujourd'hui tout peut s'expliquer par la science et que notamment les miracles que la Bible raconte d'un certain Jésus ne présentent rien d'extraordinaire et peuvent s'expliquer ou se reproduire par l'hypnotisme et la suggestion. *Magister dixit*, et les jeunes cervelles y croiront fermement, puisque le maître sait tout et ne peut se tromper.

#### LES CAPRICES DE L'ENFANT ET SON ENTOURAGE.

L'enfant japonais est donc roi. De certaines de ces manifestations, quelques-unes choquent un peu les étrangers, alors qu'elles ne paraissent heurter nullement les Japonais. Ainsi, dans un train bondé, toutes les places sont prises et ceux qui sont debout forment une véritable barrière. Le train s'arrête à une station et nombre de voyageurs attendent et veulent monter ; c'est la classique bousculade et la pression implacable. Parmi les nouveaux survenants, voici une mère de famille ayant sur le dos son tout-petit, dans sa main droite, elle traîne un lourd paquet et, de la main gauche, elle tient un bambin de 5 ou 6 ans. Poliment, un monsieur se lève et cède sa place à la voyageuse digne de compassion et tout en sueur. La mère remercie gentiment et, au lieu de s'asseoir elle-même avec son petit sur le dos, elle installe le garçonnet de six ans sur le banc et elle reste debout, son paquet à la main.

Que de fois toute une école de 400 ou 500 enfants part en une de ces excursions prescrites deux fois par an. Mais en fait il y en a davantage, car les supplémentaires ne sont pas rares. Comme il n'y a pas de trains réservés ou retenus pour cela, les écoliers utilisent les trains réguliers. Alors l'on assiste inmanquablement au même spectacle. La bande joyeuse se précipite gaiement à l'assaut des places, de toutes les places, tandis que les autres voyageurs, y compris maîtres et maîtresses, restent debout. Parfois tel ou tel voyageur ou ouvrier ayant durement peiné à son travail est contraint de rester debout ; devant cette jeunesse insouciante, revenant joyeuse de son excursion. Sans doute cela n'est peut-être pas spécial au Japon, mais notre sens social de l'éducation voit là quelque chose de choquant. Les Japonais ne s'en émeuvent pas outre mesure ;

ils gardent le souvenir d'avoir agi de la sorte dans leurs jeunes années.

#### L'INSTRUCTION ET L'ÉDUCATION JAPONAISES.

Le système a été réformé après la guerre de 1947 et s'inspire fortement de celui des Etats-Unis qui occupèrent alors le pays.

#### LE CYCLE ÉLÉMENTAIRE.

Vers l'âge de quatre ans, l'enfant est conduit au *yochien* (jardin d'enfants). Il y apprend déjà bien des choses, suivant les possibilités de son âge : lecture et écriture en ses premiers éléments, chant, danse et dessin avec des crayons de couleur, sans oublier maints exercices et jeux de plein air. Dans les établissements dirigés par des religieuses, on ajoute à tout cela prières et catéchisme élémentaire. Il reste vraiment touchant d'entendre la classe entière réciter avec ensemble *Notre Père* et chanter *Je vous salue Marie*, alors que 98 % des enfants sont payens. Les parents ne se montrent nullement hostiles à cela et confient volontiers leur progéniture aux Instituts dirigés par des Religieuses.

A six ans, donc après deux ans de jardin d'enfants, le petit a terminé sa première formation. A cette occasion tous les marmots reçoivent leur certificat. Cela se fait gravement et cérémonieusement, comme s'il s'agissait d'un diplôme d'Université. La grande salle des fêtes est tout ornée ; dans les bancs de gauche se tiennent les enfants en habit de fête, et de l'autre côté, leurs parents. Au fond, une table derrière laquelle la directrice de l'école va prononcer un discours de circonstance. Ensuite chaque enfant est appelé par son nom ; il s'avance, s'incline à trois reprises profondément, faisant chaque fois quelques pas plus avant. La directrice rend le salut chaque fois de la même façon et, des deux mains, remet à l'enfant un grand rouleau artistiquement noué de rubans, et termine par une inclination profonde. Cela fait quelque 200 inclinations pour la seule directrice si la cérémonie rassemble une cinquantaine d'enfants.

#### LE CYCLE SCOLAIRE.

Après ce premier stage, l'enfant suit ensuite l'école primaire qui dure six ans ; trois ans d'école moyenne ; trois ans d'école supérieure et, s'il continue, quatre ans d'Université.

Malgré l'incessante construction d'écoles primaires et autres, les places manquent encore. Officiellement, si l'eugénisme ou autres succédanés préventifs suppriment quelque deux millions d'enfants chaque année, on sait qu'il naît quand même, au Japon, plus d'un million d'enfants, et ce chiffre tend à augmenter à nouveau.

#### L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Pour l'admission dans les écoles supérieures, la bataille s'avère encore plus acharnée. Il ne s'agit pas seulement de



réussir à l'examen d'entrée, mais il faut y être admis. Il s'agit d'un véritable concours où 40 à 60 % des candidats sont éliminés d'avance. En 1954, pour la seule Université de *Waseda* à Tokyo, il y eut 120.000 concurrents pour les 5.000 places disponibles ! Pour la Faculté d'économie politique de l'Université *Keio*, les places étaient mises au concours à raison d'une place pour 37 élèves.

Cela s'explique aisément. Le Japon compte plus de quarante millions de gens au-dessus de 20 ans dont six à sept millions pour les écoles supérieures. Trois fois heureux l'étudiant qui peut s'assurer une place dans cette lutte serrée. Il doit étudier ferme pour réussir aux examens, car cent autres voudraient bien prendre sa place. Combien de ces étudiants présentent une figure fatiguée et amaigrie ! Assez souvent les parents ne sont pas suffisamment fortunés pour payer les frais de scolarité et l'étudiant doit alors assurer un modeste emploi dans un magasin, aux heures libres, travail peu rémunéré mais nécessaire pour le gain de sa vie. De plus, ces jeunes sont souvent poursuivis par cette autre inquiétante obsession : Eh quoi ! après tant d'efforts et de fatigues, ayant enfin mon diplôme en mains, trouverai-je donc quelque part une place lucrative ? Il sait qu'à peine 5 % des diplômés rencontrent une situation stable, au cours de la première année qui suit leur sortie de l'Université.

On pourrait objecter : mais alors pourquoi tant s'acharner à continuer ses études ? Pourquoi ne pas apprendre plutôt un métier manuel, à partir de 15 ou 16 ans ? La réponse est simple. Comment trouver ailleurs cette place enviée ? La main-d'œuvre ne manque pas, elle aussi. La lutte pour un emploi est encore plus sérieuse et plus âpre que pour l'entrée à l'Université. L'on comprend dès lors que les parents concluent : Pour mon enfant, il vaut mieux qu'il continue ses études ! Il faut se ressouvenir que le Japon, légèrement un peu plus grand que l'Italie, se trouve bien moins pourvu de terres cultivables, avec une population de 93 millions d'habitants en marche vers les 100 millions. Politiciens et économistes se creusent la tête pour trouver une solution. Les vainqueurs du Japon lui ont enlevé toutes ses possessions extérieures. Les Russes gardent même les petites îles qui, toutes proches de son territoire, ont fait partie du Japon. Il ne reste donc que les îles nippones proprement dites où ses habitants trouvent difficilement leur place au soleil. Les soins et aides du Gouvernement japonais pour la jeunesse sont magnifiques. On sait que le Japon est un des pays du monde où il y a le moins d'illettrés : pas même un pour cent. Dans toutes les branches du savoir, le Japon a eu et, toujours en plus grand nombre, produit des savants de renom mondial.

#### COUTUMES FAMILIALES : LES ANNÉES NÉFASTES.

Le peuple japonais pense que bons et mauvais esprits poursuivent les humains en toutes circonstances. Mais en observant certains rites, on arrive à se protéger contre l'influence des

mauvais démons. De même, suivant les croyances populaires, il y a des années qui sont toujours mauvaises (*yakudoshi*). Pour les hommes, ce sont les vingt-cinquième, quarante-deuxième et soixante et unième. Pour les femmes, ce sont les dix-neuvième, trente-troisième et trente-septième. Chaque sexe a donc trois années mauvaises, mais la pire des trois reste, pour les hommes la quarante-deuxième, et pour les femmes la trente-troisième.

On tâchera, dès lors, de ne rien faire d'important au cours de ce temps-là, car ce serait l'échec assuré. De même, il faut alors veiller soigneusement sur sa santé, le moindre maladie pourrait conduire à la mort. En fait, cette crainte n'est fondée que sur de simples jeux de mots. Ainsi dix-neuf se prononce *juku*, ce qui veut dire aussi *chagrins répétés*. Trente-trois, c'est *san san*, qui signifie *méchant, malheur sans issue*. Quarante-deux : *shi ni*, deux autres caractères se prononçant de cette façon annoncent : *doit sûrement mourir*. Tout cela nous paraît nettement ridicule. Cependant que de gens, en Europe et ailleurs, ont superstitieusement peur du chiffre treize, du sel renversé, d'un chat noir, etc. Hélas ! chaque pays a des folies de ce genre.

#### LA SUPERSTITION FÉMININE.

Nombre de femmes, au Japon, quand elles veulent savoir leur sort, vont interroger les devins. Elles trouvent facilement ces diseurs d'aventures aux abords des temples, dans les parcs publics et les foires, aux coins des rues. Ce devin est un homme généralement fort étrange, assis devant une table. Là brûle une bougie ou, pour suivre le progrès, une ampoule électrique. Il fera asseoir sa cliente sur un tabouret. Il étudiera longuement et attentivement les lignes de sa main et les traits de son visage. Pour y voir plus clair, il utilisera une forte loupe. Et sur ces observations il rendra son oracle qui, d'ordinaire, sera plutôt consolant, surtout quand la dame a l'air fort abattu et semble avoir un porte-monnaie bien garni.

Si Madame Yuki est fort peu satisfaite de l'oracle qui a été rendu, il lui reste à s'adresser à un devin plus expérimenté qui naturellement, vu sa dextérité et sa renommée, doublera le taux des honoraires. Pour elle, il se servira sérieusement d'un faisceau de cinquante bâtonnets fort minces. Il les élève en forme d'éventail à la hauteur du visage de sa clientèle. Ensuite, fermant les yeux, il aspire avidement l'air pur et expire bruyamment par les narines. Alors les bâtonnets se séparent brusquement en deux paquets. Selon le nombre des bâtonnets, il prédit l'avenir.

D'autres se servent d'une sorte de boussole où sont peints les douze animaux du zodiaque japonais : le rat, le bœuf, le tigre, le lièvre, le dragon, le serpent, le cheval, le mouton, le singe, le coq, le chien et le sanglier. Il laisse à Madame Yuki le soin d'actionner une manivelle et l'interrompt brusquement. Si dans sa course l'aiguille s'arrête sur le *rat*, quelle fortune pour elle. Les rats n'accourent dans une maison que s'il y a du riz et quantité d'autres bonnes choses : le rat est donc signe

de prospérité. Mais Madame Yuki vient s'informer sur le sort du mariage pour sa fille charmante et adorée : sera-t-elle heureuse avec un tel ? L'aiguille termine-t-elle sa course sur le *singe*, elle sera troublée et inquiète, car *singe*, en effet, se prononce *saru* et le verbe *saru* signifie *quitter*... Et ma foi, son trouble est fondé, car il ne manque pas d'hommes au Japon qui deviennent *saru*, en abandonnant leur femme légitime pour prendre telle autre qui leur plaît ou agrée davantage. La mère angoissée se ressouvient du proverbe : *Tsuri awanu wa, fue non moto*, un mauvais mariage source de quantité de malheurs !

#### L'EXPULSION DES ESPRITS MALINS.

Pour chasser les mauvais esprits de la maison familiale, il y a chaque année le jour du *setsubun*. Ordinairement, cette cérémonie a lieu vers le soir du 3 février. *Setsubun* veut dire « changement de saison ». C'est le dernier jour de l'hiver et le lendemain débute le printemps qui doit commencer avec la bonne fortune et le bonheur. Vers le soir, la mère de famille fait rôtir des haricots de soja. Les haricots cuits se trouvent bien au point, on ouvre toutes les portes et toutes les fenêtres. Le père de famille ayant pris une poignée d'haricots, va de pièce en pièce, les jette dans toutes les directions, en criant bien haut : « *Oniwa soto fukuwa uchi* », *mauvais esprits, sortez d'ici ; bonne fortune, entrez dedans !* Intimidés par cette grêle de soja, les mauvais esprits se précipitent dehors par les portes et fenêtres grandes ouvertes. Tout aussitôt les membres de la famille s'empressent de fermer toutes les issues, tandis que, seule, bonne fortune reste dans la maison.

Ce rite terminé, un chacun se met à croquer autant d'haricots qu'il compte d'années, ayant soin même d'en prendre un de plus. Ainsi qui est âgé de quarante-cinq ans se doit de manger quarante-six haricots. Chaque haricot représente les divers malheurs rencontrés dans une année et le supplémentaire représente le nombre des malheurs qui pourraient survenir l'an prochain. Dès lors l'année qui vient sera bonne, puisque vous avez déjà avalé les malheurs qu'elle vous réserve et apporte... Une chose est certaine, c'est que les enfants, si friands de ces haricots croustillants ainsi torréfiés, ne se contentent pas des huit ou neuf que leur réserverait leur jeune âge. La cérémonie ainsi terminée, la jeunesse surtout s'empresse de partir en chasse des haricots précédemment projetés dans les diverses chambres de la maison. Cette cueillette constitue une bonne provision complémentaire pour les jours à venir, sans se soucier des malheurs que de la sorte ils avalent et mangent allégrement.

Le *setsubun* a encore lieu dans les temples où un prêtre, en grand costume, fait pleuvoir des haricots de soja sur la foule qui se trouve devant lui. Pour les ramasser, ce sont alors de véritables batailles où parfois les blessés ne manquent pas. Ces haricots sacrés sont réputés particulièrement efficaces. Dans nos temps modernes, pour lancer de telles poignées d'haricots, on choisit des femmes de réputation bruyante, telle une actrice

ou une vedette renommée qui, par ce choix, devient *toshi-onna* « la femme de l'année ».

#### DIVERS AGES DE L'HOMME ET LEURS ANNIVERSAIRES.

Marquer des anniversaires reste depuis longtemps fréquent en Chine. La famille impériale les adopta au VIII<sup>e</sup> siècle, et leur exemple fut bientôt suivi par le Japon qui modifia quelque peu le système chinois :

1° On fête tout d'abord l'anniversaire lors de ses quarante ans. Pour le Japonais, c'est le commencement de la vieillesse : *shoro*. Les Chinois n'avaient nullement cette idée. Confucius (552-479) disait que l'homme, à quarante ans, ne s'égare plus. « L'homme est souvent perplexe et hors du droit chemin dans sa jeunesse, mais à quarante ans, il devient sage, possède un bon jugement et sait se conduire. » A cet âge, l'homme devient mûr. Comme, à la campagne surtout, on se marie fort jeune, l'homme de quarante ans a déjà bien travaillé. Il a de plus une nombreuse famille : ses fils et filles sont déjà casés et ses petits-enfants le traitent déjà d'*ojsan* (grand-père). Aussi, lors des quarante ans du père de famille, parents et amis sont invités à un banquet où l'on offre au jubilaire félicitations et cadeaux. Aujourd'hui pourtant où la vie de l'homme semble se prolonger, cet anniversaire de quarante ans paraît légèrement prématuré et perd de son importance :

2° Le second anniversaire se célèbre à soixante et un ans. On le marque par un éclat particulier. Selon la tradition venue de Chine, la personne qui a dépassé le cap des soixante ans est censée renaître à un autre cycle de vie et commence dès lors sa seconde jeunesse. Ce sont les fils et les filles qui offrent à l'honneur de leur père ou mère sexagénaire un banquet familial. Puisque la personne renaît alors et redevient en sa soixantaine un quasi bébé, il revêt pour la circonstance un kimono rouge, un bonnet et des bas de même couleur. Le rouge étant la couleur des petits enfants. Cet anniversaire est partout observé, car les Japonais ont un religieux respect pour les vieillards :

3° Il y a encore deux anniversaires que les Japonais appellent l'âge rare. C'est d'abord quand on atteint soixante-dix-sept ans. Cela provient d'un jeu de mots sur ces chiffres. Sept est un nombre de bonheur ; de plus le caractère chinois qui signifie joie se prononce *ki*. Quand on écrit au pinceau ce caractère, il a l'air de se composer de trois sept. L'âge de soixante-dix-sept ans est donc un temps tout à fait heureux. En somme, le bon vieillard de soixante-dix-sept ans a bien droit à une belle fête.

L'autre anniversaire de quatre-vingt-huit ans se rattache également à un jeu de mots. Ce chiffre s'écrit par trois caractères, mais quand on les combine tant soit peu, ils composent le caractère qui veut dire *riz* : précieuse denrée d'Extrême-Orient. Le riz, base principale de la nourriture de ces peuples, a toujours été considérée comme chose sacrée, puisque nourriture, vie et bonheur dépendent du riz. Le riz est ce que l'on offre en premier

à Dieu et au gardien protecteur de la localité. Dans les temples, pour les purifications, on emploie le riz et le sel qui ont le pouvoir de chasser les esprits malfaisants. Dans les vieux temps, l'âge de quatre-vingt-huit ans a été extrêmement rare, puisque encore de nos jours, de tels jubilaires peuvent se compter sur les doigts. On comprend dès lors que tout un quartier de ville ou tout un village se réunissent et s'assemblent pour fêter avec fierté leur *toshiyor* : « ce vieillard rare ».



## VIII. — LES FUNERAILLES

Mourir, c'est quitter la terre pour toujours, c'est-à-dire adieu à tout ce que nous y avons de plus cher : parents, amis et fortune. On n'emporte avec soi que ses œuvres bonnes ou mauvaises, et tout le reste se dissipe comme fumée, ou s'évanouit comme une ombre.

Le Japonais connaît fort bien ces éternelles vérités, mais ne possédant pas les lumières de la vraie foi, il s'imagine l'autre monde différemment et, pour le culte des morts, agit autrement que nous.

Pour les funérailles, on suit presque toujours les rites en usage chez les Boudhistes. Leur ancienne *sutra* proclame : « Il (le défunt) sera lavé à l'eau chaude, revêtu d'un vêtement de coton, mis dans un cercueil doré, aspergé de parfums, couvert d'aromates, brûlé dans le feu, et les os seront mis dans une tour. »

Le Japon suit fidèlement ces diverses prescriptions. Le corps est lavé à l'eau chaude (*yukan*), revêtu ensuite d'un léger vêtement de coton blanc, car cette couleur proclame pureté et netteté. Dans le cercueil, on place deux pièces de cuivre qui d'ordinaire ne sont que carton enveloppé de papier d'étain. La croyance des Boudhistes imagine que notre monde est séparé du Paradis par le fleuve *Sanzu*. Le mort a donc besoin de cet argent pour payer le passeur qui le mènera de l'autre côté du fleuve. Puisque le chemin vers le Paradis reste long et pénible, on met également dans le cercueil une paire de sandales en paille et un solide bâton de pèlerin.

Le lendemain soir commence la veillée funèbre (*otsuya*). elle durera toute la nuit. Un bonze récite des prières, brûle de l'encens et fait quelques autres offrandes. Parents et amis ont apporté des cadeaux : fleurs, gâteaux sucrés, encens, boîtes de thé, et argent, etc.

On érige un autel temporaire dans la plus vaste pièce de la maison. Tout en haut, on place le portrait du défunt, plus bas sur des étagères prennent place les dons des amis, et tout au bas se dresse un brûle-parfums. Après que le bonze y aura déposé quelques pincées d'encens, chaque visiteurs va s'agenouiller devant l'autel, met quelques grains d'encens sur les charbons ardents et se recueille quelque temps.

Pendant la veille, un discret repas est servi, pendant lequel on évoque naturellement les mérites et vertus du défunt. Ni viande ni poisson ne sont alors servis.

Le corps est placé dans un cercueil, oblong pour le culte shintoïste, ou en forme de boîte ou de tonneau pour les bouddhistes. Dans ce dernier cas, le cadavre est replié sur lui-même.

#### LES FUNÉRAILLES.

Les obsèques ont généralement lieu le matin. Dans les villes, on utilise l'automobile. La carrosserie de l'auto-corbillard a la forme d'un ample et riche cercueil de bois sculpté. La file des autos de la parenté et des invités forme ensuite cortège. A la campagne, le cercueil est porté sur les épaules, et le cortège suit. Ce n'est pas au cimetière qu'on se rend, mais au four crématoire. Là, cadavre et cercueil sont brûlés ensemble. Cette coutume, qui date du VIII<sup>e</sup> siècle, est toujours obligatoire de par la loi, pour tous sans exception. Dans les très grandes villes seulement, il y a un petit cimetière pour les Occidentaux qui peuvent inhumer leurs défunts, suivant leurs coutumes et traditions.

#### L'URNE FUNÉRAIRE.

Le jour suivant les obsèques, on rend à la famille les restes du corps incinéré : en fait, la cendre et quelques débris d'ossements. On place le tout dans une urne ou boîte qui sera placée dans l'enclos funéraire de la famille. Les riches seulement peuvent acheter, acquérir une concession assez ample, mais cela revient fort cher dans un pays où la place manque, même pour les morts.

#### L'INCINÉRATION.

Les Japonais sont accoutumés à cette crémation de leurs morts et s'en trouvent bien. On affirme que cette manière est plus décente pour le corps qui autrement, mis en terre, subit lente décomposition et devient la pâture des vers. Une dame japonaise me disait tout simplement : « Je conserve pieusement dans cette boîte les cendres de mon cher mari, et chaque fois que je contemple ce coffret, mes sentiments vont vers mon regretté défunt. Et j'ai redit à mon fils qu'après ma mort, il veuille bien réunir mes cendres à celles de mon mari et de la sorte notre amour mutuel se continuera. »

#### SERVICE POUR LES DÉFUNTS.

Les Bouddhistes japonais croient que le défunt ne va pas aussitôt dans l'autre monde et qu'il se trouve, durant un temps plus ou moins long, entre cette vie et l'au-delà. Pendant ce temps, le défunt n'est ni mort ni vivant, mais c'est un errant entre ces deux mondes. C'est l'époque du *chuin*. Pendant ce temps, le défunt retourne sept fois à la vie et meurt sept fois. Cela a lieu dans l'intervalle de sept jours. Voici comment : quand une personne meurt, sa famille le pleure, fait ses funérailles et brûle

son corps, mais son âme reste encore avec les siens. C'est seulement le septième jour que la personne meurt à nouveau. Au quatorzième jour, il meurt pour la troisième fois, ainsi de suite jusqu'à la septième mort qui arrive le quarante-neuvième jour (sept fois sept). Alors celui qui a déjà fermé les yeux à la lumière d'ici-bas est censé avoir alors définitivement traversé l'espace entre les deux mondes. Chacune de ces morts devient l'occasion d'un service religieux pour l'âme.

Le premier décès du défunt attriste les membres de la famille vu que son corps disparaît, mais il n'y a point pour lui de service religieux. Cet office a lieu seulement pour la seconde mort, au septième jour.

#### LES OFFICES FUNÈBRES EN FAMILLE.

Il faut se ressouvenir que chaque foyer possède chez soi un petit autel. On y trouve la copie d'une idole célèbre ou la tablette du dieu-protecteur de la localité. Cet autel, c'est la *kamidana*. Chaque matin, les membres de la famille se rassemblent devant ce *kamidana* : l'on bat des mains et l'on prie quelque temps pour implorer la protection des dieux et le bonheur. Le premier et le quinzième de chaque mois, on offre du *saké* (vin) et une branche verte en guise de sacrifice. C'est donc devant le *kamidana* qu'on prie pour les morts.

Pour le service du septième jour, la famille invite tous ceux qui ont connu le défunt à venir prier pour son salut et pour cela offrir encens et bougies. Souvent un prêtre bouddhiste vient aussi et récite des *sutras*, afin que le défunt puisse trouver le chemin vers le *gokuraku* (paradis). Ce service reste très important, puisque de lui dépend la destinée heureuse ou malheureuse du défunt. C'est seulement après la septième mort (donc le quarante-neuvième jour après l'expiration) que le mort quitte définitivement notre terre. En vertu de cette croyance, entre le septième et quarante-neuvième jour, on place de la nourriture quotidiennement devant l'autel. Le défunt doit manger, puisqu'il mène à présent une rude existence jusqu'à ce que *kami*, le grand juge, ait décidé de son sort (paradis ou enfer). Cet arbitre suprême examinera en détail toute la vie du défunt, les bonnes et les mauvaises actions, mais les vivants, amis du défunt, peuvent influencer la décision du juge « au sommet ». Cela dépend surtout du nombre des personnes qui viennent prier devant l'autel ; cela dépend également de la piété avec laquelle ils adressent leurs supplications et des conversations qu'ils tiennent sur le défunt. L'on trouve ici quelques manifestations d'une croyance à l'immortalité de l'âme.

#### LE DERNIER SERVICE FUNÉRAIRE.

Puisque l'âme du défunt quitte définitivement la famille le quarante-neuvième jour, tous les siens et ses amis viennent lui adresser leurs adieux. Le service se fait souvent dans le temple de la localité, devant la tablette du défunt ; elle porte son nom

et sera conservée dans ce temple. On allume quantité de bougies, on brûle beaucoup d'encens, tandis que bonzes et fideles prient pour le défunt. Ce service n'est plus empreint de tristesse mais de joie sereine, car le mort est sûrement allé au Paradis, puisque tant de prières, faites pour lui, ont influé favorablement les dix juges devant lesquels il a dû se présenter. Souvent, pendant ces quarante-neuf jours, famille et amis s'abstiennent de viandes, poissons et autres satisfactions afin que ces sacrifices obtiennent des juges une favorable sentence.

Ce dernier service terminé, on dresse un inventaire des habits et autres biens qui lui ont appartenu, et on les distribue comme souvenirs aux parents et amis du défunt. Cette distribution est une affaire fort délicate, car nul ne doit être oublié, et la qualité du don doit correspondre à l'ordre d'intimité de ses relations avec ces diverses personnes. Avec la meilleure volonté, on n'arrive pas toujours à contenter tout le monde, bien que cet usage reste édifiant et empreint de charité.

#### LE JOUR DES MORTS.

Les Japonais ont également une fête pour tous les défunts. Elle est célébrée le quinzième jour de la septième lune, donc vers notre 15 juillet. D'après les croyances japonaises, le bonheur des esprits des défunts dépend des prières et sacrifices que leurs parents encore vivants offrent, ce jour-là, à leur intention. Aussi une famille qui ne ferait rien pour ses défunts à l'occasion de cette solennité serait considérée comme manquant gravement aux devoirs de la piété filiale.

Aujourd'hui, ce jour des morts n'est pas seulement une festivité religieuse, mais encore jour de réjouissances publiques. Tout le monde croit qu'à cette date les esprits des morts reviennent dans leur famille pour rendre une agréable visite. Pour les aider à retrouver la maison, chaque famille suspend à la porte d'entrée une lanterne allumée. Ces lanternes prennent des formes variées, quelques-unes sont étonnamment artistiques. En quelques endroits, on rencontre la coutume d'allumer de petites lanternes en forme de barques et de les lancer au fil de l'eau, sur les rivières ou au bord de la mer. Ces milliers de barquettes illuminées offrent un spectacle féerique. L'idée est de guider les esprits des défunts dans ce retour de l'autre monde.

Chaque famille a préparé un bon repas pour ses propres défunts. Après le festin pris en commun, les mets restants sont jetés à la rivière au profit des esprits qui n'ont plus de parents sur terre qui leur puissent assurer de telles offrandes.

Pendant trois jours, des cérémonies publiques ont lieu sur les places publiques, les parcs et les pagodes. Danses, prières et chants lugubres, au son des tambours et des haut-parleurs se prolongent jusqu'au milieu de la nuit.

#### SOUVENIR ET PRIÈRE POUR LE JAPON.

Puissent ces quelques lignes sur les coutumes familiales des Japonais donner au bienveillant lecteur une petite idée sur ce



peuple si poli, au goût remarquable, et si laborieux. Qu'on y ajoute une prière et un souvenir devant Dieu, afin que cette nation puisse trouver la véritable foi qui pour tout homme est la source du véritable bonheur, surtout de celui qui sera sans fin ni limites.

Louis REINPRECHT.

*Maiko*, Japon, 1959.

---

## CHINE

### WENCHOW

LES DERNIERES ANNEES DES DEUX MAISONS  
DE FILLES DE LA CHARITE  
NOTRE-DAME-DES-ANGES  
ET HOPITAL JEAN-GABRIEL PERBOYRE  
(Souvenirs de 1949 au 18 janvier 1952)

★

Ce récit succinct rappelle à la fois l'historique de 2 Maisons de Filles de la Charité avant l'arrivée des communistes chinois, et les tragiques événements survenus pendant l'occupation de la ville de Wenchow.

Partout ailleurs, en Chine, prêtres, religieux, religieuses, chrétiens, chrétiennes eurent à souffrir les mêmes traitements, parfois plus durement encore.

Le temps estompe bien des choses.

Les témoins disparaissent, et bientôt il ne restera plus aucun souvenir, qui pourrait servir à cette histoire et montrer tout ensemble la protection divine en ces douloureuses circonstances.

Ce récit est donc celui d'un témoin, seul Missionnaire européen résidant à Wenchow.

Il donne ici son témoignage.

#### I. — NOTRE-DAME-DES-ANGES OU CRÈCHE MUNICIPALE

##### *Débuts de l'œuvre.*

Cette œuvre charitable fut confiée, vers 1918, aux Filles de la Charité, alors que le Lazariste Cyprien Aroud était Directeur de la Mission Catholique. Après de multiples pourparlers entre le Missionnaire et le préfet de la ville — un nationaliste — M. Wang, les Sœurs furent installées malgré l'opposition sournoise des administrateurs de la Crèche. Ils avaient tout intérêt à refuser de recevoir les Sœurs. En effet, les revenus de cette fondation étaient copieux, abondants. Ils s'élevaient à cette époque (1918) à quelque 10 000 dollars argent. La municipalité craignait qu'avec l'arrivée des Sœurs, elle ne puisse plus utiliser à discrétion cette appréciable fortune.

Grâce à l'énergie du préfet, M. Wang, homme loyal et intègre, grâce aussi à l'arrivée du grand philanthrope de Shanghai, Joseph Lo pa hong, l'affaire fut conclue entre la Visitatrice d'alors et les officiels de la ville. Il y eut un contrat renouvelable.

#### *Régime communiste.*

A l'arrivée des communistes en 1949, le contrat était valable jusqu'en 1951-1952.

Donc, dès leur arrivée, les Sœurs prirent possession de cette crèche municipale païenne, où régnaient désordre indescriptible, malpropreté dégoûtante et fouillis inextricable. Cela n'était pas pour effrayer les Filles de la Charité qui se mirent avec courage à l'ouvrage.

#### *Le dévouement des Sœurs de Saint-Vincent de Paul.*

Au bout de quelques mois, les administrateurs, d'abord malveillants, soupçonneux, changèrent d'attitude quand ils constatèrent les résultats obtenus par les Sœurs ; d'autant plus qu'elles ne s'immisçaient nullement dans l'administration temporelle.

Elles s'en tenaient rigoureusement à ce qui avait été fixé par les Supérieurs Majeurs.

D'autre part, la population devint sympathique et prit plaisir à rendre visite à la Crèche. Elle aussi remarqua les soins maternels incessants donnés à ces pauvres orphelins ou orphelines, aveugles, estropiés ou tarés de tous genres. Avec de modestes moyens financiers, car on leur servait l'aide pécuniaire au compte-gouttes, elles arrivèrent à faire des merveilles. Elles s'occupèrent de la propreté du corps, des vêtements d'été, d'hiver, et des fêtes. Tout cela étonna chrétiens et païens de cette ville de 170 000 habitants, qui furent ébahis de cette radicale transformation.

Parmi les Sœurs Servantes, on parle surtout de Sœur François, morte avant mon arrivée, qui a laissé auprès de la population une réputation de charité vincentienne. Elle est enterrée sur une colline plantée de pins, à 2 km de Wenchow, ainsi que Sœur Sainte Claire Deville, d'autres Filles de la Charité, des prêtres séculiers, des Lazaristes et d'autres religieuses indigènes.

Depuis la fondation, en 1918, jusqu'en 1950, Dieu seul sait le nombre des baptêmes et autres sacrements administrés dans leur belle petite chapelle. Il s'y est fait un bien spirituel extraordinaire, qui n'était pas du goût du malin.

Attendant à la crèche, il y avait une grande et belle pagode. Une nuit, par grand vent, elle prit feu, et menaçait de détruire la crèche tout en bois. Les Sœurs, en priant, jetèrent, avec confiance, nombre de médailles sur les murs de la pagode. Le vent changea de direction, et la maison fut épargnée. Toute la population parla longtemps de cette chose extraordinaire. Quant à la pagode, il n'en reste que les pierres. Après ce danger, évité de justesse, la vie reprit son cours ordinaire.

Actuellement, il y a encore Sœur Martin, jadis Sœur Servante à Wenchow, et placée au Japon.

*L'occupation communiste - 11 juin 1949.*

J'arrive à l'occupation communiste de Wenchow le 11 juin 1949. Je rentrai ce jour même de Shanghai, où j'avais reçu quelques recommandations et consignes.

Dès le début de la « libération », l'armée communiste se conduisit honnêtement : pas de pillage ni molestation d'aucune sorte.

Les soldats venaient en général du Nord, de la Province du Chan-tong. On se comprenait et je pouvais prendre contact.

Peu à peu, le gouvernement se forma : police d'Etat, commissaires civils. Tels furent les vrais éléments communistes qui commencèrent à appliquer les principes du parti.

Avant leur arrivée, ils avaient été en relation avec des partisans. Au bout de très peu de temps, ils eurent en main tous les renseignements voulus, et commencèrent à lever le masque. Avant de s'attaquer aux commerçants et à la population, ils s'ingénierent à brimer la Mission Catholique et les œuvres qui s'y rattachaient.

*La lutte communiste contre la Crèche municipale.*

La Crèche municipale devait attirer leurs convoitises. Il y avait de beaux revenus, et faciles à obtenir. Ils lancèrent la population, à l'aide de slogans appropriés, contre les capitalistes, les impérialistes étrangers, exploiters du sang du peuple.

La campagne fut dès lors amorcée.

*La lutte contre les administrateurs.*

A cette époque, la Crèche avait pour administrateur président un homme, honnête, riche et estimé en ville pour sa philanthropie. Il affectionnait beaucoup les Sœurs et les aidait de son mieux. J'ai eu l'occasion de causer souvent avec lui, et, bien que païen, je le tenais en grande estime.

Le vice-président, quoique moins sûr, suivait toutefois les directives du chef. Plus tard, il fut accusé de concussion — ce qui n'est pas improbable et condamné à la prison et peut-être à la mort. Quant au président, après avoir aidé les Sœurs de tout son cœur et de toutes ses forces, jusqu'au jour de leur expulsion, il se retira dans sa maison. Dégoûté par ce qu'il voyait, et aussi à cause des impôts exorbitants dont il fut frappé, il se suicida. C'était un païen, fidèle dévot à Bouddha. Qui peut sonder les miséricordes de Dieu ?

*Campagne de dénigrement contre la Crèche.*

Aussitôt qu'en ville on entendit parler de la crèche et des horreurs qui s'y commettaient, aux dires des communistes, j'avertis Sœur Martin d'avoir à vider les lieux le plus rapidement possible.

Pour cela, elle s'entendit avec le chef administrateur dont je viens de parler. Celui-ci s'y prêta de bonne grâce, reconnut aussi la nécessité de disparaître.

Lui-même fit les démarches nécessaires auprès du nouveau préfet plus ou moins teinté de communisme. Comme il était

lui-même un citoyen de Wenchow, il ne put refuser à un vieil ami de permettre aux Sœurs de se retirer de la crèche avec leurs bagages et de prendre refuge à l'hôpital, car tout voyage était interdit.

*Refuge à l'hôpital de Wenchow.*

La Sœur Crippa, Sœur Servante de l'hôpital, se fit un plaisir de recevoir ces nouvelles compagnes. Alors, sans retard, avec l'aide de quelques chrétiens dévoués, on put déménager sans trop d'ennui. Sans doute, il y eut nombre d'objets qui étaient la propriété des Sœurs, et qu'on aurait pu emporter ; mais j'avais fortement commandé de laisser pas mal de choses pour éviter des soupçons injustifiés. Malgré ces précautions, nous ne pûmes éviter les accusations de pillards, de voleurs, etc. Pendant l'évacuation, policiers et espions étaient venus surveiller pour voir ce que les Sœurs emportaient, ou donnaient (surtout en fait de linges) à de bonnes et pauvres chrétiennes.

Certains officiels communistes voulaient exciter le scandale pour ce déménagement. A nouveau, malgré le danger qu'il courait, l'administrateur alla trouver le préfet, lui présenter ce que les Sœurs avaient accompli et la promesse qu'il lui avait fournie de garder le silence sur la crèche. Ainsi, Sœur Martin et ses cinq compagnes purent se retirer à l'hôpital et assurer le soin de quelques offices.

*Le cas de Sœur Vincent Ghien.*

Parmi ces cinq compagnes, il y avait Sœur Vincent Ghien qui, à son arrivée à l'hôpital, reçut en charge les malades de 3<sup>e</sup> classe, indigents. Un soldat communiste s'y trouvait hospitalisé comme tuberculeux. Peu à peu, il entendit la doctrine chrétienne, et, avant de mourir, demanda le baptême — qui lui fut accordé. Dénoncée, la Sœur dut comparaître devant la police plusieurs fois. Elle reconnut le fait : impossible de le nier. Elle reçut une verte sermonce, et dut promettre de ne plus recommencer.

Quelque temps plus tard, je profitai d'une occasion pour envoyer cette Sœur à Hangchow ; de même, à la Maison Centrale de Shanghai se réfugient Sœur Martin, en compagnie d'une Sœur âgée et d'une malade. Dès lors, en 1951, 13 Sœurs restaient à l'hôpital de Wenchow.

En voyant ce qui s'est passé en Chine, dans les autres orphelinats, ce fut une véritable protection de la Providence pour Sœur Martin et ses compagnes.

*Les accusations calomnieuses.*

Si elles n'avaient pas quitté la Crèche rapidement, et à si bon compte, toutes auraient goûté de la prison, y compris la Sœur Marthe Song qui, dans ses 32 ans de vocation, s'occupait d'une centaine de vieux et vieilles, à 5 minutes de la Crèche. En un rien de temps, on tourna la tête de ces pauvres gens : on leur fit oublier les bienfaits reçus pendant des années ; ils demandèrent à cor et à cri — aux autorités — une punition exemplaire pour ces

diabliesses d'Européennes (Yang Konize), suceuses du sang du peuple, etc.

La Supérieure partit avec deux compagnes à Shanghai, le silence se fit un certain temps.

On en parla vers le milieu de 1951 : alors, on accusa les Sœurs de tuer, maltraiter les bébés, de les mal soigner. Et, ce qu'il y eut de curieux en cela, c'est que, dans l'hôpital Jean-Gabriel Perboyre, alors que les Sœurs en avaient encore l'administration, on fit aménager deux chambres pour ces petits bébés de la crèche, alors tenue par les communistes et leurs adhérents. On les reçut, les docteurs les soignèrent de leur mieux : des infirmières communistes étaient à leur service. Or, chaque jour, un brave homme passait devant ma porte, portant un ou deux bébés, enveloppés dans une natte. Malgré tous les soins, les enfants mouraient. En secret, une Sœur eut le temps et la consolation d'en ondoyer un certain nombre. Après cette malchance et une expérience concluante, le Bureau de la Crèche n'envoya plus de bébés.

Peu à peu, la Crèche elle-même fut fermée. La conclusion de cette histoire : les revenus ne furent pas perdus pour tout le monde...



### HOPITAL JEAN-GABRIEL PERBOYRE

En janvier 1949, je donnais aux Sœurs une seconde retraite à l'hôpital. J'y restai juste le temps nécessaire, car le Directeur, M. Deymier, m'avait demandé d'aller encore à Tchou san (Tinghai) et à Ning po, chez ma Sœur di Giuglio. De là, je revins quelques jours à la Procure de Shanghai, pour causer avec M. le Visiteur.

*Retour à Wenchow - 11 juin 1949.*

Grâce à Dieu, je pus enfin prendre la seule jonque chinoise quittant Shanghai le 8 juin 1949, alors que la ville venait d'être occupée, après huit jours de bataille.

De nuit, le 11 juin, la ville venant d'être occupée, je pus débarquer et apporter, intacts, bagages et remèdes pour les deux Maisons. Plus tard, en prison, ce voyage me valut de multiples interrogations. Malgré tout — fatigues, souffrances physiques — je rentrai sain et sauf à l'hôpital Jean-Gabriel Perboyre.

*La fondation et les origines de la Maison.*

M. Cyprien Aroud fut encore le promoteur de cette fondation. Bien des fois, il en avait parlé au Respectable Père Directeur des Filles de la Charité, M. Meugniot, alors qu'il était encore à Shanghai comme Procureur. Après la nomination de M. Meugniot comme Assistant de la Congrégation et Directeur Général de la Communauté, M. Aroud profita d'un voyage en France, en 1912, pour remettre cette question sur le tapis. « C'est entendu, répondit M. Meugniot, allez trouver de ma part Sœur Sainte-Claire Deville, exposez-lui votre plan, obtenez son consentement, et je donnerai

les permissions nécessaires pour arriver à une heureuse conclusion ».

Ainsi fut fait : M. Aroud causa longtemps avec la Sœur, et tout fut arrangé. Naturellement, l'achat du terrain, les constructions, les autres dépenses, tout fut bien débattu, et, grâce à la *dot* de cette sainte fille, M. Aroud put, à son retour, commencer les achats du terrain.

Ce ne fut pas facile, car les propriétaires étaient nombreux : et ce fut lot par lot, après beaucoup de tractations, que cette première affaire put être menée à bien. J'ai eu en mains le gros paquet des contrats de la fondation, tous dûment enregistrés. Malgré mon désir de les faire parvenir à Shanghai, ce fut impossible. Du reste, à présent, ces pièces sont inutiles, car tous les contrats de la population furent brûlés, et les autres déclarés sans nulle valeur. Le terrain, d'une superficie de 15 mous (1 mou = 630 mètres carrés), constitue un grand rectangle. Il est situé au sud de la Mission Catholique, séparé par l'orphelinat confié à des religieuses indigènes. Il n'y a donc que deux rues qui les séparent alors que la Crèche, au nord de la Mission, en était éloignée de 5 minutes.

#### *La Maison, ses constructions.*

Après l'achat du terrain et l'enregistrement, on éleva des murs hauts et solides, car on trouva de la pierre à fleur de terre. On commença à bâtir dès 1912. On construisit, d'abord le pavillon des malades (hommes) à l'est, et, à quelque distance, la Maison des Sœurs, avec chapelle, dortoir à étage, réfectoire, salle de communauté, etc., le tout bien compris.

C'est alors qu'en septembre 1913, Sœur Sainte-Claire Deville vint se rendre compte, et préparer l'aménagement. Tout lui fit plaisir, et, en cette année, même l'hôpital, avec une maternité, commençait à fonctionner.

Plus tard, en 1918, on construisit, à l'ouest, un pavillon pour les femmes. Tous les bâtiments étaient unis par des passages couverts. Au nord, au sud et à l'est de ces trois pavillons avec étages, il y a d'autres maisons au simple rez-de-chaussée, pour les divers services : buanderies, cuisines, logements des employés, salles d'opérations, dispensaires, lingerie, greniers pour provisions, bois de chauffage, etc.

Plus tard, à l'ouest du bâtiment des femmes-malades, on construisit une maison avec étage pour l'école d'infirmières.

Au nord et au sud, entre les pavillons et les maisons basses, on avait planté des pins, et des jardins fleuris. Au total, l'hôpital était équipé pour 200 malades — en 3 classes — en plus des salles pour indigents.

#### *Fondation pour indigents.*

Dès que l'hôpital fut ouvert, Sœur Sainte-Claire Deville résolut de fonder 20 lits pour indigents. Et cette tradition se maintint jusqu'à l'expulsion des Sœurs. Naturellement, il y avait des accommodations pour les malades des autres classes qui se trouvaient

à court d'argent. Les prêtres séculiers, les religieuses indigènes étaient reçus, soignés gratis et recevaient même, à titre gracieux, des médicaments pour leur usage personnel ou leurs dispensaires.

Ainsi, un exemple entre autres : on reçut, pendant plusieurs mois, en 1<sup>re</sup> classe, à demi-tarif, un professeur païen poitrinaire et communiste. De famille aisée et bien éduqué, il profita de son séjour à l'hôpital pour nouer des relations avec des infirmières ou infirmiers à idées progressistes. Il put ainsi pénétrer dans le milieu, et noyauter... A sa sortie de l'hôpital, il s'avéra, dans l'ombre, militant forcené contre les Sœurs. Singulière façon de témoigner sa gratitude aux bienfaitrices qui le guérirent.



## II. — OCCUPATION COMMUNISTE

### *Arrivée et préparatifs.*

Dès leur arrivée à Wenchow, les communistes furent occupés à s'organiser. La langue de Wenchow, différente de celle du Nord, leur présentait une notable difficulté.

Dès lors, l'hôpital jouit d'une relative tranquillité. Chaque jour laissait prévoir un complot tramé dans l'ombre. Il y eut d'abord des réunions et des défilés officiels, où les membres de l'hôpital devaient participer. Pour cela, la Supérieure et Directrice de l'hôpital dut imiter les autres organisations et confectionner des drapeaux rouges avec les 5 étoiles jaunes. On assista à une débauche d'étoffe rouge.

C'est à qui porterait le plus grand drapeau. Dans l'enceinte de l'hôpital se trouvait une bamboueraie, on y coupa des tiges d'environ 3 mètres, et l'étoffe fut à cette mesure. Il fallut acheter des tambours et chercher des professeurs pour enseigner les nouveaux chants communistes, sans oublier *l'Internationale*. Il y eut nombre de réunions de masse en plein air, où des orateurs, à tour de rôle, développaient, sans se lasser, les thèmes connus : libération du pays, guerre à l'impérialisme, au capitalisme, aux réactionnaires. On se préparait, dès lors, à des mesures plus oppressives. Ecoliers, écolières, jeunes infirmières apprenaient, en outre la nouvelle danse révolutionnaire : *Niu Yang Ko*, à avancer de deux pas et à cloche-pied, puis reculer d'un pas. En rentrant, tout le monde était fatigué — exténué —, il devait encore se rendre, dans la soirée, à des réunions privées. Là se préparaient les cellules communistes.

### *Les réunions et séances d'endoctrinement.*

On demanda tout d'abord aux Sœurs de s'y rendre. La Supérieure avec 2 ou 3 compagnes y prirent part : mais, peu à peu, à cause de la longueur des séances nocturnes, de 8 heures à minuit, et suivant les mesures qu'on préparait contre elles, on leur en défendit la fréquentation. Toutefois, le lendemain, elles apprenaient par des infirmières ce qui s'y tramait.

Il fallait changer, modifier et laver le cerveau de tous les employés de l'hôpital.

Dès les premiers jours, tout le monde était assemblé dans la même salle. Par la température, les têtes s'échauffaient facilement. Plus tard, on établit 2 sections : l'une pour les infirmiers et infirmières, plus intellectuelles. La seconde, pour les employés plus ou moins illettrés. Dans chacune, un orateur du Parti communiste développait l'amour de la patrie. Sur un ton sarcastique, il montrait combien la Chine souffrait de la présence des étrangers. Il n'y avait pas encore d'allusion directe à nous trois : Sœur Supérieure, sa compagne et à leur aumônier. Un autre jour, il était question de renouveler et améliorer l'hôpital. D'après eux, il y avait beaucoup de modifications et de changements à apporter. Encore aucune allusion directe au changement des Sœurs. Après avoir enfoncé le clou, et quand les gens étaient pénétrés de ces idées farcies de sophisme, alors on exigeait des auditeurs et auditrices de garder le plus absolu secret sur ce que chaque employé exposerait à l'auditoire. Il y eut d'abord flottement, personne n'osait se lancer. L'orateur communiste revint alors à la charge, accusant d'être des réactionnaires, de ne pas aimer leur patrie. On voulait les libérer, et eux tenaient à demeurer des esclaves. Ces discours sans cesse ressassés à longueur de journée, finissaient par produire leurs effets. D'abord, une ou deux infirmières païennes bien dressées commencèrent à parler et à accuser.

#### *Accusations et mensonges.*

Ces premiers aveux comprirent maintes faussetés ou exagérations ; ils évoquaient : mauvais traitements, travail fatigant, faible rétribution, mauvaise nourriture, etc.

Chaque jour apportait son lot de plaintes ou de critiques non fondées ; mais le secrétaire communiste notait avec soin ce qui se disait et la personne qui avait parlé.

#### *Les autocritiques.*

Pour activer ce mouvement révolutionnaire, les chefs établirent, dans les réunions privées, l'autocritique. Tout employé, homme ou femme, devait, au début de la réunion, s'examiner sur ses fautes et s'en accuser publiquement. Si elle ne se soumettait pas à cet aveu, les autres pouvaient lui adresser des reproches publics. Par ce moyen, on obtint le résultat désiré. Tout acte, toute parole était soumise à la critique et jugée par les membres de la réunion, représentants du peuple... C'était le terrorisme établi.

A partir de 1950, on remarqua nettement les résultats de ce travail souterrain : les réunions obligatoires et quotidiennes se prolongeaient fort avant dans la nuit. L'esprit des gens se modifia subitement. Autant jadis ils avaient montré de sympathie et d'affection pour les Sœurs, autant changèrent attitude et comportement. Infirmiers et infirmières n'observèrent plus le moindre règlement : on n'entendait que des cris, on aurait dit des bêtes fauves déchaînées, au grand dommage des malades. Chants, danses, sorties le soir et de nuit. C'était le désordre



complet. Les Sœurs, le cœur bien gros, assistaient, impuissantes, à cet état de choses. Il n'y avait alors qu'à patienter, car toute observation aurait produit des effets désastreux. Un vent de mépris, de mécontentement, soufflait partout. On sentait une préparation pour arriver à des fins non encore dévoilées. Déjà commençait en Chine la campagne contre la religion (protestants et catholiques surtout). Grâce à une propagande mensongère, les journaux communistes affirmaient qu'en bien des endroits, les catholiques avaient accepté et signé publiquement une pièce reconnaissant l'autonomie de l'Eglise : c'est ce qu'on a appelé les trois principes : nationaliser l'Eglise de Chine et se séparer de Rome. A Wenchow, les prêtres et nombre de chrétiens furent trompés et signèrent. On demanda aux Sœurs indigènes de signer. Je le leur défendis absolument. Aucune ne signa, malgré les objurgations des prêtres et des communistes. Bientôt, les chefs du mouvement demandèrent le changement de la Sœur Crippa en tant que Directrice. Cette Supérieure, le vicaire général et le curé de la paroisse jugèrent à propos d'accéder à cette demande et d'attendre les événements. Pour la Direction de l'hôpital, on choisit un docteur catholique diplômé de l'Université, l'*Aurore*, de Shanghai. Comme il était bien vu de tout le monde, assez riche, le changement fut aisément accompli. Il fallut ensuite augmenter les honoraires des médecins, infirmiers et infirmières. Voilà, pour la Sœur Supérieure, de gros soucis.

#### *Difficultés financières.*

En temps ordinaire, l'hôpital pouvait se suffire, ayant reçu gratis de notables quantités de remèdes. A cela s'ajoutaient les recettes du dispensaire, de la pharmacie et des malades payants. Mais, dès l'arrivée des communistes, on ne vit plus les malades aisés venir de la campagne. Les communications, déplacements, étaient interdits. Personne ne pouvait bouger sans une permission ; jamais accordée. Le parti voulait recenser les personnes et saisir facilement les réactionnaires ou prétendus tels. Voilà donc Sœur Supérieure très ennuyée. Une fois, on put écrire à Shanghai pour demander des secours de la Maison Centrale. Sœur Laporte, Visitatrice, comprit la situation et envoya la somme nécessaire. Bientôt, tout s'avisa impossible, car à chaque mois c'était à recommencer. Les communistes alertés mirent opposition formelle à tout envoi d'argent étranger. A l'insistance du Directeur, on objecta la défense absolue.

L'argent des capitalistes ne devait pas servir, même à l'hôpital. C'était l'étranglement. Alors, Sœur Supérieure, après avoir pris conseil, vendit quelques médicaments. Cela permit de tenir le coup pour un temps. En sous-main, le Directeur, bien disposé, fit comprendre à la Supérieure qu'elle n'avait qu'à remettre à d'autres mains l'administration financière. On nomma un chef comptable, qu'il fallut rétribuer. C'était un bon catholique, et secrétaire de la Légion de Marie. Il ne tarda pas à être incarcéré... et disparut dans le monde des prisons.

Privées de la gestion financière, les Sœurs ne purent avoir de cuisine particulière : l'hôpital devait les nourrir sur retenues de leurs salaires. Avant d'être mis au point, ce nouveau système prit un certain temps, et les Sœurs endurent avec patience avanies et reproches.

Il y eut bientôt un nouveau changement : le Directeur nommé prévoyait une évolution dangereuse pour sa personne. Condisciple du maire communiste et, par lui, renseigné, il disparut en secret, partant pour Nan King, malgré le contrat signé. Il fallut donc sans retard en désigner un autre. Le vicaire général et le curé de la paroisse, administrateurs, en invitèrent un autre. Ce bon catholique de la ville et père de 10 enfants, après de multiples conversations, finit par accepter et fut reconnu par le bureau de l'hygiène. Par malheur pour lui, il avait écrit une lettre au curé de la cathédrale, lui affirmant sa loyauté à l'Eglise et son mépris pour le Communisme. Ce document ne fut pas détruit, et lors d'une perquisition de la Mission, ce papier tomba dans les mains communistes. Il fut donc jugé comme menteur et copieusement insulté dans la presse locale. A chaque instant, il s'attendait à être fusillé. Il n'en fut rien pour le moment, car on voulait se servir de lui comme d'un valet. Il dut demander à Sœur Supérieure toutes les clefs que les Sœurs avaient en leur possession, et rendre ses comptes clairement depuis plusieurs années. Par bonheur, ces comptes étaient nets : recettes et dépenses se balançaient ; mais c'était écrit en français, et d'après nos méthodes.

Tous les livres furent saisis, et comme personne n'y voyait goutte, la Supérieure dut comparaître devant les autorités, et expliquer cette façon de tenir les comptes. Cela demanda des séances, et la Sœur en sortit fatiguée.

De plus, on trouve que la modeste chambre que j'occupais devait servir à d'autres emplois. Sur l'ordre du Directeur, je fus relégué dans le bâtiment des Sœurs, entre infirmerie et réfectoire. De plus, le Directeur vint occuper la chambre de Sœur Supérieure, dans le même bâtiment.

#### *L'affaire de Joseph Kao.*

Dans une réunion, on accusa la Sœur Servante d'avoir livré médicaments et autres objets de l'hôpital à un ex-infirmier catholique. Ce jeune homme était de Kiou Kiang (Kiang Si), où Sœur Crippa fut quelque temps Supérieure de la Maison. Une bonne chrétienne veuve, sur le point de mourir, supplia la Sœur de vouloir bien se charger de son unique enfant, alors âgé de 12 ans, et, sur cette promesse, la maman mourut tranquille.

Le garçon resta à l'hôpital de Kiou Kiang, quand Sœur Crippa vint à Wenchow, après avoir confié l'orphelin à la nouvelle Sœur Servante. Agé de 16 ans, Joseph Kao rejoignit Wenchow et supplia la Sœur de lui donner un emploi. Nommé infirmier, il apprit bien vite l'essentiel de sa profession.

Vers l'âge de 20 ans, Joseph se maria et monta un dispensaire de village, afin de pouvoir vivre. Sœur Crippa ayant reçu d'Amérique, et à titre personnel, quelques médicaments, en donna une partie à son jeune protégé. Mais, à l'hôpital, parmi les camarades de Joseph, des espions ne manquèrent pas d'aller dénoncer le fait à la police. Comme on visitait ses bagages au moment du départ du bateau, le policier prévenu lui demanda d'où venaient ces médicaments. Les réponses ne furent pas satisfaisantes, et Joseph, ramené en ville, fut mis au secret. Après de multiples interrogatoires, on le ramena à l'hôpital. La Sœur Supérieure dut fournir des explications qui, en fin de compte, furent agréées par le juge, bien disposé, malgré les violentes protestations des accusateurs. L'affaire dura toute une journée, mettant en effervescence les employés, qui n'avaient pas à être excités. Le jeune homme fut relâché, mais il dut laisser à l'hôpital certains objets... Ces biens personnels de la Sœur furent tenus pour volés à l'hôpital. Plus tard, lors de l'emprisonnement de la Sœur, l'affaire devait encore soulever d'autres incidents.

Depuis septembre 1950, on peut dire que les Sœurs, dans leur propre maison, n'avaient plus aucune autorité. Malgré tout, elles continuaient leur tâche quotidienne sans s'occuper des calomnies et rumeurs qu'on faisait courir sur leur compte.

Désormais, on assistait à la transformation progressive de la mentalité de tous les employés, grands et petits... Infirmiers et infirmières s'ingénierent à vexer les Sœurs. A peine étaient-elles à la chapelle ou au réfectoire que la Sœur Jean-Gabriel était appelée à la pharmacie pour une ordonnance, ou pour une injection, etc. Devant ces visibles tracasseries, les Sœurs ne firent jamais la moindre récrimination.

En mars 1951 vint l'ordre de faire un inventaire exact, détaillé du mobilier et des objets de l'hôpital. Plusieurs équipes furent organisées. Un scribe écrivait sur un cahier, une infirmière étiquetait les objets les plus minimes, en présence d'un communiste. Par ce moyen, avec la liste de tout ce qui se trouvait dans l'hôpital, impossible de rien enlever. Avec ce travail de plusieurs journées, les Sœurs durent donner des explications sur la disparition d'objets : c'étaient d'incessants soupçons et des accusations sans fin.

Aussitôt ce travail terminé, il fallut commencer l'inventaire des médicaments dispersés en différents endroits. On décida de les réunir dans la salle de communauté, d'où les Sœurs durent déménager.

L'inventaire — flacon par flacon — dut porter en chinois l'usage de chacun, car personne ne sachant ni anglais ni français, il fallut traduire. Quelle fatigue pour les Sœurs qui, de plus, devaient assurer le service dont elles étaient chargées.

C'est à cette époque que Sœur Crippa, montée sur un escabeau, tomba lourdement à la renverse, et resta évanouie. Sur une piqûre que lui fit Sœur Marie Yao, Sœur Crippa reprit ses sens,

mais dut rester alitée une quinzaine. Voyant la tournure des événements, elle demanda alors à la Visitatrice de désigner une assistante. Ce fut Marie Yao, qui eut beaucoup à souffrir.

Après ces fatigues et ennuis, on vint alors demander à Sœur Crippa, avec une audace qui n'a pas de nom, d'avoir à solder les impôts fonciers, alors qu'on lui avait retiré toute gérance financière. Elle eut beau protester, il fallut s'ingénier à trouver la grosse somme réclamée, et ce fut peu de jours avant d'aller en prison. On la soupçonnait d'avoir des réserves d'or, qu'on voulait faire rentrer dans les caisses de l'État. Elle partit en prison sans avoir pu payer.

Les communistes étaient arrivés à leurs fins.

#### *Expulsion des Sœurs.*

Il ne restait plus qu'à chasser les Sœurs, mais honteusement. Au début d'avril 1951, on trouva une multitude de placards anticommunistes écrits à la main. Pendant la nuit, on en avait collé partout, sur les murs, les colonnes, etc. C'était le travail des infirmières poussées par les chefs communistes. On pouvait s'attendre au pire.

De fait, le 6 mai 1951, vers 8 heures du soir, alors que les Sœurs étaient dans une petite chambre, en récréation dans leur salle de communauté, une troupe de policiers et d'officiels de la mairie firent irruption dans le quartier des Sœurs. Ils se divisaient en plusieurs bandes, les uns gardaient les portes intérieures ou extérieures, pour empêcher fuite ou disparition d'objets. Les Sœurs, à tour de rôle, subirent quelques interrogatoires, et, vers 11 heures du soir, on leur signifia d'avoir à quitter illico leur résidence. Elles durent donc, sous les regards moqueurs et méprisants des policiers, déménager leurs petits objets personnels, literie, habits, etc. Et on les séquestra dans trois chambres du pavillon des femmes. Parmi elles, il y avait 2 Sœurs, dont l'une de 87 ans, infirme. A peine arrivées dans les chambres, elles furent soumises à une surveillance continue, surveillance exercée par leurs anciennes infirmières.

Le lendemain et les jours suivants, avant le lever des policiers qui occupaient déjà tous les locaux, je pus célébrer la Messe et distribuer aux Sœurs les saintes hosties, et dire à voix basse quelques mots d'encouragement sur la conduite à tenir. Les Sœurs restèrent séquestrées pendant une quinzaine. Elles étaient épiées de tous côtés.

Les réunions nocturnes se poursuivaient à l'hôpital. Il s'agissait de trouver un moyen pour s'emparer légalement de l'hôpital. On voulait les expulser et leur trouver un endroit où il serait facile de les surveiller.

Enfin, après de multiples palabres dont nous eûmes les échos, l'autorité communiste, poussée par les employés, décida de nous séquestrer à la résidence de la Mission Catholique. M. Sou Paul, vicaire général, venait d'être relâché de prison, pour cause de maladie. Il n'eut qu'à s'incliner.

En même temps, l'autorité de l'hôpital changea.

L'hôpital Jean-Gabriel Perboyre devint hôpital du Peuple. « Jen min y Yuen ». C'était la prise de possession officielle.

A la Mission, les Sœurs occupèrent le réfectoire, situé au rez-de-chaussée. Cela prit quelque temps pour s'organiser dans ce petit espace. Chacune eut son lit, et la vie de communauté de ces 13 Sœurs reprit doucement.

A l'étage, il y avait la chapelle domestique. Bien que surveillé, presque chaque jour après minuit, je me levais discrètement pendant le sommeil de mon garde-chiourme, et allais célébrer la messe. Nos Sœurs, dès le matin, vers 4 heures, y venaient communier ou se confesser. Plusieurs fois, nous fûmes sur le point d'être surpris par le soldat faisant sa ronde.

Notre situation était encore trop belle, et ne pouvait durer. Les communistes vinrent demander au vicaire général l'usage des locaux à l'étage.

Ils y établirent une école de jeunesse communiste, garçons et filles ! Cela faisait un charivari continu : danses, chansons, cris, et depuis 8 heures du matin jusqu'à 11 heures du soir. A ces désagréments, s'ajoutait la chaleur moite de 30 degrés et d'avantage, sans oublier les moustiques et les rats. Souvent, ces effrontés entraient dans la chambre des Sœurs pour voir l'organisation et se rendre compte de leurs occupations. Et ces filles dévoyées, n'ayant jamais vu ni cornettes ni habits religieux, entraient sans politesse, touchaient à tout... La nourriture était fournie par la Mission Catholique qui, plus tard, se fit rembourser par notre Procureur de Shanghai, elle aussi surveillée.

Voilà à peu près la vie des Sœurs (et la mienne) du 21 mai 1951 au 18 janvier 1952.

Pendant ce laps de temps, les Sœurs firent des démarches pour rentrer à Shanghai. A Noël, elles étaient encore 7 ou 8. On préparait nos dossiers et celui de Sœur Crippa, qui avait vécu à Nantch'ang et à Kiou Kiang (Kiang si). Peu avant la Noël de 1951, grand branle-bas à la Mission Catholique. Beaucoup de policiers armés vinrent à la résidence, firent défense aux habitants de quitter leurs chambres, et on fouilla partout. Ils emmenèrent le curé de la paroisse, le Procureur et un vicaire. Ces deux derniers (MM. Tsai et Fang) furent condamnés à quelque 4 ans de prison. Motif : avoir institué la Légion de Marie. M. Fang, chien courant, parce que, docteur, avait étudié à Rome. Les Sœurs et moi-même subîmes aussi une perquisition serrée. Ils ne pouvaient rien trouver, et partirent sans nous molester.

Arrive le 10 janvier 1952. A 8 heures du matin, même déploiement de force policière à la résidence. On vient dans ma chambre. On me tire dehors, et, à haute voix, un intellectuel braille, plutôt qu'il ne lit, un mandat d'arrêt : réactionnaire, espion, propagateur de fausse religion, impérialiste, capitaliste, etc. ; en même temps, on procède de la même façon pour Sœur

Crippa. Quelques instants après, Sœur Crippa en cornette sort encadrée par 2 policiers armés. Je la suis à deux pas, également sous bonne escorte, et ainsi nous faisons une marche-parade à travers les rues de la ville mouvementée.

Arrivés à la prison, un gardien-chef nous fait déposer tous nos objets de piété, chapelets, médailles. Il nous délivre un reçu et nous fait conduire à nos cellules respectives, les numéros 4 et 6. Sœur Crippa avait avec elle deux codétenues, une fille de joie et une trostkyste qui la brimèrent et la firent bien souffrir, au moins dès le début...

C'était le début de ce séjour en prison qui devait durer jusqu'au 26 août 1952. J'en ai raconté les incidents et la conclusion dans les *Annales* de 1959, pp. 128-142.

Ainsi se terminait dans l'épreuve le dévouement infatigable des Sœurs de Wenchow.

Paris, 1959.

Henri CENY.

---

SAINT VINCENT DE PAUL  
SA NOMINATION A LA CURE DE TILH (DIOCESE DE DAX)  
EN 1600  
~~~~~

Sur ses vieux jours, saint Vincent évoquait avec une nuance nostalgique le temps où il fut curé de paroisse. Chose étonnante, le 5 août 1659, il eut l'idée de transformer *Saint-Lazare* en véritable école de pastorale paroissiale ! Il fixait comme thème de session : la théologie morale, la prédication, le catéchisme et l'administration des sacrements. Tout missionnaire ne doit-il pas connaître de façon pertinente et pratique cet art d'être pasteur !

Saint Vincent constate qu'il y a menace d'oubli parmi ses confrères, et il en tire la conclusion pratique : *Et pour dire la vérité, je ne sais, Messieurs, si plusieurs d'entre nous se trouvaient obligés de baptiser, s'ils n'y seraient pas beaucoup empêchés. Je demandais, l'autre jour, à quelqu'un de la Compagnie comme il se comporterait en une certaine rencontre ? « Je vous assure, Monsieur, me dit-il, que je ne sais comme je m'y prendrais. » Pour moi, quoique j'aie été curé, je vous avoue que j'y aurais, à présent, beaucoup de peine. C'est ce qui nous a fait résoudre à destiner le temps qui nous reste d'ici à l'ordination pour faire tous les exercices d'un séminaire (1).*

Curé, saint Vincent le fut à *Clichy* (1612-1626), où il avait un si bon peuple. Il le fut encore à *Châtillon-les-Dombes* (1617, août-décembre), la paroisse de la première Confrérie de la Charité. Bien plus tôt, au lendemain de son ordination sacerdotale (le 21 septembre 1600), le jeune Vincent Depaul fut nommé à

(1) Pierre Coste, *Saint Vincent de Paul*, t. XII, pp. 289-290.

la cure de *Tilh*, alors du diocèse de Dax. Cet épisode de jeunesse — Vincent n'avait pas vingt ans — va retenir notre attention.

Les biographes de notre bienheureux Père se copient, à ce propos, avec quelques particularités. Parcourons les principaux textes.

Abelly écrit : « *Messieurs les grands Vicaires d'Acqs, le siège vacquant, n'eurent pas plus tôt appris qu'il estoit prêtre, qu'à la sollicitation de Monsieur de Commet et pour l'estime qu'ils faisoient de sa vertu, ils le pourvurent de la cure de Tilh ; mais lui ayant été contestée par un compétiteur qui l'avait impétrée en cour de Rome, il ne voulut point entrer en procès pour ce sujet, et Dieu le permit aussi, afin qu'il ne fut point obligé de quitter ses études qu'il avait un grand désir de continuer.* » (2).

A partir de ce texte de base, on citera les successeurs d'Abelly, en soulignant ce qui leur est propre.

Collet pastiche : « *A peine Vincent étoit-il prêtre que les personnes les plus éclairées le jugèrent capable d'être Pasteur ; et quoiqu'absent il fut nommé à la cure de Tilh, qui étoit une des meilleures du diocèse d'Acqs. Monsieur de Commet, son illustre ami, la sollicita pour lui, mais son mérite la sollicita beaucoup mieux encore ; et Messieurs les grands Vicaires qui étoient mieux que personne informés de son zèle, de sa piété et de ses talents, se firent un plaisir de lui procurer.*

En marge : (En 1600 ou 1601). *Mais elle lui fut contestée par un compétiteur.* [En marge : « *Il se nommait S. Soubé*] qui l'avoit impétrée en cour de Rome. Vincent, qui sçavoit déjà qu'un serviteur de Dieu ne doit pas aimer les Procès, sacrifia volontiers son droit et ses prétentions. Il n'eut quitté ses études qu'avec beaucoup de peine ; son désistement lui laissa la liberté de les continuer : il les continua, en effet, avec tout le succès dont nous avons déjà parié. » (3).

Maynard brode à peine : « *Dès qu'il fut prêtre, ses supérieurs ecclésiastiques, sur la recommandation de son ami de*

(2) Louis Abelly, *La vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul...*, 1664, t. I, p. 11.

(3) Pierre Collet, *La vie de saint Vincent de Paul...*, Nancy 1748 (édition princeps), p. 14. Il est instructif de constater ce que deviennent ces lignes de Collet dans les tripatouillages de diverses éditions postérieures. Ainsi voici ce qu'on lit dans l'édition de 1820, en Avignon, p. 10 : « *A peine étoit-il prêtre que les esprits les plus sages le jugèrent capable d'être pasteur ; et quoique absent il fut nommé à la cure de Tilh (sic) par MM. les Grands Vicaires qui connoissaient mieux que personne son zèle, sa piété et ses talents. Mais un compétiteur qui avait obtenu ce bénéfice en cour de Rome, le lui ayant disputé, Vincent qui savoit déjà qu'un serviteur de Dieu doit éviter les procès, sacrifia volontiers son droit et ses prétentions* ».

Commet et plus encore de son mérite reconnu, le nommèrent à la cure de Tilh, une des meilleures du diocèse de Dax. Mais comme il n'aurait pas pu en prendre possession que par un procès, il y renonça. » (4).

Coste, enfin, a ses nuances : « *Sur la recommandation de Monsieur de Commet, l'évêque de Dax accorde au nouveau prêtre la cure de Tilh, une des meilleures du diocèse. Cette décision à peine prise, un ecclésiastique nommé Saint-Soubé l'attaqua en cour de Rome. Plutôt que de s'engager dans un procès, dont l'issue aurait pu être défavorable, Vincent préféra renoncer à ses droits.* » (5).

Ce texte est le plus complet. Coste hérite de ses prédécesseurs. Il complète, interprète et corrige ses sources. Cet extraordinaire travailleur de saint Vincent a éprouvé le besoin d'expliquer, au moins de reconstituer au mieux.

Une constatation ressort de la lecture attentive de nos témoins : il y a accord pour la nomination à la cure de Tilh, sur l'intervention de Monsieur de Commet. Quant aux autres renseignements, il y a variante : elle porte sur l'explication, la motivation ou les circonstances. On pourrait essayer de peser les affirmations l'une après l'autre. Cette méthode donnerait déjà certains résultats. Mais on peut aborder l'étude de notre épisode par un autre bout : l'éclairer par le contexte historique contrôlable. La chose est possible, au moins partiellement.

Pour nous mettre sur la voie, relevons immédiatement la double recension d'Abelly et de Coste, relative à l'autorité diocésaine qui intervient. Abelly dit : « *Messieurs les grands Vicaires d'Acqs, le siège vacquant...* » Coste note : « *L'évêque de Dax accorda au nouveau prêtre...* » Coste connaît, en effet, un évêque de Dax qui, en 1608, authentique les Lettres d'ordination de saint Vincent. Il s'agit de Jean-Jacques Dusault. De Rome, le 28 février 1608, Vincent avait demandé à Monsieur de Commet ses lettres d'ordre, signées et scellées de Monseigneur de Dax, avec un témoignage de mondit Seigneur (6).

Il faut prendre plus ample contact avec Mgr Jean-Jacques Dusault, évêque de Dax depuis 1598. L'année même de l'ordination de saint Vincent en 1600, Jean-Jacques Dusault promulgue ses « *Statuts et Constitutions synodales faites et publiées de l'autorité du Révérend Père en Dieu, Messire Jean-Jacques Dusault..., évêque d'Acqs, assisté du vénérable Chapitre de son Eglise, en l'assemblée de tout le clergé du diocèse d'Acqs, convoqué au synode tenu et célébré le mardy après le second dimanche de Pâques, dix-huitième jour du mois d'avril 1600.* » (7).

(4) Ulysse Maynard, *Vie de saint Vincent de Paul*, 1861, p. 13.

(5) Pierre Coste, *Monsieur Vincent*, 1932, t. I, p. 40.

(6) Pierre Coste, *Saint Vincent*, t. I, pp. 16-17. On trouve le texte ou le résumé des documents. Les lettres *in-extenso* se trouvent au t. XIII, pp. 1 à 7.

(7) Edités à Bordeaux, la même année 1600.

C'est un évêque réformateur qui introduit et applique un programme de restauration chrétienne et sacerdotale inspiré du Concile de Trente. Il n'est pas question d'analyser tout le synodal, qui n'est pas très long, au surplus, mais de souligner ce qui conduit à la meilleure compréhension de notre épisode vincentien. Le paragraphe premier (p. 3) stipule : « *Les curés doivent connaître leur troupeau..., les repaître de la parole de Dieu et des saints sacrements, ce qu'ils ne peuvent faire, s'ils sont absents de leurs églises et cures.* » Mgr Dusault ordonne donc : « *Nous enjoignons, à cette cause, à tous les recteurs et curés que dedans un mois, ils aient à se rendre à leurs cures et y résider, sous peine de privation des fruits et autres peines de droit.* » Le paragraphe deux constate (p. 4) : « *La diversité des offices apporte du désordre et la confusion en l'Eglise.* »

Remarquable encore la décision suivante : « *Nous ordonnons que dorénavant tous prêtres et clercs réciteront leurs heures canoniales et célébreront tous les offices divins selon les bréviaires, les missels et Ordinaires imprimés et reçus de l'autorité du Concile général de Trente.* » On passe les injonctions sévères qui s'attaquent au nicolaïsme des prêtres. Le synodal est un directoire et aussi un témoignage. On n'a aucune difficulté de se rendre compte que la formation des prêtres n'a pas été celle du séminaire tridentin, mais l'évêque de Dax réagit vigoureusement et donne des consignes même pour le costume : « *Tous les prêtres ont à marcher honnêtement avec la tonsure et la robe longue ou manteau long et avec une soutane ou casaque au-dessous, sous peine d'être punis par l'évêque ou poursuivis par le Procureur d'office.* »

Le cadre des offices divins, l'édifice de l'Eglise sont encore l'objet de la sollicitude du Pasteur diocésain. Il s'en prend aux *claviers* ou administrateurs de fabrique. L'évêque a remarqué que les églises demeurent pour la plupart découvertes, sans vitres et sans ornements, au grand préjudice et retardement du culte divin. Il leur demande de prendre garde de faire *nuls frais ni buvettes ou autre dépense de bouche sur le revenu.*



Nous pouvons maintenant éclairer à la double lumière des biographies de saint Vincent et du contexte historique de l'église d'Acqs, la nomination à la cure de Tilh.

Détachons les principaux éléments :

1° Les *dimissoriales* avant l'ordination sacerdotale datent du 13 septembre 1599 : elles sont signées du Vicaire général de Mgr Dusault, Guillaume de Massiot (t. XIII, p. 6). En 1603, Mgr Dusault délivrera copie des *lettres d'ordination* en faveur du maître Vincent Depaul, prêtre de notre diocèse (8).

Avec raison, Coste s'étonne, en confrontant les dates : « *Il se fit délivrer les lettres dimissoriales pour la prêtrise avec l'intention évidente de recevoir cet ordre sacré aux Quatre Temps suivants. Pour quel motif attendit-il un an encore et s'adressa-*

(8) *Saint Vincent*, t. I, p. 16, en note 5.

l-il au vieil évêque de Périgueux ? » (9). Vincent connaît pourtant la marche canonique. MGR DUSULT, ÉVÊQUE RÉFORMATEUR, AURAIT-IL REFUSÉ DE L'ORDONNER ? On peut se poser la question, en se basant sur le synodal de 1600. La réponse de Coste est la suivante : « *Les décisions du Concile de Trente n'ont pas, d'un coup de baguette magique, renouvelé subitement l'Eglise de France* (p. 38). » Cela est évident. L'œuvre de saint Vincent le montrera avec éclat. Mais cette explication n'est pas suffisante : il faut régler chaque cas à partir de la situation locale. La vraie introduction de Trente et son application, à plus forte raison, se fait par la législation diocésaine. A Dax, par exemple, on connaît la tendance de Mgr Dusault.

A examiner de plus près les documents officiels, de nouvelles questions sont soulevées : a) Pourquoi Mgr Diharse, évêque de Tarbes, qui a donné tous les autres Ordres, ne confère-t-il pas la prêtrise ? b) Pourquoi l'évêque de Dax, Mgr Dusault, n'intervient-il pas en faveur de son sujet : *dilecto Vincentio... clerico dioecesis Aquensis ?...* c) Pourquoi le Vicaire général, Guillaume de Massiot, donne-t-il des dimissoriales, envoyées *de mandato G. de Massiot Vicarii generalis*, et non pas *de mandato RR. Episcopi* ? d) Pourquoi Vincent attend-il un an et s'adresse-t-il à l'évêque de Périgueux ? e) Les dimissoriales étaient-elles encore valides ?

Le point d'interrogation semble s'imposer avec plus d'insistance.

2° QUI A FAIT LA NOMINATION A LA CURE DE TILH ?

Les biographes sont unanimes à souligner l'intervention de Monsieur de Commet qui obtient le bénéfice, en faveur de son protégé. Avec plus de précision, est-il possible de savoir quel personnage de l'Administration diocésaine s'est montré favorable à la requête ? D'après la source la plus ancienne, Abelly, « *Messieurs les grands Vicaires d'Acqs, le siège vacquant* » pourvurent Vincent Depaul de la cure de Tilh. Abelly se trompe, d'après Coste qui corrige : *l'évêque de Dax nomme*. Il s'inspire des dimissoriales qui font mention du nouvel évêque, Jean-Jacques Dusault. Il suffit de comparer les documents. Les dimissoriales du sous-diaconat sont bien accordées : le 10 septembre 1598, *sede vacante* ; mais celles du diaconat, datées du 11 décembre 1598, font allusion à Mgr Jean-Jacques Dusault, évêque d'Acqs ; et de même celles de la prêtrise (du 13 septembre 1599).

La présentation des faits dans Abelly est cependant cohérente : il suppose à la fois l'intervention des Vicaires généraux et la vacance du siège. La seconde incise comporte, en fait, une erreur. Que conclure ? On doit s'en tenir à une explication possible. La nomination fut faite par les Vicaires généraux. Mgr Dusault, dans les deux interventions (dimissoriales à la prêtrise

(9) *Monsieur Vincent*, t. I, p. 38.

et nomination à la cure de Tilh) se tiendrait en retrait (10). Il ne s'engage pas.

L'explication d'Abelly n'est pas, du reste, sans poser un nouveau problème : Même *sede vacante*, les Vicaires généraux ne nomment pas à une cure, à supposer que la cure soit à la nomination de l'évêque (11).

3° Les *qualités du candidat*, son aptitude à être curé ne sont pas envisagées par les biographes sous le même angle.

Abelly invoque « *l'estime que les Vicaires généraux se faisaient de la vertu du nouveau prêtre* ». Collet cherche à réaliser le cas en théologien et en canoniste. Les Vicaires généraux, en l'occurrence, sont rangés parmi les personnes les plus éclairées qui étaient mieux que personne informés de son zèle, de sa piété et de ses talents. On accorde au candidat les qualités prévues par la théologie pastorale de Tournély-Collet.

Maynard invoque de son côté la recommandation... plus encore de son mérite...

Tout cela est coloration posthume ou anticipation de ce que sera le futur Vincent de Paul. Coste a le mérite de balayer tout cela, en maintenant le seul élément historique valable : la recommandation de Monsieur de Commet. Il supprime les Vicaires généraux, ce qui est moins sûr. Qualités et aptitude restent donc en suspens. Leur appréciation canonique dépend d'autres facteurs.

4° *La contestation par un compétiteur nommé Saint-Soubé*, en cour de Rome. Quels motifs pouvaient bien invoquer l'ecclésiastique Saint-Soubé contre cette nomination régulièrement faite par les Vicaires généraux (Abelly) ou l'évêque (Coste)? Le nouveau prêtre n'est pas seul intéressé dans l'affaire.

Ceci est important et pourtant nous ne connaissons pas ce motif. Les biographes se sont rendus compte de la difficulté et ils cherchent à expliquer. Abelly est le plus compliqué. Il relève deux choses : il suppose d'une part la vacance du siège, ce qui est faux, et d'autre part on dirait qu'il voit un obstacle dans le fait de la non-résidence, car il écrit pieusement : « *Dieu le permit ainsi, afin qu'il ne fût point obligé de quitter ses études qu'il avait un grand désir de continuer.* »

Collet dit équivalement la même chose : Quoique absent, il fut nommé à la cure de Tilh.

Coste aboutit à une conclusion allant dans le même sens. Il parle d'un procès dont l'issue aurait pu être défavorable. Pourquoi? Non résidence, en raison des études à Toulouse? prêtre de 20 ans? ordonné en violation du Concile de Trente?

(10) Un fait du moins est patent : toutes les lettres d'ordination antérieures sont : *De mandato episcopi* ; à Dax : *De mandato dicti Domini* (G. de Massiot, vic. gén.).

(11) Il est vrai qu'ils donnent des dimissoriales. Ce qui soulève des difficultés (t. XIII, p. 3).

5° *Le procès n'est pas envisagé par Vincent.* A s'en tenir à qui précède, il semble même qu'il n'avait aucune chance d'aboutir. N'oublions pas, d'autre part, que la loi diocésaine de la résidence venait d'être portée au synode de 1600. Le motif invoqué par Collet ne vaut pas pour l'époque : Vincent savait qu'un serviteur de Dieu doit éviter les procès ; il sacrifia son droit (?) et ses prétentions.



RÉFLEXIONS FINALES.

1° La première *honnête retirade* échappe au jeune prêtre. L'ensemble des indices semble montrer Vincent Depaul en posture indécise, voire défavorable. Sans doute la coutume favorise son ordination sans qu'il ait obéi aux prescriptions de *Trente*, et la nomination à une cure s'en suivait normalement. Mais à Dax, pour ces deux étapes décisives, Mgr Dusault ne se déclare pas explicitement favorable. Sa position synodale est nettement contraire à une nomination en faveur d'un jeune prêtre étudiant ailleurs, absent de sa cure. Les deux plus anciens biographes suggèrent cette absence. L'attitude du Vicaire général Guillaume de Massiot est subtile, mais s'explique dans la situation complexe, surtout après l'intervention de Monsieur de Commet, bien connu à Dax, qui a tout fait pour faire étudier et établir Vincent.

Il est bon de poursuivre l'étude de la situation par un coup d'œil sur les années suivantes. Jusqu'en 1604, Vincent étudie à Toulouse où il devient bachelier en théologie. Il aurait eu, en 1604, l'âge canonique. Mais il n'a pas encore de retirade. Il la cherchera encore en 1608, quand il demande ses lettres d'ordre à Monsieur de Commet. L'occasion est favorable, puisqu'il écrit à propos de son protecteur : cette sienne affection et bienveillance me fait promettre, comme il me l'a promis aussi, le moyen de faire une retirade honorable, me faisant avoir à ces fins quelque honnête bénéfice en France ! (12).

De ces démarches, on aurait tort de faire reproche à Monsieur Vincent. Il a 27 ou 28 ans et n'est pas établi. Il a échoué à Dax une première fois et depuis il a gagné sa vie, comme il a pu, souvent avec adresse mais par nécessité. Il s'est fait prêtre (est-il nécessaire de le noter ?) avec l'espoir et la décision normale de vivre de son sacerdoce par quelque bénéfice. On aurait tort, il semble, de le présenter comme courant les bénéfices. Il faut qu'il vive. Rien de plus normal. Pour le moment, les bénéfices se dérobent. On pourrait être tenté encore de lui reprocher de n'avoir pas, pendant ces années, les grands principes spirituels de l'invasion mystique, de l'école de Bérulle et de saint François de Sales. Comment les aurait-il ? On oublie que Vincent n'a jamais passé par un séminaire. Que l'on réfléchisse un moment sur la situation d'un aspirant au sacerdoce qui suivait les cours à l'Université de Toulouse et

(12) *Saint Vincent de Paul*, t. I, p. 15.

qui tient pension, entre temps, pour gagner sa vie et n'être pas à la charge de ses parents !

2° Les *premiers contacts* avec un idéal sacerdotal dans la ligne de Trente datent de ses premières années. Intelligent, sensible, débrouillard comme l'est notre jeune prêtre, comment n'aurait-il pas compris les premières leçons de sa vie d'homme d'Eglise ? Il a commencé par des difficultés et des échecs, parce qu'il n'est pas entré en toute clarté dans le sacerdoce. La chose est évidente pour lui... Il suffirait qu'on lui en parle à demi-mot. Mais il y a plus brutal que cela dans ces premières expériences. Il apprend ce qu'exige l'idéal tridentin du sacerdoce à son propre détriment ; il a appris à connaître la loi promulguée dans son diocèse, et l'attitude de son évêque.

Dans le synodal de Mgr Dusault et au diocèse de Dax, un point attire encore son attention personnelle, à lui qui va célébrer la première messe. Il devra le faire conformément aux décisions du Concile général. Cette expérience initiale sera d'un grand poids dans sa propre entreprise de réforme, lorsque le cheminement de la grâce et de sa formation au sacerdoce au gré de la Providence l'aura amené à fonder. Qu'on nous permette de citer, à ce sujet, un passage de la conférence de 1659, mentionné au début de ces lignes : « *Nous pratiquons des choses qui se pratiquent dans les séminaires (cf. thème de la session). Ajoutez-y aussi, dit-il, les rubriques du bréviaire et du missel. Défunt le bon Monsieur Bourdoise a été le premier à qui Dieu a inspiré de faire un séminaire pour y apprendre les rubriques. Avant lui, on ne savait ce que c'était ; il n'y avait pas de lieu particulier où on les enseignait ; un homme, après sa théologie, après sa philosophie, après de moindres études, après un peu de latin, s'en allait dans une cure et y administrait les sacrements à sa mode ; c'est ce qui faisait une si grande diversité. Mais par la miséricorde de Notre Seigneur, l'on voit aujourd'hui tout le contraire* (13).

Cette page d'histoire de l'Eglise de France dans la première moitié du XVII^e siècle, est aussi une autobiographie. Encore Vincent a-t-il été privilégié. Sur ce point précis, l'année même de son ordination, au diocèse de Dax, Jean-Jacques Dusault avait prescrit la marche en avant, prévue par l'Eglise à Trente.

Vincent ira plus loin, quand l'heure de la Providence aura sonné. Ce qu'il est permis de souligner, au terme de ces notes arides, c'est la continuité du cheminement spirituel de saint Vincent. Elle l'amène de 1600, année de son ordination et année du synode de Dax, à son œuvre de réformateur, en matière sacerdotale, liturgique ou autre, en prolongement et fidélité à sa ligne providentielle.

Sans doute les premières années de notre saint restent entourées de nuages, mais peut-être pas pour toujours. Le dernier mot n'est pas encore dit. Toutefois, on a l'impression que

(13) *Saint Vincent de Paul*, t. XII, p. 285.

certaines interprétations de sa physionomie spirituelle demandent vérification et nuances dans l'affirmation. Plutôt qu'un aventurier de « Romans de *petites existences* », Vincent s'avèrera de plus en plus fidèle à lui-même, dès sa jeunesse cotoyant la Providence dans sa formation de futur réformateur. Son bon sens et ce jugement remarquable qui le caractérisent ne l'ont jamais quitté. Il a dû lutter, se défendre ; il a été habile et débrouillard, parfois téméraire dans sa montée vers le sacerdoce et au cours de ses premières années. Ceci est bien entendu, mais *senex a puero*, avec tous les bémols et dièzes que l'on voudra, mais dans une harmonie permanente, au total.

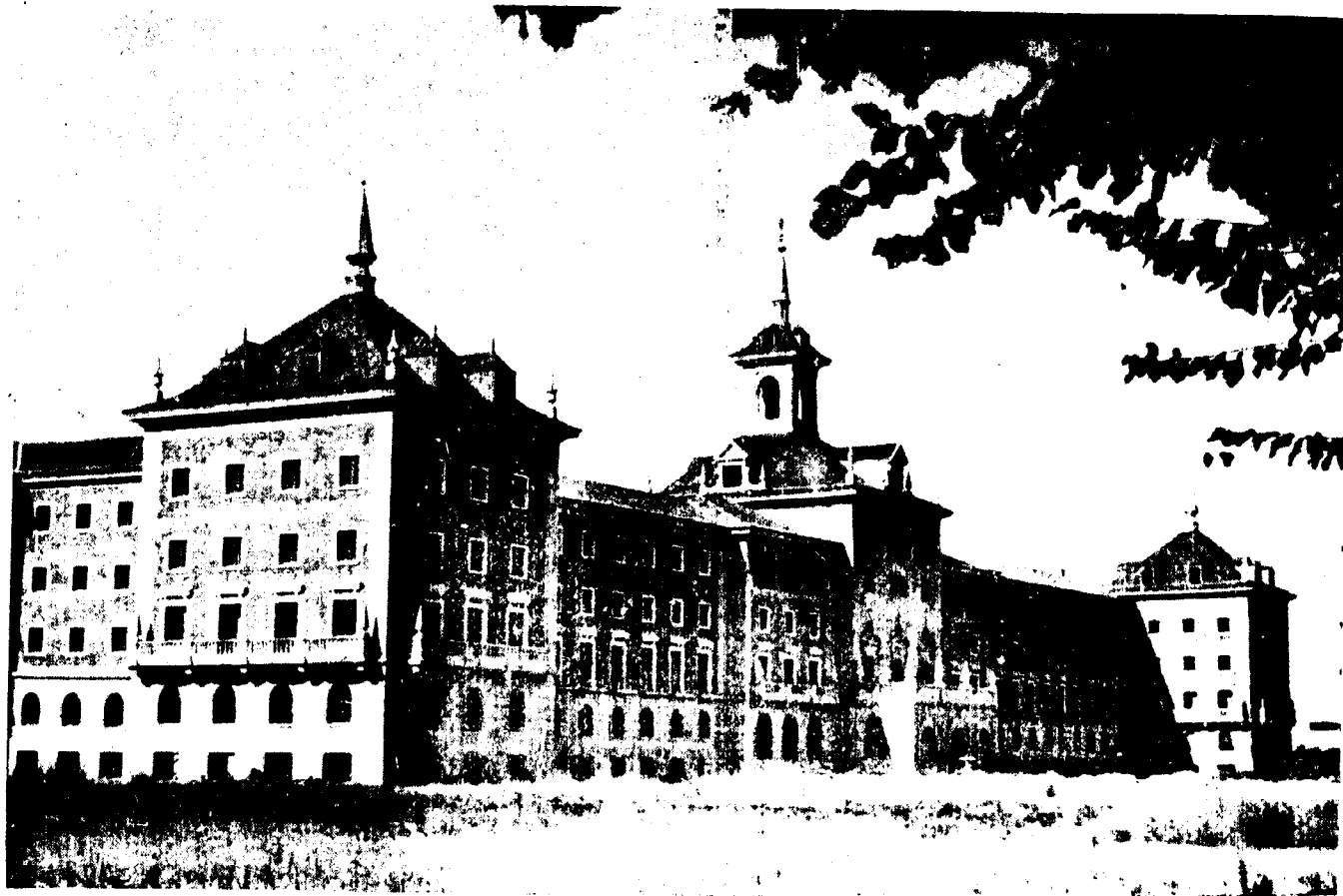
3° Des biographes récents ont tenté d'expliquer par une supercherie le changement de la date de naissance. Cette précision a été fixée *scientifiquement* par Coste. Dans un travail (14) de compréhensif maniement du détail et de l'ensemble des divers témoignages de Vincent lui-même sur son âge — rétablis et colligés avec soin par ses minutieuses recherches —, Coste en a tiré la valable conclusion qui, *historiquement*, s'impose : Vincent est né le 24 avril 1581. Inutile de revenir sur ces faits auxquels depuis on n'a absolument rien ajouté. Leur maniement exige d'autres qualités et compétences que celles d'un touche à tout...

On veut simplement attirer l'attention sur un autre point de vue. Si ce qui précède n'est pas dûment expliqué par une autre hypothèse, on doit admettre qu'à l'évêché de Dax, entre 1596 et 1608, personne ne s'est fait illusion sur la date réelle de la naissance du demandeur des dimissoriales et des Lettres d'ordination, et qu'en conséquence on a pris quelques dispositions à la dernière étape du sacerdoce.

Etienne DIEBOLD.



(14) *La vraie date de la naissance de saint Vincent de Paul...* dans le *Bulletin de la société de Borda* en 1922. Cf. *Monsieur Vincent*, t. I, p. 18.



SALAMANCA (Province de Madrid). -- Maison d'études pour théologiens, en service depuis 1957

LETTRE DE SAINT VINCENT DE PAUL

(début d'octobre 1656)

A MARIE-ANTOINETTE BRIDOUL

abbesse des Brigittines d'Arras



Dans la première quinzaine d'octobre 1656, Vincent de Paul écrivit à Arras une lettre à Marie-Antoinette Bridoul, abbesse des Brigittines. Cet écrit et cette correspondante ne se trouvent pas dans Pierre Coste. La lettre pourtant a été publiée dès 1667 (trois ans après Abelly) dans l'*Abrégé de la Vie de la vénérable dame Marie-Antoinette Bridoul très digne abbesse du Monastère de Notre-Dame de Sainte-Espérance*.

Ce petit volume in-18° de 110 pages parut à Lille, en 1667, chez Nicolas de Rache, à la *Bible d'Or*. Il porte l'approbation, donnée le 6 février 1666, par M. Gilles Pollart, licencié en théologie, chaire et chanoine de Notre-Dame d'Arras, censeur des livres. L'œuvre est dédiée à M. Jacques Bridoul, seigneur du Burgaud, Ennetières, Averdoing, etc. Son père était l'oncle et tuteur de l'ancienne abbesse...

Ce volume, fort rare, ne se trouve pas à Paris sur les rayons de la Bibliothèque nationale. Il existait jadis à Arras, à la Bibliothèque municipale sous le numéro 1523 : mais, avec tout un en juillet 1915. Un autre exemplaire reste encore introuvable à Lille et ailleurs.

Cette lettre vinctienne quasi inédite et pratiquement inconnue est ici soigneusement insérée pour compléter la collection des lettres de saint Vincent. De cette missive, le volume lillois, suivant une habitude qui a longtemps survécu, nous donne simplement l'*analyse* et quelques phrases où l'on retrouve la plume et le cœur de Vincent. Evidemment nous préférerions le texte intégral de l'écrit vinctien, mais nous n'avons pas le choix. D'ailleurs, dans la collection Coste, on rencontre nombre d'exemples de textes qui nous sont ainsi parvenus.

Nous devons donc cette lettre à la biographie édifiante que le monastère des Brigittines d'Arras a consacré aux vertus et au souvenir d'Antoinette Bridoul, quelque dix ans après sa mort. Marie-Antoinette Bridoul était née à Lille, le 29 novembre 1590. En 1603, en moins de cinq jours, elle devint orpheline et de père et de mère, et fut alors reçue chez sa grand-mère. Devant la piété et les qualités que déjà l'enfant manifestait, son oncle du côté maternel, le cistercien Vincent de Longue Epée, abbé de Loos-lez-Lille (1619), lui suggérait de demander son admission chez les cisterciennes de Marquette. Tel ne fut pas l'avis de Marie-Antoinette qui opta pour les Brigittines d'Arras. C'est là qu'elle fit profession, dès le 8 octobre 1611.

Les qualités, les vertus de la fervente brigittine lui firent successivement confier la charge d'économe de la maison, puis celle de maîtresse des novices. A la mort de la Mère abbesse, Isabeau Combiér, en 1623, Marie-Antoinette Bridoul, alors dans sa 33^e année, fut élue pour lui succéder. Elle reçut la bénédiction abbatiale, le 10 avril 1623, des mains de Mgr Hermann Ottemberg, évêque d'Arras, (24 novembre 1610 - 23 mai 1626). Trente-deux ans d'abbatiat permirent à Mère Bridoul de manifester les qualités que révèle sa notice. Le 13 octobre 1656, elle décédait. On l'inhuma dans la chapelle du couvent qu'elle avait bâtie.

Peu de temps avant sa mort, aux prises avec de rudes infirmités corporelles et quelques peines intérieures, Marie-Antoinette Bridoul écrivit à Vincent de Paul pour en obtenir réconfort et consolation. Sans retard, Vincent accéda à ses désirs, mais la réponse arriva aux lendemains de la mort de sa destinataire.

★

Voici, sans plus *in-extenso*, d'après le texte imprimé de 1667, p. 77, l'analyse et ces quelques phrases de la lettre de saint Vincent, datée de la première quinzaine d'octobre 1656 :

« Sur la fin de sa vie, elle (Marie-Antoinette Bridoul) fit écrire au R.P. Vincent de Paul, fondateur et premier supérieur général des missionnaires en France, espérant que ce saint personnage lui donnerait quelque bon conseil et soulagement, comme il fit en effet. Mais sa réponse ne fut reçue qu'après la mort de cette bonne Mère que Dieu voulut encore sevrer de cette joie et consolation. Après un compliment fort civil et respectueux, le R.P. déclare qu'il avoit conçu un grand désir de la pouvoir soulager, ayder et servir, du moins par ses prières, *comme j'ay fait*, dit-il, *avec nostre Communauté, afin qu'il plaise à la divine bonté de vous relever de vos peines ; elles me semblent si sensibles que je vous porte compassion. Je parle selon la chair, car selon l'esprit, je vous estime heureuse d'estre éprouvée de la sorte, puisque ce traictement rigoureux n'arrive qu'aux âmes que Dieu chérit et sur lesquelles il a des desseins extraordinaires. Je n'ay jamais veu personne de mauvaise vie estre travaillée de ces afflictions parce que N.S. ne le permet qu'aux âmes qu'il veut sanctifier.* Et après l'avoir encouragée de belles raisons sur l'exemple de nostre Sauveur, il achève sa lettre disant que *ce luy sera un surcroit de bonheur qu'elle ne pourra conmaistre que dans le Ciel, si elle meurt sur cette croix ; sa patience sera couronnée et les douleurs changées en félicités éternelles. Vivez, lui dit-il, dans cette espérance et demeurez humblement soumise à la conduite amoureuse de vostre divin espoux, en qui je suis, etc.* »

★

A propos de ce texte vincentien, notons ici que dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*, tome XXIII (1892), l'abbé J. Depotter, alors Vicaire général du diocèse, a publié un excellent travail d'ensemble sur les *Brigittines à Arras : Histoire du monastère de Notre-Dame de Sainte-Espérance en la cité d'Arras (1608-1792)*, p. 191-256. Il a cité, p. 218, ce texte vincentien. Il remarque

déjà en 1892, qu'il était inconnu des collections de lettres de saint Vincent.

Au début de 1960, diverses recherches pour Mgr Lacroix, vicaire général d'Arras, souhaitant quelques précisions, nous ont mis sur la trace de ce nouveau texte vincentien que les *Annales* accueillent avec gratitude en ce tricentenaire de saint Vincent.

F. COMBALUZIER.

SAINT VINCENT DE PAUL
ET LES HOSPITALIERES DE LA CHARITE NOTRE-DAME
(13 février 1635)

~~~~~

Parmi les œuvres et assistances de Vincent de Paul, on trouve maintes interventions charitables en faveur de diverses familles religieuses de son temps. Ainsi, avec le Père Etienne Binet, provincial des Jésuites et Antoine Vigier, provincial de la Doctrine chrétienne, Vincent de Paul, le 13 février 1635, fait partie de la *Commission* chargée d'examiner les Constitutions des *Hospitalières* de la Place Royale, à Paris. De cette Congrégation d'ailleurs, on rencontre diverses traces dans les œuvres de saint Vincent (Voir édition Coste, t. XIV, sub verbo, *Hospitalières de la Charité Notre-Dame*). Il convient de verser au dossier toujours ouvert de Vincent de Paul, la pièce qui sommeille dans les *Statuts manuscrits* de la Congrégation. Dans son *Histoire des Ordres religieux...* le Père Hélyot (1660-† 5 janvier 1716) (*Catholicisme*, art. de dom Gazcau) mentionne expressément cet acte et intervention de Vincent de Paul en faveur de Mère Françoise de la Croix (édition 1792, ch. XLVIII, t. IV, p. 382-394).

Voici réduite à ses données essentielles la biographie de ladite fondatrice d'après l'ouvrage publié en 1745, par le père Pin (Paris, chez Jacques Barrois, XXIV-216 p.) : *Vie de la Vénérable Mère Françoise de la Croix, Institutrice des Religieuses hospitalières de la Charité Notre-Dame, Ordre de Saint-Augustin*. Née à Pathai-en-Dunois (aujourd'hui Patay dans le Loiret), en septembre 1591, Simone Gauguin était fille de Jean Boucher et de sa femme Pierrette Houzé, qu'on nous présente comme prenant en grippe sa petite Simone. De 12 à 17 ans, l'enfant garde les troupeaux à Pathai et s'édifie notamment à la lecture de la Vie des Saints. Mme Mangot, femme du garde des Sceaux, qui villégiature à Orgères-en-Beauce, proche de Pathai, remarque l'enfant qu'elle prend à son service à Paris, la veille de Noël 1614. Simone, devenue Françoise lors de sa Confirmation, n'y reste pas longtemps et à Pâques suivante se rend chez la pieuse Mme Jeanne Hennequin, veuve du Procureur de la Chambre des Comptes de Rouen. Elle devient sans retard sa fille adoptive (11 juillet 1615) et reste à son service jusqu'à sa mort survenue à Louviers, en 1622. Dès 1623, Françoise, après un essai de vie religieuse dans un milieu lamen-

table, tente de réaliser une fondation religieuse, établie d'abord à Paris, rue du Colombier, puis rue des Tournelles, paroisse Saint-Paul. En janvier 1625, Françoise obtient du roi Louis-XIII des Lettres patentes pour un Hôpital destiné aux femmes et filles malades. Malgré les oppositions de l'Hôtel-Dieu et des Frères de la Charité, Françoise parvient à installer sa fondation proche les Minimes de la Place royale. La Maison Religieuse, dès le 9 juin 1628, est approuvée par l'archevêque, qui vient, peu après, bénir l'Hôpital (18 juin 1628). Un an plus tard, la fondatrice émet ses vœux solennels le 24 juin 1629...

Les Religieuses de la Charité sont confirmées par un Acte papal d'Urbain VIII (14 décembre 1633), et leurs Constitutions sont approuvées le 12 novembre 1634, par l'archevêque de Paris.

C'est ici qu'intervient la Commission dont fait partie Vincent de Paul, que la copie manuscrite de la Bibliothèque nationale (ms.n.a.f. 1810) transforme en *Vincent de Saint-Paul*. Diverses fondations d'hôpitaux en province (Béziers, Pathai, Limoux, Toulouse, Bourg-en-Bresse, Mâcon, Saint-Etienne-en-Forez, Pézenas, Montbrison, Gaillac, Albi...) attestent la vitalité de l'œuvre entreprise par Mère Françoise de la Croix. Mais surgissent d'atroces calomnies suscitées par son premier essai de vie religieuse. Il est difficile de voir clair dans les accusations crucifiantes de magie, sortilège, crimes, etc. Déclarée innocente, la mère Françoise de la Croix meurt le 14 octobre 1657 et est inhumée dans l'église de son monastère. L'abbé Gobelin doyen de Notre-Dame prononça son éloge funèbre...

F. COMBALUZIER.

★

Le manuscrit (nouvelles acquisitions françaises 1810) donne p. 2-13 : *Les Statuts et Ordonnances du Tiers-Ordre de Saint-François...* acceptées en 1483 à Wisbecq ; puis, p. 14-21 ceux de la *Tierce Règle de saint François*.

Aux p. 25-69 ce sont les *Constitutions des Religieuses Hospitalières de la Charité Notre-Dame de l'Ordre de Saint-Augustin* approuvées le 12 novembre 1634, par Jean-François de Gondy, archevêque de Paris (p. 70).

Le 14 décembre 1633, Urbain VIII avait donné (p. 26 recto) un Rescript Apostolique pour la Congrégation de Mère Françoise de la Croix et le 12 février 1635, une Commission examine et certifie valables ces différentes pièces. Nous trouvons ici Vincent de Paul.

*Les ans et jours que dessus (13 février 1635) en la présence de nous Fabien Hervé et Claude Moussinoi, notaires apostoliques de la Cour archiepiscopale de Paris, soussignez, sont comparus Etienne Binet, provincial des Révérends Pères Jésuite de la province de France, Antoine Vigier, recteur des RR. PP. de la Doctrine chrétienne de Paris et Vincent de Saint-Paul, supérieur des Prestres de la Congrégation de la Mission, lesquels nous ont dit et*

*déclaré qu'ayant esté requis de la part de la Mère prieure des Religieuses hospitalières de la Charité Notre-Dame de la Place Royale, de voir le Bref de Sa Sainteté cy devant escrit et voir ce qu'il faudroit faire pour jouir de la grâce que sa dite Sainteté fait auxdites Religieuses, et ayant veu ledit Bref et les Constitutions qu'il a plu à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime archevesque de Paris ; qu'estant faites selon qu'ordonnoit Sa Sainteté, et n'y ayant rien qui ne soit très sagement ordonné, et selon le St Concile de Trente, et les canons et Décrets de l'Eglise, ils avaient jugé que tout cela estoit tel qu'il faut pour estre censé et approuvé par Sa Sainteté et establis par auihorité apostolique sans qu'il faille rien adjouster ; dont et de tout ce que dessus ils nous ont requis le présent acte à eux accordé pour servir et valoir en temps et lieu ce que de raison, et ont signéz avec nous susditz et soussignéz*

*Etienne Binet et les autres tous, avec paraphes.*

*[Antoine Vigier ; Vincent de Paul.]*

Cet examen est relevé et signalé le 10 décembre 1636 par l'approbation (p. 70 verso) de l'évêque de Saintes, Jacques Raoul de la Guibourgère, ami de Vincent de Paul et futur premier évêque de la Rochelle qui sera érigé le 4 mai 1648.

*Jacques par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique evesque de Saintes à tous ceux qui les présentes lettres verront salut !*

*Scavoir faisons qu'ayant veu le petit livre intitulé : Constitutions des Religieuses hospitalières de la Charité Notre-Dame de l'Ordre de Saint-Augustin establies à Paris en datte de l'année 1635, l'Ordonnance de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Archevesque de Paris, approbatives desdites Constitutions pour l'estendue de son diocèse du 12 novembre 1634, le Bref de nostre Saint Père le Pape pour l'effet desdites Constitutions du 14 novembre 1633 avec l'attestation des RR. PP. Estienne Binet Provincial des Jésuites en la province de France, Antoine Vigier recteur des Pères de la Doctrine chrestienne establis à Paris et Vincent de Paul (1) prestre de la Congrégation de la Mission, lesquels par l'ordre dudit seigneur archevêque de Paris avoient veu et examiné soigneusement lesdites Constitutions, lesquelles ayant fait voir pareillement et examiner en nostre Congrégation nous avons icelles approuvées et autorisées mandant à nos très cheres et bien aimées filles en Jésus-Christ les Religieuses hospitalières de la Charité Notre-Dame, Ordre de Saint-Augustin, establies sous nostre auihorité en la ville de la Rochelle, d'icelles garder et observer ponctuellement déclarant toutefois icelles n'oubli-ger à aucun péché mortel ni véniel d'elles mesmes, mais seulement aux peines temporelles que les supérieurs ou supérieures pourront ordonner, révoquons en tant que besoin toutes autres Constitutions que nous aurions pu approuver cy-devant lors de l'establisement desdites Religieuses et les déclaront nulles et de nul*

---

(1) Le manuscrit porte : « Vincent de Saint-Paul ».

*effet, en ce qu'elles pourroient estre contraires ou dissemblables aux présentes et leur enjoignons outre de faire imprimer un authentique de nostre présente approbation dans les livres desdittes Constitutions qu'elles garderont en leur couvent et maison de la Rochelle.*

*Fait en noire palais épiscopal à Xaintes, la Congrégation tenant ce 10 décembre 1636.*

*Jacques de Xaintes.*

*Par le commandement de mondit Seigneur : Juilliot.*

---

## ACTES DU SAINT-SIÈGE

~~~~~

Le 6 février 1960 [Prot. Num. C 25/1960] la Congrégation des Rites proroge *pour cinq ans* la faculté pour les frères coadjuteurs de toucher les vases sacrés et de procéder aux purifications des linges sacrés.

★

Le 6 février 1960 [Prot. Num. C 23/1960] la Congrégation des Rites renouvelle *pour cinq ans* et avec ses clauses le Rescrit du 21 avril 1955 : célébration d'une messe solennelle de Requiem à la fin des Missions.

★

Le 6 février 1960 [Prot. Num. 24/1960], la Congrégation des Rites autorise *pour cinq ans* le Supérieur Général de déléguer aux prêtres, séculiers ou réguliers, la faculté de bénir l'Eau de Saint-Vincent-de-Paul.

(Cf. *Annales*, 7, 119-120, p. 403, 684, 689.)

★

SAINTE LOUISE DE MARILLAC CONSTITUÉE ET PROCLAMÉE PATRONNE DE TOUS CEUX QUI S'ADONNENT AUX ŒUVRES SOCIALES CHRÉTIENNES (10 février 1960).

N.B. — Le cardinal Feltin, archevêque de Paris, légat pontifical, a lu et notifié cette décision papale à Notre-Dame de Paris à l'issue de la grand-messe qu'il a célébrée le 15 mars 1960.

JEAN XXIII PAPE

Pour perpétuelle mémoire

La charité est une mère universelle, affirme saint Augustin (De cat. rud. 15. P.L. 40, 328). Dans l'Eglise catholique, sous l'influence de l'Esprit divin, cette vertu est toujours demeurée vigoureuse et n'a jamais cessé d'être florissante. S'étendant à la famille humaine tout entière, elle s'est principalement dépensée à l'égard de ceux qui sont aux prises avec une difficile situation familiale, de ceux aussi qui se trouvent dans les étreintes de la maladie ou de toute autre misère. Dans cet esprit, sans cesse

dans l'Eglise, la parole du Christ retentit pleine de consolation, animatrice de soulagement : « J'ai compassion de la foule » (Marc VIII, 2).

A notre époque, devant les incessants et merveilleux progrès de la technique, nous en constatons une preuve toujours plus nette, car la souffrance, sous toutes ses formes, n'est pas elle aussi sans se développer et se multiplier. Devant cet amoncellement de maux, l'Eglise, épouse du Christ, s'efforce d'apporter des remèdes, de mettre sur pied des instituts charitables pour aider et secourir. En présence de cette suite d'efforts pour encourager dans une telle générosité tous ceux qui s'adonnent à cette diversité d'œuvres sociales, il nous a paru bon de leur ménager un céleste et spécial Protecteur afin que toujours mieux ils se livrent à ces charitables fonctions et qu'ils trouvent un Conseiller efficace qui leur prodigue des directives pratiques dans le déploiement de leur dévouement et tout ensemble les dirige dans le sens de la véritable charité.

Parmi tous ceux qui se sont consacrés à l'exercice de cette vertu de charité, sainte Louise de Marillac est digne d'une spéciale mention et louange. Avec saint Vincent de Paul, elle reste l'illustre fondatrice des Filles de la Charité. Brûlant de cette flamme céleste, elle voulut s'adonner totalement au service des humains, des malheureux dépourvus de toute aide, sans oublier ceux que terrasse la maladie, tant à domicile que dans les hospices. Elle eut aussi à cœur les enfants trouvés, la jeunesse laissée à l'abandon et sans la moindre instruction, les vieillards démunis de tout secours, les condamnés aux galères, les malheureux privés, hélas ! de raison, en un mot la foule de ceux qui souffrent. Pour eux tous elle voulut se montrer mère pleine de compassion.

Afin de subvenir à cette multitude de si grandes misères, sainte Louise, ici et là, eut recours à l'aide des Compagnies de Dames de Charité, fondées par saint Vincent de Paul. Elle eut à cœur de s'adjoindre et former à ce labeur charitable la Compagnie des Filles de la Charité qui devrait s'adonner aux multiples devoirs de cette vocation. Dans ce labeur, dans ces activités, sainte Louise annonçait et déjà réalisait cet ensemble d'activités qui, à notre époque, se sont spécialement développées et que nous appelons les Œuvres Sociales Chrétiennes.

Devant cette constatation, à l'occasion du troisième centenaire de la pieuse mort de sainte Louise de Marillac, Notre cher Fils, le Supérieur général de la Congrégation de la Mission, nous a humblement demandé de constituer et proclamer Louise de Marillac comme patronne céleste de tous ceux qui s'adonnent, de quelque façon que ce soit, aux dites Œuvres Sociales Chrétiennes.

Cette même requête nous est arrivée, signée par plusieurs Cardinaux de la Sainte Eglise romaine, par nombre d'Archevêques, Evêques, Supérieurs généraux de sociétés religieuses. D'autre part, en grand nombre également, quasi de toutes les parties du monde, nous sont parvenues des suppliques de notabilités de tous genres, hommes et femmes.

Devant de telles pétitions, dans cet esprit de bienveillance qui nous tient à cœur, nous n'avons pas hésité, pour notre part, à secourir ceux qui, animés de l'esprit de charité chrétienne, s'efforcent d'adoucir les souffrances de tous les malheureux.

Dès lors, nous avons pris spécial conseil de Notre Vénérable Frère Cajetan Cicognani, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Evêque de Frascati et Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites. Ainsi dûment informé et après y avoir mûrement réfléchi, dans la plénitude de notre pouvoir apostolique, nous avons par ces Lettres, et pour toujours, constitué et déclaré cette sainte veuve, Louise de Marillac, Patronne céleste auprès de Dieu de tous ceux qui s'adonnent aux Œuvres Sociales Chrétiennes.

Ce titre comporte les honneurs et privilèges liturgiques qui appartiennent régulièrement aux Patrons des associations.

D'autre part, rien de contraire ne doit s'opposer à cet acte.

En effet, par cette décision, nous déclarons que les présentes Lettres demeurent et restent à jamais durables, valides et efficaces ayant et conservant leurs effets pleins et entiers. Dès maintenant et pour l'avenir, elles possèdent leur totale valeur pour tous ceux que cela regarde ou pourra regarder. Ainsi il en a été jugé et défini. Dès maintenant, devant notre décision, est déclarée nulle et invalide toute atteinte portée à ces Lettres, que ce soit sciemment ou par ignorance et par n'importe quelle autorité.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 10 février 1960, seconde année de Notre Pontificat.

Dominique, Cardinal TARDINI,
Secrétaire d'Etat.

★

JOANNES PP. XXIII

Ad perpetuam rei memoriam. « Omnibus mater » ut ait Sanctus Augustinus (De cat. rud. 15 PL., 40, 328) est caritas quae in Ecclesia catholica, divino afflante Numine, numquam non viguit neque desinit vigere, universam complectens hominum societatem, maxime eos qui in difficultatibus versantur domesticae rei, morbo laborant, aliisque quibusvis premuntur aerumnis. Clementissimus igitur Redemptor per Ecclesiam suam haec verba, plena solacii, levationis efficientia, iterat semper : Misereor super turbam (Marc, 8, 2).

Quod his temporibus luculentissime comprobatur qua, quo magis, technicae artis inventis mirum in modum ad ductis, strages increverunt, propagatae sunt miseriae, eo plura, ejusdem Christi sponsae impulsione, praebentur remedia, disponuntur auxiliaria instituta. Quae intuentibus expedire Nobis est visum eos qui hujusmodi socialibus operibus insistunt, peculiari obtegi superno praesidio, quo satius valeant tam salutaria munera obire, et cum alii subsidia aerumnosis impertita ad humana tantum velint pertinere consilia, ad verae caritatis rationem iidem revocentur.

Inter eos autem qui hujus virtutis exercitatione praestiterunt, singulari est laude ferenda Sancta Ludovica de Marillac, inclita auctor, una cum Sancto Vincentio a Paulo, Puellarum a Caritate. Haec enim, caelesti quodam igne incensa, suas partes esse duxit hominibus omni ope destitutis, infirmis sive in valetudinariis sive domi decumbentibus, infantibus expositis, pueris derelictis et expertibus eruditionis, senibus carentibus solacio, viris datis ad remum, mente misere captis, omnibus demum se male habentibus opitulari matremque se praebere pientissimam. Ut autem par esset tot tantorumque onerum moli, Sancta Ludovica adjumento usa est matronarum in Vincentianos caetus ascriptarum; ac praesertim socio labore Puellarum a Caritate, quas ad ejusmodi gerenda officia rite instituit. Haec agens praenuntiata fuit et, ut temporibus illis, jam effectrix operum eorum quae socialia christiana appellata, praeclare invaluisse diximus temporibus nostris.

Hanc ob causam dilectus filius Supremus Congregationis Moderator submitte Nos rogavit, ut sanctam Ludovicam de Marillac, cujus a piissimo obitu tertium saeculum mox revolvetur, eorum omnium qui opera socialia christiana quoquo modo exercent caelestem renuntiarem Patronam. Quibus precibus plurimi Sanctae Romanae Ecclesiae Cardinales, Archiepiscopi, Episcopi, Religiosarum Sodalitatum Generales Praepositi, amplissime sunt suffragati atque etiam ex omnibus fere orbis terrarum partibus illustrissimi viri atque etiam ex omnibus fere orbis terrarum partibus illustrissimi viri atque mulieres supplicationes suas addidere.

Nos autem, quo sumus animo in eos benevolo qui, christiana moti caritate, aerumnosis fletum abstergere nituntur, votis hujusmodi statuimus libenter obsecundare. Itaque collatis consiliis cum venerabili Fratrem nostro Cajetano Sanctae Romanae Ecclesiae cardinali Cicognani, episcopo Tusculano, Sacrae Rituum Congregationis Praefecto, certa scientia ac matura deliberatione Nostra deque Apostolicae potestatis plenitudine, harum Litterarum vi perpetuumque in modum Sanctam Ludovicam de Marillac, Viduam, caelestem anud Deum Patronam omnium operibus socialibus christianis addictorum constituimus ac declaramus, cunctis adjectis honoribus ac privilegiis liturgicis quae coetuum Patronis rite competunt.

Contrariis quibusvis nihil obstantibus. Haec edicimus, statuimus, decernentes praesentes Litteras firmas, validas atque efficaces semper exstare ac permanere; suosque plenos atque integros effectus sortiri et obtinere; illisque ad quos spectant seu spectare poterunt, nunc et in posterum plenissime suffragari, sicque rite judicandum esse ac definiendum; irritumque ex nunc et inane fieri, si quidquam secus super his a quovis, auctoritate qualibet, scienter sive ignoranter attentari contigerit.

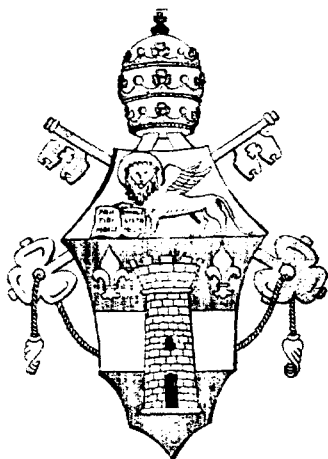
Datum Roma apud Sanctum Petrum sub anulo Piscatoris die X mensis februarii anno MDCCCCLX, Pontificatus nostri secundo.

D(ominicus) card. TARDINI,
a publicis Eccl(esi)ae negotiis.

LETRES APOSTOLIQUES DE JEAN XXIII POUR LE TRICENTENAIRE DE LA
MORT DE SAINTE LOUISE DE MARILLAC ET DE SAINT VINCENT DE PAUL
(20 février 1960).

N.B. — L'original latin de cet Acte fut apporté, rue de Sévres, 95, par Son Eminence le cardinal Marella, le 24 février 1960. Avant son départ pour Rome, au début de mars 1960, le Nonce apostolique tint à manifester de la sorte, par cet ultime pèlerinage, sa vénération pour saint Vincent de Paul de sainte Louise de Marillac.

Rome, 20 février 1960.



A notre cher Fils
William SLATTERY
Supérieur Général
de la Congrégation de la Mission
JEAN XXIII PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique !

Amenant le tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac, cette année va voir de dignes solennités marquer ici et là de tels souvenirs. Sur la préparation de ces fêtes religieuses, cher Fils, par votre attentive vigilance, Nous avons été dûment averti.

A notre âme, cette annonce a causé une agréable consolation, vu la particulière dévotion que depuis longtemps Nous conservons pour ces deux saintes âmes. En effet, lorsque jadis, en France, Nous remplissions la charge de Nonce Apostolique, poussé par un pieux mouvement, nous allions souvent vénérer les restes mortels de ces deux saints que Paris conserve en des châsses précieuses, l'une en la Maison-Mère des Prêtres de la Mission, l'autre en la Maison Principale des Filles de la Charité.

Dès lors, dans les solennités de ce Tricentenaire, Nous ne pouvons pas ne pas faire entendre Notre voix et attester notre admiration et éloge, en exaltant Vincent de Paul, cet illustre modèle de charité. Notre plus vif désir est que, non seulement pour vous et vos confrères, saint Vincent reste un entraîneur et un modèle d'esprit et de perfection évangéliques ; mais Nous souhaitons que tous les fils de l'Eglise Catholique regardent et imitent Vincent de Paul dans une admiration et un amour toujours croissants.

Nous appuyant sur le passé de l'Histoire, il Nous plaît d'attendre, encore aujourd'hui, la réalisation de Notre vif espoir. D'ordinaire, après chacun des Conciles œcuméniques, ont surgi de vaillants héros chrétiens, pas seulement par quelques unités, mais en nombre. Leurs œuvres et leur valeur ont fait fructifier le Règne de Dieu. Il en fut ainsi notamment après les années du Concile de Trente. Alors, de combien de fleurs le jardin de l'Eglise n'a-t-il pas resplendi ! Et son ciel, de combien d'astres nouveaux n'a-t-il pas brillé ! Combien de saints ont alors surgi ! Parmi tant d'autres élus, Vincent de Paul, grande âme spécialement favorisée, quels profits n'a-t-il pas apportés et pour le renouveau spirituel du clergé et pour le progrès du peuple chrétien ! Cette œuvre vinentienne dépasse nettement l'imagination humaine et doit, dès lors, s'inscrire parmi les prodiges de ce Dieu qui, admirable en lui-même, se montre également admirable par ses œuvres étonnantes.

A son serviteur Vincent, le Seigneur a concédé une sagesse et une intelligence exceptionnellement grandes et un cœur aussi vaste que le sable qui se trouve sur le bord de la mer (III Reg., IV, 9), tout entier et l'autorisait à se servir du mot de l'Apôtre Paul : Pour moi, la vie c'est le Christ (Philip., I, 21). Il jouissait d'un esprit averti pour traiter les affaires avec une étonnante dextérité ; il possédait une incroyable et prompt habileté pour arranger toutes choses. Il avait aussi, rarement portées à ce point, fermeté et volonté, heureusement unies pour servir avec tendresse d'âme. Sous l'emprise d'une perpétuelle flamme de charité, il se dépensait pour le Christ, l'Eglise, les pauvres, les malheureux qu'il appelait ses « Maîtres ». Variées et étendues sont les œuvres qu'il entreprit et mena à bien dans l'ordre ecclésiastique, moral et social ; elles ont conservé leur étonnante grandeur. A son époque, elles entassèrent des services jamais assez appréciés et qui, par-delà les temps, conservent encore et prodiguent leur permanente bienfaisance.

Comme preuve, voici l'étonnante fécondité de l'arbre vinentien et sa postérité merveilleusement répandue. La Congrégation de la Mission fut par lui fondée pour parer à d'urgentes et pressantes nécessités. Elle eut à cœur, parmi d'autres services, d'assurer la formation du clergé et, par les exercices spirituels, de promouvoir d'incessants progrès dans une forme de vie apostolique toujours plus pure. Ce furent des missions paroissiales à la campagne, poursuivies, jadis comme aujourd'hui, dans un souci plus affiné de vie religieuse. Débordant amplement les frontières de France, ses rameaux ont partout prospéré en nombre et vigueur, s'inspirant noblement du sens catholique.

Pour nourrir la flamme de l'amour de Dieu, les Filles de la Charité ne méritent certes pas un moindre éloge. Pour Père, ces Filles reconnaissent saint Vincent de Paul, de même que pour Mère vigilante et aimante, elles vénèrent sainte Louise de Marillac. Ce ne fut pas, évidemment, sans une disposition de la Providence que Vincent trouva en Louise de Marillac cette

aide qui lui ressemblait tant, douée d'excellentes qualités, d'une magnanimité disposée au courage de l'action, brandissant l'étendard devant une multitude de saintes âmes, joie et honneur tout à la fois de l'Eglise et de la famille humaine.

A quelques mois d'intervalle, la mort vint les prendre l'un et l'autre : signe manifeste qu'après leur union dans le dévouement de cette existence, ils ont à cœur, du haut du ciel, de protéger la générosité dans le zèle apostolique, unis encore dans un effort commun pour toujours continuer leur céleste protection.

Mais ce n'est pas assez. Trois siècles de vie ont vu fleurir et s'étendre les œuvres de charité chrétienne, dans l'esprit et le sens de saint Vincent de Paul, car il demeure toujours actuel, animateur et maître.

Dames de la Charité et leurs Cadettes, Petites Amies des Pauvres, Conférences de Saint-Vincent de Paul établies sous l'impulsion de Frédéric Ozanam, sans oublier maintes associations et œuvres charitables, répandues ici et là dans le monde entier, se réclament du patronage, de l'esprit et parfois même du nom de Vincent de Paul et de Louise de Marillac. Sous de tels animateurs et protecteurs, ce sont d'incessants travaux de bienfaisance, entrepris avec joie et entrain. Partout, cette pacifique armée, sous les étendards de l'Evangile, travaille et lutte contre la multiplicité des misères et multiplie les consolations à la foule des affligés et des malheureux.

Nous en sommes pleinement persuadé, elle est toujours actuelle, cette charge que Dieu a confiée à saint Vincent de Paul. Malgré tous les vastes progrès jusqu'ici réalisés, cette force, cette vertu doivent encore progresser en étendue et en efficacité, notamment par le labeur et le dévouement de tous ceux qui portent le nom illustre et suivent les règles d'un si glorieux maître et héraut de perfection chrétienne.

A notre époque, les connaissances scientifiques, la technique réalisent d'étonnants et audacieux progrès. Leur développement, pourtant, n'entraîne pas à leur suite un mieux-être dans le secteur public ou privé : la froideur s'étend toujours plus avant ; les esprits des humains se trouvent sous l'emprise d'un amour de soi excessif et bien peu réglé ; les rapports publics entre nations sont imprégnés de crainte mutuelle plutôt que d'amour. De notre temps, la chaleur de la charité reste le principal besoin des humains, afin d'éviter leur perte et de trouver en Dieu cette union productrice de tout bonheur. « C'est pourquoi, mes Frères, proclamait déjà saint Augustin, recherchez la charité, ce doux et salutaire lien des esprits. Sans la charité, le riche s'appauvrit, avec elle le pauvre s'enrichit. Combien grande demeure cette vertu ! Elle est l'âme des Ecritures, la vertu que suggèrent les prophéties, le salut que fournissent les sacrements, la fermeté du savoir, le fruit de la foi, la richesse du pauvre » (S. Aug., Sermo 350, de Carit., II, 3 ; Migne, Patr. Lat., XXXIX, 1534).

Cette charité doit se nourrir et se fonder sur les mêmes motifs et sur les intentions surnaturelles dont était pénétré Vincent de Paul. Mais cette vertu exige nettement d'autres manifestations et d'autres moyens : notre temps, en effet, a vu quasi se supprimer les distances, et les nations multiplier leurs contacts, notre époque a rendu la famille humaine de plus en plus sensible aux besoins et aux exigences de cette parenté. C'est pourquoi il faut que la charité obéisse à cet impératif : venir en aide à toutes les misères qui surgissent chez les peuples étrangers, par-delà même de notables distances.

Oui, qu'à l'occasion des solennités célébrées en l'honneur de saint Vincent, son esprit nous devienne plus familier pour relever ce qui est abattu, pour secourir ce qui souffre, pour réchauffer ce qui est opprimé par la rude froidure. « Que vraiment nous soyons animés de ce même esprit : aimant ce qu'il a aimé, accomplissant ce qu'il nous a enseigné » (Propr. Cong. Miss., 19 juillet, collecte).

Dès lors, de tout cœur, formant de tels souhaits, Nous vous accordons, cher Fils, la Bénédiction apostolique, à vous, à vos confrères, aux pieuses Filles de la Charité, à toutes les familles vincentiennes et à tous ceux qui, aux dates prévues, prieront en célébrant ce Tricentenaire. De tout cœur, Nous vous bénissons et Nous vos encourageons à cette charité pour la pratiquer de la même façon et dans cet esprit qui ont animé saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac.

Donné à Rome, proche Saint-Pierre, le 20 février 1960, de Notre Pontificat la seconde année.

Jean XXIII, Pape.

★

Dilecto Filio
Villemo SLATTERY
Moderatori Generali Congregationis Missionis
JOANNES PP. XXIII

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem,

Cum tria saecula hoc anno impleantur, ex quo S. Vincentius a Paulo et S. Ludovica de Marillac e terrestri vita migrarunt, hisce congruentes memoriis istic celebritates parantur. De quibus religiosis instaurandis festis, tu dilecte Fili, officioso obsequio Nobis nuntium dedisti, quod suavi animum Nostrum delectamento affecit etiam ob singulare pietatis studium, quo hos Sanctos Caelites iam diu colimus. Cum enim Apostolici Legati munere in Gallia fungebamur, pio desiderio moti, crebro ad venerandas horum mortales exuvias gressum tetendimus, quae Lutetiae Parisiorum in splendidis custodiuntur sarcophagis, alterae in domo principe Congregationis Missionis, alterae in domo principe Puellarum a Caritate.

Quapropter in peragendis hisce sollempnibus vocem Nostram tacere non patimur ; immo aequum esse putamus eam admi-

rationis et laudis plenam, S. Vincentium a Paulo praeconio suo ut praeclarum caritatis exemplar extollere. Hunc quidem non solum te sodalesque tuos ceterosque ab ipso incitamentum ac spiritus evangelicae perfectionis assequentes, sed omnes Ecclesiae Catholicae filios suspicere et imitari maiore cum veneratione et amore vehementer optamus.

Ex historiae annalibus placet Nobis id conicere quod in praesens quoque spem alit optimam. Post oecumenica peracta Concilia non unus vel alter, sed plures et ardentiores solent christiani fortissimi heroes oriri, quorum opera ac merito Dei regnum revirescat : quod quidem, Tridentina generali celebrata synodo, manifesto apparuit. Quot subinde Ecclesiae viridarium floribus distinctum est, quot eius caelum novis sideribus nituit, quot sanctitatis vires excitatae sunt ! At quod S. Vincentius à Paulo, in numero lectorum lectissimus, in spiritualem renovationem cleri et profectum christiani populi gessit, humanae mentis cogitationes supergreditur et ad portenta deferendum est Dei, qui mirabilis mirabilibus operatur. Nam dedit ei Deus sapientiam et prudentiam multam nimis et latitudinem cordis, quasi harenam quae in litore maris (III Reg., IV. 29) (*sic*). Fuit ei mysticus ardor, quo totus incensus illud S. Pauli apostoli ad se referre poterat : *Mihi vivere Christus est* (Philip., I, 21) ; fuit humanissimum ingenium, in expediendis negotiis summa dexteritas, in componendis rebus incredibiliter prompta peritia : raro tam acris voluntas, felici coniunctione nexa, tam tenero animo inservit, quem erga Christum, erga Ecclesiam et pauperes et miseros, ab ipso « dominos » vocitatos, assidua amoris flamma adussit. Varietas et amplitudo operum, quae ipse constituit vel fovit, in re ecclesiastica, in re morali et sociali vim habuerunt, quae eius aevo beneficia nunquam satis aestimanda contulerunt, et futuris quoque aetatibus continenti virtute prosunt.

Etenim Vincentianae arboris magna fructuum ubertas, admodum diffusa propago. Congregatio Missionis, ab ipso condita, ubi instantius urgebat necessitas, praeter alia clero educando et spiritualibus exercitationibus ad puriorem apostolicam vivendi formam provehendo, sacris missionibus in pagis habendis, eximio religionis studio enituit et enitet ; eaque late etiam ultra Galliae fines florentibus propagatis surculis, virtute ac numero de re catholica egregie meretur. In qua caritatis alenda flamma non minore sunt dignae praeconio Puellae a Caritate, quae S. Vincentius (*sic*) habent patrem et S. Ludovicam de Marillac sollicitam amantemque parentem. Nam prorsus ex priva Dei dispositione contigit, ut ille Ludovicam de Marillac haberet veluti adiutorium simile sibi, suavibus moribus praeditam, magnanimam, ad strenue agendum paratam, quae vexillifera existit sacrarum virginum multitudinis, Ecclesiae et humani generis delectamenti et decoris.

Quod autem paucis interiectis mensibus mors unum et alteram rapuit, manifestum indicium signumque est ipsos, quemadmodum in terrestri vita, ita in tutando e caelestibus sedibus

commisso sibi evangelico munere per aetatum decursum arto faedere iunctos esse.

Nec hactenus satis. Tria enim postrema per saecula excitandi et componendi christianae caritatis opera S. Vincentius a Paulo exemplo afflatuque suo praesentissimus impulsor et suasor fuit.

Dominae a Caritate, Puellulae a Caritate, Parvae Amicae pauperum, a Friderico Ozanam conditi Vincentiani coetus et alia complura sodalicia et opera quae ubivis terrarum auspicio, spiritu et interdum nominibus ipsis S. Vincentii a Paulo et S. Ludovicae de Marillac mota et exornata florent ac multiplici beneficentiae aemula alacritate vacant, per totum catholicum orbem diffusa sunt veluti pacifer exercitus, qui sub evangelicis vexillis contra miseriarum omne genus — lugubrem maestamque catervam — militat et serit solatia.

Persuasum prorsus Nobis est id quod Deus S. Vincentio a Paulo credidit munus hisce licet amplius non concludi finibus, sed in posterum quoque latius et efficacius insitam sibi vim et virtutem explicaturum esse, ope et ministerio praesertim eorum, qui a tanto christianae perfectionis heroe inclitum nomen et disciplinae legem acceperunt. Quodsi technicae cognitiones et artes nunc temporis in audaces progressus eunt, ab eorum tamen incrementis in peius prolabentes privati et publici mores misere dissociantur, frigore quodam magis magisque gliscente, quo saepe hominum animi nimio et illicito sui amore capiuntur, domesticus convictus labat, publicae gentium rationes potius mutuo metu quam amore reguntur. Quam maxime egent nunc homines caritatis calore, ne pereant atque idcirco ut cum Deo et una simul omnis felicitatis frugifera coniunctione cohaereant. « Quapropter, fratres, sectamini caritatem dulce ac salubre vinculum mentium, sine qua dives pauper est, et cum qua pauper dives est... Quanta est ista? Anima litterarum, prophetiae virtus, sacramentorum salus, scientiae solidamentum, fidei fructus, divitiae pauperum » (S. Aug., Sermo CCCL, De Caritate II, 3; Migne, P.L., XXXIX, 1534).

Profecto haec caritas, quamvis iisdem supernis rationibus atque propositis ali et moveri debeat, quibus S. Vincentius a Paulo ferbuit, aetate nostra praeter veteres alias instanter poscit rationes et vias, cum, interceptis ferme locorum distantiiis, nationes cohaereant et humanum genus magis magisque vicinitatis necessitudines animadvertat et exigit; quapropter apta temperatione in id conferre caritatem oportet, quod in egestatibus allevandis et dissitas gentes et amplissima spatia attingant.

Vividiore igitur spiritu praesens, per celebranda in suum honorem sollemnia S. Vincentius a Paulo erigat quod iacet, foveat quod languet, accendat quod dura glacie obstringitur « ut eodem nos spiritu ferventes, et amemus quod amavit et quod docuit operemur » (Propr. Congr. Miss., die XIX julii, oratio).

Haec imo e pectore ominati, tibi, dilecte Fili, sodalibusque tuis, sacris virginibus a Caritate, itemque cunctis Vincentianis familiis et universis, qui statis celebratibus favent vel intererunt, apostolicam benedictionem, ad caritatis exercitationem eo modo et more quo S. Vincentius a Paulo et S. Ludovica de Marillac praecelebant, validum incitamentum, perquam libenter impertimus.

Datum Roma, apud Sanctum Petrum die XX mensis Februarii, anno MCMLX, Pontificatus Nostri secundo.

JOANNES XXIII, PP.

★

— Au cours des Missions, *messe à minuit*.

Le 29 mars 1960 (Prot. n° 6150 50), la Congrégation des Religieux a prorogé, *pour cinq ans, le Rescrit*, accordé le 19 octobre 1955. Au cours des Missions, est autorisée la célébration d'une messe à minuit, avec une heure d'adoration. Voir le texte dans *Annales*, t. 119-120 (1954-1955), p. 688.



TRANSFERT DE DEUX FÊTES DE SAINT VINCENT POUR L'ANNÉE DU TRICENTENAIRE.

En date du 30 novembre 1959, la Sacrée Congrégation des Rites, sur la demande de M. Louis Bisoglio, Procureur général près le Saint-Siège, et en vertu des pouvoirs concédés par le pape Jean XXIII, a concédé que, en observant les rubriques,

a) La fête du Patronage de saint Vincent, tombant en 1959 au quatrième dimanche de l'Avent, soit anticipée le 17 décembre 1959 ;

b) La solennité de la Translation des Reliques de saint Vincent, tombant le 1^{er} mai, soit transférée au 8 mai 1960.

★

INSTRUCTIONS POUR LA CÉLÉBRATION DES FÊTES LITURGIQUES DU TRICENTENAIRE.

L'Instruction de la Congrégation des Rites sur la célébration des Triduums et Octaves a déjà été publiée, notamment dans les *Annales*, t. 104, p. 756-757, et dans *Annali della Missione*, 1959, p. 193. Elle doit évidemment se compléter et s'aligner sur le Décret du 23 mars 1955, pour la simplification des Rubriques.

Voici, dès lors, en traduction française, les précisions *concrètes* et les explications des *nouvelles règles* liturgiques pour ces fêtes du Tricentenaire.

Ce travail est de notre savant confrère Giuseppe Pizzoni, directeur à Rome de l'Académie de Liturgie et membre de la direction de la docte revue des *Ephemerides liturgicae* (décembre 1959).

INSTRUCTIONS LITURGIQUES

I. — Dans les triduums et octaves en l'honneur de saint Vincent et de sainte Louise, les messes se diront comme lors de la fête de saint Vincent (19 juillet) et de sainte Louise (15 mars), avec *Gloria* et *Credo*. L'Évangile final est toujours celui de saint Jean : *In principio*.

II. — La messe *solemnelle* (célébrée avec diacre et sous-diacre) ou *chantée* (c'est-à-dire sans les susdits ministres) se dit avec une seule oraison. Au cours de cette messe, sont obligatoires les seules commémoraisons du dimanche, des Fêtes quadragésimales, des Fêtes de l'Avent, des Fêtes et du samedi des Quatre-Temps de septembre, des Litanies majeures. Dans les messes *lues*, on ajoute les commémoraisons *occurrentes* (pas plus de deux), mais on omet les collectes *impérées*, excepté celles demandées *pro re gravi*.

La Préface sera la commune ou celle du temps (à Paris et dans d'autres diocèses, celle *pro sanctis*).

III. — Les messes solennelles sont prohibées les jours suivants :

- a) *Doubles de première classe* ;
 - b) *Dimanches de première classe* (Avent, Carême, Passion, Rameaux, Pâques et Pentecôte) ;
 - c) *Fêtes privilégiées* (Mercredi des Cendres et toute la Semaine Sainte ;
 - d) *Vigiles privilégiées* de Noël et de Pentecôte ;
 - e) *Octaves privilégiées* (Noël, Pâques, Pentecôte).
- Les messes *lues* sont prohibées :
- a) Les jours où sont prohibées les messes chantées ;
 - b) Les doubles de seconde classe ;
 - c) Les dimanches de seconde classe (Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime) ;
 - d) Les Fêtes du mercredi des Cendres et celles de la Semaine Sainte ;
 - e) Les Vigiles de Noël et de Pentecôte ;
 - f) Les Octaves de Noël, Pâques et Pentecôte.

Dans ces cas, on dit la messe de la fête *occurrente*, du dimanche ou des autres jours privilégiés selon le rite, et avec la mémoire de la solennité de saint Vincent ou de sainte Louise, sous une unique conclusion avec la première oraison.

Cette mémoire s'omet les dimanches de première classe et lors des doubles de première classe primaires, fêtes du Seigneur pour l'Église universelle.

Même si on célèbre le Triduum ou l'Octave, on ne peut faire la mémoire de saint Vincent ou de sainte Louise lors des fêtes ou dimanches suivants : Noël, Epiphanie, Pâques, Pentecôte,

Ascension, Trinité, Fête Dieu, Sacré-Cœur, Christ-Roi, et les dimanches de première classe : Avent, Carême, Passion et Rameaux.

La mémoire de saint Vincent ou de sainte Louise est autorisée lors des lundi et mardi de Pâques et de Pentecôte.

IV. — Dans les Eglises où l'on est tenu à l'obligation de célébrer la messe *conventuelle*, celle-ci ne se peut jamais omettre.

V. — Si la messe *pontificale* de la solennité de saint Vincent ou de sainte Louise se célèbre au trône, pendant que l'évêque revêt les ornements pontificaux, on chante toujours l'heure canonique de la solennité de saint Vincent ou de sainte Louise. Une telle heure ne peut être remplacée par l'heure de none de l'office du jour.

VI. — Même lorsque sont prohibées les *messes* de la solennité, on peut toujours célébrer les secondes Vêpres solennelles de saint Vincent ou de sainte Louise, sans aucune mémoire. Toutefois, ces vêpres ne peuvent servir à satisfaire à l'obligation de l'Office divin pour ceux qui y sont tenus.

VI. — Outre les fonctions susdites, on peut toujours en avoir d'autres, telle l'homélie au cours de la messe solennelle ou chantée, et, le soir, le panégyrique ou d'autres prières adaptées à la fête, spécialement la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le dernier jour du Triduum ou de l'Octave, avant le *Tantum ergo* et l'oraison du Saint-Sacrement, on n'omet jamais le *Te Deum* avec ses quatre versets propres : *Benedicamus Patrem... Benedictus es Domine... Domine exaudi orationem meam... Dominus vobiscum...* avec l'oraison *Deus cuius misericordiae...* et sa conclusion.

Giuseppe PIZZONI.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES VINCENTIENS

1. *Entretiens spirituels aux Missionnaires*. Editions du Seuil, 1960, 1180 pp. Textes réunis et présentés par André DODIN. C.M. (11 × 17 cm), 25 NF.
2. *Opera Omnia. Conferenze ai Preti della Missione*. Edizione note di Pietro COSTE, C.M. *Versione italiana*. Roma, Via Pompeo Magno 21, 2000 pp. (12 × 19 cm).
3. *Opera Omnia. Corrispondenza VII (1644-1646)*. Edizioni Vicenziane, Roma, 1959, 246 pp. (12 × 18 cm).
4. Pierre COSTE. *Vinzenz. v. Paul und Luise v. Marillac, Briefwechsel*, Salzburg, 1960, 584 pp. plus 16 hors-texte (16 × 21 cm).

Les *Entretiens spirituels* de saint Vincent aux Missionnaires, parmi nombre d'autres textes, attendent leurs lecteurs dans la fondamentale collection de Pierre Coste (1920-1925). Après ces

indispensables quatorze volumes, voici l'heureuse présentation de M. André Dodin. Regroupant ces textes vincentiens, cette édition de 1960, publiée aux *Editions du Seuil*, a tout pour faciliter un contact toujours souhaitable.

Caractéristique de l'édition Dodin, cet élégant volume, déjà bien connu, présente d'abord, pp. 37-385, les entretiens datés ; 2° (pp. 859-985) les *Fragments* de quelques lignes que fournissent l'édition d'Abelly de 1664 ou des copies manuscrites des XVII^e et XVIII^e siècles ; 3° (pp. 989-1018) des *Paroles* de Vincent et 4° (pp. 1023-1031, *Avis et Maximes*, ces *miettes* que déjà, dans les susdits manuscrits du XVII^e siècle, Jacques Corborand de la Fosse (1621-1674) présentait comme des fleurs immortelles : *Flores immarcescibiles* (cf. *Annales*, t. 101, p. 1004).

Inutile de reproduire ces vingt-deux hexamètres où la plume et le style tarabiscoté de l'humaniste lazarisiste s'en donnent à cœur joie, souhaitant « qu'avec Vincent, toujours verts, nous fleurissions pour les années et pour l'éternité ».

Dans cette identique vénération et ce retour aux textes vincentiens, l'édition nouvelle nous tend à nouveau le flambeau. Nous serions tous impardonnables de ne pas profiter de cet éclairage nouveau pour lire et écouter toujours mieux notre Père saint Vincent. Quel merci nous devons à ces patients et savants artisans !

P.S. — On sait que sont toujours disponibles, dans la composition typographique de l'édition Coste les deux volumes d'*Entretiens spirituels* : tomes XI et XII (au total 10 NF).

En un volume, sur papier bible, et relié, les *Conférences de saint Vincent aux Filles de la Charité* sont toujours en vente à l'Economat du 140, rue du Bac, Paris (9 NF). Ce volume peut être offert en cadeau à tous les amis et dévots de saint Vincent de Paul.

De même existent, en traduction espagnole, les quatre volumes des *Conférences de saint Vincent*, deux aux Missionnaires et deux aux Filles de la Charité (30 NF chaque série).

2° Comme monument du Tricentenaire, nos Confrères de Rome viennent de réimprimer, eux aussi sur papier bible, la traduction italienne des *Conférences de saint Vincent aux Missionnaires* (édition Coste). Ce volume élégant et ses tables font honneur aux artisans de ce travail, notamment MM. Giuseppe Bellocchio et Carlo Braga. Inutile de décrire ce qui est entre les mains de tous. Il suffit de le signaler ici pour faire écho à l'éternelle invite : *Tolle et lege* !

3° Continuant l'édition intégrale de la traduction italienne de la Correspondance de saint Vincent (édition Coste), le septième volume fournit, en 1959, les lettres 754 à 881 (20 novembre 1644-13 septembre 1646). Ici et là, des appendices (v.g. pp. 171-181) insèrent divers textes et des lettres qui éclairent et complètent cette présentation italienne de la correspondance vincentienne. Heureux et méritoire labeur !

4° Groupant, d'après l'édition Pierre Coste, toute la correspondance de Vincent de Paul et de Louise de Marillac, cette traduction allemande demeure une heureuse réalisation de la Province des Filles de la Charité de Salzbourg. Cet échange de lettres, reflet concret de la vie, reste toujours plein de leçons. Comme on le devine aisément, cette impression de Pustet est fort agréable à lire. D'autre part, seize hors-texte mettent devant les yeux portraits de personnages et cadre de vie en ce XVII^e siècle où l'essentiel est l'échange de vues entre deux grands cœurs : Vincent et Louise.

Outre deux croquis cartographiques pour suivre les faits de cette correspondance, on trouve même, pp. 538-541, deux cantiques à saint Vincent et à sainte Louise, dus au talent de Josef Kronsterner, maître de chapelle à la cathédrale de Linz-sur-le-Danube...

Géographie et musique pour mieux lire la correspondance de saint Vincent et de sainte Louise !

F. COMBALUZIER.

~~~~~  
ALBUMS VINCENTIENS

*Monsieur Vincent*. Biographie illustrée par Jean SERVEL, O.M.I., et l'abbé JEAN-MARIE. Maquette-photos de René PERRIN. Texte de DANIEL-ROPS, de l'Académie française. (Editions du Chalet, Lyon. Collections : biographies illustrées.

Datée de *Tresserve*, *Semaine sainte* 1959, l'esquisse biographique de saint Vincent de Paul présente les leçons de cette vie ; l'homme qu'était Monsieur Vincent, les grandes réalisations et la présence du saint.

Le texte est relevé et épaulé par la suite parlante des 99 illustrations. Ces gravures, sobrement commentées par le savoir des éditeurs, nous mettent en contact avec la personnalité puissante et l'activité de saint Vincent.

Ici encore, l'album magnifiquement illustré est diffusé par des éditions et présentations en italien, anglais, espagnol, allemand, etc... Bref, une expansion mondiale à l'échelle de l'œuvre vincentienne. Dès lors, chacun des amis du saint peut se pencher sur ces gravures : elles sont ainsi à la portée des yeux universellement sympathiques à saint Vincent.

★

*Saint Vincent de Paul*. Texte et légendes de Louis COGNET. 190 photos de Léonard von MATT. Paris, Desclée de Brouwer, 1959, 246 p.

Après les albums bien connus consacrés à des saints : Ignace de Loyola, François d'Assise, Pie X, Dominique, Bernadette, voici celui de saint Vincent de Paul. Le genre comporte principalement divers groupes de suggestives photos que font comprendre deux ou trois pages de textes et que commentent quelques lignes de présentation : car l'image commande.

La collection des 190 clichés retenus est ici découpée dans 27 chapitres qui suivent les grandes lignes de la biographie de *Monsieur Vincent*.

M. l'abbé Louis Cognet, professeur au collège oratorien de Juilly (Seine-et-Marne), a été chargé de présenter ces vues que nous devons au talent de M. Léonard von Matt, habile chasseur d'images et photographe de Buochs, en Suisse.

Ce genre de volume, substantiellement en illustrations, permet aisément (et c'est ici le cas) d'avoir des traductions en allemand, anglais, néerlandais, portugais, espagnol. Porté par ces diverses présentations, l'ouvrage fait son tour du monde, et l'on ne peut que s'en réjouir !



*Monsieur Vincent vit encore* (1660-1960). Les Filles de la Charité. Paris, 140, rue du Bac, 240 pages et 120 hors-texte.

Consacré aux œuvres des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ce magnifique album survole les trois siècles de la petite Compagnie.

Après les souvenirs des *Préliminaires*, « cette piste d'envol de la petite Compagnie », voici quelques notes d'histoire en formules tranchantes et incisives : Le premier siècle (1660-1760) *l'enracinement* ; le second siècle (1760-1860) *brisure, renouveau, essor* ; troisième siècle (1860-1960) *A travers les cataclysmes dans les cinq continents*.

La mystique de la petite Compagnie : *le pauvre, c'est Jésus*. S'adonner à l'oraison : source de tout apostolat, et faire plus et mieux encore.

Pour clore le livre, quelques textes fondamentaux de saint Vincent, transcrits et vécus par sainte Louise de Marillac. Enfin, onze cartes et graphiques représentent l'implantation de la Compagnie en divers points du globe. Et surtout 120 hors-texte : trésors et reflets de la vie passée et toujours actuelle. A regarder ces scènes, on a l'essentiel et la traduction vivante de l'album que toute « la famille » a déjà lu et admiré...



1. Iginò GIORDANI. *S. Vincenzo de' Paoli servo dei poveri*. Roma, Edizioni Vincenziane, 1959, 502 pages (1 500 lire). 15 × 22 cm.
2. Pietro CASTAGNOLI, C.M. *La collaborazione di due Santi. San Vincenzo de' Paoli e santa Luisa di Marillac*. Siena, San Girolamo, 1960, 210 p., 13 × 18 cm.
3. *La Carità di S. Vincenzo de' Paoli. Manuale della Compagnia della Carità istituita da S. Vincenzo de' Paoli*. Roma, 1960, XVI-510 p., 9 × 14 cm.

La province de Roma, à l'occasion du tricentenaire vincentien, offre, entre autres publications, ces trois volumes :

1° Une biographie nouvelle, demandée à l'une des meilleures plumes de l'actuelle Italie. Le travail d'Igino Giordani — aéré et agréablement présenté — s'avère solide, car il se réfère systématiquement à l'édition Coste des œuvres de saint Vincent. Cela donne juste confiance et atteste le sérieux de la composition (p. 19, une simple coquille nous donne *Saint-Souté* comme curé de Tilh : il faut lire Saint-Soubé. Voir là-dessus, plus haut, les pages 389-397). Fort justement, l'auteur souligne la modernité et l'aspect social de l'œuvre de saint Vincent.

2° Pour sa part, se présentant comme une modeste contribution, le livre de M. Castagnoli, Directeur des Filles de la Charité, province de Sienne, évoque le travail en équipe des deux saints fondateurs : leur œuvre de charité pour l'assistance des malheureux : enfants abandonnés, galériens, malades et pauvres de la rue, soins des hospitalisés, etc. Ce labeur de charité reste toujours celui des Sœurs de Saint-Vincent. L'œuvre doit continuer dans l'esprit primitif. C'est la fervente conclusion de ces pages écrites avec âme.

3° Œuvre d'équipe (Cf. p. IV), cette édition 1960 du *Manuel des Dames de la Charité* s'avère spécialement conçu. Pour les nombreuses et généreuses associées d'Italie, ce livre veut être le *Bréviaire de l'amour de Dieu et des pauvres*. Magnifique programme auquel contribue heureusement le plan du travail. Quatre parties : 1° *L'histoire de l'Association*, depuis les fondateurs, il y a trois siècles ; l'œuvre a fait ses preuves et a conservé le souci de l'adaptation. 2° *Organisation de l'œuvre*. 3° *La formation à l'esprit vincentien de la charité*. 4° *La prière* : méditations et pratiques diverses. Un tel manuel ne peut que solidement former et bonifier le dévouement des Dames de la Charité.



André DODIN. *Saint Vincent de Paul et la Charité*. Paris, 1960, 188 pages.

Parmi le bataillon des livres vincentiens que fait heureusement surgir le Tricentenaire, les *Editions du Seuil* nous donnent, « réalisé par Denise York, p. 187 », un *Saint Vincent de Paul*.

Dans le corset des 190 pages de la collection *Les Maîtres Spirituels*, ce n° 21 nous présente 84 pages d'illustrations (fort suggestives et bien choisies, comme dans toute l'accorte série), 34 pages de textes vincentiens, 8 pages d'annexes. Il reste donc à peine 64 pages où l'auteur, avec soin, a condensé un programme longtemps médité, souventes fois parlé dans nombre de cours et conférences. Les formules sont dès lors attentivement frappées. C'est un régal !

La traditionnelle biographie devient ici *Le Service terrestre*. *La Doctrine spirituelle* essaie de cerner, de cadrer en quelques aspects la pensée vincentienne qui n'a rien de systématique. L'évocation des fondations du grand saint : Lazaristes, Filles de la Charité, etc., se cache sous *Tradition et inspiration*.

Pour mettre sur pied le volume, il a bien fallu remplir certains cadres, d'où la diversité de ton. Ici ou là (v.g. pp. 73-75), l'auteur a repris quelques exposés techniques et drus. Tout à côté, nous tenons (p. 68) l'évocation alerte de figures amies. Là défilent le laborieux Pierre Coste, infatigable éditeur, le vieux Parrang qui rajeunissait dans les Archives nationales, l'enthousiaste P. Joseph Guichard, le tenace P. Charles-F. Jean, le cévenol Fernand Portal et le fils de l'Auvergne Guillaume Pouget, « ce Socrate chrétien qui a trouvé en Jean Guilton un Platon sympathisant », etc.

Tout cela rend attrayant ce livre attendu depuis nombre d'années. Ces pages veulent nous ramener aux *Sources*, à l'œuvre écrite de Vincent de Paul, accessible dans l'indispensable édition Pierre Coste.

Ah ! vraiment, l'heureux service, la belle réussite de ce N° 21 (1) des *Maîtres spirituels*, déjà dans toutes les mains des amis de saint Vincent de Paul !

F. C.

★

LOUIS CHAIGNE. *Saint Vincent de Paul*. Mame, éditeur, 1960, 118 pages.

Utilisant les recherches que lui ont imposées une conférence donnée à Cahors le 3 mai 1959 (cf. *Annales*, supra, pp. 161-177), M. Louis Chaigne vient d'en tirer un vivant aperçu, un bref portrait de saint Vincent de Paul, pour l'alerte collection : *Votre nom, votre saint*.

En quelques vivants paragraphes, groupés en quatorze bouquets, l'auteur nous attache aux pas de son héros : les singuliers itinéraires du saint, ses grandes rencontres, ses accomplissements, son universel rayonnement. Ces évocations marquent les étapes, les tableaux de l'existence et des œuvres de Vincent.

Une prose alerte et vivante nous met en contact avec le grand saint, qui, par son active participation extérieure aux événements actuels, vit encore par sa postérité.

Epaulé par l'édition de Pierre Coste qui a groupé et édité les textes vincentiens, ce saint n'a pas fini de recevoir l'hommage des Lettres, de l'Écran et des Œuvres sociales. A notre monde qui a surtout besoin d'amour, Vincent reste (p. 108) le « saint de l'ère atomique ! ».

Au total, une heureuse production du Tricentenaire. Elle a déjà été remarquée : elle mérite une intelligente diffusion.

F. C.

(1) Ce numéro 21, dans les volumes bien connus des collections *Microcosme*, prend rang après Mahomet, saint Augustin, saint Jean-Baptiste, Fox et les Quakers, saint Paul, le Bouddha, Eckhart, Moïse, Socrate, François d'Assise, Fénelon, Calvin, David, Confucius, Charles de Foucault, saint Serge, saint Thomas d'Aquin, Ramakrishna, saint Benoît, saint Grégoire Palamas.

*Spiritualité de l'action. A l'école de Monsieur Vincent.* Textes recueillis par dom René-Jean HESBERT et dom Emile BERTAUD. Paris, Editions Alsatia, 1960, 204 pages.

« L'action apostolique, comme toute activité, est bonne ou mauvaise selon l'intention de celui qui s'y livre et selon le degré de foi, d'espérance et de charité. Sur cette spiritualité de l'action, Monsieur Vincent, réalisateur unique, reste un maître qu'il faut écouter et suivre... ».

Dans cette perspective et dans la copieuse littérature vinciennienne, nos deux Bénédictins de Saint-Wandrille ont trouvé et choisi quelques pages qui dépeignent et caractérisent la maîtrise et les enseignements de saint Vincent de Paul. Quatorze extraits de livres ou même de simples articles de revue, découpent, dépiautent quelques aperçus sur les propos des auteurs. Ainsi sont soumis à ce traitement quatre citations de Mgr Jean Calvet, deux de Gonzague Truc et huit autres soutirées à d'autres plumes : Gorce, Coste, Arnaud d'Agnel, Goyau, Dodin, Lenoir, Favier. Pour clore ce volume très aéré dans sa présentation, une note assez dédaigneuse (p. 180) écarte les dires des panégyristes : « *De saint Vincent de Paul, il existe des centaines de panégyriques, plus décevants les uns que les autres, tant les clichés y abondent, des clichés sans aucune valeur littéraire. Le seul qu'il soit possible de reproduire, encore qu'il date pour la forme, — il a tout juste un siècle, — est celui de Mgr Freppel : L'organisateur providentiel de la Charité, de juillet 1858* ».

Vraiment, on n'est pas plus gentil pour les artisans et les hérauts du verbe !



R. P. CHALUMEAU, C.M. *Guide de saint Vincent de Paul à travers Paris.* Paris, Editions Cefag, 153, rue de Grenelle, 78 pages. Huit cartes hors-texte, 1960.

Par-dessus trois cents ans, devant les démolitions, reconstructions et l'incessant remodelage de Paris, l'auteur nous conduit sur les pas et traces parisiennes de Vincent de Paul († 27 septembre 1660). On sait que, pendant près d'un demi-siècle, *Monsieur Vincent*, monté de sa Gascogne à Paris, arpenta en tous sens les rues étroites et sinueuses de la capitale, restée médiévale en certains coins.

Ayant déjà servi en présentation dactylographiée pour de tels pèlerinages, nous avons enfin cette brochure très aérée : cela s'impose pour le plein air ! Le but essentiel se trouve fort bien réalisé : éclairé par quelques notes d'histoire, avec les surcharges vinciennes sur huit extraits du plan cavalier des éditions Blondel la Rougery... Cette excellente présentation eût ravi le cher M. Parrang qui nous a donné, dans les *Annales*, t. 103, p. 381-408, nombre de détails érudits, à lire à tête reposée et dans le calme du bureau.

Après cette éventuelle lecture, la figure réjouie, suivons le guide !

F. C.

Jean MAUDUIT. *Saint Vincent de Paul*, Paris, Editions France-Empire, 1960, 269 pages.

Sous ce titre tout simple, flamboient — hautes en couleurs — les pages d'une excellente vie de Vincent, vue par un littérateur qu'a documenté l'essentielle bibliographie des 50 titres de valeur, alignés et triés p. 264-267.

Cette biographie plaira au lecteur de notre temps familier avec le piquant et les aperçus aguichants des écrivains actuels. Derrière les mots fulgurants, derrière quantité de trouvailles, on retrouve avec profit des idées fort suggestives.

Vraiment, dans ces quinze chapitres, nous tenons un régal qui se soutient. Par brassées et en gerbes, éclatent les étincelles d'un style plaisant et l'admiration justifiée de Vincent de Paul. Dans son genre, une œuvre très agréable, à recommander !

F. C.

★

André FROSSARD. — *Votre très humble serviteur Vincent Depaul*. Editions Bloud et Gay, Paris, 1960, 238 pages, et illustrations en hors-texte.

L'actualité du troisième centenaire de la mort de *Monsieur Vincent*, un contact intelligent avec l'œuvre écrite du saint fondateur des Filles de la Charité (Abelly et Coste, p. 93, 111), etc., le talent affiné d'un journaliste de haut vol (les lecteurs de *L'Aurore* en savent quelque chose) et voilà un autre volume qui vient enrichir notablement la littérature vincentienne de ce tricentenaire.

Imprimé d'autre part dans le goût très sûr d'une élégante typographie, relevé de 75 illustrations dues au talent et aux archives de J.-A. Fortier, maître photographe, le volume largement aéré se présente enfin enrichi des dessins de l'auteur.

Sans prétendre dérouler la vie de Vincent, on trouve ici les principaux tournants de cette existence. Quelque 22 paragraphes les évoquent en un style étincelant. Au total, sur ces activités vincentiennes, nous tenons une suite de ravissants tableaux qui resteront des pages d'anthologie, figolées et burinées, à la gloire de Vincent. Un livre d'art noblement pensé et écrit : un régal, un autre chef-d'œuvre !

★

Charles GIELEN. C.M. *La charité demeure. Essai d'une pastorale et d'une spiritualité de l'entraide*. Paris, Editions universitaires, 1960, 274 pages.

Travail docte et solide dans la ligne du titre. On reconnaît dans ces pages, et le souci apostolique de l'auteur et sa pensée longtemps mûrie et souventes fois explicitée dans de nombreuses conférences et entretiens. On ne s'étonne pas de retrouver, en ces pages denses, la physionomie et les dires solides du supérieur de Louvain.

G. O. DUVIC. *Saint Vincent de Paul, ministre de la Charité*. Paris 1960, 190 p.

G. HUNERMANN. *Le Père des pauvres*. Mulhouse, 1960, éditions Salvator, 288 p.



Robert SABATIER. *Saint Vincent de Paul*. Paris, La Table ronde, 124 p.

*Monsieur Vincent. Images de la Charité*. Album illustré de 32 p. Paris, Bonne Presse, 1960.

★

Abbé Omer ENGLEBERT : *Catherine Labouré and the modern Apparitions of our Lady. The Miraculous Medal... Prelude to a Century of Miracles*. New-York, P.J. Kenedy and Sons. Translated from the French by Alastair Guinan. 244 pages.

Demandé par son éditeur américain, ce travail de l'abbé Omer Englebert (voir notice dans *Catholicisme*, t. IV, col. 200) situe Catherine Labouré en tête des apparitions de la Vierge, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Après une esquisse de la vie de Catherine Labouré (1806-1876), « La sainte du silence » (p. 1-147), sept brefs chapitres (p. 151-214) évoquent les apparitions de *la Salette* (1846), *Lourdes* (1858), *Pontmain* (1871), *Pellevoisin* (1876), *Fatima* (1917), *Beauraing* (1932-1933), *Banneux* (1933). Une ultime section (p. 217-243) dégage signification et leçons des apparitions. Au total, contribution avertie à la littérature mariale et notamment à celle de la Médaille miraculeuse...

★

Omer ENGLEBERT. *La Fleur des Saints ou Vie des Saints pour tous les jours de l'année*. Editions Albin Michel, 1959, 604 pages.

« Instruire tout le monde sans ennuyer personne, dès lors parmi les 20 000 élus catalogués comme saints, retenir un millier de notices comme patrons des humains de nos jours, et donner l'essentiel de ce que l'on sait et conter avec plaisir la légende des saints ». Tel est le programme de ce volume. Dans le concret : à chaque jour, consacrer une notice (parfois deux) et des notules de deux ou trois lignes (une date, un lieu, un fait). Dresser la table des saints guérisseurs ou patrons, cataloguer croyances et dévotions populaires, et aligner une liste alphabétique générale. Et voilà « fleur des saints pour gens pressés ». Mais mettre sur pied un tel volume demande l'aisance d'un esprit averti...

★

*Nasza Przeszłość. Shrdia z dziejow Kosciola i Kultury Katolickiej w Polsce*, t. X, 500 pages.

En 1959, publiant ce tome X de *notre passé : Etudes sur l'histoire de l'Eglise et de la Culture Catholique en Pologne*, leur fondateur et animateur, M. Alfons Schletz, présente l'analyse des travaux de ces dix premiers volumes (p. 5-16). Celui de 1959 offre la diversité et le sérieux de ses études de détail pour l'histoire ecclésiastique polonaise.

La table des matières (p. 498), présentée en français, nous permet de nous en rendre compte.

F. C.

## NÉCROLOGE

(1959)

### MISSIONNAIRES

37. O'Dwyer (Michaël), prêtre, 1<sup>er</sup> juin 1959, *Dublin (Phisboro)* ; 61, 40.
48. Moynihan (Andrew), prêtre, 8 juin 1959, *Dublin (Phisboro)* ; 89, 69.
39. Planken (Teodoro), prêtre, 10 juin 1959, *Quito* ; 64, 43.
40. Mgr Tchenn (Job), évêque, 11 juin 1959 ; *São-Paulo* ; 67, 47.
41. Piccoli (Adolfo), prêtre, 15 juin 1959, *Sienna* ; 62, 43.
42. Teles (Antonio), prêtre, 20 juin 1959, *Lisbonne* ; 73, 51.
43. Hamilton (Arthur), prêtre, 13 juin 1959, *Brooklyn* ; 63, 44.
44. Pudel (Mauritius), prêtre, 21 juin 1959, *Schwarrach* ; 65, 47.
45. Mgr Botero (Bernardo), archev., 28 juin 1959, *Medelin* ; 68, 49.
46. Selinka (Stefan), prêtre, 6 juillet 1959, *Istanbul* ; 79, 60.
47. Erkelens (Théodore), prêtre, 9 juillet 1959, *Alger* ; 71, 52.
48. Eckery (Walter), coadjuteur, 8 juillet 1959, *Saint-Louis* ; 70, 53.
49. Ferrero (Giovanni), coadjuteur, 4 juillet 1959, *Chieri* ; 49, 7.
50. Gaya (Luis), prêtre, 10 juillet 1959, *San Pedro Sula* ; 53, 34.
51. Staschek (Waldemar), prêtre, 23 juin 1959, *Turrialba* ; 81, 63.
52. Freire (Cristobal), coadjuteur, 12 juillet 1959, *Guayaquil* ; 58, 39.
53. Tseng (Thomas), prêtre, janvier 1959, *Kashing* ; 75, 52.
54. Niao (Paul), prêtre, février 1959, *Kashing* ; 61, 40.
55. Foley (Hugh), prêtre, 22 juillet 1959, *New York* ; 41, 21.
56. Torres (Francisco), prêtre, 10 juillet 1959, *Belo-Horizonte* ; 63, 46.
57. Garcia (Honorio), prêtre, 25 juillet 1959, *Manille* ; 73, 57.
58. Azcarate (Maximo), prêtre, 4 août 1959, *Madrid*, 67, 51.
59. Zdziebło (Izvdor), prêtre, 27 juillet 1959 ; *Poznan* ; 48, 27.
60. Mursec (Alois), coadjuteur, 30 juillet 1959, *Miren* ; 83, 50.
61. Burgio (Salvator) prêtre, 28 août 1959, *Emmitsburg* ; 64, 39.
62. Figarola (Antonio), prêtre, 13 septembre 1959, *La Ceiba* ; 80, 35.
63. Moll (Rafael), prêtre, 22 septembre 1959, *Palma de Mallorca* ; 65, 48.
64. Noonan (Joseph), prêtre, 29 septembre 1959, *Philadelphie* ; 67, 48.
65. Schmid (Louis), prêtre, 8 octobre 1959, *Sittard* ; 81, 61.
66. Ortmans (Jules), prêtre, 12 octobre 1959, *Susteren* ; 83, 64.
67. Merget (Marc), prêtre, 17 octobre 1959, *Metz* ; 35, 18.
68. Godoy (Manuel), prêtre, 9 octobre 1959, *Santiago du Chili* ; 69, 48.
69. Caufield (Edward), prêtre, 21 octobre 1959, *Brooklyn* ; 64, 45.
70. Pohl (August), coadj., 17 octobre 1959, *San José de Costa-Rica* ; 87, 68.
71. Wamsteker (Jan), prêtre, 2 novembre 1959, *Wernhoutsburg* ; 70, 51.
72. Harvey (Raymond), prêtre, 23 novembre 1959, *Saint-Louis* ; 64, 45.
73. O'Hanion (Edward), prêtre, 20 novembre 1959, *Cork* ; 72, 39.
74. Prati (Giovanni), prêtre, 26 novembre 1959, *Sienna* ; 79, 58.
75. Russo (Salvatore), prêtre, 8 décembre 1959, *Philadelphie* ; 66, 50.
76. Cabrera (Antonio), coadjuteur, 21 décembre 1959, *Madrid* ; 53, 23.
77. Klaper (Jozef), prêtre, 12 décembre 1959, *Contenda (Bresil)* ; 37, 21.
78. Diez (Silverio), prêtre, 25 décembre 1959, *Madrid* ; 71, 55.

(1960)

1. Cheng (Jean-Baptiste), prêtre, décembre 1959, *Chine* ; 82, 64.
2. Britz (Franz), prêtre, 29 décembre 1959, *Heppenheim* ; 75, 56.
3. Bradshaw (John), prêtre, 12 janvier 1960, *Jacksonville* ; 44, 22.
4. Verdonk (Adrianus), prêtre, 30 janvier 1960, *Susteren* ; 55, 37.
5. Jamar (Jacques), prêtre, 6 février 1960, *Tirlemont* ; 83, 64.
6. Gisbert (Antonio), prêtre, 9 février 1960, *Puerto de Sagunto* ; 80, 62.
7. O'brien (Raymond), prêtre, 5 février 1960, *Losoya* ; 44, 26.
8. Echeverria (Justo), prêtre, 8 février 1960, *La Havane* ; 68, 50.
9. Intiso (Antonio), clerc, 15 février 1960, *Naples* ; 25, 5 mois.

10. McNichol (Joseph), prêtre, 27 février 1960, *Philadelphie* ; 49, 21.
11. Quinn (William-Charles), évêque, 12 mars 1960, *Kachstung* ; 54, 36.
12. Gillard (Edward), prêtre, 12 mars 1960, *Jamaïca* ; 62, 40.
13. Gimeno (Matias), coadjuteur, 15 mars 1960, *Valdemoro* ; 55, 34.
14. O'Connor (Henry), prêtre, 2 avril 1960, *Dublin (Phisboro)* ; 76, 53.

## SŒURS

- Molin Céline, Maison de Charité, *Puteaux* ; 78, 49.  
Vogna Louise, Institut Marie Immaculée, *Tarente* ; 88, 65.  
Giannetti Emilia, Maison Centrale, *Sienna* ; 76, 52.  
Imaz Alejandra, Maison Centrale, *Madrid* ; 60, 42.  
Kunstelj Anna-Rosa, Maison Sainte-Marie, *Raka (Yougoslavie)* ; 80, 58.  
Gazzaniga Ester, Maison Centrale, *Turin* ; 84, 60.  
Janssen Anna, Maison des Mineurs, *Lutterade (Hollande)* ; 62, 35.  
Hubert Louise, Collège Français, *Madrid*, 48, 25.  
Bunnery Noémie, Hôpital, *Tarbes* ; 89, 62.  
Fortin Jeanne, Maison de Charité, *Dorignies* ; 61, 37.  
Dejean Anna, Maison Sainte-Famille, *Algrange* ; 68, 46.  
Salomone Oliva, Hôpital, *Caravaggio (Italie)* ; 85, 59.  
Peters Marie-Anna, Villa Saint-Michel, *Baltimore (Etats Unis)* ; 72, 50.  
Sroczyńska Françoise, Hôp. Transfiguration, *Poznan (Pologne)* ; 63, 38.  
Lozniskar Jeanne, Maison de Retraite, *Dult (Autriche)* ; 70, 46.  
Cipolla Rosaria, Orphelinat, *Fertizzi (Italie)* ; 79, 57.  
Drouet Louise, Maison Saint-Denis de la Chap., *Paris* ; 90, 68.  
Eynaud Germaine, Maison Centrale, *Beyrouth* ; 63, 17.  
Chapot Marie-Jeanne, Maison-Mère, *Paris* ; 81, 60.  
Bolger Mary, Hôpital Saint-Vincent, *Pinner (Angleterre)* ; 63, 42.  
Fitzpatrick Mary, Ecole Saint-Vincent, *Tollcross (Ecosse)* ; 47, 27.  
Catanelli Giovanna, Inst. Pascoli, *Livourne (Italie)* ; 84, 62.  
Garcia Cecilia, Collège Saint-Vincent, *La Havane*, ; 59, 39.  
Lamelas Cristina, Collège, *Santiago de Cuba* ; 66, 43.  
Hernandez Geneveva, Hôpital, *Briviesca (Espagne)* ; 80, 52.  
Ortiz Rosa, Hôpital Provincial, *Jaén (Espagne)* ; 64, 40.  
Ruiz Emilia, Collège de las Mercedes, *Madrid* ; 85, 65.  
Yanez Pilar, Hôpital, *Sueca (Espagne)* ; 64, 44.  
Andia Julia, Hôpital de Damas, *Ponce (Porto-Rico)* ; 64, 42.  
Buchaca Buenaventura, Asile, *Saint-Clément (Espagne)* ; 82, 60.  
Zaldívar Maria del Carmen, Hôpital, *Séville (Espagne)* ; 78, 50.  
Diez Luisa, Hôpital Général, *Madrid (Espagne)* ; 73, 50.  
Mendioroz Justa, Asile, *San Clemente (Espagne)* ; 92, 71.  
Ojeda Esperanza, Hôpital Central, *Séville (Espagne)* ; 85, 64.  
Solano Alejandra, Hôpital Provincial, *Valencia (Espagne)* ; 75, 48.  
Morrás Maria, Bienfaisance, *Sabadell (Espagne)* ; 70, 42.  
Tarilonte Luisa, Hôpital, *Vera (Espagne)* ; 57, 37.  
Babut Marie, Maison de Retraite, *Montolieu* ; 85, 61.  
Muller Catherine, Maison Saint-Vincent, *Manzanilla (Pérou)* ; 84, 61.  
Berne Clotilde, Saint-Cœur de Marie, *Santiago-Chili* ; 86, 61.  
Curt-Molliet Marie, Maison de Charité, *Clichy* ; 80, 58.  
Desjeux Marie, Maison-Mère, *Paris* ; 82, 63.  
Botero Maria, Hôpital Saint-Vincent, *Palmira (Colombie)* ; 76, 37.  
Valencia Aminta, Maison Centrale, *Cali (Colombie)* ; 70, 47.  
Hirsch Antoinette, Asile Saint-Antoine, *Vienne (Autriche)* ; 88, 58.  
Kroetsch Mary, Villa Saint-Michaël *Baltimore (Etats-Unis)* ; 82, 57.  
Glynn Eileen, Maison Saint-Vincent, *Drogheda (I. Br.)* ; 75, 49.  
Simermanic Françoise, Maison de Retraite, *Dult (Autriche)* ; 75, 50.  
Canarella Joseph, Orphelinat, *Modica (Italie)* ; 79, 55.  
Becker Estelle, Hôpital Saint-Vincent, *Los Angeles (Californie)* ; 80, 57.  
Casu Joséphine, Hospice Saint-Vincent, *Cagliari (Italie)* ; 44, 13.  
Schwaier Josefa, Schernberg, *Salzburg (Autriche)* ; 86, 65.  
Schulte Joséphine, Maison Saint-Vincent, *Dusseldorf (All.)* 89, 67.  
Katzianer Cécile, Incurables, *Kirchstetten (Autriche)* ; 91, 73.  
Souplet Elisa, Miséricorde, *Alexandrie (Egypte)* ; 71, 40.  
Plaetvoet Berthe, Incurables, *Amiens* ; 62, 36.  
Soutif Hélène, Maison Centrale, *Beyrouth (Liban)* ; 72, 53.  
Lavazza Marie, Hôpital Civil, *Tortona (Italie)* ; 65, 47.

- Perego Marie, Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 80, 57.  
Menescal Laura, Maison Centrale, *Rio* (Brésil) ; 79, 50.  
Gauchon Berthe, La Salette, *Marseille* ; 79, 57.  
Demerson Jeanne, Maison de Charité, *Evreux* ; 63, 41.  
Bapuzet Marthe, Maison de retraite, *Nogent-sur-Oise* ; 91, 69.  
Magli Maria, Maison Centrale, *Rome* (Italie) ; 78, 55.  
Muroli Maria, Sourds-Muets, *Sassari* (Italie) ; 46, 21.  
Maderno Orsola, Maison Centrale, *Turin* (Italie) ; 81, 60.  
Rouxel Angéline, Maison de Retraite, *Montolieu* ; 81, 60.  
Rousset Rosalie, Hôpital, *Angers* ; 88, 64.  
Garet Marie-Joseph, Saint-Michel, *El Biar* (Algérie) ; 76, 52.  
Brique Henriette, Maison Centrale, *Fribourg* (Suisse) ; 61, 33.  
Boland Amélie, Maison Centrale, *Ans* (Belgique) ; 77, 54.  
Margherita Areste, Sourds-Muets, *Cagliari* (Italie) ; 44, 22.  
Bartolini Tersilla, Hôpital, *Corinaldo* (Italie) ; 78, 53.  
Starecka Stanislas, Maison Centrale, *Varsovie* (Pologne) ; 75, 54.  
Biancotto Vittoria, Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 83, 63.  
Muroli Maria, Sourds-Muets, *Sassari* (Italie) ; 46, 21.  
Gallinger Katharina, Schernberg, *Salzburg* (Autriche) ; 75, 54.  
Baron Aimée, Domaine de Notre-Dame, *Saint-Georges-de-Lisle* ; 74, 12.  
Rigal Albanic, Saint-Michel, *El Biar* (Algérie) ; 80, 57.  
Vermigli Serafina, Maison Centrale, *Sienne* (Italie) ; 81, 62.  
Santini Rose, Maison Centrale, *Turin* (Italie) ; 76, 54.  
Carboni Maria, Hôpital, *Montefiascone* (Italie) ; 67, 45.  
Varetto Angèle, Hôpital, *Angera* (Italie) ; 79, 49.  
Hermanns Elisabeth, Maison Centrale, *Cologne* (Allemagne) ; 74, 50.  
Kerr Margaret, Hôpital Saint-Joseph, *Coole* (Irlande) ; 70, 39.  
Andraud Genevieve, Hôpital, *Bethléem* ; 80, 59.  
Meadors Catherine, Villa Saint-Michel, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 76, 44.  
Falcone Juliette, San José v S. Lorenzo, *Madrid* ; 68, 38.  
Nicholl Catherine, Priory, *Mill Hill* ; 87, 61.  
Palacios Gumersinda, Sainte-Famille, *Barcelone* (Espagne) ; 46, 27.  
Mills Mary Joseph, Hôp. de Paul, *New-Orleans* (Etats-Unis) ; 86, 51.  
Trusillo Juanita, Ecole Saint-Vincent, *Sta Barbara* (Etats-Unis) ; 45, 28.  
Cicu Lucie, Maison Centrale, *Turin* ; 80, 49.  
Osborne Catherine, Hôpital Seton, *Austin* (Etats-Unis) ; 52, 24.  
Dooley Annie, Hôp. Saint-Vincent, *Indianapolis* (Etats-Unis) ; 86, 67.  
Ravnard Anna, Maison de Retraite, *Montolieu* ; 78, 46.  
Huet Jeanne, Maison de Retraite, *Château-l'Evêque* ; 89, 62.  
Margearie Gabrielle, Saint-Michel, *El Biar* (Algérie) ; 92, 69.  
Basle Zénaïde, Hospice Saint-Alban, *Lyon* ; 63, 41.  
Taine Georgina, Maison de Charité, *Clichy* ; 88, 60.  
Jacquinet Elisabeth, Maison Sainte-Croix, *Lyon* ; 87, 63.  
Cournede Marie, Hôpital-Hospice, *Trévoux* ; 90, 60.  
Sul Johanna, Maison Saint-Vincent, *Tilbourg* (Hollande) ; 71, 49.  
Marolt Françoise, Ecole, *Vienne* (Autriche) ; 73, 48.  
Cavanagh Catherine, Maison Centrale, *Ennmitsburg* ; 55, 29.  
Spanedda Gavina, Maison de Repos, *Sassari* (Sardaigne) ; 74, 50.  
Lattuada Thérèse, Maison de l'Immac., *Euserna* (Italie) ; 69, 47.  
De Boisfleury Thérèse, Sainte Famille, *Panama* ; 87, 64.  
Clauzade Marie, *Clichy* ; 81, 53.  
Leplat Catherine, Maison de Charité, *Boulogne* ; 85, 63.  
Salseche Blanche, Maison de Retraite, *Château-l'Evêque* ; 82, 56.  
Ruiz Jesus, Hôpital, *La Orotava* (Espagne) ; 61, 42.  
Crespo Felisa, Cl. Sta Madrona, *Barcelone* (Espagne) ; 61, 33.  
Del Saz Maria del Carmen, Asile, *Villada* (Espagne) ; 58, 38.  
Montana Filomena, Hôpital Militaire, *Barcelone* (Espagne) ; 84, 63.  
Ramon Rita, Clin. Ergos, *Barcelone* (Espagne) ; 80, 60.  
Lima Maria del Carmen, Maison Ste-Louise, *Rafelbunol* (Esp.) ; 76, 56.  
Garcia Luisa, Hôpital, *Segovia* (Espagne) ; 86, 62.  
Rodriguez Maria del Pilar, Maison Ste-Louise, *Rafelbunol* (Esp.) ; 79, 61.  
Domenach Remedios, Hôpital, *Alcira* (Espagne) ; 73, 52.  
Ochoa Cecilia, Sainte Famille, *Pamplona* (Espagne) ; 68, 47.  
Romero Cesarea, S. José v S. Lorenzo, *Madrid* (Espagne) ; 76, 54.  
Rodriguez Josefa, Enfants Trouvés, *Cartagena* (Espagne) ; 83, 66.  
Deprado Rita, Maison Centrale, *Turin* ; 82, 54.  
Zawacka Anne, Maison Saint-Vincent, *Gdynia* (Pologne) ; 47, 25.

- Dumont Emilienne, Hôp. Notre-Dame de la Santé, *Rio* (Brésil) ; 83, 61.  
Pessanha Celmvra, As. Sta Maria, *Rio* (Brésil) ; 76, 51.  
Grabianowka Julie, Hospice, *Poznan* (Pologne) ; 53, 25.  
Reves Marie-Rose, Orphelinat, *Arequipa* (Pérou) ; 87, 64.  
Coquoin Clotilde, Hôpital, *Damas* (Syrie) ; 61 ans, 36.  
Talairach Germaine, Hôp. Saint-André, *Bordeaux* ; 65, 47.  
Chierpe Aline, Maison Saint-Joseph, *Cachan* ; 87, 63.  
Poulat Françoise, Maison de Charité, *Saint-Ouen* ; 83, 63.  
Bernes Marie, Maison Saint-Vincent, *Givors* ; 85, 63.  
Brun Maria, Hôpital, *Cahors* ; 66, 40.  
De Dominicis Elide, Hospice, *Gubbio* (Italie) ; 75, 49.  
Gatzweiler Philomena, Maison Saint-Vincent, *Cologne* (All.) ; 91, 63.  
Benham Mary, Priory, *Mill Hill* (Angleterre) ; 84, 59.  
Ehinger Juliana, Maison Sainte-Marie, *Wassenberg* (All.) ; 75, 52.  
Mirabella Françoise, Hôpital, *Milazzo* (Italie) ; 86, 58.  
Piu Angela, Maison Centrale, *Sienne* (Italie) ; 49, 25.  
Ruggieri Angela, Miséricorde, *Spezia* (Italie) ; 76, 48.  
Castelli Giulia, Institut Sainte-Catherine, *Firenze* (Italie) ; 74, 51.  
Figliamonti Settimia, Monistero, *Sienne* (Italie) ; 88, 59.  
Labraga (Victorina, Maison Cle, *Buenos-Aires* (Argentine) ; 84, 63.  
Roggiani Angèle, Maison Centrale, *Turin* (Italie) ; 70, 48.  
Kostyra Marie, Hôpital des Enfants, *Lublin* (Pologne) ; 55, 31.  
McNeal Mary Rose, Hôpital Saint-Vincent, *Los Angeles* ; 80, 63.  
Jacquemin Anna, Hospice Saint-Mort, *Huy* (Belgique) ; 79, 59.  
Abdou Marie, Hôpital, *Damas* ; 82, 51.  
Monchanin Joséphine, Maison de la Providence, *Le Coteau* ; 87, 66.  
Fievet Adeline, Providence, *Le Coteau* ; 83, 58.  
Joumard Madeleine, Maison de retraite, *Montolieu* ; 77, 58.  
Saujot Alice, Maison de retraite, *Montolieu* ; 78, 51.  
Landron Honorine, Hospice, *Armentières* ; 79, 53.  
Le Blond Victorine, Maison de retraite, *Clichy* ; 81, 58.  
Buscarini Pierina, Hôpital Civil, *Piacenza* (Italie) ; 57, 36.  
Bannenberg Maria, Maison Liebfrauenhort, *Aix-la-Chapelle* (All.) ; 68, 47.  
Colombo Maria, As. Saint-Joseph, *Cagliari* (Sardaigne) ; 77, 53.  
Carmellino Marianne, Maison Saint-Mauro, *Casoria* (Italie) ; 74, 54.  
Ferreri Joseph, Sanat., *San Lorenzo Colli* (Italie) ; 85, 63.  
Autilio Célestine, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 77, 57.  
Topolnik Veronika, Maison de Charité, *Beograd* (Yougoslavie) ; 77, 60.  
Solinc Terezia, Maison Sainte-Marie, *Raka* (Yougoslavie) ; 77, 60.  
Tomsic Neza, Maison Saint-Vincent, *Osijek* (Yougoslavie) ; 78, 58.  
Ponziolo Marie, Hôpital Civil, *Acqui* (Italie) ; 72, 51.  
Willamor Mary, Villa Saint-Michel, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 88, 45.  
Wilson Mary, Hôpital Saint-Joseph, *Edmonton* (Angleterre) ; 83, 60.  
Ratti Madeleine, Hôpital Militaire, *Turin* (Italie) ; 85, 63.  
Monestel Emilie, Hôpital Psychiatrique, *Guatemala* ; 79, 61.  
Beperet Julia, Miséricorde, *Lérída* (Espagne) ; 85, 59.  
De Izaguirre Maria, Bienfaisance, *Hernani* (Espagne) ; 59, 38.  
Vicent Delfina, Hôpital Provincial, *Valencia* (Espagne) ; 63, 39.  
Cia Raimunda, Casa Amparo, *Barbastro* (Espagne) ; 74, 55.  
Agustina Natividad, Colegio de la Purísima, *Avila* (Espagne) ; 77, 51.  
Torralba Hilária, As. San Prudencio, *Talavera de la Reina* (Esp.) ; 80, 60.  
Iturbe Teresa, Miséricorde, *San Sebastian* (Espagne) ; 65, 44.  
Bru Placida, Maternité, *Lérída* (Espagne) ; 79, 58.  
Casanova Francisca, As. St-Vincent de Paul, *Matanzas* (Cuba) ; 76, 51.  
Bermudez Matilde, Bienfaisance, *Palencia* (Espagne) ; 62, 42.  
Jarquez Pilar, Colegio, *Zaragoza* (Espagne) ; 67, 37.  
Alvarez Maria del Pilar, Colegio, *Dos Hermanas* (Espagne) ; 89, 64.  
De Souza-Leite Julia, Maison de retraite, *Château-l'Evêque* ; 83, 53.  
Genestier Marie, Maison de retraite, *Clichy* ; 83, 63.  
Dumas Anne, Orphelinat, *Rennes* ; 66, 32.  
Roussel Adèle, Maison Saint-Joseph Parmentier, *Paris* ; 79, 47.  
Bannenberg Maria, Hôpital, *Aix-la-Chapelle* (Allemagne) ; 68, 47.  
Szczyplinski Anna, Maison Saint-Joseph, *Komern* (Allemagne) ; 87, 64.  
Siniš Antonia, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 91, 66.  
Sterlicchio Thérèse, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 82, 59.  
Persi Judith, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 87, 59.  
Machado Sebastiana, Santa Casa, *Campanha* (Brésil) ; 78, 55.

- Leconte Marie, Hospice Général, *Douai* ; 75 ans, 50.  
 Bouillet Renée, Maison de Charité, *Vangaindrano* (Madag.) ; 84, 58.  
 Hurbourque Louise, Hôpital, *Gonesse* ; 84, 65.  
 Munoz Maria, Col. La Paz, *Madrid* (Espagne) ; 82, 58.  
 Claivaz Adriana, Bienfaisance, *Teruel* (Espagne) ; 67, 34.  
 Ramirez Paula, Sainte-Louise, *Rafelbunol* (Espagne) ; 80, 59.  
 Mariezcurrena Jesusa, Hôpital del Rey, *Tolède* (Espagne) ; 75, 52.  
 Sanz Prudencia, Maison de Santé, *Séville* (Espagne) ; 77, 55.  
 Olave Ulpiana, Maison de Santé, *Valladolid* (Espagne) ; 84, 63.  
 Nebot Francisca, Sainte-Louise, *Rafelbunol* (Espagne) ; 84, 61.  
 Villa Maria, Hôpital Valdecilla, *Santander* (Espagne) ; 66, 40.  
 Alcorta Maria, Hôpital Escandon *Mexico* ; 69, 40.  
 Gallarati Geneviève, Sainte-Agathe, *Rome* (Italie) ; 88, 66.  
 Leone Angèle, Hôpital, *Fossano* (Italie) ; 84, 62.  
 Strano Antonine, Hôpital Militaire, *Messine* (Italie) ; 48, 20.  
 Nitri Carmela, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 96, 73.  
 Guarino Maria, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 86, 65.  
 Lesnika Emma, Maison de retraite, *Dult* (Autriche) ; 72, 51.  
 Cep Mathilde, Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 80, 54.  
 Cremer Catherine, Saint-Vincent, *Cologne* (Allemagne) ; 62, 41.  
 Schiffers Anna, Saint-Joseph, *Kommern* (Allemagne) ; 81, 48.  
 Fulas Sophie, Hôpital Transfiguration (Pologne) ; 49, 27.  
 Hurteau Marie-Louise, Maison de Charité de Passy, *Paris* ; 81, 57.  
 Bouniol Maria-Louise, Sainte-Anne de la Maison-Blanche, *Paris* ; 86, 60.  
 Steuby Louise, Maison de retraite, *Clichy* ; 80, 58.  
 Decloedt Louise, Maison de retraite, *Montolieu* ; 78, 50.  
 Muvlaert Marie-Louise, Maison de Charité, *Algrange* ; 69, 47.  
 Barral Lucie, Maison de Charité, *Béziers* ; 89, 62.  
 Pannelay Marie, *Kouba* (Algérie) ; 56, 31.  
 Turrin Desiderata, Enfance Aband., *Quarte* (Italie) ; 77, 56.  
 Suligoj Anne, Maison Sainte-Marie, *Raka* (Yougoslavie) ; 85, 64.  
 Korbar Maria, Maison de Charité, *Cukarica* (Yougoslavie) ; 60, 40.  
 Spagnoletti Marie, Inst. Saint-Vincent, *Brindisi* (Italie) ; 89, 65.  
 Garofalo Anne, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 84, 61.  
 Schober Anna, Schernberg, *Salzburg* (Autriche) ; 90, 69.  
 Rodriguez Mercedes, As. San Jacinto, *San Salvador* ; 90, 61.  
 Fabbri Giorgina, Monistère, *Sienna* (Italie) ; 49, 22.  
 Wooden Marie, Maison Saint-Vincent, *Hull* (Angleterre) ; 66, 38.  
 Botelho Béatriz, Maison Centrale, *Lisbonne* (Portugal) ; 84, 65.  
 Juarros Elvira, Coll. San Francisco, *Lorca* (Espagne) ; 71, 41.  
 Caminada Maria, Madalha Milagrosa, *Recife* (Brésil) ; 79, 51.  
 Perez Maria Josefa, Maison Centrale, *Madrid* ; 74, 51.  
 Wolters Anna, Hôpital, *Aix-la-Chapelle* (Allemagne) ; 86, 57.  
 Suchoswiat Marthe, Maison Centrale, *Chelmo* (Pologne) ; 83, 61.  
 Cabeza Maria, As. San Jacinte, *San Salvador* ; 98, 68.  
 Muller Pauline, Maison de retraite, *Belletanche* ; 79 ans, 52.  
 Gossin Marie-Thérèse, Hôpital, *Tartas* ; 82, 60.  
 De Faget de Castelljau Marie-Alice, Providence, *Verviers* (Belg.) ; 79, 46.  
 Sochon Marie, Domaine Notre-Dame, *St-Georges-de-Lisle* ; 77, 53.  
 Damont Jeanne, Hospice, *Bray-sur-Somme* ; 87, 67.  
 Bouteiller Marguerite, Hôpital Saint-Luc, *Lyon* ; 82, 58.  
 Buitrago Betsabé, Maison Centrale, *Calí* (Colombie) ; 81, 62.  
 Kielnhofner Jeanne, Hôpital Général, *Graz* (Autriche) ; 72, 46.  
 De Paulis Fedele Adèle, Maison de retraite, *Marigliano* (Italie) ; 81, 59.  
 Rastrelli Marie, Institut Saint-Joseph, *Portici* (Italie) ; 79, 52.  
 D'anna Marie, Albergo dei Poveri, *Naples* (Italie) ; 76, 58.  
 Cruywels Aloysia, *Beloil* (Belgique) ; 83, 66.  
 Lassus Mary, Marillac Seminary, *Normandy* (Etats-Unis) ; 75, 30.  
 Fedeli Edmonda, Maison Centrale, *Sienna* (Italie) ; 81, 59.  
 Buchta Anna, Saint-Joseph, M.-Gladbach-Hardt (Allemagne) ; 72, 44.  
 Selkirk Theresa, Saint-Joseph, *Enfield* (Angleterre) ; 66, 38.  
 Pardo Visitation Maria, Ecole, *Saint-Martin de Oleiros* (Esp.) ; 84, 67.  
 Dominguez Ignacia, Bienfaisance, *Valencia* (Espagne) ; 81, 59.  
 Diez Fernanda, Colonie Espagnole, *Santiago de Cubax* ; 87, 68.  
 Gracia Victorina, Orphelinat, *Palencia* (Espagne) ; 70, 32.  
 Basaldua Maria del Carmen, Hôp. Provincial, *Ciudad Real* (Esp.) ; 40, 15.  
 Ormazabal Teresa, Bienfaisance, *Vergara* (Espagne) ; 72, 49.

TABLE DES MATIERES

Tome 124 (1959)

*Index analytique*



ACTES DU SAINT-SIÈGE

- 12 février 1959 : Prorogation indult : Associations Enfants de Marie : p. 200.
- 30 novembre 1959 : Transfert de fêtes de saint Vincent (en 1960 : p. 414.
- 18 décembre 1959 : Décret d'héroïcité des vertus de Mère Elisabeth Seton (traduction française) : pp. 283-289.
- 18 décembre 1959 : Adresse de gratitude par *Luigi Bisoglio* (traduction française) : pp. 290-293.
- 18 décembre 1959 : Allocution de Jean XXIII sur Mère Seton et Frère Capucin Jérémie de Valachie (traduction française) : pp. 294-297.
- 6 février 1960 : Prorogation indult : Frères coadjuteurs sacristains : p. 404.
- 6 février 1960 : Prorogation indult : Messes de Requiem en mission : p. 404.
- 29 mars 1960 : Prorogation indult : Messe à minuit en Missions : p. 414.
- 10 février 1960 : Sainte Louise de Marillac patronne de ceux qui s'adonnent aux *Œuvres sociales chrétiennes*, par Jean XXIII : texte latin, pp. 406-407 ; traduction française, pp. 404-406.
- 20 février 1960 : Lettres apostoliques de Jean XXIII pour le troisième centenaire de la mort de sainte Louise de Marillac et de saint Vincent de Paul : texte latin, pp. 411-414 ; traduction française, pp. 408-411.
- Instructions rubricales pour les fêtes liturgiques du Tricentenaire de 1960, par *Giuseppe Pizzoni* : pp. 414-416.



MÉDAILLE MIRACULEUSE

- Triomphe de la simplicité, par *René Philliatraud* : pp. 6-13.



SAINT VINCENT DE PAUL

- Nomination de Vincent de Paul à la cure de *Tilh* (1600), par *Etienne Diebold* : pp. 389-397.
- Saint Vincent de Paul et les Hospitaliers de la Charité Chrétienne (Acte du 13 février 1635) : pp. 401-404.
- Voyages et visites de Vincent de Paul, lors du premier semestre de 1649, par *Fernand Combuluzier* : pp. 192-194.
- Lettre de Vincent de Paul à Marie-Antoinette Bridoul, Brigittine d'Arras (octobre 1656) : pp. 399-401.
- Abbé François d'Aligre (1643-1712). Biographie, par *André Barraud* : pp. 198-199.
- François d'Aligre : Témoignage sur Monsieur Vincent (31 janvier 1705) : pp. 197-200.
- *Saint Vincent de Paul et l'Irlande* : Adresse de M. Sean O'Kelly, Président de la République d'Irlande (24 mars 1959) : pp. 37-41.
- *Saint Vincent de Paul et notre temps*. Conférence Louis Chaigne donnée à Cahors le 3 mai 1959 : pp. 161-177.
- Causerie radiodiffusée sur saint Vincent, par le *P. Avril* (20 décembre 1959) : pp. 297-301.

- Eloge de saint Vincent par Mgr *Le Couédic* (20 décembre 1959) : pp. 302-309.
- Ouverture de l'année vincentienne du Tricentenaire à Paris (20 décembre 1959) : pp. 297-309.
- Veillée vincentienne (15 avril 1959). *Charité et apostolat auprès des pauvres* : pp. 44-47.
- *Saint Vincent et le Pauvre*. Paraliturgie par *Edmond Ancel* : pp. 260-270.
- Saint Vincent et sainte Louise : la médaille commémorative, par *Mme Hébert-Coeffin* : pp. 271-274.



#### LOUISE DE MARILLAC

- Portrait de sainte Louise : p. 309.
- Médaille du Tricentenaire : p. 272.
- Voyages et séjour en Anjou (1639-1646), par *Fernand Combaluzier* : pp. 187-188.
- *Guy Lasnier*, l'abbé commendataire de Saint-Etienne-de-Vaux : pp. 188-189.
- *Mme Goussault*, née *Geneviève Favet* : une Angevine, amie de Louise de Marillac, collaboratrice de Vincent de Paul (†20 septembre 1639) : p. 187.



#### PARIS - MAISON-MÈRE

- Radiodiffusions de messes : leur multiplication en 1958-1959 : pp. 36-37.
- 4 décembre 1958 : Mort subite du Conférencier de Saint-Vincent : p. 13.
- 24 décembre 1958 : M. Antoine Clarijs. Note biographique : pp. 17-18.
- 26 décembre 1958 : L'ascenseur : son inauguration, ses leçons : p. 18.
- 14 février 1959 : M. Félix-Aubé (1881-1959), par *Paul Bizart* : pp. 26-30.
- 18 avril 1959 : M. Léonard Peters (1876-1959), par *Paul Bizart* : pp. 179-186.
- Été 1959 : Le coin des jubilaires. M. Zigenhorn, Fr. Raverdeau, MM. Köhler, Baligand, Olivers : pp. 256-257.
- 23-25 juin 1959 : Commission des Etats de Perfection, par *Edouard Coudron* : pp. 237-240.
- 20 novembre 1959 : La visite du cardinal Lercaro : pp. 279-281.
- La première *Conférence de Saint-Vincent de Paul* à Paris (23 avril 1833), au 38, *rue Saint-Sulpice* : p. 203.

#### DÉPARTEMENTS

- *Aix-les-Bains* : Aux Corbières, le tombeau de *Fernand Portal* (†19 août 1932) : pp. 254-256.
- *Angers* : Les Filles de la Charité à l'*Hôpital Saint-Jean* (1640) : pp. 187-192.
- *Angers* : Avis donnés aux Filles de la Charité par *Antoine Portail* (juin 1646) : pp. 189-192.
- *Angers* : Lettre des administrateurs de *Saint-Jean* à Mlle Le Gras : pp. 194-196.
- *Angers* : Lettre des administrateurs de *Saint-Jean* à M. Alméras : pp. 196-197.
- *Angers* : Chanoine *Uzureau* et saint Vincent en *Anjou* : pp. 188-192.



- *Beauvais* : Retraite des professeurs (1<sup>er</sup>-10 septembre 1959) : pp. 253-254.
- *Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul* : Timbre Saint-Vincent, par *Jules Piel* : p. 14. (Voir *Annales*, t. 123, pp. 630-632.)
- *Cahors* : Conférence Louis Chaigne sur saint Vincent (3 mai 1959) : pp. 161-177.
- *Châlons-sur-Marne* : Antoine Péreymond au Grand Séminaire (1836-1839) : p. 96.
- *Cuvry* : 25 ans de sacerdoce de M. Poncy, par *J.-P. Feseuille* : pp. 24-25.
- *Cuvry* : Mort et obsèques de M. Marc Merget (17 octobre 1959) : pp. 276-277.
- *Dax* : Diocèse du VII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Croquis cartographique* : p. 158.
- *Dax* : Le diocèse et saint Vincent de Paul, par *F. Combaluzier* : pp. 156-160.
- *Dax* : L'année du Tricentenaire, ouverture. Paraliturgie, par *Edmond Ancel* : pp. 259-270.
- *Durtal* : Saint Vincent et le ruisseau de *Pouillé* (fin mars 1649) : pp. 192-193.
- *Fréneville* : séjour de saint Vincent de Paul (janvier 1649) : p. 192.
- *Issy-les-Moulineaux* : Thèmes et journées missionnaires (7 mai 1959) : pp. 214-215.
- *L'Hav* : Retraite des Sœurs Servantes (9-25 avril 1959) : pp. 41-42.
- *Limoux* : N.-D.-de-Marceille. Jubilé Joseph Pommier (15 octobre 1959) : pp. 270-271.
- *Lisieux* : Céline Martin (1869-1959), par *Jean Guitton* : pp. 34-36.
- *Luçon* : Visite de saint Vincent de Paul (mai 1649) : pp. 193-194.
- *Loos* : Légion d'honneur à M. Raoul Magentie (31 mai 1959) : pp. 223-236.
- *Loos* : La dernière fête de N.-D.-de-Grâces. Allocution par *André Montagne* : pp. 225-229.
- *Mauriac* : Etudes d'Antoine Péreymond (1825-1826) : pp. 91-93.
- *Montolieu* : Antoine Péreymond, professeur au Collège (1835-1836) : p. 96.
- *Montolieu* : Jubilé Chuzeville (14 octobre 1959) : p. 270.
- *Musinsens* : Bertrand Duhour (1879-1959), par *Yvon Pedrico* : pp. 20-24.
- *Nantes* : Visite de Vincent de Paul (18 avril 1649) : pp. 193-194.
- *Pontchevron* : La retraite des missionnaires missionnant, par *André Triclot* (13-27 septembre 1959) : pp. 257-259.
- *Port-Saint-Louis-du-Rhône* : Installation des Filles de la Charité (17 octobre 1959) : p. 271. [Voir *Annales*, t. 123, pp. 618-620.]
- *Provins* : François d'Aligre, abbé de *Saint-Jacques* (1643-1712). Son témoignage sur Monsieur Vincent : pp. 197-200.
- *Richelieu* : Vincent de Paul visite Confrères et Sœurs (mai 1649) : p. 194.
- *Riom-ès-Montagne* : Antoine Péreymond et sa famille (1811-1825) : pp. 88-91.
- *La Rochelle* : Les hospitalières Notre-Dame et Mgr de la Guibourguère : pp. 403-404.
- *Saint-Flour* : Jean-Gabriel Perbovre, par *Cathelineau* : pp. 203-206.
- *Saint-Flour* : Notice d'Antoine Péreymond (1811-1890), par *François Nicolaux* (†1913) : pp. 86-117.
- *Saint-Germain-en-Laye* : Démarches de Monsieur Vincent (1649) : p. 192.
- *Saintes* : Acte de l'évêque de la Guibourguère (10 décembre 1636) : pp. 403-404.
- *Sens* : Antoine Péreymond, professeur au Grand Séminaire (1839-1842) : pp. 96-97.

— *Toulouse* : Psychologie du vieillard et sa vie chrétienne (6-8 juin 1959) : pp. 236-237.

— *Toulouse* : Inauguration de la maison provinciale (9 juin 1959) : p. 237.

— *Tours* : Antoine Péreymond, supérieur du Grand Séminaire (1849-1853) : pp. 98-99.

— *Vaffleury* : Retraite collective de frères coadjuteurs (28 août-10 septembre 1959) : pp. 246-258.

— *Vergt* : Camp-mission du Séminaire interne de Dax (août 1959) : pp. 243-246.

#### ALLEMAGNE

— Croquis cartographique des diocèses en 1959 : p. 48.

#### BELGIQUE

— Les 71 maisons et diverses activités des Filles de la Charité : réparties par diocèses, *Malines, Bruges, Gand, Namur, Liège, Tournai* : pp. 77-84.

— Croquis cartographique des diocèses belges actuels (1959) : p. 78.

— *Houaing-Lessines* : Charles van Ginneken (4 octobre 1888-26 novembre 1958). Notice par *Romain Laurent* : pp. 70-76.

— *Liège* : M. Léonard Peters, Visiteur et Directeur des Sœurs de Belgique (1926-1947) : pp. 183-184 ; 213-214.

#### ESPAGNE

— *Montserrat* : Le cardinal Tisserant consacre le nouveau maître-autel de l'abbaye (23 avril 1959) : pp. 217-222.

— *Barcelone* : M. Mariano Perez, huitième Visiteur de la Province (21 mai 1959) : pp. 215-217.

— *Salamanca* : Maison d'études théologiques (1957) : p. 398.

#### PAYS-BAS

— Les 16 maisons et diverses activités des Filles de la Charité (mai 1959), réparties par diocèses : *Utrecht, Rotterdam, Harlem, Bois-le-Duc, Ruremonde, Bréda* : pp. 84-85.

— Croquis cartographique : Maisons de Lazaristes et de Filles de la Charité : p. 78.

— *Leyde* : Examen doctoral de Emeric van Donzel (13 février 1959) : pp. 25-26.

— *Panningen* : François Nicolaux (†30 septembre 1913) : p. 86.

— *Panningen* : Sacre de Mgr Janssen (31 juillet 1959) : pp. 331-333.

— *Rotterdam* : Au zoo de la ville : le cerf du Père David (*elaphurus davidianus*), par A. Scheyground : pp. 118-120.

— *Susteren* : Les pierres tombales de l'ancienne abbatale, par *Noclas Roozen* et *Corneille Verwoerd* : pp. 206-208.

— *Susteren* : Evocation de M. Louis Schmid (†8 octobre 1959) et de Jules Ortmans (†12 octobre 1959), par *Corneille Verwoerd* : pp. 274-276.

— *Wernhoutsburg* : Mort et notice de Jean Wamsteker, par *Corneille Verwoerd* : pp. 277-279.

#### IRLANDE

— *Saint Vincent de Paul bienfaiteur de l'Irlande*, par Sean O'Kelly, Président de la République irlandaise. Remerciement à l'Université De Paul à *Chicago* (24 mars 1959) : pp. 37-41.

#### ITALIE

— *Bologne* : Le cardinal Lercaro en visite à Paris, Maison-Mère (20 novembre 1959). Impression et note, par *Jean Guittou* : pp. 279-281.

— *Rome* : Inauguration de la Maison provinciale des Filles de la Charité (16 décembre 1958), par *Pierre Dulau* : pp. 49-58.

— *Rome* : La Maison provinciale des Sœurs : *Regina mundi*. Ses antécédents historiques (1850-1958), par *Luigi Betta* : pp. 15-17.

— *Rome* : L'héroïcité des vertus de Mère Seton. La séance du 18 décembre 1959 : pp. 281-297.

— *Piazza Armerina* (Sicile) : M. Léonard Peters, Supérieur du Séminaire diocésain (1906-1914) : p. 183.

#### ROUMANIE

— Biographie et cause du Capucin Jérémie de Valachie (1556-1625) : p. 283.

#### CHINE

— *Ningpo* : Le diocèse de 1927 à 1958, par Mgr *André Defebvre* : pp. 58-65.

— *Ninpo* : Emprisonnement de Mgr Defebvre (16 juin 1953). Relation par *Henri Brossard* : pp. 65-70.

— *Wenchow* : Les œuvres des Filles de la Charité (1949-1952), par *Henri Cény* : pp. 376-389.

— *Tientsin-Wenchow* : Expériences et souvenirs communistes (1948-1953). Evocations et causerie, par *Henri Cény* : pp. 121-156.

— *Moupin* : Le panda géant et Armand David : p. 120.

— *Pékin* : *L'elaphurus davidianus*, par *A. Scheygrond* : pp. 118-120.

#### PERSE

— Evocation et souvenirs de trois missionnaires (Antoine Clarijs, Pierre Franssen, Jean Galaup), par *Joseph Le Cunuder* : pp. 42-44.

#### JAPON

— Les Filles de la Charité et leurs œuvres, par *Louis Reinrecht*. Leur cadre de vie : la famille, les enfants, les usages japonais : pp. 335-376.

#### JAVA

— *Kediri* (Java) : Eglise Saint-Vincent-de-Paul et M. Willem Janssen à Paris (6-7 mai 1959) : p. 214.

#### ALGÉRIE

— *Aflou* : Mort du clerc Jacques Baude (19 novembre 1958) : pp. 3-4, 230.

#### ETHIOPIE

— Le travail en mission éthiopienne, conférence Bringer (14 novembre 1958) : p. 3.

— Mgr Janssen, vicaire apostolique de *Gimma* (31 juillet 1959) : ses six prédécesseurs lazaristes en Ethiopie, par *Cornelle Verwoerd* : pp. 331-335.

#### MADAGASCAR

— Visite Hubert Houffain (11 novembre 1958-5 janvier 1959) : p. 20.

#### CONGO

— *Bikoro* : Eglise Cathédrale et Mgr Vandekerckhove à Paris (21 avril 1959) : p. 213.

#### ETATS-UNIS

— *Chicago* : L'Université lazariste *De Paul* confère le diplôme doctoral *honoris causa* à l'honorable Sean O'Kelly, Président de la République irlandaise (24 mars 1959) : pp. 37-41.

— *Chicago* : M. Michel O'Connell (7 janvier 1898-31 décembre 1958). Note biographique : pp. 19-20.

— *Emmitsburg* : Mère Seton. Décret sur l'héroïcité des vertus (18 décembre 1959) : pp. 283-289.

— *Emmitsburg* : La séance setonienne au Vatican (18 décembre 1959) : pp. 281-283 ; 291-292.

— *Saint-Louis* : M. Joseph Donovan (2 mars 1880-29 décembre 1958). Note biographique : pp. 18-19.

AMÉRIQUE DU SUD

- *A la recherche d'un clergé* (novembre 1958) : notations et observations, par *Wladimir d'Ormesson* : pp. 4-6.
- Croquis cartographique d'Amérique Latine : p. 310.
- *Medellin* : Mgr Botero Francisco-Tullio, archevêque : pp. 4-6.
- *Pamplona* : Mort et éloge de Mgr Bernardo Botero (1892-1959), par *Raphaël Sarmiento* : pp. 240-243.
- *Quito* : Cardinal de la Torre, stage à Paris (23-26 novembre 1958) : p. 4.

BRÉSIL

- Voyage du T.H.P. Slattery (30 juillet-9 août 1959), par *Francesco Godinho* : pp. 311-330. *Belem* : pp. 325-327, 329-330 ; *Cameta* : pp. 327-329 ; *Fortaleza* : pp. 316-324 ; *Recife* : pp. 311-316 ; *Rio* : pp. 311-312.



NOTES BIOGRAPHIQUES

- Aubé Félix : pp. 26-30.
- Baude Jacques : pp. 3-5, 224, 228, 230.
- Botero Bernardo : pp. 240-243.
- Clarijs Antoine : pp. 17-18.
- Donovan Joseph : pp. 18-19.
- Duhour Bertrand : pp. 20-24.
- Franssen Pierre : pp. 30-34.
- Galaup Jean : pp. 42-44.
- O'Connel Michel : pp. 19-20.
- Ortmans Jules : pp. 274-276.
- Péreymond Antoine : pp. 86-117.
- Peters Léonard : pp. 179-186, 213-214.
- Portal Fernand : pp. 254-256.
- Schmid Louis : pp. 274-276.
- Van Ginneken Charles : pp. 70-76.
- Wamsteker Jean : pp. 277-279.



NÉCROLOGIE

- Missionnaires : pp. 208-209, 425-426.
- Sœurs : pp. 209-212, 426-429.



GRAVURES

- Saint Vincent de Paul et sainte Louise : *Médaille* : p. 272.
- Sainte Louise de Marillac (+15 mars 1660) : p. 309.
- *Rome* : *Regina mundi* (21 novembre 1958) : bénédiction de la chapelle : p. 64.
- *Rome* : *Regina mundi* (16 décembre 1958) : Consécration de l'autel : p. 65.
- *Rome* : *Regina mundi*. Vue aérienne : p. 180.
- *Rome* : Maison Saint-Joachim (via Pompeo Magno, 106) : p. 178.
- *Vatican* : 13 décembre 1958. Audience papale, Filles de la Charité : p. 48.
- *Vatican* : 14 décembre 1958. Audience papale, Lazaristes : p. 49.
- *Vatican* : 18 décembre 1959. Héroïcité des vertus de Mère Seton : p. 285.
- *Vatican* : 18 décembre 1959. Ostension du Décret Mère Seton : p. 287.
- *Allemagne* : Diocèses. Maisons des Lazaristes et des Sœurs (carte) : p. 48.
- *Dax* : Diocèse (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Croquis cartographique : p. 158.
- *Belgique et Pays-Bas* : Diocèses. Maisons des Lazaristes et des Sœurs : p. 78.
- *Paris* : Maison-Mère. Office du 20 décembre 1959 : p. 301.
- *Rotterdam* : *Elaphurus davidianus* : p. 119.
- *Rio de Janeiro* : Collège Saint-Vincent (19 juillet 1959) : p. 312.

- *Fortaleza* : Le Grand Séminaire diocésain : p. 316.
- *Bikoro* : Cathédrale du diocèse : p. 213.
- *Japon* : Charité : p. 336 ; Jeux : pp. 359, 362.
- *Kediri* (Java) : Eglise Saint-Vincent : p. 214.
- *Gimma* : Mgr J.-F. Janssen (31 juillet 1959) : p. 332.
- *Barcelone* : M. Perez Mariano, Visiteur (21 mai 1959) : p. 216.
- *Montserrat* : Le cardinal Tisserant à l'abbaye (23 avril 1959) : pp. 218, 221.
- *Salamanca* : Maison d'études théologiques : p. 398.
- *Loos* : M. Raoul Magentie. Légion d'honneur (31 mai 1959) : p. 223.
- Amérique Latine : Croquis cartographique : p. 311.

★

#### BIBLIOGRAPHIE

- Albums Vincentiens : pp. 418-419, 424.
- Bertaud Emile : p. 422.
- Castagnoli Pietro : pp. 419-420.
- Cathelineau Emmanuel : pp. 203-206.
- Chaigne Louis : pp. 421 ; 161-177.
- Chalumeau Raymond : pp. 202-203, 422.
- Cognet Louis : p. 418.
- Coste Pierre (édition française) : pp. 416-417.
- Coste Pierre (traduction allemande) : pp. 416-418.
- Coste Pierre (traduction espagnole) : p. 417.
- Coste Pierre (traduction italienne) : pp. 416-417.
- Dames de la Charité : Manuel : pp. 419-420.
- Daniel-Rops : pp. 202-203.
- Declarue Jacques : pp. 201-202.
- Dodin André : pp. 416-417 ; 420-421.
- Duvic O. : p. 423.
- Englebert Omer : p. 424.
- Frossard André : p. 423.
- Gielen Charles : p. 423.
- Giordani Igino : pp. 419-420.
- Hesbert René : p. 422.
- Hünermann G. : p. 423.
- Jabre Farid : p. 206.
- Mc Colyan Daniel : p. 203.
- Marie Jean : p. 418.
- Mauduit Jean : p. 423.
- Roozen Nicolas : pp. 206-208.
- Sabatier Robert : p. 424.
- Schletz Alfons : p. 424.
- Servel Jean : p. 418.
- Von Matt Léonard : p. 418.



ERRATUM. — Page 399, suppléer la ligne 22 qui est tombée :  
« fond d'imprimés, il a disparu dans l'incendie de la bibliothèque ».

ERRATUM. — Page 409, suppléer la ligne 20 qui est tombée :  
« En lui également brûlait une ferveur mystique qui l'enflammait ».



## Annales de la Mission Volumes 1 - 126 - Link Page

[Previous](#)    [Annales Volume 123](#)

[Next](#)    [Annales Volume 125](#)

[Return to Electronic Index Page](#)